Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 129 (2011)

Artikel: La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz (Canton de Vaud) : origine, développement et abandon d'un ensemble funéraire du Ve au IXe siècle
Autor: Steiner, Lucie / Klausener, Max / Kramar, Christiane
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835830

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA NÉCROPOLE DU CLOS D'AUBONNE À LA TOUR-DE-PEILZ

Canton de Vaud

Volume I
Origine, développement et abandon d'un ensemble funéraire du V^e au IX^e siècle





Lucie Steiner

Avec la collaboration de Max Klausener et des contributions de Christiane Kramar, Anne Geiser et Carine Raemy Tournelle

Cahiers d'archéologie romande
129

La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz
(Canton de Vaud)

Mode de citation préconisé :
Steiner, Lucie, La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz. Avec la collaboration de Max Klausener et des contributions de Christiane Kramar, Anne Geiser et Carine Raemy Tournelle. Cahiers d'archéologie romande (Cahiers d'archéologie romande, 129-130), Lausanne, 2011, 2 vol., 720 p., 339 ill.

Illustration de couverture :
Vue d'un groupe de tombes en dalles avec leurs couvercles. Photo : MHAVD.

Ouvrage publié avec le soutien de:
Fonds national suisse de la recherche scientifique
Fonds des publications du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne
Municipalité de La Tour-de-Peilz
Fonds des subsides pour l'impression des thèses de l'UNIL
Société Nestlé
Bureau de l'Égalité des chances de l'UNIL
Société académique vaudoise

Les commandes et demandes d'échange peuvent être adressées à :

Cahiers d'archéologie romande
Palais de Rumine
Place de la Riponne 6
CH -1005 LAUSANNE

ISBN : 2-88028-129-6

ISSN : 1021-1713

Tous les droits de traduction, de reproduction et d'adaptation sont réservés pour tous les pays.

© 2011 by Cahiers d'archéologie romande
Lausanne 2011

Mise en page : Alexandre Moser, Infolio, Gollion
Photolithographie : Karim Sauterel, Infolio, Gollion

Impression : Swissprinters Lausanne SA, Chemin du Closel 5, CH-1020 Renens

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE 129

La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz (Canton de Vaud)

Volume I

Origine, développement et abandon d'un ensemble funéraire du Ve au IXe siècle

Sommaire du volume I

Préface *Cécile Treffort* 9
Avant-propos 11

1 D'un royaume à l'autre : origine et développement d'un ensemble funéraire du V^e^ au IX^e^ s. 13
1.1 Les pratiques funéraires et leur évolution 13
1.2 La question du peuplement 14
1.3 Appartenances sociales 15
1.4 Une nécropole sans église 15

2 Méthodologie 17
2.1 L'archéologie funéraire du haut Moyen Age en Suisse occidentale : historique des recherches 17
2.1.1 La préhistoire de l'archéologie médiévale 17
2.1.2. Le XIX^e^ s. : une archéologie balbutiante 18
2.1.3. La première moitié du XX^e^ s. et les invasions barbares 21
2.1.4. De l'après-guerre à nos jours : vers une archéologie professionnelle 24
2.2 Du site à ses occupants : les étapes de l'analyse 27
2.2.1 Etablissement de la chronologie 28
2.2.2 Une approche des pratiques funéraires 29
2.3 Les découvertes archéologiques sur le site du Clos d'Aubonne : méthodes de fouilles et d'élaboration *Max Klausener, Lucie Steiner* 30
2.3.1 Trouvailles et fouilles antérieures à 1988 30
2.3.2 Les fouilles de 1988-1989 et 1991 33

3 Le site et son environnement 35
3.1 Cadre géographique et topographique *Max Klausener, Lucie Steiner* 35
3.2 Environnement archéologique : les sites du haut Moyen Age dans la région de Vevey – La Tour-de-Peilz 37
3.3 Cadre historique : Vevey et ses environs du V^e^ au IX^e^ siècle. 40
3.3.1 La région lémanique dans le Royaume burgonde 40
3.3.2 La Burgondie mérovingienne 43
3.3.3 La période carolingienne 47

4 L'organisation spatiale de la nécropole *Max Klausener, Lucie Steiner* 35
4.1 Les limites de l'espace funéraire 51
4.2 Etat de conservation du site, nombre et répartition des tombes 51
4.3 L'orientation des tombes 54
4.4 Indices de l'organisation interne de la nécropole 56
4.4.1 Les limites internes 56
4.4.2 Disposition des tombes et circulation 57
4.4.3 Les marquages de surface 59

5 Les modes d'aménagement des tombes 61
5.1. Les contenants en bois 61
5.2. Les coffres de pierre 67
5.2.1 Les coffres de dalles 67
5.2.2 Les coffres faits de dalles et de murets 76
5.3. Les coffres mixtes 79
5.4. Les fosses simples 82

6 Etude du mobilier 89
6.1 Les boucles et les garnitures de ceinture 89
6.1.1 Les boucles simples en bronze ou en alliage cuivreux 89
6.1.2 Les boucles simples en fer 98
6.1.3 Les plaques-boucles et les garnitures de ceinture en bronze 104
6.1.4 Les plaques-boucles et les garnitures de ceinture en fer 116
6.2 Les autres éléments du vêtement 134
6.2.1 Les fibules et les agrafes à double crochet 134
6.2.2 Les garnitures et les clous de chaussures 139
6.2.3 Les éléments de coiffes 142
6.3 Les parures 149
6.3.1 Les bagues 149
6.3.2 Les colliers et les perles 152
6.4 Les armes 162
6.4.1 Le scramasaxe de T346 162
6.4.2 La spatha de T450 164
6.5 Les châtelaines, les aumônières et leur contenu 168
6.5.1 Les chaînettes de ceinture et la châtelaine à anneaux 168
6.5.2 Les aumônières 172
6.6 Les accessoires 179
6.6.1 Les couteaux 179
6.6.2 Les autres ustensiles 180
6.7 Objets divers 182
6.8 Les monnaies : contextes de découverte et modes de dépôt 183
6.8.1 Les monnaies romaines 186
6.8.2 Les monnaies carolingiennes 186

7 Chronologie du site 197
7.1 La chronologie du mobilier 197
7.1.1 Première période (2e tiers Ve-VIe s.) 200
7.1.2 Deuxième période (env. 570/90-VIIe s.) 201
7.1.3 Troisième période (VIIIe-1ère moitié IXe s.) 202
7.1.4. Mobilier daté sur deux périodes 203
7.1.5. Répartition dans la nécropole 203
7.2 Chronologie relative et datations des types de tombes 204
7.2.1 Les tombes avec traces de bois 205
7.2.2 Les coffres de pierre 207
7.2.3 Les coffres mixtes 212
7.2.4 Les fosses simples 213

7.2.5 Conclusions 217
7.3 Répartition des types de tombes 217
7.4 Définition des phases d'utilisation 224

8 Étude des squelettes 227
8.1 Répartition des individus en fonction des âges et des sexes 227
8.2 Les associations de tombes, les réutilisations et les manipulations d'ossements 240
8.2.1 Les associations de sépultures sans manipulation d'ossements 240
8.2.2 Les associations de sépultures avec manipulations d'ossements 247
8.3 La position des corps 263

9 Les pratiques liées au dépôt de mobilier dans les tombes 269
9.1 Phase A (2e tiers Ve – VIe s.) 269
9.2 Phase B (dernier quart VIe – VIIe s.) 273
9.3 Phase B-C (dernier quart VIe – 1ère moitié IXe s.) 277
9.4 Phase C (fin VIIe – 1ère moitié IXe s.) 277
9.5 Phase indéterminée 279
9.6 Évolution 280

10 Identités culturelles et appartenances sociales 283
10.1 Remarques sur l'origine des individus inhumés 283
10.1.1 Crâne déformé et boucle réniforme cannelée 284
10.1.2 Fibules, coiffes, châtelaines et armes 286
10.2 A propos de l'appartenance sociale des individus inhumés 291
10.2.1 Des groupes à caractère familial 292
10.2.2 Des signes de statuts particuliers 293
10.3 La question de la christianisation 309
10.3.1 De la mise en place des évêchés à la création du réseau paroissial 309
10.3.2 Une nécropole sans église 312
10.3.3 Une plaque-boucle ornée de scènes chrétiennes 314

11 Origine, développement et abandon de la nécropole 317
11.1 L'origine de la nécropole et les premières inhumations 317
11.2 La nécropole durant la seconde moitié du Ve s. et au VIe s. (phase A) 318
11.3 L'évolution de la nécropole dans les dernières décennies du VIe et au VIIe s. (phases B et B-C) 320
11.4 L'espace funéraire aux VIIIe-IXe s. (phases B-C et C) 323
11.5 L'abandon du site 326

Conclusions : bilan et perspectives de recherches 327

Bibliographie 331
Résumé 356
Zusammenfassung 358
Riassunto 360

Préface

La publication de la nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz est une heureuse chose pour la communauté scientifique. Faisant suite à diverses découvertes fortuites sur le site depuis près de deux siècles, la fouille menée entre 1988 et 1991 par Max Klausener, bien que non exhaustive, a porté sur une surface très importante et a livré un nombre considérable de sépultures et d'individus. En outre, malgré son caractère un peu ancien et des conditions difficiles de fouilles (contexte d'archéologie préventive, fouilleurs non spécialisés en anthropologie), le caractère systématique de l'exploration archéologique, la finesse des observations de terrain et la qualité des relevés ont permis, une vingtaine d'années après, de réaliser la synthèse de ces travaux. Présentée comme thèse de doctorat à l'Université de Lausanne en 2008, enrichie d'une importante contribution anthropologique, c'est aujourd'hui une très belle monographie de site qui est livrée au public.

A première vue, le site du Clos d'Aubonne pourrait apparaître comme une nécropole du haut Moyen Age «classique», qu'en d'autres temps on aurait peut-être qualifiée de «burgonde», organisée de manière assez régulière pour être appelée «nécropole en rangée» et située «en plein champ», c'est-à-dire assez loin de tout habitat pour qu'on n'en ait repéré à ce jour aucune trace. Sans édifice de culte reconnu, cette nécropole entre donc dans une catégorie qu'on croyait bien connaître et dont on pensait qu'elles étaient abandonnées à la fin du VII^{e} ou dans le courant du VIII^{e} s. au profit des cimetières regroupés autour des églises, dans le cadre de la constitution du réseau paroissial. Grâce à Lucie Steiner, on sait aujourd'hui qu'il n'en est rien.

D'une part, installée sur une terrasse fluvio-lacustre qui descend en pente douce vers le lac Léman, limitée par le cours de l'Ognonnaz, cette nécropole n'était pas vraiment isolée: située à 500 m à peine de l'ancien *vicus* gallo-romain de *Viviscus*, qui semble avoir perduré dans l'Antiquité tardive pour donner naissance à l'agglomération actuelle de Vevey, avec son église Saint-Martin et une zone funéraire attestée archéologiquement depuis le V^{e} s., elle était en outre contrainte, au nord, par un grand fossé qui longeait vraisemblablement la voie romaine. Or, Vevey, présent sur deux itinéraires antiques (table de Peutinger, Cosmographe de Ravenne) et mentionné au XII^{e} s. par un pélerin islandais en route pour Rome, apparaît comme le point de jonction des itinéraires venant respectivement d'Avenches et de Lausanne et se dirigeant conjointement vers l'Italie, via le Mont-Joux (Grand-Saint-Bernard). Durant les quatre siècles où l'on enterra des défunts dans la nécropole du Clos d'Aubonne, la voie qui la longeait devait être assez régulièrement fréquentée, garantissant au site funéraire, malgré son éloignement des structures d'habitat, une visibilité particulière.

D'autre part, la nécropole du Clos d'Aubonne se distingue par son exceptionnelle durée d'utilisation, couvrant de manière continue la période s'étendant entre le milieu du V^{e} et le milieu du IX^{e} s. et traversant ainsi trois grands temps de l'histoire régionale qui correspondent, d'un point de vue politique, aux dominations successives des rois burgondes, mérovingiens et carolingiens, et archéologiquement aux trois phases principales du site. Or, il est très rare que les sépultures d'époque carolingienne soient caractérisées avec autant d'assurance qu'au Clos d'Aubonne, grâce aux dépôts monétaires datant de Pépin le Bref et Louis le Pieux étudiés par Anne Geiser et Carine Raemy Tournelle. Habituellement, leur typologie assez commune et l'absence de mobilier interdit de les identifier comme telles: la mise en relief de l'importance numérique de cette phase carolingienne oblige donc à reconsidérer de manière plus globale la dynamique d'abandon de ce type de nécropole. D'autres sites ont livré des monnaies carolingiennes en contexte similaire, montrant que le Clos d'Aubonne n'est pas un cas exceptionnel: il faudra désormais envisager que certaines tombes sans mobilier puissent être également attribuées au VIII^{e} ou IX^{e} s. dans les nécropoles du haut Moyen Age sans édifice de culte, et penser que ces dernières ont pu être utilisées pendant des décennies, voire plus, parallèlement aux cimetières installés autour des églises et non systématiquement être abandonnées à leur profit. Au-delà du domaine funéraire, ce sont les modalités de l'encadrement religieux des populations qui sont également à réétudier à la lumière de ces nouvelles données.

Enfin, grâce à une chronologie relative et absolue solide, fondée sur l'analyse typologique (des tombes et du matériel) et stratigraphique, l'étude de la nécropole du Clos d'Aubonne permet d'aborder de manière renouvelée la question de l'origine des défunts inhumés en ce lieu et de ceux qui accomplirent pour eux gestes et rites dont l'archéologue retrouve les traces. Avec une infinie prudence et beaucoup de subtilité, Lucie Steiner marie ici les constats archéologiques ou anthropologiques et l'apport des recherches historiques les plus récentes au niveau régional non seulement pour éclairer la période «burgonde», qui a toujours suscité beaucoup de débats, mais également et surtout pour comprendre dans la longue durée l'histoire de la population qui a utilisé cet espace funéraire. Se gardant à juste titre d'interpréter la présence de tel ou tel objet en terme ethnique, elle préfère évoquer la proximité des défunts avec certains milieux culturels extérieurs, ce qui est sans doute beaucoup plus proche de la réalité sociale du haut Moyen Age. L'origine exogène de certaines épouses est suggérée par l'observation de pratiques inusitées (déformation crânienne, usage de coiffes ornées de perles ou de fils d'or par exemple), la présence de détenteurs du pouvoir franc par des dépôts d'objets d'origine germanique (*spatha*, aumonière ou châtelaine), le caractère aristocratique et familial de certains groupes par le soin accordé aux sépultures d'enfants ou par les réutilisations qui sont autant de signes indirects d'attachement à des emplacements précis pour y être inhumé. Par petites touches, au fil de la lecture, se dessine moins l'histoire de la nécropole que celle d'une élite locale capable d'intégrer, au fil du temps, des éléments extérieurs et, dans la diversité, de maintenir une certaine continuité de statut et de fonction révélée, à nos yeux, dans ses choix funéraires.

Grâce à l'analyse synthétique et au catalogue complet des sépultures, la monographie du Clos d'Aubonne comprend tout ce qu'il faut pour répondre aux questions des archéologues en matière de rites funéraires, qu'il s'agisse de la topographie interne du site, de la typologie des structures et des aménagements de la tombe, de la caractérisation et de la datation des objets, de l'étude des gestes autour du corps. La riche annexe anthropologique de Christiane Kramar, qui entretient une relation dynamique avec le texte principal, le nourrissant tout en lui répondant d'avoir une idée précise sur l'identité biologique (paléodémographie, métrique) et le mode de vie (paléopathologie) des individus concernés. Cependant, cet ouvrage va plus loin, car il permet de renouveler de manière considérable certains questionnements historiques à propos de la société du haut Moyen Age dont on sait combien la connaissance est tributaire de l'interprétation des sites funéraires.

On ne saurait donc que remercier chaleureusement Lucie Steiner et toute l'équipe qu'elle a su mobiliser autour d'elle pour permettre à la communauté scientifique cette re-découverte de la nécropole du Clos d'Aubonne, appelée à devenir très vite, grâce à elle, un des sites majeurs de référence pour la période considérée.

Cécile TREFFORT, Directrice du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM, Université de Poitiers / CNRS)

Avant-propos

L'étude de la nécropole de La Tour-de-Peilz me tenait à cœur pour de nombreuses raisons ; elle marque avant tout mes débuts dans la profession d'archéologue et ma première prise de contact avec l'archéologie funéraire du haut Moyen Age. La réalisation d'un travail d'une telle ampleur, échelonné sur plus de vingt années, n'a bien évidemment pu se faire sans l'aide et l'appui de très nombreuses personnes.

Ma reconnaissance va en premier lieu à Denis Weidmann, alors Archéologue cantonal du canton de Vaud, qui a bien voulu me confier comme mandat l'étude de ce site en vue de sa publication, ainsi qu'à Max Klausener, alors adjoint à la Section d'archéologie cantonale, responsable des fouilles de la nécropole du Clos d'Aubonne en 1988-1989, qui a su me faire apprécier cette période peu connue et m'a transmis tous les thèmes de réflexion au centre de la recherche actuelle sur les nécropoles du haut Moyen Age. Mon travail n'aurait jamais abouti sans la confiance et le soutien dont ils m'ont assurée durant toutes ces années.

Mes vifs remerciements vont aussi à mon directeur de thèse, Michel Fuchs, Prof. d'archéologie à l'Université de Lausanne, qui m'a encouragée à entreprendre une thèse et a suivi mon travail avec enthousiasme jusqu'à son terme. Je remercie chaleureusement les experts qui ont analysé ce travail : Jean Terrier (Chargé de cours, Unité d'archéologie classique, Université de Genève et Archéologue cantonal, Genève) ; Françoise Passard (DRAC/SRA de Franche-Comté, UMR 6565 CNRS/Université de Franche-Comté) et Cécile Treffort (Directrice du CESCM, Université de Poitiers), qui a en outre accepté de rédiger la préface de cet ouvrage.

La réalisation et la publication de cette thèse n'aurait pas été possible sans le soutien du bureau Archeodunum SA, grâce à l'énergie et à l'engagement de ses directeurs, Pierre Hauser et Frédéric Rossi, grâce aussi à la disponibilité de ses collaborateurs, qui m'ont grandement facilité la tâche dans toutes sortes de domaines par leurs compétences diverses.

Merci tout particulièrement à Alexandre Moser, qui a patiemment mené à bien la mise en pages des deux volumes de l'ouvrage, à Karim Sauterel, qui en assuré la photolithogravure, à Eric Soutter pour le montage des planches, ainsi qu'à Caroline Brunetti, Christophe Cantin, Isabelle Eymann, Mauro Fellmann, Christophe Henny, Aline Pfaender, Marie Poncet ; merci aussi à Denis Bertholet, des éditions Infolio.

Cette publication a grandement bénéficié des travaux de recherche de Christiane Kramar, anthropologue au Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, qui a assuré avec détermination et patience l'étude des innombrables ossements du Clos d'Aubonne, ce dont je lui suis très reconnaissante. Ma gratitude s'adresse également à Anne Geiser et Carine Raemy Tournelle, du Musée monétaire cantonal, Lausanne, qui m'ont autorisée à intégrer dans cet ouvrage leur contribution consacrée aux monnaies découvertes lors des fouilles.

Tout au long de mes recherches, j'ai pu profiter des conseils, des critiques et des remarques de nombreux spécialistes du haut Moyen Age, qui ont fait preuve d'une grande disponibilité et ont accueilli mes questions avec bienveillance. Je remercie vivement Patrick Périn (Directeur du Musée d'archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye), Frauke Stein (Prof. à l'Université de Saarlandes, Saarbrücken), Stefanie Martin-Kilcher (Prof. honoraire, Université de Berne), Françoise Passard (DRAC/SRA de Franche-Comté, UMR 6565 CNRS/Université de Franche-Comté), Sophie Gizard (Conseil Général du Doubs, UMR 6565 CNRS/Université de Franche-Comté), Florence Carré (DRAC Haute-Normandie) et Justin Favrod (historien, spécialiste de la période burgonde). De jeunes chercheurs, auteurs de thèses ou d'autres études, m'ont autorisée à utiliser leurs travaux, encore inédits, et m'ont fait part de leurs remarques : un grand merci à Gilles Desplanques, à Yves Gleize et à Rachel Poulain.

J'aimerais adresser une mention spéciale à mes collègues d'Outre-Sarine, Gabriele Graenert, Reto Marti, Andreas Motschi et Renata Windler, pour leur soutien scientifique et amical, leurs nombreux coups de pouce bibliographiques et surtout leur relecture patiente de plusieurs chapitres du manuscrit, dans la langue des *Romani*.

Un grand merci encore à Françoise Lambert, conservatrice du Musée historique de Vevey, à Anne Kapeller, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne et à Claude Michel, Laboratoire de conservation-restauration du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de la Section d'archéologie cantonale, en particulier Carine Wagner, Sandrine Reymond et Gervaise Pignat, pour leur disponibilité.

Deux collaborateurs de l'Université de Lausanne ont participé à la réalisation des cartes de répartition qui figurent dans l'ouvrage : Thomas Czáka, administrateur SIG, et Cédric Cramatte, assistant à l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité (IASA). Merci à tous les deux !

Lors de l'achèvement du manuscrit, j'ai bénéficié de subsides accordés par la Société Académique Vaudoise et par le Bureau de l'Egalité des chances de l'Université de Lausanne, institutions que je remercie vivement.

Mes remerciements vont aussi à Gibert Kaenel et Denis Weidmann, qui ont accepté d'emblée de publier cette thèse dans la série des Cahiers d'Archéologie Romande, publication qui a bénéficié du soutien des institutions suivantes, que nous remercions vivement :

Fonds national suisse de la recherche scientifique ; Fonds des publications du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne ; Municipalité de La Tour-de-Peilz ; Fonds des subsides pour l'impression des thèses de L'UNIL ; Bureau de l'Egalité des chances de l'Université de Lausanne ; Société Nestlé SA, Vevey ; Société académique vaudoise.

Un très grand merci enfin à ma famille, à mes parents et à mes beaux-parents, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui m'ont allégé la tâche au quotidien par leur aide efficace, leurs encouragements renouvelés et leur infinie patience.

Chapitre 1

D'UN ROYAUME À L'AUTRE : ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT D'UN ENSEMBLE FUNÉRAIRE DU Ve AU IXe S.

La nécropole fouillée en 1988-1989 sur la parcelle du Clos d'Aubonne, entre Vevey et La Tour-de-Peilz, offre un terrain particulièrement riche à l'étude des ensembles funéraires du haut Moyen Age. L'ampleur de la surface fouillée a permis d'explorer une grande partie de cette nécropole – à défaut de sa totalité. Le nombre élevé des tombes – 578 – et des individus – 743 – donne un poids représentatif à son étude, tant archéologique qu'anthropologique, qui peut s'appuyer sur des séries importantes, rarement disponibles pour les sites de cette époque dans nos régions. A cette ampleur des séries et des surfaces fait écho une vaste extension dans le temps. Les indices fournis par le mobilier indiquent que l'occupation du site débute vers le milieu du Ve s., à l'époque du deuxième royaume burgonde. La présence de quelques tombes avec des monnaies carolingiennes – dont l'étude a été menée par Anne Geiser et Carine Raemy Tournelle (Musée monétaire cantonal, Lausanne) – atteste son fonctionnement encore dans le courant de la 1ère moitié du IXe s., peu avant la création du duché de Haute-Bourgogne, futur royaume de Rodolphe Ier.

La qualité des fouilles et la fiabilité de la documentation établies sur le site, sous la direction de Max Klausener (alors Section des monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud), sont exemplaires, compte tenu des difficultés propres aux fouilles de sauvetage, à l'état embryonnaire des recherches sur le haut Moyen Age au moment de l'intervention et du manque de formation des fouilleurs dans le domaine précis de l'archéologie funéraire. A cette situation relativement favorable s'ajoute l'apport de l'étude anthropologique : si tous les résultats de l'analyse menée par Christiane Kramar (alors Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève) n'étaient pas disponibles lors de la rédaction finale de ce travail, les principales données nécessaires à la compréhension des pratiques funéraires et à l'organisation de la nécropole ont pu être utilisées.

Cette base documentaire considérable permet d'aborder plusieurs questions relatives à des thèmes de recherches actuels de l'archéologie funéraire du haut Moyen Age[1].

1.1 Les pratiques funéraires et leur évolution

Une première approche des sépultures de La Tour-de-Peilz vise à étudier les pratiques funéraires et leur évolution. Il s'agit d'essayer de restituer en premier lieu les modes d'aménagement des tombes : les matériaux utilisés, leur mise en œuvre ainsi que la proportion et la répartition de ces différents types au sein de la nécropole. Un autre aspect des pratiques funéraires est le dépôt de mobilier. Au-delà des problèmes de typologie et de chronologie, l'étude du matériel trouvé dans les tombes permet d'établir la fréquence des dépôts, ainsi

[1] Cf. chap. 2.1. Pour un bilan récent des recherches menées en Suisse, cf. SPM VI (2005); en France, cf. Dossiers d'archéologie 314, juin 2006; cf. désormais Chapelot (dir.) 2010.

que le nombre et les catégories d'objets sélectionnés. Les préférences qui se dégagent sont susceptibles de se modifier au cours du temps. Les pièces retrouvées et leur analyse détaillée peuvent aussi fournir des informations sur la culture matérielle de l'époque, palliant ainsi – encore que de manière bien partielle – la rareté des ensembles issus de fouilles d'habitat.

Un dernier aspect de ces pratiques concerne le corps du défunt. Trop longtemps négligé dans l'étude des ensembles funéraires, celui-ci a retrouvé une place centrale depuis les travaux initiés par Henri Duday et l'équipe des chercheurs du Laboratoire d'anthropologie de Bordeaux il y a près de trente ans[2]. Si l'anthropologie physique nous éclaire sur l'âge et le sexe des individus, éventuellement sur leur état de santé, l'analyse des squelettes en place lors des fouilles renseigne sur la position donnée lors de l'inhumation, souvent aussi sur l'architecture de la tombe ou encore sur l'apprêt du corps (vêtements, linceuls, etc.). Les inhumations côte-à-côte, les superpositions d'individus et les manipulations d'ossements, particulièrement nombreuses sur le site de La Tour-de-Peilz, sont des phénomènes régulièrement observés et décrits dans les études sur les tombes du haut Moyen Age, mais rarement étudiés en détail[3]. Leur analyse peut ici s'effectuer sur une base documentaire large, susceptible de révéler leur variété mais aussi leur constance. On peut alors tenter d'évaluer la fréquence de ces différents gestes et dans quelle mesure ils correspondent à la volonté d'associer des individus au sein d'une même structure, ou plus simplement à une forme de gestion de l'espace funéraire.

L'analyse de ces différents aspects des tombes vise à mettre en évidence des préférences, qui pourraient correspondre à des coutumes propres à la communauté qui inhume ses défunts au Clos d'Aubonne. Une fois ces préférences et leur évolution définie, on peut les confronter à celles d'autres sites contemporains, l'objectif étant de définir d'un côté ce qui relève de coutumes locales ou de pratiques funéraires régionales, de l'autre ce qui s'en démarque.

1.2 La question du peuplement

Longtemps au centre des préoccupations des archéologues, la question de l'attribution «ethnique» des tombes et des objets du haut Moyen Age, c'est-à-dire leur attribution à l'un ou l'autre des peuples établis en Gaule à partir du Ve s., est aujourd'hui sujette à discussion. Elle est considérée par certains chercheurs comme un sujet d'étude voué à l'échec, sinon comme une pure construction intellectuelle[4]. Cette remise en cause de l'approche «ethnique» des pratiques funéraires n'enlève rien au constat de l'apparition, dans certaines nécropoles de la région lémanique, d'objets et parfois de pratiques inconnues auparavant et difficilement attribuables à la population de souche gallo-romaine. C'est le cas tout particulièrement de certains types de fibules, de certains objets particuliers d'origine orientale (miroirs hunniques notamment) et des crânes déformés artificiellement. Les circonstances historiques propres à la région lémanique qui, avec l'arrivée des Burgondes après 436 et la création de leur royaume, voit la fusion de deux cultures, germanique et romaine, font toutefois que l'enquête mérite d'être menée le plus loin possible. Rendue nécessaire en raison de leur statut de «minorité dirigeante», l'acculturation des Burgondes est à l'origine d'une identité originale, qui survit durant plusieurs siècles.

La reconnaissance d'indices d'une présence ou d'une influence germanique au travers des découvertes archéologiques constitue un élément essentiel pour esquisser l'image de la population qui inhume ses défunts dans la nécropole du Clos d'Aubonne, mais aussi plus largement pour mieux connaître l'histoire du peuplement de la région lémanique durant le haut Moyen Age. De la même manière, certains ensembles de mobilier, une fois soigneusement identifiés et datés, doivent être remis dans une perspective historique et analysés aussi comme des reflets possibles de la prise en mains du royaume burgonde

[2] Cf. en dernier lieu Duday 2005.

[3] Ce thème vient toutefois de faire l'objet d'une thèse à l'Université de Bordeaux: cf. Gleize à paraître. Je remercie chaleureusement Yves Gleize de m'avoir permis de consulter son travail avant sa publication.

[4] Cf. SPM VI (2005), pp. 23-24 et 317; Motschi 2007, p. 134 (avec litt.).

par les Francs, après 534. Il ne s'agit en l'occurrence pas tant de retracer les mouvements et les composantes de ces peuples que de comprendre l'impact de leur présence ou de leur domination politique sur les communautés locales.

1.3 Appartenances sociales

Dans les régions fortement romanisées, où le dépôt de mobilier ne concerne qu'une minorité d'individus, l'analyse des inventaires en terme de hiérarchie sociale, telle qu'elle est menée notamment dans le sud-ouest de l'Allemagne, à la suite des travaux de Rainer Christlein, est évidemment impossible[5]. Selon une approche similaire à celle de la question du peuplement – à laquelle elle est d'ailleurs étroitement liée – certains ensembles de mobilier particuliers soulèvent néanmoins diverses interrogations. C'est le cas des dépôts d'armes, notamment d'épées, qui apparaissent d'autant plus significatifs qu'ils sont très peu fréquents dans la région lémanique. D'autres dépôts, comme des fibules ou des perles en métaux précieux, sont sans doute aussi significatifs, tant sur le plan culturel que sur le plan social. La mise en relation de ces indices avec le mode d'aménagement des tombes, le sexe et l'âge des défunts ou encore leur situation au sein de la nécropole apporte des informations supplémentaires et permet d'affiner les interprétations. On peut ainsi s'interroger sur la place relative des hommes, des femmes et des enfants au sein de la communauté, ainsi que sur l'identification de personnes que l'on pourrait qualifier de privilégiées ou de membres d'une élite. Si des sépultures sont ainsi susceptibles de sortir du lot, il faut garder à l'esprit que l'on ne peut pas inverser ce principe: les tombes plus simples, plus banales, ne sont pas forcément celles de gens moins importants[6]. La liberté des choix dans le domaine funéraire, avant les réglementations progressivement édictées par l'Eglise surtout à partir du X^e^ s., nécessite d'adopter une grande prudence vis-à-vis de ce type d'interprétation.

L'approche de la nécropole sous l'angle du recrutement démographique permet d'aborder toute une série de questions en rapport avec la représentation des différents groupes d'âges et des adultes des deux sexes. Dans les ensembles funéraires régionaux, les analyses anthropologiques indiquent souvent des variations importantes de la structure démographique selon les périodes, avec des déficits dans certains groupes et des surreprésentations dans d'autres. Nous ne tenterons pas par nous-même d'interprétation détaillée de ces phénomènes, qui font d'ailleurs l'objets de débats entre spécialistes (cf. Annexe 1)[7]. En revanche, une fois encore, c'est la remise de ces données dans leur contexte archéologique qui paraît le plus à même d'apporter des informations. L'étude de la répartition des individus par classes d'âge ou en fonction des sexes, dans l'ensemble de la nécropole, dans des groupes plus petits, cohérents d'un point de vue archéologique – voisins ou contemporains par exemple – voire au sein d'une même structure, vise ainsi à comprendre le mode de fonctionnement de la nécropole. On peut notamment se demander dans quelle mesure les liens familiaux ou le statut social déterminent le rapprochement de certains individus[8].

1.4 Une nécropole sans église

L'arc chronologique particulièrement large de l'occupation de la nécropole du Clos d'Aubonne est exceptionnel pour la région et soulève d'emblée plusieurs interrogations. L'abandon des nécropoles dites «en plein champ», c'est-à-dire des espaces funéraires ruraux sans lieux de culte, a longtemps été mis en relation avec la création des paroisses et le regroupement des tombes autour de l'église paroissiale. En raison de l'absence de mobilier, dont le dépôt cesse généralement vers la fin du VII^e^ s., on situait cet abandon dans le courant du VIII^e^ s., plus ou moins tôt d'ailleurs selon les auteurs.

[5] Christlein 1973; SPM VI 2005, p. 302 (avec litt.).

[6] Treffort 2004, p. 138.

[7] Cf. en dernier lieu Buchet *et al.* (dir.) 2006.

[8] Sur la notion de «famille» et les diverses réalités que ce terme recouvre sur le plan historique, cf. Le Jan 2003; Goetz 2005.

Des recherches historiques récentes ont toutefois montré que l'Eglise n'est pas intervenue avant le IX[e] s. dans la mise en place des cimetières, et de manière générale dans tout ce qui réglemente le domaine funéraire[9]. Les découvertes archéologiques ont apporté des résultats convergents: l'amélioration des méthodes de fouille et de datation d'une part, la multiplication des découvertes d'habitats et de leur environnement d'autre part ont entièrement renouvelé la problématique de la continuité et du développement des nécropoles rurales à l'époque carolingienne[10].

Le site de La Tour-de-Peilz s'inscrit dans cette nouvelle dynamique. On doit cependant se demander dans quelle mesure les tombes à monnaies carolingiennes reflètent une occupation seulement ponctuelle de la nécropole, si elles témoignent de l'attachement de certaines familles à cet espace funéraire ancien ou si elles sont les seuls signes tangibles d'une occupation plus large, sans grand changement par rapport à l'époque mérovingienne. Au-delà des problèmes de datation des sépultures liés à ces interrogations, c'est bien sûr la question de la persistance de cette nécropole sans lieu de culte et de son lien possible avec l'église Saint-Martin de Vevey et son cimetière qui est en jeu.

9 Treffort 1996a et 1996b; Rebillard 2003; Lauwers 2005.

10 Zadora-Rio 2005; Treffort 2006.

Chapitre 2

MÉTHODOLOGIE

2.1 L'archéologie funéraire du haut Moyen Age en Suisse occidentale : historique des recherches

2.1.1 La préhistoire de l'archéologie médiévale

D'une certaine manière, l'archéologie du haut Moyen Age sur le territoire de la Suisse actuelle débute avec la découverte par l'évêque Théodore, à la fin du IV[e] s., des tombeaux des martyrs de la Légion Thébaine, à Acaunum, aujourd'hui Saint-Maurice[1]. En 386, l'empereur Théodose avait interdit le commerce des reliques : dès cette date, les évêques se sont mis à explorer églises et cimetières pour se procurer leurs propres reliques, encouragés par la découverte des restes des saints Gervais et Protais par l'évêque Ambroise de Milan. Cette pratique semble s'être poursuivie tout au long du Moyen Age. Elle est à l'origine du développement de « l'archéologie chrétienne », dont l'un des buts était de vérifier la véracité de certaines croyances.

Dès la Renaissance se manifeste partout en Europe un engouement pour l'Antiquité, avec des découvertes spectaculaires à Rome même, mais aussi ailleurs[2]. Les premiers signes d'intérêt pour les vestiges romains d'Avenches remontent au XVI[e] s. Il s'agit cependant avant tout de récoltes de surface, en particulier de monnaies et d'inscriptions.

Les collections des cabinets de curiosités des XVII[e] et XVIII[e] s. ont sans doute accueilli aussi des objets du haut Moyen Age ; il n'est cependant pas véritablement pertinent de parler d'archéologie. Les érudits d'alors ont d'abord cherché à reconnaître les fonctions des objets recueillis, notamment par comparaison avec des pièces ethnographiques, mais sans relation au temps : l'histoire est basée sur les écrits historiques et bibliques[3]. Les pièces archéologiques sont ainsi simplement mises en relation avec des peuples connus par les sources écrites et sont utilisées comme des illustrations.

Quelques exceptions doivent cependant être mentionnées[4]. En 1653 est mise au jour à Tournai, de manière fortuite, la sépulture du roi franc Childéric, identifié grâce à sa bague sigillaire : cet ensemble constitue le point de départ de l'archéologie mérovingienne[5]. La tombe et le mobilier exceptionnel qu'elle renferme sont publiés dès 1655 par Jean-Jacques Chiflet, médecin personnel de l'archiduc Léopold Guillaume, gouverneur des Pays-Bas, qui, en 367 pages et 27 planches, décrit soigneusement les découvertes, en donne une première interprétation et illustre l'ensemble des pièces. La plupart d'entre elles ne sont d'ailleurs connues que grâce à cet ouvrage : l'ensemble fut volé en 1831 et en grande partie détruit.

La première fouille archéologique digne de ce nom en terre vaudoise semble avoir été réalisée à

[1] H.-R. Meier, in : SPM VI (2005), pp. 25-27, fig. 4.

[2] Kaeser 2000, pp. 26-27.

[3] Kaeser 2000, pp. 18-21.

[4] M. Martin, in : SPM VI (2005), pp. 13-14.

[5] Périn 1980, 3-8 ; Les Francs, Cat. expo. Paris 1997, pp. 64-67, n° 146.

Ursins[6]. En 1608, un chirurgien d'origine allemande, Fabrice de Hilden, dit Guillaume Fabri, peut ainsi voir des restes d'architecture et des sépultures, dans lesquelles ont été recueillies des armes et une pièce damasquinée. Ces vestiges documentés sont cependant attribués à l'époque romaine.

La connaissance des vestiges et de leur chronologie s'affine au cours du XVIII[e] s. Les recherches concernent avant tout les sites antiques les plus prestigieux, dans le canton de Vaud en l'occurrence Avenches[7]. Cette période correspond cependant à la prise de conscience, chez les érudits, que les vestiges matériels peuvent apporter des éléments nouveaux à la connaissance du passé, et éventuellement combler les lacunes des textes. En corollaire apparaissent les premières préoccupations pour la sauvegarde de ces témoignages; on peut relever l'intérêt nouveau porté aux monuments médiévaux, notamment aux églises[8].

2.1.2. Le XIX[e] s.: une archéologie balbutiante

Le XIX[e] s. est marqué par une évolution rapide de la connaissance du passé. On peut relever en premier lieu la volonté de rendre accessible au public les objets et les pièces conservées dans les cabinets privés. Le Musée cantonal de Lausanne est fondé en 1818, après celui d'Yverdon, constitué sur la base des collections léguées par Elie Bertrand en 1764 et qui accueillera par la suite aussi les objets archéologiques[9].

En 1824 paraît le *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud* de Louis Levade. Les grands traits de l'histoire Suisse sont présentés dans l'article « Helvétie », essentiellement sur la base des textes. Pour la période qui nous concerne, les Helvétiens sont opposés aux Germains qui, à la décadence de l'Empire romain, conquirent la partie germanophone de la Suisse actuelle, alors que la partie francophone fut occupée par les Bourguignons, réunis par la suite au royaume franc. D'un point de vue historique, il n'y a rien entre les destructions causées par les Huns, Vandales, Sarrazins et autres Goths...et le royaume de Bourgogne en 888[10]. Si ces mêmes peuples sont responsables de la destruction de la ville de Vevey, cela n'empêche pas Louis Levade de signaler des découvertes de monnaies de Pépin, de Charlemagne et de Louis le Pieux au-dessus de l'Eglise Sainte-Claire[11]. L'érudit relate ainsi d'un côté des événements historiques, de l'autre des découvertes effectuées dans le sol, sans tenter d'établir de liens entre eux. La conception du passé est la même dans les travaux du doyen Bridel: si sa vision de l'histoire de la période burgonde est plus positive que celle de Louis Levade, seules les découvertes antiques – en particulier les inscriptions – sont mentionnées[12].

Cette conception paraît symptomatique de la période qui précède la mise en place des fondements de l'archéologie dans le courant de la 1[ère] moitié du XIX[e] s.: l'histoire générale repose en grande partie sur la vision biblique – *L'origine des espèces* de Darwin ne paraît qu'en 1859 – et les témoignages matériels du passé ne sont pas différenciés sur le plan chronologique[13].

Mais l'approche de l'archéologie, et en particulier de celle du haut Moyen Age, change radicalement avec les travaux de Frédéric Louis Troyon (1815-1866)[14]. En 1838, ce jeune étudiant en théologie observe une première tombe découverte lors de travaux agricoles sur la propriété familiale de Bel-Air, près de Cheseaux, un peu au nord de Lausanne. Il entreprend de fouiller plusieurs secteurs de cette nécropole, dont il effectue une documentation exemplaire: il réalise le plan des sépultures dégagées, qu'il numérote, et prélève le mobilier en respectant

[6] Kaeser 2000, p. 28. Sur Fabrice de Hilden (1560-1634), cf. Olivier 1935.

[7] Kaeser 2000, pp. 30-34.

[8] Sennhauser 1999.

[9] Kaeser 2000, p. 179.

[10] Levade 1824, pp. 146-147.

[11] Levade 1824, p. 332. Cf. aussi chap. Environnement archéologique.

[12] Ph. Bridel, Essai statistique sur le canton de Vaud. Zürich, 1818 (réimp. Genève, 1978); idem, Coup-d'œil historique et statistique sur le canton de Vaud. Lausanne, 1816.

[13] Kaenel 1990, p. 13.

[14] Kaeser 2000, pp. 44-46 et 50-60; Leitz 2002, pp. 13-74: M. Martin, in: SPM VI (2005), p. 14 et encadré p. 16.

les inventaires de chaque tombe. Les objets sont dessinés et aquarellés pièce par pièce dans ses albums personnels, dans lesquels il illustre également des découvertes d'autres sites et des objets observés au cours de ses nombreux voyages en Europe[15].

La *Description des tombeaux de Bel-Air*, parue à Lausanne en 1841, constitue la première publication scientifique d'une fouille archéologique en Suisse occidentale[16]. Comme l'a montré l'étude biographique de Werner Leitz, la première interprétation que donna Frédéric Troyon de ses découvertes attribuait les tombeaux à la période qui suit l'Empire romain, c'est-à-dire à la période durant laquelle les Burgondes occupaient la région[17]. Mais cette idée est émise en plein contexte de la lutte entre « celtomanes » et « germanomanes » [18]: sous l'influence de Ferdinand Keller, de la Société des Antiquaires de Zurich, et de Louis Vuillemin, président de la Société d'histoire de la Suisse romande, c'est l'interprétation celtomane qui est retenue dans la publication de 1841. Les vestiges sont donc attribués aux Helvètes. Frédéric Troyon reviendra plus tard à une datation au haut Moyen Age, au cours de ses voyages d'étude en Europe et après sa découverte de deniers de Charlemagne dans une tombe de Bel-Air, en 1843. Dans un article paru en 1846, F. Troyon développe l'idée que les Burgondes, comme les Francs et les Alamans, n'ont pas apporté avec eux « les pièces qui les caractérisent », mais les ont produites seulement plus tard, après leur installation définitive dans « les contrées qu'ils choisirent », où ils subirent l'influence de la « civilisation du midi »[19]. Si elle paraît aller de soi aujourd'hui, cette idée d'un processus d'acculturation des Burgondes ne fut pourtant pas reprise sérieusement avant les années 1960-1970, au profit de l'attribution ethnique des vestiges en fonction de leur situation géographique, dans l'un ou l'autre des royaumes barbares connus par les sources historiques (cf. ci-dessous).

De 1843 à 1846, Frédéric Troyon entreprend des voyages dans toute l'Europe qui le mènent notamment au Danemark[20]. Les savants scandinaves, en particulier Christian Jürgensen Thomsen, conservateur du musée de Copenhague, lui apprennent la division de la préhistoire en trois Ages (Ages de la Pierre, du Bronze et du Fer). Ils lui enseignent aussi des méthodes de classement des objets par fonctions et par familles, dans le but d'établir un ordre chronologique: il assiste au début des classements typologiques. L'attrait des contextes funéraires, fournisseurs d'ensembles clos, est particulièrement important pour la constitution de ces premières chrono-typologies.

Les travaux de Troyon sont innovateurs pour d'autres aspects de l'archéologie. Dès 1841, il constitue les bases d'une première carte archéologique du canton de Vaud en recueillant des informations de manière systématique par l'intermédiaire d'un questionnaire adressé aux préfets, syndics et pasteurs des communes vaudoises[21]. On dispose ainsi d'un premier recensement des sites archéologiques, parmi lesquels on peut repérer une partie des tombes du haut Moyen Age, et qui servira de base à la *Carte archéologique du canton de Vaud* publiée par Gustave de Bonstetten en 1874.

Frédéric Troyon n'est pas le seul pionnier de l'archéologie vaudoise: dès 1854, lors de la construction de la voie de chemin de fer Bussigny-Yverdon, Louis Rochat fouille des secteurs de la ville romaine. Il publie ses *Recherches sur les Antiquités d'Yverdon* en 1862, dans la série de cahiers édités par la Société des Antiquaires de Zurich[22]. Il reconnaît l'emplacement du *castrum* et situe les différents vestiges observés sur un plan général de la ville et de ses environs. Il sépare les vestiges entre les Antiquités romaines et les Antiquités des premiers siècles du Moyen Age; les tombes mises au jour au Pré de la Cure et aux Jordils sont attribuées à cette dernière période, reconnue comme celle de l'établissement des Burgondes puis de la prise en main par les Francs.

[15] Cf. les Albums Troyon, conservés au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne; Kaeser 2000, fig. 28-29, 32-34.

[16] Troyon 1841.

[17] Leitz 2002, pp. 15-26.

[18] Sur la violence de cette querelle au niveau européen, cf. Kaenel 1990, p. 14.

[19] Troyon 1846; cf. Martin in: SPM VI (2005), pp. 16-17 et encadré p. 16.

[20] Kaeser 2000, pp. 45-49, 50-55; Leitz 2002, pp. 26-38.

[21] Kaeser 2000, p. 133, fig. 93 et 94.

[22] Rochat 1862. Sur les travaux de Louis Rochat à Yverdon, cf. aussi Steiner/Menna *et al.* 2000, I, pp. 41-43; II, Annexe 3.

Ces sépultures sont comparées aux découvertes de Frédéric Troyon à Bel-Air, mais aussi plus largement à celles d'Hippolyte-Jean Gosse à Genève et en Savoie, de Ferdinand Keller à Zurich, de Henri Baudot dans la région de Dijon et même à celles de l'abbé Cochet en Normandie[23]. A l'exception de quelques inventaires décrits séparément avec leur mobilier, Louis Rochat ne donne malheureusement guère de détails, et les tombes ne sont pas reportées sur un plan. Aucune documentation comparable à celle établie par Frédéric Troyon n'est en tout cas conservée. Le texte de Louis Rochat montre que, dès la 2e moitié du XIXe s., les tombes et le mobilier du type de ceux de Bel-Air sont datés de la bonne période – entre les Ve et IXe s. de notre ère – et sont clairement attribués aux «populations qui occupèrent notre pays après la chute de l'Empire romain».

Si les chercheurs vaudois ont publié leurs découvertes de manière particulièrement précoce et détaillée, des travaux prenant en compte aussi les vestiges «post-romains» sont attestés ailleurs en Suisse occidentale. On peut citer notamment les nombreuses informations recueillies par Hippolyte-Jean Gosse dans le canton de Genève et en Savoie – notamment sur la grande nécropole de La Roche-sur-Foron – publiées en 1841 et 1855[24]. A la même époque, le Genevois Jean-Daniel Blavignac effectue les premières fouilles sous la cathédrale Saint-Pierre[25].

On peut signaler aussi la réalisation de la *Carte archéologique du canton de Berne* (incluant l'actuel canton du Jura) publiée en 1876[26], et de celle du canton de Fribourg en 1878[27]. Cette dernière situe géographiquement les vestiges de l'Age «post-romain» (ou «Age burgonde et alémanique»), sans toutefois les répertorier de manière systématique dans la liste des sites. Ils sont répartis en deux grands groupes: les sépultures et les «retranchements et lieux fortifiés d'époque incertaine», qui, d'après leur description, semblent être plutôt des vestiges médiévaux. De manière laconique, l'auteur mentionne la fréquence des tombes mises au jour dans des ruines romaines (Riaz – Tronche-Bélon et Attalens notamment), et distingue des «squelettes en terre libre ou entourés de dalles formant sarcophage». Une carte archéologique du Valais, établie par le chanoine Emmanuel Giroud, existait déjà en 1865, mais elle ne fut jamais publiée[28]. Dans le Jura, il faut signaler l'importante découverte de la nécropole de Bassecourt, Saint-Hubert, fouillée dès 1875[29].

En dépit des progrès réalisés dans la reconnaissance et la documentation des tombes du haut Moyen Age et de leur mobilier, de nombreuses nécropoles sont détruites au cours du XIXe s. et jusqu'au milieu du XXe, sans qu'aucune documentation ne soit établie: au mieux, le mobilier a été recueilli, comme à Sévery et Lavigny (VD), ou encore à Bevaix et Neuchâtel-Serrières (NE)[30]. La plupart des nécropoles répertoriées par Pierre Bouffard en 1945 sont connues depuis le XIXe s.[31]

Dans les dernières décennies du XIXe s., on observe un fléchissement de la recherche archéologique, perceptible surtout dans l'approche de la préhistoire: il correspond à la disparition d'une génération de pionniers tels que Frédéric Troyon (en 1866) et Ferdinand Keller (en 1881), mais aussi à une sorte d'épuisement de la discipline, enfermée dans des schémas d'interprétation rigides[32]. En revanche, on observe une progression dans la volonté de protection des monuments et des sites. Cet intérêt aboutit à la promulgation de la loi vaudoise sur la *Conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique* de 1898, première loi cantonale en la matière, qui inspirera par la suite d'autres lois cantonales, ainsi que la loi fédérale, entrée en vigueur en 1912. Cette mesure législative ordonnait la création d'un poste d'archéologue cantonal, assisté par une commission d'experts[33]. On peut relever encore à cette période la création du Musée national Suisse, inauguré à Zurich

[23] Rochat 1862, p. 88.

[24] Gosse 1841; 1855.

[25] Sennhauser 1999, p. 6.

[26] Schifferdecker 1997, p. 10: la carte fut réalisée par A. Quiquerez, J. Uhlmann et G. de Bonstetten.

[27] de Bonstetten 1878, p. 22, avec carte.

[28] Mentionnée dans *Vallis Poenina*, Cat. expo. 1998, p. 11.

[29] Demarez 2001, pp. 70-71.

[30] Graenert 2003, pp. 70 et 72-73.

[31] Bouffard 1945, pp. 14 et 87-115.

[32] Kaeser 2000, pp. 90-93.

[33] Kaeser 2000, pp. 98-100.

en 1898[34]. Le noyau de la collection est constitué par des objets «lacustres» (cf. ci-dessous), récoltés sur les rives des Trois Lacs par le médecin neuvevillois Victor Gross. Des pièces importantes du haut Moyen Age, issues des fouilles menées par le musée (à Kaiseraugst par exemple) ou achetées (notamment les objets de la nécropole de Oberbuchsiten) y sont aussi déposés dans les années qui suivent[35].

2.1.3. La première moitié du XX[e] s.et les invasions barbares

Le tournant du siècle est marqué dans le canton de Vaud par un autre archéologue de grande réputation, Albert Naef[36]. Chargé dès 1894 du recensement des richesses archéologiques, architecturales et artistiques du canton de Vaud, il est à l'origine de la Loi de 1898 déjà évoquée. A la vision romantique des monuments historiques du début du XIX[e] s. avaient succédé, dans la 2[e] moitié du siècle, des études plus scientifiques et les premiers essais de synthèse[37]. Avec la nouvelle loi, l'archéologue cantonal dispose de moyens financiers et techniques pour aborder, avec beaucoup de rigueur, une multitude de chantiers de restauration. Si ses réalisations ne furent pas toujours à la hauteur de ses ambitions, on lui doit d'avoir contribué à réévaluer et à recenser les monuments médiévaux, sur lesquels il laisse une documentation minutieuse. Une grande partie des églises attribuées aujourd'hui au haut Moyen Age ont été mises au jours lors de ses travaux.

On peut inscrire dans le même courant les travaux de Louis Blondel, premier archéologue cantonal genevois de 1920 à 1963, qui oeuvra en même temps comme historien des monuments. Outre les nombreux travaux réalisés à Genève même, on peut mentionner notamment ses recherches sur l'abbaye de Saint-Maurice et sur la cathédrale de Lausanne.

Pour le haut Moyen Age proprement dit, le début du XX[e] s. voit des découvertes et des études importantes. Les fouilles du cimetière de Premploz à Conthey (VS), menées selon des critères rigoureux par David Viollier (avec plan et inventaire des objets tombe par tombe), sont publiées dès 1908 : datées des VIII[e]-IX[e] s., les sépultures sont malgré cela attribuées aux Burgondes[38]. La nécropole de Saint-Sulpice est explorée et documentée de façon minutieuse entre 1910 et 1911 par – entre autres – Fernand Blanc et Frédéric Tauxe, assistants de l'archéologue cantonal, puis par Julien Gruaz, assistant au Service du Musée historique[39]. D'emblée datées du haut Moyen Age et publiées dans la Revue Charlemagne créée la même année par Marius Besson, ces sépultures ont entraîné la découverte de mobiliers aujourd'hui véritablement attribués aux Burgondes.

La parution de l'ouvrage de Marius Besson en 1909 constitue une première synthèse des vestiges connus du haut Moyen Age, qui offre un vaste panorama des sites et des objets, des plus simples aux plus prestigieux, incluant des œuvres sculptées, des manuscrits et des monnaies, mis au jour dans les limites de l'ancien diocèse de Lausanne – c'est-à-dire les actuels cantons de Fribourg et Neuchâtel, presque tout le canton de Vaud ainsi qu'une partie de ceux de Berne et de Soleure[40]. Contrairement à d'autres chercheurs, il renonce à attribuer ces pièces à un peuple plutôt qu'à un autre, regroupant le tout sous le terme d'«art barbare», en relevant notamment les problèmes chronologiques liés à ce type d'attribution. Il y a peu de place en revanche pour les descendants des Gallo-Romains.

Les années d'entre-deux-guerres sont peu favorables aux nouveaux projets, en particulier pour l'archéologie[41]. En revanche, on peut souligner la parution de deux ouvrages de recensement, basés sur des travaux antérieurs, mais nettement élargis et augmentés sur des bases plus scientifiques. Le premier est la nouvelle version du *Dictionnaire historique,*

[34] Flutsch 1998. Cf. aussi Kaeser 2000, p. 116.

[35] Martin 1991. pp. 1-6; Motschi 2007, pp. 22-24.

[36] Kaeser 2000, pp. 101-107. Sur l'activité de Naef, cf. en détail Bertholet *et al.* (dir.) 1998.

[37] Sennhauser 1999; H.-R. Meier, in : SPM VI, 2005, pp. 25-26.

[38] Viollier 1908, pp. 276-286, en particulier p. 286.

[39] Marti 1990, pp. 13-14.

[40] Besson 1909; sur les problèmes d'attributions, cf. Appendice, pp. 150-151.

[41] Kaeser 2000, pp. 108-110.

géographique et statistique du canton de Vaud, dirigée par Eugène Mottaz, et dont les deux volumes parurent successivement en 1914 et 1921[42]. Les notices sont enrichies de renseignements archéologiques précieux, les dossiers du service des Monuments historiques ayant pu être consultés à cette occasion. On y trouve également des notices historiques sur différents thèmes, par exemple sur les Burgondes et les Francs, ou encore sur l'établissement du christianisme – cette dernière d'ailleurs rédigée par Marius Besson.

Le second ouvrage, paru en 1927, est la *Carte archéologique du canton de Vaud* de David Viollier, qui, contrairement à la carte de 1874, répertorie séparément les premiers siècles du Moyen Age, jusqu'à Charlemagne. Il inclut un chapitre résumant l'histoire de cette période et décrivant de manière schématique les destructions des villes romaines d'Augst et d'Avenches, l'invasion des Alamans jusqu'à l'Aar dès le Ve s. et l'installation des Burgondes d'abord en Savoie, puis jusque sur la rive opposée de l'Aar[43]. Tous les témoignages du haut Moyen Age sont attribués aux Burgondes. Au-delà de cette vision caricaturale, Viollier relève que sur 218 communes qui ont livré des restes d'habitat romain, 97 ont aussi révélé des tombes dites burgondes, constat dont il déduit que les nouveaux arrivants se sont réellement établis « chez les habitants du pays », conformément à ce qui est dit dans les textes. Si cette interprétation est aujourd'hui nuancée, on peut voir dans cette approche une première tentative d'appréhender les questions liées au peuplement de la région au travers des vestiges archéologiques. Son inventaire ne prend en revanche pas en compte ni les églises, ni les objets « chrétiens », difficiles à dater et qui relèvent plutôt de l'histoire du Moyen Age.

La montée des nationalismes et la question burgonde

La volonté d'attribuer les vestiges non seulement à une période donnée, mais aussi à un peuple, que ce soit les Helvètes ou les Burgondes, est présente dès le XIXe s., comme en témoignent les écrits de Frédéric Troyon (cf. ci-dessus). Dans les pays européens se développe l'idée que les états modernes sont les héritiers des anciens peuples : les Germains, dont les valeurs sont incarnées successivement par Herrmann puis Widukind, sont ainsi les ancêtres des Allemands ; les Gaulois de Vercingétorix ceux des Français[44]. Si le baptême de Clovis représente aujourd'hui la naissance de la France, les Francs ont eu un statut ambigu dans l'historiographie, selon que l'on se place du côté allemand ou français. Napoléon Ier s'est positionné comme l'héritier de Clovis, mais c'est Vercingétorix qui jouera le rôle de héros sous Napoléon III et par la suite. L'archéologie en général, celle de la période mérovingienne en particulier, furent ainsi d'emblée marquées par des revendications nationalistes, avec les dérives d'interprétation qu'elles ont entraînées[45].

En Suisse, on ne peut évidemment pas avoir recours à l'un des peuples du haut Moyen Age comme ancêtre unique[46]. Les bustes figurant un Alaman, un Burgonde et un Lombard, qui surmontent chacun une fenêtre de la salle du Conseil des Etats du Palais Fédéral, construit vers 1900, symbolisent avant tout les trois langues nationales, et non des héros fondateurs. Ce sont d'abord les Helvètes, puis, à partir de la 2e moitié du XIXe s., également les Lacustres qui incarnent ce rôle d'ancêtres nationaux (cf. plus haut) ; le mythe est encore bien vivace dans les années 1930 et jusqu'après la guerre[47].

Les descriptions et les images données des Alamans dans les livres d'histoire suisse se modifient au cours du temps[48]. Au XIXe s., ils passent pour les destructeurs de la civilisation celte et romaine dans la partie nord-est de la Suisse. Vers 1900 se forge l'image du paysan-guerrier, incarnant les valeurs conservatrices des campagnes : les Alamans en sont les ancêtres. Durant la Seconde Guerre Mondiale, ils

[42] Mottaz 1914-1921.

[43] Viollier 1927, en particulier pp. 22-26.

[44] L. Mark, Eine Geschichte – Zwei Geschichten. In : Die Franken, Cat. expo. 1996, pp. 3-9.

[45] Kaeser 2000, pp. 111-112 ; E. Lorans in : Crubézy *et al.* 2000, p. 155. Sur ce thème cf. aussi désormais Legendre, J.-P., Olivier, L. et Schnitzler, B. (dir.), L'archéologie nazie en Europe de l'Ouest. Actes de la table ronde internationale « Blut und Boden », Lyon, 8-9 septembre 2004. Gollion, 2007.

[46] Favrod 2002, p. 9 ; M. Martin in : SPM VI, encadré p. 18 et fig. 3.

[47] Cf. aussi Kaeser 2004.

[48] C. Schmid-Cadalbert, in : Die Alamannen, Cat. expo. 1997, pp. 41-44.

symboliseront l'indépendance et la force de résistance de la Suisse. Le dialecte suisse allemand notamment constitue pour certains une forme de différenciation, de résistance face à l'Allemagne nazie.

Etablis sur l'autre rive de l'Aar, les Burgondes passent pour «(...) plus pacifiques et plus aptes à adopter la civilisation romaine que les Alamans »[49]. En 1938 paraît le livre de Hans Zeiss consacré aux découvertes funéraires faites dans l'ancien royaume burgonde du Rhône[50]. L'auteur y expose une première proposition de l'évolution typologique du mobilier, notamment des garnitures de ceintures. Les habitants de ce territoire, descendants des Gallo-Romains – les *Romani*, comme on les appelle dans les sources – réapparaissent timidement au travers de leur artisanat, Zeiss soulignant qu'il laisse de côté la question de l'attribution ethnique de ces productions, d'ailleurs en décalage du point de vue chronologique: le terme de burgonde doit s'entendre en référence à un territoire, et non à un peuple précis.

En 1945 paraît une synthèse de Pierre Bouffard sur les garnitures de ceinture burgondes, qualificatif que l'auteur utilise dans son sens ethnique: il rejette l'argument chronologique avancé par Zeiss, en affirmant que 443 et 534 sont des dates historiques, et non archéologiques[51]. En conclusion, il propose de considérer comme burgonde tout objet du haut Moyen Age découvert à l'intérieur des frontières de leur royaume, même postérieur à sa prise en main par les Francs: «Les éléments de la population restèrent les mêmes (...), seule l'administration changea»[52]. Deux ans plus tard, dans son article consacré à la céramique, il admet néanmoins qu'on ne peut pas parler de céramique burgonde, dans le sens d'une production propre à ce peuple, tout en signalant que certaines pièces sont caractéristiques de la région[53].

Dès 1945, Bouffard relève encore le peu d'informations disponibles sur les nécropoles, généralement fouillées de manière très partielle et peu documentées, quand elles ne sont pas connues uniquement par des trouvailles fortuites[54]. Dans une perspective assez moderne, il invite à la prudence sur la portée des interprétations fondées sur la base des répartitions de mobilier, dont la cartographie est largement tributaire de l'état des recherches, et appelle de ses vœux l'organisation de fouilles organisées «...avec toute la précision et la minutie des méthodes modernes».

Comme celles de Pierre Bouffard, la publication de Otto Tschumi en 1945 se veut avant tout une contribution à l'établissement de chronologies valables pour la période du haut Moyen Age[55]. Elle met à disposition des chercheurs un abondant mobilier conservé au Musée historique de Berne, dont une part non négligeable provient de nécropoles des cantons romands (Jura, Vaud, Valais). Beaucoup de ces pièces n'ont pas fait l'objet d'autres publications depuis. Comme l'indique le titre choisi – *Burgunden, Alamannen und Langobarden in der Schweiz* – les conclusions tirées de son étude, portant notamment sur les frontières entre les différents peuples établis en Suisse, déduites de la répartition de différents types de mobilier, sont symptomatiques de son époque et encore largement appuyées sur les sources historiques.

Il faut mentionner encore dans ce contexte la parution de la thèse de l'anthropologue genevois Marc-Rodolphe Sauter, intitulée *Contribution à l'étude anthropologique des populations du haut Moyen Age dans le bassin du Léman et le Jura. Le problème des Burgondes*[56]. Reprenant la question en mettant en parallèle les écrits des historiens et ceux des archéologues, il adopte une approche très prudente. Il relève d'emblée que les Burgondes se sont mélangés à d'autres peuples bien avant leur arrivée dans la région lémanique. Ils se sont ensuite mêlés aux habitants gallo-romains, population que, contrairement aux archéologues, M.-R. Sauter prend en compte

[49] Viollier 1927, p. 25. A notre connaissance, une recherche approfondie de l'image donnée des Burgondes dans la littérature historique, notamment dans les manuels scolaires, reste à faire.

[50] Zeiss 1938, en particulier p. 64; M. Martin, in: SPM VI (2005), pp. 18-19.

[51] Bouffard 1945, en particulier pp. 11-17.

[52] Bouffard 1945, p. 86.

[53] Bouffard 1947, p. 142.

[54] Bouffard 1945, p. 13.

[55] Tschumi 1945; cet ouvrage reprend et synthétise une série d'articles parus entre 1939 et 1944 dans le Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums in Bern.

[56] Sauter 1941, en particulier pp. 1-12.

comme une composante de son étude. La population qui en résulte prend, selon lui, le nom de la minorité, idée reprise de Ferdinand Lot, qu'il cite : les Burgondes sont en fait « (...) des Gallo-Romains qui se parent de ce nom pour s'opposer aux Francs et aux Romains (...) et aux Aquitains »[57]. M.-R. Sauter évoque ainsi la fusion de ces deux groupes humains pour former une unité politique et culturelle, idée qui domine la recherche actuelle, tant en archéologie qu'en histoire[58]. Il précise encore que, en raison du peu de mobilier mis au jour dans les tombes, on ne peut attendre de l'archéologie qu'elle fournisse des informations sur la nationalité. Evoquant les possibles processus d'acculturation, il retient le terme de burgonde dans son sens territorial, et non ethnique.

Il ressort de ce bref survol de la littérature archéologique de l'époque en Suisse occidentale l'impression que les synthèses adoptent une approche prudente, scientifique, concentrée sur les typologies et la chronologie ; elles paraissent moins marquées par le nationalisme ambiant que l'archéologie d'autres périodes ou que les écrits contemporains dans d'autres pays européens[59]. Une recherche approfondie sur l'historiographie de cette période dans notre région reste cependant à faire.

2.1.4. De l'après-guerre à nos jours : vers une archéologie professionnelle

Jusque vers la fin des années 1960, l'archéologie vaudoise marque le pas : elle manque de moyens, financiers, mais aussi de personnel formé, et a principalement recours à des bénévoles pour faire face au nombre croissant des interventions archéologiques, rendues nécessaires par l'extension rapide des nouvelles constructions[60]. Pour le haut Moyen Age, il faut signaler durant cette période la fouille de l'importante nécropole de Saint-Prex « Sur le Vieux Moulin » (1951-1952). Connue par des découvertes plus anciennes, effectuées au gré de l'exploitation de la gravière, celle-ci est en lien étroit avec l'église, dont le développement architectural, à partir d'un mausolée du IV^e^ s., a pu être retracé[61]. La nécropole n'a pas encore bénéficié d'une étude approfondie : seule une notice de Laurent Auberson, parue avec un plan dans l'ouvrage consacré à l'église, présente les principales caractéristiques de cet ensemble[62]. Les 274 tombes explorées, dont les inventaires sont répertoriés séparément, ont livré un mobilier exceptionnel, publié très partiellement juste après les fouilles, puis repris régulièrement dans divers ouvrages[63].

Les études de Rudolf Moosbrugger-Leu, consacrées essentiellement au matériel archéologique, poursuivent encore dans la ligne d'attribuer à chaque peuple – en incluant pour la première fois les *Romani* – un mobilier particulier, et à partir de là, de définir son territoire[64]. Suivant une tout autre optique, les travaux de Max Martin porteront quant à eux d'emblée sur le thème de la continuité du peuplement gallo-romain, en particulier du maintien d'une population romane dans la région de Kaiseraugst[65]. Par l'examen minutieux des pratiques funéraires liées au dépôt de mobilier dans les tombes (quantité et qualité des objets, emplacements dans les tombes, etc.), M. Martin met en évidence des différences régionales, que l'on peut interpréter aussi en dehors de la question ethnique. Cette approche permet une meilleure connaissance des coutumes, et par là de la société du haut Moyen Age, alors même que la culture matérielle tend à s'uniformiser[66].

La situation de l'archéologie vaudoise s'est nettement améliorée après l'adoption de la nouvelle *Loi sur la Protection de la nature, des monuments et des sites* de 1969 et la création, deux ans plus tard, de la Section des Monuments historiques et archéo-

[57] Sauter 1941, pp. 7-8 et 120-121. Cf. F. Lot, *La fin du monde antique et le début du Moye Age*. L'Evolution de l'Humanité XXXI, P, 1927, pp. 418-419.

[58] Cf. par ex. Favrod 2002b, pp. 131-137 ; pour l'archéologie, cf. ci-dessous.

[59] M. Martin in : SPM VI (2005), p. 18, fig. 3.

[60] Kaeser 2000, pp. 125-127.

[61] Eggenberger *et al.* 1992.

[62] L. Auberson, in : Eggenberger *et al.* 1992, pp. 222-228.

[63] Cf. en dernier lieu Escher 2005.

[64] Moosbrugger-Leu 1967 ; 1971.

[65] R. Marti, R. Windler in : Windler/Fuchs (éd.) 2002, pp. 11-12. Pour la Suisse occidentale, cf. plus particulièrement Martin 1971 ; 1986c ; 1991 ; 1995.

[66] M. Martin in : SPM VI (2005), pp. 22-23.

logie de l'Etat de Vaud. Les découvertes de nécropoles se sont enchaînées dès cette date[67]. Il s'agit le plus souvent d'interventions relativement limitées, comme à Dully, à Nyon (nécropole de Clémenty), ou encore à Genolier. Deux d'entre elles ont bénéficié de fouilles plus étendues: Yverdon et La Tour-de-Peilz. A l'exception d'Yverdon, la plupart de ces interventions n'ont pas encore fait l'objet de publications; plusieurs mémoires de licence ont toutefois permis d'en aborder l'étude[68].

Dès 1961, la Confédération s'était engagée à financer les fouilles occasionnées par la construction du réseau autoroutier[69]. Partout en Suisse, celle-ci s'est accompagnée d'un nombre important de chantiers archéologiques permettant d'explorer des sites de toutes époques sur de vastes surfaces. Gérés par les cantons, ces travaux ont nécessité la création ou la modernisation des Services cantonaux, ainsi que la professionnalisation des intervenants, à tous les échelons. Dans le canton de Fribourg, la fouille systématique des nécropoles de Riaz – Tronche-Bélon et de Vuippens – La Palaz, menée de 1974 à 1976, est par exemple liée à la construction de l'autoroute A12[70]. Les surfaces dégagées à l'occasion de travaux autoroutiers ont enfin permis la mise au jour d'habitats du haut Moyen Age, tels ceux de Pomy-Cuarny (VD) et Develier-Courtételle (JU)[71].

La fouille et la publication, en 1983, de la nécropole de Sézegnin par Béatrice Privati marquent un tournant dans la recherche sur les ensembles funéraires en Suisse occidentale[72]. Menée sur une grande surface et durant plusieurs années, la fouille a permis d'explorer la quasi totalité de la nécropole, permettant de renouveler la problématique, désormais centrée plutôt sur la définition de la typologie des tombes, la compréhension de l'organisation de l'espace funéraire et de son développement, plutôt que sur l'attribution ethnique des tombes – difficile, sinon impossible à résoudre en raison de la rareté du mobilier. L'étude anthropologique conduite par Christian Simon, du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, menée parallèlement et dont les résultats sont pris en compte dans l'analyse du site, permet d'élargir la discussion non seulement sur les pratiques funéraires, mais aussi sur le recrutement de la nécropole, et, en mettant en évidence des crânes déformés artificiellement, reprend la question ethnique à partir de bases scientifiques[73].

En 1983, l'année même de la publication de Sézegnin, paraît la thèse de Michel Colardelle, intitulée *Sépulture et traditions funéraires du V^e^ au XIII^e^ s. ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord*[74]. Cette vaste synthèse régionale avait pour intention de différencier les vestiges regroupés sous le terme de «tombes burgondes», en s'inspirant de la publication de Sylvain Gagnières sur les sépultures de la Basse vallée du Rhône. Elle comprend, outre la présentation monographique de cinq sites, un recensement le plus précis possible des découvertes antérieures, souvent anciennes, et des vestiges autres que les tombes (habitats gallo-romains, édifices religieux), permettant de réinsérer celles-ci dans leur contexte. L'ensemble se termine par une partie interprétative qui porte sur les liens entre nécropoles et édifices religieux, sur les aspects ethniques et culturels, sur la question du peuplement des campagnes, et surtout établit une première typologie des tombes, mise en parallèle avec celle de Sézegnin. Cette typologie, récemment complétée et affinée à l'occasion de la parution des actes du colloque *Archéologie du cimetière chrétien*[75], constitue un outil très précieux à l'étude des tombes de Suisse occidentale.

Ces deux ouvrages sont assez emblématiques des publications parues dans la région par la suite, comprenant d'une part des études monographiques portant sur des ensembles funéraires plus ou moins vastes – par exemple Saint-Sulpice, Yverdon – Pré de la Cure et Lausanne – Bel-Air – d'autre part des

[67] Weidmann 1995; Steiner 1995.

[68] Menna 1993; Moret 1993; Steiner 1993.

[69] Cf. Archéologie Suisse 21, 1998-2, pp. 80-93; Kaeser 2000, pp. 128-131; Kaenel, G., Autoroutes et archéologie. Revue du Nord 84, 2002, pp. 33-41.

[70] Riaz: Graenert 2002; Vuippens: Schwab *et al.* 1997.

[71] Develier-Courtételle: Federici-Schenardi/Fellner 2004; Marti *et al.* 2006; Eschenlohr *et al.* 2007. Pomy-Cuarny: Nuoffer/Menna 2001.

[72] Privati 1983.

[73] Simon 1982.

[74] Colardelle 1983, en particulier pp. 7-8.

[75] Colardelle *et al.* 1996.



Fig. 1. *Vue générale d'un secteur en cours de fouille en 1989. Photo : MHAVD.*

études replaçant les nécropoles dans des contextes plus larges – on peut citer notamment les recherches autour du site d'Erlach, le répertoire des sites de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age du canton de Vaud et la synthèse de Reto Marti sur le nord-ouest de la Suisse[76].

Parallèlement à celle des nécropoles se développe, à partir des années 1950-1960, la recherche sur les églises[77]. Les nouvelles méthodes, mises au point après la guerre, et reprises notamment par Hans-Rudolf Sennhauser, visent à combiner l'histoire des monuments, l'étude du bâti et l'exploration en sous-sol. Cette recherche est particulièrement dynamique à Genève, grâce à l'activité de Charles Bonnet et de ses collaborateurs. Leurs méthodes seront suivies non seulement en Suisse romande, mais aussi ailleurs en Europe, en France et en Italie notamment.

Il faut relever les progrès accomplis récemment dans la recherche historique, en particulier grâce aux travaux de Justin Favrod[78]. De nombreuses sources (Lettres d'Avit de Vienne, Loi des Burgondes) concernant la région, difficiles d'accès aux archéologues, ont été récemment publiées et traduites : elles ouvrent un vaste champ d'étude qui reste à exploiter[79]. Exception faite de la période du royaume burgonde, l'histoire de la Suisse occidentale aux époques mérovingiennes et carolingiennes nécessite d'être reprise sur la base d'une relecture moderne des sources : rien de tel n'a été entrepris depuis l'ouvrage de Paul-Edmond Martin paru en 1910 (cf. ci-dessous, chap. 3.3).

Il faut noter enfin l'apport, en particulier ces 20 dernières années, des sciences dites annexes dans l'approche de l'archéologie du haut Moyen Age en général, des ensembles funéraires en particulier. La collaboration avec le Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève a été

[76] Cf. dans l'ordre Marti 1990 ; Steiner/Menna *et al.* 2000 ; Leitz 2002 ; Marti *et al.* (dir.) 1992 ; Auberson 1987 ; Marti 2000.

[77] Sennhauser 1999 ; Bonnet 1999 ; H.-R. Meier in : SPM VI (2005), pp. 26-27.

[78] Favrod 1997 et 2002a et b.

[79] Favrod (éd.) 1991 ; Plessier 2000 ; Schanzer/Wood 2002. Cf. aussi M. Fuchs in : Windler/Fuchs (éd.) 2002, pp. 157-162.

constante pour les fouilles de nécropoles vaudoises. Elle fut particulièrement fructueuse lors de l'étude de la nécropole du Pré de la Cure à Yverdon, menée par Geneviève Perréard Lopreno, qui est aussi l'auteur d'une recherche sur l'ensemble des nécropoles du haut Moyen Age de Suisse occidentale[80]. L'étude de Suzanne Eades sur les squelettes de Sion – Sous-le-Scex est essentielle à la compréhension du recrutement du cimetière lié à cette église funéraire.

L'utilisation du carbone 14 et de la dendrochronologie, loin d'être encore systématique, a d'ores et déjà amené des éléments de datation absolue essentiels pour cette période, avec parfois de belles surprises. De manière plus ponctuelle, les sciences naturelles (paléobotanique, paléozoologie, palynologie etc.) révèlent des aspects inconnus des pratiques funéraires[81].
Ces multiples travaux ont été présentés lors de colloques, rapprochés dans le temps – pas moins de quatre en 15 ans – qui abordent des thèmes parfois proches, parfois complémentaires, et qui furent tous rapidement publiés[82]. La parution, en 2005, du sixième volume de la série *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Age (SPM VI)*, consacré au haut Moyen Age, a contribué à réunir ces données et en offre une première synthèse. On observe ainsi une amélioration spectaculaire des connaissances dans de nombreux domaines: typologies, chronologies, origine des mobiliers, avec une attention nouvelle portée à des catégories longtemps oubliées, comme la céramique, les textiles ou encore la production du fer. Ces ouvrages ont surtout permis une meilleure intégration des données issues des fouilles d'habitats et proposent des approches nouvelles des questions liées aux identités ethniques et culturelles.

Ces recherches sont encore toutes récentes et les nouvelles découvertes ne sont de loin pas toutes publiées: il est évidemment trop tôt pour en faire un bilan complet[83]. Elles font écho au développement général de l'archéologie médiévale, telle qu'on peut l'observer en France – et bien sûr toutes proportions gardées quand à l'échelle des territoires pris en compte[84]. Les analyses détaillées de sites, jointes à des visions plus larges établies grâce aux synthèses, montrent tout le parcours effectué depuis que, il y a un peu plus de 20 ans, le premier coup de truelle fut donné dans la nécropole du Clos d'Aubonne (fig. 1)...

2.2 Du site à ses occupants: les étapes de l'analyse

Comme le montre l'état de la recherche sur le haut Moyen Age en Suisse occidentale, l'archéologie funéraire constitue encore et toujours l'une des sources d'informations principales pour cette période, avec les édifices de culte: les habitats sont presque inconnus, en particulier dans la région lémanique. Or, les fouilles de nécropoles menées selon des méthodes modernes et sur une vaste échelle, avec un nombre important de tombes et d'individus, restent rares: La Tour-de-Peilz constitue un site clé à cet égard (cf. chap. 2.1.4). Son utilisation prolongée jusqu'à l'époque carolingienne en fait en outre un site de référence pour les espaces funéraires en contexte rural de la région lémanique. L'objectif principal de l'étude de la nécropole du Clos d'Aubonne vise ainsi à restituer son développement et l'évolution des pratiques funéraires, et à les confronter aux sites régionaux. Il était donc nécessaire d'établir de manière rigoureuse la chronologie du site. La possibilité d'utiliser, au moins partiellement, les données de l'anthropologie physique permet ensuite d'aborder les questions relatives à la représentation des différents groupes de la population – hommes, femmes et enfants – au traitement du corps et à la gestion de l'espace funéraire. La compréhension des pratiques habituelles au travers de cet ensemble met en évidence, par opposition, des éléments particuliers, qui se détachent sur la toile de fond générale. Ceux-ci peuvent ensuite être interrogés sous l'angle de leur signification en termes d'identités culturelles et sociales.

[80] G. Perréard Lopreno in: Steiner *et al.* 2000, 225-260; Perréard Lopreno *et al.* 1994.

[81] Cf. SPM VI (2005), pp. 27-29 et chap. 4 (Climat et environement).

[82] Gaillard de Sémainville (éd.) 1995; Windler/Fuchs (éd.) 2002; Collectif 2002; Passard *et al.* (éd.) 2003.

[83] M. Martin, in: SPM VI (2005), p. 21.

[84] Cf. *L'archéologie médiévale en France depuis 30 ans*. Dossiers d'Archéologie 314, juin 2006; cf. désormais Chapelot (dir.) 2010.

2.2.1 Etablissement de la chronologie

La compréhension du développement de la nécropole et de l'évolution des pratiques funéraires nécessite d'établir le plus précisément possible la chronologie des tombes. Comme pour la grande majorité – sinon la totalité – des nécropoles de Suisse occidentale, la rareté du mobilier, en particulier des inventaires rassemblant plusieurs objets, ne permet pas d'utiliser les méthodes habituellement employées pour la datation des nécropoles mérovingiennes, tant dans le nord de la France que dans les régions rhénanes[85]. A la suite des travaux de Kurt Böhner, celles-ci utilisent les variations des formes du mobilier et de la composition des dépôts funéraires pour définir des niveaux chronologiques relatifs. Ceux-ci sont ensuite comparés à une série d'inventaires datés grâce à des monnaies, parfois par des dates dendrochronologiques, qui, insérés dans les différents niveaux, permettent de définir des fourchettes de datation absolue. Les systèmes chronologiques obtenus pour certains sites importants ou pour des régions entières peuvent ensuite être confrontés entre eux. Dans les études qui rassemblent un grand nombre de sites funéraires, comme par exemple celle de Reto Marti sur le nord-ouest de la Suisse, les différents niveaux des inventaires sont confrontés à des systèmes extérieurs pour confirmer les dates obtenues[86]. La répartition des inventaires datés au sein des nécropoles, appelée aussi topochronologie, permet ensuite d'établir les phases de développement du site.

Dans le cas de la nécropole du Clos d'Aubonne, le recours à des datations radiocarbones des os n'était pas d'actualité au moment de la fouille. Mise à part la question des coûts des analyses, c'est avant tout le degré de précision de cette méthode qui pose problème dans le cas précis des nécropoles d'époque mérovingienne: les datations sont comprises dans un intervalle d'environ 100 à 200 ans pour une fiabilité de 68% (1 sigma), intervalle qui peut atteindre près de 300 ans pour une fiabilité de 95% (2 sigma)[87]. Dans l'état actuel des recherches, les typologies des structures et du mobilier funéraire fournissent généralement des fourchettes chronologiques plus restreintes, ou au moins équivalentes.

Pour établir la chronologie de la nécropole de La Tour-de-Peilz, nous avons eu recours en premier lieu à l'étude des modes d'aménagement des tombes, confrontés à des typologies régionales de mieux en mieux connues (cf. chap. 5)[88]. Les recoupements et recouvrements de tombes, assez nombreux dans la partie centrale du site, permettent dans un deuxième temps d'établir la chronologie relative des différentes catégories reconnues (cf. chap. 7).

Les méthodes aujourd'hui largement répandues de l'anthropologie de terrain, ou archéothanatologie[89], n'étaient pas encore appliquées dans le canton de Vaud lors des fouilles de 1988-1989 (cf. chap. 2.3.2). L'absence d'observations fines des connexions articulaires et de la position des os sur le terrain, ainsi que les difficultés rencontrées pour recueillir et surtout interpréter ces informations sur la base de la documentation graphique établie, ne permettent pas de définir de manière systématique les milieux de décomposition[90]. Il n'est donc pas possible d'utiliser de tels critères pour restituer des aménagements en matériaux périssables qui n'auraient laissé aucune trace sur le terrain, et partant de les insérer dans la typologie des tombes[91]. Les fosses qui ne présentent aucune trace d'un aménagement clairement identifiable ont été désignées par le terme de «fosses simples» sur le terrain. Par commodité autant que par souci d'homogénéité entre la documentation d'origine et la base de don-

[85] Cf. par exemple Böhner 1958; Ament 1977; Périn 1980; Legoux *et al.* 2004. Sur les problèmes de datation en général, cf. Delestre/Périn (dir.) 1998; pour le territoire suisse, Martin 1986a.

[86] Cf. Marti 2000, pp. 27-31.

[87] Stutz 1998, pp. 100-101 et 103; Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, p. 86, fig. 118. Pour un bilan actuel des datations C14 sur les os, cf. Actes du colloque: Radiocarbon and Archaeology – 5th International Symposium. Session 4: How good are C14 ages of bones? Problems and methods applied. Zürich, ETHZ, 26-28 mars 2008. Radiocarbon, No spécial, à paraître. Résumés disponibles: www.c14archaeology.ethz.ch. Merci à Andreas Motschi de nous avoir signalé ce colloque. Sur les datations C14, cf. encore Conlusions.

[88] Cf. principalement Colardelle 1983; Privati 1983; Steiner 1993; Colardelle *et al.* 1996; Steiner/Menna *et al.* 2000.

[89] Cf. en dernier lieu Duday 2005.

[90] Les nombreuses observations ostéologiques effectuées après l'intervention par Max Klausener, responsable des fouilles, sur la base des dessins et des photographies, figurent dans le catalogue.

[91] Cf. l'exemple d'Yverdon – Pré de la Cure: Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 69-70.

nées, nous avons conservé cette dénomination tout au long de l'étude, de préférence à celle de « tombes de type indéterminé », plus juste d'un strict point de vue typologique (cf. chap. 5.4)[92].

Parallèlement aux structures, nous avons étudié le mobilier des tombes dans l'optique d'obtenir des datations les plus précises possibles de chaque objet, et le cas échéant de chaque inventaire. Là encore, il faut le plus souvent recourir à des typologies extérieures. La recherche de parallèles pour nos pièces s'est cependant concentrée avant tout sur des sites de Suisse occidentale, de Franche-Comté, de plusieurs départements de Rhône-Alpes (Ain, Isère, Savoie et Haute-Savoie), ainsi que de la région bâloise[93]. L'avancée des recherches dans ce domaine entre le début et la fin de l'étude ont souvent permis d'affiner et/ou de conforter les datations obtenues, sans toutefois modifier fondamentalement la chronologie générale[94]. Il faut souligner l'apport des deniers carolingiens, découverts dans quatre sépultures, à l'établissement de la chronologie générale du site : ils sont les seuls témoins d'une utilisation de la nécropole encore à cette période. Leur association à d'autres objets dans deux tombes en font d'ailleurs des inventaires clos de référence, rarissimes pour cette époque.

L'étude du mobilier permet d'obtenir un classement chronologique des ensembles, mais aussi de manière plus générale de préciser l'origine des objets, régionale ou plus éloignée, ainsi que leur lien avec les défunts (sexe et âge des individus, modes de dépôt, etc.), source d'information essentielle pour restituer les pratiques funéraires et leur évolution. De manière générale, cette approche d' « antiquaire », pour utiliser un terme de la recherche allemande, est susceptible de contribuer à la connaissance de la culture matérielle de l'époque dans notre région, où les découvertes d'habitat sont encore (trop) rares (cf. chap. 2.1.4).

Les résultats de l'analyse des modes d'aménagement des tombes d'une part, du mobilier funéraire d'autre part, peuvent ensuite être confrontés, en insérant les inventaires fournissant des datations dans la chronologie relative des types de tombes. La corrélation de ces deux types d'indices, associée à leur répartition topographique, permet de définir des « phases » ou périodes d'utilisation de la nécropole, caractérisées par différents critères.

2.2.2 Une approche des pratiques funéraires

Une fois la chronologie établie, il devient possible d'appréhender les questions relatives aux pratiques funéraires et à leur évolution sur l'ensemble de la nécropole. Une catégorie importante de vestiges doit être prise en compte : le squelette lui-même. L'étude anthropologique menée par Christiane Kramar fournit les données indispensables à la compréhension de l'organisation de la nécropole et à l'étude des pratiques funéraires : le dénombrement des individus et leur détermination (attribution à une classe d'âge et détermination sexuelle des adultes). Sur la base de ces informations, on peut effectuer la répartition topographique des individus phase par phase, afin de déceler d'éventuels regroupements en fonction des classes d'âge et du sexe, et, le cas échéant, leur évolution.

La recherche récente en archéologie funéraire a remis le corps au centre de l'intérêt : c'est lui qui motive les différents gestes effectués entre le moment du décès et le dépôt dans la tombe, ce dernier aspect étant plus particulièrement perceptible au travers des découvertes archéologiques. Deux sortes de gestes peuvent être abordés par le biais de l'analyse des squelettes : les positions d'inhumation et les associations d'individus, révélées notamment par les tombes doubles, les tombes réutilisées ou encore les diverses manipulations d'ossements observées.

L'absence d'anthropologue en permanence sur le terrain ou d'une personne formée de manière adéquate a limité l'enregistrement systématique des différents groupes d'os repérés sur le terrain : squelettes en place, réductions internes ou externes, os en vrac...Si la qualité de ce type d'enregistrement s'améliore de façon très nette entre le début et la fin de la fouille, on ne connaît qu'exceptionnellement la composition de ces ensembles de manière détaillée, ce qui limite les possibilités d'interprétation des

[92] Cf. aussi Steiner 1993, p. 30; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 88.

[93] Cf. notamment Colardelle 1983; Privati 1983; Urlacher *et al.* 1998; Marti 2000; Steiner/Menna *et al.* 2000.

[94] Cf. Leitz 2002; Escher 2005; Kissling/Ulrich-Bochsler 2006; Motschi 2007.

tombes en terme de représentations des différents individus identifiés, et par conséquent des gestes funéraires liés aux réutilisations des tombes et aux associations d'individus[95]. Nous avons néanmoins accordé une grande attention à cet aspect des pratiques funéraires, la nécropole du Clos d'Aubonne offrant une série importante de cas, susceptibles d'illustrer une grande variété dans la manière de rapprocher ou d'associer des individus.

En Suisse, à la suite des travaux de Max Martin, la définition des coutumes liées au dépôt de mobilier prend une place importante dans la recherche sur les nécropoles du haut Moyen Age (cf. chap. 2.1.4). Cette approche a permis de mettre en évidence des variations importantes dans le nombre et les catégories d'objets déposés selon les régions et selon les périodes. L'étude de ces variations permet de mettre en évidence des phénomènes récurrents, comme l'augmentation du mobilier funéraire vers la fin du VI^e^ et dans le premier tiers du VII^e^ s., mais aussi des différences sensibles d'une partie à l'autre du Plateau suisse. Il paraît donc important de situer la nécropole de La Tour-de-Peilz dans ce contexte, en établissant son profil propre et son évolution, et en le confrontant à ceux de sites régionaux.

La connaissance de ce profil permet en outre de repérer des dépôts particuliers, qui se distinguent des autres par l'abondance ou la spécificité des objets déposés – armes ou fibules par exemple. On peut alors rechercher la signification de ces dépôts, et ce qu'ils indiquent en termes d'influences culturelles ou d'appartenance sociale, en les confrontant aux profils établis pour d'autres sites.

2.3 Les découvertes archéologiques sur le site du Clos d'Aubonne : méthodes de fouilles et d'élaboration

Max Klausener, Lucie Steiner

Avant d'aborder l'analyse détaillée de la nécropole, il est indispensable de décrire l'état de la documentation concernant le site du Clos d'Aubonne : les destructions ou autres interventions qu'il a connues, les méthodes de fouilles et de documentation utilisées ainsi que les principales étapes de l'élaboration des données.

2.3.1 Trouvailles et fouilles antérieures à 1988

Des trouvailles isolées et des fouilles partielles ont été effectuées à de nombreuses reprises sur la parcelle du Clos d'Aubonne, ainsi qu'entre Vevey et La Tour-de-Peilz, zones exploitées pour la viticulture au XIX^e^ s., puis progressivement urbanisées : elles témoignent de l'étendue et de l'importance de la nécropole. La plus ancienne découverte de tombes à cet endroit remonte à 1756, selon le témoignage de Louis Levade[96]. D'autres trouvailles isolées sont mentionnées au cours de la seconde moitié du XIX^e^ s., en particulier celle d'un *triens* du roi Gontran, dont on a perdu la trace aujourd'hui[97].
En 1874-1875, la construction de la Pension Comte occasionna la découverte de nombreuses tombes en dalles, pour la plupart sans mobilier (fig. 2, n° 2)[98]. Une hache «burgonde» – vraisemblablement une francisque – mentionnée dans l'Inventaire de François Doge et alors conservée au Musée de Vevey, aurait été mise au jour à cette occasion[99]. D'autres sépultures en dalles ont été mises au jour en 1880, à l'angle de l'avenue des Alpes et de l'avenue du Clos d'Aubonne (fig. 2, n° 4)[100]. D'autres encore ont semble-t-il été fouillées successivement en 1904 et en 1912, lors de divers travaux près de la pension (fig. 2, n° 1)[101].

[95] Blaizot 1996.

[96] Levade 1824, p. 334. Cf. aussi une lettre de L. Levade mentionnant cette même découverte, transcrite dans une note de L. Mogeon publiée dans la Revue Historique Vaudoise 1924, p. 86. Il faut toutefois prendre en compte séparément les monnaies portant la légende *tributum Petri*, mentionnées dans ce même passage : il semble s'agir en réalité de doublons espagnols, sans doute attribués à ces tombes en dalles suite à une confusion, comme l'a montré Stefanie Martin-Kilcher (Martin-Kilcher 1977). Nous lui adressons nos vifs remerciements pour nous avoir transmis son article.

[97] Wirz 1878.

[98] Inventaire de François Doge, 1903, n° 10: AMH 67/4, A 22997/5-6. ASSPA 1927, p. 119, pl. V, fig. 2.

[99] Inventaire de François Doge, 1903, n° 9: AMH 67/4, A 22997/6. Une hache est aussi mentionnée dans Wirz 1878.

[100] ASSPA 1927, p. 119.

[101] IAS NS, 1904/05, p. 180. Mottaz 1914, II, p. 693 (mentionne un rapport d'Albert Naef du 27 octobre 1904). Cette découverte pourrait représenter la suite des travaux liés à la pose d'un égout à l'avenue des Alpes, qui ont fait l'objet d'un premier rapport de A. Naef

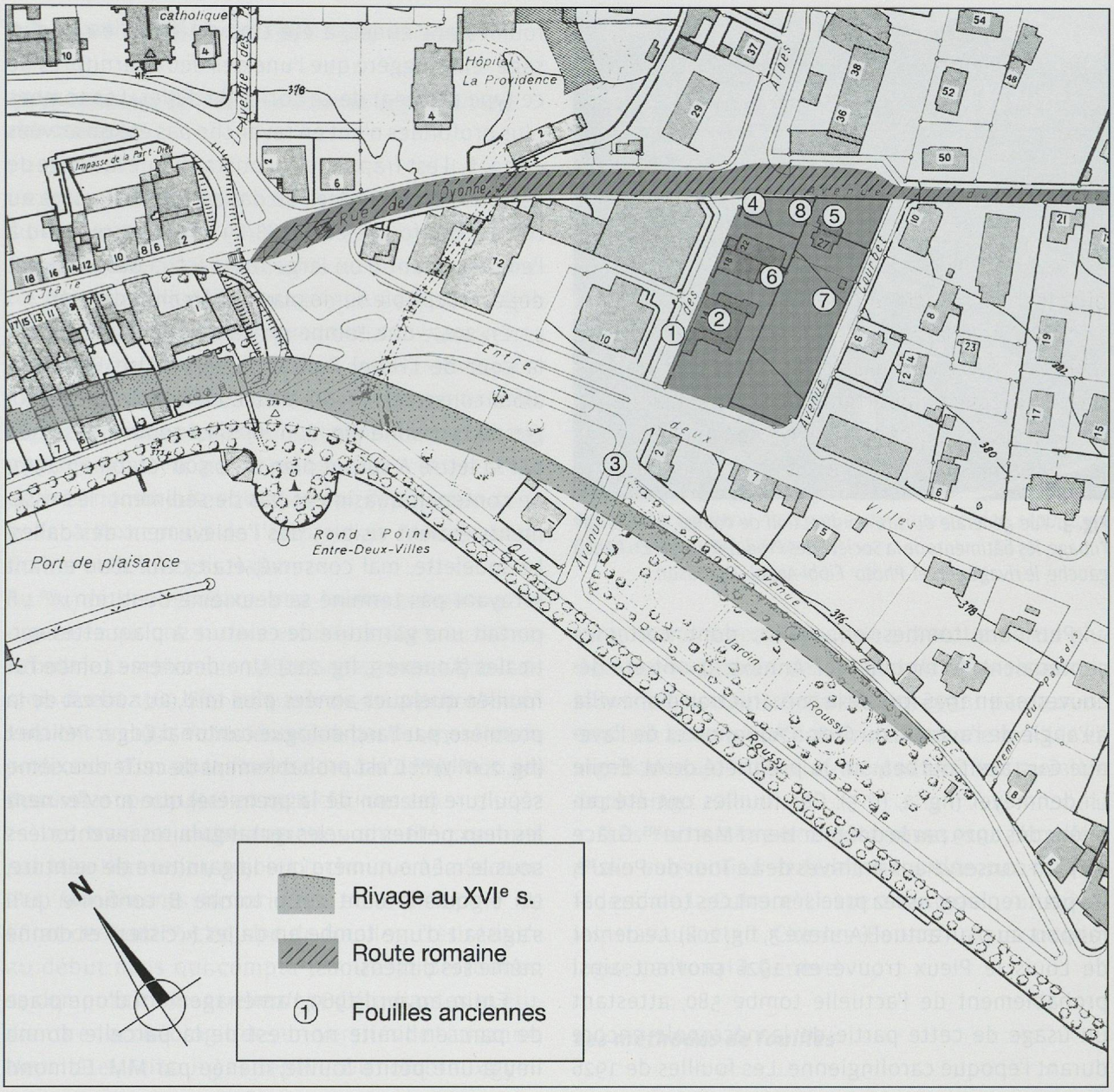


Fig. 2. *Plan cadastral de La Tour-de-Peilz avec situation des interventions anciennes dans la zone du Clos d'Aubonne. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

Le 14 octobre 1904, Albert Naef repéra trois squelettes «reposant sur le sable», pendant des travaux à l'avenue des Alpes (fig. 2, nº 3)[102]. Il s'agit de la trouvaille la plus proche de l'ancien rivage du lac, représentant l'extension maximale de la nécropole dans cette direction. Ces zones ont été bouleversées depuis par l'élargissement de la route cantonale et divers comblements de la baie. Deux des trois tombes avaient été détruites sans pouvoir être fouillées, mais la troisième fut soigneusement observée. Le croquis reproduit par Albert Naef dans son rapport montre que cette dernière comportait un entourage de grosses pierres. L'archéologue mentionne également la découverte d'un peu de charbon à chacune des extrémités de cette sépulture: il pourrait éventuellement s'agir d'un coffrage de bois. La position des pierres évoque un coffre anthropomorphe. Albert Naef relève également dans son rapport l'orientation strictement nord-sud des trois corps.

daté du 14 octobre 1904 (cf. ci-dessous). Cf. aussi Viollier 1927, p. 325 (à l'évidence 1904, et non 1906).

[102] AMH 16719/1 et 2, 2707/1 et 2.

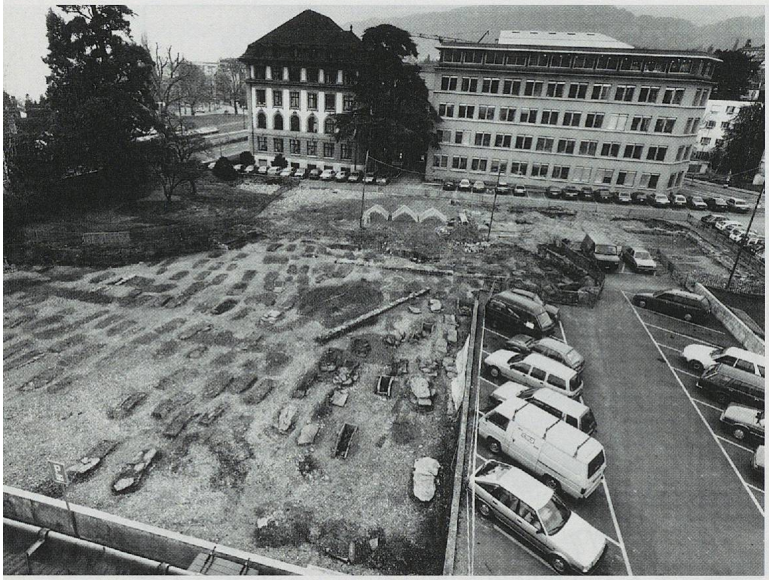


Fig. 3. *Vue générale du site en direction de l'ouest. En haut de l'image, les bâtiments de la Société des Produits Nestlé. En haut à gauche, le rivage actuel. Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

Plusieurs tombes en dalles, dont certaines contenaient du mobilier (cf. Annexe 3), ont été découvertes en 1926 lors de la construction d'une villa à l'angle de l'avenue du Clos d'Aubonne et de l'avenue Gustave Courbet, sur la propriété de M. Emile Lindenmeyer (fig. 2, n° 5). Ces fouilles ont été publiées dès 1929 par le docteur Henri Martin[103]. Grâce au plan conservé aux archives de La Tour-de-Peilz[104], on peut replacer assez précisément ces tombes par rapport au plan actuel (Annexe 3, fig. 208). Le denier de Louis le Pieux trouvé en 1926 provient ainsi probablement de l'actuelle tombe 580, attestant un usage de cette partie de la nécropole encore durant l'époque carolingienne. Les fouilles de 1926 sont vraisemblablement à l'origine des perturbations importantes observées dans ce secteur. Ainsi la tombe 585, fouillée en 1988, avait-elle été visitée à une époque récente, comme en témoigne la céramique vernissée trouvée dans le remplissage. Une plaquette triangulaire en bronze, provenant d'une garniture semblable à celles mises au jour lors des fouilles anciennes, a été trouvée dans le remplissage : elle suggère que l'une des deux garnitures de ce type provient de ce coffre de dalles. Les tombes plus profondes n'ont en revanche pas été observées en 1926. Il est frappant de constater que la limite de l'extension des coffres de dalles, qui se dessine au travers des fouilles de 1988/89 et qui correspond à l'emplacement d'un large fossé (cf. ci-dessous), est déjà perceptible sur le plan des fouilles de 1926.

En 1947, une tombe en dalles fut fouillée dans la cour de l'Hôtel Comte par Anne-Lise Reinbold, alors conservatrice du Musée cantonal d'archéologie de Lausanne (fig. 2, n° 6)[105]. La tombe, désignée par la lettre A sur un plan au 1:500e établi en 1951, ne contenait quasiment pas de sédiment : les ossements étaient visibles dès l'enlèvement des dalles. Le squelette, mal conservé, était celui d'un enfant « n'ayant pas terminé sa deuxième dentition »[106] ; il portait une garniture de ceinture à plaquettes verticales (Annexe 3, fig. 211). Une deuxième tombe fut fouillée quelques années plus tard, au sud-est de la première, par l'archéologue cantonal Edgar Pélichet (fig. 2, n° 7)[107]. C'est probablement de cette deuxième sépulture (et non de la première) que proviennent les deux petites boucles rectangulaires inventoriées sous le même numéro que la garniture de ceinture. Un croquis situant cette tombe B confirme qu'il s'agissait d'une tombe en dalles (« ciste ») et donne même ses dimensions.

Enfin, en avril 1969, l'aménagement d'une place de parc en limite nord-est de la parcelle donna lieu à une petite fouille, menée par MM. Edmond Hennard, conservateur technique du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, et Jean-Pierre Gadina (fig. 2, n° 8)[108]. Trois sépultures en fosses simples (deux adultes et un enfant), sans mobilier, ont été mises au jour.

[103] Un cimetière carolingien à La Tour-de-Peilz. RHV 1929, pp. 143-149.

[104] Ce plan est conservé sous la cote ACLT X 19bis avec d'autres documents (dessins, notes, etc.) concernant les découvertes de 1926. Nous remercions très chaleureusement Mme Françoise Lambert, conservatrice du Musée Historique de Vevey, de nous avoir fait connaître ces documents, ainsi que M. Micaël Jaquet, Responsable administratif à la Ville de La Tour-de-Peilz, qui nous en a fourni les illustrations.

[105] La documentation de ces fouilles est conservée au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne; nous remercions vivement Anne Kapeller d'avoir mis ces documents, ainsi que les objets des fouilles, à notre disposition.

[106] Extrait du journal des fouilles, p. 2

[107] Lettre B du plan de 1951 mentionné plus haut. La découverte date d'octobre 1950: documentation au MCAHL.

[108] Documentation au MCAHL.

2.3.2 Les fouilles de 1988-1989 et 1991

Circonstances de l'intervention et organisation des travaux

L'exploration de la parcelle du Clos d'Aubonne fait suite à un projet de construction de la Société des Produits Nestlé, propriétaire du terrain inventorié en zone archéologique (fig. 3). Une campagne de sondages préliminaires fut d'abord organisée au mois d'août 1988. Mandaté par l'archéologue cantonal Denis Weidmann, Jacques Morel, archéologue, effectua plusieurs tranchées dans les zones menacées par le projet et conclut à la présence de très nombreuses tombes sur l'ensemble de la zone, à l'exception de l'emprise de l'ancien hôtel Comte et des forges Haller.

Au vu de ces résultats, une fouille préventive fut organisée sur une surface estimée à 3'600 m²: celle-ci débuta le 12 septembre 1988 et se termina au début du mois d'août 1989. Elle fut suivie de deux petites interventions en 1991, l'une nécessitée par des mesures de protection d'un arbre, l'autre suite à la démolition des deux villas construites en 1926 (cf. ci-dessus).

Les travaux archéologiques ont été conduits par Max Klausener, adjoint technique à la Section des Monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud[109]. L'équipe de fouilles, très réduite au début mais qui compta jusqu'à 32 personnes, se composait essentiellement d'étudiantes et étudiants en archéologie des universités de Lausanne, Neuchâtel, Fribourg et Genève. De nombreux gymnasiens vinrent en renfort sur le terrain durant les périodes de vacances. Ils ont notamment participé au lavage des os. Au total, 80 personnes ont pris part aux travaux, en un ou en plusieurs séjours.

La coordination entre les archéologues et le maître de l'ouvrage a été assurée par son architecte, Kurt Sturzenegger. Le maître de l'ouvrage prit à sa charge les travaux de génie civil et mit gracieusement à disposition des fouilleurs les villas jumelles construites en 1926. Il a également participé financièrement à la réalisation d'une plaquette présentant les fouilles du Clos d'Aubonne, parue en 1989 déjà, et qui accompagnait la présentation de plusieurs pièces issues des fouilles dans les locaux de la société Nestlé[110]. Cette société ayant par la suite renoncé à son projet constructif, la zone fouillée en urgence a aujourd'hui retrouvé sa fonction première de parking.



Fig. 4. *Dégagement mécanique du sommet des sépultures. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

Les recherches archéologiques ont bénéficié d'une subvention fédérale accordée par l'Office fédéral de la Culture. L'expert désigné pour suivre les travaux était Charles Bonnet, alors archéologue cantonal à Genève.

Les méthodes de fouilles

La parcelle fut divisée en plusieurs secteurs fouillés successivement. Les sondages avaient montré que les niveaux de circulation correspondant à l'utilisation de la nécropole avaient été détruits par les diverses interventions modernes effectuées sur la parcelle. Il a donc été décidé de procéder au décapage mécanique de chaque secteur jusqu'au niveau d'apparition des tombes, sous l'étroite surveillance de deux ou trois fouilleurs chargés du dégagement manuel du sommet des structures rencontrées (fig. 4).

Facilement repérables dans les sables et graviers naturels, les anomalies ont été relevées au

[109] Le chantier fut confié à Frédéric Rossi, Archeodunum SA, pour quelques semaines durant l'été 1989.

[110] Klausener/Weidmann 1989.

1/20e et topographiées, puis reportées sur un plan général du secteur. Chaque structure, numérotée, était ensuite fouillée par décapages successifs. Les données de fouilles ont été consignées sur des fiches, une pour chaque individu, et des relevés au 1/20e, parfois au 1/10e, complétés par des photographies, ont été effectués. Chaque objet a également été relevé et numéroté. Certaines pièces et quelques ensembles de mobilier ont été plâtrés et prélevés en bloc.

Si le responsable et les fouilleurs ont bénéficié ponctuellement des conseils des anthropologues du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, en particulier de Christian Simon et de Christiane Kramar, aucune personne bénéficiant d'une formation approfondie dans cette discipline n'était présente en permanence sur le terrain. Il faut néanmoins souligner le soin accordé aux restes osseux au cours de cette fouille, antérieure à la diffusion des méthodes de l'anthropologie de terrain – ou archéothanatologie – développées par Henri Duday et une équipe du Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Bordeaux[111]. La documentation montre d'ailleurs que l'attention portée aux ossements augmente au cours de la fouille: les descriptions sont de plus en plus précises, tout comme les relevés et l'identification des différents individus ou groupes d'os. Plusieurs squelettes ont fait l'objet de mensurations sur le terrain.

Le lavage, le séchage et le conditionnement du matériel osseux, qui correspond à plus de 800 individus, ont été effectués sur place durant l'été 1989. Cette partie du travail a parfois souffert du manque d'expérience des participants, confrontés à la quantité importante des pièces osseuses à traiter. Certains ensembles ont malheureusement été mélangés, mais leur proportion reste faible[112].

Après la fouille, l'étude anthropologique et paléopathologique des os fut confiée à Christiane Kramar, du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève (Annexe 1). Les monnaies ont été déposées au Cabinet des Médailles de Lausanne, et leur étude fut assurée par Anne Geiser et Carine Raemy Tournelle, dont la contribution est présentée dans l'Annexe 2. La restauration des objets issus de la fouille, dont un nombre important de pièces en fer, fut assurée par le Laboratoire de conservation-restauration du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, sous la direction de Claude Michel.

Une masse de données à traiter

Responsable des fouilles, Max Klausener exécuta également une grande partie des travaux d'élaboration, notamment les plans et les dessins des objets. Il a surtout effectué la mise au net au 1/20e des quelque 600 structures découvertes, ce qui a permis la réalisation d'un plan « os-à-os » tiré au 1/50e qui constitue un précieux outil de travail. Il est également l'auteur d'un rapport de fouilles détaillé, base de l'étude qui suit, ainsi que du catalogue des tombes.

Parallèlement à la mise au point du plan, une base de données informatisée (programme 4D) couplant deux fichiers, l'un concernant les structures, l'autre les individus associés sous le même numéro de tombe, a été mise au point par François Francillon, alors adjoint au Service des Monuments Historiques et archéologie de l'Etat de Vaud. La saisie de toutes les données de fouilles a servi de base à la rédaction du catalogue des tombes. La gestion informatique de toutes ces données a permis de mettre en relation divers critères d'analyse, par exemple les modes de construction des tombes et la présence de mobilier, ou les réductions d'ossements et le sexe et/ou l'âge des défunts, impossibles à appréhender sans l'aide de tris automatiques.

Dans un second temps, le plan a été informatisé et associé à la base de données, pour aboutir à une forme de SIG (Système d'Information Géographique), d'abord mis au point par Dean Quinn, archéologue informaticien (programme MapInfo), puis repris par Thomas Czáka, administrateur SIG à l'Université de Lausanne (programme ArcGIS). Cette dernière version est à l'origine des plans de répartitions actuels, à l'échelle 1:300e, qui permettent de faire figurer l'ensemble du site sur un format A3. Réalisées à l'aide du programme Illustrator, les cartes de répartition ont été mises au net par Christophe Cantin (Archeodunum SA) et Cédric Cramatte (Université de Lausanne, IASA).

[111] Duday *et al.* 1990; Duday 2005.

[112] Pour 578 tombes dénombrées, une trentaine (5.2%) présentent des problèmes de mélanges, les squelettes ou groupes d'ossements attribués ne correspondant visiblement pas à la documentation des fouilles (ossements en trop ou portant un faux numéro, squelettes absents de l'étude, etc.). Un total de 770 individus a été pris en compte dans les analyses archéologiques; cf. aussi chap. 8.1.

Chapitre 3

LE SITE ET SON ENVIRONNEMENT

3.1 Cadre géographique et topographique

Max Klausener, Lucie Steiner

La petite ville de La Tour-de-Peilz se trouve sur la rive nord-est du lac Léman, à un peu plus d'un kilomètre au sud-est de Vevey, dont elle est séparée par une rivière, l'Ognonnaz (fig. 2). Les coteaux de cette partie du rivage lémanique, qui s'étagent entre lac et montagne, constituent une bande de terre relativement étroite qui limite le choix des emplacements des occupations humaines. L'attrait de cette région est surtout déterminé par le passage de la voie qui mène en Italie par le col du Grand-Saint-Bernard, que l'on vienne des régions rhénanes par le Plateau suisse via Avenches, ou du nord-est de la France via le col de Jougne et Lausanne[1]. Cette route est doublée par la voie navigable qui permettait, depuis l'embouchure du Rhône, de rejoindre les ports du Léman, par exemple ceux de *Lousonna*/Vidy, de Nyon ou de Genève, ainsi qu'une station nommée *Ad lacum* (ou *Ad portum*), qui pourrait être Saint-Sulpice[2]. De là, après un transfert sur la route, on pouvait rejoindre Yverdon et reprendre la voie navigable sur les lacs de Neuchâtel et de Bienne, puis sur l'Aar, jusqu'au Rhin. Un passage de Grégoire de Tours, qui raconte le transport de reliques de Saint-Maurice d'Agaune à Chalon, témoigne de l'usage de bateaux sur le Léman au VI[e] s.[3].

Le site du Clos d'Aubonne, fouillé en 1988-1989 (fig. 7, n° 4), se trouve dans un secteur nommé « Entre deux Villes », immédiatement à l'est de l'Ognonnaz, à 500 m à peine du *vicus* gallo-romain de *Viviscus* (fig. 7, n° 1), dont les premiers vestiges ont été repérés dans l'actuel quartier veveysan de Sainte-Claire[4]. L'agglomération secondaire antique qui porte le nom de *Viviscus* appartenait à la cité du Valais, dans la province romaine des Alpes Poenines[5]. Elle se trouvait en bordure de la cité des Helvètes, et marquait ainsi la frontière avec la Germanie Supérieure, plus tard avec la *Maxima Sequanorum* (fig. 10). Elle s'est développée dès le début de notre ère au carrefour des routes venant de Lausanne d'une part, d'Avenches d'autre part, situation sans doute à l'origine de son nom : *Viviscus* pourrait bien dériver du latin *bivium*, qui désigne un lieu à l'aboutissement de deux voies[6]. Les fouilles menées depuis 1996 ont montré que son occupation se prolongeait jusque vers la fin du IV[e] s.[7]. Les découvertes effectuées dans le périmètre

[1] Sur l'importance des cols des Alpes occidentales, cf. Bernard 2002, pp. 162-164, carte 5. Sur l'attention portée par le pouvoir impérial romain sur l'entretien de la route entre le col et le lac Léman, cf. Wiblé 2005, p. 449. Un grand merci à Michel Fuchs pour cette indication.

[2] Favrod, in : Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 18.

[3] Grégoire de Tours, *Liber in Gloria Martyrum*, MGH, SRM I, 1884, pp. 538-539, cité dans : Durussel/Morerod 1990, pp. 42-43. Ce texte a été aimablement porté à notre attention par Justin Favrod, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements.

[4] District de Vevey ; CN n° 1264, 555150/145170 ; altitude : 376.19 m à 381.25 m.

[5] SPM V (2002), n° 108, p. 400 (avec bibliographie).

[6] Merci à Michel Fuchs de nous avoir signalé cette origine du nom de Vevey. Cf. Fuchs 2003.

[7] Fouilles dirigées par Claude-Alain Paratte, Section de l'Archéologie

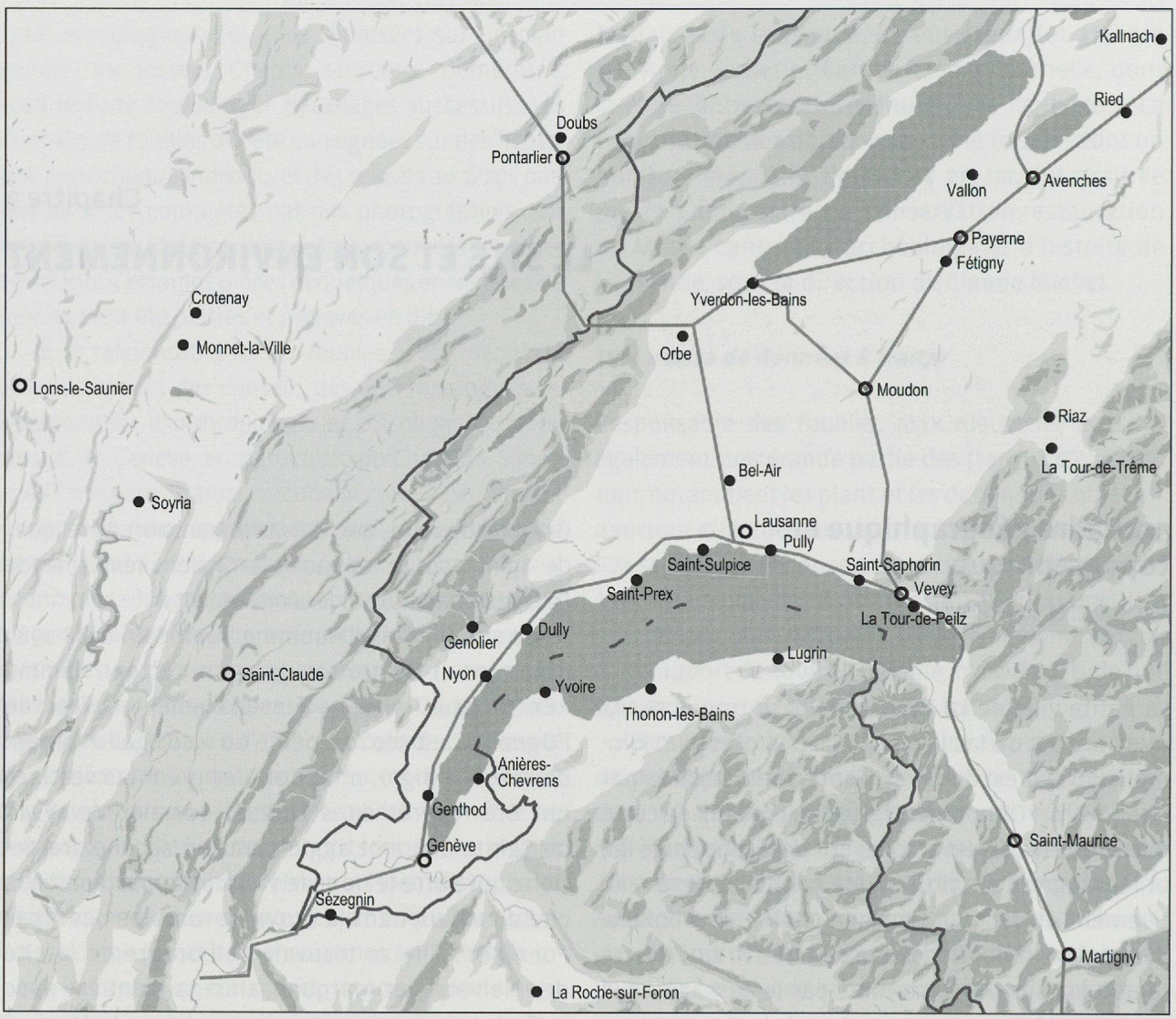


Fig. 5. *Carte de la Suisse occidentale avec les principaux axes routiers antiques. •: principales nécropoles du haut Moyen Age de Suisse occidentale. Dessin: E. Soutter, Archeodunum SA (Steiner 2002, fig. 1, avec compléments).*

de l'église actuelle de Saint-Martin (fig. 7, n° 2 et 3; cf. ci-dessous), située à moins d'un kilomètre au nord-ouest du Clos d'Aubonne, témoignent indirectement de la survie d'une agglomération à Vevey durant le haut Moyen Age.

Sa fonction de carrefour est à nouveau soulignée dans un texte du milieu du XII[e] s., écrit par un moine islandais, Nicolas Saemundarson, qui raconte son pèlerinage à Rome. Son itinéraire, depuis Bâle, passe par Soleure et Avenches, avant de gagner Vevey: «(...) c'est ici que se rejoignent les routes que les pèlerins de plusieurs pays empruntent pour aller à Rome en traversant le Mundlofiall (Mont-Joux, c'est-à-dire le Grand-Saint-Bernard): les Francs, les Flamands, les Gallois, les Angles ou les Saxons et les Scandinaves. Ensuite, on atteint Mauriciusborg (Saint-Maurice) en un jour»[8]. L'auteur dit que Vevey se trouve au bord du lac de Martin (Marteins-vatn), nom inconnu par ailleurs pour le Léman.

La nécropole du Clos d'Aubonne s'est développée sur la terrasse fluvio-lacustre dite «des 10 mètres», constituée de strates alternées de gra-

cantonale, Dép. des Infrastructures de l'Etat de Vaud. Cf. SPM V (2002), n° 108, p. 400 (avec bibliographie).

[8] Texte islandais: cf. Samfund til udgivelse af gammel nordisk litteratur, 37, 1908, pp. 15-20; commentaire en anglais: cf. Magoun, F. P., The Pilgrim-Diary of Nikulas of Munkathverà, Medieval Studies 6, 1944, pp. 314-354; cité dans Durussel/Morerod 1990, pp. 23-24; merci à Justin Favrod de m'avoir signalé ce texte.

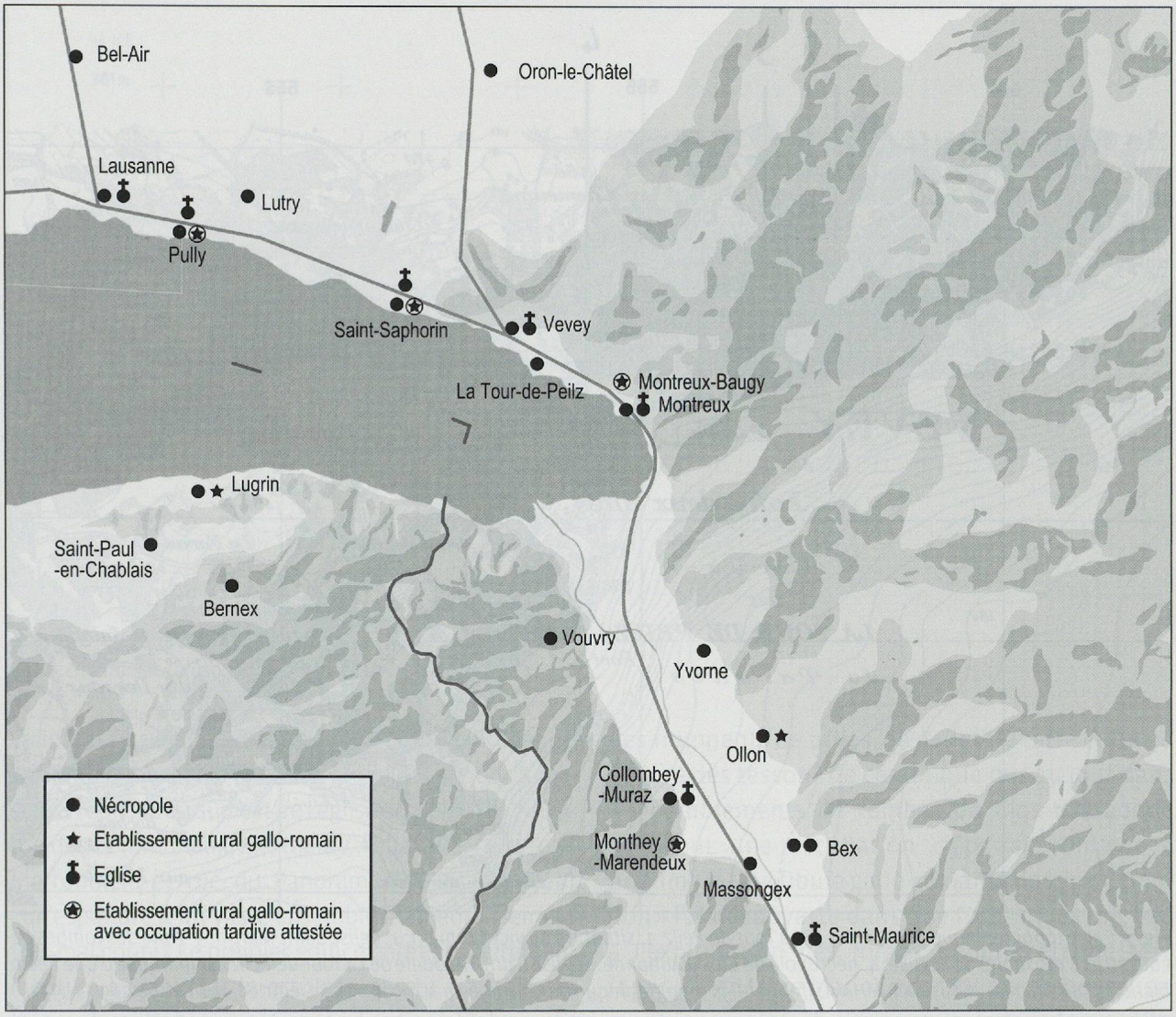


Fig. 6. *Carte de la région lémanique entre Lausanne et Saint-Maurice, avec la situation des nécropoles et des églises du haut Moyen Age. Dessin: E. Soutter, Archeodunum SA (d'après Steiner 1993, pl. 1, avec compléments).*

viers, de sables et de galets de plage (fig. 8). Cette terrasse descend en pente douce et régulière en direction du lac, dont la rive, remblayée lors de la construction des quais, se trouvait un peu plus au nord que le rivage actuel. La répartition des altitudes de fond des tombes, qui s'échelonnent entre 378.88 et 376 m, indique une déclivité générale du site du nord-ouest vers le sud-est, avec peut-être un aménagement du site en terrasses. Le côté nord est bordé par l'avenue du Clos d'Aubonne, où l'on situe traditionnellement le passage de la voie qui traverse Vevey et mène au col du Grand-Saint-Bernard (fig. 2). Dans la partie nord des parcelles fouillées furent repérés les vestiges de deux fossés (F1 et F2), qui sont vraisemblablement en relation avec le tracé de cette voie (cf. chap. 4.1).

3.2 Environnement archéologique: les sites du haut Moyen Age dans la région de Vevey – La Tour-de-Peilz

Le passage de la voie qui mène au col du Grand-Saint-Bernard a constitué un élément essentiel dans l'histoire de l'occupation de cette partie nord-est de la côte lémanique: en témoignent notamment la densité des établissements d'époque romaine, comme celle des nécropoles du haut Moyen Age (fig. 6)[9]. Si on ne connaît aucun habitat de cette dernière période dans la région, plusieurs établissements gallo-romains, dont les importantes *villae* de Pully

[9] Monnier 1996, carte pl. 48; Wagner 1997, Carte n° 8; Steiner 1993, carte pl. 1.

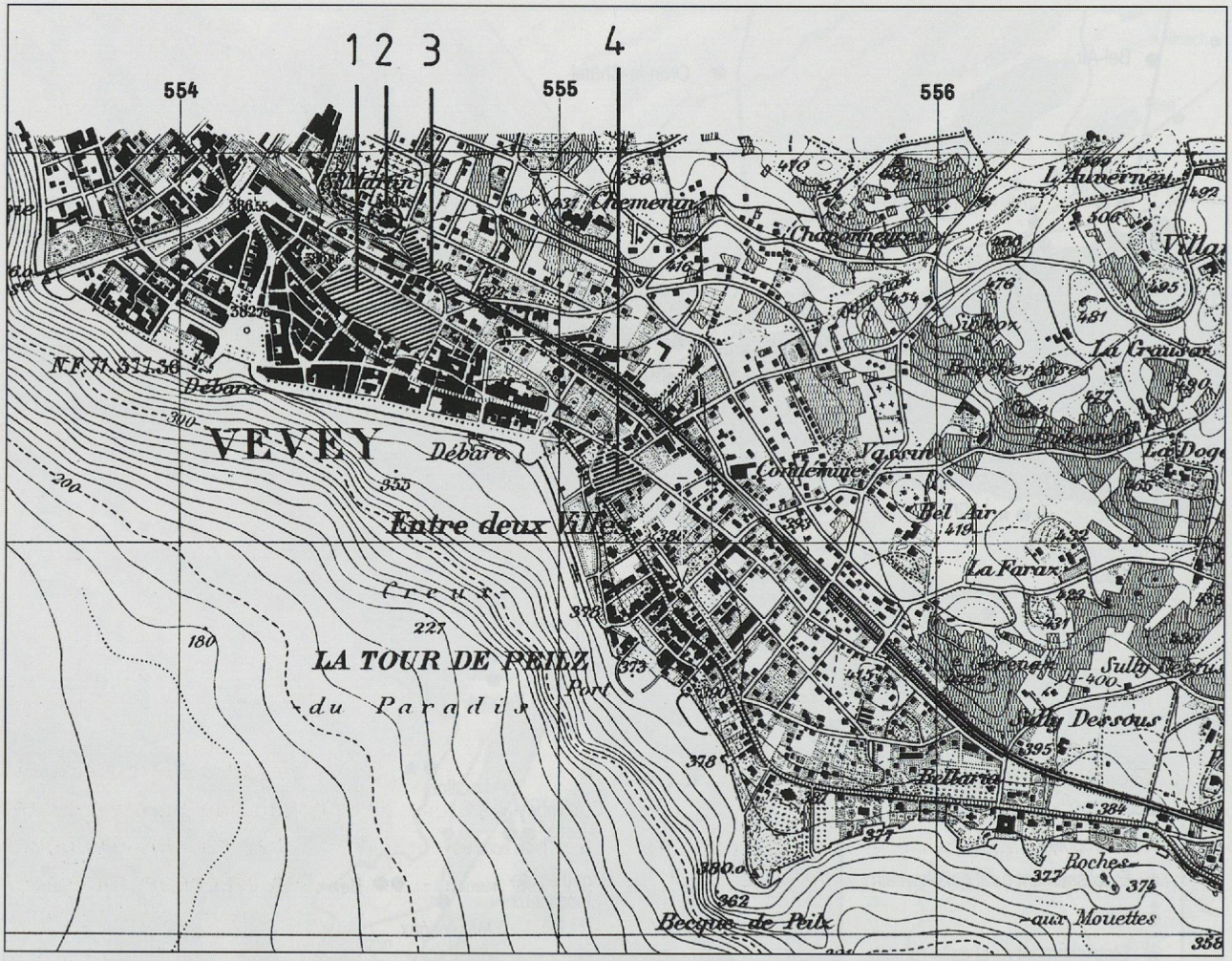


Fig. 7. *Carte topographique de Vevey et de La Tour-de-Peilz. 1: situation du* vicus *romain; 2: église Saint-Martin; 3: zone des tombes découvertes à proximité de l'église; 4: nécropole du Clos d'Aubonne. L'église Saint-Théodule de La Tour-de-Peilz est marquée d'une flèche blanche. Dessin: Max Klausener, MHAVD (fond: Atlas topographique de la Suisse au 1:25 000, Atlas Siegfried, feuille 464, 1890 à 1933).*

et de Montreux – Baugy-sur-Clarens, sont encore occupés à l'époque romaine tardive. Des sépultures du haut Moyen Age ont été installées dans ou à proximité immédiate de certains d'entre eux – dont Montreux – Baugy. Plusieurs églises fondées au haut Moyen Age se répartissent tout au long de la côte. Certaines d'entre elles ont bénéficié de fouilles ou de publications récentes qui ont confirmé leur ancienneté. Deux de ces églises, celles de Pully et de Saint-Saphorin, sont construites immédiatement sur les murs et les structures des *villae* romaines auxquelles elles succèdent. Tous ces éléments témoignent de la continuité d'occupation de bon nombre de sites antiques durant le haut Moyen Age.

Les fouilles menées en 1989-1990 dans le sous-sol de l'église Saint-Martin de Vevey, qui domine l'emplacement du *vicus*, attestent elles aussi cette continuité: elles ont révélé la présence d'une zone funéraire à cet endroit dès le V^e^ s.[10]. Les tombes antérieures à l'église romane présentent des modes d'aménagement divers (contenants en bois, tombes construites et tombes «en pleine terre») mais deux seulement contenaient du mobilier. Dans l'une d'elle, un coffre de dalles (T659), fut retrouvé le corps d'une femme inhumée avec une plaque-boucle en os ornée d'une scène de la vie de Jonas, datée du VII^e^ s. (fig. 194). Des vestiges maçonnés, très résiduels, correspondent peut-être aux restes d'une première église. Il n'est toutefois pas impossible que celle-ci se soit élevée à une centaine de mètres, au lieu-dit «Les Trois-Marronniers»[11]. Des

[10] Auberson/Martin 1991; SPM VI (2005), n° 99, p. 410.

[11] Auberson/Martin 1991, p. 279: des fondations d'une église du haut Moyen Age auraient été mises au jour lors de la construction de la voie de chemin de fer en 1860.

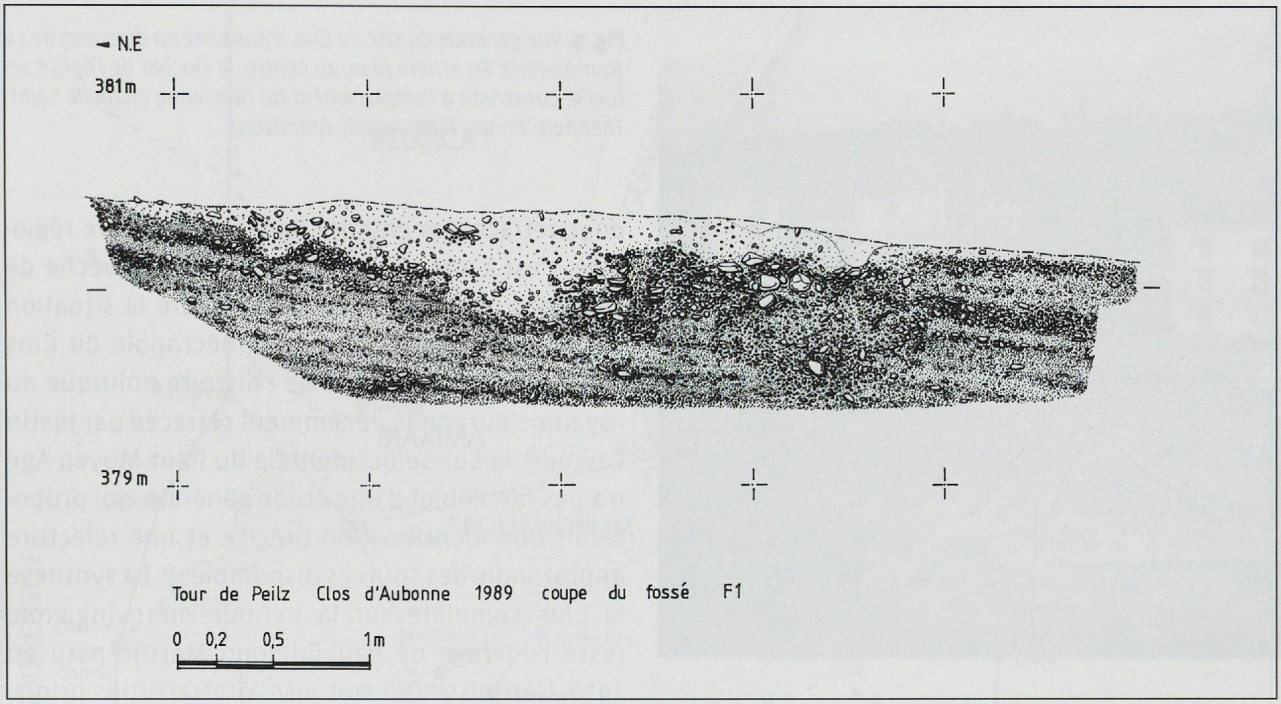


Fig. 8. *Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

incinérations romaines et surtout des sépultures du haut Moyen Age ont en outre été mises au jour à plusieurs reprises au sud-est de l'église actuelle (fig. 7, n° 3: rue des Communaux, Martheray, Abbaye de l'Arc, Trois Marronniers et rue du Panorama)[12]. Elles semblent correspondre à un vaste ensemble malheureusement très mal connu. Le premier édifice chrétien clairement identifié à Saint-Martin est une église à trois nefs et transept saillant, qui correspond vraisemblablement à l'édifice mentionné dans des sources autour de l'An Mil[13].

Sur le site même de la nécropole du Clos d'Aubonne, il faut relever la présence d'un foyer néolithique sous la tombe 141 et la découverte hors contexte d'un silex du Néolithique final. Des sépultures à inhumation de l'âge du Bronze et de La Tène ont été mises au jour à l'est de la ville actuelle[14]. Des restes de constructions romaines et des monnaies ont également été trouvés à plusieurs reprises sur le territoire de la commune, notamment dans des vignes situées à la Pointe de Peilz. L'abondance des fragments de tuiles, de dalles de terre cuite ou encore des tessons de céramique mis au jour dans les comblements de tombes du Clos d'Aubonne signalent une occupation d'époque romaine à proximité. Une fibule gallo-romaine du type « chardon » fut découverte dans une fosse moderne, liée à l'exploitation des forges Haller[15], et une tête féminine en terre blanche de l'Allier, malheureusement incomplète, fut mise au jour dans le remplissage de la tombe T453 (fig. 119).

On ne connaît malheureusement pas l'habitat correspondant à la nécropole du Clos d'Aubonne. Le nom de La Tour-de-Peilz, attesté sous cette forme dès le XIII[e] s., correspond à celui du lieu-dit En Peilz, dont l'explication reste incertaine, mais qui pourrait dériver du gentilice romain *Pellius*[16]. A la fin du XII[e] s., le territoire de La Tour-de-Peilz dépendait des évêques de Sion, qui l'avaient acquis sans doute bien avant, peut-être déjà du temps où l'évêché du Valais s'étendait jusqu'à Vevey[17]. L'existence d'une chapelle placée sous le vocable de saint Théodule,

[12] Le périmètre de l'église Saint-Martin était déjà une zone funéraire à l'époque de La Tène, comme en témoignent les fouilles d'Albert Naef en 1898 (Martin-Kilcher 1981).

[13] Auberson/Martin 1991, p. 274; Morerod 1999, p. 146.

[14] Viollier 1927, pp. 323-325.

[15] Fosse 13: datation Tibère-Claude – 3[e] quart du I[er] s. ap. J.-C. Détermination Caroline Brunetti, Archeodunum SA, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements; cf. description à la fin du catalogue des tombes.

[16] Cf. article La Tour-de-Peilz, DTCS (2005), p. 501.

[17] Morerod 1999; cf. notamment pp. 146-147 et 150.



Fig. 9. *Vue générale du site du Clos d'Aubonne en direction de La Tour-de-Peilz. En arrière plan, au centre, le clocher de l'église actuelle, construite à l'emplacement de l'ancienne chapelle Saint-Théodule. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

premier évêque du Valais, tend à confirmer que cette dépendance correspondait à une situation ancienne. Cette chapelle, filiale de Saint-Martin de Vevey, est attestée dès le XII[e] s.[18]. Elle se trouvait à l'emplacement de l'église actuelle, construite en 1794 (fig. 7 et 9). On peut relever encore que, lors de la visite pastorale de 1453, cette chapelle était dépourvue de fonts baptismaux et de cimetière, les paroissiens se rendant à Vevey pour certaines cérémonies.

3.3 Cadre historique: Vevey et ses environs du V[e] au IX[e] siècle.

A notre connaissance, aucune source écrite ne mentionne directement le *vicus* de Vevey et ses environs entre la fin de l'Antiquité et le X[e] s., exception faite de deux itinéraires, la Table de Peutinger et la Cosmographie du Géographe de Ravenne[19]. Il faut donc retracer les grandes lignes de l'histoire régionale, c'est-à-dire grosse modo celle de l'évêché de Lausanne, pour tenter de comprendre la situation dans laquelle se développe la nécropole du Clos d'Aubonne. A l'exception de l'histoire politique du royaume burgonde, récemment retracée par Justin Favrod[20], la Suisse occidentale du haut Moyen Age n'a pas fait l'objet d'une étude générale, qui proposerait une identification précise et une relecture approfondie des sources disponibles[21]. La synthèse la plus complète sur la période mérovingienne reste l'ouvrage de Paul-Edmond Martin, paru en 1910. L'esquisse qui suit vise à retracer les principales étapes de l'histoire régionale. Elle s'appuie sur des passages de publications archéologiques[22], des chapitres d'ouvrages historiques explorant principalement des périodes plus récentes[23], ou encore sur des articles éclairant l'un ou l'autre aspect de cette période[24].

3.3.1 La région lémanique dans le Royaume burgonde

Dans la 2[e] moitié du V[e] s., lorsque les premières tombes sont aménagées au Clos d'Aubonne, le *vicus* romain de Vevey, situé à 500 m environ de la nécropole, appartient à la cité du Valais, dans la province des Alpes Grées et Poenines, dont la capitale est Octodure/Martigny (fig. 10)[25]. Cette situation correspond à celle du Haut

[18] Fohlen 2005, n° 124, p. 57; Naef 1892, pp. 16 et 69-74. Roland 1992, p. 4, considère toutefois que l'église n'est pas antérieure au XIV[e] s. Selon Louis Levade (1824, p. 311), les paroissiens de La Tour-de-Peilz possédaient en co-propriété une partie de l'église Saint-Martin ainsi que ses cloches.

[19] Morerod 1999, pp. 146-147. Une première collection des textes littéraires connus pour le Pays de Vaud, de l'époque romaine au XIII[e] s., est proposée dans Durussel/Morerod 1990. Cf. aussi le survol de M. Fuchs in: Windler/Fuchs 2002, pp. 157-162. La Chronique de Marius d'Avenches a été traduite et éditée par Justin Favrod en 1991. Itinéraires: cf. Howald/Meyer 1940, p. 119: Table de Peutinger (IV[e] s.): *Vivisco*, entre *Pennelocus* (Villeneuve?) et *Uromagus* (Oron), en direction d'Avenches; p. 173: Géographe de Ravenne (fin du VIII[e] s.): *Bibiscon*, entre *Pennelocus* et *Lausonna* (Lausanne), en direction de Nyon et Genève.

[20] Favrod 1997; 2002a.

[21] Sur l'état des recherches historiques concernant la *Burgundia* mérovingienne, cf. Bernard 2002, pp. 147-151.

[22] Archéo. du Moyen Age, cat. expo. 1993, pp. 11-17; J. Favrod, in: Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 18-28; SPM VI (2005), pp. 33-61; Favrod 2007.

[23] Morerod 2000, pp. 39-65; Paravicini Bagliani *et al.* (dir.) 1997.

[24] Morerod 1999; Paravy (dir.) 2002.

[25] Fellmann 1992, carte pp. 48-49; pour une vision plus large, SPM V (2002), p. 73.

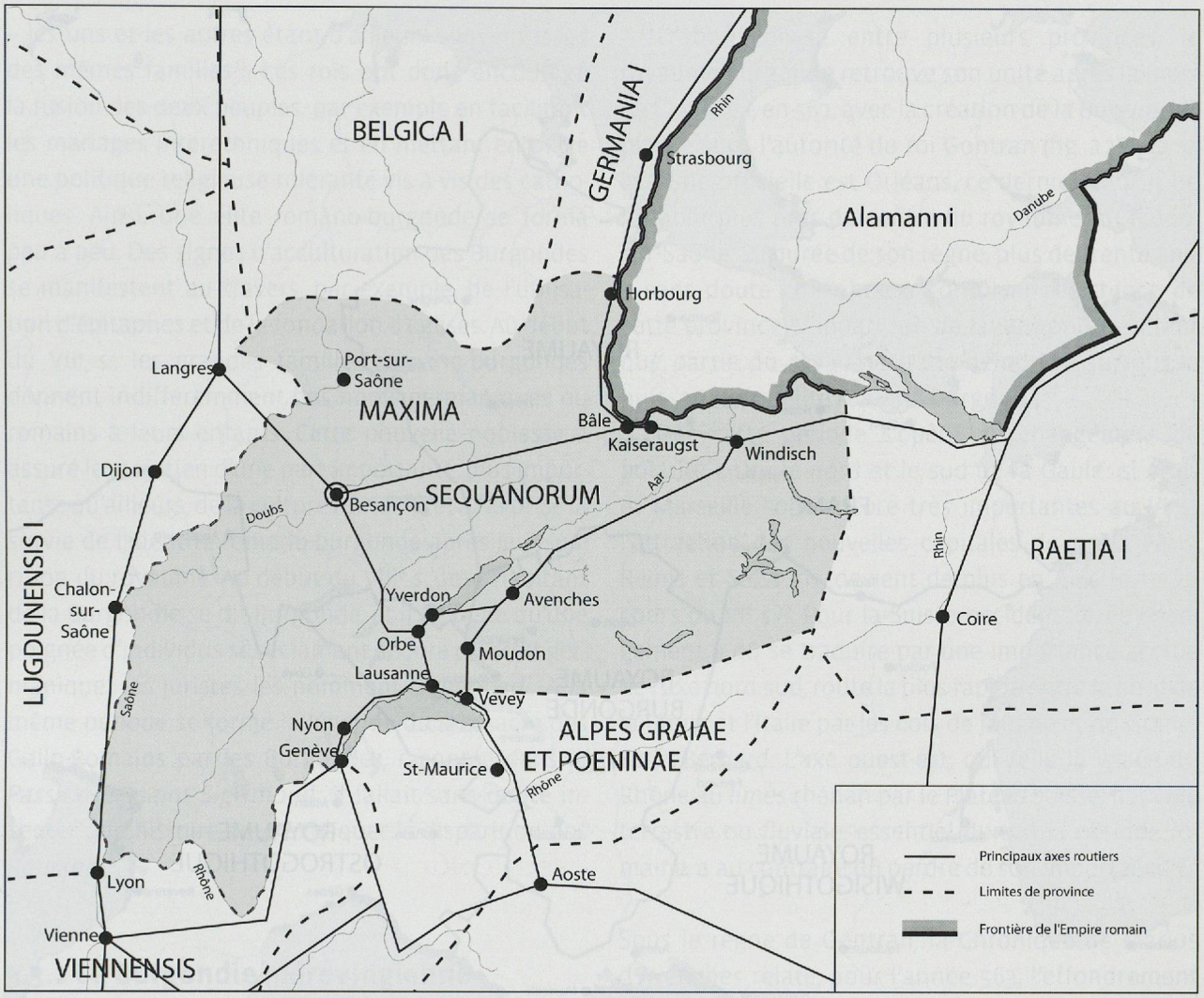


Fig. 10. *Découpage du territoire de la Suisse actuelle selon les différentes provinces de l'Empire romain après les réformes de Dioclétien (fin IIIe s.). Dessin: E. Soutter, Archeodunum SA (Steiner/Menna et al. 2000, fig. 5).*

Empire: la frontière avec la cité des Helvètes, et par conséquent avec la province de Germanie Supérieure, se situe alors à la hauteur de Saint-Saphorin et d'Oron. Le *vicus* occupe une position de carrefour, à la jonction des voies venant d'Avenches-Moudon d'une part, de Lausanne d'autre part, et conduisant au col du Grand-Saint-Bernard (cf. chap. 3.2).

La cité du Valais correspond aussi à un évêché, attesté dès la fin du IVe s. (cf. chap. 10.3.1): l'évêque d'Octodure, Théodore, participe au concile d'Aquilée en 381. Une église à laquelle est bientôt ajouté un baptistère est aménagée à Martigny à partir de la 2e moitié du IVe s.: elle est sans doute à l'origine de la première cathédrale[26]. A la même période, Théodore mit au jour les tombeaux des martyrs de la Légion Thébaine à *Acaunum*/Saint-Maurice, découverte à l'origine d'un mausolée et d'un premier sanctuaire, plus tard du célèbre monastère fondé par Sigismond en 515[27].

La région de Vevey ne fait donc probablement pas partie de la *Sapaudia*, territoire dans lequel Aetius a installé les Burgondes suite à leur défaite de 436 contre les Huns, qui devait correspondre à la cité de Genève, agrandie par une partie de la cité des Helvètes – l'autre partie revenant à la cité du Valais[28]. Cette dernière rejoint cependant rapidement la sphère burgonde: en 457 déjà elle est intégrée à leur royaume, en même temps que d'autres cités gauloises, et avec le consentement des élites gallo-romaines.

[26] SPM VI (2005), n° 54 p. 394, avec litt.; Faccani 2004.

[27] Favrod 2007, p. 48.

[28] Favrod 2002a, pp. 45-47 et 61-62.



Fig. 11. *Les royaumes barbares en Gaule vers 500. Dessin: E. Soutter, Archeodunum SA (Steiner/Menna et al. 2000, fig. 8).*

Suite aux guerres fratricides de 500 entre les rois burgondes Gondebaud et Godégisel, le royaume est réorganisé et c'est sans doute à cette occasion que le vaste évêché de Genève est divisé (fig. 11). Une nouvelle circonscription est créée: elle correspond vraisemblablement à l'ancienne cité des Helvètes, avec pour capitale en alternance Avenches et Windisch. Un premier évêque (de Windisch) est attesté au concile d'Epaône, en 517. On peut penser que c'est à cette occasion que la frontière entre cet évêché et celui du Valais fut déplacée plus à l'est, sur le cours de l'Eau-Froide, limite attestée au XIII[e] s. L'évêque du Valais semble conserver toutefois des terres dans ses anciennes possessions, notamment à Vevey et à La Tour-de-Peilz[29].

Si la tentative des rois burgondes d'unifier leur royaume sur le plan géographique se conclut par un échec, celle de l'unifier sur le plan culturel fut plus heureuse[30]. Très minoritaires et de confession arienne, mais détenteurs de l'autorité, les rois Burgondes avaient besoin, pour maintenir leur pouvoir, de l'appui des élites de souche gallo-romaine, c'est-à-dire des propriétaires fonciers et des évêques

[29] Morerod 1999, pp. 146-152; pour plus de détails, cf. chap. 10.3.1.

[30] Favrod 2002b, en particulier pp. 16-26. Cf. aussi Bernard 2002, pp. 165-168.

– les uns et les autres étant d'ailleurs souvent issus des mêmes familles[31]. Les rois ont donc encouragé la fusion des deux peuples, par exemple en facilitant les mariages interethniques et en mettant en place une politique religieuse tolérante vis-à-vis des catholiques. Ainsi, une élite romano-burgonde se forma peu à peu. Des signes d'acculturation des Burgondes se manifestent au travers, par exemple, de l'utilisation d'épitaphes et de la fondation d'églises. Au début du VII^e^ s., les grandes familles romano-burgondes donnent indifféremment des noms germaniques ou romains à leurs enfants. Cette nouvelle noblesse a assuré le maintien d'une part importante, plus importante qu'ailleurs, de la culture romaine, et a favorisé la survie de l'identité romano-burgonde après la disparition du royaume. Au début du VIII^e^ s., tout habitant de la Burgondie se dit Burgonde, et il ne reste qu'une poignée d'individus se réclamant encore du droit germanique: les juristes les nomment *Gundobadi*. A la même période se forme la légende du massacre des Gallo-Romains par les Burgondes, racontée dans la *Passion de saint Sigismond*: il fallait sans doute inventer une histoire pour expliquer la disparition des *Romani*[32].

3.3.2 La Burgondie mérovingienne

En 534, après plusieurs guerres, les Burgondes sont définitivement vaincus par les Francs. La partie occidentale du Plateau suisse est englobée dans une circonscription appelée *Pagus Ultraioranus*, qui correspond à un duché recouvrant les cités de Genève, Nyon, Avenches et du Valais[33]. La Chronique de Marius d'Avenches mentionne plusieurs de ces ducs, nommés *duces Francorum*, entre 548 et 573[34]. Il s'agit vraisemblablement d'officiers désignés par l'autorité franque pour contrôler les territoires nouvellement conquis.

D'abord divisé entre plusieurs provinces, le royaume burgonde retrouve son unité après la mort de Clotaire I, en 561, avec la création de la *Burgundia*, placée sous l'autorité du roi Gontran (fig. 12)[35]. Si sa capitale officielle est Orléans, ce dernier choisit de s'établir plus près du centre du royaume, à Chalon-sur-Saône. La durée de son règne, plus de trente ans, a sans doute contribué à conforter l'existence de cette province. L'apparition de la Burgondie en tant que partie du royaume franc démontre surtout la puissance de l'élite romano-burgonde[36].

Dès cette période s'opère un changement de polarité entre le nord et le sud de la Gaule: si Arles et Marseille sont encore très importantes au V^e^ s., l'attraction des nouvelles capitales du nord, Paris, Reims et Soissons, devient de plus en plus forte au cours du VI^e^ s.[37]. Pour la Suisse occidentale, ce changement a dû se traduire par une importance accrue de l'axe nord-sud, route la plus rapide entre le nord de la Gaule et l'Italie par les cols de Jougne et du Grand-Saint-Bernard. L'axe ouest-est, qui relie la vallée du Rhône au *limes* rhénan par le Plateau suisse, par voie terrestre ou fluviale, essentiel durant la période romaine, a au contraire dû perdre de son importance[38].

Sous le règne de Gontran, la Chronique de Marius d'Avenches relate, pour l'année 563, l'effondrement d'une montagne appelée *Tauredunum*, qui provoqua un raz-de-marée dans le lac Léman[39]. Il devait s'agir en réalité d'un tremblement de terre, qui aurait provoqué à la fois la chute de la montagne et le raz-de-marée. Quoi qu'il en soit, cet événement a causé, selon Marius, la destruction de villages sur les rives du lac, ainsi que d'églises «et ceux qui les desservaient», et même d'un pont et des moulins à Genève. Si l'on ignore les conséquences réelles de ces événements sur les établissements connus le long des

[31] Cf. l'exemple de Marius d'Avenches, qui fonde une église sur ses propres terres à Payerne: Conon d'Estavayer, *Cartulaire de Notre-Dame de Lausanne, Chronique des évêques* (1235); cité dans: Durussel/Morerod 1990, p. 37; Favrod (éd.) 1991, p. 12 (cf. aussi p. 17 et Annexe I).

[32] Favrod 2002b, pp. 25-26.

[33] Bernard 2002, p. 164.

[34] Sur Marius (vers 530-593, évêque dès 573), cf. Favrod (éd.) 1991.

[35] Bernard 2002.

[36] Archéologie du Moyen Age, cat. expo. 1993, p. 17; Favrod 2002b, pp. 24-26.

[37] Bernard 2002, pp. 161 et 165.

[38] Sur l'importance de la voie fluviale au Bas-Empire, cf. J. Favrod, in: Steiner/Menna 2000, pp. 18-19. Cf. Bernard 2002, p. 160, Carte 5: les voies de communication suivant l'axe ouest-est ont ici complètement disparu, ce qui est exagéré; la carte comporte d'ailleurs d'autres lacunes sur le territoire suisse.

[39] Marius, *Chronique*, 563: Favrod (éd.) 1991, pp. 78-81; cf. aussi pp. 102-103. Durussel/Morerod 1990, pp. 33-35.



Fig. 12. *Le royaume franc et ses divisions à la mort de Clotaire en 561. Dessin: E. Soutter, Archeodunum SA (Steiner/Menna et al. 2000, fig. 9).*

rives, et en particulier à Vevey, ils ont dû marquer les esprits: ils sont relatés, dans une version légèrement différente toutefois, par Grégoire de Tours[40].

Un autre événement, politique cette fois, touche la région quelques années plus tard. En 568, les Lombards, peuple germanique établi jusque là en Pannonie, s'installent en Italie du nord[41]. Dès 572, ils mènent des expéditions guerrières en direction de l'espace rhodanien, au travers des cols alpins, qui touchent aussi le Bas-Valais[42]. Gontran intervient et après la victoire de ses armées à Bex en 574, les Lombards sont définitivement contenus au-delà des Alpes. C'est peut-être pour cette raison que le siège de l'évêché du Valais est par la suite transféré de Martigny à Sion, ville fortifiée et mieux protégée naturellement. Certains auteurs estiment cependant que les évêques ont voulu s'éloigner de l'Abbaye de Saint-Maurice, avec laquelle ils étaient en mauvais termes[43]. Après la mort de Clotaire Ier, si la partie occidentale du Plateau revient à la Burgondie, la partie orientale est englobée dans l'Austrasie de Sigebert[44]. La frontière passe quelque part sur le Plateau suisse, mais on ignore son tracé exact. Marius d'Avenches est en tous cas présent au concile de Mâcon, qui réunit les

[40] Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, IV, 31: Latouche (éd.) 1995, pp. 213-214.

[41] SPM VI (2005), pp. 50-52.

[42] Durussel/Morerod 1990, pp. 43-44; Marius d'Avenches, *Chronique*, 574: Favrod (éd.) 1991, p. 85; cf. aussi pp. 106-107.

[43] Paravicini Bagliani *et al.* (dir.) 1997, p. 222 (avec litt.).

[44] SPM VI (2005), 41-42.

évêques de Burgondie en 585, mais aucun évêque de Windisch n'est plus mentionné après 561. Le siège de l'évêché des Helvètes sera d'ailleurs bientôt transféré définitivement à Lausanne, où, selon la tradition, Marius est enterré en 594. La date de la création de l'évêché de Constance, dans la partie orientale du Plateau, est incertaine: elle est placée entre la fin du VI[e] s. et le règne de Dagobert (623-639). L'évêché des Rauraques, dont le siège se trouvait à Kaiseraugst au IV[e] s., est quant à lui rétabli à Bâle peu avant la mort de Clotaire II (629/630). Comme celui de Lausanne, cet évêché relèvera du métropole de Besançon, dès que celui-ci sera véritablement établi, vers 647[45].

Les premières décennies du VII[e] s. sont marquées par une succession de troubles entre Burgondie et Austrasie, qui ont pour conséquence le déplacement de la frontière à plusieurs reprises entre l'Aar et le lac de Constance[46]. En 610 a lieu la bataille de *Wangas*, au cours de laquelle des troupes alamanes au service de l'armée austrasienne infligent une défaite sévère à l'armée de Bourgogne, menée par les comtes Abbelène et Herpin[47]. Malgré la réaction de Thierry, roi de Burgondie, deux ans plus tard, cette défaite marque le déclin de la dynastie austro-burgonde. La reine Brunehaut, grand-mère de Thierry et dernière représentante de la maison royale, est arrêtée à Orbe en 613 et exécutée[48].

La Bourgogne revient alors à Clotaire II, roi de Neustrie, qui réorganise la province en désignant un noble franc, Warnachaire, comme maire du palais de Bourgogne, et désigne un autre Franc, Erpon, comme duc du *Pagus Ultraioranus*. Ces nominations dans l'élite traditionnelle franque, qui sont d'ailleurs en contradiction avec les édits de Clotaire de 614 et 616, censés limiter les abus de l'autorité royale à l'encontre des élites locales, semblent ne pas avoir plu à la noblesse romano-burgonde[49]. Si l'on en croit la Chronique de Frédégaire, Erpon fut tué au cours d'un complot fomenté par le patrice Aléthius, dit de la lignée royale des Burgondes, et l'évêque de Sion Leudemond[50]. Aléthius, qui voulait se faire proclamer roi, tenta de convaincre l'épouse de Clotaire II, Bertrude, de l'épouser: elle était elle aussi, selon Frédégaire, une descendante de la famille royale burgonde. Après avoir déjoué le complot, Clotaire II fit exécuter Erpon, mais Leudemond, réfugié à Luxeuil, fut épargné et retrouva son évêché. Cet épisode illustre bien la puissance de la noblesse romano-burgonde durant cette période, et le prestige attaché à la dynastie royale burgonde. Après la mort de Warnachaire et à la demande des nobles de Burgondie, qui désirent s'adresser au roi sans intermédiaire, Clotaire II renonce à nommer un nouveau maire du palais[51].

La 1[ère] moitié du VII[e] s. est aussi marquée par le développement de centres monastiques importants, notamment de celui de Luxeuil, fondé par Colomban. Ses disciples sont à l'origine de la création de nouveaux couvents, ou de la renaissance d'autres, comme Saint-Ursanne, Saint-Imier et Moutier-Grandval dans le Jura[52]. Avec l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, ces monastères sont des lieux de pèlerinage situés le long des voies qui, traversant le Jura, relient les pays rhénans à Rome par le col du Grand-Saint-Bernard. A la même période, le duc du *Pagus Ultraioranus* Chramnelène et sa femme Ermentrude restaurent le monastère de Romainmôtier et fondent son pendant féminin à Baulmes[53]. Les deux couvents se trouvent à proximité du débouché du Col de Jougne, seule route carrossable à travers la chaîne jurassienne entre Lausanne et sa métropole, Besançon. Elle est aussi la voie la plus rapide entre les capitales du nord, Paris et Chalon notamment, et l'Italie, en donnant accès au Grand-Saint-Bernard[54].

[45] E. Chevalley et J. Favrod, in: Paravicini Bagliani *et al.* (dir.) 1997, pp. 219-225.

[46] SPM VI (2005), pp. 43-44.

[47] Frédégaire, *Chronique*, IV/37: cité dans Durussel/Morerod 1990, p. 22. Wangas est traditionnellement placée à Wangen-an-der-Aare.

[48] Frédégaire, *Chronique*, IV/39-42: cité dans Durussel/Morerod 1990, pp. 46-48.

[49] Sur les édits de Clotaire, cf. Bernard 2002, pp. 174-176.

[50] Favrod 2002b, p. 25.

[51] Bernard 2002, pp. 176-177; SPM VI (2005), pp. 44-45.

[52] SPM VI (2005), p. 45.

[53] Sur l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, cf. désormais Wermelinger *et al.* (éd.) 2005. Sur l'histoire de l'abbaye de Romainmôtier, cf. Morerod (dir.) 2001. L'histoire de la refondation de Romainmôtier est aussi racontée dans Durussel/Morerod 1990, pp. 49-52.

[54] Sur l'importance et les tracés des routes et des cols de Burgondie, cf. Bernard 2002, pp. 162-163, et ci-dessus, chap. 3.2.

A la mort de Clotaire II, en 629/630, son fils Dagobert lui succède et règne sur l'ensemble du royaume jusqu'à sa mort en 638/639[55]. Le Plateau est alors à nouveau partagé entre la Bourgogne (Clovis II) et l'Austrasie (Sigebert III). Les deux rois étant mineurs à leur accession, les maires du palais prendront de plus en plus d'influence sous leurs règnes. C'est le cas d'Ebroïn, qui, dans la 2e moitié du VIIe s. et après la destitution de la reine Bathilde, régente, en 665, fut à l'origine de luttes pour le pouvoir qui s'achevèrent à sa mort en 680/681. Ebroïn tenta notamment de supprimer la coutume de choisir les hauts fonctionnaires parmi les notables de la région qu'ils devaient gouverner, ce qui déclencha une révolte menée par l'évêque d'Autun, saint Léger[56]. Bien que très éphémère, cette révolte montre que l'élite romano-burgonde se revendique encore des rois burgondes: Léodésius, désigné par Léger pour remplacer Ebroïn, avait épousé une Burgonde, qui passait pour une descendante de la maison royale.

A la même période, la faiblesse des rois mérovingiens favorise l'ascension de «potentats régionaux», en particulier des ducs[57]. Dans le Jura par exemple, le duc d'Alsace Eticho tente d'étendre son pouvoir vers l'ouest, mais il se heurte à la résistance

[55] Sur les événements complexes du VIIe s., cf. Bernard 2002, pp. 156-157.

[56] Favrod 2002b, p. 25; Bernard 2002, pp. 177-178.

[57] SPM VI (2005), pp. 46-50.



Fig. 13. *La formation de l'Empire carolingien du règne de Pépin le Bref (dès 751) à la mort de Charlemagne (814). Tiré de: Duby (dir.) 1996, p. 34, A.*

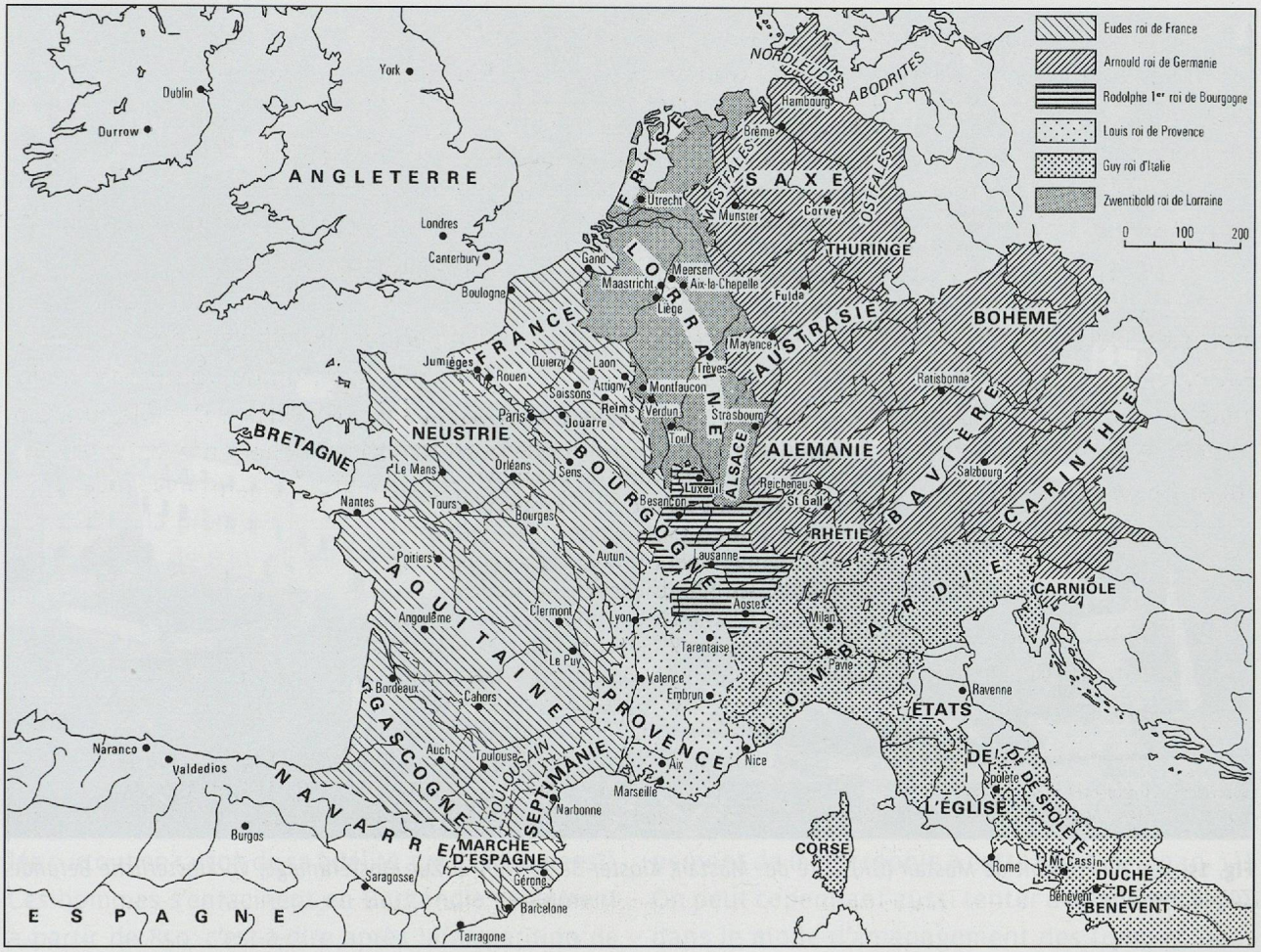


Fig. 14. *La dislocation de l'Empire franc et la formation de nouveaux royaumes au IXe s. Tiré de: Fossier 1986, p. 398.*

de la population de la vallée de Moutier. Germain, premier abbé du couvent, fut tué et par la suite vénéré comme un martyr. La puissance des ducs d'Alémanie, acquise durant la 2e moitié du VIIe s., conduira à des luttes contre les rois Francs, dont les armées sont dirigées par les maires du palais, Pépin de Herstal et Charles Martel. L'Alémanie sera finalement vaincue par le second en 722, puis à nouveau en 730. C'est durant ces premières décennies du VIIIe s. que sont fondés les couvents de Saint-Gall et de Reichenau.

3.3.3 La période carolingienne

A partir de 679, le royaume est unifié sous Thierry III. Cette période marque le début de la suprématie de l'Austrasie, après celles de la Bourgogne de Gontran (584-592) et de la Neustrie (613-679/680). L'élimination d'Ebroïn (680/681) ouvre par ailleurs la voie à l'ascension des Pippinides: après des luttes contre l'aristocratie des royaumes de Neustrie et de Bourgogne, qui s'achèvent par la victoire de Pépin II, dit de Herstal, à Tertry, dans la Somme (687), le vainqueur s'empare du trésor royal et place le roi sous tutelle[58]. Il n'y a désormais plus qu'un seul royaume, un seul roi et un seul maire du palais.

Les premières décennies du VIIIe s. sont marquées surtout par des rivalités entre Austrasie et Neustrie, liées aux difficultés de la succession de Pépin, mort en 714. La Burgondie reste toutefois en marge de ces luttes. Ce sont avant tout les évêques qui assurent l'organisation politique et sociale de la province. L'accession de Charles Martel, fils naturel de Pépin, à la tête du royaume franc va changer cette situation. Au lendemain des raids arabes dans le sud de la Gaule (730-731), Charles prend le contrôle

[58] Bernard 2002, pp. 157-159.



Fig. 15. *Vue du couvent de Müstair (GR). (Tiré de: Müstair, Kloster St. Johann. 1. Zur Klosteranlage, Vorklösterliche Befunde. Zürich, 1996, fig. 2).*

de la Provence et de la Burgondie. Contrairement à Gontran et à Clotaire II, il ne recherche pas le consensus avec les élites locales, mais place au pouvoir des dirigeants extérieurs, souvent d'origine austrasienne et surtout fidèles aux Pippinides. Un certain Federicus est ainsi nommé duc d'Outre-Jura[59]. Privée de ses élites traditionnelles, la Burgondie perd alors son identité ancienne, et ne constitue plus qu'un espace géographique stratégique, passage commode et rapide entre le nord de la Gaule et l'Italie[60].

A la mort de Thierry IV, en 737, Charles maintient délibérément la vacance du trône. Avant sa mort (741), il règle sa succession et partage le *regnum* entre ses deux fils, Carloman et Pépin III, dit le Bref, auquel revient la Neustrie, la Provence et la *Burgundia*. En 751, Pépin le Bref s'empare finalement de la couronne: c'est le début d'une vaste réorganisation du royaume franc (fig. 13), dont le pouvoir repose partiellement sur des comtes aux pouvoirs étendus, installés dans des régions jusque là plutôt marginales et chargés d'appliquer les décisions du pouvoir central[61]. La première mention du Pays de Vaud dans des sources écrites (*pagus* ou *comitatus Waldensis*) date d'une quinzaine d'années plus tard, en 765[62].

A la demande du pape, Pépin intervient en Italie en 755/756 avec ses troupes, afin de contraindre les Lombards à payer un tribut[63]. Charlemagne intervient à son tour en 773 et met fin à l'indépendance du royaume lombard l'année suivante, après une victoire décisive. Cet événement place la Rhétie comme un intermédiaire important entre les centres de la royauté franque dans les pays rhénans et l'Italie. La fondation de l'Abbaye royale de Müstair témoigne de l'importance des cols rhétiques à cette époque (fig. 15).

[59] Bernard 2002, pp. 178-179.

[60] Bernard 2002, pp. 159 et 181-182.

[61] SPM VI (2005), p. 54.

[62] Durussel/Morerod 1990, p. 12; Morerod 2000, p. 52.

[63] SPM VI (2005), p. 53.

Au VIII[e] s., la Suisse occidentale apparaît au contraire comme une région marginale, d'autant plus que Pépin le Bref et Charlemagne ont préféré le Mont-Cenis au Grand-Saint-Bernard pour leur communication avec l'Italie[64]. On ne connaît d'ailleurs aucune mention d'un évêque de Lausanne entre 670 et les premières décennies du IX[e] s.: le siège semble être vacant et le diocèse administré par des laïcs[65]. Mais l'importance du Grand-Saint-Bernard croît à nouveau sous Louis le Pieux, qui effectue deux donations à l'Eglise de Lausanne. La reprise de cette voie redonne de l'importance politique à la région: un évêque est à nouveau en place à Lausanne entre 817 et 827, la première mention d'une forteresse à Chillon date de 830, et les premières attestations de souverains séjournant à Orbe remontent au milieu du IX[e] s. Orbe et Saint-Maurice deviennent des lieux clés, et «ce tronçon de la route d'Italie restera comme l'axe du pouvoir rodolphien»[66].

A partir du règne de Charlemagne est mise en place en Burgondie une nouvelle aristocratie, plus internationale, parfois d'origine non-franque, installée surtout en raison de sa fidélité aux Carolingiens[67]. Ces hommes s'enracinent en Burgondie seulement à partir de 850, c'est-à-dire après la disparition de l'Empire carolingien. Ils sont à l'origine de certaines grandes familles, comme celles des Bosonides et des Rodolphiens, futurs dirigeants des royaumes de Provence et de Bourgogne.

La Burgondie maintient son unité politique jusqu'au traité de Verdun en 843, date à laquelle son territoire est partagé entre Lothaire et Charles le Chauve. Le sentiment national burgonde survivra toutefois avec la mise en place d'un nouveau pouvoir régional: celui des rois de Bourgogne. Le gouvernement de la Transjurane avait été confié par Lothaire II à Hucbert, abbé de Saint-Maurice, mais celui-ci se rebella bientôt contre les rois carolingiens[68]. Ceux-ci firent alors appel au duc Conrad, issu de la famille des Welf, apparentée aux Carolingiens. Vers 864, Conrad vainquit et tua Hucbert à Orbe. Il reçut les biens de ce dernier, dont l'abbaye de Saint-Maurice et son patrimoine. Son fils Rodolphe lui succéda et fut couronné roi de Bourgogne à Saint-Maurice en 888 (fig. 14): ses successeurs se réclameront encore de la royauté burgonde.

L'absence de textes écrits concernant directement Vevey et La Tour-de-Peilz durant ces quatre siècles met en évidence l'importance des vestiges mis au jour au Clos d'Aubonne. L'établissement d'une chronologie la plus précise possible des tombes vise à comprendre avant tout l'évolution des pratiques funéraires (cf. chap. 9) et le développement de la nécropole à cette période (chap. 11). On peut cependant aussi tenter de déceler ce qui, dans le mode d'aménagement des tombes, dans les objets et dans les modalités de leur dépôt ou encore dans le traitement des restes humains reflète certains des changements politiques et sociaux que nous avons retracés ici, tels que l'intégration progressive aux royaumes burgonde puis franc, l'émergence d'une élite romano-burgonde et ses relations avec les autorités franques ainsi que la mise en place des structures ecclésiastiques (cf. chap. 10).

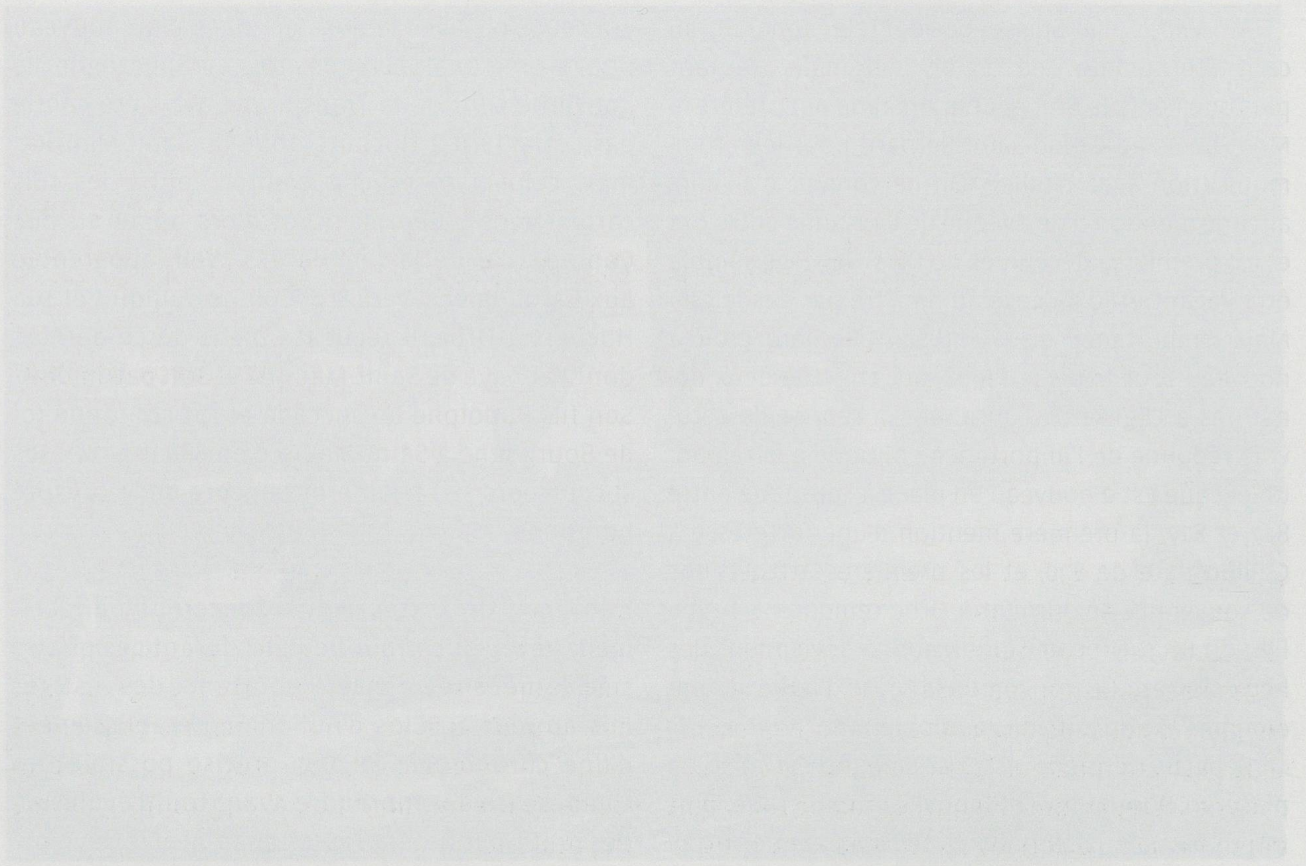
[64] Morerod 2000, pp. 51-55.

[65] Sur la sécularisation des évêchés, cf. Morerod 2000, pp. 51 et 55-58.

[66] Morerod 2000, p. 55.

[67] Bernard 2002, p. 179; G. Castelnuovo, in: Paravy (dir.) 2002.

[68] Morerod 2000, pp. 61-65.



Chapitre 4

L'ORGANISATION SPATIALE DE LA NÉCROPOLE

Max Klausener, Lucie Steiner

4.1 Les limites de l'espace funéraire

Le site du Clos d'Aubonne est délimité par les barrières naturelles que sont le bord du lac au sud-ouest et le cours de l'Ognonnaz au nord-ouest (cf. chap. 3.1). Les interventions anciennes effectuées dans ce secteur montrent que les tombes devaient s'étendre jusqu'aux rives du lac (chap. 2.3.1; fig. 2, n° 3). A l'ouest, si des sépultures ont été mises au jour sous l'actuelle avenue des Alpes (fig. 2, n° 1), aucune découverte n'a été signalée lors de la construction des divers bâtiments de l'entreprise Nestlé, entre 1915 et 1950, situés entre cette avenue et le cours d'eau.

Du côté nord-est, la nécropole ne semble pas s'être développée au-delà de l'avenue du Clos d'Aubonne, où l'on situe traditionnellement le passage de la voie antique vers le Valais. Orienté grosso modo ouest-est, à peu près parallèle à l'avenue du Clos d'Aubonne, le large fossé F1, repéré au nord-est de la parcelle fouillée, a constitué une limite de l'espace funéraire au moins durant la phase d'utilisation des tombes en dalles, qui le bordent et suivent son orientation sur son côté sud-est (cf. ci-dessous). De l'autre côté se trouve toutefois une série de tombes en fosses simples qui suivent la même orientation.

Il n'est pas impossible que la zone funéraire se soit étendue un peu au-delà de la limite de fouilles du côté sud-est: des tombes ont en effet été observées par des ouvriers lors de travaux dans la rue Gustave Courbet. Aucune découverte n'est cependant signalée dans le quartier de villas situé au sud-est de cette rue, pourtant densément construite.

En tenant compte de ces limites, la zone funéraire pouvait s'étendre à l'origine sur une surface d'environ 6'000 m^2. Les contraintes exercées par le fossé F1 – ou la voie antique – d'un côté et la rive du lac de l'autre ont donné au site sa forme générale trapézoïdale.

4.2 Etat de conservation du site, nombre et répartition des tombes

Les parcelles fouillées en 1988-1989 constituent une superficie de 3'400 m^2, c'est-à-dire un peu plus de la moitié de l'étendue possible de la nécropole. Ces parcelles ont en outre subi des atteintes importantes, principalement dans la partie nord-ouest (fig. 16; chap. 2.3.1). De nombreuses tombes, surtout parmi les structures en pierre, moins profondes, ont été détruites au XIX^e s., lors de la construction des forges Haller et de la pension Comte. Des sépultures en fosses simples et à contenant en bois ont néanmoins subsisté sous l'un des bâtiments des forges. D'autres tombes ont été endommagées par l'arborisation du parc et l'exploitation plus ancienne de la zone en vignobles, en particulier par les murets qui délimitaient les parcelles. Si les tombes situées sous les deux villas construites en 1926 ont elles aussi subi des dommages, une partie de l'information a pu être recueillie grâce à la documentation réalisée lors des travaux (fig. 17; cf. Annexe 3). Les vestiges qui subsistaient sous les édifices lors de leur démolition

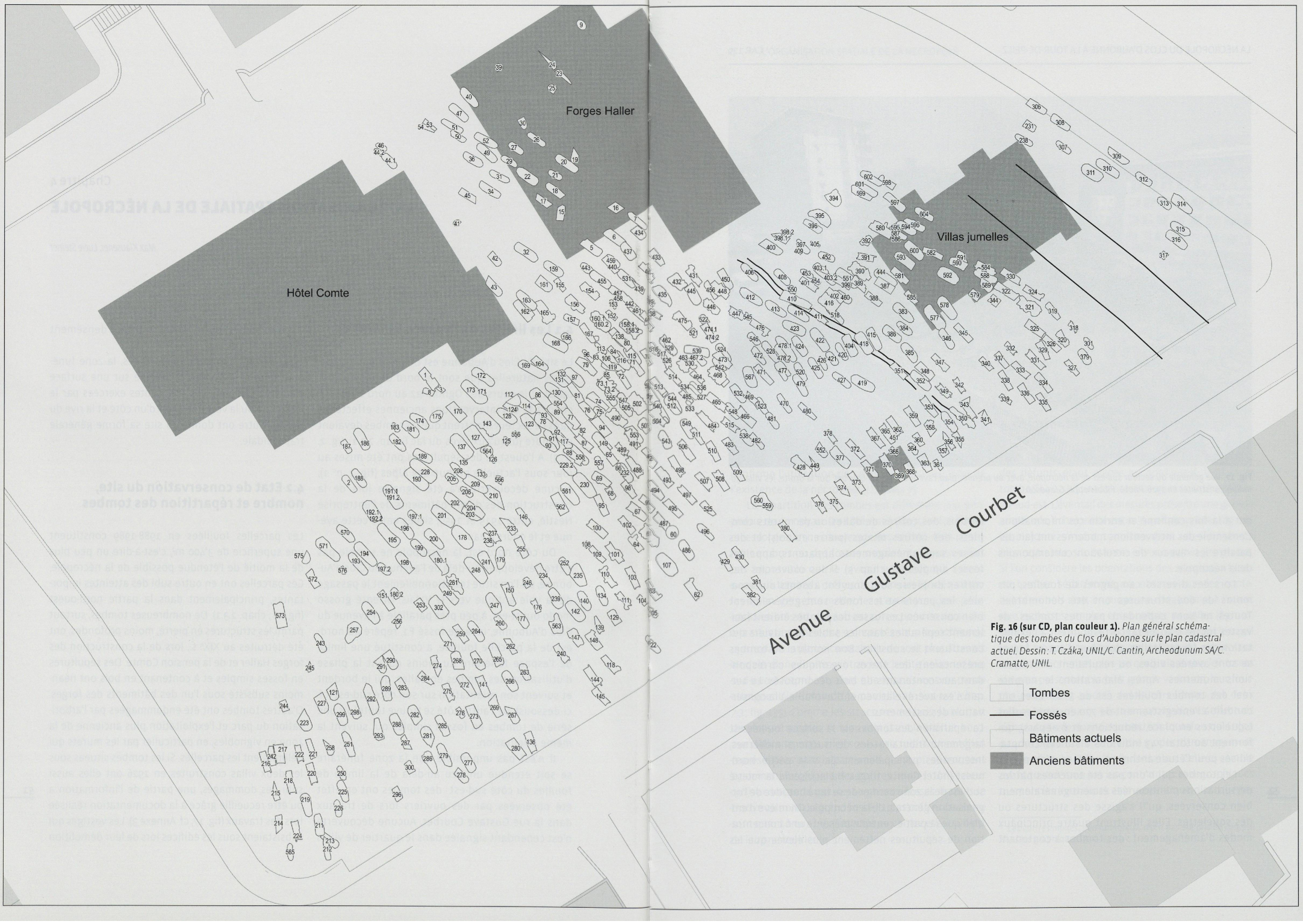


Fig. 16 (sur CD, plan couleur 1). *Plan général schématique des tombes du Clos d'Aubonne sur le plan cadastral actuel. Dessin: T. Czáka, UNIL/C. Cantin, Archeodunum SA/C. Cramatte, UNIL.*



Fig. 17. *Vue générale du secteur sud-est de la nécropole, avec au premier plan l'avenue Gustave Courbet. Sur la droite, les villas jumelles construites en 1926. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

ont à la fois confirmé et enrichi ces informations. L'ensemble des interventions modernes ont fait disparaître les niveaux de circulation contemporains de la nécropole.

Lors des diverses campagnes de fouilles, pas moins de 604 structures ont été dénombrées. Toutes ne sont cependant pas des tombes: de vastes fosses (F10 à F14) correspondent à l'exploitation des forges Haller, alors que d'autres fosses se sont avérées vides, ou résultaient d'interventions modernes. Après élaboration, le nombre réel des tombes fouillées est de 578. Elles ont conduit à l'enregistrement de 770 ensembles d'os (squelettes en place, réductions et os épars), qui forment au total 743 individus distincts, comptabilisés pour l'étude anthropologique (vol. II, p. 8-9).

Les tombes qui n'ont pas été touchées par les perturbations mentionnées étaient généralement bien conservées, qu'il s'agisse des structures ou des squelettes. Elles illustrent quatre principaux modes d'aménagement: des tombes à contenant en bois, des coffres de dalles ou de murets complets, des coffres mixtes (pierre et bois) et des fosses sans aménagements apparents, appelées fosses simples (cf. chap. 5). Si les couvercles des coffres de pierre sont souvent absents ou remaniés, les parois et les fonds sont généralement bien conservés. Les fosses des tombes étaient facilement repérables dans les sables et graviers qui constituent le substrat. Bon nombre de tombes présentaient des traces organiques correspondant aux contenants de bois décomposés. Le terrain s'est avéré relativement favorable à la conservation des ossements.

La répartition des tombes sur la surface fouillée est largement tributaire des destructions modernes, intervenues principalement dans la partie nord-ouest (hôtel Comte, forges Haller): seule la moitié sud-est de la zone permet de se faire une idée de l'organisation générale de la nécropole. On relève d'emblée que la partie centrale présente une concentration de sépultures nettement plus élevée que les

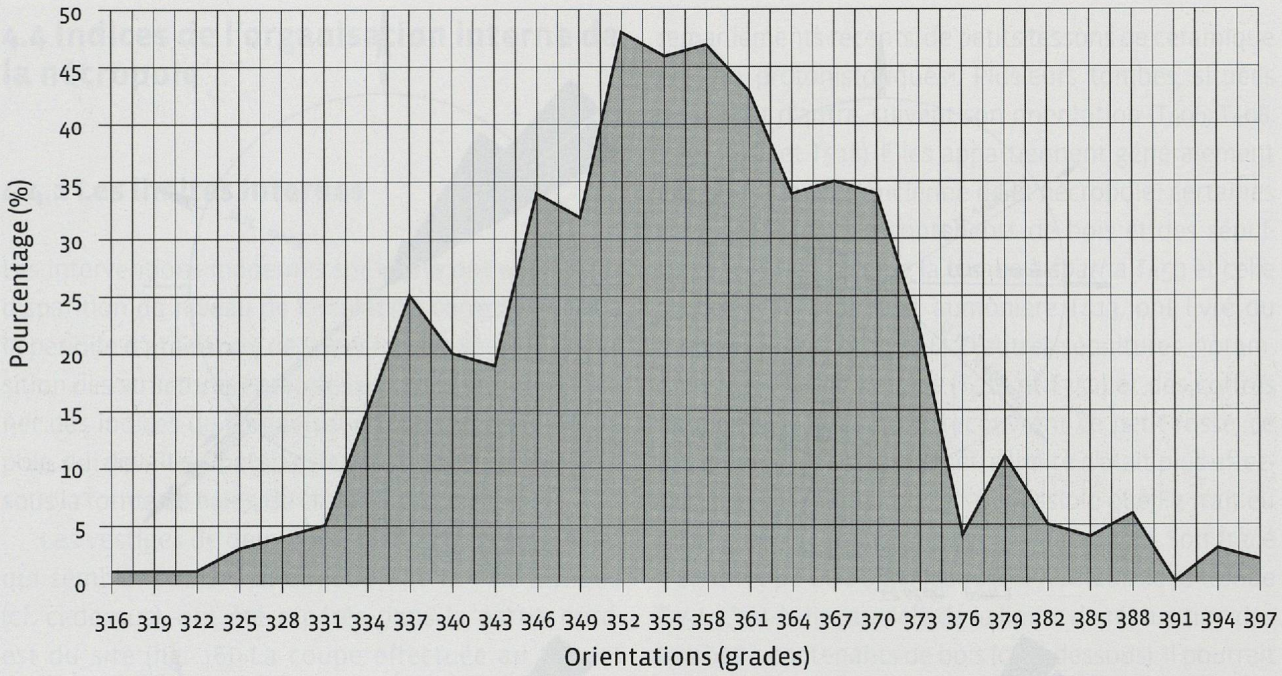


Fig. 18. *Graphique récapitulant les mesures d'orientation des tombes, réparties par intervalles de 3 grades. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

autres secteurs. On y observe de nombreux recoupements et superpositions de structures et tous les types de tombes y sont représentés. Le mobilier confirme l'utilisation de ce secteur tout au long de l'existence de la nécropole (cf. chap. 7).

La répartition des tombes est différente à la périphérie de ce noyau. Du côté nord-ouest, entre l'hôtel et les forges, on ne trouve que des sépultures à contenant en bois ou des fosses simples. Il n'est toutefois pas impossible que le niveau supérieur, qui correspond aux tombes à coffres de pierre, ait été détruit par les aménagements modernes. L'extension des contenants en bois du côté sud-est correspond en revanche à la situation ancienne: conservés sous les coffres de pierre dans la partie centrale, ils ne sont plus attestés au-delà d'une limite qui traverse le site selon un axe sud-ouest / nord-est, alors que les caissons de pierre atteignent la limite de la parcelle au sud-est (chap. 7.3; fig. 135). Comme les structures en bois, la plupart des fosses simples se trouvent dans la moitié nord-ouest du site, mais elles sont aussi relativement bien représentées dans la partie sud-ouest, où se trouvent également la plupart des coffres mixtes. Un secteur qui ne comprend que des tombes en fosses simples se trouve au nord du grand fossé F1. Les coffres de pierre sont quant à eux bien attestés au centre et au sud-est de la zone fouillée.

4.3 L'orientation des tombes

Les tombes suivent un axe nord-ouest – sud-est, la tête des défunts étant placée au nord-ouest. Une seule tombe, T44-2, suit une orientation inverse, la tête placée au sud-est. L'éventail des mesures présente une grande amplitude, échelonnée entre 314 et 397 grades (fig. 18). La majorité s'inscrit toutefois dans une fourchette plus restreinte, située entre environ 345 et 370 grades. Si l'on considère les orientations des principaux types de tombes séparément, on observe que les contenants en bois sont en moyenne dirigés plus à l'ouest que les fosses simples et les coffres de dalles (fig. 19)[1]. Leur direction est proche de celle indiquée par le soleil levant au solstice d'hiver. Les coffres de pierre sont en général orientés plus au nord, alors que les fosses simples présentent la plus grande variation, leur fourchette s'étalant au-delà des valeurs limites des deux autres types réunis. Les tris automatiques effectués dans la base de données montrent toutefois qu'il n'y a pas de corrélation stricte entre modes d'aménagement des tombes et choix de l'orientation. Celle-ci semble avant tout définie par les contraintes topographiques que sont les rives du lac et la voie antique, ainsi que par

[1] Les coffres mixtes, peu nombreux, n'ont pas été pris en compte dans les graphiques de la fig. 19.

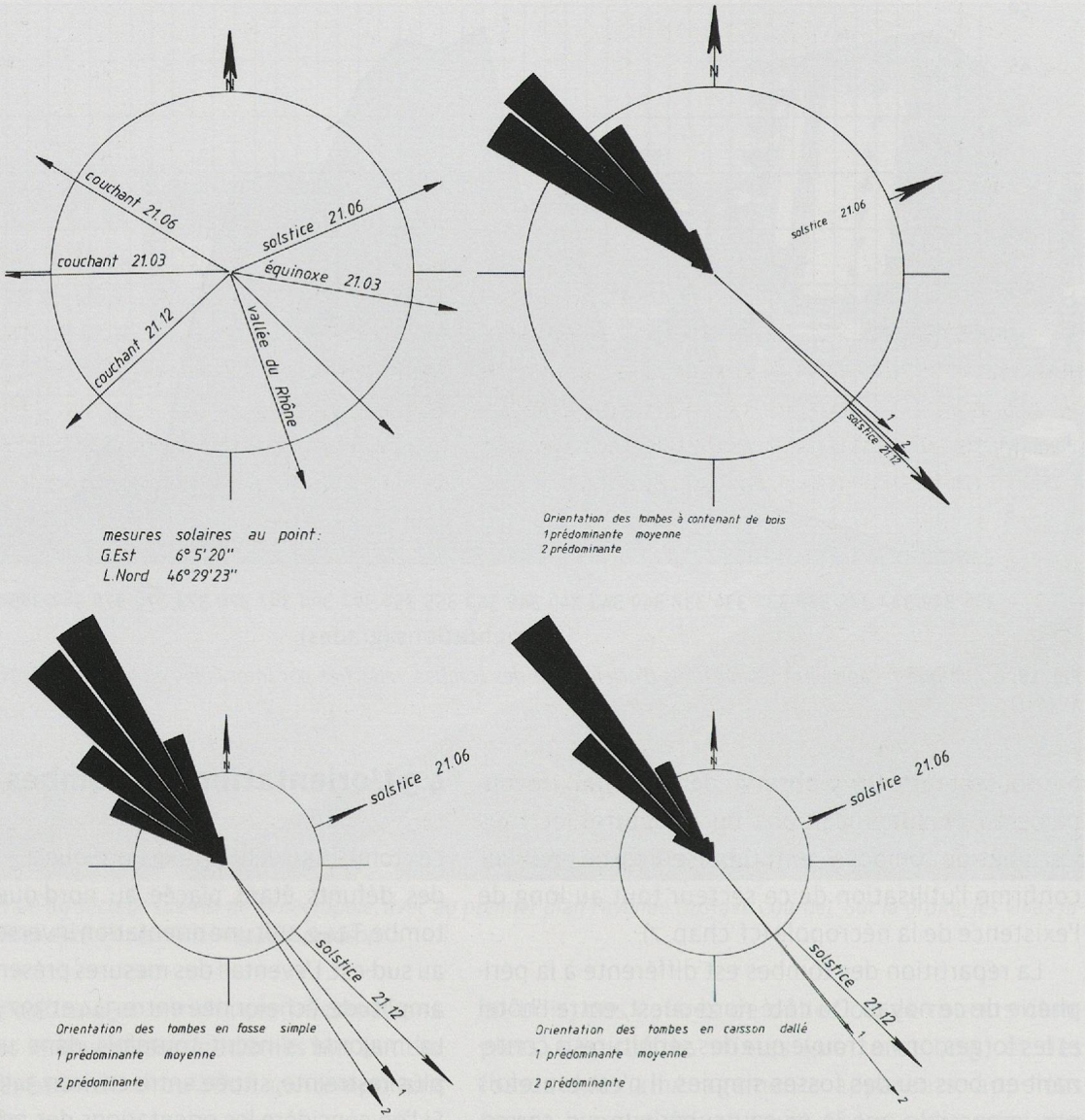


Fig. 19. *Mesures d'orientation des tombes comparées aux orientations solaires à divers moments de l'année. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

les tombes existantes. L'observation de la répartition des sépultures à contenants de bois montre que deux orientations dominantes se sont succédé lors de la première phase d'utilisation de la nécropole (cf. chap. 7.3).

Le choix d'une orientation régulière, proche de l'axe ouest-est, correspond à ce que l'on observe dans les nécropoles du haut Moyen Age de la région lémanique, et de manière générale dans la plupart des sites funéraires ruraux en Gaule. La régularité de l'orientation représente une nouveauté par rapport à l'époque romaine tardive, durant laquelle les orientations peuvent être très variables[2]. Les raisons de cette régularisation, qui s'effectue dans nos régions vers le milieu du V^e^ s., échappent pour l'heure à une explication entièrement convaincante[3]. La diffusion du christianisme est souvent évoquée pour expliquer le choix de la direction vers l'Orient, où doit apparaître le Christ lors du Jugement Dernier. Plus simplement, cet axe est aussi celui choisi pour l'orientation des églises, qui, en tant que lieux d'inhumation, ont pu servir de modèles aux nécropoles rurales. La direction vers l'est n'est cependant pas toujours strictement respectée, au profit d'autres directions (NNO-SSE à Genolier par exemple). Ceci reflète sans doute une adaptation de l'orientation aux contraintes topographiques locales.

[2] Young 1977, pp. 19-24; Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 60 et 300, fig. 29-31.

[3] Steiner 1993, pp. 28-29 (avec litt.); Steiner 2002, pp. 82-83; cf. aussi les remarques de R. Windler et R. Marti dans le même volume, p. 172.

4.4 Indices de l'organisation interne de la nécropole

4.4.1 Les limites internes

Les interventions modernes sur le site ont entraîné la disparition du niveau de circulation correspondant à la période d'utilisation de la nécropole. Seule la disposition des structures enterrées peut dès lors nous donner des indices de l'organisation interne de la nécropole, qui devait se matérialiser en surface, par exemple sous la forme de haies, de clôtures ou de chemins.

Les vestiges de deux fossés à peu près parallèles, qui semblent suivre la direction de la voie antique (cf. ci-dessus), ont été repérés dans la partie nord-est du site (fig. 16). La coupe effectuée au travers de F1 (fig. 8) permet de restituer un fossé large (plus de 5 m) mais relativement peu profond (0.50 m), du moins dans son état de conservation au moment des fouilles. Les versants, très plats, se rejoignent au centre, marqué par un approfondissement. Le niveau de cette partie centrale est plus profond que le fond des tombes en dalles voisines. Le versant nord-est présente une anomalie qui pourrait représenter les vestiges d'une barrière. Le remplissage est constitué de fins limons argileux, parfois accompagnés de dépôts plus sableux, qui témoignent d'un comblement par colluvionnement. La fouille d'un petit tronçon de ce fossé n'a livré que des petits fragments de terre cuite émoussés, vraisemblablement drainés d'un site d'habitat à proximité. La répartition des tombes voisines montre que ce fossé a constitué une limite respectée par les coffres de pierre, en usage dès les dernières décennies du VI^{e} et jusque dans la première moitié du IX^{e} s. (cf. chap. 7.2.2 et 7.3). Les fosses simples installées au-delà respectent elles aussi son tracé et suivent sa direction. Ce fossé a dû marquer l'espace funéraire tout au long de son utilisation.

Le petit fossé F2, plus ou moins parallèle à F1, repéré environ 16 mètres plus à l'ouest, pourrait avoir constitué pour un temps une limite interne de la zone funéraire. Fouillé par sondages ponctuels, ce fossé avait une largeur de 0.50 m et une profondeur variant entre 0.43 et 0.80 m. Son remplissage contenait, outre des fragments de faïence modernes indiquant des remaniements récents, de petits tessons de céramique pré- ou protohistoriques[4]. Plusieurs tombes, situées de part et d'autre, suivent son orientation (T406, T408, T550, T414 et T518). Elles appartiennent généralement à la phase la plus ancienne de la nécropole: certaines sont des tombes à contenants de bois et des sépultures voisines, comme la tombe à *spatha* T450 et celle à boucle en bronze et aumônière T413, ont livré du mobilier précoce (fig. 136). D'autres sépultures, notamment des fosses simples (T418 et T352) et des coffres de pierre (T411 et T351), recouvrent ce petit fossé, ce qui indique qu'assez vite cette limite n'était plus effective. Il est d'ailleurs tout à fait possible que F2 n'ait eu à l'origine aucun rapport avec la nécropole. Son tracé a en effet pu être suivi jusqu'à la hauteur de la tombe T354, c'est-à-dire au-delà de la limite de répartition des tombes à contenants de bois (cf. ci-dessous). Il pourrait donc s'agir d'une structure antérieure à la nécropole, respectée un temps par les sépultures, puis oubliée. Ce petit fossé pourrait ainsi correspondre à une ancienne limite de parcelle, ou encore à la délimitation de l'espace public réservé au passage de la voie antique[5].

La répartition des tombes à contenants de bois montre que ceux-ci ne s'étendent pas vers le sud-est au-delà d'une limite qui devait traverser le site selon un axe sud-ouest/nord-est (fig. 135; cf. chap. 7.3). L'absence de structures en bois au-delà de celle-ci est d'autant plus frappante que des fosses simples et surtout des coffres de pierre s'y trouvent. On peut en déduire qu'il devait exister une haie ou une autre forme de délimitation de l'espace en surface, qui n'a pas subsisté après l'apparition des structures en dur.

4.4.2 Disposition des tombes et circulation

La densité des sépultures au centre du site rend presque impossible la lecture de l'organisation générale de la nécropole (fig. 16 et 135). Si l'on étudie séparément la répartition des tombes à contenant en bois et des fosses simples d'une part (fig. 20), des

[4] Des destructions modernes peuvent être observées à la hauteur de T410 et de T350-T354.

[5] D'après une indication de Michel Fuchs, que nous remercions vivement; cf. Chevallier 1997, p. 114.

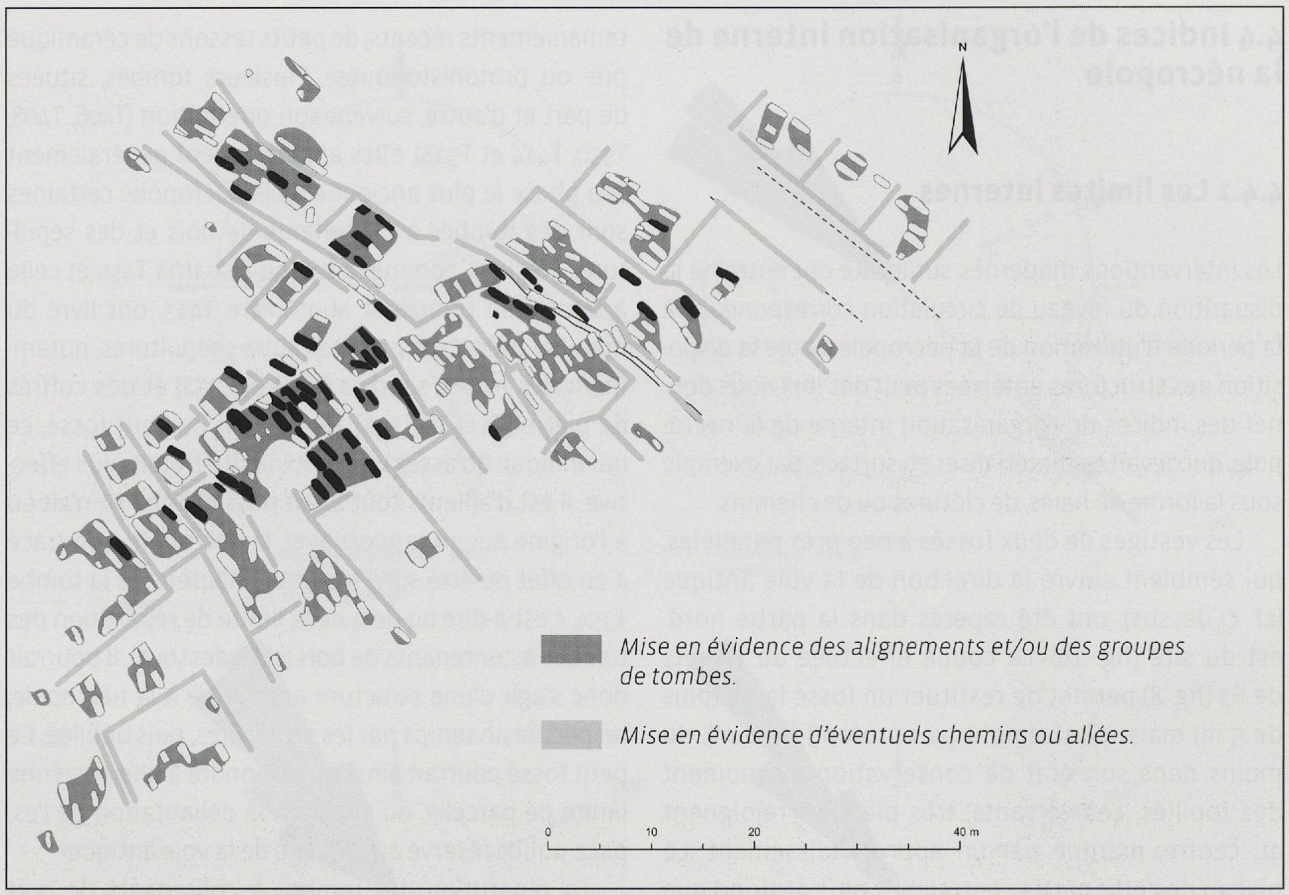


Fig. 20. *Extrait du plan général de la nécropole figurant uniquement les tombes en fosses simples et les contenants en bois. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

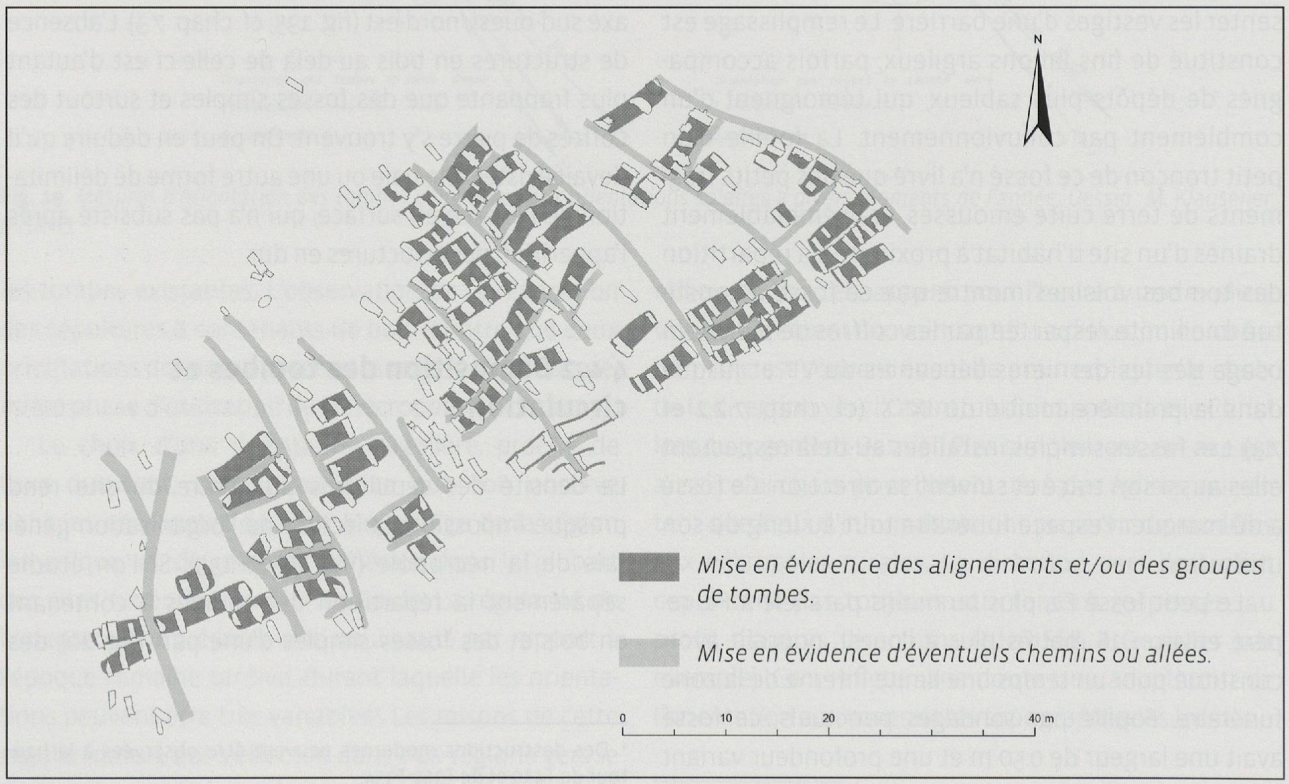


Fig. 21. *Extrait du plan général de la nécropole figurant uniquement les coffres de pierre et les coffres mixtes. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

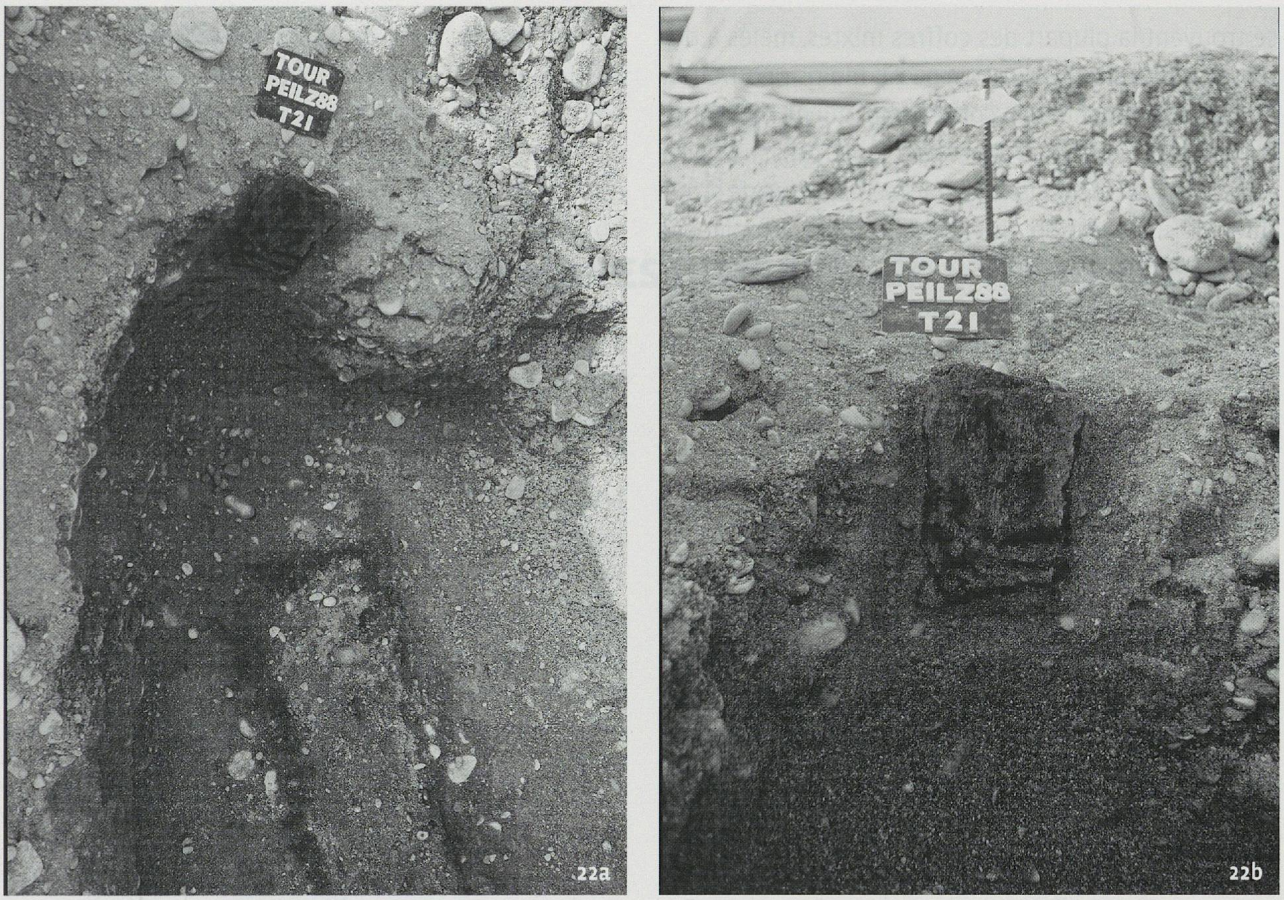


Fig. 22. *Marquage de surface en bois de la tombe T21. a: Situation de la planchette par rapport au coffrage de bois. b: détail de la planchette. Photos: MHAVD.*

coffres de pierre et des coffres mixtes d'autre part (fig. 21), on s'aperçoit que l'espace funéraire suivait une organisation plus ou moins rigoureuse. Sur le premier plan, on observe que les tombes ne se recoupent que très rarement, et lorsque c'est le cas, seulement à leurs extrémités ou éventuellement le long des bords. Il devait donc exister un système de signalisation des sépultures en surface (cf. ci-dessous). On observe également une forte concentration de tombes à contenant en bois au centre de la zone fouillée, alors que sur le reste de la surface les sépultures de ce type se répartissent par petits groupes, mêlées aux fosses simples. La recherche de rangées régulières est vaine à l'intérieur de cet ensemble. On repère tout au plus quelques alignements, dont un à l'est composé uniquement de fosses simples. L'impression d'ensemble correspond plutôt à un fonctionnement par petits groupes mêlant fosses simples et contenants en bois selon des densités variables. Ce type d'organisation correspond à ce qui a été observé dans plusieurs nécropoles contemporaines, par exemple à Genolier, Nyon – Clémenty ou encore à Sézegnin[6]. La confrontation de ces groupes perceptibles topographiquement avec les résultats de la chronologie, la répartition du mobilier et celle des individus est susceptible de révéler les règles qui président à leur formation.

Le répartition des coffres de pierre et des coffres mixtes (fig. 21) révèle d'emblée une organisation plus régulière que celle des tombes en fosses simples et à contenant en bois. Les rangées sont plus faciles à repérer, notamment dans la partie centrale et au nord-est, zones où les coffres de pierre ont systématiquement recouvert les tombes en fosses et à contenants de bois (cf. fig. 135). Au sud-est, les coffres n'ont pas empiété sur les fosses: ils viennent au contraire compléter l'extension de la zone funéraire, ce que révèlent les lacunes visibles dans cette zone. Du côté sud-ouest, où

[6] Genolier: Steiner 1993, p. 40, fig. 4, pl. 3. Nyon – Clémenty: Weidmann 1980; Moret 1993, p. 15; M. Klausener et L. Steiner, La nécropole du haut Moyen Age de Clémenty. Rapport préliminaire. Inédit (1996), pp. 21-29. Sézegnin: Privati 1983, pp. 65-66.

se trouvent la plupart des coffres mixtes, mêlés à des fosses simples, l'organisation paraît moins rigoureuse.

Les alignements des coffres impliquent l'existence d'allées transversales, d'orientation à peu près sud-ouest – nord-est, qui facilitaient leur accès, ainsi que de structures de signalisation en surface, ce dont témoignent également leur fréquente réutilisation (cf. chap. 8.2). L'observation du plan suggère aussi la présence d'allées plus importantes, suivant l'axe des tombes, qui divisent l'espace funéraire de manière rayonnante.

4.4.3 Les marquages de surface

Le mode de signalisation des tombes du haut Moyen Age est connu grâce à quelques découvertes régionales, notamment à Dully et à Roissard (Isère) [7]. L'existence de tels marquages sur le site du Clos d'Aubonne se déduit surtout de la répartition générale des tombes (cf. ci-dessus). Deux structures mises au jour dans ou à proximité immédiate des tombes peuvent toutefois être interprétées comme des vestiges de tels dispositifs[8]. Ainsi une planchette de bois de 12 cm de largeur, disposée verticalement, a été découverte dans la tombe d'enfant T21 (fig. 22). Apparue à la tête de la tombe, en limite de fosse, elle se trouvait 35 cm plus haut que les traces du cercueil lui-même et a pu être observée sur une hauteur de 13 cm. Les restes de bois, très mal conservés, ont été identifiés comme du pin ou du sapin[9]. Cette planche, fichée en terre, a dû être mise en place dans la fosse lors de son comblement: rien ne permet de restituer son aspect au-dessus du sol.

Une structure formée d'une dalle de molasse posée à plat et entourée de quelques dallettes disposées de chant pourrait être considérée comme un dispositif de marquage. Elle se trouve à l'intérieur de la fosse de T352 et apparaissait dès le premier décapage. Les altitudes montrent cependant qu'elle repose immédiatement au-dessus des pieds du squelette, sa base se situant plus profondément que le crâne[10]. Un effet de paroi visible le long du côté gauche du squelette suggère la présence d'un entourage de planches dont il ne reste aucune trace. On pourrait donc imaginer aussi qu'il s'agit d'un aménagement en relation avec un couvercle de bois. T352 se trouve au sud-est de la nécropole, au milieu de coffres de dalles, en limite d'une zone occupée par des fosses simples.

[7] Sur les marquages en général, cf. par ex. Martin 1991, pp. 185-191; Menna 1993, pp. 23-26, 77-79, fig. 16. Dully: Weidmann 1995, pp. 189-190, fig. 4-6. Roissard: Colardelle 1983, pp. 40-48.

[8] Une structure particulière observée dans la fosse de T143, à un niveau légèrement supérieur à celui du contenant en bois, a d'abord été interprétée comme une substruction destinée à soutenir un dispositif de marquage; cet aménagement semble correspondre plutôt à une chambre funéraire: cf. chap. 5.1. Une trace organique circulaire observée à l'angle nord-ouest du cercueil de T189, mais qui n'apparaissait pas lors du premier décapage, correspond vraisemblablement plutôt à la marque d'un pieu utilisé comme élément de calage qu'à une forme de signalisation.

[9] *Abies alba* ou *Picea alba*: détermination effectuée par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie à Moudon (réf. LRD9/R2338).

[10] Alt. max.: 379.68; min: 379.37. Alt. du squelette: max. 379.44; min.: 379.35. Alt. fond de fosse: max.: 379.36; min.: 379.32.

Chapitre 5

LES MODES D'AMÉNAGEMENT DES TOMBES

Les 578 tombes fouillées sur la parcelle du Clos d'Aubonne révèlent une grande variété de leurs modes d'aménagement. Afin de simplifier leur description et leur analyse, nous les avons regroupés en quatre grandes catégories suivant les matériaux utilisés (fig. 135) : les contenants en bois (66 tombes, 11%), les coffres de pierre (222 tombes, 38%), les coffres mixtes (bois et pierre ; 24 tombes, 4%) et les tombes sans aménagement apparent, appelées « fosses simples » (262 tombes, 45% ; cf. chap. 2.2.1). Cinq structures (1%), un petit coffre de dalles et quatre petites fosses, sont en réalité des aménagements destinés à des réductions, anciennes ou modernes (cf. chap. 8.2)[1].

Les éléments de datation des différentes catégories de tombes – chronologie relative, inventaires datants et confrontation aux typologies régionales – sont réunis dans le chapitre 7.2.

5.1. Les contenants en bois

Soixante-six sépultures présentaient des traces organiques noirâtres, apparues au fur et à mesure des décapages, à la périphérie du corps, parfois au-dessus ou au-dessous des ossements. Ces traces attestent l'utilisation de bois – éventuellement d'écorce ou d'une autre matière organique – dans l'aménagement de la tombe.

Grâce aux fouilles effectuées sur des sites où le bois s'est conservé mieux qu'à La Tour-de-Peilz, notamment à Soyria (dép. Jura), on connaît deux formes principales de contenants en bois à l'époque mérovingienne : d'une part des cercueils en troncs évidés ou en écorce, d'autre part des coffres (ou coffrages) de planches assemblées dans la fosse[2]. Les cercueils de planches clouées, fréquents sur les sites du Bas-Empire, sont très rares au haut Moyen Age[3]. On ne peut évidemment exclure que des cercueils construits sans pièces métalliques (chevillés par ex.) aient existé, mais leur mise en évidence est impossible dans la plupart des sites en raison de la mauvaise conservation du bois. L'usage d'un cercueil fermé dans lequel on aurait transporté et inhumé le défunt semble en outre éloigné des pratiques habituelles durant le haut Moyen Age. En effet, selon des témoignages tant littéraires qu'iconographiques, on transportait alors le défunt, enveloppé d'un linceul, sur un brancard ou un lit funéraire, avant de le déposer dans la fosse[4].

A La Tour-de-Peilz, l'observation des traces de bois permet d'identifier les deux formes principales de contenant.

Il faut encore souligner la rareté des pierres de calage en relation avec des traces de bois : celles-ci sont pourtant fréquemment observées à Soyria, tant avec

[1] Le petit coffre de dalles (T68) est comptabilisé dans le total des tombes de ce type, contrairement aux fosses de réduction, dont l'origine ancienne n'est pas toujours attestée (cf. ci-dessous chap. 8.2.2, « Les réductions indépendantes des tombes »).

[2] Pétrequin *et al.* 1980, pp. 179-194, fig. 17 ; Colardelle *et al.* 1996, pp. 273-274 et 287.

[3] Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 195-196. Un seul clou (T412) en relation avec des traces de bois a été mis au jour à La Tour-de-Peilz.

[4] Cf. Treffort 1993, en particulier pp. 210-214.

les coffrages de planches qu'avec les troncs évidés[5]. Le fait que le substrat local soit constitué de strates alternées de sables, de graviers et de galets a vraisemblablement rendu difficile la reconnaisance de ces éléments sur le terrain. Seules quatre sépultures présentent quelques galets de bonnes dimensions alignés le long des traces des parois, qui pourraient être des éléments de calage (T36, T49, T596 : coffrages; T149 : monoxyle). Dans la tombe T547, dont le coffrage est très bien conservé, on observe deux petites dalles posées côte à côte, de chant, à l'extrémité inférieure de la paroi latérale droite (fig. 24, pl. VIIa). Pour la grande majorité des coffrages, il faut donc imaginer d'autres moyens de calage des planches, comme l'utilisation des déblais de creusement de la fosse – solution la plus simple, et aussi la plus fréquente à Soyria – ou l'implantation des planches dans des saignées latérales.

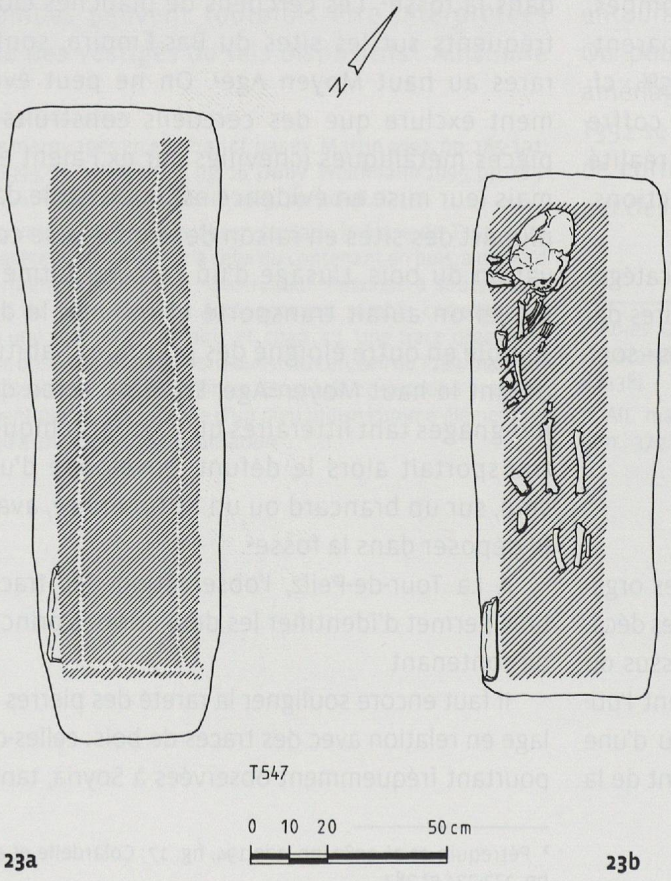
L'ensemble des tombes avec traces de contenants en bois se trouve dans la partie nord de la parcelle fouillée[6]. La répartition des principales formes de contenants identifiées – monoxyles, coffres avec et sans fond – ne révèle aucune concentration particulière.

Les coffres de planches

Dans la plupart des tombes (42 sur 66, soit 64%), les traces latérales sont minces et dessinent un contour précis, rectangulaire ou trapézoïdal, aux angles bien marqués (fig. 23): il s'agit probablement de coffres de planches. Celles qui forment les longs côtés devaient être maintenues écartées par des planches plus courtes disposées à la tête et au pied. Il s'agit bien de structures vouées à protéger les corps, et non d'aménagements destinés à consolider ou régulariser les bords des fosses:

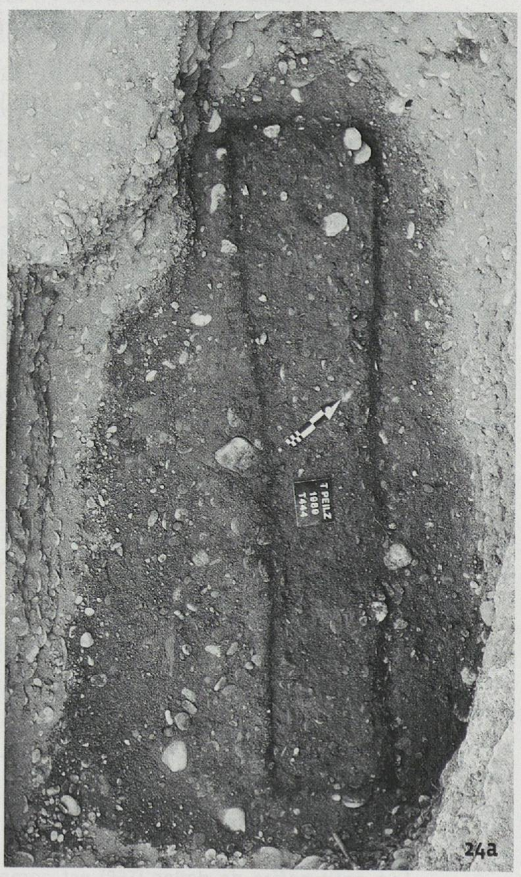
[5] Pétrequin *et al.* 1980, pp. 190-194, fig. 26.

[6] Sur cette répartition, cf. chap. 7.3.



23a 23b

Fig. 23. *Les traces organiques du contenant en bois T547. a: traces continues dessinant un couvercle; b: traces sur les côtés et le fond. Dallette de calage dans l'angle inférieur droit. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*



24a

Fig. 24. *Les traces organiques du contenant en bois T444. a: aspect au niveau d'apparition; b: aspect au niveau du squelette. Photos: MHAVD. Cf. PL. VIIa.*

en témoignent la situation des traces par rapport aux squelettes, les effets de contrainte et d'alignement visibles sur les ossements, ainsi que les signes de décomposition en espace vide observés sur la plupart d'entre eux.

Des traces organiques sont présentes sur le fond dans un peu plus de la moitié des cas (23 sur 42): elles dessinent alors un contour régulier. Les restes de couvercles sont en revanche exceptionnels: on observe parfois des traces rectilignes, longitudinales ou transversales, au-dessus des ossements (T49, T116, T181, T201), que l'on pourrait interpréter comme les restes des planches effondrées ou des carrelets transversaux qui soutenaient le couvercle[7]. Un seul couvercle complet est conservé (fig. 24, PL. VIIa). Dans la tombe T578, on observe quelques traces de bois au pied de la fosse, au-dessus des ossements; deux grosses pierres se trouvaient au-dessus du thorax, environ à la même altitude: elles devaient être à l'origine posées sur le couvercle[8].

Dans la tombe T159, des traces n'ont été documentées que sur le fond: elles dessinent un contour bien net, trapézoïdal, aux angles coupés du côté de la tête. On pourrait imaginer qu'il s'agit d'un simple brancard, tels qu'ils sont parfois décrits dans les textes de l'époque[9]. Le constat de plusieurs déplacements d'ossements rend toutefois probable l'usage d'un contenant fermé.

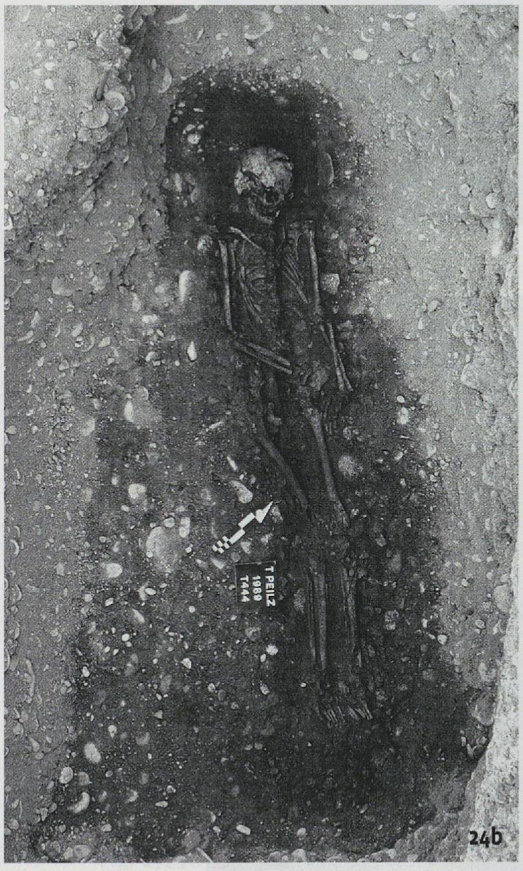
Les cercueils en troncs évidés

Une deuxième série de tombes (14 sur 66, soit 21%) présente des traces latérales bien marquées, souvent assez larges sur les longs côtés, arrondies et épaisses sur les

[7] Pétrequin *et al.* 1980, p. 187, fig. 17-2 et 22.

[8] Pétrequin *et al.* 1980, fig. 17-5 et 28.

[9] Salin 1952, II, 124-125, textes mentionnés note 2.



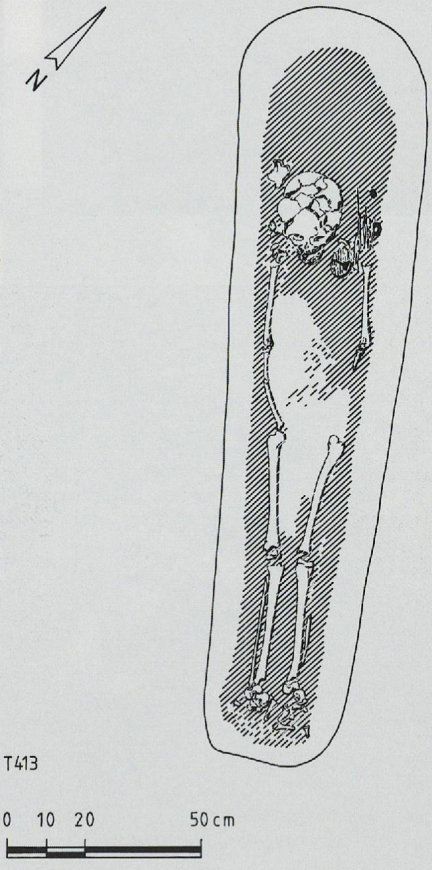
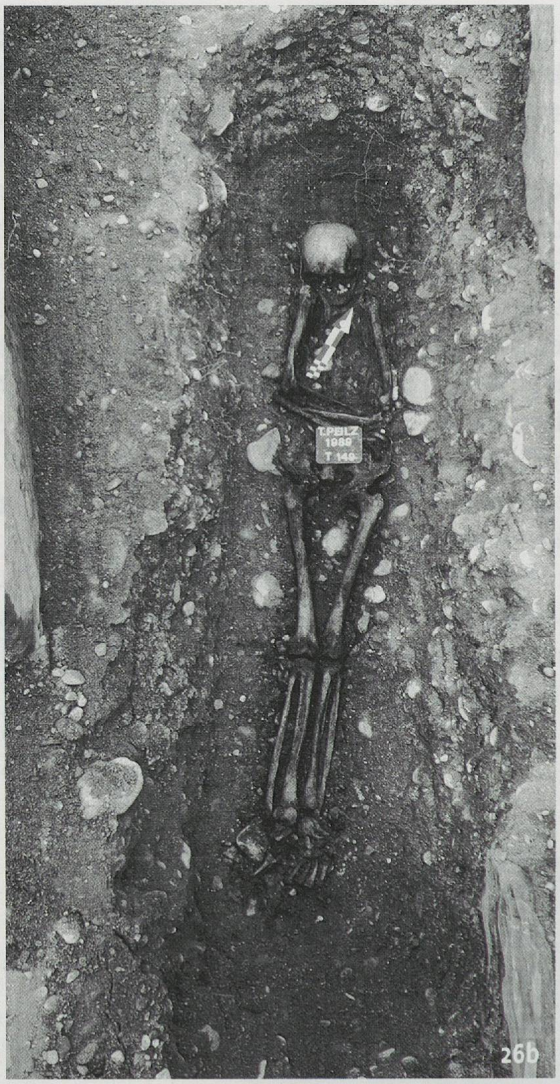


Fig. 25. *Les traces organiques du contenant en bois T413 (cercueil monoxyle ?). Dessin: M. Klausener, MHAVD.*



26a



26b


27

petits côtés, qui dessinent un contenant très étroit, rectangulaire ou légèrement trapézoïdal (fig. 25): elles peuvent être interprétées comme celles laissées par un cercueil en tronc évidé (monoxyle). Le fond présente un contour imprécis, et aucune de ces tombes n'avait de trace de couvercle. Les exemples de Soyria montrent que ces derniers pouvaient être faits soit de la deuxième partie du tronc refendu, soit de planches longitudinales[10]. Les squelettes sont en position très contrainte, les bras et les épaules resserrés, les membres inférieurs en contact (fig. 26). Un passage de Grégoire de Tours atteste l'usage de ce type de contenant en Gaule, et nous renseigne brièvement sur son mode de fabrication[11]. A Soyria toujours, les inhumations en troncs évidés représentent environ un tiers des tombes à contenant de bois[12].

Les traces observées dans la tombe T540, dans deux coupes différentes, dessinent un contenant aux parois minces mais dont le fond est nettement incurvé (fig. 27). On pourrait proposer de restituer dans ce cas un contenant en écorce, comme ceux mis au jour à Soyria[13]. Ces derniers sont formés de grandes plaques d'écorce en demi-cylindre, fermées aux extrémités par des bandes d'écorce cousues. Des planches longitudinales forment le couvercle. Ces découvertes font écho à un passage de la *Vie de saint Lupicin*, écrite vers 512, dans lequel le saint utilise un contenant semblable comme lit[14].

[10] Pétrequin *et al.* 1980, fig. 17-1 à 3.

[11] Grégoire de Tours, Histoire des Francs, V, III; cité dans Salin 1958, II, n° 171, pp. 369-370.

[12] Pétrequin *et al.* 1980, p. 182.

[13] Pétrequin *et al.* 1980, p. 185, fig. 17-4, fig. 21 (T80).

[14] Vies des Pères du Jura. Vie de saint Lupicin, 65: Martine (éd.) 1968, pp. 311-313; cité dans Pétrequin *et al.* 1980, p. 185.

Fig. 26. *Les traces organiques du contenant en bois T149 (cercueil monoxyle?). a: aspect au niveau d'apparition; b: aspect au niveau du squelette, dont la position est très contrainte. Photos: MHAVD.*

Fig. 27. *Vue de la coupe effectuée au travers du contenant en écorce (?) de T540. Photo: MHAVD.*

Fig. 28. *Entourage de pierres sèches dans la fosse de T143. Photos: MHAVD.*

Parallèles

Cercueils monoxyles et coffres de planches, avec ou sans fond, sont des formes de contenants bien connues dans les nécropoles de la région lémanique, comme d'ailleurs dans celles des régions voisines[15]. Les coffres de bois sont également bien représentés dans la nécropole du Pré de la Cure à Yverdon et dans le cimetière de Monnet-la-Ville (dép. Jura), deux sites où l'on ne trouve cependant aucun monoxyle[16]. Ce dernier type est en revanche très bien représenté dans l'église funéraire de Sion – Sous-le-Scex[17].

Dix tombes à contenant de bois ont livré du mobilier, chacun de ces inventaires founissant des éléments de datation (cf. chap. 7.2.1; fig. 128).

[15] Weidmann 1995, p. 198; Colardelle 1983, pp. 346-348; Colardelle *et al.* 1996, pp. 273-274 et 287; Sézegnin: Privati 1983, p. 26 (signale un seul tronc évidé probable: T406).

[16] Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 70-71; Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 17-21.

[17] Antonini 2002, pp. 93-94, pl. III-V.



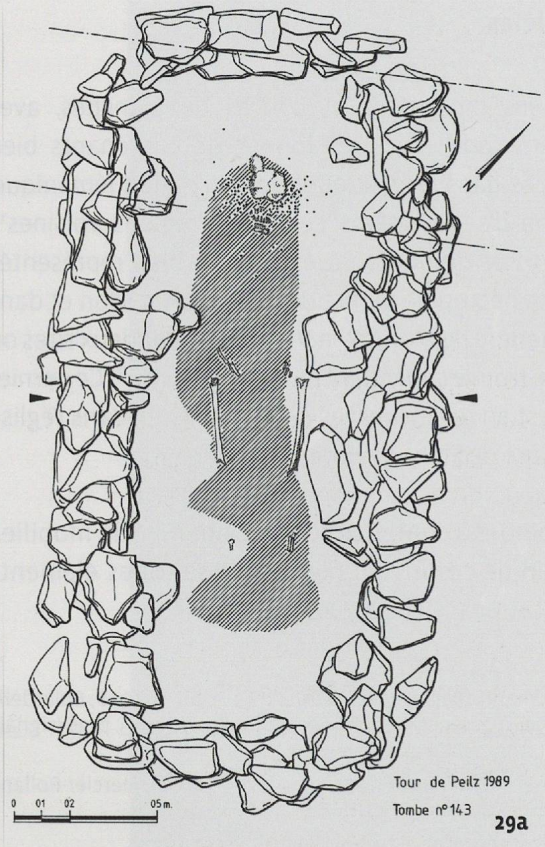


Fig. 29. *Relevé et coupe de la tombe T143, avec les traces du contenant de bois et l'entourage de pierres sèches. Les points dispersés autour du crâne correspondent aux perles d'or et de verre qui ornent la coiffe. Dessins: M. Klausener, MHAVD.*

Une structure particulière (T143)

Dans la tombe T143, des traces organiques sont apparues à un niveau légèrement supérieur à celui du squelette (fig. 29). Elles dessinent une surface continue aux contours irréguliers: on ne peut préciser la forme de ce contenant.

Ces traces se situent six centimètres seulement au-dessous des éléments les plus profonds d'une structure en pierres sèches, qui forme une sorte d'entourage rectangulaire (fig. 28). Celui-ci est formé d'une sorte de couronne constituée de plusieurs assises de moellons récupérés – certains éléments portent des traces de mortier de chaux – observée sur une hauteur totale de 42 cm, et délimitant un espace interne bien plus vaste que celui occupé par le squelette et la structure en bois[18]. La disposition des pierres suggère qu'elles s'appuyaient à l'origine contre un cadre de planches ou de poutres, et qu'elles se sont ensuite partiellement effondrées, sans doute en raison du pourrissement du bois et de la pression des matériaux de comblement. Cet entourage, découvert environ 10 à 20 cm au-dessous du niveau d'apparition de la fosse, a été interprété dans un premier temps comme une sorte de substruction pour un aménagement de surface disparu (support de dalles horizontales? base d'un aménagement en bois?)[19]. Cependant, il évoque aussi certaines structures mises au jour à Doubs, décrites comme des «empilements de galets ou de boulets le long des parois des fosses (...) irréguliers ou constituant de véritables «murettes» (...)»[20]. Ces entourages sont interpétés comme des éléments servant à caler les planches de coffrages en bois, tout en maintenant en place les parois des fosses. L'entourage de T143 pourrait donc correspondre plutôt à un aménagement propre à la fosse. Ses dimensions imposantes évoquent une

[18] Structure en bois et squelette: env. 1.6 X 0.45 m. Structure en pierre: dimensions internes: env. 2.20 X 0.7 m; dimensions externes: env. 2.7 X 1.35 m.

[19] Un exemple assez similaire, associant deux couronnes de pierres sèches superposées et une planche de bois, est brièvement décrit à Vuippens – La Palaz: Schwab *et al.* 1997, T85, p. 113, fig. 67. La couronne de pierres supérieure supporte ici un «couvercle» de dalles.

[20] Urlacher *et al.* 1998, p. 54; j'adresse mes plus vifs remerciements à Françoise Passard et Sophie Manfredi pour m'avoir signalé ces parallèles. Cf. notamment S 245, fig. 218. Cf. aussi S336 (fig. 43), S248 (fig. 221), S293 (fig. 309), S339 (fig. 268), S346 (fig. 270).

sorte de «chambre», dans laquelle aurait été déposé un contenant en bois. Cette structure souligne encore l'importance de la tombe, dans laquelle se trouvait une femme inhumée avec une coiffe ornée de perles de verre et d'or, identique à celle de la tombe à fibules ansées T170 (cf. chap. 10.1.2 et 10.2.2).

5.2. Les coffres de pierre

Pas moins de 222 coffres de pierre ont été dégagés sur la surface fouillée. La plupart d'entre eux sont bien conservés, bien qu'environ un quart des entourages soient plus ou moins perturbés – pour certains, presque entièrement détruits, on ne peut même plus en reconnaître la forme[21].

Environ un tiers des coffres de pierre ont servi pour plusieurs inhumations, ce qui a souvent entraîné des réaménagements et des transformations du couvercle et/ou de l'entourage d'origine, leur conférant un aspect plus ou moins « bricolé »[22]. On observe ainsi une très grande variété dans les formes et les détails de construction, dont les descriptions ci-dessous tentent de rendre compte.

La matière première utilisée est presque exclusivement du grès de la Molasse Rouge, une pierre locale vraisemblablement extraite d'une carrière voisine[23]. Les affleurements les plus proches se situent d'une part à 400 m au sud de la nécropole, d'autre part à 400 à 600 m au nord-est et à l'est[24].

Les coffres de pierre sont généralement des caissons constitués de dalles verticales. Nous avons décrit séparément les coffres construits – même partiellement – avec des murets (20 ex.: cf. ci-dessous), qui apparaissent comme une variante des caissons dallés. L'utilisation conjointe de dalles verticales et de murets dans la plupart de ces coffres empêche en effet de les considérer comme un type différent[25].

5.2.1 Les coffres de dalles

Les entourages

Deux cent deux des 222 coffres de pierre possèdent des entourages formés de dalles verticales, généralement au nombre de deux ou trois – rarement plus (cf. T399) – par longs côtés, et une à chaque extrémité, placée de manière à maintenir l'écartement des dalles latérales (fig. 30). Dans quelques cas – le plus souvent pour des coffres de petite taille destinés à des enfants – les parois sont formées d'une seule grande dalle. Les jonctions de dalles sont très fréquemment renforcées par des dallettes placées verticalement, le plus souvent au milieu des longs côtés ou aux angles (fig. 31)[26]. Ces éléments de calage peuvent aussi être placés horizontalement à la base des dalles (cf. T463). Si l'on n'observe généralement

[21] 160 coffres sont complets (dont 16 sans couvercle), alors que 62 sont perturbés (dont 40 sans couvercle).

[22] 76 des 222 coffres de pierre (34%) sont clairement réutilisés, alors que 96 d'entre eux ne le sont pas (43%). Pour les autres coffres, on ne peut établir de manière certaine s'ils ont été ou non réutilisés (coffres trop perturbés, ossements surnuméraires en petit nombre, etc.).

[23] Expertise effectuée par Marc Weidmann, géologue (doc. déposée aux MHAVD).

[24] Carte géologique au 1/25'000, feuille Montreux (1965).

[25] Même réserve dans Colardelle *et al.* 1996, p. 284.

[26] C'est le cas pour 114 coffres et probablement pour 20 autres, moins bien conservés.

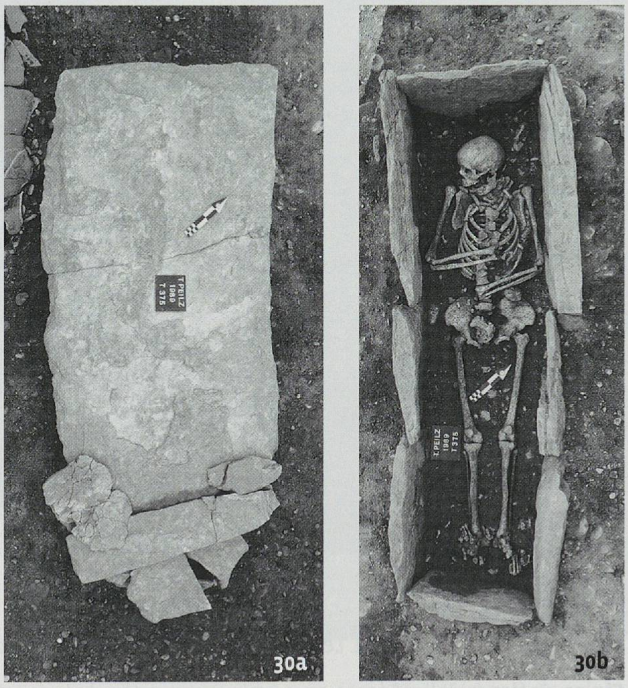
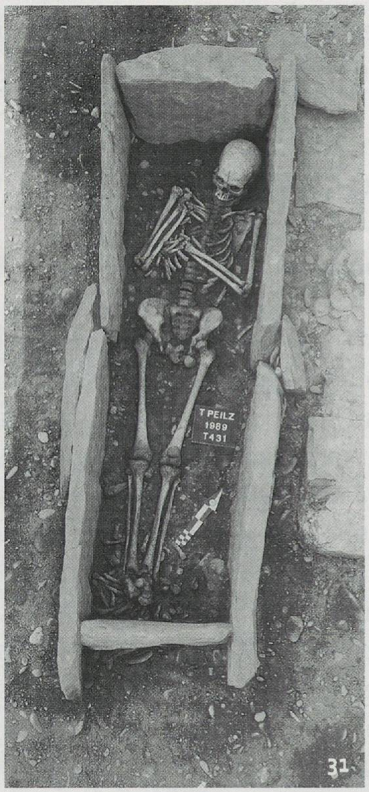
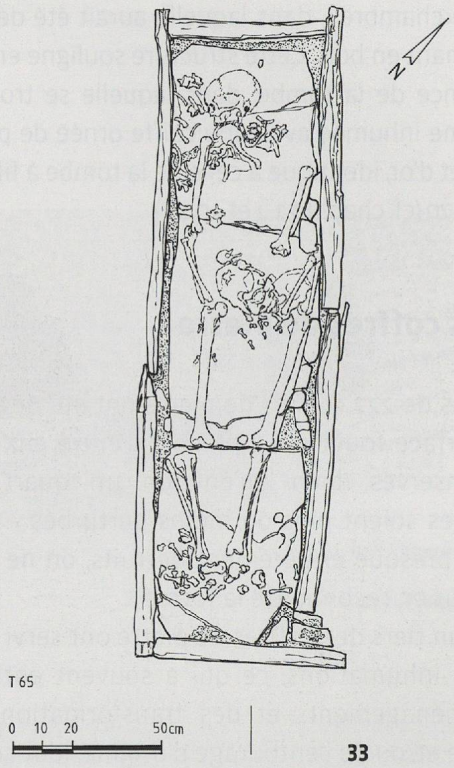


Fig. 30. *Coffre de dalles T375. a: couvercle fait d'une très longue dalle complétée par quelques fragments de dalles; b: entourage de dalles jointives. Photos: MHAVD.*









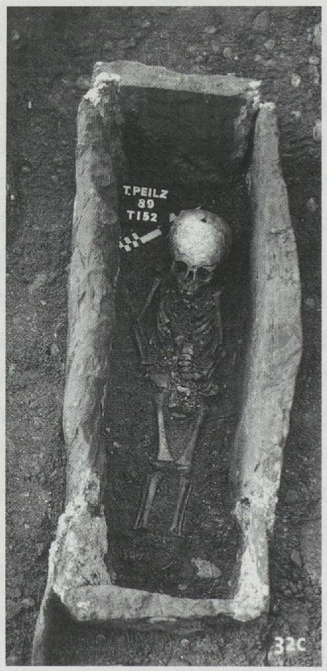


Fig. 31. *Coffre de dalles T431. Les dalles verticales sont calées au centre et dans un angle par des dalles plus petites. Photo : MHAVD.*

Fig. 32. *Coffre de dalles T152. a : couvercle avec mortier ; b : le caisson vide lors de son ouverture : le squelette est recouvert uniquement de racines ; c : entourage fait de quatre dalles soigneusement ajustées et liées au mortier de chaux (cf. PL. VIIb). Photos : MHAVD.*

Fig. 33. *Relevé de l'entourage, du squelette et du fond dallé et maçonné de T65. Dessin : M. Klausener, MHAVD.*

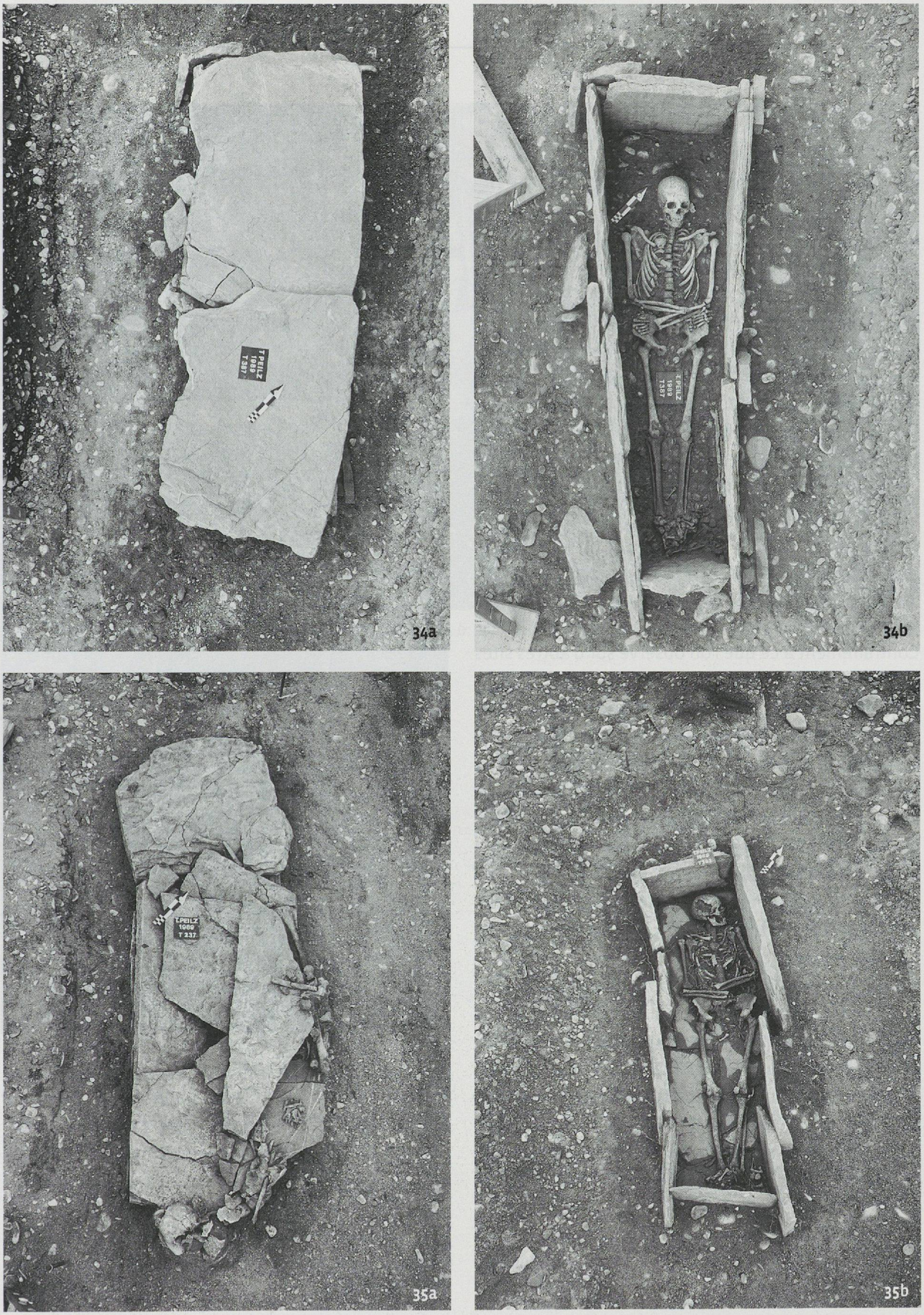


Fig. 34. *Coffre de dalles T387. a : couvercle fait de deux grandes dalles ; b : entourage trapézoïdal avec nombreux éléments de calage. Photos : MHAVD.*

Fig. 35. *Coffre de dalles T237. L'aspect du couvercle (a) et de l'entourage (b) témoignent de remaniements. Photos : MHAVD.*

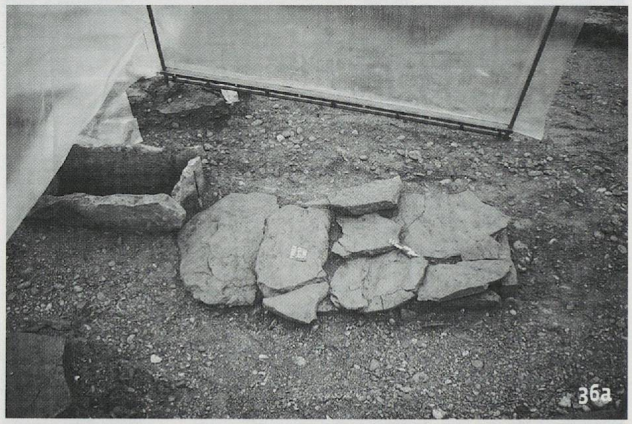
qu'une ou deux dalles de calage par entourage, on peut aussi trouver des caissons présentant de nombreuses dallettes: l'aspect «bricolé» du coffre est alors renforcé.

Quarante-neuf entourages sont construits sans dallettes de renfort[27]. Les dalles sont alors généralement soigneusement ajustées, mais l'usage de mortier reste rare (fig. 32, PL. VIIb)[28]. L'argile est utilisée un peu plus fréquemment que la chaux, avec dans un seul cas l'usage de mortier de tuileau[29]. La tombe T156 utilise les deux types de mortier. Les couvercles sont parfois aussi maçonnés, plus rarement les fonds (fig. 33)[30]. Deux coffres très soigneusement construits ont des liaisons maçonnées pour les trois éléments (parois, couvercles et fond: T65 et T376).

Lorsque l'entourage est suffisamment bien conservé, on observe que la forme est plus souvent rectangulaire (105 cas) que trapézoïdale (49 cas; fig. 34). Contrairement à ce que l'on observe sur d'autres sites funéraires, les entourages trapézoïdaux sont ici attestés dès l'apparition des coffres de pierre[31]. Il faut remarquer que l'appréciation de la forme est parfois difficile, certains coffres n'étant pas clairement d'une forme ou de l'autre: ils peuvent aussi être légèrement «cintrés» (c'est-à-dire plus étroits au centre qu'aux extrémités; cf. T487), ou avec une paroi rectiligne et l'autre cintrée (cf. T336, T466)[32]. Quelques coffres (T63, T237, T329, T333), probablement réaménagés, ne suivent pas le même axe à leurs deux extrémités (fig. 35 et 36).

Fonds et couvercles

Les fonds ne sont aménagés que dans 39 coffres (env. 1/5e des caissons dallés). Ils sont formés le plus souvent de plusieurs grandes dalles complétées par des fragments et des éclats. Des plaques d'argile tapissaient partiellement le fond de la tombe T154. Dans 14 tombes, on a observé la présence de nodules ou de très petits fragments de terre cuite (briques ou tuiles pilées?) parsemés sur le fond, parfois concentrés dans l'une ou l'autre partie de la tombe. Un semis comparable est documenté dans quelques tombes de Sézegnin: il pourrait manifester la volonté de colorer la tombe en



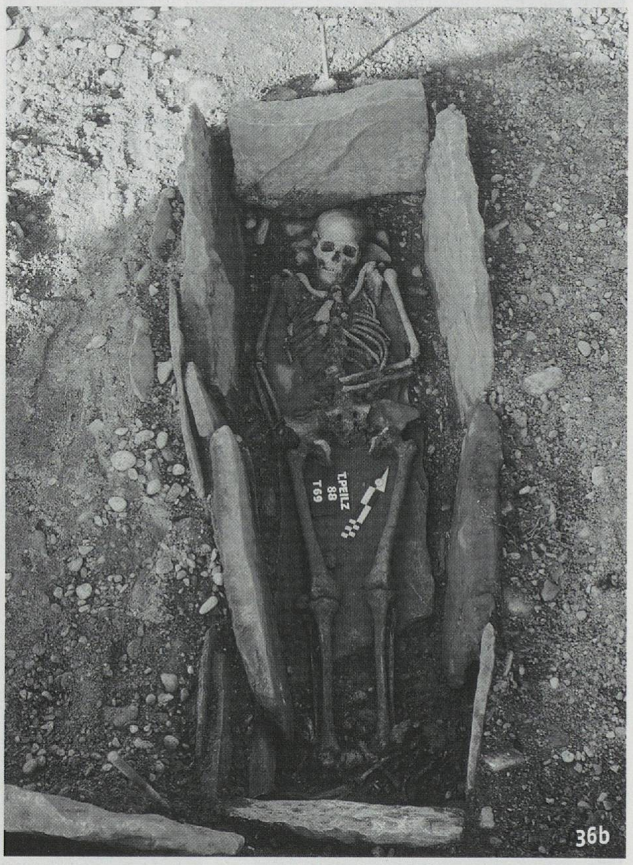


Fig. 36. *Coffre de dalles T69. a: couvercle très fragmenté; b: les dimensions du fond, nettement plus petit que l'entourage, montrent que le caisson a été agrandi. Le crâne repose sur une couronne de petits fragments de dalles. Photos: MHAVD.*

[27] Au total 67 caissons dallés n'ont pas d'éléments de calage, mais 18 d'entre eux sont perturbés: ces éléments auraient donc pu se trouver dans les parties détruites de la tombe.

[28] Attesté dans 29 coffres, et possible dans 3 autres: au maximum 16% des 202 coffres de dalles verticales.

[29] Argile: 16 coffres; chaux: 13 coffres; mortier de tuileau: T351.

[30] 12 coffres avec couvercle maçonné, dont 4 où les liaisons ne sont présentes que sur le couvercle; 5 fonds maçonnés.

[31] Coffres trapézoïdaux avec mobilier datant: cf. T167, T320, T360, T389, T399, T440, T464, T487, T495, T585: datations comprises entre la fin du VIe s. et la fin du VIIe s. Sur l'antériorité des coffres rectangulaires, cf. Privati 1983, p. 58; Colardelle *et al.* 1996, p. 280; Antonini 2002, p. 97.

[32] Cf. Privati 1983, p. 34.

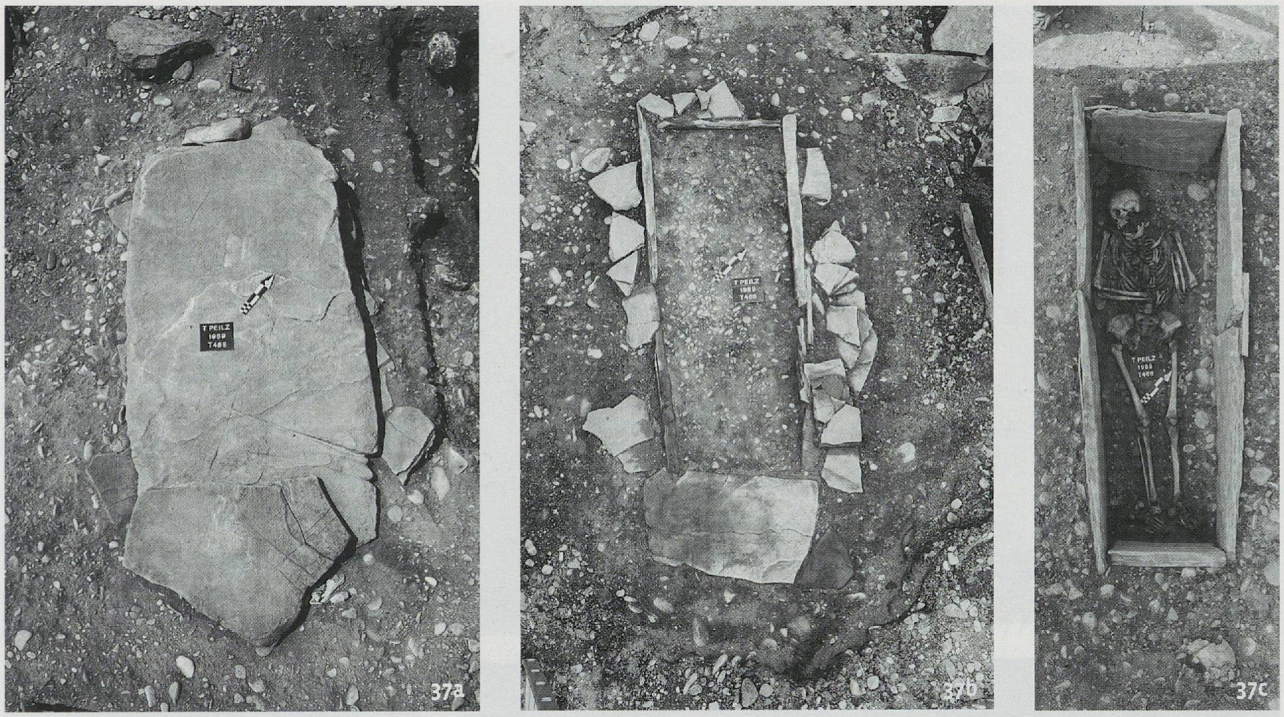


Fig. 37. *Coffre de dalles T468. a: Couvercle fait de grandes dalles; b: éléments de calage du couvercle; c: entourage de dalles fines et jointives. Photos: MHAVD.*

rouge, comme on l'observe dans certaines sépultures peintes en rouge ou tapissées de mortier de tuileau[33]. Quelques aménagements ont été réalisés autour du crâne: un fragment de dalle placé dessous dans T399, un galet plat posé derrière dans T156 et une sorte de couronne de petits fragments de dalle, en complément du fond, dans T69 (fig. 36).

Pas moins de 148 coffres ont un couvercle au moins partiellement conservé[34]: il s'agit en général de deux ou trois grandes dalles – rarement plus – posées au sommet des parois, exceptionnellement d'une seule grande dalle (par ex. T367, T375, T468; fig. 30a) – utilisées le plus souvent pour les coffres d'enfants. Ces dalles sont généralement ajustées au sommet des parois à l'aide de dallettes, parfois maçonnées, qui assurent à la fois la stabilité et l'étanchéité de la couverture[35]. Ainsi, les coffres d'enfants T152 (fig. 32) (dont les parois et le couvercle étaient maçonnés au mortier de chaux) et T361 furent retrouvés vides de sédiment. Les calages sont parfois très importants: ils prennent alors la forme d'entourages ou de couronnements au sommet des dalles verticales, assez semblables à la dernière assise des coffres à murets (fig. 37 et 38). Ils devaient dans ce cas servir aussi d'appui pour lever ou déplacer le couvercle lors d'un remploi. L'aspect remanié de certains couvercles renforce l'impression d'une réouverture: on observe parfois que la partie centrale est très perturbée, alors que les deux dalles des extrémités sont en place (fig. 35 et 41a). Certains couvercles sont très fragmentés, et semblent composés d'une mosaïque de fragments de dalles. Ils ont probablement été perturbés bien après leur fermeture (terrassements, travaux liés à la viticulture, etc.), mais certains ont pu être brisés lors de remplois. Dans certains cas, on peut se demander si les fragments de dalles n'étaient pas soutenus par des éléments en bois (cf. par ex. T69, fig. 36)[36].

[33] Sézegnin: Privati 1983, pp. 33, 38 et 57-58: tuileau réduit en poudre répandu sur le fond de 2 coffres de dalles et 4 coffres de pierres liées à l'argile; l'auteur attribue un caractère tardif (VIII[e] s.) à cette caractéristique. Cf. aussi SPM VI (2005), p. 164, fig. 84-2; Antonini 2002, p. 103 (enduit interne de mortier de chaux coloré par de la tuile concassée).

[34] 62 couvercles intacts, 38 remaniés (dalles fragmentées ou déplacées), 48 partiellement détruits.

[35] Sur les 148 couvercles observables, seuls 25 n'avaient pas de dallettes de calage; pour 15 autres, leur présence est incertaine. Pour 8 coffres, seules quelques dallettes de calage subsistaient au sommet des parois.

[36] Cf. Yverdon – Pré de la Cure, T85-86: Steiner/Menna *et al.* 2000, I, p. 79, fig. 46; II, fig. 379.

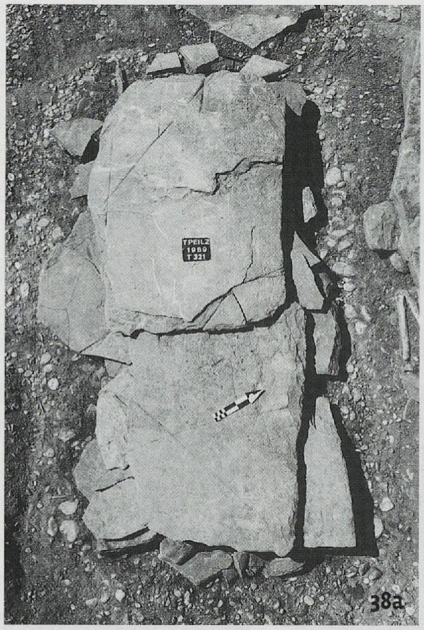




Fig. 38. *Coffre de dalles T321. Couvercle (a) et sommet de l'entourage (b) avec nombreux éléments de calage. Photos : MHAVD.*

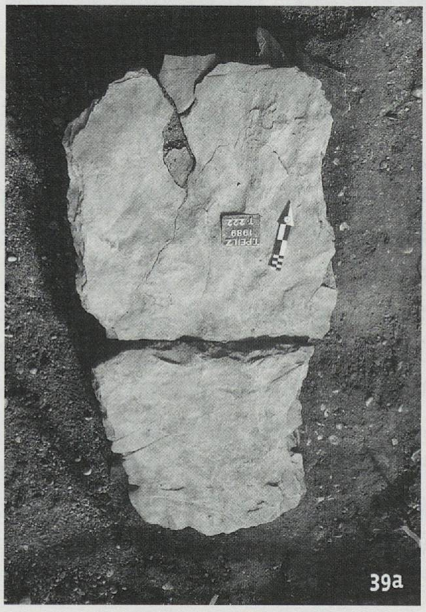




Fig. 39. *Couvercle (a) et entourage (b) du coffre de dalles T222, spécialement construit pour un enfant. Photos : MHAVD.*

Malgré les dispositifs destinés à renforcer l'étanchéité des couvercles (dallettes de calage, liaisons au mortier), la grande majorité des coffres étaient comblés au moment de leur découverte, probablement en raison des nombreux remaniements, anciens ou récents (remplois, travaux de terrassements, etc.). Il faut relever que dans certains cas on peut mettre en évidence un comblement intentionnel du coffre. Dans les tombes T376 et T447, seule une mince couche de sédiment recouvrait les squelettes. Dans T447, la présence d'un semis de terre cuite pilée (cf. ci-dessus) dans cette couche prouve son dépôt volontaire. Il est possible que ces comblements partiels aient été effectués en vue du dépôt d'un deuxième individu : on aurait ainsi ménagé une sorte de niveau d'« attente », sur lequel on aurait déposé le nouvel occupant, après avoir éventuellement retiré les parties saillantes du premier squelette (crâne, coxaux). Ce processus pourrait expliquer que, dans certaines tombes, le dépôt du second corps n'ait pas occasionné de remaniements importants du premier (cf. par ex. T448, fig. 158[37]).

[37] Sur les questions de remaniements et d'inhumations successives, cf. ci-dessous, chap. 8.2.

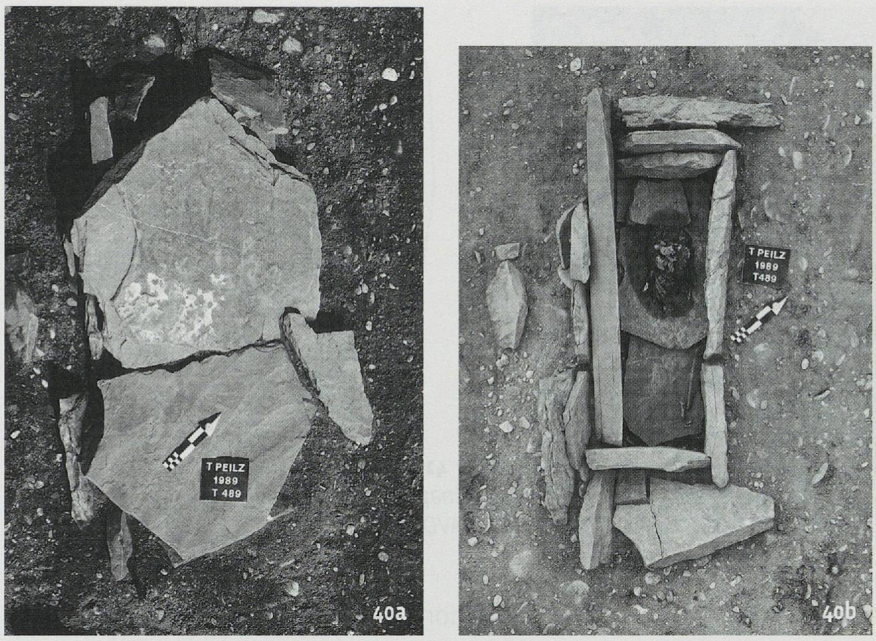


Fig. 40. *Couvercle (a) et entourage (b) de T489, construit pour un très jeune enfant (18-24 mois) en reprenant les dalles d'un coffre précédent (d'adulte ?). Photos : MHAVD.*

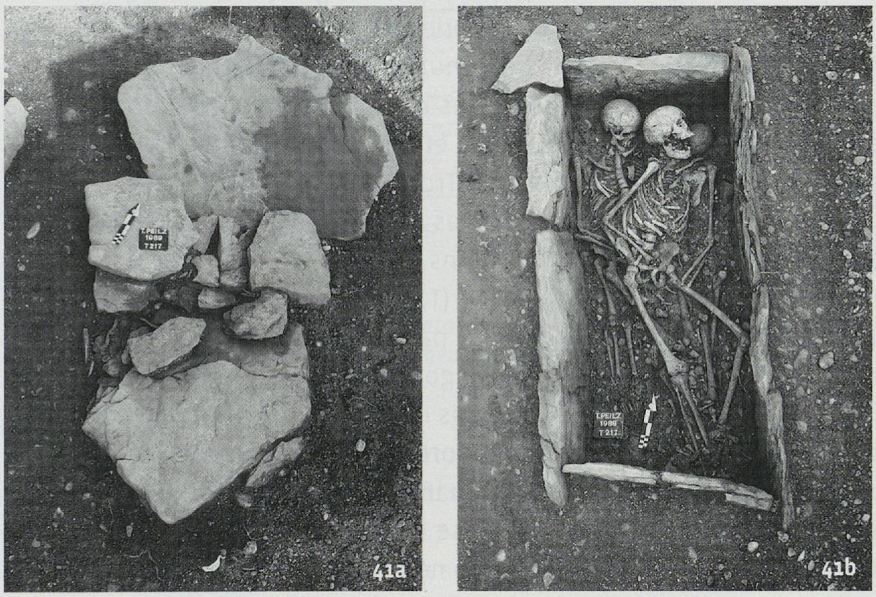


Fig. 41. *Coffre de dalles large T217. a : couvercle remanié dans la partie centrale ; b : entourage large construit pour inhumer plusieurs individus côte à côte. Photos : MHAVD.*

Formes particulières

Trente-huit coffres ont été construits pour des enfants, et sont adaptés à leur taille (fig. 32 et 39). Deux de ces coffres sont doubles (T360 et T341) : ils contiennent chacun deux enfants d'âges différents inhumés côte à côte. Le bon état de conservation de la tombe T360 permet même d'observer qu'ils ont été déposés simultanément et qu'ils se tenaient par la main (fig. 150)[38]. L'aspect du petit coffre T489 suggère qu'il a été aménagé en reprenant les dalles d'un caisson d'adulte (fig. 40). Deux autres coffres (T485 et T409) ont au contraire été agrandis à leur extrémité inférieure (parois latérales allongées, dalle de pied déplacée ou supprimée), afin de recevoir le corps d'un adulte. Il en va de même de la tombe T69 (fig. 36b) : le fond dallé ne couvre en effet pas toute la surface, et le caisson lui-même présente un changement d'axe entre les parties supérieures et inférieures (cf. ci-dessus). Les ossements d'enfants qu'il devait contenir ont vraisemblablement été évacués dans un petit coffre de dalles (T68 : fig. 163), accolé au pied de T69. Ce dernier, sans couvercle conservé, contenait les restes mêlés de quatre enfants, dont

[38] Sur les inhumations simultanées, cf. ci-dessous, chap. 8.2.1.

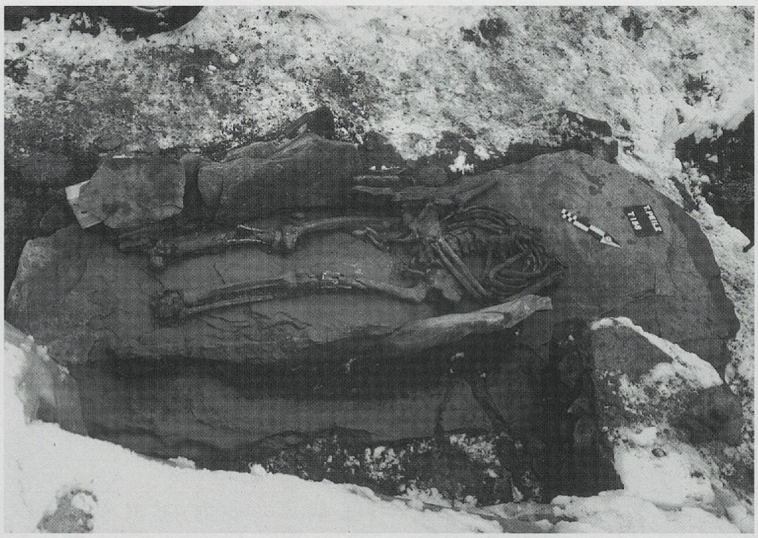


Fig. 42. *Entourage de dalles verticales (T158.1) aménagé sur le couvercle du coffre T158.2. Photo: MHAVD.*

aucun en connexion: T68 est en réalité un coffre de réduction, qui fonctionne comme une sorte d'ossuaire de T69[39].

Outre les deux caissons doubles d'enfants déjà mentionnés, on dénombre encore cinq coffres particulièrement larges (T78, T94, T217 (fig. 41), T363, T580), qui contiennent plusieurs inhumations, côte à côte et/ou superposées. Ces coffres ont été construits dès l'origine pour recevoir des inhumations juxtaposées – à l'exception de T78, élargie dans une deuxième phase. T580 a été divisée dans un deuxième temps par l'adjonction d'une paroi interne, qui recouvre partiellement la première inhumation (fig. 160). Par définition, ces coffres doubles contiennent plusieurs individus au moins partiellement en place, mais pas de réductions complètes. Les exemples de coffres accolés sont également très peu nombreux: outre les deux tombes plusieurs fois réaménagées T402-T416 (cf. ci-dessous, coffres à murets), on ne peut guère citer que les caissons de dalles T398-1 et T398-2, dont la paroi médiane est commune, et T203-T204, où l'entourage irrégulier de T203 a été construit en réutilisant la paroi droite de T204. Une autre paire est associée par un angle: T369, caisson d'enfant aménagé au pied d'un caisson d'adulte réutilisé (T370, fig. 145). On peut signaler encore le cas de la tombe T242, aménagée en réutilisant la paroi droite de T217 et par l'adjonction d'une seule grande dalle placée de l'autre côté, tout près de la tombe T216. Cette observation semble indiquer que les trois tombes sont contemporaines, ce que dément le mobilier des deux coffres T216 (monnaie carolingienne) et T217 (plaque-boucle damasquinée du groupe B, 1ère moitié VIIe s.) ainsi que leur orientation légèrement divergente.

Quatre inhumations ont été effectuées sur des couvercles de coffres de pierre, dont deux à murets (T73.1 et 2, T474.1 et 2; murets: T158.1 et 2, T160.1 et 2)[40]. Trois d'entre elles possèdent encore des entourages constitués de petites dalles verticales, au moins partiellement conservés (fig. 42). La quatrième (T73.1) est simplement déposée sur le couvercle, partiellement effondré, qui forme une sorte de gouttière à cet endroit[41]. Son crâne a disparu, mais il dépassait la limite du couvercle. Si le soin apporté à l'aménagement des trois premières inhumations atteste un dépôt intentionnel, on peut se demander si, dans le dernier cas, cette position ne résulte pas du hasard.

La réutilisation des coffres de pierre est liée à toutes sortes de manipulations des ossements et de réaménagements des structures: réductions des os à l'intérieur ou à l'extérieur des caissons, sur les dalles de couverture ou dans des fosses creusées à cet effet, superpositions de corps, réouverture des couvercles, agrandissement des caissons, etc. (cf. chap. 8.2). Cependant, on n'observe

[39] Cf. aussi les fosses de réduction T537 et T108: chap. 8.2.

[40] Sur ces inhumations, cf. aussi chap. 8.2.1. Il est possible que de nombreuses sépultures semblables aient été effectuées dans la nécropole. Les nombreux amas d'ossements découverts sur des couvercles et documentés sous les termes de réductions étaient peut-être à l'origine des inhumations complètes, détruites par divers travaux de terrassement modernes.

[41] T73.1 est comptabilisée dans les fosses simples.

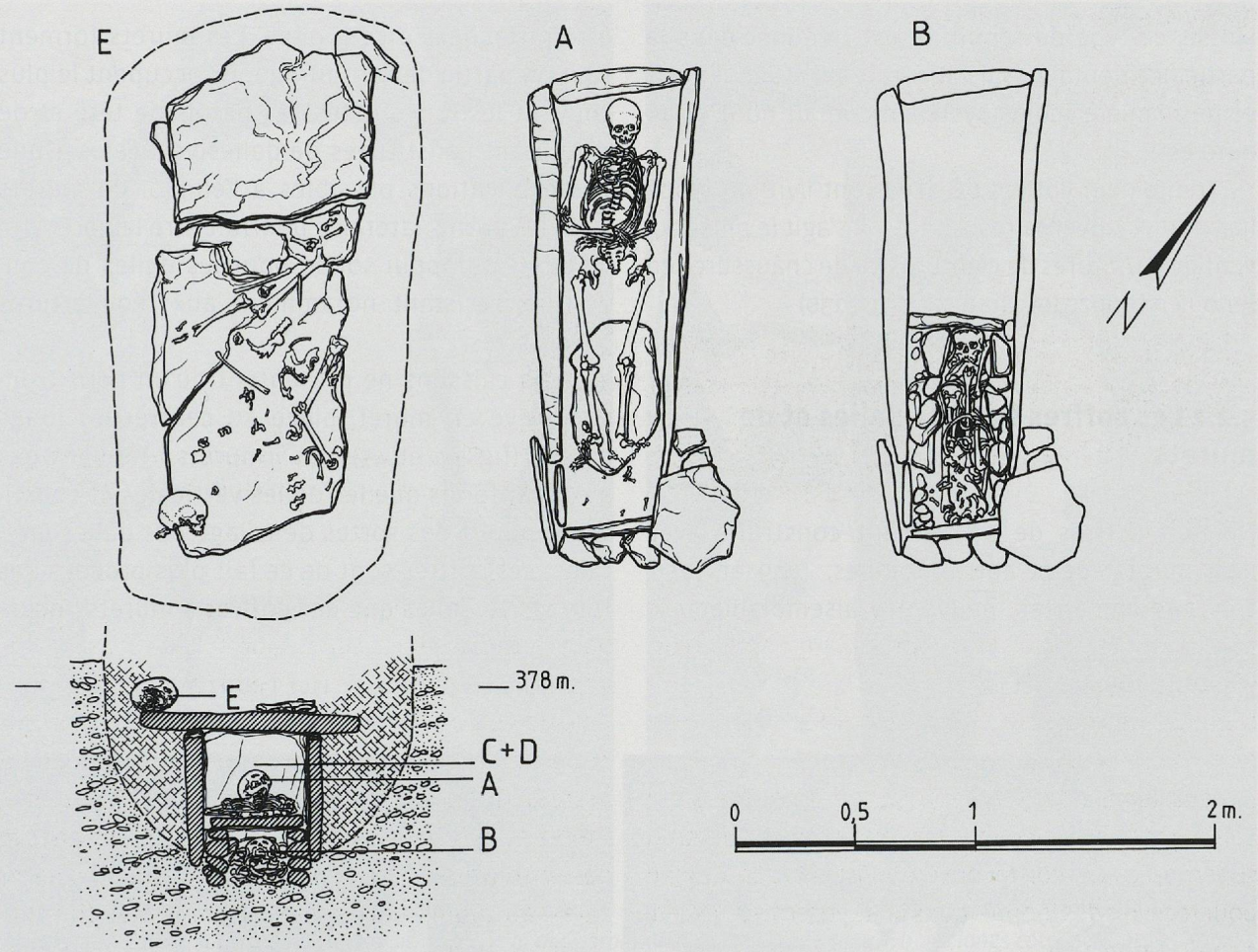


Fig. 43. *Relevés et coupe du couvercle, de l'entourage et du caisson de réduction de T167. A: individu en place; B: réduction à l'intérieur du caisson; C+D: os en vrac dans le comblement; E: réduction sur le couvercle. Dessins: M. Klausener, MHAVD.*

que rarement des aménagement spécialement destinés à recevoir ces ossements à l'intérieur même des caissons. La tombe T167 fait ici exception: un petit coffre a été construit sous le fond de la tombe. Il est formé de deux murets constitués de galets empilés sur les longs côtés, et de deux dalles verticales sur les petits côtés, l'une étant en réalité la dalle de pied de T167 (fig. 43). Les ossements, ceux d'une femme, sont soigneusement rangés à l'intérieur de cet espace, et une plaque-boucle en bronze, dépourvue d'ardillon, y a été déposée (cf. chap. 6.1.3, fig. 78). Le tout est recouvert d'une dalle qui constitue une sorte de fond pour l'individu en place, également féminin. Ces deux femmes sont vraisemblablement apparentées (chap. 8.2). L'absence de l'ardillon de la plaque-boucle, qui n'a été retrouvé ni dans le caisson de réduction ni dans le coffre de dalles, suggère que les ossements regroupés se trouvaient à l'origine dans un lieu d'inhumation distinct: on pourrait imaginer que la défunte avait été inhumée dans une fosse simple ou un coffre de bois; le coffre de dalles, avec son caisson de réduction, aurait alors été aménagé pour la deuxième inhumation.

Parallèles

Les coffres de dalles de pierre sont très répandus dans la région lémanique, où de nombreux exemples sont recensés dans les fouilles, tant anciennes que modernes. Ils sont bien connus également dans tout le sud-est de la Gaule[42]. Longtemps qualifiés de «tombes burgondes», ils sont en réalité régulièrement présents dans les nécropoles de plein champ datées de l'époque mérovingienne[43]. Sur le Plateau

[42] Colardelle *et al.* 1996, type 7.2, pp. 281-284.

[43] Privati 1983, pp. 31-36 et 57-58; Weidmann 1995, pp. 200-202.

suisse, ce type de sépulture est fréquent dans la partie occidentale, mais apparaît plus tardivement et de manière moins systématique au nord et au nord-est[44].

Trente-neuf coffres de dalles ont livré du mobilier, dont 33 inventaires datants: il s'agit le plus souvent de garnitures de ceintures ou de chaussures en fer ou en bronze (cf. chap. 7.2.2; fig. 130).

5.2.2 Les coffres faits de dalles et de murets

Dix-huit coffres de pierre sont construits avec des murets; deux autres tombes, T249 et T256, très endommagées, peuvent vraisemblablement être rattachées à ce groupe. Les murets forment tout ou partie de l'entourage: ils occupent le plus souvent les longs côtés, les parois de tête et de pied étant constituées de dalles verticales. L'une des explications possibles à l'emploi de murets pour les parois latérales pourrait être la nécessité d'établir un appui solide pour les dalles de couverture, résistant notamment aux réouvertures successives.

Cinq caissons ne présentent qu'un petit tronçon élevé en muret, placé au centre des longs côtés[45] (fig. 44 et 45). Ces «murets» ne sont pas aussi profonds que les dalles verticales et constituent plutôt des sortes de calage des dalles latérales; ces coffres sont de ce fait plus proches des tombes en dalles que des coffres à murets. Inclue

[44] SPM VI (2005), pp. 159 et 164.

[45] Coffres à murets centraux: T101, T390, T441, T473, T448.



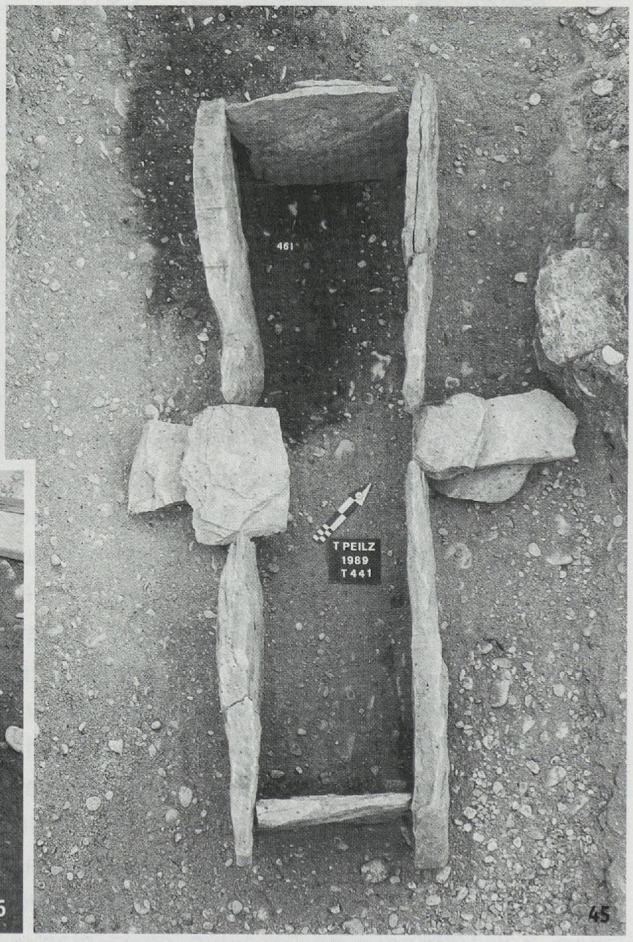




Fig. 44. *Coffre de dalles T101, avec murets au centre des parois latérales. Photo: MHAVD.*

Fig. 45. *Coffre de dalles T441, avec murets au centre des parois latérales. Photo: MHAVD.*

Fig. 46. *Coffre à murets T160.2. Les murets sont construits avec de petites dalles de molasse placées horizontalement. Photo: MHAVD.*

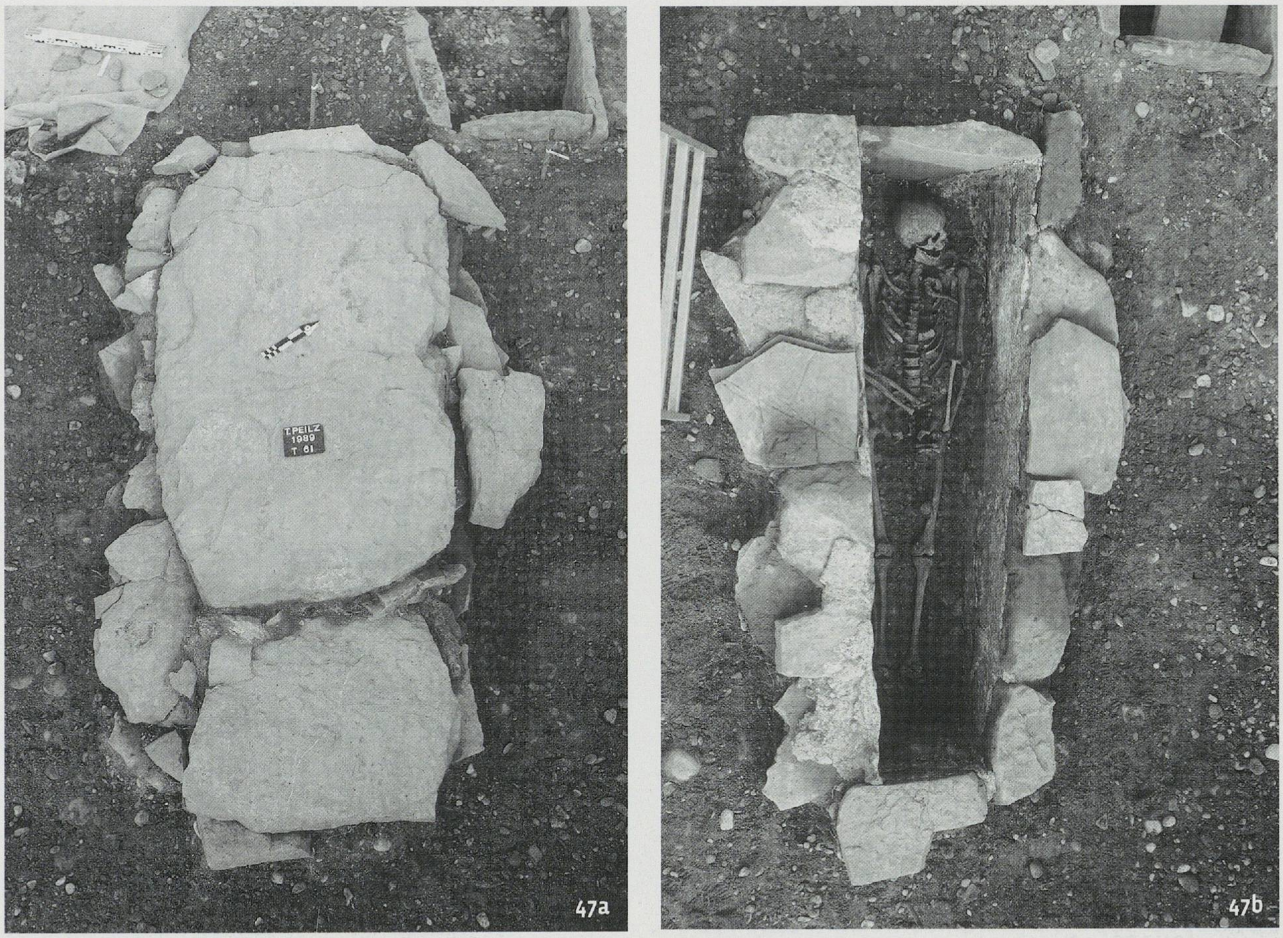


Fig. 47. *Coffre à murets T61. a: couvercle lié au sommet des parois avec du mortier de chaux ; b: les longs côtés sont des murets de petites dalles horizontales, alors que des dalles verticales ferment les petits côtés; l'intérieur des parois est tapissé de mortier de tuileau. Photos: MHAVD.*

dans ce groupe, T390 présente en réalité un important calage des dalles de couverture, qui lui donne l'aspect d'un coffre à murets. Or, l'entourage lui-même est fait de dalles verticales, avec seulement un muret court au centre de la paroi latérale droite[46].

Les murets sont constitués de petites dalles, parfois assez épaisses, ou de blocs de molasse, empilés en assises plus ou moins régulières (fig. 46) et maçonnés le plus souvent au mortier d'argile (11 cas), plus rarement au mortier de chaux (3 fois). Comme pour les autres coffres de pierre, le fond n'est généralement pas aménagé. On observe cependant un fond dallé (T261), un fond recouvert de mortier – détruit par la suite lors d'un remploi (T61) – et trois tombes dont le fond a été parsemé de « brique pilée » (cf. ci-dessus). Le coffre T61 était particulièrement bien construit (fig. 47): le côté interne des parois était tapissé de mortier au tuileau et la couverture était liée aux parois par du mortier de chaux.

Lorsque la forme des caissons peut être déterminée, on observe qu'elle est indifféremment rectangulaire (9 cas) ou trapézoïdale (7 cas). Le coffre T446 a d'abord été construit pour un enfant, puis agrandi pour permettre l'inhumation d'une femme; il en va de même pour le caisson T590, malheureusement mal conservé. L'exemple des coffres accolés T402-T416 est particulièrement intéressant: l'ensemble a en effet été remanié plusieurs fois (fig. 48, phases 1-4 et fig. 185). La tombe d'origine, T416, était un coffre de dalles dont on ne connaît pas l'occupant (phase 1). Une tombe à murets (T402) lui est accolée dans une deuxième étape (phase 2): des dalles de T416 ont alors été déplacées pour former les parois de tête et de pied du nouveau coffre. Après l'inhumation d'un homme,

[46] La documentation disponible ne permet pas de préciser si un muret central occupe également la paroi gauche.

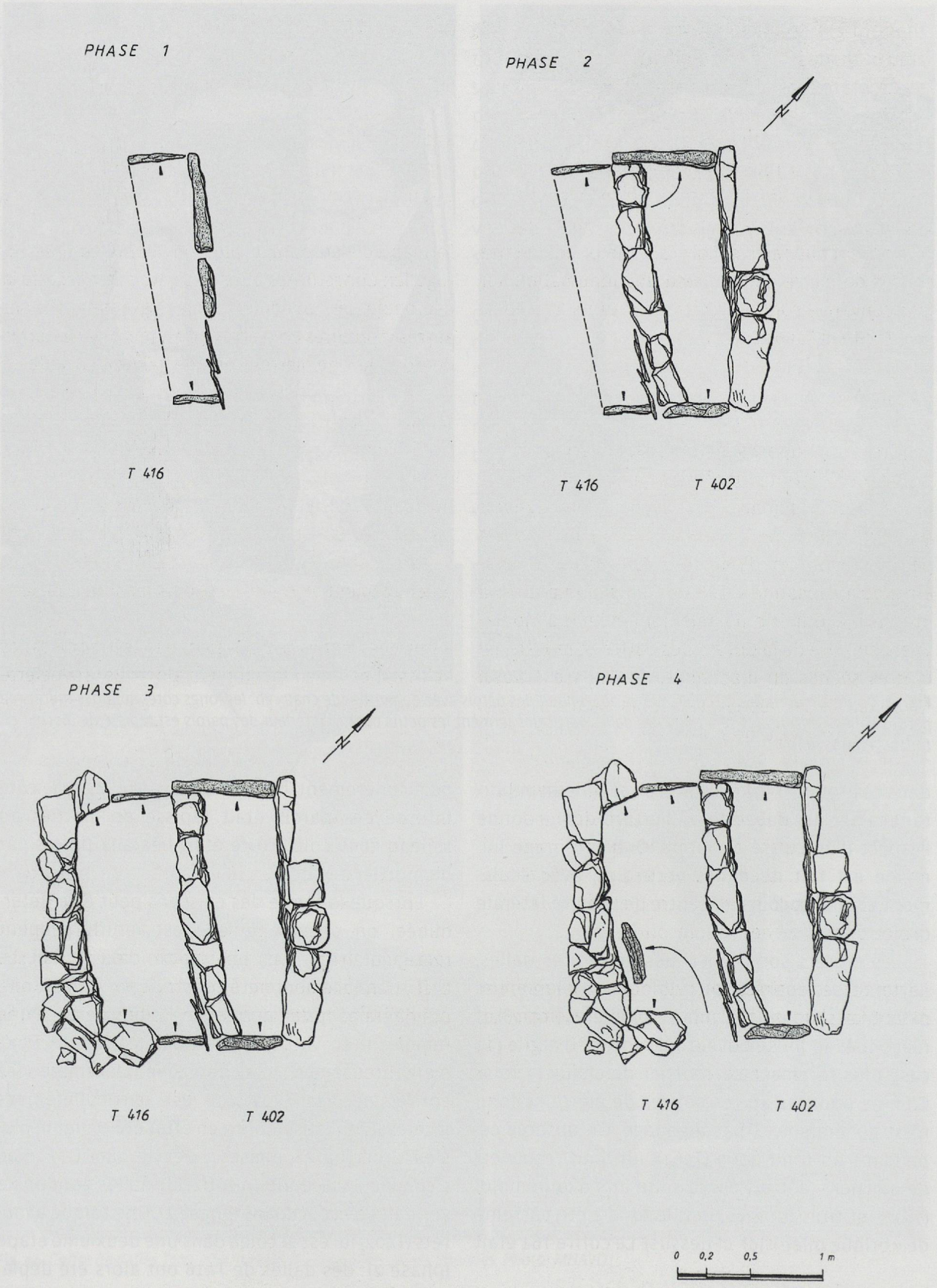


Fig. 48. *Schémas illustrant les différentes transformations des coffres accolés T402 et T416 (voir texte). Dessins: M. Klausener/ L. Steiner, MHAVD.*

cette tombe fut fermée définitivement. T416 fut en revanche agrandie à l'ouest par des murets, qui forment la paroi latérale droite et complètent les dalles de tête et de pied (phase 3). Deux individus y ont été inhumés côte à côte, un enfant (416A), puis un adolescent (416C). L'inhumation d'un troisième individu (416B), un homme, a enfin nécessité le déplacement de la dalle de pied de T416 (phase 4).

On peut rappeler encore que deux des quatre coffres de pierre qui ont reçu une inhumation sur leur couvercle sont des coffres à murets (cf. ci-dessus; T158.2 et T160.1).

Parallèles

Les coffres composés de murets de pierres sèches ou maçonnés sont plutôt rares dans les nécropoles de la région lémanique. On peut en signaler quelques exemples à Sézegnin, dont le fond est parfois recouvert d'une fine couche de tuileau, ainsi qu'à Lausanne – Bel-Air[47]. Plusieurs coffres à murets maçonnés ont également été mis au jour à Yverdon – Pré de la Cure[48]. Des coffres à murets, en pierres sèches ou maçonnés, apparaissent aussi dans plusieurs nécropoles fribourgeoises, mais toujours en petit nombre[49]. Ils sont aussi bien présents dans l'église de Sion – Sous-le-Scex[50].

Les coffres maçonnés sont bien attestés dans le sud-est de la Gaule, où – contrairement aux exemples de Suisse occidentale mentionnés plus haut – ils apparaissent essentiellement à l'intérieur d'églises[51]. Dans la même région, les coffres de murets de pierres sèches sont inconnus.

Aucun des 20 coffres à murets n'a livré de mobilier datant (cf. chap. 7.2.2). Seule la tombe T590 comportait un dépôt: il s'agit d'une pointe de bâton (pour le bétail?) mise au jour à droite du genou droit.

[47] Privati 1983, pp. 37-38 et 58, fig. 13; Leitz 2002, pp. 98-99.

[48] Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 79, fig. 44-46.

[49] Cf. par ex. Schwab 1983, p. 50, fig. 125 et 152a, pl. 2a; Auberson-Fasel 1992, pp. 103-104; Graenert 2002, pp. 38-39; SPM VI (2005), fig. 84.

[50] Antonini 2002, pp. 100-102.

[51] Colardelle *et al.* 1996, p. 284.

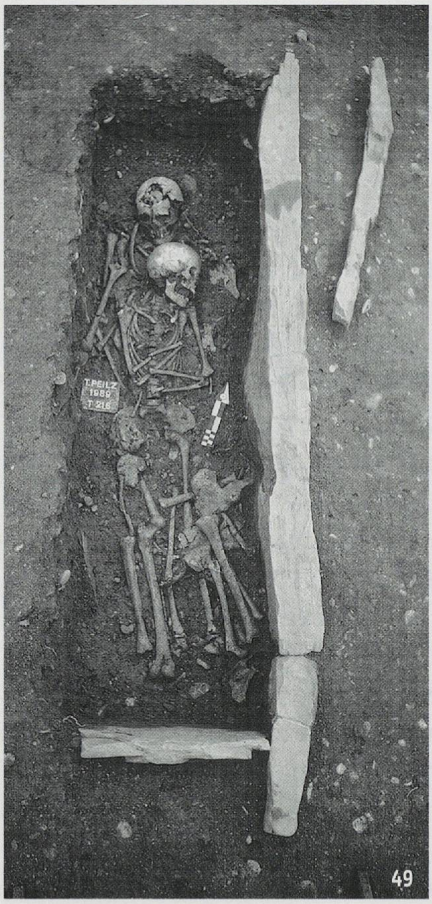
5.3. Les coffres mixtes

Lors des fouilles de 1988-89 sont apparues des sépultures d'aspect inhabituel, qui paraissaient très endommagées et qui avaient pour caractéristique commune l'emploi de dalles de molasse minces et/ou de petites dimensions, ou de fragments de dalles, ou encore de blocs ou de galets morainiques formant un entourage plus ou moins complet et régulier. Concentrées dans la partie sud-ouest de la nécropole, ces 22 sépultures ont été distinguées des autres structures en pierre et désignées par le terme «entourages de pierres» ou «de galets». La suite de l'analyse a montré que cette série regroupait en réalité des structures de types très différents: certaines sont des coffres de dalles en grande partie détruits, d'autres sont de véritables entourages de pierres et de galets, vraisemblablement associés à l'origine à des éléments en bois (cf. ci-dessous). D'autres enfin apparaissent comme des amas de pierres et d'os: leur aménagement d'origine n'est plus reconnaissable.

Parmi ces tombes se trouvaient des coffres de dalles «classiques», mais incomplets, alors que le squelette n'était pas perturbé. Nous avons reconnu dans cette dernière forme d'aménagement des coffres mixtes, c'est-à-dire des caissons de dalles complétés par des planches, tels qu'ils ont été définis par Michel Colardelle à partir des structures mises au jour dans les nécropoles des Alpes françaises du Nord, puis plus généralement dans le sud-est de la Gaule[52]. Ce type de tombes est caractérisé par l'utilisation de pierre et de bois, parfois associés à des *tegulae*. L'usage du bois est attesté par des traces ligneuses exceptionnellement mises en évidence à Roissard[53]. Les dalles sont de petites dimensions ou sont très fragmentées, et apparaissent plus comme des éléments de calage que comme de véritables parois. Le mobilier mis au jour dans ce type de coffre, rare, est généralement tardif (cf. chap. 7.2.3).
Michel Colardelle évoque deux raisons possibles pour l'apparition de ce type de sépultures. Premièrement, à force de réaménagements et de

[52] Colardelle 1983, pp. 350-352; Colardelle *et al.* 1996, pp. 287-288, fig. 14 et 15.

[53] Coladelle 1983, S 14, S 18 et S 30, fig. 14-1, 5 et 17, fig. 18-1 à 4.



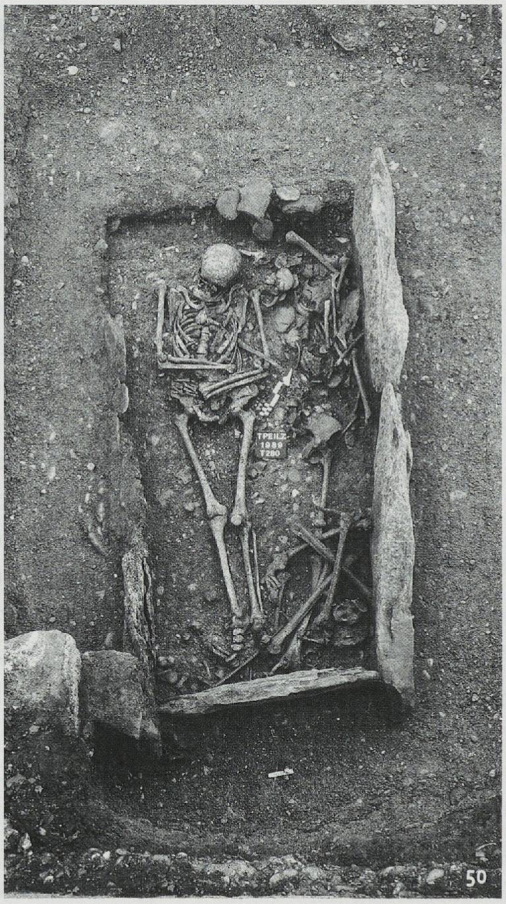




Fig. 49. *Coffre mixte T216. Photo: MHAVD.*

Fig. 50. *Coffre mixte T280. L'entourage large a été construit pour inhumer plusieurs individus côte à côte. Photo: MHAVD.*

Fig. 51. *Coffre mixte T543. Photo: MHAVD.*

réouvertures dues à la multiplication des inhumations dans un même coffre, les éléments en pierre sont de plus en plus fragmentés et abîmés: ils sont alors remplacés par des éléments en bois. Par la suite, les nouvelles tombes sont construites selon ce modèle. Deuxièmement, la recherche d'une forme plus proche de celle du corps humain (ovale, puis anthropomorphe) a conduit à utiliser des dalles plus petites, des fragments de tuiles et des planches, qui permettent d'obtenir des formes incurvées. Les coffres mixtes constituent ainsi une forme de transition entre les coffres de dalles complets et les coffres ovales en galets ou moellons, caractéristiques des horizons plus récents.

L'identification de ce mode d'aménagement des tombes au Clos d'Aubonne nous a conduit à réexaminer les sépultures à «entourages de pierres», puis plus généralement les coffres de pierre d'une part, les fosses simples avec éléments de calage d'autre part, afin de repérer un maximum de structures de ce type. Nous avons ainsi défini deux groupes de tombes comme étant des coffres mixtes. Premièrement, des coffres de dalles dont les parois sont incomplètes, alors que toute destruction postérieure peut être exclue – principalement lorsque le squelette est intact; les lacunes correspondent aux emplacements probables des planches de bois (par ex. T216, fig. 49 et T280, fig. 50). Deuxièmement, des entourages incomplets constitués de dallettes ou de fragments de dalles de molasse, ou encore de blocs ou de boulets, alignés et disposés au moins partiellement de manière continue à la périphérie des squelettes (par ex. T97, T285 et T543, fig. 51).

Les deux groupes rassemblent au total vingt sépultures, auxquelles ont peut ajouter quatre tombes appartenant probablement aussi à cette catégorie (T77, T88, T259, T433). Ce nombre devait être plus élevé à l'origine: la grande majorité de

ces structures se trouve en effet dans le secteur sud-ouest de la nécropole (fig. 135), où l'on observe beaucoup de perturbations dues à des interventions modernes (chap. 4.2). Dans le cadre de cette étude, nous n'avons retenu que les exemples les plus évidents.

La plupart de ces 24 sépultures n'ont pas de couverture conservée, quelques-unes ne présentent qu'une dalle complétée par quelques fragments, voire même seulement quelques dallettes à plat (par ex. T285, fig. 52). On ne trouve aucun couvercle complet, ce qui suggère l'usage de planches de bois pour fermer ces structures. Il est aussi possible que certaines d'entre elles, notamment celles à entourages de dallettes ou de boulets, n'aient jamais eu de couverture (par ex. T543).

Sept coffres mixtes ont été réutilisés, soit en superposant deux individus, soit en regroupant les ossements du premier inhumé. Un seul coffre mixte est suffisamment large pour accueillir deux corps côte à côte (T280). Six autres sépultures contenaient quelques os surnuméraires dans le remplissage, qui pourraient attester une première utilisation.

Parallèles

Bien connus dans les nécropoles du sud-est de la Gaule (cf. ci-dessus), les coffres mixtes n'ont généralement pas été reconnus comme tels en Suisse occidentale, notamment lors des fouilles anciennes[54]. A Yverdon – Pré de la Cure, les structures mêlant le bois et la pierre ont été décrites avec les coffres de dalles et de murets, sous la dénomination de «coffrages en matériaux non périssables», qui comprend un groupe de coffrages de planches jointoyées au mortier[55]. On peut signaler notamment la tombe 34, dont le coffrage de bois est en outre bordé de grosses pierres, et qui contenait une garniture en bronze à plaquettes verticales (deux derniers tiers du VII[e] s.). L'entourage en murets de pierres sèches de la tombe 30 de Ried – Mühlehölzli (FR) était peut-être complété par des planches de bois[56]. Plusieurs sépultures de

[54] Cf. par ex. Saint-Sulpice T1: Marti 1990, pl. 20-1, 30.

[55] Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 80, I, fig. 47, II, fig. 345; la tombe 83 du même site pourrait être un coffre mixte, mais n'a pas été identifié comme tel: cf. idem, I, fig. 50, II, fig. 377.

[56] Schwab 1983, p. 26, pl. 3c.

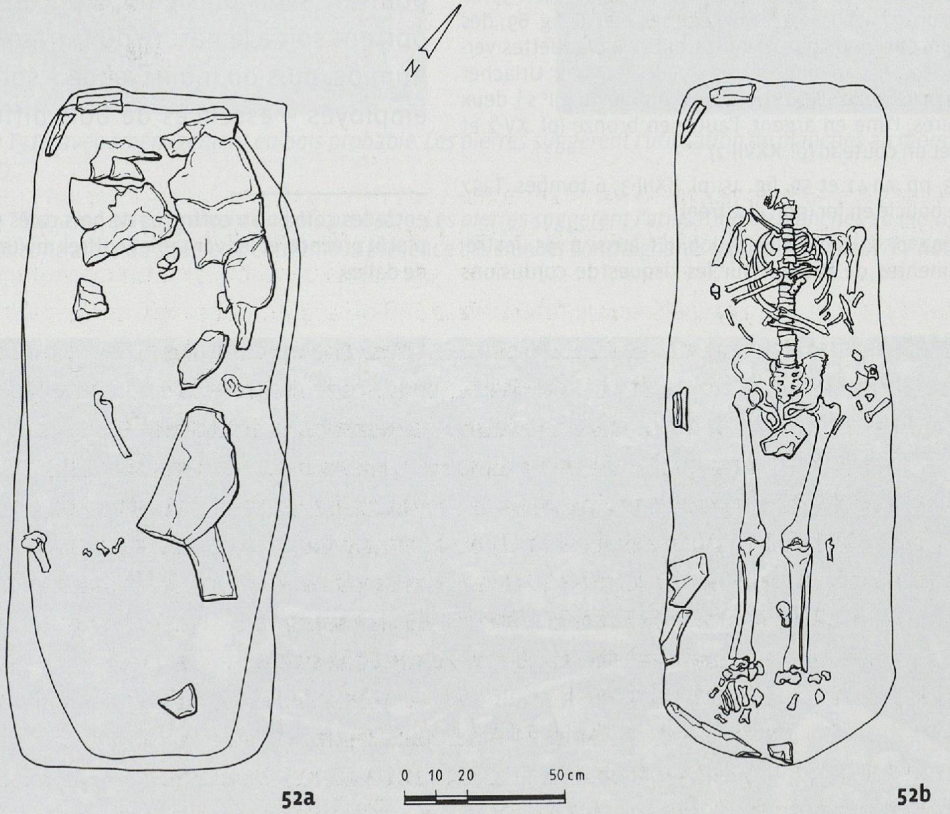


Fig. 52. *Coffre mixte T285. a: les fragments de dalles trouvés au-dessus du squelette devaient reposer sur des planches de bois; b: entourage fait de petites dalles de molasse complétées par des planches. Photos: MHAVD.*

Vuippens – La Palaz semblent être elles aussi des coffres de pierre complétés par des planches[57]. A Monnet-la-Ville (Dép. Jura), on a observé plusieurs tombes (cf. notamment T183, T121, T108), situées à la périphérie de la nécropole, dont les coffres sont construits à l'aide de bois et de dalles, et sont clairement distingués des coffres de planches calés par des pierres[58]. Ces structures sont considérées comme une étape de l'évolution vers les coffres complets de dalles. L'une d'elle (T108), qui contient deux corps superposés, a livré du mobilier datable des dernières décennies du VII[e] s.[59] Les coffres mixtes ou partiels, bien que peu nombreux, ont été considérés comme formant un type séparé à Sézegnin[60]. A Sion – Sous-le-Scex, quelques tombes comportant un entourage fait d'un grand nombre de dalles minces et de petites dimensions, vraisemblablement semblables à notre deuxième forme, constituent également un type séparé[61].

Deux coffres mixtes contenaient du mobilier: un denier de Louis le Pieux (814-840) dans T216 et une agrafe à double crochet en fer dans T280 (cf. chap. 7.2.3; fig. 132).

5.4. Les fosses simples

Nous avons rassemblé sous le terme général de « fosses simples » toutes les sépultures qui ne présentent aucune trace évidente d'un aménagement autre que la fosse elle-même: ni restes organiques, ni entourage de dalles ou de murets, même partiel. Ce groupe, numériquement le plus important du site (262 sépultures et 4 fosses de réduction), rassemble des structures d'aspect semblable au moment de leur découverte, mais qui pouvaient être à l'origine assez différentes: il peut s'agir de tombes qui ne comportaient réellement aucun aménagement protégeant le corps, c'est-à-dire de véritables inhumations en pleine terre, ou de structures dont les matériaux organiques n'ont laissé aucune trace. En regard des tombes à contenant en bois étudiées ci-dessus, cette disparition pourrait avoir plusieurs explications, qui se rapportent soit à la nature du terrain – plus ou moins humide, plus ou moins acide – soit aux matériaux employés – essences de bois différentes, écorce,

[57] Schwab *et al.* 1997: cf. notamment 112 s., T92, T113, T127, T156-159-160-161-162.

[58] Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 20-21, pl. VII-2, VIII-1, XIV-2.

[59] L'inventaire comprend un scramasaxe long (pl. XXVI-3; cf. Wernard 1998, pp. 779-780; Marti 2000, pp. 114 et 116, fig. 69: dès env. 660/80), une contre-plaque d'une garniture à plaquettes verticales ornée de motifs animaliers très stylisés (pl. XV-1; Urlacher *et al.* 1998, p. 154 (Groupe G4): 2[e] tiers ou 2[e] moitié du VII[e] s.), deux bagues sigillaires, l'une en argent, l'autre en bronze (pl. XV-2 et XXXII-8 et 10), et un couteau (pl. XXVII-2).

[60] Privati 1983, pp. 40-41 et 59, fig. 15, pl. XXIII-3; 6 tombes. T357 contenait une boucle en fer (non illustrée).

[61] Antonini 2002, p. 97 (sans illustration). Cf aussi p. 95, les remarques pertinentes de l'auteur sur les risques de confusions entre les coffres ou coffrages de bois calés par des pierres, type plutôt précoce, et les véritables coffres mixtes, dérivés des coffres de dalles.

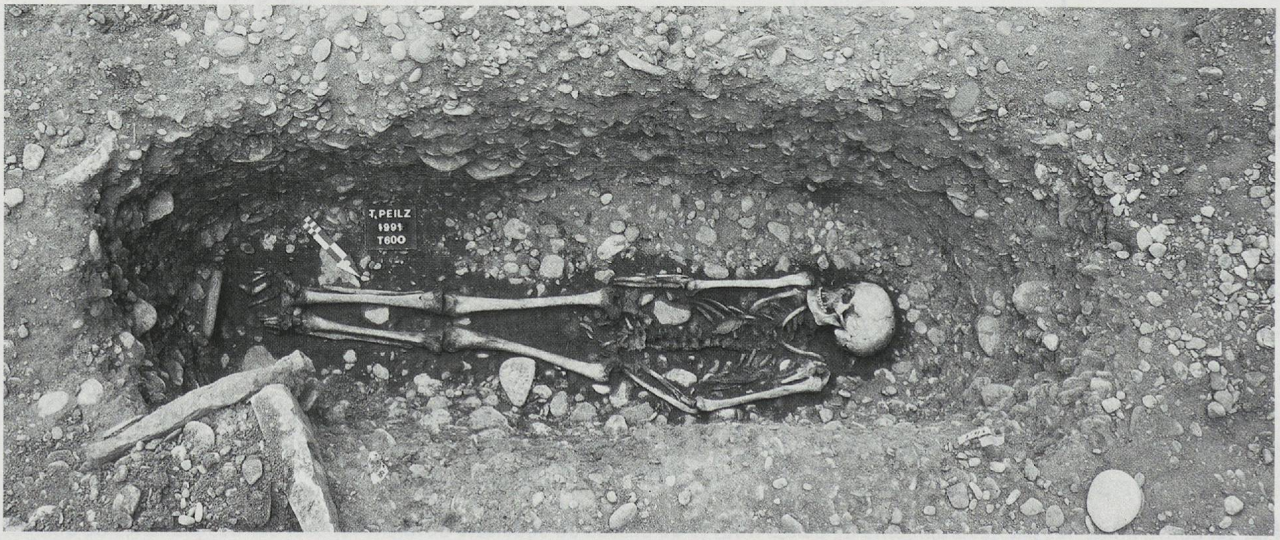
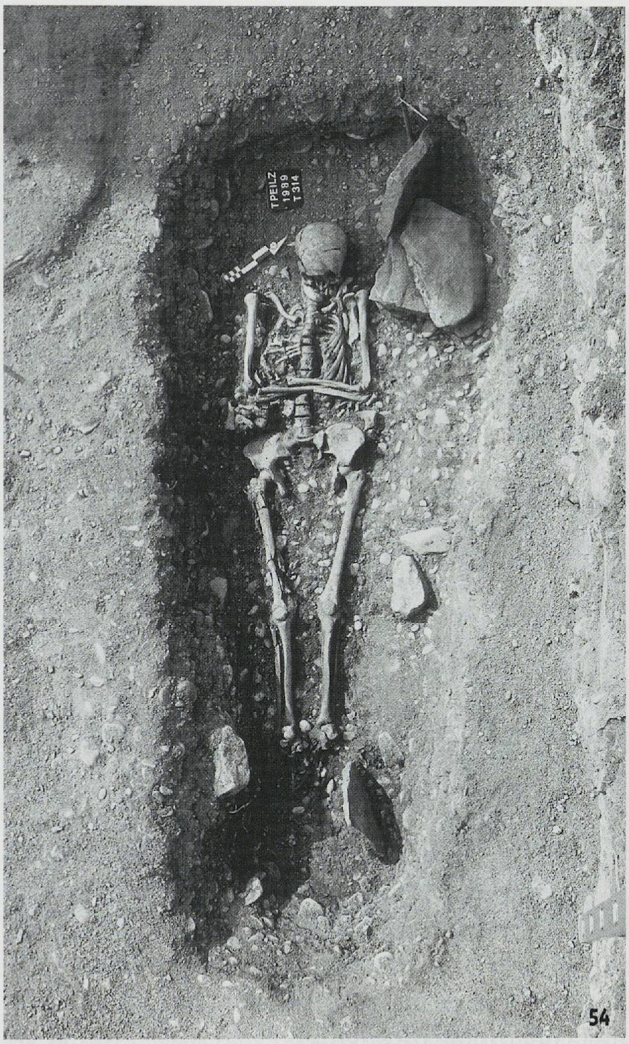


Fig. 53. *Fosse simple T600. Photo: MHAVD.*



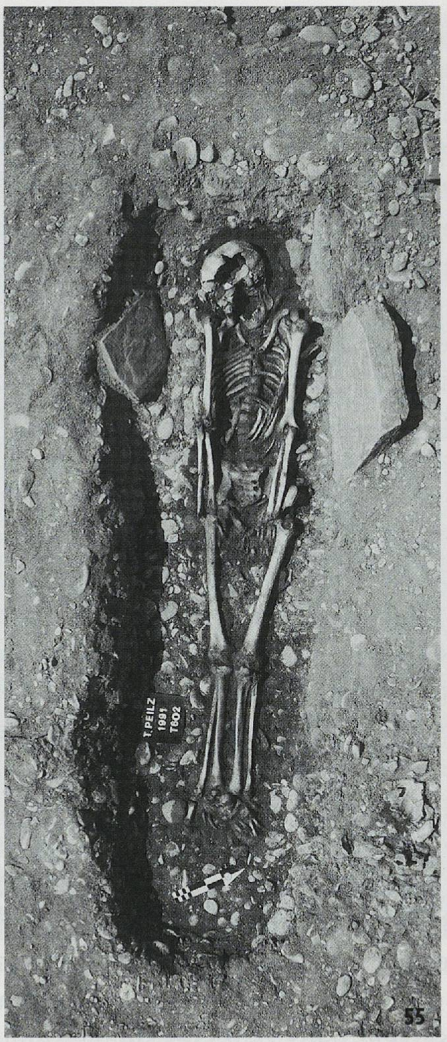


Fig. 54. *Fosse simple T314, avec aménagement en bois probable. Les pierres suggèrent l'utilisation de planches au moins sur les longs côtés. Photo : MHAVD.*

Fig. 55. *Fosse simple T602, avec aménagement en bois probable. Les pierres suggèrent l'utilisation de planches au moins sur les longs côtés ; la position très contrainte du squelette confirme la présence d'éléments contraignants (planches, linceul ?). Photo : MHAVD.*

vannerie, etc.[62] On peut utiliser plusieurs critères pour tenter de repérer ces structures : présence d'éléments de calage, déplacements d'ossements significatifs d'une décomposition en espace vide, alignements des os le long des côtés (« effets de parois »), squelettes en position resserrée, etc.[63] Malheureusement, plus de la moitié des tombes classées dans les « fosses simples » – 137 sur 262 – sont perturbées ou partiellement détruites, ce qui rend vaine une analyse plus détaillée de leur mode d'aménagement. Bon nombre de ces sépultures sont même très endommagées : il n'est pas impossible que quelques-unes, situées dans le secteur sud-est de la nécropole, soient même des coffres de dalles – ou éventuellement des coffres mixtes – entièrement détruits. En outre, lors des fouilles de 1988/89, les observations de la position des ossements, notamment de leurs déplacements ou de leurs connexions, n'ont pas été enregistrées de manière systématique, ce qui rend quasi impossible l'identification du milieu de décomposition – vide ou colmaté – à partir de la seule documentation de

[62] Pour des déterminations d'essences de bois, cf. Yverdon-les-Bains (Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 74); Schleitheim (Burzler *et al.* 2002, p. 77, fig. 60) : le chêne est nettement majoritaire, mais on trouve aussi du sapin blanc, de l'aulne, du frêne, du hêtre et de l'épicéa. Sur l'usage de matériaux comme le cuir, l'osier ou la paille, cf. ci-dessous.

[63] Cf. Duday *et al.* 1990; Duday 1995; Duday 2005. Pour des ex. en Suisse romande : Fabre *et al.* 1997 ; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 69. Cf. aussi ci-dessus, chap. 2.2.1.

fouilles (cf. chap. 2.2.2 et 2.3.2). La grande majorité des 125 fosses simples assez bien conservées pour effectuer ce type d'analyse ne présente ainsi pas de critères suffisants pour restituer un contenant, ou au contraire attester une inhumation en pleine terre (ossements incomplets ou révélant des indices contradictoires, etc.; cf. par ex. T308, T425, T445, T532, T600 (fig. 53), etc.).

Face à ces difficultés, nous avons choisi de réunir toutes ces tombes par opposition aux autres groupes de structures, bien définis par leurs matériaux. Nous nous conterons de présenter ci-dessous quelques ensembles de tombes comportant des éléments particuliers, afin d'illustrer la grande variété que recouvre le terme de « fosse simple ».

Les tombes en fosses simples sont presque toujours des tombes individuelles, aménagées pour une seule inhumation. On observe cependant plusieurs cas de sépultures étroitement associées, juxtaposées ou superposées, ainsi que des fosses liées à des réductions: tous ces cas sont présentés en détails dans le chap. 8.2.

Les éléments de calage

Des pierres disposées dans la fosse, susceptibles d'être des éléments de calage de planches, ont été observées dans 34 fosses simples non perturbées. Il s'agit le plus souvent de gros boulets, de blocs ou de petites dalles placés à la périphérie des squelettes, généralement sur les longs côtés ou près des angles, parfois à la tête et/ou aux pieds de la fosse (fig. 54), ou encore symétriquement de part et d'autre des hanches ou du thorax (fig. 55). Dans seize cas, le squelette présente en même temps une position contrainte, et/ou un alignement des os sur le ou les côtés (« effet de paroi »). Peuvent s'y ajouter encore des déplacements d'ossements révélateurs d'un espace vide autour du corps. Cependant, on observe aussi parfois des squelettes très contraints, avec des os encore en place malgré leur situation instable (cf. par ex. T44-1 (fig. 56) et T271), qui indiquent plutôt une décomposition du corps en espace colmaté. Ces seize tombes évoquent plusieurs types d'aménagements: coffres de planches étroits ou avec des corps emballés dans des linceuls, éventuellement sans couvercle (ou avec des couvercles peu étanches), contenants étroits faits de matériaux fragiles (écorce ou vannerie), etc. Elles sont désignées comme « fosses simples avec contenant probable »[64].

Deux de ces seize tombes, T137 et T404, présentent des pierres de calage disposées aux quatre angles, à un niveau légèrement supérieur aux squelettes (env. 5 cm; fig. 57 et 98). Les pierres délimitent un espace relativement vaste autour des corps, et les squelettes ne sont pas en position resserrée. Les ossements, mal conservés, ne permettent pas de préciser le milieu de décomposition. La disposition des éléments de calage laisse imaginer dans les deux cas un coffrage de planches. Le fait que les pierres se trouvent à un niveau légèrement supérieur aux ossements évoque par ailleurs la structure mise au jour dans T143, sorte d'entourage fait de murets de pierres sèches édifié un peu plus haut que la structure en bois (cf. ci-dessus, fig. 28 et 29). T137, immédiatement voisine de T143, s'en rapproche aussi par la présence d'une coiffe ornée d'éléments en or. Dans T137 et T404, on pourrait aussi restituer un coffrage de planches bordant la fosse, formant une sorte de cadre autour d'un autre contenant, à l'exemple de ce qui a été observé dans la tombe 8 de la nécropole de Soyria[65].

Dans la tombe T208 (fig. 58), on trouve deux grosses dalles placées de chant de part et d'autre du crâne; le basculement complet de ce dernier vers l'arrière témoigne d'un espace vide au moins à cet endroit. La position des os du reste du corps ne permet pas de préciser le milieu de décomposition. La manière dont sont placées les dalles empêche en tous cas de restituer des planches d'un seul tenant sur les longs côtés: il faut imaginer ici un aménagement spécifique au niveau du crâne – avec un couvercle posé sur les pierres par ex. – éventuellement complété par des planches placées dans le prolongement ou contre la face externe des dalles.

[64] T44.1, T127, T137, T208, T271, T307, T309, T310, T313, T314, T315, T352, T404, T415, T418, T602. Sur les enveloppes souples cf. ci-dessous. Toutes ces tombes sont considérées comme des fosses simples dans la suite de l'analyse.

[65] Pétrequin *et al.* 1980, p. 179, fig. 17-8, 26 (répartition) et 27. Ce type de cadre ne semble cependant pas être maintenu par des pierres de calage.



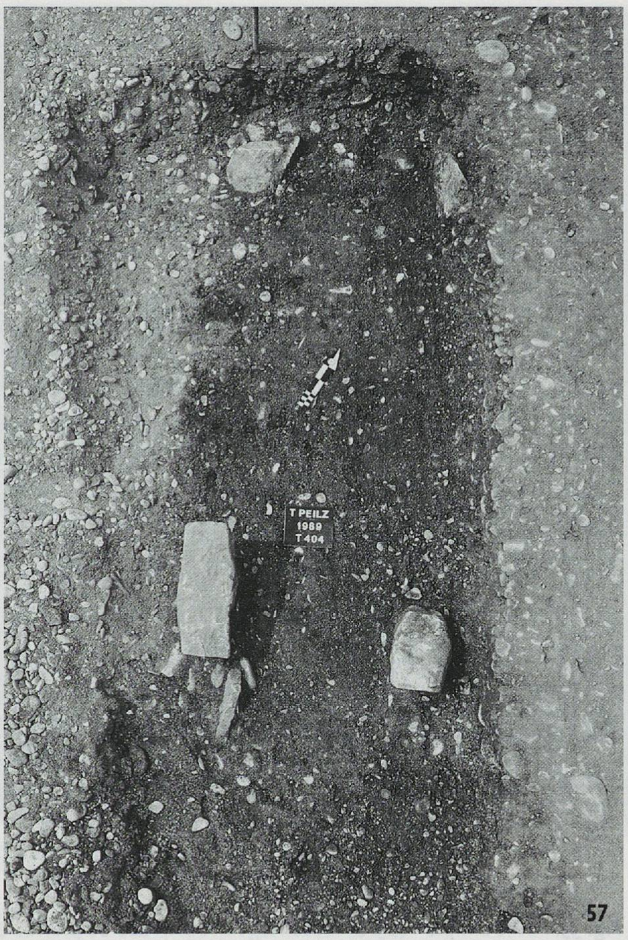


Fig. 56. *Fosse simple T404, avec pierres disposées à chacun des angles, apparues à un niveau légèrement supérieur au squelette. Photo : MHAVD.*

Fig. 57. *Fosse simple T44.1. Les pierres suggèrent l'utilisation de planches au moins sur les longs côtés ; la position des os indique plutôt un comblement rapide de la fosse. Photo : MHAVD.*

Les dix-huit autres tombes intactes qui comprennent des éléments de calage ne présentent pas suffisamment d'indices pour restituer un contenant (calages trop faibles ou pas véritablement en relation avec la tombe, pas d'effets de paroi ou de déplacements d'os, squelette mal conservé, etc.)

Structures particulières

Une structure particulière a été observée dans la tombe T419 (fig. 59). La fosse est plus longue que le squelette, et nettement plus large sur sa droite. En surface, un niveau plus ou moins horizontal, formé de gros galets et de fragments de dalles de molasse, recouvrait seulement la zone occupée par le corps, mis au jour environ 35 cm plus bas. On pourrait restituer ici un contenant en bois, dont le couvercle aurait été recouvert de pierres, comme on l'a observé notamment à Soyria[66]. Le squelette, qui n'est pas resserré, présente toutefois plusieurs indices de décomposition en espace colmaté[67]. Il faudrait dès lors restituer soit un couvercle peu étanche, qui aurait laissé s'infiltrer rapidement le sédiment de comblement, soit une autre forme de structure, par exemple un dispositif de signalisation de la tombe en surface. La tombe T266 présente un aménagement semblable, mais le niveau de dallettes horizontales, présent environ 20 à 25 cm au-dessus des ossements, ne s'étend que sur la moitié inférieure du squelette. La présence de

[66] Pétrequin *et al.* 1980, p. 190, fig. 17-5 et 28.

[67] Cf. notamment mandibule en situation de déséquilibre, bonnes connexions des os des mains et des pieds, des *patellae* et des coxaux au niveau de la symphise pubienne.



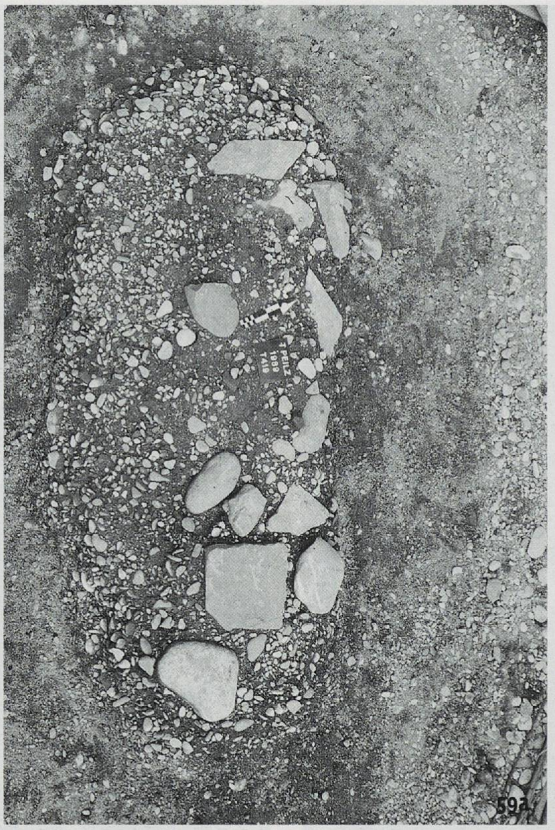




Fig. 58. *Fosse simple T208, avec pierres placées de chant de part et d'autre du crâne; celui-ci a basculé vers l'arrière, ce qui indique un espace vide à cet endroit. Photo: MHAVD.*

Fig. 59. *Fosse simple T419. a: fosse large avec niveau de pierres et de galets sur un des côtés; b: le squelette apparaît env. 35 cm au-dessous du niveau de pierres. Photo: MHAVD.*

petites dalles verticales à la tête et au pied renforce ici l'hypothèse d'un coffrage de bois[68].

Dans sept tombes (T31, T32, T47, T193, T518, T539, T597; cf. aussi ci-dessus, T418 et T208), on observe que le crâne a basculé soit vers l'arrière, soit sur un des côtés, alors que la mandibule, décrochée, se trouve de face, généralement en avant des cervicales. Ce type de déplacement signale un espace vide au moins autour du crâne. Ce vide pourrait résulter de la décomposition d'un coussin funéraire en matière organique. On connaît des exemples de coussins d'herbes odoriférantes ou de fleurs, ou encore des matelas ou des litières de paille ou de mousse, notamment à Saint-Victor de Marseille, à Oberflacht et à Cologne (D)[69]. Des restes de telles litières, découverts sur le fond de cercueils, ont été mis au jour plus récemment dans les nécropoles de Flaach (ZH) et de Schleitheim (SH)[70]. A Meinier (GE), plusieurs défunts ont été ensevelis dans de grandes fosses tapissées – et parfois recouvertes – de branchages. Les datations C14, la céramique mise au jour dans le comblement des tombes ainsi que la chronologie relative avec les structures architecturales de l'église ont permis de dater ces sépultures de la 1ère moitié du XIe s.[71].

Des fosses immédiatement comblées?

Parallèlement aux structures évoquées jusqu'ici, les véritables inhumations en pleine terre ont sans doute existé. Dans certaines sépultures, la position des ossements indique assez clairement une décomposition du corps en espace colmaté (cf. par ex. T122, T238, T306, T452, T472, T520; fig. 60). Dans plusieurs d'entre elles, on observe des positions

[68] Cette tombe est également comparable à certains coffres mixtes de Roissard: Colardelle 1983, fig. 15, n° 24 et 27 (S 54 et S 57).

[69] G. Graenert, in: SPM VI (2005), pp. 164-166, fig. 87; Salin 1952, II, pp. 128-129; Paulsen 1992, p. 157; Premiers temps chrétiens, Cat. expo. 1986, n° 142, pp. 82-84.

[70] Bader/Windler 1998, p. 117; Burzler *et al.* 2002, p. 73.

[71] Terrier 2004, pp. 225-228, fig. 13 et 14.





Fig. 60. *Fosse simple T520. La position des os suggère un comblement rapide de la fosse. Photo : MHAVD.*

Fig. 61. *Fosse simple T312. La position des os suggère un comblement rapide de la fosse et l'emploi d'un linceul. Photo : MHAVD.*

très contraintes (membres supérieurs plaqués contre le tronc ou croisés sur l'abdomen, os des membres inférieurs en contact, crâne contraint vers l'avant, etc. ; cf. T196, T199, T312 ; fig. 61), qui ne peuvent être expliquées par les parois de la fosse : elles indiquent que les corps étaient emballés dans des linceuls[72]. Des recherches récentes, portant surtout sur l'époque carolingienne et le bas Moyen Age, ont montré que ceux-ci pouvaient prendre des formes très variées (fig. 62)[73].

Parallèles

Les fosses simples, telles que nous les avons définies, sont présentes sur tous les sites de la région lémanique, mais leur proportion est impossible à établir précisément. Elles ont fait l'objet d'une description détaillée pour le site de Sézegnin, où l'on relève notamment la présence de tombes en fosses sans traces organiques mais avec des pierres de calage[74]. A Yverdon-les-Bains, Pré de la Cure, et à Genolier, la distinction a pu être faite pour une partie des tombes entre inhumations en pleine terre et fosses simples de type indéterminé[75]. Leur existence en parallèle avec les tombes à contenant en bois est également prouvée à Soyria[76]. On trouve enfin des fosses simples à Sion – Sous-le-Scex durant toute l'occupation du site (V^e^-IX^e^ s.)[77].

Vingt-sept fosses simples ont livré du mobilier, dont dix-huit inventaires datants, le plus souvent des boucles de ceinture simples en fer ou en bronze (chap. 7.2.4, fig. 134).

[72] Sur les critères d'identification des enveloppes souples, cf. Bonnabel/Carré (éd.) 1996. Cf. aussi Windler 1994, pp. 16-18.

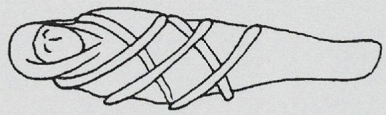
[73] Sur la variété des linceuls à l'époque carolingienne et au Moyen Age, cf. Alexandre-Bidon/Treffort (dir.) 1993, pp. 195-206 ; Treffort 1996a, pp. 67-70 ; Treffort 1996c.

[74] Privati 1983, pp. 29 et 55-56.

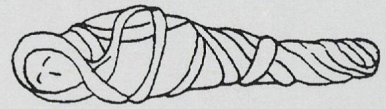
[75] Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 86-89 ; Steiner 1993, pp. 30 et 33-34.

[76] Pétrequin *et al.* 1980, p. 179

[77] Antonini 2000, pp. 92 et 102-104, fig. 61.



d'après CAMBRIDGE, Corpus Christi College, ms 286, fol. 125 r° (fin du VIII[e] s.)



d'après STUTTGART, Württembergische Landesbibliothek, ms 23, fol. 160 v° (début du IX[e] s.)



d'après MONT-CASSIN, Bibl. de l'Abbaye, ms 132, fol. 165 r° (1023-1030)



d'après GERONE, Bibl. de la cathédrale, ms 7, fol. 16 v° (vers 975)



d'après PARIS, Bibl. nationale, ms 6(3), fol. 88 r° (X[e]-XI[e] s.)



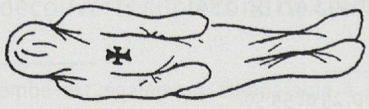
d'après PARIS, Bibl. de l'Arsenal, ms lt. 592, fol 69 r° (XI[e] s.)



d'après OXFORD, University College, ms 165, fol. 168 r° (troisième quart du X[e] s.)



d'après ANGERS, Bibl. municipale, ms 24, fol. 8 r° (IX[e] s.)



d'après IVREE, Bibl. Capit., ms 31 (olim 86), fol. 99 v° (vers 1000)

Fig. 62. *Exemples de linceuls du haut Moyen Age tirés de sources iconographiques. Dessins: C. Treffort (Treffort 1996c, p. 9).*

Chapitre 6

ÉTUDE DU MOBILIER

Introduction

Des 578 tombes fouillées sur la parcelle du Clos d'Aubonne en 1988/89 et 1991, 173 (30%) contenaient au moins un objet inventorié et prélevé. Cette proportion paraît relativement importante, mais il faut relever que la plupart de ces pièces sont parvenues par hasard dans les tombes, et ne constituent pas à proprement parler des dépôts funéraires. Si l'on ne prend en compte que ces derniers, seules 73 tombes (13%) peuvent encore être retenues.

Les objets qui constituent des dépôts funéraires intentionnels sont, dans leur grande majorité, des effets personnels du défunt, liés à l'habillement, à la parure ou à l'équipement. Parmi ceux-ci, les boucles, plaques-boucles et autres éléments ornant les ceintures sont largement dominants. Leur analyse constitue en outre la base la plus fiable pour l'établissement d'une chronologie des inventaires, et à partir de là de l'ensemble de la nécropole. D'autres éléments du costume, notamment les fibules et les coiffes, ainsi que les aumônières, les châtelaines et les armes, apportent des indices sur des pratiques funéraires particulières et/ou des liens avec des régions parfois éloignées de l'arc lémanique, tout en contribuant ponctuellement à la chronologie du mobilier. Enfin, les monnaies, dont l'étude a été réalisée par Anne Geiser et Carine Raemy Tournelle (cf. Annexe 2), constituent les seules véritables offrandes observées sur le site. Les deniers d'époque carolingienne mis au jour dans quatre tombes permettent d'allonger la durée d'utilisation de la nécropole de plus d'un siècle.

Pour chaque catégorie de mobilier, la chronologie et l'origine des pièces ont été établies le plus précisément possible, tout en indiquant les parallèles les plus proches géographiquement et/ou typologiquement. Des tableaux synthétiques résument les principales informations sur les structures et les individus concernés, et des cartes indiquent la répartition des pièces au sein de la nécropole. Les planches (vol. 2, pl. 1-32) illustrent chacune des pièces étudiées par inventaires de tombes, à l'échelle 1:1, sauf indication contraire. La description détaillée des objets, leurs dimensions, les principaux parallèles et une fourchette de datation sont inclus dans le catalogue des tombes. La plupart des pièces sont situées sur les relevés des tombes illustrant le texte et/ou le catalogue.

6.1 Les boucles et les garnitures de ceinture

6.1.1 Les boucles simples en bronze ou en alliage cuivreux

T191.2-1, 2 et 3: pl. 11; T346-11: pl. 19; T409-1: pl. 23; T413-1: pl. 23; T481-5 (châtelaine): pl. 29; T542-1: pl. 31. Fig. 63-65.

Six boucles simples en bronze ont été mises au jour dans la nécropole du Clos d'Aubonne. Si leurs formes et leurs dimensions correspondent à celles des

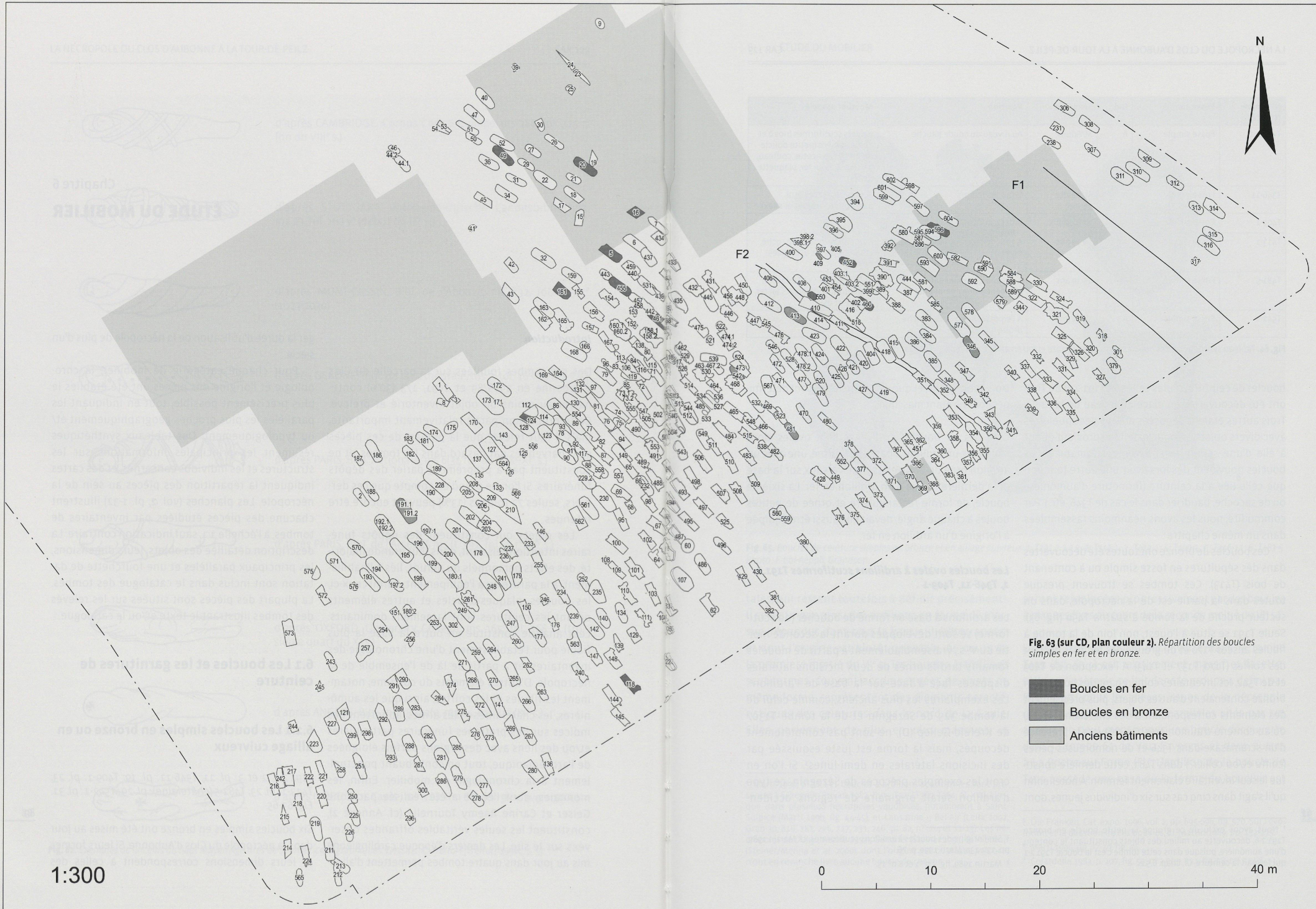


Fig. 63 (sur CD, plan couleur 2). *Répartition des boucles simples en fer et en bronze.*

N° tombe-N° objet	Fosse simple	Ind.	Sexe/âge	Position	Mobilier associé
T191.2-1	Fosse simple	A	M/Adulte	Au niveau du coude gauche	2 rivets scutiformes (nos 2 et 3); aumônière (petite boucle de bronze, pincette, couteau, 3 ustensiles en fer, plaquette de fer)
T346-11	Fosse simple	A	M/Adulte (jeune).	Entre les fémurs	Scramasaxe avec étui, aumônière (briquet et silex)
T409-1	Fosse simple	A	Non adulte	Indéterminée	-
T413-1	Fosse simple	A	15-19 ans	A gauche du crâne (avec les autres objets)	Aumônière (cristal de roche, couteau, divers ustensiles en fer).
T481-5	Fosse simple	A	15-19 ans	A gauche du genou gauche (élément d'une châtelaine)	Collier, coiffe ?, châtelaine à anneaux (divers objets en fer, bronze et os)
T542-1	Fosse simple	A	15-19 ans	A l'emplacement de la hanche droite (perturbée?)	-

Fig. 64. *Tableau synthétique des boucles simples en bronze et/ou en alliage cuivreux.*

boucles de ceinture, seules celles de T191.2 et de T542 ont été découvertes en place au niveau de la taille. Trois autres étaient déposées auprès des squelettes avec divers objets. La boucle de T409 provient quant à elle d'une sépulture entièrement remaniée. Ces boucles pouvaient dès lors avoir une autre fonction que celle liée à la ceinture (fermeture d'aumônière ou de sacoche, baudrier dans le cas de T346, etc.). Par commodité, nous les avons néanmoins rassemblées dans un même chapitre[1].

Ces boucles de bronze ont toutes été découvertes dans des sépultures en fosse simple ou à contenant de bois (T413). Ces tombes se trouvent presque toutes dans la partie est de la nécropole, dans un secteur proche de la tombe à *spatha* T450 (fig. 63). Seule T191 se situe à l'ouest, non loin de la tombe à fibules ansées T170 et du groupe des femmes portant des coiffes (T170, T137 et T143). A l'exception de T409 et de T542, les inventaires comprenant des boucles en bronze contenaient d'autres objets, plus précisément des éléments correspondant à des châtelaines (T481) ou au contenu d'aumônières. On relèvera la présence d'un scramasaxe dans T346 et de nombreuses perles (coiffe et/ou collier?) dans T481; cette dernière constitue le seul inventaire clairement féminin. A noter enfin qu'il s'agit dans cinq cas sur six d'individus jeunes, dont trois adolescents, et que deux squelettes sont déterminés comme étant masculins.

Cinq des six boucles en bronze sont ovales, dont trois avec un ardillon à base scutiforme, une avec un ardillon orné de bourrelets transversaux sur la base et la dernière munie d'un ardillon en fer. La sixième boucle, de forme rectangulaire et ornée de petites boules à chaque angle, devait elle aussi être équipée à l'origine d'un ardillon en fer.

Les boucles ovales à ardillons scutiformes T191.2-1, T346-11, T409-1

Les ardillons à base en forme de bouclier (ou scutiforme) se sont développés durant la seconde moitié du V^e^ s., vraisemblablement à partir de modèles romains tardifs ornés de deux incisions latérales disposées face à face sur la base de l'ardillon[2]. Les exemplaires les plus anciens, comme celui de la tombe 325 de Sézegnin et de la tombe T1307 de Krefeld-Gellep (D), ne sont pas complètement découpés, mais la forme est juste esquissée par des incisions latérales en demi-lunes[3]. Si l'on en croit les exemples précoces de Sézegnin, ce type d'ardillon serait originaire de régions occiden-

[1] Nous avons exclu de ce groupe la petite boucle en bronze T191.2-6, découverte au milieu des objets constituant le contenu d'une aumônière, puisque dans cette tombe c'est la boucle T191.2-1 qui fermait la ceinture. Cf. chap. 6.5.2.

[2] Sur l'origine des boucles à ardillons scutiformes, cf. Martin 1989, pp. 132-134; Marti 1990, p. 76.

[3] Martin 1989, fig. 7 n° 1 et 8 n° 15.

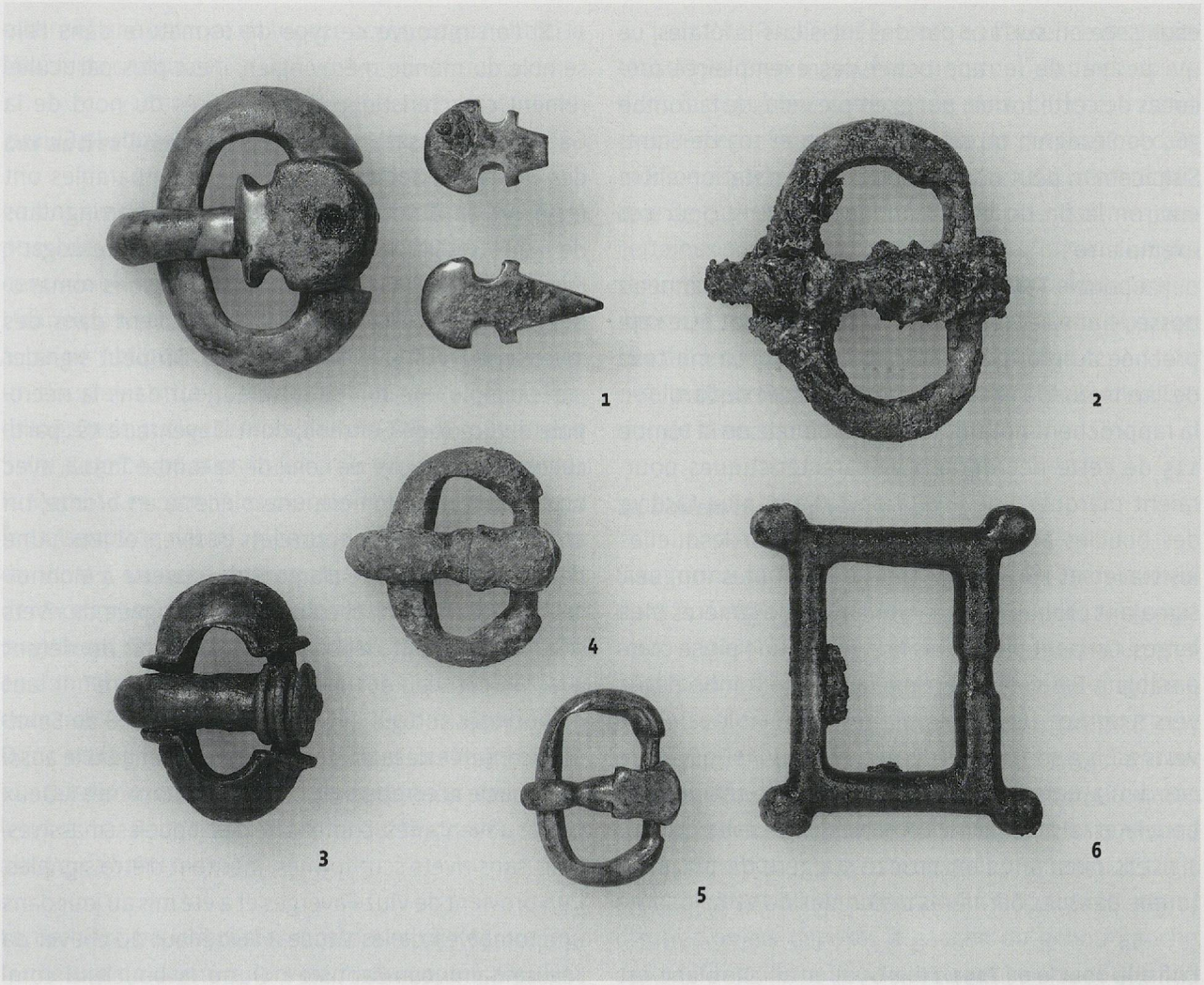


Fig. 65. *Boucles de ceinture simples en bronze et en alliage cuivreux. 1: T191.2-1 à 3; 2: T542-1; 3: T413-1; 4: T409-1; 5: T346-11; 6: T481-5. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

tales, qui restent toutefois à définir précisément[4]. Il se distingue ainsi des ardillons en forme de massue, répandus dans tout le bassin méditerranéen, et dont l'origine est plutôt orientale. Au cours de la première moitié du VI^e^ s., les boucles à ardillons scutiformes, souvent accompagnées de rivets de même forme, représentent des éléments caractéristiques des ceintures dans le nord de la Gaule. Elles deviennent de plus en plus massives, et seront remplacées progressivement par des boucles à plaques fixes au cours de la seconde moitié du VI^e^ s.[5].

L'anneau de la boucle découverte dans la tombe **T409** (fig. 65-4) est relativement massif et facetté: celle-ci s'insère de ce fait dans le groupe 4 défini par Reto Marti pour les pièces issues de la nécropole de Saint-Sulpice[6]. Outre les parallèles cités par cet auteur, on peut mentionner une boucle découverte dans la tombe 61 de Viuz-Faverges et deux autres à La Roche-sur-Foron (F)[7]. L'ardillon de la boucle de T409 possède une base où la forme du bouclier est

[4] Marti 1990, p. 76. Les boucles à ardillons scutiformes sont présentes à Sézegnin (Privati 1983, T105, T325, T360, T364, pl. XVI), ainsi que dans plusieurs nécropoles vaudoises, notamment à Saint-Sulpice (Marti 1990, fig. 44-45), et Lausanne – Bel-Air (Leitz 2002, Grab 30, 61B, 181, 226, 227, 231, 246; pl. 82, n^os^ 1-4 et 11-13). Les nécropoles de Dully (Menna 1993), Genolier (Steiner 1993) et Yverdon (Steiner/Menna *et al.* 2000), dont l'origine est pourtant précoce, n'ont en revanche livré aucune boucle de ce type.

[5] Die Franken, Cat. expo. 1996, vol. 2, pp. 695-696, fig. 570. Sur l'évolution et la datation de ces boucles, cf. Martin 1989, pp. 132-135.

[6] Marti 1990, pp. 77-79, fig. 44.

[7] Colardelle 1983, p. 107, fig. 52, n° 3 et p. 121, fig. 58, n^os^ 7 et 8.

esquissée en surface par des incisions latérales, ce qui permet de le rapprocher des exemplaires précoces de cette forme, par exemple celui de la tombe 364 de Sézegnin ou celui de la tombe 103 de Saint-Sulpice[8]. On peut donc proposer une datation entre environ la fin du Ve et le milieu du VIe s. pour cet exemplaire[9].

La boucle **T346-11** (fig. 65-5), bien que son anneau possède une section plutôt circulaire, peut être rapprochée du groupe 5 de Saint-Sulpice[10]. La minceur de l'anneau et la forme un peu émoussée de l'ardillon la rapprochent notamment de la boucle de la tombe 115 de cette nécropole. Ces caractéristiques pourraient marquer une évolution un peu plus tardive des boucles à ardillon scutiforme, pour lesquelles les traverses sont moins marquées et plus longues, signalant probablement l'utilisation de lanières plus larges. On peut par exemple signaler une pièce comparable à Bâle – Bernerring, dans une tombe datée vers 570/580[11]. Des exemplaires semblables découverts à Elgg sont datés du 2e tiers du VIe s.[12]. Dans le cas de T346 de La Tour-de-Peilz, la forte usure de la boucle et la présence d'un scramasaxe avec un étui à rivets circulaires en bronze suggère de placer la tombe dans les dernières décennies du VIe s.

Enfin, la boucle de **T191.2** (fig. 65-1), en alliage blanc, est accompagnée de deux rivets scutiformes, destinés à fixer l'extrémité de la lanière après son passage dans la boucle. La forme massive de l'anneau, facetté, et l'importance de la base de l'ardillon de cet exemplaire permettent de le rapprocher de pièces datées du 2e tiers du VIe s., dont l'usage semble se prolonger jusque vers la fin de ce siècle[13].

Si l'on retrouve ce type de fermeture dans l'ensemble du monde mérovingien, il est plus particulièrement caractéristique des ceintures du nord de la Gaule (cf. ci-dessus)[14]. Dans le nord-ouest de la Suisse, des boucles associées à des rivets comparables ont été mises au jour notamment à Bâle – Bernerring, dans de riches sépultures à armes, ainsi qu'à Kaiseraugst[15]. Elles semblent plutôt rares dans les régions romano-burgondes, où elles apparaissent souvent dans des inventaires multiples (cf. chap. 9.1). On peut signaler par exemple une tombe mise au jour dans la nécropole du Creux-de-Genthod, dont l'inventaire est particulièrement proche de celui de la tombe T191.2, avec une boucle d'aumônière, une pincette en bronze, un ardillon orné de deux bourrelets et divers objets[16]. Une boucle en fer plaquée d'argent découverte à Monnet-la-Ville (F, Dép. Jura), elle aussi accompagnée de rivets scutiformes, était déposée sous le crâne du défunt avec un couteau et un fermoir d'aumônière[17]. Il faut mentionner surtout la tombe à *spatha* T168 de Saint-Sulpice, datée de la fin du VIe s., qui contenait elle aussi une boucle accompagnée de rivets scutiformes[18]. Deux autres inventaires contenant des boucles massives, mais sans rivets scutiformes, méritent d'être signalés. L'un provient de Viuz-Faverges et a été mis au jour dans une tombe en dalles située à l'extérieur du chevet de l'église Saint-Jean-Baptiste[19]. Outre la boucle, il comprenait une petite boucle d'aumônière en bronze et un couteau dans son étui. Le second a été découvert à Sévery: un scramasaxe (vraisemblablement accompagné d'un couteau), un gobelet tronconique en pierre

[8] Cf. ci-dessus. Saint-Sulpice: Marti 1990, pl. 7, n° 9. Cf. aussi Fridingen an der Donau, T138: inventaire comprenant des monnaies frappées dans la seconde moitié du Ve s. (von Schnurbein 1987, pl. 31 A, 6).

[9] Martin 1989, pp. 132-134; Windler 1994, p. 50; Legoux *et al.* 2004, n° 113: MA 1 (év. MA 2).

[10] Marti 1990, p. 79, fig. 45.

[11] Bâle – Bernerring, T25: Martin 1976a, p. 63, fig. 62 n° 8; p. 258, n° 25.4.

[12] Windler 1994, pp. 93-94; cf. fig. 121, T118.2 et T178.2; cf. aussi Marti 2000, I, p. 82.

[13] Martin 1976a, p. 61; Martin 1989, pp. 133-135; Marti 1990, groupe 4, pp. 77-79; Martin 1991a, p. 88; Legoux *et al.* 2004, n° 118: MA 2-MA 3; Motschi 2007, p. 43.

[14] Martin 1976a, pp. 61-63.

[15] Cf. Martin 1976a, p. 215, T5, nos 2 et 3; 223, T9, nos 3 et 4; 273, T30, nos 2 et 3; pl. 1, nos 2-4. (T5 et T9, à anneaux facettés, sont datées du 2e quart du VIe s. env.: cf. Martin 1976a, p. 61; Marti 1990, p. 78; T30, dont la boucle est plus massive, semble être plus tardive). Martin 1991a, pp. 86-88, fig. 48, nos 5 (T407), 8 (T1058) et 10 (T424; nos 13 et 14: rivets seulement).

[16] Creux-de-Genthod, tombe 1: ASSPA 45, 1956, p. 77, fig. 29; toutes les tombes mises au jour étaient en dalles, mais la tombe 1 était plus profonde que les autres de 20 cm.

[17] T122: Mercier/Mercier-Rolland 1974, p. 51, pl. 29, n° 5; 56, pl. 28, n° 2 et pl. 31, n° 8. Une petite boucle avec un ferret (?) en fer et des fragments d'un bracelet en fer se trouvaient sur le squelette en place (cf. p. 51, pl. 29, n° 6 et p. 57). Une autre boucle en alliage blanc à ardillon scutiforme se trouvait dans la tombe 162 (idem, p. 51, pl. 29, n° 3).

[18] Marti 1990,T168, pl. 11, nos 1-4.

[19] Colardelle 1983: Viuz-Faverges T61, p. 104; p. 107, fig. 52, nos 3-5; p. 95, fig. 46, n° 2.

ollaire et une balance en bronze accompagnaient ici la boucle de ceinture[20].

Les autres boucles ovales (T413-1, T542-1)

La boucle découverte dans la tombe **T413** (fig. 65-3) possède un ardillon légèrement cintré dans la partie centrale et orné de trois bourrelets striés sur sa base. L'anneau, haut et de section rectangulaire arrondie à peine oblique, est souligné du côté interne par un bourrelet strié qui encadre aussi le repos de l'ardillon. Des boucles semblables ont été découvertes à Saint-Sulpice, où elles forment le groupe 2 défini par R. Marti[21]. Les parallèles mentionnés pour ces pièces indiquent une datation dans les deux derniers tiers du VI^e^ s.[22]. Ce type de boucle, généralement considéré comme un élément du costume féminin, est largement répandu dans le monde mérovingien. On en connaît plusieurs exemples dans la partie est du domaine franc ainsi que dans les régions alamanes[23]. Dans les régions romano-burgondes, outre les exemplaires de Saint-Sulpice, on peut signaler des parallèles à La Roche-sur-Foron, à Curtil-sous-Burnand ainsi qu'à Saint-Vit (F)[24].

La dernière boucle ovale, sans doute portée comme fermeture de ceinture lors de l'inhumation, provient de **T542** (fig. 65-2). Elle est d'assez grandes dimensions, comparables à celles de T191.2, mais elle a toutefois un aspect moins massif. L'ardillon est en fer: peut-être s'agit-il d'un remplacement plus tardif, comme on en connaît plusieurs exemples à Kaiseraugst[25]. La forme élégante de la boucle, associée à une section ovale oblique relativement mince, peut être comparée à la boucle de la tombe en pleine terre 499 de Sézegnin[26], à celle qui provient vraisemblablement de la tombe 28 de Saint-Sulpice[27], ainsi qu'à plusieurs exemplaires mis au jour à La Roche-sur-Foron[28]. En l'absence de caractéristiques bien marquées et surtout d'autres objets dans la sépulture, cette pièce reste difficile à dater précisément. La section oblique et l'utilisation d'un ardillon en fer indiquent une phase relativement tardive de l'utilisation des boucles simples. Comme pour certaines pièces de la nécropole d'Elgg, on peut proposer une datation dans la 2^e^ moitié du VI^e^ s., voire jusque dans le 1^er^ tiers du VII^e^ s.[29]. Le fait que T542 soit perturbée par une tombe en dalles (T468) montre cependant qu'elle appartient encore à la première phase d'utilisation de la nécropole (cf. chap. 7.2).

La boucle rectangulaire T481-5

Si la forme générale de cette boucle est bien connue dans nos régions, comme dans l'ensemble du monde mérovingien, les petites boules ornant chacun des angles sont assez singulières. L'anneau rectangulaire a une section carrée sur presque tout son pourtour, à l'exception de l'emplacement où devait s'enrouler l'ardillon, à peine marqué, de section circulaire. L'ardillon devait être en fer, si l'on en croit les quelques restes d'oxydation restés accrochés à l'anneau: il s'agit probablement d'une réparation. Découverte parmi d'autres objets déposés à gauche du genou gauche de la défunte, cette boucle est le seul élément que l'on pourrait mettre en relation avec une ceinture; on ne peut cependant exclure qu'elle ait eu une autre fonction, comme celle d'élément de suspension de la châtelaine, ou qu'elle ait été conservée dans une sacoche (cf. chap. 6.5.1).

Le parallèle le plus proche que nous ayons trouvé est une boucle rectangulaire mise au jour à Hohenfels (D, Kr. Daun; fig. 66, n° 4)[30], dont les longs côtés débordent du cadre, formant des excroissances de même section que le reste de l'anneau. Sa forme générale suggère qu'elle est contemporaine des autres boucles en bronze rectangulaire (VI^e^ s.), mais la datation d'ensemble du cimetière de Hohenfels semble indiquer qu'elle est plus tar-

[20] Haldimann/Steiner 1996, fig. 18a et b, p. 167.

[21] Marti 1990, pp. 73-75, fig. 42, en particulier n^os^ 3 (T119) et 4 (trouvaille ancienne).

[22] Marti 1990, pp. 74-75.

[23] Martin 1976a, p. 87, T16, n^os^ 2 et 3, 241; Windler 1994, p. 51; répartition de nombreux exemplaires dans Ajot 1985, fig. 37.

[24] Cf. catalogue.

[25] Martin 1991a, pp. 83-86.

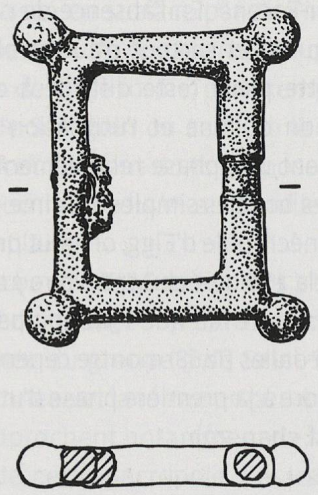
[26] Privati 1983, pl. IX, n° 499-1.

[27] Saint-Sulpice, T28: Marti 1990, groupe 5, 79; pl. 2, n° 13.

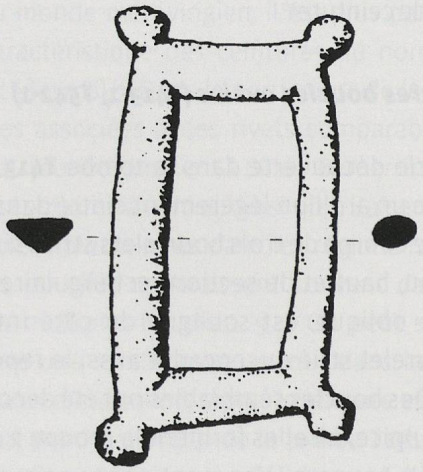
[28] Colardelle 1983, fig. 58, n^os^ 15, 16 et 19. Cf. aussi Bâle – Bernerring, T25: Martin 1976a, 63, 258, n° 4.

[29] Elgg, T70, n° 2, T178, n° 2 et T38 n° 1: Windler 1994, pp. 50-51 et 94, fig. 66 et 121; Marti 2000, I, p. 82.

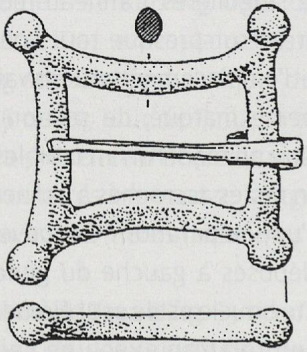
[30] Hohenfels, T112: Böhner 1958, II, pl. 35, n° 9; boucle de forme 4a.



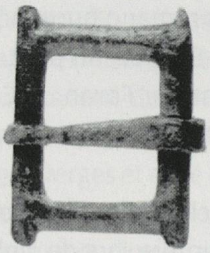
1



2



3



4

Fig. 66. *Boucles en bronze comparables à celle de T481. 1: T481-5; 2: Simancas T36 (E; Aurrecoechea Fernández 2001, fig. 79, n° 2); 3: Cáceres del Viejo (E; Aurrecoechea Fernández 2001, fig. 57, n° 7); 4: Hohenfels T112 (D; Böhner 1958, II, pl. 35, n° 9). Ech.: 1 et 2: 1:1; 3: 2:3; 4: env. 1:1).*

dive (VII[e] s.)[31]. Les perles mises au jour dans T481, qui forment un collier et peut-être les éléments d'une coiffe, confirment la datation de la tombe au VI[e] s.

Il n'est pas impossible que cette boucle soit en réalité une pièce gallo-romaine récupérée, comme d'autres objets trouvés au même emplacement et appartenant à la châtelaine (cf. n[os] 481-1, 2 et 4; fig. 114). Si la forme quadrangulaire est très nettement minoritaire sur les ceintures d'époque romaine, il existe une série de boucles trapézoïdales ou rectangulaires à cadres incurvés, mises au jour dans des contextes militaires et souvent ornées aux angles de boutons ou de petites sphères[32]. Ces pièces de bronze peuvent être munies d'ardillons en fer. Elles se rencontrent dès le I[er] s. av. J.-C. dans la péninsule ibérique, mais aussi de façon minoritaire sur le limes danubien, en Grande Bretagne et en Gaule durant le Haut Empire. L'un des exemplaires les plus semblables à celui de T481 – et aussi l'un des

[31] Elle est placée par sa forme dans le niveau III de Böhner (525-600), mais le cimetière est daté du niveau IV (600-700): Böhner 1958, I, p. 180.

[32] Poux 1999, pp. 69-80, fig. 69-73. Aurrecoechea Fernandez 2001, pp. 147-149, fig. 57, n[os] 7 et 10.

plus précoces – provient du camp militaire républicain de Càceres el Viejo (E; fig. 66, n° 3), abandonné vers 80 avant J.-C[33]. D'autres boucles simples rectangulaires, éventuellement ornées de petites sphères aux angles, sont issues de contextes romains tardifs. Il faut signaler notamment une boucle découverte dans la tombe 36 de Simancas (E; fig. 66, n° 2), et datée des IV^e^-V^e^ s.[34]. Ces pièces semblent dériver d'un même prototype attesté en Dacie dès la fin du II^e^ s. et au III^e^ s.

Quoi qu'il en soit de sa typologie exacte, la boucle de La Tour-de-Peilz appartient à un groupe de pièces particulières dont la chronologie est très large. La datation des perles de cette tombe (chap. 6.3.2) et le fait que la boucle, dépourvue d'ardillon, ne soit pas portée lors de l'inhumation nous incitent à la considérer comme un élément récupéré.

[33] Poux 1999, fig. 73.

[34] Aurrecoechea Fernandez 2001, p. 105, cat. n° 158; pp. 176-179, fig. 79, n° 2. L'auteur signale un parallèle non publié à Richborough (GB).

6.1.2 Les boucles simples en fer

T5-1, T16-1, T20-1 et 2 : pl. 1; T49-1 : pl. 2; T118B-1, T124-1 : pl. 6 ; T161-1 : pl. 9; T452-1, T455-2 : pl. 25; T460-2, T461-9 : pl. 27; T550-1 : pl. 31; T567B-5 : pl. 30; T596-1 : pl. 31. Cf. aussi T79-1, pl. 4 et T205-3, pl. 9). Fig. 63 (Répartition), 67-69.

Quinze boucles en fer, réparties dans quatorze sépultures, ont été mises au jour dans la nécropole du Clos d'Aubonne. Un anneau incomplet (T205-3), sans ardillon conservé, pourrait également provenir d'une boucle de ceinture, mais son contexte de découverte n'est pas clair[35]. Il en va de même de la boucle inventoriée sous T79[36]. Signalées par souci

[35] Contrairement au reste de l'inventaire (une tige de fer et un fragment de tuile), la situation de l'anneau au moment de sa découverte n'est pas précisément connue. Il n'est mentionné ni sur les fiches, ni sur les relevés de terrain. Sa relation avec l'enfant de la tombe en dalles T205 est donc loin d'être assurée.

[36] D'après les données de fouilles, cette boucle semble provenir de l'extérieur du caisson, perturbé dans son angle nord-est. Elle n'est signalée ni sur les fiches de terrain, ni sur les relevés, ce qui nous a déterminé à ne pas la mettre en relation avec les individus de cette tombe.

N° tombe-N° objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	Mobilier associé
T5-1	Bois	A	M/Adulte	Symphyse pubienne	-
T16-1	Bois	A	M/Adulte	Coxal g.	-
T20-1	Fosse simple	A	M/Adulte	Coxal d.	Boucle en fer, clous de chaussure
T20-2	idem	idem	idem	Contre l'arête iliaque g.	idem
T49-1	Bois	A	F/Adulte	A g. de l'épaule g.	-
T118B-1	Coffre de dalles	B	M/Adulte	Sur les lombaires	Denier de Louis le Pieux (ind. A)
T124-1	Fosse simple	A	Ind./Adulte	Bassin	-
T161-1	Fosse simple	A	F/Adulte	Coxal d.	-
T452-1	Fosse simple	A	1-4 ans	Face médiale du fémur g.	-
T455-2	Fosse simple	A	F/Adulte (crâne déf.)	Symphyse pubienne	Céram. résiduelle
T460-2	Fosse simple	A	5-9 ans	A g. du coude g.	Couteau
T461-9	Bois	A	M/Adulte	A d. du crâne (avec les autres objets)	7 silex, 1 briquet, douille de fer
T550-1	Fosse simple	A	M/Adulte	Sur la mandibule	-
T567B-5	Fosse simple	B	10-14 ans	A d. du fémur d. (avec les autres objets)	Couteau, briquet, anneau ? en tôle de BZ, clou
T596-1	Bois	A	Ind./Adulte	Sur la hanche g.	-

Fig. 67. *Tableau synthétique des boucles simples en fer.*

N° tombe-N° objet	Larg. int. (cm)	Larg. ext. (cm)	Long. int. (cm)	Long. ext. (cm)	Rapport larg. int./ long. int.	Rapport larg. ext./long. ext.	Forme/Décor
T452-1	1.5	2.6		1.6		1.62	Ovale
T20-2	2.2	3.5	1.4	2.4	1.57	1.46	Ovale
T118B-1	2.3	3.35	1	2.3	2.3	1.46	Ovale
T460-2	2.35	3.25	1.1	2.2	2.4	1.48	Ovale
T49-1	2.4	3.7	≥ 1.3	2.5	? (1.85)	1.48	Ovale
T461-9	lanière de cuir: 2.4	3.3	?	?	-	-	Ovale
T567B-5	2.5	3.7	1.3	2.4	1.92	1.54	Ovale
T20-1	3	4.3	1.4	2.4	2.14	1.79	Ovale
T124-1	3.4	4.7	1.6	2.7	2.12	1.74	Ovale
T550-1	3.5	5.05	1.5	3	2.33	1.68	Ovale
T455-2	3.1	4.5		2.8		1.6	Cannelures, damasquinure?
T16-1	1.9	2.8		1.8		1.55	Damasquinure
T161-1	3.6	5.1		3.1		1.64	Damasquinure
T596-1	3	4.5		2.9		1.55	Réniforme
T5-1	2.5	3.5	1	2.1	2.5	1.66	Réniforme

Fig. 68. *Dimensions, formes et décors des boucles simples en fer. Dans la partie supérieure du tableau, les boucles sont ordonnées par largeur croissante. Dans la partie inférieure, elles sont classées selon leur décor et leur forme.*

d'exhaustivité, ces deux pièces n'ont pas été prises en compte dans l'analyse qui suit. Le grand anneau en fer à section oblique (RT 401-3) découvert dans la réduction de T401 est quant à lui compris dans l'étude des plaques-boucles.

Les tombes dont proviennent les boucles en fer sont le plus souvent en fosses simples (8) ou à contenant en bois (5), alors que l'on ne dénombre qu'une seule tombe en dalles (fig. 67). Ces sépultures se répartissent de manière assez uniforme dans les secteurs nord et nord-est de la nécropole (fig. 63), à proximité des tombes T22 (avec plaque-boucle damasquinée de cercles ocellés) et T450 (tombe à *spatha*). Seul le caisson dallé T118, l'une des tombes les plus récentes de la nécropole puisqu'elle contient un denier de Louis le Pieux (cf. ci-dessous), se situe quelque peu en marge de cette répartition, dans la partie sud-ouest du site.

Six hommes, trois femmes, deux adultes de sexe indéterminé et trois enfants étaient inhumés avec des boucles en fer. La plupart de ces individus portaient leur ceinture au moment de l'inhumation, mais dans quatre cas elle était déposée à proximité du corps (T49, T461, T550, T567B)[37], dont deux fois avec divers autres objets constituant sans doute le contenu d'une aumônière (T461 et T567B). Outre ces deux dépôts importants, trois tombes contenaient d'autres objets que la ceinture. Dans la plupart des cas (10 sur 15), la boucle constitue cependant le seul objet de la tombe.

Le mauvais état de conservation des boucles en fer empêche malheureusement d'observer des caractéristiques détaillées (section de l'anneau ou de l'ardillon par ex.) sur un bon nombre d'entre elles. De plus, la comparaison de leurs dimensions n'a pas permis de les classer en différents groupes bien distincts les uns des autres (fig. 68). La largeur interne, sans doute le critère le plus pertinent puisqu'il s'agit de la dimension la plus proche de celle de la lanière, s'échelonne par exemple régulièrement entre 1.5 et 3.6 cm, sans que l'on puisse distinguer des groupes

[37] La boucle de la tombe T550 se trouvait sur la mandibule; cette tombe étant très perturbée, on ne peut cependant préciser s'il s'agit véritablement de sa position d'origine.

particuliers[38]. Comme le confirme une observation générale de l'ensemble de ces boucles, la plupart sont de forme ovale, relativement massive, avec un ardillon de largeur constante (lorsqu'il est conservé) et en une seule pièce: elle appartiennent donc à un type largement répandu dans les nécropoles régionales. Deux sortes de boucles se distinguent toutefois de cet ensemble relativement uniforme: il s'agit des exemplaires damasquinés et des pièces à anneaux réniformes, qui feront l'objet de commentaires séparés.

Les boucles ovales

Comme nous venons de le voir, ces boucles forment un ensemble assez uniforme à l'intérieur duquel on ne peut distinguer de types particuliers. Quelques pièces ont toutefois des caractéristiques un peu particulières.

T452-1 (pl. 25) est de dimensions très restreintes: sa largeur interne n'est en effet que de 1.5 cm (fig. 68). On peut relever qu'elle provient de l'une des trois tombes d'enfants qui contenaient des boucles en fer. Elle peut être rapprochée de celles mises au jour dans la nécropole du Pré de la Cure à Yverdon, dont l'une a également été mise au jour dans une tombe d'enfant[39]. La position resserrée du squelette de T452 indique la présence d'éléments contraignants, sans que l'on puisse préciser s'il s'agit d'un contenant en bois ou d'un linceul. Aucun autre indice ne permet de préciser la datation de cette tombe.

Trois pièces (**T20-1**, pl. 1, **T124-1**, pl. 6 et **T550-1**, pl. 31) sont au contraire de dimensions légèrement plus importantes que les autres: leur largeur interne est comprise entre 3 et 3.5 cm. La longueur de ces boucles n'est en revanche pas beaucoup plus élevée que celle des autres exemplaires. Les anneaux ont une section relativement massive, tout particulièrement celui de T550-1. Cette dernière pièce est très semblable à celle découverte dans la tombe T78 de Saint-Sulpice, qui contenait une petite fibule zoomorphe datée de la seconde moitié du V^e^ s.[40]. Des boucles larges et massives de cette forme apparaissent dans d'autres sépultures précoces, par exemple dans la tombe 53 de Hemmingen et dans la tombe 81 de Pleidelsheim (D)[41].

Seule la moitié antérieure de la boucle **T461-9** (pl. 27) est conservée, mais cette pièce est remarquable par la présence d'un tronçon d'environ 5 cm de long de sa lanière de cuir, conservée grâce à l'oxydation du fer. Large de 2.4 cm, celle-ci devait s'enrouler autour de la traverse; elle est double sur toute la longueur du tronçon. La tête d'un rivet de fixation est visible le long du bord supérieur, trois autres se devinent, l'une au milieu de la face supérieure, les deux autres sur la face inférieure.

Datation

Dans les régions de tradition romano-burgonde, les boucles simples en fer sont généralement caractéristiques des inventaires de la seconde moitié du V^e^ et du VI^e^ s.[42]. Dès la fin du VI^e^ s. environ, elles sont en effet remplacées par des plaques-boucles et des garnitures composées de plusieurs éléments, tant dans le costume des femmes que dans celui des hommes. Si dans plusieurs sites de la région bâloise et du nord-est de la Suisse, on observe que la largeur des boucles simples (et donc des ceintures elles-mêmes) tend à augmenter au cours de cette période, cela ne semble pas se vérifier dans nos régions[43]. A Yverdon, des boucles larges sont en effet présentes dès la seconde moitié du V^e^ ou les deux premiers tiers du VI^e^ s., alors qu'à Doubs (F, dép. Jura) aucun indice ne permet d'affirmer qu'elles sont plus récentes que les autres[44].

[38] Par comparaison, les boucles ovales larges d'Yverdon – Pré de la Cure, qui forment le groupe d, ont une largeur interne comprise entre 3.4 et 4.2 cm: Steiner/Menna *et al.* 2000, I, p. 134, fig. 99 et 103.

[39] Steiner/Menna *et al.* 2000, I, groupe a, pp. 131-132, fig. 99 et 100.

[40] Marti 1990, pl. 6, n° 9.

[41] Cf. Marti 1990, p. 81; Hemmingen, T53 (Müller 1976, p. 87, pl. 13, B4): env. 450-480; Pleidelsheim T81: Die Alamannen, Cat. expo. 1997, fig. 233, p. 223: début 6^e^ s.?

[42] Martin 1986a, p. 105; Martin 1991, p. 88; Burzler *et al.* 2002, pp. 138-139. A Yverdon, les boucles de ceinture simples constituent l'un des éléments définissant la phase B (2^e^ moitié V^e^-VI^e^ s.): Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 203.

[43] Martin 1991, p. 90; Windler 1994, p. 95; Marti 2000, A, p. 83; Burzler *et al.* 2002, 1, pp. 138-139 et 141.

[44] Steiner/Menna *et al.* 2000, I, p. 134. Urlacher *et al.* 1998, pp. 139-140. Cf. aussi ci-dessus, à propos de la boucle T550-1. Les boucles d'Yverdon les plus larges atteignent 5.5 cm, ce qui correspond à peu près aux boucles les plus larges de Kaiseraugst et d'Elgg (cf. note précédente). Dans le nord-ouest de la Suisse, les boucles propres au costume féminin du dernier tiers du VII^e^ s. (forme 2C) et jusqu'au début du VIII^e^ s. atteignent en revanche plus de 6.5 cm.

Cinq sépultures contenaient d'autres objets que les boucles en fer. T20 comprenait, outre les deux boucles, des clous de chaussure qui pourraient indiquer une datation précoce de cette tombe (cf. chap. 6.2.2; pl. 1, fig. 173). Dans T567, la ceinture était déposée avec d'autres objets constituant sans doute le contenu d'une aumônière (couteau, silex, etc.; pl. 30); les perles mises au jour sur la poitrine du second individu inhumé dans cette sépulture (ind. A) permettent de la placer dans la seconde moitié du VI[e] s.(cf. chap. 6.3.2). La tombe T461 contenait un briquet et des silex, qui devaient également constituer le contenu d'une aumônière, ainsi qu'une pointe en fer d'un autre ustensile (pl. 27). Le couteau découvert dans T460 (pl. 27) n'apporte aucune précision d'ordre chronologique. En revanche, le denier de Louis le Pieux (813-840) découvert dans T118 indique une datation très tardive de cette sépulture (pl. 6; Annexe 3, fig. 207, cat. n° 23)[45]. Cette découverte indique que des boucles ovales simples tout à fait semblables à celles des V[e]-VI[e] s. sont également utilisées après l'époque mérovingienne. Comme l'a montré Reto Marti pour le nord-ouest de la Suisse, des boucles plus simples, munies de lanières plus étroites, redeviennent la règle vers la fin du VII[e] s.[46]. On peut citer

[45] Le denier a été trouvé sous la scapula gauche du dernier individu (ind. A) inhumé dans la tombe, sans que l'on puisse l'attribuer de manière tout à fait certaine à cet individu. Nous avons déjà signalé ailleurs (Steiner 2002, p. 86) que l'on ne peut totalement exclure que cette seconde inhumation soit beaucoup plus récente que la première, qui comportait la boucle en place au niveau de la ceinture. Cependant, le fait que la première inhumation soit très peu perturbée et le caisson dallé très bien conservé impliquerait que celui-ci a été entretenu, sans remaniement interne, pendant deux siècles et demi au moins... N.B.: la monnaie se trouvait bien sous la scapula et/ou les côtes gauches, et non immédiatement au-dessus des côtes gauches, comme indiqué par erreur dans Steiner 2002, p. 86; la chronologie relative reste toutefois inchangée.

[46] Marti 2000, A, pp. 82-83.

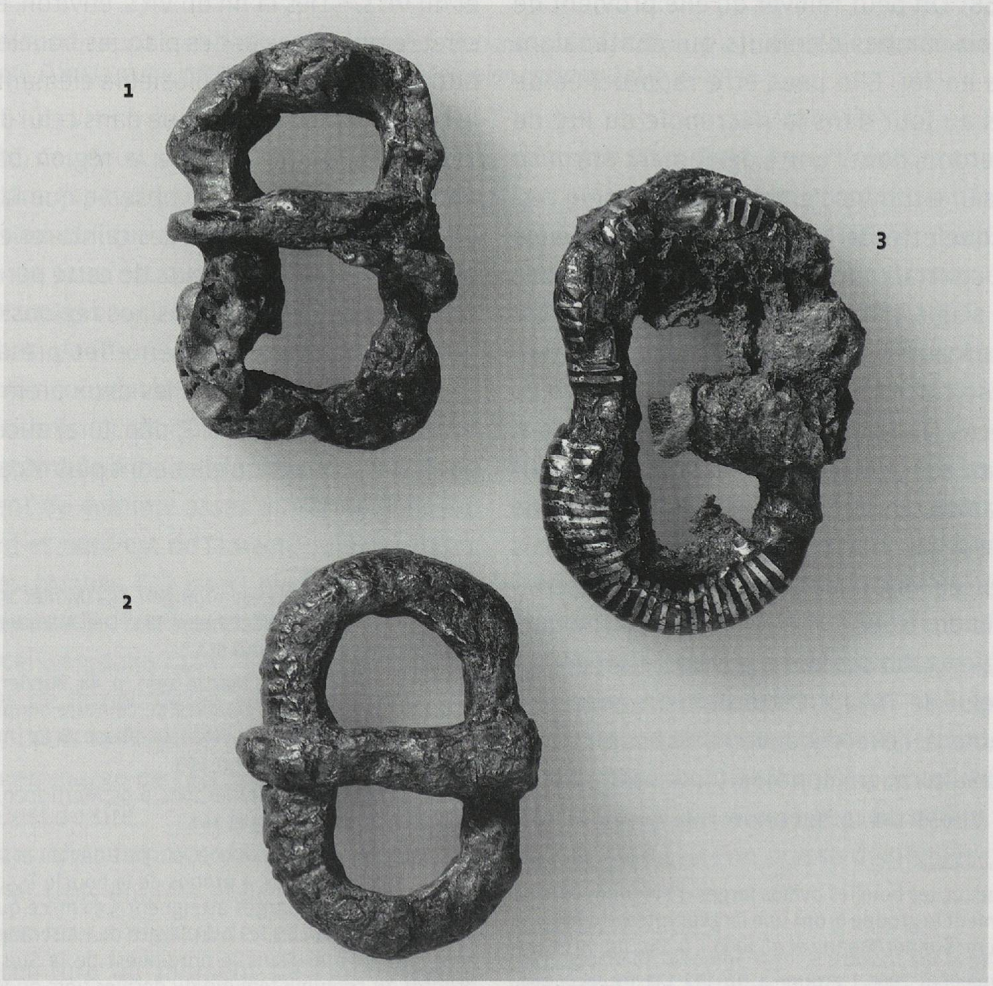


Fig. 69. *Boucles en fer. 1: T596-1; 2: T161.1; 3: T455-2. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

notamment les boucles en forme de D du cimetière de Aesch-Saalbünten, daté entre la fin du VIII[e] et le début du XI[e] s.[47]. Dans le cas de La Tour-de-Peilz, il faut donc examiner soigneusement les contextes de découverte avant de proposer une datation – même large! – de chacune de ces pièces.

La datation de plusieurs tombes peut être cernée par leur mode d'aménagement, par leur chronologie relative ou encore par leur situation dans la nécropole. T460 et T461 sont toutes deux recouvertes par des tombes en dalles ou à murets, dont l'une contenait un plaque-boucle de type B (T442) et une autre une garniture de ceinture à plaquettes verticales (T440). On peut en déduire qu'elles appartiennent à une phase précoce de la nécropole, antérieure au VII[e] s. L'hypothèse d'une datation précoce de T461 est renforcée par le fait qu'il s'agit d'un contenant en bois, probablement un cercueil monoxyle. On peut relever encore que T20 et T49 (elles aussi à contenant en bois) se trouvent dans le secteur nord-ouest de la nécropole, à proximité de la tombe T22, datée entre le deuxième tiers et la fin du V[e] s. par une petite plaque-boucle en fer damasquinée de cercles ocellés (cf. chap. 6.1.3). Dans ce même secteur se trouvent également les tombes qui contiennent des boucles simples damasquinées (T16, T161 et T455, avec crâne déformé; cf. ci-dessous), datées de la seconde moitié du V[e] ou du VI[e] s.

En résumé, on observe que cinq (T20, T49, T460, T461, T567) des neuf tombes qui contiennent des boucles ovales appartiennent à une phase précoce de la nécropole, et doivent être datées entre la seconde moitié du V[e] et le VI[e] s. Seul le caisson dallé T118, qui doit être daté de la première moitié du IX[e] s., est nettement postérieur. Les trois sépultures restantes (T124, T452, T550) ne peuvent être datées précisément, même si la boucle de T550 se rapproche d'un type précoce (cf. ci-dessus). Ces observations incitent à ne pas considérer les boucles simples en fer comme des marqueurs d'une période définie de la nécropole de La Tour-de-Peilz (cf. chap. 7.1).

[47] Marti 2000, A, p. 145 (datation); Aesch-Saalbünten, tombes 48 ?, 146, 319 et 340 ? (Marti 2000, B, pl. 28, n° 6; pl. 29, n° 5, pl. 30, n[os] 4 et 6).

Les boucles cannelées et les boucles damasquinées (T16-1, T161-1, T455-2)

La boucle **T16-1** (pl. 1), ovale et de petite dimension, présente encore deux lignes damasquinées d'argent sur l'anneau, de part et d'autre de l'ardillon, ainsi qu'une ligne incisée. La mauvaise conservation de cette pièce ne permet malheureusement pas de savoir si elle était ornée sur tout son pourtour. Par sa forme et ses dimensions, elle est proche de deux exemplaires mis au jour dans des tombes d'enfant, l'un à Genolier, l'autre – non damasquiné – à Yverdon[48].

L'anneau de **T161** (fig. 69, n° 2) est bien plus grand et massif, réniforme, et porte des incrustations de laiton fines et serrées, interrompues à l'emplacement de l'ardillon. La forme cintrée de l'anneau, moins fréquente que l'ovale pour des boucles seules dans nos régions, se retrouve sur une pièce d'Yverdon – Pré de la Cure, sur laquelle les lignes sont cependant nettement plus espacées et plus larges. Cette sépulture est datée entre la seconde moitié du V[e] et le 3[e] quart du VI[e] s. grâce aux fibules en arbalète qu'elle contenait[49]. Des exemplaires assez semblables à celui d'Yverdon ont été mis au jour à Saint-Martin-du-Fresne (F, dép. Ain) et à Bâle – Kleinhüningen[50]. Avec deux autres exemplaires mis au jour à Crotenay et à Cramans (F, dép. Jura), les boucles réniformes damasquinées mises au jour à l'intérieur de l'ancien royaume burgonde ont été datées par Katalin Escher entre le 2[e] tiers ou la 2[e] moitié du V[e] et le premier tiers du VI[e] s.: leur usage est donc considéré comme contemporain du Deuxième Royaume burgonde[51]. La boucle de T161 est surtout comparable à celles qui sont généralement associées aux petites plaques rectangulaires damasquinées de cercles ocellés, comme celle de la tombe 22 du Clos d'Aubonne (cf. chap. 6.1.4)[52].

[48] Genolier, T37 (Steiner 1993, pl. 15, T37-1); Yverdon – Pré de la Cure, T32 (Steiner/Menna *et al.* 2000, A, fig. 100, p. 131).

[49] Yverdon – Pré de la Cure, T111 (Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 134-135 et 163, fig. 104); Escher 2005, 206.

[50] Soleilhac 1966, n° 27, p. 119; cf. aussi F. Vallet et M. Kazanski, in: Gaillard de Sémainville (dir.) 1995, p. 112, fig. 2. Giesler-Müller 1992, T97, pl. 18: avec gobelet tronconique en verre (2[e] moitié V[e]-1[ère] moitié VI[e] s.).

[51] Escher 2005, I, 375; réf. à Legoux *et al.* 2004, types 105 et 182.

[52] Cf. Garscha 1962; pour les boucles seules, cf. liste pp. 144-145, pl. 44, 1-4, pl. 45, 1-4, 7-8, 10-11, pl. 46, 8. Cf. aussi Bâle – Kleinhüningen, T66, T73, T154 (Giesler-Müller 1992, pl. 10, 66-3; pl. 11, 73-2; pl. 33, 154-8).

Sur la boucle de **T455** (fig. 69, n° 3), massive et très légèrement cintrée au niveau du repos de l'ardillon, le métal d'incrustation n'est pas conservé, mais les rainures creusées transversalement sont encore partiellement visibles sur le devant de l'anneau. Ce dernier semble avoir été cannelé et orné d'une ligne damasquinée entre chaque cannelure[53]. La base de l'ardillon est rectangulaire, ce qui rapproche encore cette pièce d'une boucle mise au jour à Lausanne – Bel-Air, qui possède elle aussi un anneau cannelé et damasquiné[54]. Toujours dans la région lémanique, on peut signaler une boucle semblable découverte dans une tombe de Nyon – Clémenty, et, en France voisine, des exemplaires mis au jour à Saint-Martin-du-Fresne, à Monnet-la-Ville et à Crotenay[55]. Ces pièces peuvent être considérées comme des dérivés des boucles réniformes à côtes serrées réalisées en matériaux précieux, proches de modèles orientaux, telles qu'on les trouve notamment dans la région de Dijon. Comme l'exemplaire de La Tour-de-Peilz, ces boucles ont généralement un ardillon droit à base carrée, parfois ornée de cannelures. Ce groupe, récemment étudié aussi par Katalin Escher, est daté du 2e tiers ou de la 2e moitié du Ve s.[56].

A La Tour-de-Peilz, aucune des boucles damasquinées n'était associée à d'autres objets. Elles proviennent d'une tombe à contenant en bois (T16) et de deux sépultures en pleine terre. Elles se trouvaient en place sur le bassin, portées par un homme et deux femmes, dont l'une (T455) avait le crâne déformé artificiellement. On peut signaler que toutes trois se situent à proximité immédiate l'une de l'autre dans la partie nord-ouest de la nécropole, et qu'elles sont proches également de la tombe T22, à plaque-boucle damasquinée précoce (cf. chap. 6.1.4).

De manière générale, les boucles en fer damasquinées de fines lignes rayonnantes sont datées de la seconde moitié du Ve ou de la 1ère moitié du VIe s., plus rarement au-delà[57]. Elles sont bien attestées dans les nécropoles de Suisse occidentale, où la forme ovale prédomine, notamment à Yverdon, Dully, Genolier et Lausanne – Bel-Air, ainsi que de l'autre côté du Jura à Monnet-la-Ville et à Crotenay[58]. D'après leur répartition, on admet que les boucles damasquinées ont été produites dans des ateliers des régions franques ou de Burgondie, où la tradition de la damasquinure s'est maintenue durant le Ve s.[59].

Les boucles réniformes sans décor (T5-1, T596-1)

Très oxydée, la boucle mise au jour dans la tombe **T596** (fig. 69, n° 1) présente une forme très cintrée. Son contour et son ardillon, mince et droit, évoquent une pièce cannelée et damasquinée mise au jour à Bâle – Kleinhüningen[60]. T596 est une tombe à contenant de bois située en bordure est de la nécropole. Elle est antérieure à une tombe en pleine terre (T594), dont le mobilier n'offre malheureusement aucune possibilité de datation précise (deux anneaux et un fragment d'aiguille en bronze).

La seconde boucle réniforme **T5-1** (pl. 1), plus petite et mince, n'a pas d'ardillon conservé. On peut observer clairement, au niveau de la traverse, la jonction entre les deux extrémités de la pièce de fer qui a servi à former l'anneau. Comme T596, T5 est une tombe à contenant de bois. Elle se trouve dans la partie nord-ouest de la nécropole, à proximité immédiate des sépultures qui contenaient des éléments de ceinture damasquinées précoces (T16, T161, T455 et T22). Sa fosse est en outre partiel-

[53] Sur ce type de boucles, cf. Garscha 1962, pp. 150-162; pour des exemplaires en bronze: Schleitheim, Hebsack, T549 (Burzler *et al.* 2002, 2, pl. 59, T549-2); Hemmingen T24 (Müller 1976, pl. 5 B, 3); cf. aussi Wieczorek 1987, pp. 420-421. Sur la forme cintrée, cf. aussi ci-dessous.

[54] Leitz 2002, pl. 50-7; fragment d'une boucle de même type dans la tombe 119: pl. 33, n° 2. D'autres parallèles à Bâle – Kleinhüningen et Schleitheim – Hebsack: cf. catalogue.

[55] Nyon – Clémenty, T47": pièce inédite, doc. aux MHAVD. Saint-Martin-du-Fresne: Soleilhac 1966, p. 119, n° 26. Escher 2005, p. 376.

[56] Escher 2005, 376-378; Leitz 2002, p. 82; cf. aussi Müller 1976, p. 85 (Hemmingen T52); Wieczorek 1987, 420-421 pour les ex. en bronze (datation dans les deux derniers tiers du Ve s.).

[57] Cf. Escher 2005, 382-384; Legoux *et al.* 2004, type 182 (PM-MA 1: 440/50-520/30); Windler 1994, p. 94; Marti 1988, pp. 36-37, pl. 1-1.

[58] Yverdon: Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 132-133 et 134-135, fig. 101 et 104; Dully: Menna 1993, pl. 4, p. 103, nos 7 et 8; Genolier: Steiner 1993, pl. 15, T37-1; Lausanne – Bel-Air, T119, T170, T187, T200 (Leitz 2002, pl. 33, n° 2, pl. 47, n° 7, pl. 50, n° 7, pl. 53, n° 11); Monnet-la-Ville: Mercier/Mercier-Rolland 1974, pl. XXIX, n° 4; Crotenay, T295: Gallia 34, 1976, fig. 13c, p. 424. Cf. désormais Escher 2005, 375, 382-384.

[59] Martin 1976b, p. 87; Marti 1988, p. 36, note 29; Burzler *et al.* 2002, p. 136.

[60] Bâle – Kleinhüningen T229 (Giesler-Müller 1992, pl. 55, n° 2)

lement recouverte par la tombe en dalles T440, qui contenait une garniture damasquinée à plaquettes verticales.

Les boucles simples en fer de forme cintrée, sans décor, sont moins répandues que les anneaux ovales, en particulier dans les régions de tradition romano-burgonde. Comme l'a relevé Werner Leitz à propos d'un exemplaire de Lausanne – Bel-Air, non seulement le contour, mais également la section plate des anneaux évoquent les boucles en bronze romaines tardives[61]. De manière générale, les boucles cintrées apparaissent dans les tombes «vers 400» et sont bien attestées tout au long du Ve s., jusqu'au début du VIe s.[62]. Elles sont parfois présentes dans des inventaires un peu plus tardifs, comme en témoignent deux autres boucles de Lausanne – Bel-Air[63].

Ces boucles sont parfois associées à des fibules germaniques précoces, par exemple dans la tombe T312 de Beaune – pièce dont le contour évoque aussi la boucle damasquinée et côtelée de la tombe T455 de La Tour-de-Peilz. La femme qui la portait possédait des fibules ansées digitées semblables à celles mises au jour à Yverdon et Saint-Sulpice[64]. Elle avait en outre le crâne déformé artificiellement – tout comme celle inhumée dans la tombe T455 de La Tour-de-Peilz. Plusieurs boucles réniformes simples ont été découvertes à Bâle – Kleinhüningen, dont une est elle aussi associée à une paire de petites fibules ansées à trois digitations[65]. On peut mentionner enfin deux boucles de Schleitheim, dont l'une (T555-3), ornée de stries à la base de l'anneau, est associée à des petites fibules ansées à tête triangulaire et décor biseauté datées du milieu du Ve s.[66]

6.1.3 Les plaques-boucles et les garnitures de ceinture en bronze

T167B-1: pl. 9; T336-1 et 2: pl. 17; T464-1 à 4: pl. 28; T585-1: pl. 31; fouilles anciennes: 1926/1-6: fig. 209-210.

Quatre coffres de dalles contenaient des plaques-boucles ou des éléments de garnitures de ceintures en bronze (fig. 70). La plus originale de ces pièces est la plaque-boucle rectangulaire à décor figuré de T167, qui accompagnait les ossements

[61] Leitz 2002, p. 82; T53: pl. 13, n° 6. Sur l'origine des boucles réniformes dans la tradition formelle romaine tardive, cf. Wieczorek 1987, pp. 416-417.

[62] Wieczorek 1987, pp.417-420; Legoux *et al.* 2004, type 105 (PM-début MA1); Escher 2005, pp. 374-375.

[63] Leitz 2002, T186, pl. 50, n° 3 (fin phase 2-début phase 3: vers 570/80); T230, pl. 59, n° 15 et T254/1, pl. 63, n° 8 (Phase 2: env. 510-570/80); ces deux dernières pièces ont cependant un anneau à section ovale oblique. Cf. Windler 1994, p. 95; Steiner/Menna *et al.* 2000, 1, pp. 133-134, fig. 102. Les boucles de cette dernière forme doivent sans doute être distinguées de celles à section plus massive et plus plate: comp. Escher 2005, p. 374.

[64] Gaillard de Sémainville/Sapin 1995, fig. 10, p. 157: T312; les fibules sont datées de la seconde moitié du Ve s. Saint-Sulpice T57: Marti 1990, pp. 35-40. Yverdon, T62: Steiner/Menna *et al.*, 1, pp. 154-156.

[65] Bâle – Kleinhüningen, T30, T155 et T177 (Giesler-Müller 1992, pl. 4, 30-3; pl. 34, 155-1; pl. 39, 177-1).

[66] Burzler *et al.* 2002, 1, p. 156, fig. 96; 2, pl. 64. Cf. aussi T663: catalogue sous T5.

N° tombe	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	Type de garniture	Décor
T167	Coffre de dalles	B	F/env. 60 ans	Parmi les os de la réduction	Rectangulaire (type D)	Moulé et incisé, scènes figurées
T336	Coffre de dalles	A	M/adulte	A la hauteur de la taille	Trapézoïdale étroite en 2 parties	Moulé et incisé, style animalier
T464	Coffre de dalles	RT	Ind./5-9 ans	Parmi les os de la réduction	Plaque-boucle trapézoïdale, plaquettes en fer	Moulé et incisé sur la plaque en bronze; style animalier
T585	Coffre de dalles	A	Ind./10-14 ans	Remplissage	Plaquette verticale trapézoïdale	-
1926/1 Tombe B?	Coffre de dalles	?	?	?	Triangulaire allongée en 2 parties	Cercles ocellés poinçonnés
1926/2-6 Tombes C et/ou D	Coffres de dalles	?	Tombe C=enfant	?	Triangulaires étroites à plaquettes verticales	-

Fig. 70. *Tableau synthétique des garnitures de ceinture en bronze.*

en réduction d'une femme âgée d'environ 60 ans. La garniture trapézoïdale étroite de T336, portée lors de l'inhumation, et la plaque-boucle de T464, découverte dans une réduction, présentent chacune un décor moulé composé de motifs animaliers stylisés. Enfin, la plaquette trapézoïdale découverte dans le remplissage de la tombe perturbée T585 provient sans doute d'une garniture à plaquettes verticales. Aucune de ces pièces n'était accompagnée d'autres objets.

Les pièces de bronze mises au jour lors des fouilles de 1926 viennent compléter ce corpus: elles forment au moins trois ensembles distincts. L'un d'eux est sans doute le complément de la plaquette de la tombe T585[67].

Les plaques à décor animalier stylisé de T464 et T336

La garniture de T464 (fig. 71, pl. 28)

Cet ensemble comprend une petite plaque-boucle de bronze et deux plaquettes de fer, l'une vraisemblablement trapézoïdale, l'autre en forme de «bouteille». Ces trois pièces se trouvaient parmi les os du premier individu inhumé, déposés en réduction au pied du caisson. On ne peut dès lors restituer l'ordonnance des divers éléments le long de la lanière, ni même assurer que la garniture soit complète. La boucle et la plaque, déjà réparées anciennement, étaient séparées au moment de leur découverte. La boucle d'origine a été remplacée par une pièce ovale sans décor, munie d'un ardillon en fer, ce qui a nécessité une modification du système d'attache de la plaque: les tenons perforés ont été remplacés par une languette de tôle de bronze rivetée sur la plaque[68].

La plaque-boucle fait partie d'une série de pièces en bronze moulé, de forme trapézoïdale à bords mouvementés, généralement intégrées à des garnitures tripartites, parfois accompagnées de plaquettes de suspension. Le décor est caractérisé par un champ central lisse, délimité par une double ligne, et bordé de motifs animaliers très stylisés[69]. Bon nombre d'exemplaires ont été mis au jour en Suisse occidentale, dans la vallée de la Saône et dans la région bâloise, mais des pièces comparables se trouvent jusqu'en Bavière et dans le nord de la Gaule, entre Seine et Rhin.

Le mode de fabrication de ces garnitures incite à rechercher un ou plusieurs ateliers, ou du moins une région de production de ces pièces. Dans son analyse de la garniture de la tombe 72 de Güttingen (D), Gerhard Fingerlin a proposé de rattacher à un même atelier cet exemplaire et ceux de Mont-sur-Rolle, Berne – Bümpliz et Bourogne (F)[70]. Deux pièces de Marchélepot (F) seraient également proches de ce sous-groupe. Par comparaison avec des garnitures de facture beaucoup plus soignée, issues de sites du nord de la Gaule (Pont-Authou, Pondrôme), cet auteur suggère qu'il s'agit d'un atelier provincial, qui aurait pris les travaux de meilleure qualité comme modèle. De même, les exemplaires de Lausanne – Bel-Air et de Lavoye (F) pourraient bien être issus d'un même atelier[71]. Seule une analyse approfondie de l'ensemble de ces pièces pourrait cependant confirmer ces hypothèses.

On peut relever encore que les plaques-boucles de ce groupe sont apparentées à des garnitures de forme et de dimensions comparables, mais qui se distinguent par leur champ central orné d'un décor animalier. Celles-ci sont issues de nécropoles situées sur le Plateau suisse, dont celles de Lausanne – Bel-Air et de Berne – Bümpliz, et ont elles aussi été attribuées à un même atelier[72]. Elles sont considérées comme des imitations de garnitures plus richement ornées, dont le décor animalier est très soigné et dont la plaque dorsale est trapézoïdale au lieu d'être carrée. D'après leur répartition, les garnitures de cette dernière série sont attribuées à un atelier situé dans la région de Kaiseraugst[73].

[67] Cf. chap. 2.3.1 et Annexe 3.

[68] Ex. de réparations similaires à Kaiseraugst (T90: Martin 1991a, p. 119), à Güttingen (D, T72: Fingerlin 1971, p. 113) et à Oberbuchsiten (T53: Motschi 2006, 60, pl. 18, n° 1; 1 ex. est mentionné à Montceau-le-Neuf, F).

[69] Cf. Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, 63-65, fig. 80.

[70] Fingerlin 1971, pp. 113-116.

[71] Leitz 2002, p. 91, note 116.

[72] Schneider 1979; Marti 2000, pp. 99-100, fig. 55 (signale 1 ex. supplémentaire à Le Bry, T51: Wey/Auberson Fasel 1992, fig. 15); Leitz 2002, p. 91.

[73] Martin 1991, p. 122, pl. A; 1976a, pl. 83-5.



Fig. 71. *Garniture de ceinture avec plaques de bronze et de fer de T464. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

La datation des garnitures semblables à celle de T464 reste assez difficile à établir: les objets en bronze moulé, ornés de motifs animaliers stylisés, sont bien attestés tout au long du VII^e s. La présence de plaques dorsales carrées et de plaquettes de suspension suggère de faire remonter leur origine à l'horizon des garnitures du type Bülach, c'est-à-dire au cours du premier tiers du VII^e s. On peut supposer qu'elles furent utilisées encore durant le 2^e tiers de ce siècle, voire au delà[74]. Les exemplaires de Kaiseraugst, Güttingen et La Tour-de-Peilz notamment ont connu une longue durée d'utilisation, comme l'indiquent leurs réparations (cf. ci-dessus). En revanche, peu de ces garnitures étaient accompagnées d'objets significatifs pour leur datation. Seules les tombes de Bourogne et de Berne – Bümpliz possèdent des inventaires plus riches, qui peuvent être placés dans le deuxième tiers du VII^e s. environ[75].

Les deux plaquettes de fer qui accompagnent la plaque-boucle ne permettent pas de préciser la datation proposée. La pièce n° 3 pourrait être une plaquette trapézoïdale à bords mouvementés, comparable à celles mises au jour dans la tombe 70 par exemple (cf. chap. 6.1.4); son état de conservation ne permet toutefois pas d'identifier précisément sa forme. Elle suggère néanmoins que l'assemblage

[74] Leitz 2002, p. 91: fin de la phase 3 (Stufe 3: 580-630/40); Gaillard de Sémainville 1980, pp. 102-103: 640-fin VII^e s. (horizon des plaques du type Berne-Soleure). Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, p. 65 (milieu-2^e moitié VII^e s.).

[75] Bourogne T149 (Scheurer/Lablotier 1914, pl. XXXVIII, pl. LVIII): avec garniture tripartite damasquinée à motifs animaliers stylisés (Doubs groupe G 3A, env. 620-640) et coupe en verre (env. 2^e tiers VII^e s.). Berne – Bümpliz T175 (Tschumi 1945, fig. 5 et 8): avec scramasaxe et étui à rivets de bronze à décor animalier stylisé (phase JM II: 630/40-670/80); T168 (Tschumi 1945, p. 25, fig. 8): avec scramasaxe et étui à rivets de bronze à décor animalier stylisé (phase JM II: 630/40-670/80), et 2 ferrets de jambières à décor incisé (non illustrés). Cf. aussi Lausanne – Bel-Air T192, avec couteau en fer (év. à la place d'un scramasaxe): Leitz 2002, pp. 117 et 133.



Fig. 72. *Garniture de ceinture en bronze à décor moulé de T336. Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

des divers éléments n'est pas antérieur au deuxième tiers du VII[e] s. La seconde plaquette (n° 4) est formée d'une mince tôle de fer découpée en forme de bouteille, et ornée de cinq bossettes décoratives, réalisées par enfoncement de la surface depuis l'arrière. La fixation à la lanière était vraisemblablement assurée par deux tenons perforés, visibles sur la face inférieure. Sa base est partiellement brisée, ce qui empêche d'assurer qu'elle était perforée à l'origine. Par sa forme, cette pièce évoque en effet certaines plaquettes de suspension, dont les exemplaires les plus précoces, réalisés en fer, apparaissent avec la mode des garnitures tripartites, voire même un peu plus tôt[76]. Dans le nord-ouest de la Suisse, celles-ci sont rapidement remplacées d'abord par des exemplaires en bronze, puis par les plaquettes verticales[77]. Si ce rapprochement avec les plaquettes de suspension paraît pertinent dans ce contexte, il faut noter que nous n'avons pas trouvé de parallèles exacts pour notre pièce.

La garniture de T336 (fig. 72 et 73.1)

Composée d'une plaque-boucle et d'une contre-plaque assortie, cette garniture était peut-être à l'origine complétée par des plaquettes verticales. Les deux éléments ont en effet été trouvés au niveau du bassin du dernier individu inhumé, un squelette masculin passablement remanié dans sa partie supérieure : on ne peut exclure que certaines pièces métalliques aient disparu. Les deux plaques sont de forme trapézoïdale allongée, à bords mouvementés, ce qui en fait un équivalent en bronze des garnitures du type Berne-Soleure. Leur particularité est qu'elles sont constituées de plaques de bronze très minces, portant un décor moulé puis retravaillé au poinçon, fixées sur des plaques de fer de même forme. De légères marques circulaires, à peine visibles à l'avant des plaques et le long de la bande centrale, résultent sans doute de la mise en place, depuis la face inférieure, de petits rivets de bronze destinés à assembler les deux types d'éléments (cf. coupe pl. 17). Un mode de fixation similaire a été utilisé pour réparer une plaque-boucle en bronze doré de Fridingen an der Donau (D)[78]. Les plaques de la garniture de T336 étaient fixées à la lanière par trois rivets de fer, très mal conservés : un seul possède encore une base perlée en bronze. On observe que la partie en fer de la contre-plaque a été brisée, puis réparée à l'aide d'une bride, alors que la plaque de bronze est restée intacte. L'attache de la plaque à la boucle, aujourd'hui très corrodée, se faisait par l'intermédiaire d'une languette de fer. Ce système, ainsi que l'ardillon en fer – dont il ne reste qu'une partie du crochet – ont vraisemblablement remplacé les pièces originales en bronze.

L'état de conservation de cette garniture ne permet pas de préciser aujourd'hui si les plaques de fer étaient présentes dès sa fabrication ou si elles ont été mises en place dans un second temps, pour la consolider ou la réparer. La minceur de la tôle de bronze utilisée plaide en faveur de la première hypothèse, mais il faut reconnaître que les garnitures associant le fer et le bronze sont rares. On peut cependant signaler une garniture de la nécropole de

[76] Cf. Schwab 1982, fig. 13 : une plaquette de fer mince, de forme générale similaire, a été mise au jour dans la tombe d'enfant T86 de Riaz – Tronche-Bélon, associée à une plaque-boucle circulaire.

[77] Marti 2000, p. 108, fig. 63 n° 2; les plaquettes de fer ne sont attestées que durant la phase M2 (fin VI[e] début VII[e] s.). Martin 1991a, pp. 123-125 (fig. 74, forme 2); p. ex. Martin 1976a, pl. 4 C, 4-6 et pl. 41 C, 4-7. Bourogne, T149 (Scheurer/Lablotier 1914, pl. XI, A).

[78] Fridingen an der Donau, T308: von Schnurbein 1987, pl. 69, n° 1.



Fig. 73. *Garnitures de ceinture en bronze à décors moulés comparables à celle de T336. 1: T336; 2 et 3: Holzgerlingen (Veeck 1931, pl. 53, n° 1 et 2). Ech. 1:2.*

Doubs, de forme différente et de qualité nettement supérieure, dont les plaques de bronze sont insérées dans des boîtiers en fer[79].

L'ornementation de T336 est caractérisée par un relief profond et les yeux des têtes animales stylisées sont représentés par des cercles ocellés. Les plaques présentent des frises de motifs animaliers, disposées sur trois registres et séparées par des lignes. La partie avant porte des motifs de feuilles, bordées de têtes animales sur la plaque-boucle, de griffes ou de demi-palmettes sur la contre-plaque. La boucle est décorée de motifs peu lisibles, sortes d'entrelacs en huit, inscrits dans des caissons et répartis par paires de part et d'autre du repos de l'ardillon.

Tout comme la plaque-boucle de T464, la garniture de T336 doit être rapprochée d'une série d'objets en bronze à décor moulé. Parmi les nombreux exemples de garnitures de ceintures portant un décor animalier organisé en trois registres, on peut signaler un exemplaire de Holzgerlingen (D, Bade-Württemberg; fig. 73, n° 3), assez proche par son style: les têtes animales ont des yeux marqués par des cercles ocellés, et la partie avant des plaques porte un motif différent – en l'occurrence un entrelacs[80]. Une autre garniture provenant du même site porte des motifs très stylisés, assez proches des motifs végétaux réalisés sur l'avant des plaques de T336 (fig. 73, n° 2)[81]. Ces deux exemplaires étaient accompagnés d'au moins une plaquette trapézoïdale, à bord inférieur découpé mais sans véritable oeillet de suspension.

Ces pièces semblent bien dériver des riches garnitures en bronze, parfois en argent doré, décorées de motifs animaliers fluides et variés, dont les yeux sont parfois sertis de petits disques de grenats[82]. Parmi ces garnitures, on peut citer par exemple la contre-plaque de la tombe princière de Wittislingen (D), la garniture à plaquettes verticales de la tombe 308 de Fridingen an der Donau déjà mentionnée, ou encore celle de la sépulture 293 de Doubs[83]. Ces objets, dont le style ornemental s'apparente à celui du célèbre reliquaire de Beromünster (LU, fig. 74), sont considérés comme des productions d'inspiration byzantine et sont généralement datés de la seconde moitié du

[79] Doubs, S 293: Urlacher *et al.* 1998, pp. 166-168, fig. 149-150.

[80] Veeck 1931, pl. 53, n° 2.

[81] Veeck 1931, pl. 53, n° 1.

[82] Sur ces pièces, cf. Urlacher *et al.* 1998, pp. 166-168, Liste 4. Sur la chronologie de la 2e moitié du VIIe s., Marti 1995, 111-113.

[83] Werner 1950, pl. 7, n° 1 , pl. 9; von Schnurbein 1987, pl. 69; Urlacher *et al.* 1998, pl. 34, nos 27, 29-31, 34.

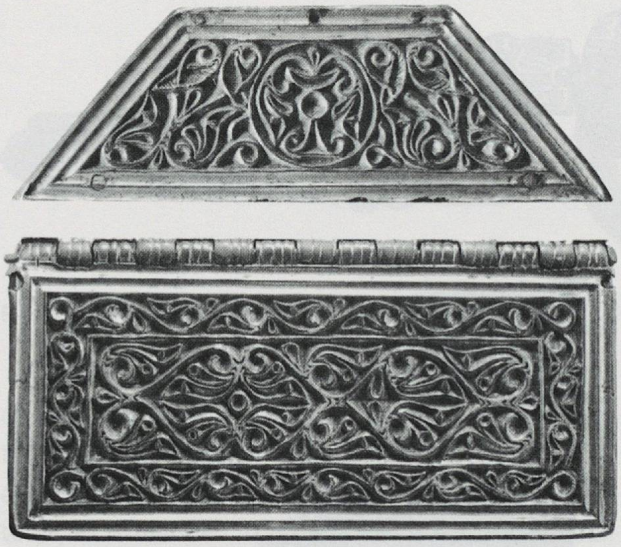




Fig. 74. *Revers du reliquaire de Warnebertus, conservé à Beromünster (LU). 2e tiers VIIe s. (Haseloff 1984, fig. 6).*

Fig. 75. *Revers du ferret découvert lors de fouilles de la Place de la cathédrale d'Utrecht (NL). (Haseloff 1984, fig. 14).*

VIIe s., plus volontiers vers la fin de ce siècle[84]. Dans cette série s'insère un ferret d'argent, provenant des fouilles de la place de la cathédrale d'Utrecht (NL, fig. 75), qui porte un décor végétal assez proche de celui de T336 ainsi que de nombreux cercles ocellés[85]. L'association de motifs animaliers et végétaux se retrouve encore sur la croix en tôle d'or de Stabio (TI), qui semble constituer l'un des plus anciens témoignages de ce style[86].

De par sa forme, la garniture de la tombe T336 de La Tour-de-Peilz s'apparente aux plaques en fer damasquinées du type Berne-Soleure. Quelques exemplaires en bronze de forme similaire sont connus, dont un mis au jour à Avignon (F, dép. Vaucluse)[87]. Un ensemble découvert à Mont-sur-Rolle, composé d'une plaque-boucle et d'une contre-plaque, présente une forme semblable; son décor comporte des paires de cercles ocellés disposées symétriquement[88]. Une garniture de Charnay (F) se rattache au même type[89]. Son ornementation, organisée sur trois registres, comporte une rangée de petits grenats circulaires au centre: elle s'apparente ainsi aux pièces de Fridingen et de Wittislingen évoquées ci-dessus.

Il faut signaler encore l'apparition, sur des garnitures en fer de formes tardives (trapézoïdales allongées type Berne-Soleure, trapézoïdales larges du groupe A), de motifs estampés sur des feuilles d'argent, qui, appliquées sur les plaques, complètent le décor plaqué ou damasquiné. On peut évoquer notamment des garnitures issues des sites fribourgeois de Gurmels, de Vuippens – La Palaz et de Riaz – L'Etrey, cette dernière ornée de petits grenats circulaires (fig. 76, nos 1 et 3)[90]. Toujours dans le canton de

[84] Werner 1950, pp. 26-32; Urlacher *et al.* 1998, pp. 167-168, liste n° 4. Cf. aussi Marti 1995, p. 113: le reliquaire dit de Warnebertus, aujourd'hui conservé dans le trésor de Beromünster (LU), a vraisemblablement été fabriqué sous l'évêque de Soissons du même nom, mort en 676. Cf. Haseloff 1984.

[85] Werner 1950, pl. 8, n° 5b.

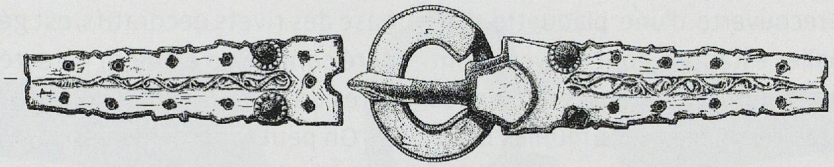
[86] Werner 1950, pl. 10, n° 3 (datation fin VIIe s. trop tardive: SPM VI, fig. 164: vers 600).

[87] Stutz 2005, p. 70, fig. 6, n° 3.

[88] Tschumi 1945, fig. 62, p. 190.

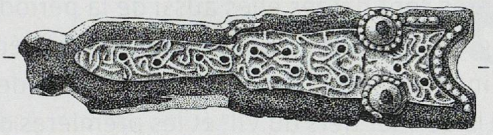
[89] Baudot 1860, pl. IX, nos 11-12.

[90] Gurmels, T318: A > Z, Cat. expo 2005, fig. 8 p. 93 (fin VIIe s.: cf. Furger *et al.* 1996, p. 198, fig. 216). Vuippens – La Palaz, T120: Schwab *et al.* 1997, fig. 129. Riaz – L'Etrey, T 60 (Schwab *et al.* 1997, fig. 146); pour les datations cf. Marti 1995, p. 113.

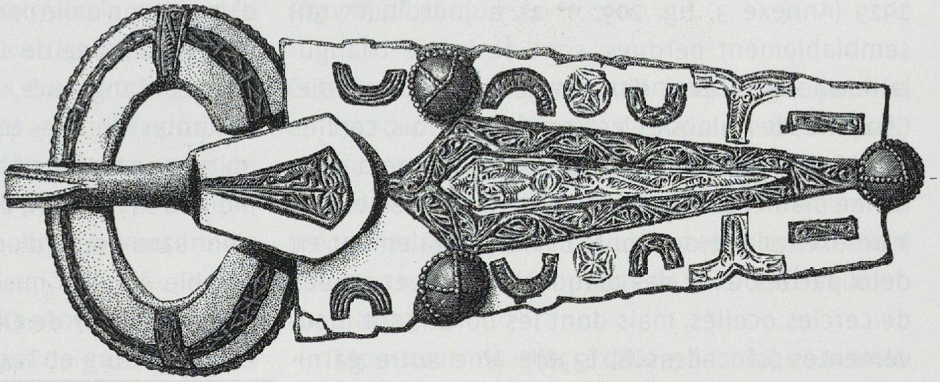




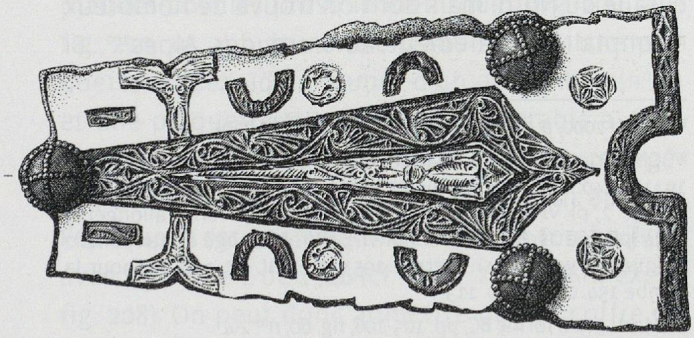
1



2



3



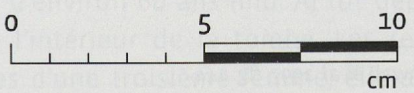


Fig. 76. *Garnitures de ceinture en fer à décors plaqués d'argent, incluant des motifs estampés et de petits grenats circulaires. 1: Riaz – L'Etrey, T60 (Schwab et al. 1997, fig. 146); 2: Villaz-Saint-Pierre (idem, fig. 144); 3: Vuippens – La Palaz, T120 (idem, fig. 129). Ech. 1:2.*

Fribourg, on peut mentionner une contre-plaque de Villaz-Saint-Pierre recouverte d'une plaquette d'argent à décor animalier estampé, dont les yeux sont également constitués de petits grenats circulaires (fig. 76, n° 2)[91]. Toutes ces pièces sont munies de rivets à bases perlées, comme la garniture de T336, éléments qui, avec les petits disques de grenats, sont caractéristiques des garnitures de ceinture des dernières décennies du VII[e] s.[92].

Malgré l'absence de parallèles rigoureusement exacts, on peut ainsi établir que la garniture de La Tour-de-Peilz s'apparente à une série de pièces en bronze de la seconde moitié du VII[e] s., dont l'ornementation est inspirée de travaux d'orfèvrerie de grande qualité. La forme de la garniture, son décor et le rivet à base perlée incitent à dater l'exemplaire de La Tour-de-Peilz de la même période, probablement même des dernières décennies du VII[e] s.[93].

La garniture bipartite des fouilles de 1926 (1926/1)

La plaque-boucle et la contre-plaque illustrées dans l'article du docteur Henri Martin paru en 1929 (Annexe 3, fig. 209, n° 1), aujourd'hui vraisemblablement perdues, sont de forme triangulaire allongée, avec l'extrémité distale arrondie. Chacune des plaques est ornée de trois cercles ocellés, qui ne sont pas disposés exactement de la même manière. Cette garniture est très semblable à un exemplaire de Mont-sur-Rolle, également en deux parties, avec des plaques étroites et ornées de cercles ocellés, mais dont les bords sont mouvementés (cf. ci-dessus, T336)[94]. Une autre garniture vraisemblablement en bronze et bipartite, provenant de Bevaix (NE), aux contours rectilignes comme ceux de l'exemplaire de La Tour-de-Peiz, est quant à elle ornée de lignes perlées qui soulignent les bords des plaques et forment un arc de cercle près de leur extrémité proximale[95]. Ce décor perlé, que l'on retrouve sur de nombreuses garnitures en fer plaquées et damasquinées, notamment à la base des rivets décoratifs, est généralement considéré comme un élément caractéristique des garnitures de la fin du VII[e] ou du début du VIII[e] s.[96].

On peut rapprocher ces garnitures bipartites en bronze d'une série de pièces en fer, caractérisées par des plaques très allongées et sans décor, ou parfois entièrement plaquées d'argent, dont certaines sont ornées de rivets à bases perlées[97]. Elles sont assez proches des plaques-boucles généralement portées seules, elles aussi sans décor mais à bords mouvementés, réunies dans la forme 6C des garnitures de ceinture du nord-ouest de la Suisse. Ces dernières sont datées elles aussi de la période mérovingienne récente[98]. L'ensemble de ces éléments nous incite à placer l'exemplaire de La Tour-de-Peilz entre le dernier tiers du VII[e] et les premières décennies du VIII[e] s.

Les éléments de garnitures triangulaires étroites à plaquettes verticales (T585-1; 1926/2-6)

La plaquette T585-1 (pl. 31) provient du remplissage d'un caisson dallé perturbé, qui contenait les restes d'un enfant âgé de 10 à 14 ans. Il s'agit d'une plaquette triangulaire, à trois bossettes décoratives saillantes, dont les bases sont striées de manière à imiter une torsade. Un oeillet ovale percé à sa base indique sa fonction de suspension. Cette pièce provient sans doute d'une garniture de ceinture comparable à celles mises au jour par exemple dans les tombes T17 de Oberdorf-Bühl, T34 d'Yverdon – Pré de la Cure et T248 de Lausanne – Bel-Air[99]. Ces dernières appartiennent à un groupe originaire d'Italie du Nord, mais dont on trouve de nombreux exemplaires également au nord des Alpes[100]. Si

[91] Schwab *et al.* 1997, fig. 144.

[92] Marti 1995, pp. 111-113.

[93] Cf. Urlacher *et al.* 1998, p. 168, à propos de la garniture de T293 (dernier tiers du VII[e] s.).

[94] Tschumi 1945, fig. 62, n° 3.

[95] Besson 1909, pl. VIII, n° 5.

[96] Marti 2000, p. 106, fig. 60, n° 5 (JM III: 670/80-720).

[97] Cf. Köniz, Gasel, T9 (plaque-boucle seule): Moosbrugger-Leu 1971, pl. 40, n° 148; Charnay (garnitures bipartites): Baudot 1860, pl. V, n° 2; pl. VI, n° 3; Bülach T78 (bipartite avec ferret allongé) et T154 (plaque avec boucle simple (?), ferret allongé et au moins 2 plaquettes verticales): Werner 1953, pl. XVII, n[os] 1 et 11; pour la tombe 154, cf. aussi p. 113.

[98] Marti 2000, forme 6C, pp. 105-106, fig. 60, n[os] 2-4.

[99] Motschi 1993, pl. 4, n[os] 34-42 (tombe d'un enfant de 10-11 ans); Steiner/Menna *et al.* 2000, pl. 6, T34-2 à 4; Leitz 2002, pl. 62-63.

[100] Christlein 1971 (avec carte et liste des découvertes); Motschi 1993, p. 81 (avec compléments); Marti 2000, A, pp. 92-93, fig. 48, 1-4; Steiner/Menna 2000, I, pp. 143-144.

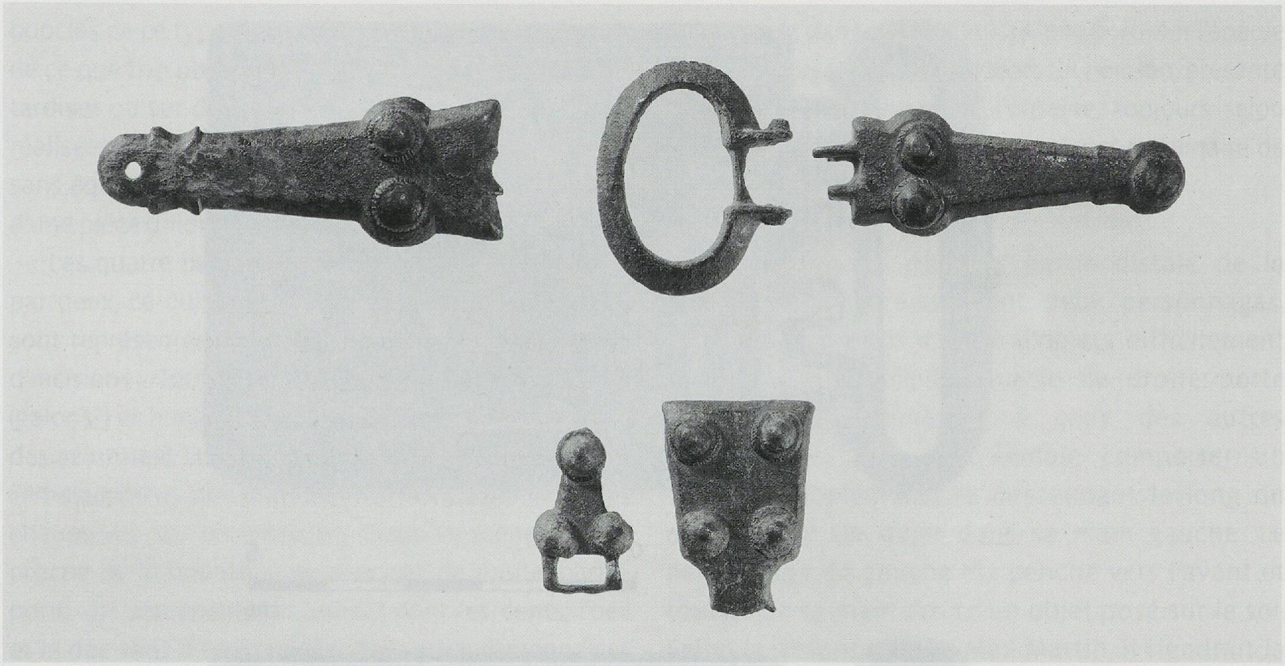


Fig. 77. *Eléments de garnitures de ceinture en bronze découverts lors des fouilles de 1926. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

une partie de ces pièces semble provenir directement d'ateliers italiens, d'autres pourraient bien être des imitations locales. La diffusion de ce type de garnitures dans nos régions peut vraisemblablement être mise en parallèle avec la mode des garnitures en fer à plaquettes verticales, qui apparaît dans le courant du 2e tiers du VIIe s. Plusieurs inventaires montrent qu'elles ont été portées encore au-delà de cette période. La plaquette de T585 fournit ainsi un *terminus post quem* dans le 2e tiers du VIIe s. au plus tôt pour la fermeture de cette sépulture.

Plusieurs pièces découvertes lors des fouilles de 1926 proviennent elles aussi de garnitures de ce type (cf. Annexe 3). L'ensemble comprenait deux plaques-boucles presque identiques (fig. 209, 2-3; fig. 210, n° 3), une contre-plaque (n° 4), une plaquette trapézoïdale munie d'un appendice (n° 5) et une plaquette triangulaire comparable à celle de T585 (n° 6), mais de forme et de facture légèrement différente (fig. 77). Grâce au plan établi à l'époque, il est possible d'identifier la tombe T585 avec la tombe C de 1926 (cf. chap. 2.3.1 et Annexe 3, fig. 208). On peut donc admettre que ce coffre de dalles comprenait en plus au moins un des éléments trouvés lors des fouilles anciennes – logiquement l'une des deux plaques-boucles. Le reste de ces pièces se répartit entre les tombes C et D, sans que l'on puisse les attribuer précisément à l'un ou l'autre de ces caissons dallés.

La plaque-boucle en bronze à décor figuré de T167 (fig. 78, pl. 9)

Cette plaque-boucle exceptionnelle a été publiée en 1992 déjà[101]. A la lumière de travaux parus depuis, consacrés à divers aspects des plaques-boucles en bronze à décor figuré, nous tenterons ailleurs de préciser la fonction de ces pièces et la signification que peut revêtir la découverte de La Tour-de-Peilz (cf. chap. 10.3.3)[102].

Dépourvue de son ardillon, la plaque-boucle se trouvait à l'intérieur d'un caisson de réduction, aménagé sous le fond de la tombe en dalles de molasse T167 (fig. 43). Les ossements d'une femme âgée (Ind. B), sans doute la première inhumée, avaient été soigneusement rangés à l'intérieur de ce caisson, avant qu'il ne soit comblé et recouvert d'une dalle de molasse. Le corps d'une deuxième femme âgée d'environ 60 ans (Ind. A) fut déposé au-dessus, à l'intérieur de la tombe. Les restes fragmentaires d'une troisième femme, elle aussi âgée d'environ 60 ans (Ind. C), furent enfin retrou-

[101] Klausener *et al.* 1992.

[102] Treffort 2002.



Fig. 78. *Plaque-boucle en bronze à décor figuré de T167. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

vés épars sur les dalles de couverture. Si l'étude paléopathologique des os montre des liens de parenté entre les deux individus retrouvés à l'intérieur même de la tombe, on ne peut établir avec certitude un quelconque lien avec celui déposé sur le couvercle (cf. chap. 8.2.2).

D'après ses caractéristiques techniques – anneau ovale étroit, charnière à deux tenons sur la boucle, quatre sur la plaque[103] – la plaque-boucle s'apparente à une série de pièces du groupe D, formant le type dit de Barésia/Lussy, réparties pour l'essentiel en Suisse occidentale et que l'on peut dater vers la fin du VI[e] ou aux environs de 600[104]. Auteur d'une thèse récente sur les plaques-boucles en bronze à décor figuré, Rachel Poulain retient une datation au début du VII[e] s.[105]. L'originalité de la plaque de T167 est qu'elle représente non pas une série de symboles placés dans des compositions diverses (croix, griffons ou monstres marins, orants, etc.), comme c'est habituellement le cas sur les plaques-

[103] Les amorces de deux tenons supplémentaires, situés de part et d'autre des autres tenons, se voient encore sur la boucle.

[104] Werner (éd.) 1977, pp. 298-299; Martin 1988b, p. 172; Klausener *et al.* 1992, p. 27.

[105] Poulain (à paraître), fiche n° 134, pp. 781-784. Nous remercions vivement l'auteur de nous avoir transmis les résultats de son étude concernant la pièce de La Tour-de-Peilz.

boucles de ce type, mais des scènes figurées, à l'instar de ce que l'on observe sur des plaques en bronze plus tardives ou sur des plaques-boucles en os. Les scènes réalisées sur la plaque de La Tour-de-Peilz sont en outre sans équivalent connu à ce jour: il semble bien s'agir d'une pièce unique, et non pas d'une série.

Les quatre personnages figurés se font face deux par deux, ce qui suggère que deux scènes distinctes sont représentées. Ils sont vêtus de tuniques ornées d'incisions formant des bandes longitudinales (galons?) et horizontales (figurant vraisemblablement des ceintures). Des doubles lignes servent à esquisser l'emplacement des manches sur les poignets et des chaussures sur les chevilles. Dans la scène la plus proche de la boucle, le personnage de droite, barbu, porte sur son épaule un animal dont les dents, l'oeil et le dos sont bien dessinés; des sortes d'appendices pointus marquent la limite entre la tête et le corps. Entre les jambes des deux personnages se trouve une sorte de récipient, peut-être une corbeille, posé sur le sol. Le personnage de gauche, qui semble imberbe, touche de sa main droite un objet allongé, vertical, orné de la même manière que les tuniques, la corbeille et le dos de l'animal. Cet objet touche également le museau de l'animal. Immédiatement à côté est figuré un autre élément énigmatique, qui n'est pas sans évoquer une main descendant du ciel pour toucher la tête de l'animal.

Max Martin a proposé d'interpréter cette scène comme une représentation de la multiplication des pains et des poissons par le Christ[106]. Se fondant sur des représentations tardo-antiques, notamment un bas-relief de la porte en bois de la basilique Sainte-Sabine à Rome (vers 430) et un sarcophage d'Arles, cet auteur considère que le récipient posé sur le sol, entre les deux personnages, est une corbeille contenant des pains. Le personnage de gauche représenterait le Christ, le bras gauche levé de manière à toucher la tête du poisson. Cette dernière posture nous semble cependant peu naturelle: il paraît plus logique d'y voir – comme le propose Max Martin dans le même passage et comme on l'observe sur les figurations citées ci-dessus – le Christ tenant un bâton. La main qui descend du cadre de la plaque, clairement séparée du bâton par une ligne verticale, pourrait alors figurer la main de Dieu intervenant dans ce miracle. L'animal porté sur l'épaule du personnage barbu serait alors un poisson, présenté par un Apôtre, comme on l'observe, toujours selon Max Martin, sur une mosaïque de Saint-Apollinaire de Ravenne, datée du début du VI^{e} s.

La scène figurée dans la partie distale de la plaque présente également deux personnages, debouts de part et d'autre d'objets difficilement reconnaissables. La silhouette de droite porte un vêtement identique à ceux des autres personnages, mais qui semble comporter un élément supplémentaire descendant le long du dos. Il tient un objet dans sa main gauche. Le personnage de gauche est penché vers l'avant et touche de sa main droite un objet posé sur le sol. Selon la description de Max Martin, il tiendrait la partie supérieure d'un animal figuré tête en bas, sa gueule ouverte marquée par deux rangées de dents, et de laquelle sortirait une matière non identifiée[107]. En raison des stries ondulées qui ornent de la même manière la « tête » de l'animal et l'objet tenu dans la main gauche du second personnage, l'auteur considère que ce dernier représente le corps de l'animal. Celui-ci obliquerait le long du bord supérieur de la plaque et se diviserait ensuite en trois parties : pour Max Martin il ne peut s'agir que d'un poisson. Or, l'une des seules apparitions d'un tel animal dans des scènes bibliques se trouve dans l'épisode au cours duquel Tobie extrait le fiel des entrailles d'un poisson afin de rendre la vue à son père. Ce passage de l'histoire de Tobie était connu à l'époque où fut fabriquée la plaque-boucle, puisque Grégoire de Tours y fait allusion dans ses écrits[108]. D'après le Lectionnaire de Luxeuil, réalisé vers 700, l'histoire de Tobie était lue dans les églises. A titre d'hypothèse, Max Martin propose donc d'interpréter la scène de la plaque de La Tour-de-Peilz comme une représentation de Tobie extrayant le fiel d'un poisson, accompagné de l'ange Raphaël[109].

[106] Klausener *et al.* 1992, pp. 28-30.

[107] Klausener *et al.* 1992, pp. 30-32.

[108] Grégoire de Tours, A la gloire des confesseurs, 39; cité dans: Klausener *et al.* 1992, note 32.

[109] C'est l'interprétation retenue également par Rachel Poulain (à paraître): cf. ci-dessus.

Il nous semble cependant que la lecture des différents éléments figurés dans cette deuxième scène présente quelques difficultés. C'est avant tout l'identification du poisson qui ne paraît pas satisfaisante, en particulier si on le compare à celui qui est figuré dans la partie proximale de la plaque: on ne retrouve ni œil, ni dents, ni aucun élément pouvant confirmer qu'il s'agit bien d'un animal. L'interprétation de l'objet qui se développe dans la partie supérieure de la scène comme étant le corps de l'animal ne semble pas non plus convaincante: celui-ci est très clairement détaché de la «tête» et forme une unité avec la partie qui longe le bord de la plaque. Enfin, l'élément figuré le long du dos du personnage de droite n'est pas nécessairement une aile, comme le propose Max Martin, mais pourrait aussi représenter un manteau accroché au cou du personnage. La composition de la scène elle-même diffère des rares représentations de Tobie recueillant le fiel du poisson[110]: le personnage s'y trouve généralement seul, et plonge son bras droit dans la gueule de l'animal. Comme le reconnaît Max Martin, on serait curieux de savoir quel rôle jouait l'ange Raphaël dans cet épisode.

Si l'on admet que les éléments représentés entre les deux personnages sont bien deux choses distinctes, on peut proposer de voir dans la main du personnage de droite une hache, avec un manche en bois et une lame perpendiculaire, au tranchant évasé, qui menace la tête du personnage penché. Cette lecture permettrait de reconnaître une figuration du sacrifice d'Isaac[111]. Dans le texte biblique, le bras d'Abraham est retenu au dernier moment par la main de Dieu: on pourrait identifier celle-ci avec les stries verticales descendant du bord supérieur de la plaque sur la lame, que l'on peut comparer à celles qui figurent sur la scène de la multiplication des pains et des poissons. A l'appui de cette proposition, on peut évoquer un sarcophage de Arles – Trinquetaille, daté vers 320, sur lequel une main divine intervient pour arrêter le geste d'Abraham, sur le point de sacrifier son fils[112]. La même scène se retrouve sur un sarcophage de la nécropole Saint-Victor de Marseille, daté du V^e^ s.[113]. Si la composition de ces représentations est bien différente de celle de la plaque de La Tour-de-Peilz, elles attestent du moins la diffusion de ces images dans le sud de la Gaule jusqu'au V^e^ s. On retrouve le sacrifice d'Isaac sur une plaque-boucle en bronze découverte à Saint-Maur (F, Dép. Jura), qui, d'après l'inscription qui encadre l'image, était peut-être celle d'un diacre[114]. Selon Edouard Salin, Abraham y tient une hache, ou plus précisément une francisque: elle est de forme tout à fait comparable à celle de La Tour-de-Peilz. Le même auteur signale encore un sarcophage d'Ecija (près de Séville, E) figurant deux personnages debout de part et d'autre d'un autel[115]: le plus jeune s'incline, tout comme la silhouette de gauche sur la plaque de La Tour-de-Peilz. Abraham et Isaac sont ici clairement désignés par des inscriptions.

Nous proposons donc d'identifier la scène de droite de la plaque-boucle de La Tour-de-Peilz comme la figuration du sacrifice d'Isaac, proposition qui nécessite d'être confirmée par des recherches approfondies.

6.1.4 Les plaques-boucles et les garnitures de ceinture en fer

T22-1 : pl. 1; T63-1 (seul. ardillon), T64-1 : pl. 2; T68-1 et 2 : pl. 3; T70a et b : pl. 4 et 5; T108-1 : pl. 6; T139a-c : 8; T217C : pl. 12; T275-1 à 5 : pl. 14; T320-1 à 5 : pl. 15; T332-1 à 5 : pl. 16; T340-1 à 5 : pl. 18; T364-1 et 2 : pl. 20; T366-1 et 2 : pl. 21; T389 : pl. 21; T401 (seul. boucle) : pl. 22; T440-1 à 4 : pl. 24; T442 : pl. 25; HC 1 et 2 : pl. 32 ; Tombe A/1947 : fig. 212-a à d.

Dix-huit tombes ont livré au total dix-neuf plaques-boucles ou garnitures de ceinture en fer, damasquinées ou non – auxquelles il faut ajouter

[110] Klausener *et al.* 1992, fig. 12 et 13; cf. aussi DACL 15/2, art. Tobie, col. 2418-2420, fig. 11'118-11'120.

[111] Cette identification a été proposée oralement par Denis Weidmann, Archéologue cantonal de l'Etat de Vaud, que nous remercions chaleureusement. Voir aussi Klausener/Weidmann 1989, p. 11.

[112] Collectif 1991, p. 277, en bas: face verticale du couvercle.

[113] Collectif 1991, p. 287, en bas.

[114] Salin 1949-1959, t. IV, p. 343, fig. 141; Treffort 2002, p. 39, fig. 1, n° 11. Cf. aussi Werner 1977, p. 320, pl. 105, n° 3, qui identifie cette scène différemment: les deux personnages seraient selon lui Habacuc et le Christ.

[115] Salin 1949-1959, t. IV, fig. 119.

N° tombe-N° objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/Âge	Position	Type de garniture	Décor damasquiné	Mobilier associé
T22-1	Bois (coffrage)	A	F	Sur le bassin	Petite p.-b. rectangulaire	Lignes et cercles en laiton et cuivre	-
T63-1	Coffre de dalles	A	F	Remplissage (à d. du bassin)	Seul. ardillon	Lignes	Fragment de fer
T64-1	Coffre de dalles	-	- (enfant)	Remplissage	P.-b. circulaire	-	Objets ind. (sommet du remplissage)
T68-1 et 2	Coffre de réduction	A-D	3 enfants et 1 jeune	Mêlées aux ossements	P.-b. et c.-p. trapézoïdales étroites	Filets de laiton, placage d'argent	Pointe de fer recourbée (remplissage)
T70a	Coffre de dalles	B, C ou D	2 enfants, 1 M	Parmi les os de la réduction	G. trapézoïdale étroite, plaquettes verticales	Argent et laiton, homogène	Garniture non damasquinée
T70b	idem	B, C ou D	2 enfants, 1 M	Sous l'ind. A et parmi les os de la RT	G. trapézoïdale étroite, plaquettes vert.	-	Garniture damasquinée
T108-1	Fosse de réduction de T109	RT	F	Sous les os en RT	P.-b. rectangulaire (B)	-	-
T139a-c	Coffre de dalles	A	Ind./Jeune	Sur le bassin	G. trapézoïdale étroite, plaquettes vert.	Argent et laiton, homogène	-
T217C	Coffre de dalles	C	F	Entre l'avant-bras d. et les lombaires	P.-b. rectangulaire (B), contre-plaque rect. étroite	Argent et laiton, hétérogène	-
T275-1 à 5	Coffre de dalles	A	Ind./10-14 ans	Au niveau de la taille	G. trapézoïdale étroite, plaquettes vert.	Argent et laiton,homogène	Couteau
T320-1 à 5	Coffre de dalles	A	Ind./5-9 ans	Au niveau de la taille	G. trapézoïdale étroite, plaquettes vert.	Argent, homogène	-
T332-1 à 5	Coffre de dalles	A	Ind./5-9 ans	Au niveau de la taille	G. trapézoïdale large, plaque dorsale carrée, plaquettes vert.	Argent et laiton,hétérogène	-
T340-1 à 5	Coffre de dalles	A	Ind./5-9 ans	Au niveau de la taille	P.-b. trapézoïdale, plaquettes vert. en forme d'abeilles	Argent et laiton, hétérogène	-
T364-1 et 2	Fosse simple	?	Dents de lait	Au fond, au centre de la fosse	G. trapézoïdale large	Argent, homogène	-
T366-1 et 2	Coffre de dalles	A	Ind./1-4 ans	Au niveau de la taille	G. étroite à extrémité proéminente	Laiton sur fond plaqué d'argent, seul. sur la contre-plaque	-
T389	Coffre de dalles	RT ext.	Enfant	Parmi les os de la RT externe	P.-b. trapézoïdale	Argent et laiton	-
T401	Coffre de dalles	RT ext.	Ind./10-14 ans; 2 F	Parmi les os de la RT externe	Boucle provenant d'une p.-b.	-	-
T440-1 à 4	Coffre de dalles	A	Ind./10-14 ans	Sur les lombaires et les coxaux	G. trapézoïdale étroite, plaquettes vert.	Argent, mal conservé	-
T442B	Coffre de dalles	B	F	Sur le sternum	P.-b. rectangulaire (B)	-	Frag. de tôle de fer; céramique résiduelle

Ci-dessus et page suivante : Fig. 79. *Tableau synthétique des plaques-boucles et des garnitures en fer.*

N° tombe-N° objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/Âge	Position	Type de garniture	Décor damasquiné	Mobilier associé
Hors contexte n° 1	-	-	-	-	P.-b. trapézoïdale étroite	Plaquée d'argent, damasquinée de laiton	-
Hors contexte n° 2	-	-	-	-	Plaquette en forme de guitare : ardillon du n° 1?	Plaquée d'argent encadrée d'un filet de laiton	-
Fouilles de 1947	Coffre de dalles	?	Enfant	Sur le bassin	G. trapézoïdale étroite, plaquettes vert.	Plaquée d'argent, bande centrale en laiton estampée	-

une plaque-boucle découverte hors contexte[116] et une garniture trouvée lors de fouilles anciennes (fig. 79)[117]. T63 ne contenait qu'un ardillon damasquiné, T401 seulement une boucle de fer[118]; les dix-neuf autres garnitures sont complètes, mais plus ou moins bien conservées. A l'exception de la petite plaque-boucle rectangulaire T22-1, mise au jour dans un contenant en bois, et de la garniture de T364, provenant d'une petite fosse simple, toutes les pièces en contexte sont en relation avec des coffres de dalles[119]. Ces sépultures étant fréquemment réutilisées ou perturbées, il n'est pas toujours possible de mettre en relation les garnitures avec leur propriétaire. Lorsque cela est possible, on observe qu'il s'agit de cinq femmes, d'un adolescent et pas moins de neuf enfants. Ces individus se trouvent soit encore en place (12 fois), soit dans des réductions (6 fois: T68, T70, T108, T389, T401, T464). On peut supposer que les pièces mises au jour dans T64 – coffre de dalles de petites dimensions – et dans T364 – fosse contenant quelques dents de lait – accompagnaient aussi des enfants. Enfin, lorsque les éléments des garnitures sont mêlés aux ossements de plusieurs individus (T68, T70a et b, T401), il s'agit également plus volontiers d'enfants (7 au total) ou d'adolescents (1), que d'adultes (2 femmes dans T401, 1 homme dans T70).

Onze des vingt-et-une garnitures se trouvaient encore en place sur les squelettes. Dix d'entre elles ont été découvertes au niveau de la taille ou du bassin, et une seule sur le sternum (T442B). On pourrait imaginer qu'il s'agit dans ce dernier cas d'un dépôt sur la poitrine. Dans tous les autres cas, les garnitures sont mêlées aux ossements des réductions ou dispersées dans des tombes remaniées. Dans la tombe T63, la présence d'un ardillon seulement pourrait indiquer soit un pillage, soit le prélèvement du reste de la garniture lors de la seconde inhumation.

La grande majorité des plaques-boucles ou garnitures en fer constituent le seul mobilier des tombes. T70 contenait deux garnitures du même type, dont une seule damasquinée, et l'enfant de T275 possédait un couteau en plus de la ceinture. Quatre autres sépultures ont livré des objets peu significatifs, généralement découverts dans le remplissage.

Les plaques-boucles et garnitures en fer du Clos d'Aubonne sont de types très variés. Dans les *plaques-boucles seules*, on note la présence d'un exemplaire précoce à petite plaque rectangulaire damasquinée (T22-1). Dans les pièces de plus grandes dimensions, on trouve une plaque-boucle circulaire (T64-1), une petite plaque-boucle trapézoïdale (T389) et trois plaques-boucles rectangulaires de forme B, dont une seule damasquinée et accompagnée d'une contre-plaque verticale (T108-1, T217C, T442B). On dénombre une seule *garniture en deux parties*, de forme trapézoïdale large (T364-1 et 2). Le groupe le mieux représenté et le plus homogène est celui des garnitures trapézoïdales étroites à bords festonnés, accompagnées de *plaquettes verticales* (8 ex.: T68-1 et 2 (incomplète), T70a, T70b, T139a-c,

[116] HC 1 et 2; une annotation précise que le n° 1 a été trouvé à proximité de T155, un caisson dallé coupé par une construction moderne et dont l'intérieur est remanié. La plaquette en forme de guitare HC 2, découverte dans les déblais, correspond sans doute à la base de l'ardillon de la plaque-boucle HC 1: elle porte un décor identique et le fragment du crochet encore attaché sur la face inférieure s'adapte bien à la perforation prévue dans la plaque; l'emplacement réservé dans le décor de la plaque est parfaitement ajusté.

[117] Cf. Annexe 3, fouilles de 1947, a-d. Cette découverte est inclue dans les décomptes qui suivent.

[118] Si la boucle de T401, assez large et plutôt courte, semble provenir d'une plaque-boucle précoce (fin VI^e-630/40), l'ardillon de T63, incomplet, ne semble pas pouvoir être attribué à une forme précise de plaque-boucle.

[119] La plaque-boucle T108-1 provient d'une fosse de réduction aménagée dans le fossé d'implantation du caisson dallé T109.

T275-1 à 5, T320-1 à 5, T440-1 à 4, fouille ancienne 1947). La plaque-boucle découverte hors contexte (n° 1) peut être rattachée au même type. Enfin, quatre garnitures constituent des assemblages de divers éléments appartenant à des types différents: nous les avons regroupées sous le terme de *garnitures composites* (T332-1 à 5, T340-1 à 5, T366-1 et 2, T464-1 à 4).

Les plaques-boucles seules

La petite plaque-boucle rectangulaire damasquinée de cercles ocellés de la tombe 22 *(fig. 80, pl. 1 et PL. VIa)*

Cette pièce fut découverte en place sur le bassin d'une femme inhumée dans un coffre de bois, ou peut-être simplement dans une fosse consolidée par un coffrage. La sépulture se situe dans la partie nord-ouest de la nécropole, dans une zone à faible densité d'inhumation et dans laquelle ne se trouve qu'une seule tombe en dalles (T45).

L'anneau de la boucle, réniforme, est orné de lignes rayonnantes assez serrées, damasquinées en laiton. La plaque rectangulaire étroite est ornée de deux rangées de trois cercles concentriques damasquinés en laiton et cuivre rouge[120]. Cette petite plaque-boucle appartient à un groupe assez homogène dont les exemplaires se répartissent essentiellement dans le sud de la Grande-Bretagne, le nord de la Gaule, le long du Rhin et au sud-ouest de l'Allemagne, ainsi que dans quelques sites de Thuringe[121]. Portées tant par des hommes que par des femmes, ces plaques-boucles sont plutôt rares dans les régions de tradition romano-burgonde: outre un exemplaire découvert à Saint-Prex, on ne peut guère signaler que deux parallèles, l'un à Crotenay, l'autre à Charnay-lès-Chalon (F)[122]. Leur production est généralement située dans le nord de la Gaule, région encore très influencée par les techniques romaines: ces pièces semblent en effet avoir succédé aux plaques-boucles et garnitures en bronze romaines tardives



Fig. 80. *Petite plaque-boucle rectangulaire étroite de T22, à décor de cercles ocellés damasquinés en laiton et en cuivre. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson (cf. PL. VIa).*

des types Champdolent et Muids, qui portent une décoration similaire de cercles concentriques[123]. Ce type de plaque-boucle apparaît dès le 2e tiers du Ve s. et est attesté encore vers la fin de ce siècle, plus rarement jusque dans les premières décennies du VIe s.[124].

La plaque-boucle circulaire
T64-1, pl. 2

Elle provient d'un caisson dallé assez bien conservé, mais dont le squelette – un enfant d'après les dimensions du coffre – a disparu. La plaque-boucle se trouvait presque au fond de la tombe, alors que de petits éléments se trouvaient au sommet du remplissage (cf. catalogue, T64-2). Parmi ceux-ci se trouvait un fragment de bossette en alliage de cuivre, presque entièrement recouvert d'oxyde de fer,

[120] La mauvaise conservation de la pièce empêche de déterminer la position des rivets de fixation à la lanière.

[121] Cf. en dernier lieu Escher 2005, 391-393; Burzler *et al.* 2002, pp. 136-137 et 198-200 avec litt.; Böhme 1994, fig. 24 p. 103, liste 2 p. 109; complément: Saint-Martin-de-Fontenay, T339 (Pilet dir. 1994, p. 381, pl. 49, n° 339-1; tombe datée fin Ve s.).

[122] Crotenay T241: Gallia 34, 1976, p. 424, fig. 13b. Charnay-lès-Chalon: Escher 2005, p. 392.

[123] Cf. Böhme 1994, p. 101-102, fig. 24: ces plaques-boucles sont présentées comme des objets typiques des ateliers des provinces romaines, par opposition aux plaques-boucles à décor cloisonné, originaires d'ateliers méditerranéens; cf. aussi Périn 1995 (noblesse) p. 249, fig. 11, p. 279; Martin 1966, p. 16. On peut envisager la possibilité de fabrication de certaines pièces dans des ateliers des régions alamanes: Müller 1976, p. 78.

[124] Martin 1989, pp. 124-125 (tombes du groupe A: 2e tiers Ve s.); Bâle – Kleinhüningen T126: vers 470/480 (tpq monétaire 445 ap. J.-C.; Martin 1986, n° 156, p. 185); Burzler *et al.* 2002, p. 137 et 199; cf. cependant Müller 1976, p. 78: 2e moitié Ve-début VIe s.; Legoux *et al.* 2004, types 143 et 183 (PM-début MA1: 440/50-env. 500). Les fermoirs d'aumônières (ou briquets) damasquinés des mêmes motifs, sans doute issus des mêmes régions et contemporains, sont datés du milieu du Ve s.: Windler 1994, pp. 76-77.

qui semble indiquer qu'à l'origine les têtes des rivets étaient recouvertes d'un métal de couleur différente de celle de la plaque. La plaque-boucle elle-même est mal conservée. Elle ne porte aucune trace de décor, et les trois bossettes encore en place ne révèlent aucune trace de revêtement.

Les plaques-boucles circulaires, le plus souvent munies de bossettes en bronze, sont répandues dans l'ensemble du monde mérovingien, bien qu'elles semblent un peu plus rares en territoire alaman[125]. Elles sont bien représentées dans les nécropoles de Suisse occidentale, par exemple à Sézegnin, Lausanne – Bel-Air ou encore Erlach[126]. Considérées comme l'une des plus anciennes formes de garnitures avec plaques, les plaques-boucles circulaires sont généralement datées entre les dernières décennies du VI^e^ et les premières décennies du VII^e^ s.[127] On observe sur plusieurs sites que leur largeur tend à augmenter au cours du temps, ce qui inciterait à placer la plaque-boucle de La Tour-de-Peilz, large de 6.9 cm, parmi les pièces les plus récentes[128].

La petite plaque-boucle trapézoïdale
T389, pl. 21

Il est malheureusement impossible de déterminer si cette pièce, trouvée avec quelques os d'enfant sur les dalles de couverture du caisson, était à l'origine complétée par d'autres éléments[129]. La boucle est de forme arrondie; il ne reste que quelques traces de son décor, comportant des lignes rayonnantes et une ligne horizontale. La plaque, presque aussi large que l'anneau, possède des bords droits et se termine par un rivet légèrement saillant. Le décor, damasquiné et plaqué d'argent et de laiton, est mal conservé. Au centre on reconnaît cependant une torsade comprenant des éléments animaliers stylisés, encadrée de bandes en échelle.

Par sa forme, cette pièce se rapproche des plaques-boucles trapézoïdales du type dit de Bülach, qui appartiennent à la deuxième phase de la mode des garnitures de ceinture[130]. Ses dimensions restreintes et son décor, qui comporte des caractéristiques plus récentes (bichromie, éléments animaliers stylisés, brins à ligne axiale), incitent cependant à considérer cette pièce comme un élément de transition entre le type de Bülach et son successeur, le type dit de Berne-Soleure. On peut ainsi proposer de la rapprocher du groupe G 3A des garnitures de la nécropole de la Grande Oye à Doubs (F, dép. Jura), dont la forme est proche du type Bülach, mais avec des bords le plus souvent mouvementés ainsi que des décors bichromes et à éléments animaliers stylisés. Une datation vers 630/40 est proposée pour les pièces de ce groupe[131]. On peut d'ailleurs trouver plusieurs plaques-boucles comparables, damasquinées ou non, à Bülach même[132]. Une pièce découverte dans la tombe 51 de la nécropole d'Elgg constitue également une forme de transition, bien que son décor soit typologiquement un peu plus précoce que celui de notre exemplaire[133]. Enfin, une garniture de Lausanne – Bel-Air (T87), de forme comparable, est elle aussi datée de la transition entre les phases 3 et 4, c'est-à-dire vers 630/40[134]. On pourrait citer de nombreux autres parallèles, répartis dans toutes les régions où le dépôt de mobilier est bien attesté à l'époque mérovingienne[135]. Nous ne connaissons en revanche

[125] Gaillard de Sémainville 1980, pp. 137-139. Martin 1991a, p. 100, fig. 51; la proportion des exemplaires avec bossettes en bronze est donnée dans la fig. 53b. Marti 2000, 1, p. 83.

[126] Cf. catalogue; Steiner/Menna *et al.* 2000, 1, p. 145, 2, T117, pp. 168-169 (avec autres parallèles); Haldimann/Steiner 1996, figs 15, 19, 20 et 27.

[127] Martin 1991a, pp. 260-262, fig. 134-135: phase D de Kaiseraugst (580-610/20); Marti *et al.* (dir.) 1992, p. 56; Urlacher *et al.* 1998, pp. 142-144; Leitz 2002, pp. 86-87 (phase 3 de Bel-Air: vers 570/80-630/40).

[128] Notamment à Curtil-sous-Burnand (Gaillard de Sémainville 1980, pp. 137-139, pl. 36-37) et à Kaiseraugst (Martin 1991a, p. 98-101).

[129] L'enfant devait être à l'origine inhumé à l'intérieur du caisson: des os du même individu ont en effet été trouvés en réduction sur les jambes de l'individu en place.

[130] Martin 1986a, pp. 106-107.

[131] Urlacher *et al.* 1998, pp. 151-153, fig. 127; les plaques-boucles de ce groupe sont soit seules, soit intégrées à des garnitures tripartites, et l'une (S308) provient d'une tombe d'enfant. Ce groupe équivaut à la forme C6 de Kaiseraugst: Martin 1991, pp. 101-104.

[132] Werner 1953, pl. XX-5, pl. XXIII-1, pl. XXIV-5 (ex. damasquinés); pl. XIII, n^os^ 10-11, pl. XVII-3 (ex. non damasquinés).

[133] Windler 1994, p. 66, fig. 90; datée d'avant le milieu du VII^e^ s.

[134] Leitz 2002, p. 91, pl. 25, n^os^ 1-3; cf. aussi T251A: pl. 63, n° 5 (phase 4: 630/40-vers 680)

[135] Cf. par ex. Curtil-sous-Burnand, T3 (Gaillard de Sémainville 1980, p. 127, pl. 24, n° 70); La Roche-sur-Foron, E 174 (Colardelle 1983, fig. 59-9); Oberdorf Bühl, T21 (Motschi 1993, p. 81, pl. 3, n° 51; avec d'autres ex. cités note 43 p. 85); Schleitheim – Hebsack, T366 et 730 (Burzler *et al.* 2002, I, p. 148; II, pl. 28, n^os^ 366-1 à 3; pl. 90, n° 730-1); Schretzheim (D), T622 (Koch 1977, pl. 167, n^os^ 1-3); Lavoye, T24 et T134 (Joffroy 1974, fig. 30 et 31); Nanteuil-Notre-Dame (F) (Martin 1971, fig. 14, n° 4). Sur les formes de transition, leur répartition et leur différenciation régionale, cf. Manfredi 1993, p. 175.

aucune pièce de cette forme portant un décor strictement identique à celui de La Tour-de-Peilz.

Les plaques-boucles rectangulaires larges (type B)
T108-1: pl. 6, T217C: fig. 81, pl. 12, T442B: pl. 25

Ces trois plaques-boucles proviennent de sépultures en dalles. Deux d'entre elles se trouvaient sur des squelettes plus ou moins en place: l'une (T442) au niveau du sternum, l'autre (T217) au niveau de la ceinture. Les remaniements observés dans ces deux coffres, qui contiennent chacun plusieurs individus, empêchent malheureusement d'assurer qu'elles étaient portées au moment de l'inhumation[136]. La troisième plaque-boucle fut découverte sous les os d'une réduction, déposée dans une petite fosse au nord-ouest de T109. Malgré ces contextes plus ou moins perturbés, on peut établir clairement que ces trois éléments sont en relation avec des femmes, conformément à ce que l'on observe généralement pour ce type de plaque-boucle, caractéristique du costume féminin de la Burgondie franque, appelé «type B»[137].

Seule la plaque-boucle T217C est damasquinée et accompagnée d'une contre-plaque rectangulaire étroite (fig. 81). Les deux autres pièces sont assez mal conservées et ne portent aucune trace de décor. Celle de **T442** possède un anneau un peu plus massif et surtout plus étroit que celle de **T108**, ce qui lui confère un aspect plus compact. Les deux plaques ont pourtant des dimensions comparables, qui correspondent à celles des exemplaires de la première phase des plaques-boucles du groupe B[138]. Faute de décor et d'autres objets caractéristiques, c'est la datation généralement admise pour cette première phase qu'il faut appliquer à ces deux pièces, c'est-à-dire les premières décennies du VII[e] s. jusque vers 630/40[139].

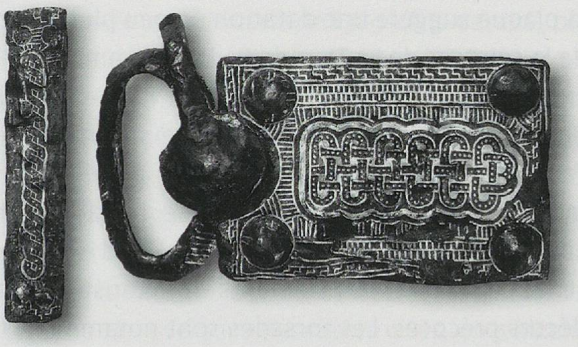


Fig. 81. *Plaque-boucle rectangulaire de T217 avec sa contre-plaque. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

La plaque-boucle de **T217** porte un décor damasquiné d'argent de très belle qualité et relativement bien conservé, sauf sur la boucle (lignes transversales) et les bossettes. Celles-ci devaient porter des doubles filets disposés en croix, mais il n'en reste que quelques traces sur la paire située près de la boucle. L'ardillon ne présente aucun décor. Le motif principal de la plaque, formé de trois bandes horizontales tissées au travers d'anneaux ovales étroits, est composé de brins pointillés et entouré d'un brin plein[140]. Le tout se détache sur un fond strié encadré de bandes en échelle, de marches d'escaliers et de filets. Les plaques-boucles portant des décors semblables se répartissent à l'ouest du Plateau suisse, du Léman à l'Aar, ainsi qu'au nord et à l'ouest de la chaîne jurassienne[141]. Le motif principal peut présenter plusieurs variantes, dont les exemplaires ont été découverts proches les uns des autres. Celui de La Tour-de-Peilz appartient à la première variante, probablement la plus ancienne, et s'insère bien dans la répartition de cet ensemble[142]. Les quelques éléments de datation – fournis par seulement deux inventaires – incitent à placer les plaques-boucles de ce groupe vers 600 ou dans les premières décennies du VII[e] s.

[136] Cf. catalogue. Dans T442, des remaniements ont touché les os du bassin du premier inhumé (ind. B), sur lequel se trouvait la plaque-boucle, afin de préparer le dépôt du second individu (A): on ne peut exclure que la plaque-boucle ait été déplacée à cette occasion. A l'exception du crâne, les ossements de l'individu B ne présentent toutefois que peu de déplacements. T217 est un coffre de dalles large qui contient plusieurs individus côte à côte et/ou superposés; la plaque-boucle a été trouvée avec l'un des premiers inhumés (Ind. C).

[137] Martin 1971, p. 33; Gaillard de Sémainville 1980, pp. 109, 111-113, 128-132, pl. 10-11, 26-31 et 47; Martin 1991, pp. 113-114 (forme C11); Martin 1991b; Marti *et al.* (dir.) 1992, p. 34; Steiner/Menna *et al.* 2000, 1, p. 145; SPM VI (2005), 2005, 190, fig. 99 et 100.

[138] Gaillard de Sémainville 1980, pp. 109, 111-113, 128-132; Martin 1986a, pp. 107-108, fig. 22.

[139] Marti *et al.* (dir.) 1992, pp. 34-35 et 42.

[140] Moosbrugger-Leu 1967, p. 35, fig. 8: motif D.

[141] Marti *et al.* (dir.) 1992, pp. 40-42, fig. 10, tab. 4.

[142] Marti *et al.* (dir.) 1992, tab. 4, n[os] 1-8.

La présence d'une contre-plaque plus large que la plaque suggère une datation un peu plus récente de la ceinture de La Tour-de-Peilz[143]. Comme pour les exemplaires d'Erlach T47 et de de Riaz – Tronche-Bélon T379, on peut supposer que sa propriétaire l'a complétée d'une contre-plaque pour suivre la mode[144]. Le motif de celle-ci, une torsade serrée composée de brins pointillés sur fond strié, présente cependant des éléments caractéristiques des décors précoces. Les torsades sont notamment fréquentes sur des plaques-boucles et garnitures trapézoïdales (type Bülach) ou en forme de langue[145]. Elles apparaissent aussi parfois sur des plaques rectangulaires, et on peut signaler une contre-plaque ornée d'une torsade conservée au Musée Savoisien, provenant de la Maurienne[146]. Les petites torsades serrées et fermées, semblables à celles de T217, sont surtout habituelles sur les ferrets, notamment ceux de garnitures de chaussures[147].

Une garniture du groupe B, mise au jour à Genolier (T29), présente elle aussi des motifs précoces à la fois sur la plaque-boucle et sur la contre-plaque[148]. Une association semblable se retrouve dans la tombe 247 de Berne-Bümpliz ainsi que sur une garniture de Vallon[149]. On peut dès lors se demander si certaines plaques-boucles du groupe B n'ont pas été accompagnées de contre-plaques dès la phase la plus ancienne, ou si l'exécution de motifs précoces ne s'est pas prolongée jusque dans les phases plus récentes – hypothèse plus vraisemblable dans le cas de T217, où plaque et contre-plaque n'ont pas le même motif. Il nous semble ainsi préférable d'élargir la fourchette chronologique pour cet exemplaire jusque vers le milieu du VII[e] s.

La garniture trapézoïdale large en deux parties de T364 (fig. 82, pl. 20)

Une plaque-boucle et une contre-plaque portant un décor identique ont été mises au jour dans une petite fosse (T364) qui ne contenait plus que quelques dents de lait. Les deux éléments se trouvaient côte à côte, et la fosse ne semble pas avoir subi de perturbation: la garniture paraît être complète. Cette tombe d'enfant se trouve au milieu d'un groupe de caissons dallés situé au sud-est de la nécropole, qui comprend plusieurs autres sépultures d'enfants, dont certaines contiennent du mobilier (T360, T361, T366, T369, etc.; cf. chap. 10.2.2).
La plaque et la contre-plaque, trapézoïdales à bords mouvementés et rivets saillants à leur extrémité, portent un décor damasquiné de très belle qualité et bien conservé, composé de deux rangées de triangles arrondis enchaînés les uns aux autres[150].

[143] L'utilisation de laiton dans la réalisation de son décor, bien que très discrète dans l'état de conservation actuel, pourrait être interprété dans le même sens. Cf. catalogue.

[144] Marti *et al.* (dir.) 1992, p. 42; Steiner 1993, p. 88.

[145] Cf. par ex. Gaillard de Sémainville 1980, pl. 13, n° 40-41; pl. 18, n° 52. Werner 1953, pl. XVIII-12, XIX-1, XX-1 et 5, XXVI-1 et 2, XXVII-1 et 3, XXVIII, 9c et 10a, pl. XXIX-1. Kaiseraugst, T1308 (Martin 1976a, pl. 74 C, 2 et 3).

[146] Colardelle 1983, fig. 114, n° 18. Plaque du type B: Weissenbühl, Musée de Berne (Bouffard 1945, pl. X, n° 2).

[147] Par ex. Kaiseraugst, T760 (Martin 1976a, pl. 87, 2); Elgg, T106-1 à 3 (Windler 1994, p. 102); Arlon (B) T III, T XII et T XVI (Roosens/Alenus-Lecerf 1965, p. 135, fig. 80-1 et 2; p. 138, fig. 82-2).

[148] Steiner 1993, p. 88, pl. 14.

[149] Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 9, n° 3. Vallon: renseignement aimablement fourni par Gabriele Graenert, que nous remercions chaleureusement.

[150] Moosbrugger-Leu 1967, p. 35: motif B.

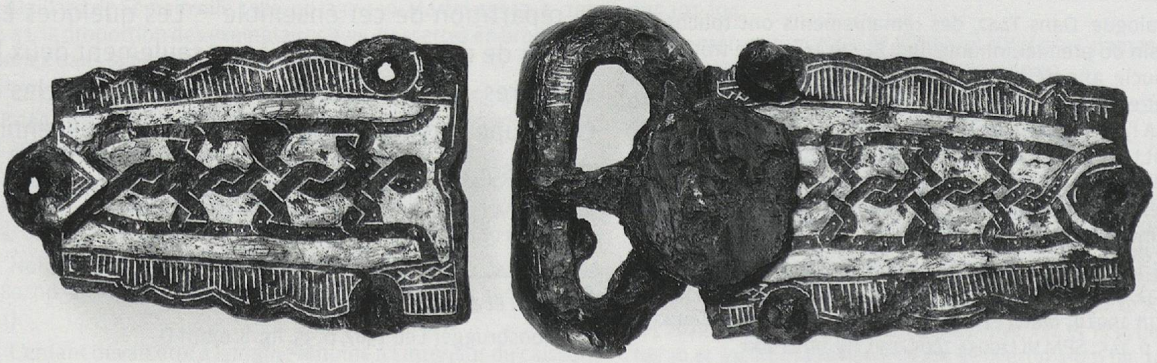


Fig. 82. *Garniture trapézoïdale large en deux parties de T364. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

Ces triangles sont formés de brins pointillés et se détachent sur un fond plaqué d'argent. L'ensemble est encadré de stries et, à l'extrémité proche de la boucle, de torsades simples. Un double filet souligne les bords festonnés des plaques. Le décor de la boucle est très mal conservé: on observe seulement quelques stries et les restes de doubles filets. La base de l'ardillon, circulaire et très large, masque une partie du décor: il ne s'agit sans doute pas de la pièce d'origine.

Le motif principal de la garniture est bien connu sur une série de plaques-boucles du groupe B[151]. Les brins pointillés et les stries latérales montrent que l'exemplaire de T364 appartient encore à la phase la plus précoce de ce type de motif. Il semble bien plus rare sur les plaques trapézoïdales; on peut néanmoins citer une pièce de Giez ou Bercher, à décor réalisé en brins en échelle, qui est en outre de forme très semblable à celle de La Tour-de-Peilz, notamment par la position à demi-saillante du rivet terminal[152]. Une garniture en deux parties, de forme et de décor très semblables, a été mise au jour à Boudry-Areuse, lors de fouilles anciennes[153]. Le décor, plus malhabile que celui de La Tour-de-Peilz, est réalisé en brins en échelle, et les bandes sont terminées par des têtes animales disposées le long des bords.

La forme générale ramassée et les bords mouvementés de ces trois pièces les rapprochent d'une garniture tripartite mise au jour à Doubs, et classée dans le groupe G2[154]. Celle-ci constitue, selon les auteurs, une forme intermédiaire entre les plaques du type Bülach et celles du groupe Berne-Soleure. Il en va de même de deux autres plaques de forme semblable, mises au jour dans deux tombes distinctes (S 373A et S 377), mais qui appartenaient à l'origine à la même garniture[155]. Comme dans le cas de la plaque-boucle trapézoïdale de T389 (cf. ci-dessus), on observe un décalage entre la forme des plaques et le type de décor, bien que l'on observe la situation inverse dans T364: c'est ici le décor qui paraît plus précoce que la forme de la plaque. Ces remarques incitent à proposer une fourchette chronologique élargie aux trois ou quatre premières décennies du VII[e] s. pour la datation de cette pièce.

D'après les quelques parallèles cités, on s'attendrait à trouver une plaque dorsale complétant cette garniture. Le contexte de découverte semble indiquer que ce n'était pas le cas, mais l'absence d'ossements ne permet pas d'exclure totalement qu'il s'agit ici d'une sépulture secondaire. La question doit donc rester ouverte...

Les garnitures trapézoïdales étroites à plaquettes verticales

T68-1 et 2: pl. 3; T70a et T70b: pl. 4 et 5; T139a-c: pl. 8; T275-1 à 5: pl. 14; T320-1 à 5: pl. 15; T440-1 à 4: pl. 24; HC 1 et 2: pl. 32; Tombe A/1947: fig. 212-a à d. Fig. 83-86

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction à ce chapitre, ce groupe de garnitures est très bien représenté à La Tour-de-Peilz, avec pas moins de neuf exemplaires. Si certaines garnitures sont mal conservées (T275, T440), voire incomplètes (T68), une seule ne porte aucune trace d'un décor damasquiné (T70b). Toutes proviennent de caissons dallés, répartis sur toute la surface de la nécropole. Cinq d'entre elles ont été découvertes au niveau du bassin des individus, dont deux (T139 et T275) étaient probablement portées au moment de l'inhumation[156]; la documentation disponible pour les trois autres tombes (T320, T440 et tombe fouillée en 1947) ne permet

[151] Moosbrugger-Leu 1967, B107-111, p. 39; B 215-224, pp. 42-43; le motif évolue par la suite en s'organisant sur trois registres, en s'enrichissant d'entrelacs secondaires et par l'utilisation de laiton. Cf. Bouffard 1945, pl. VI (trois pièces de Berne – Bümpliz) et pl. IX (Donatyre et Eichbühl); Morrens – Petit Montilly, découverte de 1859 (Haldimann/Steiner 1996, fig. 25a, n° 5); La Roche-sur-Foron (Colardelle 1983, fig. 65, n° 2); pièce attribuée à Lausanne – Bel-Air (Leitz 2002, pl. 74, n° 1); Crotenay (Gallia 34, 1976, fig. 14d: phase plus évoluée).

[152] Bouffard 1945, pl. XVI-2; la provenance indiquée sur la planche (Giez) ne correspond pas à celle indiquée dans la liste p. 23 (Bercher); la pièce n'a malheureusement pas été retrouvée au Musée d'Yverdon (communication de F. Terrier et A. Voirol, que nous remercions chaleureusement).

[153] Egloff 1980, p. 199, n° 5.

[154] Urlacher *et al.* 1998, p. 151, S 53bis, pl. 4, nos1-3.

[155] Urlacher *et al.* 1998, pp. 151-153, pl. 44, 377-1; pl. 46, 373A-1; selon les auteurs, la plaque-boucle de la garniture S 373A a été retirée pour être placée sur la ceinture trouvée dans S 377, et remplacée par une plaque-boucle en forme de langue à décor plus précoce. Pour d'autres garnitures du type Bülach de forme proche, cf. Selzach (Werner 1953, pl. XXVIII, n[os] 7a et b) et Mancey (F; Gaillard de Sémainville 1980, pl. 12, n° 37).

[156] Dans les deux cas, la position de la plaque-boucle, de la contre-plaque et, le cas échéant, des plaquettes verticales attestent une ceinture fermée et en position d'utilisation. L'absence des vertèbres lombaires empêche de certifier que la lanière faisait bien le tour de la taille, mais, dans la tombe T139, l'avant-bras gauche repose en avant de la plaque, ce qui tend à confimer que la lanière était bel et bien portée.

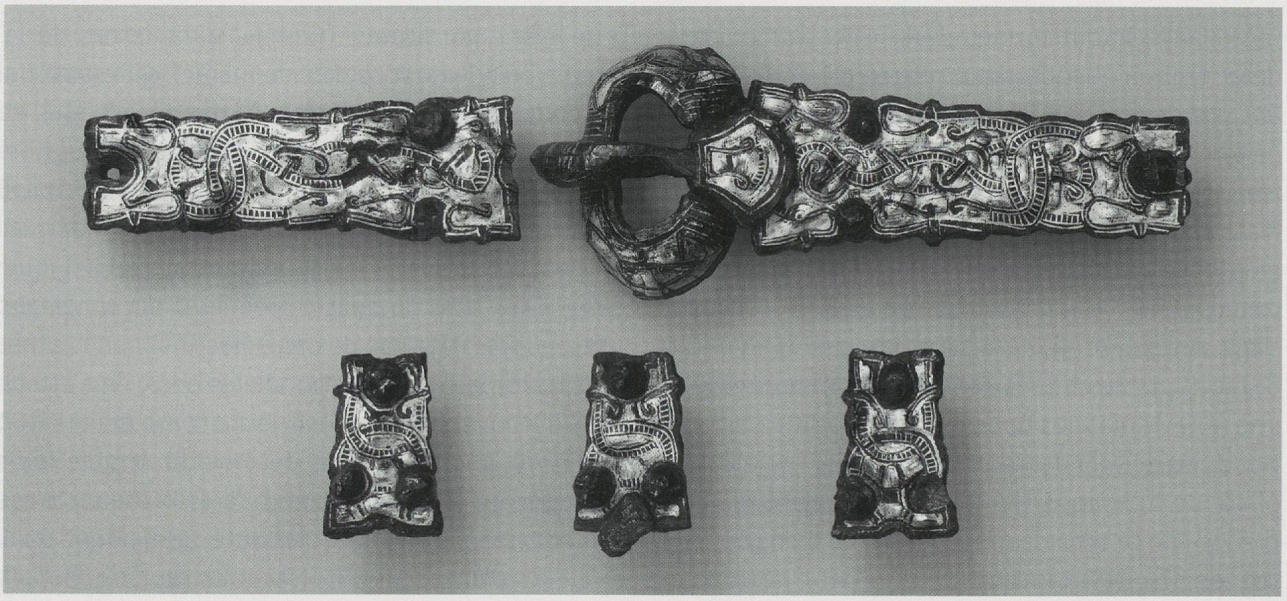


Fig. 83. *Garniture trapézoïdale étroite à plaquettes verticales de T70 (a). Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

pas de restituer une ordonnance précise des pièces. Les quatre garnitures restantes étaient mêlées aux os des réductions, dont les deux exemplaires de la tombe T70. Il est surtout frappant de constater que toutes ces garnitures accompagnaient des enfants ou des adolescents: seul un adulte masculin, dont les os se trouvaient en réduction, mêlés à ceux de deux enfants, pourrait éventuellement être le propriétaire d'une des ceintures de la tombe T70. Un couteau découvert dans la tombe T275 est le seul objet déposé avec l'une de ces garnitures (cf. chap. 6.6.1; fig. 189)[157].

[157] On retrouve la même association – couteau et garniture à plaquettes verticales – dans les tombes 36 et 39 de Aesch-Steinacker (Marti 2000, A, pp. 125-126; B, pl. 13).

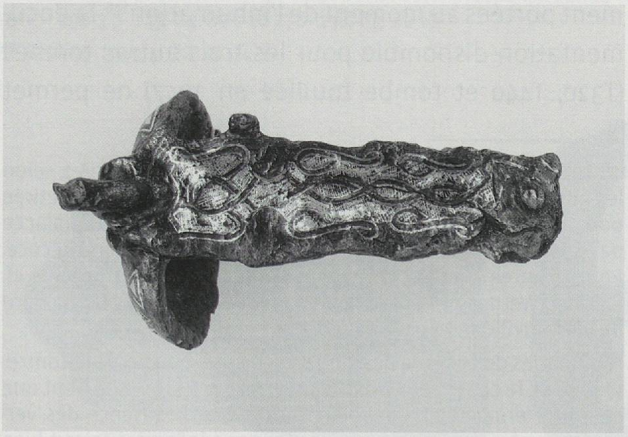


Fig. 84. *Plaque-boucle de T68, élément d'une garniture trapézoïdale étroite à plaquettes verticales. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

Ces neuf garnitures appartiennent au type dit de «Berne-Soleure», qui succède aux garnitures tripartites du type «Bülach» à partir du deuxième tiers du VII[e] s.[158]. Bien attesté jusque vers 670/80, il est caractérisé par des plaques-boucles et contre-plaques trapézoïdales étroites, à bords festonnés, accompagnées de plusieurs plaquettes verticales disposées le long de la lanière, dans la partie arrière de la ceinture, où elles remplacent les plaques dorsales carrées. Les garnitures de ce groupe sont le plus souvent damasquinées, parfois entièrement plaquées d'argent, plus rarement sans aucune trace d'ornementation. Les décors sont généralement homogènes, réalisés sur fond plaqué d'argent dans des bandes réservées. Brins axiaux et brins en échelle forment des entrelacs relativement simples (huit, torsades...), agrémentés de motifs animaliers stylisés; l'usage du laiton est fréquent. Le décor des longues plaques est souvent divisé en trois registres par des filets ou un cadre formant une vignette.

Les garnitures de ce type découvertes dans la nécropole de la Grande Oye à Doubs sont réparties en deux groupes en fonction de leurs décors: le groupe G 5A comprend des plaques aux motifs variés, où les éléments animaliers, réalisés en brins en échelle ou axiaux, sont bien présents et soigneusement exé-

[158] Sur les plaques du groupe C, leur évolution et leur chronologie, cf. Martin 1971, pp. 44-50; Martin 1986a, p. 106; Martin 1991a, p. 271, fig. 138; Marti 2000, A, p. 98.

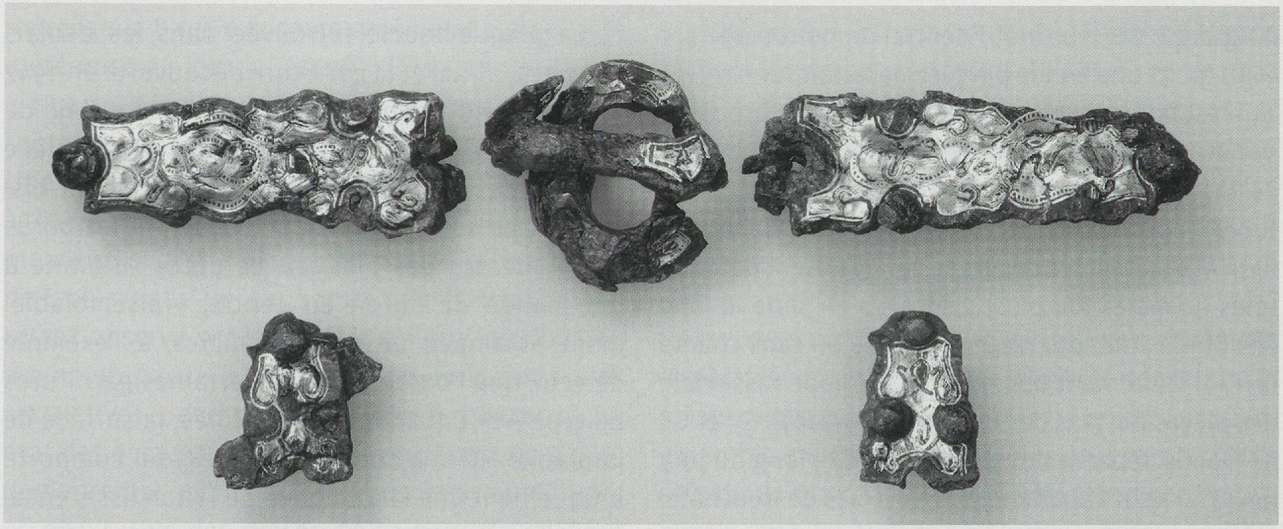


Fig. 85. *Garniture trapézoïdale étroite à plaquettes verticales de 139. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

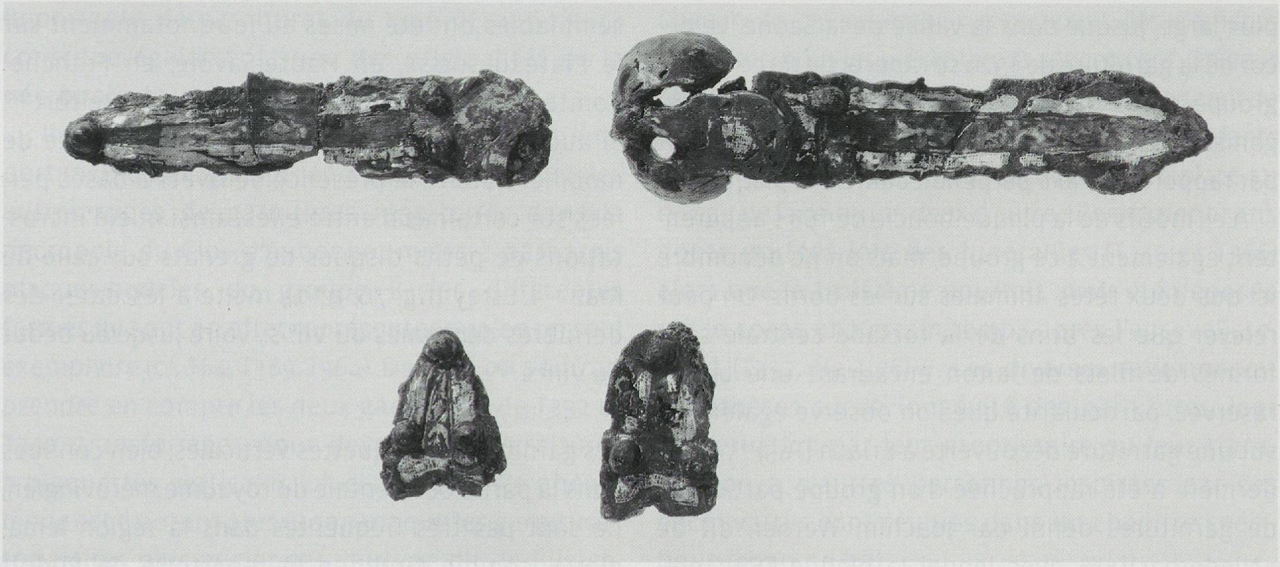


Fig. 86. *Garniture trapézoïdale étroite à plaquettes verticales de la tombe fouillée en 1947 (Tombe A). Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

cutés, alors que les motifs du groupe G 6A sont très simplifiés, réduits généralement à des boucles ou crochets en brins axiaux ou en simples filets de laiton, sur des fonds plaqués souvent lacunaires[159]. On peut diviser les pièces de La Tour-de-Peilz selon les mêmes critères: les garnitures de T320 (fig. 188) et de T70a (fig. 83) se classent ainsi dans le groupe G 5A, alors que celles de T68 (fig. 84), de T275 (fig. 189) et probablement de T440 (pl. 24) sont à rapprocher du groupe G 6A. La ceinture de T139 (fig. 85) comprend des éléments portant les deux sortes de décors: la plaque-boucle et la contre-plaque sont damasquinées de motifs variés et soigneusement exécutés, comprenant des têtes animales stylisées et des brins en échelle, alors que les plaquettes verticales sont ornées de motifs plus simples, parmi lesquels on reconnaît un alpha et des crosses, réalisés en brins axiaux.

Le décor des longues plaques de T139, comme celui des éléments de la garniture T70a, est assez mouvementé, le motif central rejoignant par endroits ceux des bordures. L'organisation en trois registres du décor de la garniture de T320 est beaucoup plus régulière, avec un champ central délimité par des filets. Il en va de même des deux garnitures à décor

[159] Manfredi 1993, pp. 171-173, fig. 10. Urlacher *et al.* 1998, pp. 156-160 et 162, fig. 134 et 141. Le groupe G 6A marquerait l'étape ultime de l'évolution des plaques de ce groupe; il est considéré comme étant un peu plus récent (troisième quart VII[e] s.), mais toujours à l'intérieur de la fourchette proposée pour l'ensemble des garnitures à plaquettes verticales (2[e] tiers VII[e] s.). Cf. aussi Marti 2000, p. 99.

du groupe G6: leur motif central – une torsade sur T68-1 (pl. 3), une bande plaquée de laiton sur T275 (pl. 14) – est bordé de têtes animales stylisées disposées symétriquement le long des bords. L'exemplaire de T275 se rattache en outre à un groupe de garnitures trapézoïdales étroites récemment défini par Reto Marti, dont les décors se caractérisent par trois têtes animales (ou plus) disposées en série le long des bords («Randtierköpfen»), avec ou sans champ central clairement délimité[160]. Ce groupe rassemble des pièces portant des décors des groupes G5 et G6 de Doubs, réparties essentiellement le long du Jura jusqu'au Rhin Supérieur, entre les lacs de Neuchâtel et de Constance. Celles dont le champ central n'est pas clairement délimité ont une répartition un peu plus large, jusque dans la vallée de la Saône. Le décor de la garniture de T320 se rapproche de ce même groupe, mais les têtes animalières des bordures s'organisent ici non pas en série, mais symétriquement par rapport à un axe perpendiculaire à la plaque.

Les motifs de la plaque-boucle de T68 s'apparentent également à ce groupe, mais on ne dénombre ici que deux têtes animales sur les bords. On peut relever que les brins de la torsade centrale sont formés de filets de laiton encadrant une bande réservée, particularité que l'on observe également sur une garniture découverte à Erlach (T45)[161]. Cette dernière a été rapprochée d'un groupe particulier de garnitures défini par Joachim Werner, dit de «Niederhasli»[162], avec lequel la plaque T68-1 présente d'autres similitudes, notamment la longueur relativement restreinte et le motif central en torsade. On peut relever encore sur cette pièce le décor particulier de la boucle (pl. 3), composé de triangles pleins encadrés de filets et disposés en dents de loup. Ce type d'ornementation s'apparente à celle des boucles de baudrier du type Civezzano, telles celles retrouvées dans certaines riches tombes attribuées à l'aristocratie alamane[163].

La plaque-boucle retrouvée dans les déblais (HC 1 et 2, pl. 32) et la garniture découverte en 1947 (fig. 86) semblent représenter un stade ultime de l'évolution des décors damasquinés. Sur la pièce de 1947, les têtes animales ont entièrement disparu, et ne sont plus évoquées que par les bords mouvementés des plaques. Le décor se limite à une bande de laiton au centre, vraisemblablement estampée de motifs simples, à l'exemple de ceux que l'on observe sur certaines garnitures de type A[164]. Encore plus dépouillée, la surface de la plaque HC 1, à bords rectilignes, qui comporte uniquement une large bande de laiton lisse, encadrée d'une frise de guillochis et d'un filet de laiton. Des plaques-boucles ou des garnitures à décors semblables ont été mises au jour notamment sur le Plateau suisse, en Haute-Savoie, en Franche-Comté et jusque dans le Territoire de Belfort[165]. Si aucune de ces pièces n'était accompagnée de mobilier datant, la présence de rivets à bases perlées sur certaines d'entre elles, ainsi que d'incrustations de petits disques de grenats sur celle de Riaz – L'Etrey (fig. 76, n° 1), incite à les dater des dernières décennies du VII[e] s., voire jusqu'au début du VIII[e] s.[166].

Les garnitures à plaquettes verticales, bien connues dans la partie occidentale du royaume mérovingien, ne sont pas très fréquentes dans la région lémanique, comme l'indique le répertoire de Rudolf Moosbrugger-Leu publié en 1967[167]. Depuis lors,

[160] Marti 2000, A, p. 98-99, fig. 54, Fundliste 14; l'exemplaire de Sion (n° 12) est désormais publié: A. Rettner, in: Antonini 2002, p. 209, pl. LIX, T8-1.

[161] Marti *et al.* (dir.) 1992, p. 57; fig. 34 n° 6.

[162] Werner 1953, p. 37, pl. 32, n[os] 3-7.

[163] Merci à Gabriele Graenert, qui nous a signalé ce rapprochement; cf. Giengen an der Brenz, T26 (Martin *et al.* 1980, pp. 44-45, fig. 23).

[164] Si l'on en croit le dessin publié par R. Moosbrugger-Leu en 1967 (p. 76, fig. 10, C 406), ces motifs formaient une frise de losange séparés par des barrettes transversales.

[165] Fribourg: Schwab *et al.* 1997, fig. 146 (Riaz – L'Etrey, T60); La Tour-de-Trême T76 (A > Z, cat. expo. 2005, p. 166, fig. 7; accompagnée d'un couteau, dans une tombe d'enfant; la datation donnée du 2[e] tiers du VII[e] s. est à notre avis trop ancienne). Soleure: Oberbuchsiten T73 et T20 (Motschi 2007, pp. 53-56, fig. 36 et 37). Haute-Savoie: Colardelle 1983, fig. 61, n° 6 (La Roche-sur-Foron); fig. 119, n° 7 (Mésigny); fig. 121, n° 12 (Publier). Bourogne (Territoire de Belfort): Scheurer/Lablotier 1914, n° 140, pl. XLVIII; associée à un scramasaxe. Cf. aussi catalogue.

[166] Urlacher *et al.* 1998, Groupe G6, 162-164, fig. 141; 208-209. fig. 172 (Phase HD 2); cf. aussi ci-dessus, à propos de la garniture en bronze de T336.

[167] Moosbrugger-Leu 1967, Streuungskarte 11, p. 195: correspond à la répartition des exemplaires du type Berne-Soleure. Cf. aussi Marti 2000, A, p. 98, fig. 54, Fundliste 14: répartition du groupe déjà évoqué des «garnitures trapézoïdales étroites, à damasquinure bicolore, ornées de têtes animales en série disposées de part et d'autre d'un champ central», où le vide de la région lémanique est flagrant.

une plaque-boucle accompagnée d'une plaquette a été mise au jour à Sézegnin (T683) et une autre à Nyon – Clémenty (T14): toutes deux semblent toutefois appartenir à un groupe particulier[168]. Une petite plaque-boucle triangulaire découverte à Mies, accompagnée d'une contre-plaque fragmentaire et d'une plaquette comparable à celles de T70a, vient s'ajouter à cette liste[169]. Ainsi, le vide relatif observé sur la côte lémanique, attribué au moins en partie à des pratiques funéraires plus restrictives, pourrait aussi bien ne refléter qu'un état des découvertes – ou des publications. Il n'en demeure pas moins que l'importance numérique et qualitative des pièces de La Tour-de-Peilz est exceptionnelle pour la région. Cette proportion importante de garnitures du type Berne-Soleure constitue également l'une des originalités de la nécropole de la Grande Oye à Doubs[170].

Il faut encore souligner l'homogénéité et l'importance de ce groupe en comparaison avec les autres types de garnitures répertoriés dans la nécropole du Clos d'Aubonne: mises à part trois plaques-boucles du groupe B, les différentes formes ne sont en effet représentées qu'en un seul exemplaire (cf. T64, T389, T364). De plus, on pourrait prendre en compte les deux garnitures de T332 et T340, transformées pour devenir des garnitures à plaquettes verticales (cf. ci-dessous). Ce phénomène est d'autant plus étonnant que les garnitures tripartites plus anciennes, du type dit de Bülach, ne sont pas attestées ici, du moins pas dans leur agencement classique: seules une plaque-boucle et une garniture en deux parties (T389 et T364) peuvent être rapprochées de ce groupe, alors que la garniture tripartite de T332, déjà mentionnée, a été transformée. Notons aussi que les garnitures féminines des groupes A et B correspondant par leur décor aux garnitures du type Berne-Soleure, bien attestées par exemple dans la nécropole de la Grande-Oye à Doubs ou en Bourgogne, ne sont pas représentées à La Tour-de-Peilz[171].

Les garnitures composites

T332-1 à 5, T340-1 à 5, T366-1 et 2

Ce groupe réunit trois garnitures formées d'éléments disparates, rassemblés à un moment donné sur la même ceinture, mais qui n'ont rien à voir les uns avec les autres à l'origine. L'exemple le plus spectaculaire est celui de T332 (fig. 87): d'abord équipée d'une plaque-boucle seule, la ceinture fut progressivement enrichie pour obtenir une garniture à plaquettes verticales. Chacun de ces ensembles regroupant des éléments différents, nous les présenterons séparément. On peut relever d'emblée que toutes ces pièces proviennent de caissons dallés et accompagnaient de jeunes enfants (1-4 ou 5-9 ans). Elles ont été découvertes en place au niveau de la ceinture: deux d'entre elles étaient sans doute portées lors des funérailles (T340 et T366) alors que la troisième pourrait avoir été déposée sur le corps un certain temps après l'ensevelissement (T332, fig. 176)[172]. Les diverses réflexions et hypothèses sur la longévité des garnitures, leur conservation par leur propriétaire ou leur transmission à d'autres personnes inspirées par ces découvertes sont réunies dans un chapitre spécifique (chap. 10.2.2).

La garniture de la tombe T332 *(fig. 87, pl. 16)*

Les cinq éléments ont été trouvés au niveau de la taille d'un jeune enfant, dans un ordre cohérent, indiquant que la ceinture était complète et fermée au moment de son dépôt dans la tombe (fig. 176). La plaque-boucle et la contre-plaque occupaient l'avant de la lanière, alors que la plaque dorsale, encadrée de deux plaquettes verticales, reposait

[168] Sézegnin: Privati 1983, pl. XIII, T683-1; Nyon – Clémenty: documentation aux MHAVD, Lausanne. Ces deux plaques, en relation avec des tombes d'enfants, sont très semblables: elles se terminent par un appendice en forme de langue, et sont chacune ornée d'une croix. On peut les rapprocher d'une série de plaques-boucles récemment étudiées par A. Rettner à propos de la garniture de la tombe d'enfant SSS 407 de Sion – Sous-le-Scex: cf. Antonini 2002, pp. 209-210.

[169] Mies – La Crota, T 1 (fouilles 1994, rapport et doc. déposés à la Section d'archéologie cantonale, Lausanne).

[170] Manfredi 1993, p. 178. Cf. leur nombre important aussi à Oberbuchsiten: Motschi 2007, fig. 29.

[171] Doubs: groupes G 5B et G 6B (Urlacher *et al.* 1998, pp. 160-164, fig. 138 et 141). Bourgogne: Gaillard de Sémainville 1980, pl. 30-35. Cf. aussi Vuippens – La Palaz, T160 (Schwab *et al.* 1997, fig. 20).

[172] Dans T340 et T366, les plaques se trouvent en position d'utilisation et en partie sous l'avant-bras gauche, voire même sous des restes de vertèbres dans T340. Dans T332, les plaques sont en position d'utilisation et reposent en avant des lombaires et du coxal gauche, mais les avant-bras et plusieurs vertèbres ont disparu, suggérant une intervention postérieure.



Fig. 87. *Garniture composite de T332. Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

en partie sous ces éléments. On ne peut cependant affirmer que la ceinture était portée lors des funérailles. Le squelette a en effet subi des remaniements dans la zone de l'abdomen : une partie des vertèbres et des côtes, ainsi que les avant-bras, ont disparu. Les autres os sont plus ou moins en place, à l'exception du crâne, basculé en avant de l'épaule gauche. Il semble donc que certains ossements ont été prélevés, sans être redéposés dans le caisson. La ceinture a été déposée dans un deuxième temps, sans que l'on puisse établir si les deux gestes ont été accomplis lors de la même intervention ou non. Au moment de sa découverte, le caisson était comblé et dépourvu de couverture.

La plaque-boucle est de forme trapézoïdale à extrémité découpée « en queue d'hirondelle » (Groupe C, type Bülach). Elle porte un décor damasquiné en argent, composé d'un motif natté oblique en brins pointillés serrés, encadré de bandes successives de motifs variés : échelles, nids d'abeilles, marches d'escaliers, zigzags, etc. Le champs central est assez restreint, presque carré, laissant une large place aux bordures. Cette pièce se rattache ainsi à une série de plaques-boucles et de garnitures tripartites de même forme, mises au jour principalement en Suisse occidentale et en Bourgogne, caractéristiques de la phase JM I (600-630/40)[173]. L'exemple de la tombe 267 de Curtil-sous-Burnand, où la plaque-boucle fut complétée par une contre-plaque et une plaque dorsale de forme et décor différents, constitue un parallèle particulièrement intéressant pour notre pièce[174].

La contre-plaque trapézoïdale et la plaque dorsale carrée de T332 présentent un décor similaire, composé de brins en échelle sur un fond strié. Le motif principal, des anneaux ovales étroits enchaînés et entortillés, est accroché à deux serpents à deux têtes opposées disposés symétriquement à l'avant et à l'arrière de la contre-plaque. Sur la plaque dorsale, les serpents sont placés à gauche et à droite, et leurs têtes sont affrontées[175]. Des tresses réalisées en brins pointillés occupent les bordures supérieures et inférieures de cette même

[173] Marti 2000, A, pp. 89-92, parallèles cités note 323; fig. 44, n° 6. Compléments : Lausanne – Bel-Air, trouvaille hors contexte (Leitz 2002, pl. 72, n° 5); Riaz – Tronche-Bélon, T206 (Schwab 1982, fig. 9); Doubs, S 38 (Urlacher *et al.* 1998, pl. 3, S 38-3bis).

[174] Gaillard de Sémainville 1980, n° 39, pl. 13, et n° 51, pl. 18: contre-plaque en forme de cloche, plaque dorsale carrée portant le même décor. Voir aussi Ajot 1985, fig. 107, 267-4 et 5. Cf. aussi ci-dessous.

[175] Variante des motifs E et G de Moosbrugger-Leu 1967, p. 35.

plaque. Les bords de la contre-plaque sont mouvementés à la hauteur des bossettes latérales, qui sont suivies chacune d'une tête animale dirigée vers l'extrémité distale. De dimensions un peu plus importantes que la plaque-boucle, la contre-plaque se termine par un bord seulement légèrement découpé. Les caractéristiques du décor, son fond hachuré, et le fait que ces deux pièces proviennent d'une garniture tripartite permettent de proposer une datation dans le courant du premier tiers du VII^e s. Les bords légèrement mouvementés, l'utilisation de brins en échelle et l'apparition de petites zones plaquées d'argent semblent représenter une première évolution stylistique par rapport aux plaques de l'horizon de Bülach[176]. Si l'on peut rapprocher les deux plaques de La Tour-de-Peilz d'une série de garnitures tripartites découvertes en Burgondie, nous n'avons pas trouvé de parallèle rigoureusement exact pour leur motif principal[177].

Les derniers éléments ornant la ceinture de T332 sont deux plaquettes trapézoïdales à bords mouvementés, dont les contours et les décors sont différents: elles proviennent probablement de deux garnitures distinctes. La plus grande (n° 4), assez mal conservée, était fixée par trois petits rivets ornés de filets de laiton croisés. Le décor, pas entièrement lisible, comprenait une torsade au centre, et des éléments de têtes animalières stylisées accompagnées de brins en échelle le long des bords. Les motifs ornant la seconde plaquette (n° 5) sont plus simples: une boucle dans la partie inférieure, deux crosses encadrant un champ ovale dans la partie supérieure. On retrouve ainsi sur ces deux plaquettes les deux types de décor déjà observés pour l'ensemble des garnitures à plaquettes verticales de La Tour-de-Peilz, et qui correspondent aux groupes G 5A et G 6A de la nécropole de la Grande Oye à Doubs[178]. La plaquette T332-5 est ainsi très semblable à celles qui composent la garniture de T275 de La Tour-de-Peilz (fig. 189); on peut les rapprocher également de celles de la tombe T139 (fig. 85). Ce type de garnitures est généralement daté entre environ 630/40 et 670/80 ap. J.-C.; les décors simplifiés de la plaquette n° 5 incitent même à la placer dans une phase tardive de cette période, correspondant à peu près au troisième quart du VII^e s.[179]. La présence de ces deux éléments permet de postuler que l'assemblage de la ceinture de T332, et a fortiori son enfouissement, ne sont pas antérieurs à la seconde moitié du VII^e s.

Ainsi, si l'on prend en compte l'évolution des garnitures de ceinture masculines généralement admise, on peut proposer plusieurs hypothèses quant à la formation de la garniture de T332. La première, qui paraît la plus logique, est que le ou les propriétaires de la plaque-boucle l'ont progressivement complétée, conformément à l'évolution de la mode des ceintures, pour en faire d'abord une garniture tripartite, puis une garniture à plaquettes verticales. Ce processus ce serait déroulé sur au moins vingt à trente ans, les nouvelles pièces étant fabriquées au fur et à mesure. La deuxième hypothèse propose que la plaque-boucle d'une garniture tripartite a été remplacée par une pièce un peu plus ancienne, lors d'une réparation par exemple; la garniture aurait été complétée plus tard par deux plaquettes verticales. Dans ce cas, on doit admettre que la plaque-boucle a été récupérée sur une autre ceinture. Enfin, on peut imaginer que la garniture a volontairement été constituée avec des éléments provenant de plusieurs ceintures différentes, assemblés à un moment précis et sans doute pour une raison précise. On pourrait envisager par exemple un don, ou une sorte d'héritage familial. Quelle que soit la solution retenue, le jeune enfant sur lequel elle reposait n'était que son dernier dépositaire ; il n'est d'ailleurs pas du tout sûr qu'il l'ait portée de son vivant (cf. chap. 10.2.2).

La garniture de la tombe T340 *(fig. 88, pl. 18 et PL. VIb)*

Elle se compose d'une boucle simple en fer et d'une contre-plaque trapézoïdale, qui devaient former ensemble une sorte de plaque-boucle, bien qu'il ne

[176] Urlacher *et al.* 1998, p. 151.

[177] Doubs, S 53bis (Urlacher *et al.* 1998, pl. 4, S 53bis, 1-2); Mancey (Gaillard de Sémainville 1980, pl. 12, n° 37); Berne – Bümpliz, T 277 (Tschumi 1945, pl. II, Gr. 277). Motifs similaires sur des plaques rectangulaires (type B) ou en forme de cloche: Cognin (F) IV, tombe dans le mur de l'hypocauste (S4?) (Colardelle 1983, pp. 286-288, fig. 111, n° 5; fig. 113, n^os 2 et 3); Lausanne – Bel-Air, T97 (Leitz 2002, pl. 29-1); Echallens – Les Condemines, tombe de 1841 (Haldimann/Steiner 1996, fig. 21a, n° 2); Curtil-sous-Burnand T69, T134 (Ajot 1985, fig. 87, 69-1; fig. 96, 134-1;); Erlach T15 (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 30-3); Kaiseraugst, T1232 (Martin 1976a, pl. 71 D, n° 2-4).

[178] Cf. ci-dessus; groupes 5A et 6A de Doubs: Urlacher *et al.* 1998, pp. 156-160 et 162, fig. 134 et 141.

[179] Marti 2000, p. 99.



Fig. 88. *Garniture composite de T340. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson (cf. PL. VIb).*

reste aucun élément permettant de les rattacher[180]; elle est complétée par quatre plaquettes, l'une trapézoïdale, les trois autres en forme «d'abeille». Ces éléments disparates ont sans doute été réunis de manière à former l'équivalent d'une garniture à plaquettes verticales. L'ordonnance exacte des différentes pièces métalliques ne peut pas être restituée, mais il est clair que la ceinture formait un ensemble cohérent au moment du dépôt. Elle était portée au moment des funérailles, comme l'indique la position des os de l'avant-bras gauche, qui reposent sur certaines des pièces (fig. 187 et 310).

La boucle ovale, à section massive (et non oblique ni arquée), est de même forme que celles étudiées dans le chapitre sur les boucles simples en fer: elle se classe parmi les exemplaires les plus larges, comparable notamment aux boucles T567B-5 et T20-1 (cf. chap. 6.1.2). Si la plupart de ces boucles peuvent être datées de la seconde moitié du V[e] ou du VI[e] s., l'exemple de la tombe T118B montre qu'elles peuvent également apparaître dans des contextes beaucoup plus tardifs.

La contre-plaque trapézoïdale est assez étroite et allongée, ses bords semblent être festonnés, mais la forte corrosion de la pièce empêche de l'établir avec certitude. L'extrémité distale est brisée: elle devait se terminer droite ou éventuellement en arrondi, plutôt qu'en queue d'hirondelle; le rivet terminal se situe bien en retrait de cette extrémité. Le décor damasquiné a entièrement disparu, à l'exception de quelques petits points d'argent. D'après sa forme et ses dimensions, on peut supposer que cette pièce provient d'une garniture située à la transition entre le type Bülach, plus large, et le type Berne-Soleure, plus allongé[181]. Sa fabrication pourrait donc se situer dans le courant de la 1[ère] moitié du VII[e] s. Des plaques-boucles de forme semblable, non damasquinées, se rencontrent

[180] Pour un assemblage comparable, cf. Merdingen (D), T202 (Fingerlin 1971, pl. 92, T202-1 et 2).

[181] Cf. Gaillard de Sémainville 1980, pp. 127-128, 141-142; n° 63 et n° 114, pl. 21 et 42: Curtil-sous-Burnand, T45-2 et T232-1. Cf. aussi Ajot 1985, fig. 85 et 105; T45: garniture tripartite; T232: plaque-boucle en fer sans décor accompagnée d'éléments en bronze (plaquettes à oeillets, plaquette dorsale carrée, long ferret).

tant dans le nord de la Gaule que sur le Plateau suisse et dans le sud-ouest de l'Allemagne[182].

La plaquette trapézoïdale, qui provient probablement d'une garniture à plaquettes verticales, était fixée à la lanière par trois petits rivets à tête hémisphérique[183]. Elle porte les restes d'un décor composé d'un placage de laiton, avec au centre une vignette triangulaire délimitée par un bandeau large, orné de motifs triangulaires poinçonnés. Ce type de décor, déjà étudié à propos de la plaque-boucle HC 1 et des plaquettes verticales de T1/1947 (cf. ci-dessus), indique que cette pièce n'est pas antérieure à la 2e moitié, voire dernières décennies du VIIe s.

La garniture est enfin complétée par trois plaquettes en forme «d'abeille», portant un décor damasquiné d'argent et de laiton de très bonne qualité. Deux d'entre elles (nos 3 et 5) présentent un motif central identique, composé d'un cercle à quatre boucles sur fond plaqué d'argent, au milieu de cercles concentriques réalisés soit en filets de laiton, soit en pointillés d'argent[184]. La troisième pièce (n° 4) est ornée d'un motif central composé d'un carré à quatre boucles sur fond plaqué d'argent, entouré d'un filet de laiton et d'un cercle pointillé, moins fin que ceux des autres pièces et utilisant en alternance l'argent et le laiton[185]. Les «têtes» et les «ailes» des trois plaquettes portent des motifs en spirale. Tant la forme que les décors de ces pièces sont caractéristiques d'une série de garnitures de brides, découvertes pour l'essentiel dans le sud-ouest de l'Allemagne, et datées de la seconde moitié du VIIe s.[186]. La différence de décor observée pour la partie centrale de la plaquette n° 4 suggère que les pièces découvertes dans T340 proviennent de deux ensembles distincts. Les rares exemples de garnitures complètes, comme celles de Gammertingen et de Pfahlheim (D), montrent en effet qu'il n'y a que deux plaquettes en forme d'abeille par brides[187]. La réutilisation de certaines de ces pièces dans des garnitures de ceinture, relativement surprenante au premier abord, n'est pas isolée[188]. Dans la tombe 85 de Kirchheim unter Teck (D), une plaquette en forme d'abeille a été trouvée avec de nombreuses autres plaquettes, appartenant à au moins deux garnitures de ceinture différentes, mais l'emplacement des divers éléments n'est malheureusement pas connu[189]. Un cas similaire à celui de La Tour-de-Peilz est notamment connu à Reichenhall (T93), où une plaquette ovale à décor en spirale a été réutilisée dans un baudrier de scramasaxe, sans doute pour remplacer un élément manquant[190].

L'exemplaire du Clos d'Aubonne paraît très en marge de la répartition générale de ces pièces. La garniture de bride de ce type la plus proche géographiquement – qui ne comprend cependant aucune pièce en forme d'abeille – a été mise au jour dans l'église de Schöftland (AG), dans une riche sépulture attribuée à un noble alaman et datée vers 660/670[191].

Comme celle de T332, la garniture de T340 associe des éléments de datation éloignée: la boucle et la plaque peuvent avoir été assemblées au cours de la première moitié du VIIe s., alors que la plaquette trapézoïdale n'est sans doute pas antérieure à la 2e moitié de ce siècle. Les autres éléments, qui proviennent de deux garnitures de brides distinctes, semblent occuper une position chronologique intermédiaire. Ici encore, on ne peut reconstituer précisément la manière dont la garniture a été formée: en plusieurs étapes, ou en une seule

[182] Cf. catalogue; cf. aussi Marti 2000, A, p. 101, fig. 57-3 et 4 (parallèles cités à Kaiseraugst); la plaque-boucle de Reinach (fig. 57-3) est datée aux environs de 600. Cf. aussi garniture de baudrier: Elgg, T50 (Windler 1994, pl. 20-2).

[183] Cette pièce est passablement déformée par l'oxydation.

[184] Cf. Gammertingen (D), trouvaille hors contexte (Oexle 1992, n° 43, pl. 15); Giengen an der Brenz (D), T26 (Oexle 1992, n° 51, pl. 23, n° 4); Kirchheim unter Teck (D), T85 (Oexle 1992, n° 83, pl. 37); Pfahlheim (D), T9/1883, T4/1891 (Oexle 1992, n° 115, pl. 58, n° 3; n° 117, pl. 60, nos 4-5); Mindelheim (D), T97 (Oexle 1992, n° 207, pl. 95); Dittenheim (D), T212 (Haas-Gebhard 1998, pl. 107, n° 17).

[185] Windecken (D), tombe de 1938 (Oexle 1992, n° 334, pl. 151).

[186] Dittenheim, T212 (pl. 107, n° 17; pl. 116): Haas-Gebhard 1998, pp. 32-33, nombreux parallèles cités note 127.

[187] Cf. Gammertingen, T4/1906: Oexle 1992, n° 36, pl. 12-14; Pfahlheim, T4/1891: Oexle 1992, n° 117, pl. 60-61.

[188] Haas-Gebhard 1998, p. 32, plusieurs ex. cités note 125; Christlein 1971, pp. 21-22, avec d'autres ex. cités note 57. Cf. aussi mors ou anneaux de brides réutilisés comme pendentifs dans des châtelaines: Bachran 1991 (qui leur attribue un caractère apotropaïque); Oexle 1992, pp. 15-16.

[189] Oexle, n° 83, p. 144, pl. 37; Fiedler 1962, pl. 75, nos 2-15.

[190] Bachran 1991, pp. 189-190; cite deux autres exemples possibles, l'un à Ottmaning, T10 (plaquette ovale réutilisée dans une ceinture à plaquettes multiples), l'autre à Dangolsheim (Gallia 11, 1953, pp. 154-155, fig. 8: plaquette ovale, mais les circonstances de découvertes ne sont malheureusement pas précisées). Cf. aussi Oexle 1992, p. 15, note 74, qui cite encore deux autres cas possibles: Dirlewang T33 (n° 181, pl. 86: plaquette ovale trouvée près du bassin) et Neesbach T4 (n° 326, pl. 14: plaquette de forme indéterminée à décor spiralé).

[191] Schöftland, T23: Martin *et al.* 1980, p. 46, fig. 14a-c; cf. aussi fig. 23-3 (garniture de Giengen an der Brenz, T26). M. Martin attribue ces garnitures à un même atelier, actif durant le 2e tiers du VIIe s.

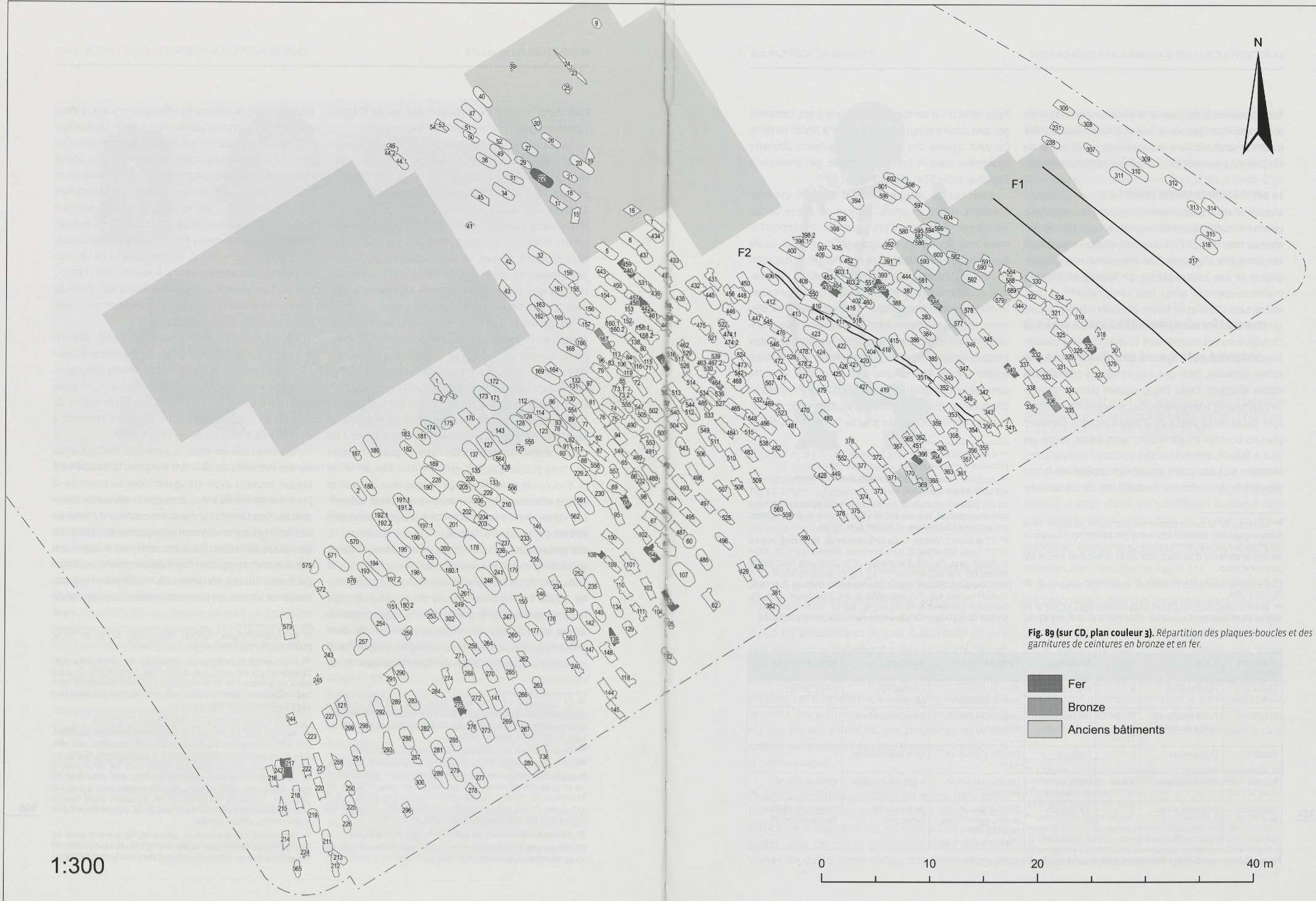


Fig. 89 (sur CD, plan couleur 3). *Répartition des plaques-boucles et des garnitures de ceintures en bronze et en fer.*

fois? L'ensemble de T340 se différencie cependant de la garniture de T332 par le fait qu'il rassemble des éléments inhabituels dans des ceintures, qu'il s'agisse de la «pseudo-plaque-boucle» ou des éléments de brides.

La garniture de la tombe T366 *(pl. 21)*

L'absence de remaniement important du squelette permet d'établir que cette ceinture était portée fermée au moment de l'inhumation, et que la garniture est complète (fig. 310). Elle comprend une plaque-boucle et une contre-plaque de formes différentes, malheureusement assez mal conservées[192]. La première, sans décor et de forme générale triangulaire, se termine par un prolongement plus étroit, à extrémité circulaire ou éventuellement scutiforme. Une plaque-boucle mise au jour à Kaiseraugst (T689) présente une forme similaire, bien que son extrémité soit un peu moins allongée. Cette pièce, classée dans le groupe des garnitures triangulaires (C4), provient d'une sépulture datée de la phase ZS D (580-610/20)[193]. Plusieurs plaques-boucles et garnitures sans décor, mises au jour à Bülach, présentent des contours comparables, bien que plus découpés et avec des appendices moins allongés[194]. Tout comme l'exemplaire de La Tour-de-Peilz, celui de la tombe 114 de Bülach a été complété par une contre-plaque damasquinée à décor tardif[195]. On peut trouver des exemplaires de forme similaire également dans le nord de la Gaule, par exemple à Audun-le-Tiche (F) et à Franchimont (B)[196].

L'anneau de la plaque-boucle de T366 est relativement massif et étroit, comme on l'observe sur les formes précoces. C'est pourquoi le rapprochement avec les pièces triangulaires du groupe C4 de Kaiseraugst nous semble être pertinent[197]. La datation relativement précoce de ces exemplaires (fin VI^{e} – premières décennies du VII^{e} s.) contraste cependant avec le décor de la contre-plaque. La forme de cette dernière ne peut malheureusement être identifiée précisément. Son étroitesse et son décor l'apparentent aux plaques trapézoïdales du groupe Berne-Soleure, bien qu'elle semble être un peu plus courte. La vignette centrale, rectangulaire, et l'utilisation de boucles et d'arcs de cercles le long des bords, permet de rapprocher les motifs de ceux du groupe G6 de Doubs[198]. Ces

[192] La forme de la contre-plaque est peu lisible en raison de la forte corrosion et d'éléments minéralisés adhérents à la plaque, notamment à son extrémité distale. La radio permet toutefois de déceler la présence d'un rivet juste après le motif de boucle qui termine le décor.

[193] Kaiseraugst, T689: Martin 1976a, pl. 44 C, 2; idem, 1991, pp. 96-98, fig. 135 p. 263.

[194] Bülach, T109, T127, T114, T116, T149 (Werner 1953, pl. XIV, n° 6a et b; pl. XV, n° 1a et b; pl. XVII, n° 4a; pl. XVII, n° 6; pl. XVII, n° 9 a et b).

[195] Cf. ci-dessous; Werner 1953, p. 105, pl. XVII, n° 4 et pl. V, n° 17; la garniture comprend encore 4 plaquettes verticales.

[196] Audun-le-Tiche, T103 II (Simmer 1988, pl. XVII, n^{os} 3-5). Franchimont, n° 114 (Dierkens 1981, pl. X).

[197] Les plaques-boucles de forme C4 ne sont généralement pas damasquinées, et constituent le plus souvent le seul élément métallique de la ceinture: cf. Martin 1991, fig. 53.

[198] Cf. ci-dessus; Doubs, S 159 (Urlacher *et al.* 1998, pl. 9, 159-2 à 5). Cf. aussi Kaiseraugst, hors contexte (Werner 1953, pl. XXXI-5; Martin 1991, fig. 138, Kaiseraugst n° 8: datée vers 660); Aesch, Steinacker, T36 (Marti 2000, pl. 13, 1-5; cf. aussi Fundiste 14 p. 377); Donaueschingen, T53/41 (Buchta-Hohm 1996, pl. 6, n^{os} 6-8); Gumefens, Sus Fey (Schwab 1982, p. 86); Courfaivre, Rue des Sabotiers (Demarez 2001, fig. 71, p. 84). Cf. aussi ci-dessous, à propos des garnitures à plaquettes verticales de T275 et de T68.

N° tombe-N° objet	Type	Ind.	Sexe/âge	Type de fibule	Position	Autre mobilier
T170-A et B	Fosse simple	A	F/adulte	Paire de fibules ansées digitées	Lombaires/ sacrum	Coiffe, perles
T213-1	Fosse simple ou coffre de dalles	T213A ou T212A	Ind./10-14 ans ou M/adulte	Double crochet en bronze	Zone perturbée	-
T280B-1	Coffre mixte	B	F/adulte	Double crochet en fer (?)	Sous la mandibule	-
T337A-1	Coffre de dalles	A ou B	Ind./1-4 ans ou F/adulte	Double crochet en bronze	A gauche du crâne	Couteau (Ind. B)
T94C(sic)-6 et 7	Coffre de dalles	E	Ind./5-9 ans	Paire de fibules ansées symétriques reliées à une chaînette de bronze	Au niveau de l'abdomen	Deniers de Pépin le Bref (avec Ind. D)

Fig. 90. *Tableau synthétique des tombes à fibules et à agrafes à doubles crochets.*

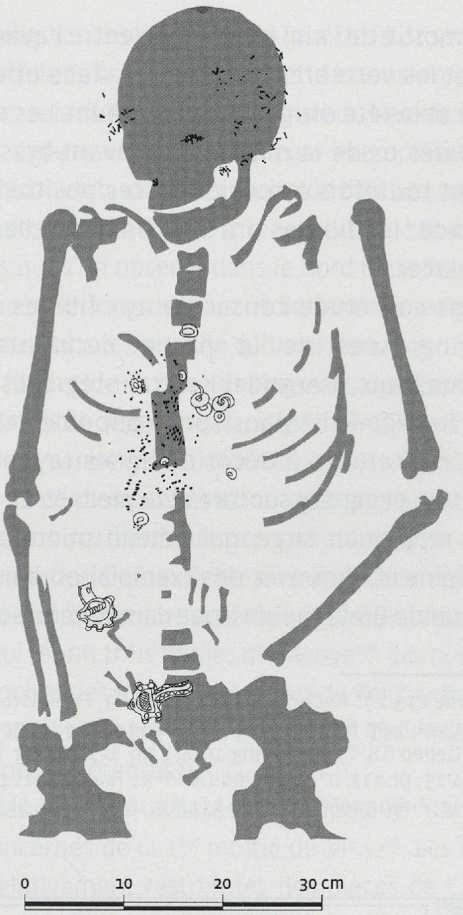


Fig. 91. *Schéma indiquant la position des divers élément du mobilier de la tombe T170: perles de verre et petits tubes en or autour du crâne, ensemble de perles de verre et d'ambre au niveau des vertèbres thoraciques et fibules en argent doré au niveau du bassin. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

derniers appartiennent à la dernière phase de l'évolution des garnitures trapézoïdales étroites damasquinées, et sont datés du troisième quart du VII[e] s.

La garniture de T366, telle qu'elle nous est parvenue, a été assemblée au plus tôt durant cette période. Une plaque-boucle ancienne a dans ce cas été complétée par une pièce plus récente, venue remplacer un élément perdu ou trop usé. Il faut en effet probablement préférer cette hypothèse à celle d'une adaptation à la mode des garnitures de ceinture, puisque celle-ci n'a pas été complétée par des plaquettes verticales, comme on l'attendrait au vu de la forme et du décor de la contre-plaque.

Plusieurs similitudes existent entre ces trois garnitures composites: découvertes dans le même secteur sud-est de la nécropole (fig. 89), elles accompagnaient toutes trois de jeunes enfants, inhumés dans des coffres de dalles. L'assemblage des divers éléments n'est pas antérieur à la seconde moitié du VII[e] s., peut-être plus précisément dans les dernières décennies de ce siècle. Deux de ces garnitures sont équivalentes à des exemplaires à plaquettes verticales. Le cas de T366 pourrait illustrer plutôt une réparation à l'aide d'un élément à disposition sur le moment. Ces exemples de garnitures composites sont révélateurs d'habitudes de conservation ou de récupération de certains éléments des garnitures de ceinture, sans doute porteurs de significations particulières, associées à des pratiques funéraires précises.

6.2 Les autres éléments du vêtement

6.2.1 Les fibules et les agrafes à double crochet

Fibules: T170-I et II: pl. 10; T94C-6 et 7 (avec chaînette en bronze): pl. 5; agrafes à double crochet: T212/213-1: pl. 9; T280B-1: pl. 13; T337A-1: pl. 17.
Fig. 90; PL. couleur Ia

Les deux paires de fibules mises au jour dans la nécropole du Clos d'Aubonne sont de types très différents. Il s'agit d'une part de fibules ansées à cinq digitations, découvertes dans la tombe en fosse simple T170, d'autre part de fibules ansées symétriques en bronze, reliées à une chaînette de bronze, trouvées dans le coffre de dalles T94.

Les deux agrafes à double crochet en bronze ont été découvertes dans des contextes assez peu clairs. La première, numérotée T213-1, pourrait aussi bien provenir de la tombe T212[199]: elle est donc issue soit d'une tombe d'enfant en fosse simple, soit d'une tombe d'homme en caisson dallé (fig. 90). La deuxième (T337A-1) a été trouvée à la base du crâne d'un jeune enfant inhumé immédiatement sur la partie supérieure d'un individu féminin[200]. Un objet en fer, découvert sous la mandibule d'une femme inhumée dans le cais-

[199] L'agrafe fut trouvée dans une zone perturbée qui touche les extrémités des deux tombes (cf. catalogue): elle devait se situer à l'origine soit à proximité du crâne de T212, soit dans la partie supérieure du corps de T213.

[200] Une bonne partie de ces os ont été évacués, dont le crâne, qui devait se trouver au même emplacement que celui de l'enfant: il est impossible de déterminer aujourd'hui auquel des deux individus l'agrafe appartenait. Le couteau en fer découvert dans la même tombe appartient certainement à l'adulte.

son dallé T280, peut également être considéré comme un fragment d'agrafe à double crochet[201].

A l'exception de l'homme inhumé dans la tombe T212, dont on ne peut exclure qu'il ait été le propriétaire de l'agrafe à double crochet, tous les individus portant des fibules, des agrafes ou des chaînettes sont des femmes ou des enfants. Leurs tombes se répartissent aléatoirement sur toute la surface de la nécropole, sans concentration particulière (fig. 100).

Les fibules ansées digitées de T170 (pl. 10, PL. Ia)

Une paire de fibules en argent doré et niellé a été mise au jour dans la tombe T170. L'une d'elles se trouvait sur le sacrum, la face ornée visible et la tête dirigée vers le poignet droit du squelette (fig. 91). L'autre, dont il ne reste que la tête et environ la moitié de l'arc, fut trouvée entre l'avant-bras droit et les vertèbres lombaires, la face inférieure visible et la tête dirigée vers le sacrum. Les mouvements des os de la main et de l'avant-bras droits incitent toutefois à considérer ces positions avec prudence: les fibules ont très bien pu elles aussi se déplacer.

Dans son étude consacrée aux fibules ansées mérovingiennes de la partie occidentale du royaume franc, Alexander Koch a intégré les pièces de La Tour-de-Peilz dans son groupe des « fibules à cinq digitations, à décor de lignes rayonnantes sur la tête et zig-zag sur l'arc et le pied »[202]. Ce groupe a une répartition large, qui s'étend principalement entre Seine et Rhin, avec des exemplaires dans le sud de la Grande-Bretagne ainsi que dans le centre de l'Alle-

[201] Le crâne, la mandibule et les vertèbres cervicales de cet individu étant en connexion, on peut admettre que l'objet en fer est en place, et qu'il est bien en relation avec cet individu, et non un des deux autres inhumés dans ce caisson.

[202] Groupe I.3.3.2.3.: Koch 1998, vol. I, pp. 81-83; Fundliste 7, A.1., n° 37: idem, vol. II, pp. 684-685; cf. Karte 7, pl. 10, n^{os} 1-4. Compléments: Krefeld-Gellep (D), T1328 (Pirling 1974, I, pp. 121-122, fig. 8, 1; II, pl. 21, n^{os} 14-15; pl. 117, n° 1): 1ère moitié VI^{e} s.; T442 (lignes parallèles sur la tête; Pirling 1966, I, pp. 170-171, fig. 16, n° 14b; II, pl. 36, n^{os} 10-11): VI^{e} s.

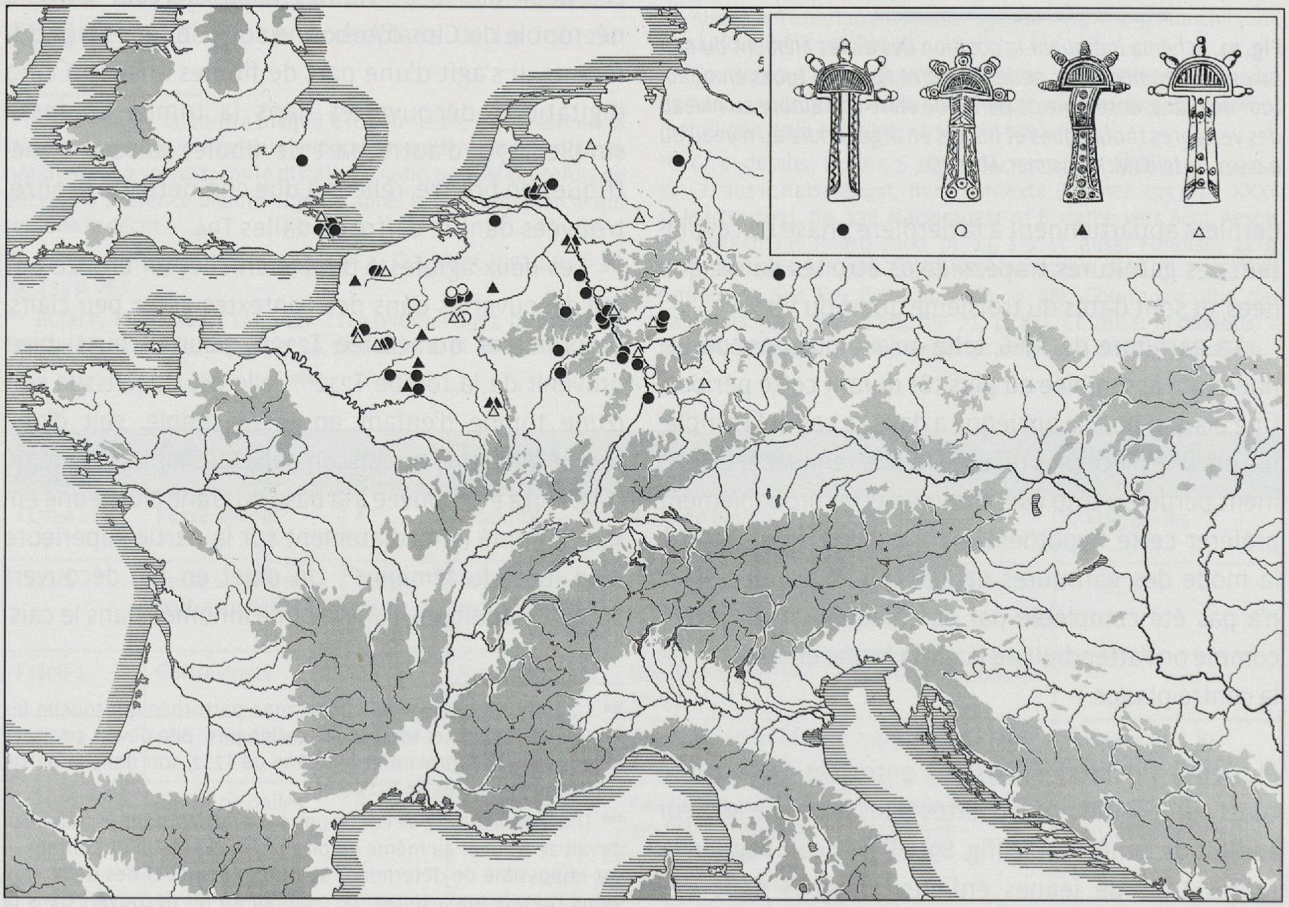


Fig. 92. *Carte de répartition des fibules comparables à celles de T170 (types I.3.3.2.3 et I.3.3.2.3.1 de Koch: ●) (Koch 1998, II, Karte 7).*

magne (fig. 92). Les fibules de La Tour-de-Peilz se situent bien au-delà de la limite sud de cette extension, qui va à peu près de la Marne à l'embouchure du Neckar. Katalin Escher signale en outre plusieurs exemplaires similaires découverts sur le territoire de l'ancien royaume burgonde, dont une paire à Sévery (VD)[203]. Les concentrations que l'on observe dans le nord de la France, en Belgique et le long du Rhin indiquent une origine de ces pièces dans le domaine culturel franc.

Les fibules de T170 se distinguent légèrement des exemplaires de ce groupe, d'une part par les motifs nielés sur leur bande centrale (des croissants et des points au lieu de cercles ocellés et/ou de triangles opposés), d'autre part par l'ordonnance «en rameau de sapin» des lignes de la tête. Cette dernière caractéristique est la marque d'un autre groupe défini par Alexander Koch, qui réunit trois fibules de Lavoye[204]. Les pièces les plus proches des fibules de La Tour-de-Peilz, celles de la tombe 206, en argent doré, présentent cependant des digitations différentes[205].

Alexander Koch a daté les groupes de fibules ansées concernés de la 1ère moitié du VIe s.[206]. Les dimensions relativement restreintes des pièces de La Tour-de-Peilz et le rapprochement avec certains parallèles, notamment des fibules récemment publiées de Cutry (F), suggèrent qu'elles sont un peu plus précoces, vraisemblablement du 1er tiers du VIe s.[207]. Il faut noter que l'une des fibules, incomplète, porte des signes d'une réparation, alors que la plupart des pierres qui ornaient les digitations des deux exemplaires sont tombées. Cette paire, pourtant retrouvée sur le vêtement d'une femme jeune, a donc connu une longue utilisation. Cette observation nous incite à dater l'enfouissement de ces pièces au plus tôt dans le courant du 1er tiers du VIe s., ce que les datations obtenues pour la coiffe et les perles ne contredisent pas (cf. chap. 6.2.3 et 6.3.2).

Les fibules ansées symétriques et la chaînette en bronze de T94 (fig. 93 et 192, pl. 5)

Cet ensemble se trouvait tout au fond de la tombe T94, en relation avec l'individu E (fig. 191b et 285c): les deux fibules étaient situées l'une à peu près à l'emplacement des vertèbres dorsales, l'autre à gauche du coude gauche. La chaînette, encore accrochée aux fibules, passait en avant du cubitus gauche. Cependant, le membre supérieur gauche est le seul élément de la partie supérieure du squelette encore en place: le reste a été remanié et déplacé lors des inhumations successives. Ainsi, si cet ensemble doit être encore relativement proche de sa position d'origine, on ne peut effectuer d'observations plus détaillées sur la façon dont les divers éléments étaient portés. La situation des différentes pièces n'est toutefois pas en contradiction avec le rôle de fermeture d'un vêtement sur le devant et dans la partie supérieure du

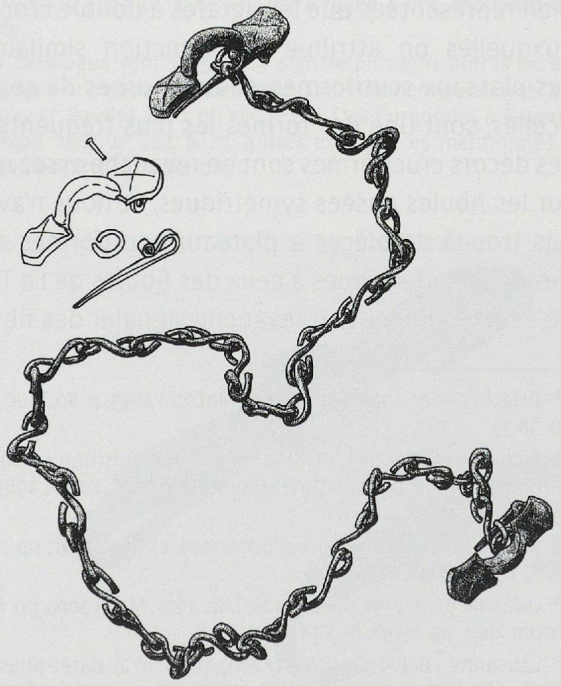


Fig. 93. *Restitution de l'assemblage de la chaînette et des fibules de T94 et schéma indiquant le mode de construction des fibules. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

[203] Escher 2005, 234-235, fig. p. 197: Colmar, Sévery, Fleurville (71), Sainte-Sabine et Brèves.

[204] Koch 1998, groupe I.3.3.2.7, vol. I, pp. 91-92; vol. II, pl. 12, nos 7-9. Certaines fibules à digitations en forme de têtes d'oiseaux présentent ce même motif, dont une pièce de Concevreux, qui porte un décor de croissants sur la bande centrale du pied: Koch 1998, vol. II, pl. 13, nos 1-4.

[205] Les deux autres fibules, réalisées en bronze, pourraient être des imitations réalisées dans des ateliers locaux (Koch 1998, p. 92).

[206] Koch 1998, pp. 83 et 92.

[207] Un grand merci à Renata Windler de m'avoir signalé ce problème de datation. Cf. Legoux *et al.* 2004, Code 269 (MA 1-MA 2, principalement 1er tiers VIe s.); avec une long. conservée maximale de 7.4 cm, les fibules de La Tour-de-Peilz sont proches des fibules du Code 258 (fin Ve-VIe s.). Cutry: Legoux 2005, pp. 99-102 (1er quart VIe s.).

corps, que l'on attribue généralement à ce type d'objets[208]. Les découvertes de Doubs ont montré que les chaînettes pouvaient être fixées par une fibule au niveau des épaules, puis pendre le long du tronc jusqu'à la ceinture, où elles pouvaient être ou non retenues par une seconde fibule. La description d'une découverte ancienne effectuée à Courfaivre suggère une même disposition de la fibule et de la chaînette[209].

Les fibules de T94 sont quasiment identiques, mais l'une (b) est un peu plus petite que l'autre. Elles possèdent des plateaux scutiformes ornés de croix de Saint-André gravées[210]. Les ardillons s'enroulent autour des axes des charnières, puis se replient en boucle afin de permettre la fixation de petits anneaux en fil de bronze, auxquels s'accrochent les maillons de la chaîne. Celle-ci est composée de 41 maillons, formés de fils de bronze recourbés en S.

Les fibules ansées symétriques, accompagnées ou non de chaînettes métalliques, sont relativement fréquentes dans le nord de la Burgondie, comme dans toute la partie occidentale du royaume franc, où elles présentent une grande variété de formes et de décors[211]. On en dénombre seulement six exemplaires en Suisse occidentale, où elles sont moins bien représentées que les agrafes à double crochet, auxquelles on attribue une fonction similaire[212]. Les plateaux scutiformes, souvent ornés de cercles ocellés, sont une des formes les plus fréquentes[213]. Les décors cruciformes sont en revanche assez rares sur les fibules ansées symétriques, et nous n'avons pas trouvé de pièces à plateaux scutiformes avec des décors identiques à ceux des fibules de La Tour-de-Peilz[214]. On peut en revanche signaler des fibules à plateaux carrés ou rectangulaires, d'époque carolingienne, portant des croix gravées tout a fait semblables[215].

D'abord attestées dans le costume masculin des régions méditerranéennes, les fibules ansées symétriques apparaissent dès la seconde moitié du VI^e s. en Italie et en Dalmatie. Elles furent adoptées relativement rapidement au nord des Alpes, où elles sont cependant habituelles plutôt dans les tombes féminines[216]. H. Ament a pu établir que dans les régions rhénanes, les fibules ansées symétriques n'apparaissent pas avant la phase JM II (630/40-670/80)[217]. Les trois exemplaires découverts dans l'habitat de Develier-Courtételle sont placés dans la 2^e moitié du VII^e s., voire dans le dernier quart pour deux de ces pièces[218]. L'inventaire de la tombe S 266 de Doubs, qui contient une grande plaque-boucle damasquinée de forme A avec un décor tardif, datée du dernier tiers du VII^e s., correspond bien à cette période[219]. La tombe 144 de Lausanne – Bel-Air, avec un gobelet biconique à long col, pourrait être un peu plus précoce[220].

Principalement en raison des rites funéraires, marqués par une disparition du mobilier dans les tombes, les fibules ansées symétriques ne sont presque pas représentées dans les tombes après le début du VIII^e s.[221]. On connaît en revanche de nombreux exemplaires issus de contextes

---

[208] Urlacher *et al.* 1998, pp. 125-126; Motschi 1993, p. 80; Truc 1997, pp. 38-39.

[209] Tschumi 1945, p. 173, pl. XVII, n^os 2, 8 et 9. Position semblable dans une tombe de Valentine (Haute-Garonne): Fouet 1963, pp. 284-286, fig. 2 C.

[210] Sur les fibules à plateaux scutiformes, cf. Truc 1997, pp. 13-15, fig. 7; Thörle 2001, Gruppe I.

[211] Urlacher *et al.* 1998, pp. 125-126; Truc 1997; Marti 2000, pp. 66-67; Lorren 2001, pp. 69-96, pl. V-IX.

[212] Lausanne – Bel-Air, T144 (Leitz 2002, pl. 37, n° 2); datée phase 3-4: 570/80-680. Berne – Bümpliz, T160 et T169 (Tschumi 1945, fig. 7). Cf. en plus Thörle 2001, pp. 347-348: Denezy, Genève et Ried.

[213] Carte de répartition dans Truc 1997, fig. 23.

[214] Cf. catalogue. Truc 1997, pp. 14 et 39-40. Pour des motifs de croix grecques sur des fibules de même forme, cf. Hérouvillette, S 1 et Réville, S 143 III (Lorren 2001, pl. VI, n^os 1 et 8); Marchélepot (Boulanger 1909, pl. XXXIX, n° 7: croix pattées). Cf. Thörle 2001, Gruppe I A 5, pp. 29-29, pl. 7, n^os 11-14.

[215] RGA VIII, 1994, fig. 176, n^os 7 et 8.

[216] Cf. RGA VIII, 1994, § 43 c, pp. 562; § 49, pp. 577-579. Truc 1997, pp. 5-6. Thörle 2001, Tableau pl. 60: à partir d'environ 600 dans les régions occidentales du royaume franc.

[217] Cf. Marti 2000, pp. 66-67; leur apparition en Italie est un peu plus précoce, vers 600 ou au début du VII^e s.: idem, note 211. Urlacher *et al.* 1998, p. 126. Pour les nécropoles entre Manche et Lorraine, cf. Legoux *et al.* 2004, n° 287, phases MR2 et MR3 (630/40-700/10). Pour la datation des fibules à pieds scutiformes de Normandie, cf. Truc 1997, p. 35.

[218] Eschenlohr *et al.* 2007, 121-122.

[219] Doubs, S 266: Urlacher *et al.* 1998, pl. 23, fig. 166.

[220] Leitz 2002, pl. 37, n° 2; tombe datée phase 3-4: 570/80-680; cf. p. 92: datation basée en partie sur le fait que les fibules ansées symétriques sont attestées dès la 2^e moitié du VI^e s. au nord des Alpes (inventaire de la tombe 6 de Klepsau: Koch 1990, pl. 6, n° 10). Cette datation est considérée comme trop précoce par R. Marti: 2000, A, p. 66, note 209.

[221] Truc 1997, pp. 5-6 et 46-47; RGA VIII, 1994, pp. 588-589, § 52 c, fig. 176.

d'époque carolingienne (habitats et trésors)[222]. Les deniers de Pépin le Bref découverts dans la tombe T94 de La Tour-de-Peilz, dont le dépôt est contemporain ou légèrement antérieur à celui des fibules, montrent que leur enfouissement n'a pu être effectué avant la seconde moitié du VIII[e] s. (cf. chap. 6.8 et Annexe 2, cat. n° 18-23, fig. 285c). Cette découverte indique que le port des fibules ansées symétriques, associées à des chaînettes en bronze, a pu se prolonger au moins jusqu'à cette période dans nos régions. Elle fournit par ailleurs un précieux jalon pour la chronologie générale de ce type d'objets[223].

Les agrafes à double crochet *(fig. 94)*

Les deux agrafes en bronze mises au jour au Clos d'Aubonne sont de formes différentes. La première (T212/213, fig. 94, n° 2; pl. 9) possède un corps circulaire cannelé, très régulier, ornementation que l'on retrouve assez fréquemment pour ce type d'objet. On peut notamment citer plusieurs parallèles en Suisse occidentale, en Haute-Savoie et dans le Jura français[224]. Cette pièce ne présente aucune perforation, ni trace d'un autre système permettant de fixer une chaînette ou une cordelette. Ces dernières pouvaient toutefois facilement s'enrouler entre les cannelures, qu'il s'agisse d'un lien en matière organique ou d'un anneau en fil de bronze terminant la chaînette, comme l'illustre la découverte de la tombe S 142 de Doubs[225].

La seconde agrafe (T337, fig. 94, n° 1; pl. 17) présente une forme plus particulière: le corps est mince et plat, avec au centre un élargissement circulaire, percé d'un trou sur un des côtés, sans doute destiné à accrocher un lien. La face supérieure et les côtés sont ornés de lignes incisées dessinant divers motifs (zig-zags, treillis, X, lignes rayonnantes, etc.); le centre du disque est marqué d'un cercle ocellé. Nous ne connaissons pas de pièce exactement comparable à celle-ci. On peut éventuellement la rapprocher d'une série de grandes agrafes à corps rectangulaires plats, souvent ornées de cercles ocellés, telles celles de Sézegnin et d'Yverdon[226].

L'objet en fer mis au jour sous la mandibule de la femme inhumée dans le coffre de dalles T280 (pl. 13) semble bien être une agrafe à double crochet. Elle est constituée d'un corps plat, présentant des excroissances en pointes sans doute symétriques à l'origine, dont une manque aujourd'hui. L'une des extrémités du corps est arrondie et se termine par le départ d'un crochet. La forme de la seconde, très corrodée et qui semble avoir été en partie brisée et pliée, ne peut plus être restituée aujourd'hui. Les agrafes à double crochet en fer sont rares: elles se sont moins bien conservées que celles en bronze, tout en retenant moins facilement l'attention des fouilleurs. On peut cependant mentionner plusieurs exemplaires en Haute-Savoie, dans le Jura français et en Bourgogne, dont deux pièces mises au jour à Doubs[227].

[222] Cf. notamment RGA VIII, 1994, fig. 176, n[os] 7 et 8 (plateaux rectangulaires ornés de croix de Saint-André) et n[os] 6 et 18 (plateaux circulaires ornés de croix grecques); Truc 1997, pp. 46-47. Cf. aussi Thörle, Tableau pl. 60.

[223] Cf. Thörle 2001, p. 50: ne connaît aucune pièce du groupe I datée de manière certaine de l'époque carolingienne.

[224] Cf. catalogue; Hübener 1972, fig. 1, n[os] 6-16, fig. 2, n[os] 3, 5, 9 et 17.

[225] Urlacher *et al.* 1998, p. 127; S 142bis-1, pl. 8.

[226] Yverdon, trouvaille ancienne (Steiner/Menna *et al.* 2000, II, fig. 320, n° 95); Sézegnin, T587 (Privati 1983, pl. XII, 587-1); La Roche-sur-Foron, E 592 (Colardelle 1983, fig. 69-8). Cf. aussi Oberdorf, Bühl, T15 (Motschi 1993, pl. 3, n° 33): paire reliée à une chaînette en bronze.

[227] Cf. catalogue. Ajot 1985, p. 43: signale plusieurs autres ex. en Bourgogne et jusque dans la Marne (Saint-Clément-sur-Guye, T52; Charnay cf. Baudot 1860, pl. XIX, n° 11). Des Burgondes à Bayard, cat. expo. 1981, n° 162, p. 81: autres exemplaires mentionnés à Charavines (XI[e] s.) et à Belfort.

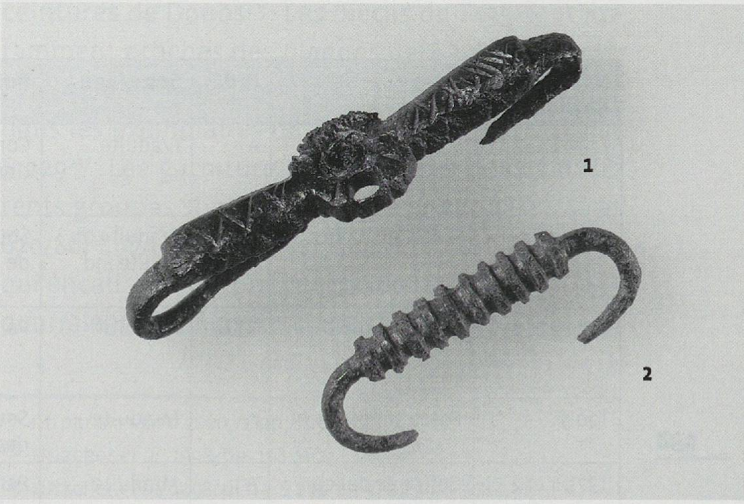


Fig. 94. *Agrafes à double crochet en bronze de T212/213 (en bas) et T337 (en haut). Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

Les agrafes à double crochet sont des objets courants dans la partie occidentale du monde mérovingien et en Burgondie franque[228]. Réparties au sud jusqu'aux Pyrénées et à l'est jusqu'au Rhin, elles sont bien attestées en particulier dans la partie occidentale du Plateau suisse et dans le Jura. La limite orientale de leur répartition semble se situer dans la région bâloise : deux agrafes de ce type ont en effet été découvertes à Lausen (BL), sur un site d'habitat[229]. Elles ne sont toutefois pas représentées dans les nécropoles de cette région.

Les agrafes à double crochet sont généralement trouvées dans la partie supérieure du corps, entre la région du cou et la poitrine, en un seul exemplaire par tombe. Elles peuvent cependant aussi être portées par paires ou en association avec une fibule d'un autre type, ou encore être perforées et reliées à une chaînette ou à un lien en matière organique. On suppose qu'une partie d'entre elles au moins servaient à fermer un manteau ou une cape, de la même manière que les fibules ansées symétriques (cf. ci-dessus).

Déjà connues dans des contextes de la fin de l'époque romaine, les agrafes à double crochet sont attestées dans les tombes du haut Moyen Age dès la 2e moitié du VIIe s.[230] Elles apparaissent tout au long du VIIIe et jusque dans la 1ère moitié du IXe s., souvent dans des coffres mixtes[231]. Elles sont présentes également dans des contextes d'habitat du VIIIe et du IXe s., et même jusqu'au XIe s. sur le site du lac de Paladru (Isère)[232].

6.2.2 Les garnitures et les clous de chaussures

Garnitures : T235-1 : pl. 13; T399-2 à 5 : pl. 22; T495-1 et 2 : pl. 28; clous : T20-3 : pl. 1; T375-1 et 2?. Fig. 95

Quatre, éventuellement cinq tombes du Clos d'Aubonne ont livré des éléments métalliques provenant de chaussures. Trois sépultures féminines, une en fosse simple et deux en coffres de dalles, ont livré des plaques-boucles ou des garnitures en fer damasquiné. La tombe T399 contenait en outre une monnaie romaine et une bague en bronze (cf. chap. 6.3.1 et 6.8.1). Les deux caissons dallés se trouvent dans la moitié est du site, alors que la tombe en fosse simple se trouve à l'ouest, dans une partie passablement perturbée de la nécropole.

[228] Cf. en dernier lieu : Motschi 1993, p. 80, avec litt. antérieure; Urlacher *et al.* 1998, pp. 126-127; Marti 2000, I, p. 67; A. Rettner, in : Antonini *et al.* 2002, pp. 201-202; Leitz 2002, p. 95.

[229] Marti 2000, I, p. 67; II, pl. 135, nos 3-4.

[230] Motschi 1993, p. 80; mentionne un inventaire de Davayé (Saône et Loire) daté par un pendentif orné d'une monnaie de Childéric II : tpq 663-675. SPM VI (2005), pp. 191-192, fig. 102, nos 16 et 22; une agrafe de Gurmels est associée à une fibule discoïde à décor estampé (milieu VIIe s.). Cf. Legoux *et al.* 2004, n° 295 : dès MR 3 (660/670-700/710). Pour des datations à la fin de l'époque romaine, dont une découverte récente dans un trésor monétaire (peu après 260), cf. Rettner, in Antonini 2002, p. 202, avec note 101; Schwab *et al.* 1997, p. 135, note 11; Fouet 1963.

[231] Leitz 2002, p. 95 (datées de la phase 5); Colardelle 1983, p. 356.

[232] Colardelle/Verdel (dir.) 1993, pp. 217-218, fig. 150, nos 16-17. Marti 2000, p. 67 : l'une des agrafes de Lausen provient d'un contexte non stratifié daté du « Hochmittelalter ».

No tombe/ No objet	Type	Ind.	Sexe/âge	Position	Décor	Autre mobilier
T235-1	Fosse simple	A	F/adulte	Contre face int. du tibia G	Damasquiné et plaqué de laiton et d'argent	-
T399-2 à 5	Coffre de dalles	A ou RT	F/adulte ou adulte ind.	Sous RT, près des pieds de l'ind. en place	Damasquiné et plaqué de laiton et d'argent	Monnaie romaine (ind. A), bague en bronze (RT).
T495-1 et 2	Coffre de dalles	RT B	F/adulte	Parmi les os de RT B	Damasquiné et plaqué de laiton et d'argent	-
T20-3	Fosse simple	A	M/adulte	Sous la face palmaire des pieds	Clous de chaussures	2 boucles en fer
T375-1 et 2	Coffre de dalles	A	M/adulte	Parmi les os des pieds et à proximité du tibia D	2 clous de chaussure	-

Fig. 95. *Tableau synthétique des tombes avec garnitures ou clous de chaussures.*

Les deux tombes restantes, une fosse simple et un coffre de dalles, étaient celles de deux adultes de sexe masculin. Elles ont livré des petits clous à têtes coniques, très semblables à ceux qui proviennent de semelles cloutées, bien connues notamment dans les sépultures gallo-romaines (cf. ci-dessous)[233]. La tombe T20, qui contenait en outre deux boucles en fer, est située dans le secteur nord de la nécropole. Le caisson dallé T375 se trouve quant à lui dans la moitié est du site.

Les garnitures en fer damasquiné (fig. 96)

Aucune de ces trois garnitures n'était en place au moment de sa découverte. T235 (fig. 96, n° 1) n'a livré qu'une seule plaque-boucle, trouvée contre la face interne du tibia gauche. Une perturbation moderne, qui semble avoir touché surtout la partie inférieure du squelette, est probablement responsable de la disparition de la seconde plaque-boucle, ainsi que du déplacement des os du pied gauche et de la plaque-boucle. T399 (fig. 96, n° 3) comportait une paire de garnitures, composées chacune d'une plaque-boucle et d'une contre-plaque, découvertes sous les os en réduction au pied du caisson, immédiatement à proximité des pieds du squelette en place: on ne peut dans ce cas déterminer auquel des deux individus elles appartenaient. La paire de plaques-boucles T495-1 et 2 (fig. 96, n° 2) se trouvait quant à elle parmi les os d'une réduction déposée dans une petite fosse creusée sous le fond du coffre. Aucun de ces trois ensembles ne comprend de ferret, qui pourtant complètent fréquemment les garnitures de chaussure.

Ces trois garnitures sont assez semblables: elles comportent toutes trois des motifs réalisés en filets de laiton sur des fonds plaqués d'argent. Les boucles conservées sont de forme ovale à section oblique, ornées de lignes transversales parfois disposées par groupes. Les plaques-boucles de T495 ont une forme arrondie et ramassée, celles de T235 et de T399 sont plus allongées. Dans cette dernière, dont les plaques présentent des bords mouvementés, l'une des contre-plaques a été remplacée par une plaquette

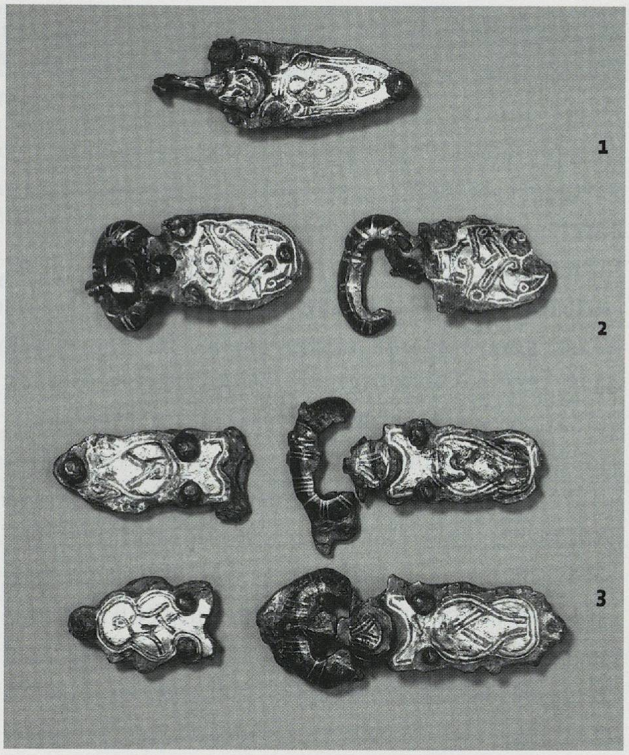


Fig. 96. *Garnitures de chaussures en fer damasquiné. 1: T235; 2: T495; 3: T399. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

trapézoïdale (pl. 22, n° 5), qui provient sans doute d'une garniture de ceinture à plaquettes verticales.

Pour leur étude typologique et chronologique, les garnitures de chaussures sont généralement mises en parallèle avec celles des ceintures[234]. Les décors des pièces de T235 et de T495, qui comportent des entrelacs à brins axiaux et des têtes animales stylisées en filets de laiton sur des fonds plaqués d'argent, peuvent ainsi être rapprochés des motifs des groupes G3 à G5 des garnitures de ceintures de Doubs[235]. Les pièces de T495 sont notamment proches des plaques de S 308 et S 224[236], alors que celle de T235 trouve de bons parallèles dans les exemplaires des sépultures S 31, S 103 et S 129[237]. Les garnitures de ceintures de ces différents groupes sont datées entre environ 630/40 et 670/80[238]. On peut relever que les têtes d'oiseaux qui encadrent le motif central de la plaque de T235 pourraient être dérivées d'une série de pièces un peu

[233] Des clous semblables, mais en un seul exemplaire, ont été mis au jour dans les remplissages de T129, T371 et T435.

[234] Cf. par ex. Marti 2000, A, pp. 81-82.

[235] Urlacher *et al.* 1998, pp. 151-162.

[236] Urlacher *et al.* 1998, pl. 13, S 224-1 à 3; pl. 39, S 308-1.

[237] Urlacher *et al.* 1998, pl. 2, S 31-4; pl. 6, S 103-2, 3, 5; pl. 8, S 129-3, 4.

[238] Manfredi 1993, fig. 13; Urlacher *et al.* 1998, pp. 151-162, fig. 166.

plus précoces, sur lesquelles on retrouve ces têtes, moins stylisées, disposées de la même manière[239].

Les motifs qui ornent les éléments de T399 sont plus stylisés : il s'agit d'anneaux et de boucles entrecroisés, réalisés en filets de laiton dans des bandes réservées. Ce type de décor est caractéristique du groupe G6 de Doubs, et apparaît sur des garnitures datées après le milieu du VII[e] s.[240].

Les garnitures de chaussures en fer damasquiné ne sont pas très fréquentes dans les nécropoles du haut Moyen Age de l'arc lémanique : on ne peut guère citer comme parallèle qu'une paire de garnitures, d'ailleurs incomplète, à Sézegnin et une plaque-boucle à Lausanne – Bel-Air[241]. Cette dernière pièce, mise au jour dans une réduction, présente un décor du même style que celui des garnitures de T399[242]. Une petite plaque-boucle de La Roche-sur-Foron est aussi assez semblable à ces pièces[243]. Nous n'avons en revanche pas trouvé de parallèles régionaux convaincants pour les exemplaires des tombes T235 et T495 de La Tour-de-Peilz. Des exemplaires comparables se trouvent en revanche dans le sud-ouest de l'Allemagne, où ce type de mobilier est plus abondant grâce aux pratiques funéraires[244].

Dans les nécropoles de Burgondie, les garnitures de chaussures ne sont généralement représentées que dans une seule tombe : outre Sézegnin et Lausanne – Bel-Air, c'est le cas notamment à Doubs, à Berne – Bümpliz, à Vellechevreux et à Soyria[245]. Dans tous ces sites, lorsque le contexte de découverte est connu, on observe que ces garnitures constituent le seul mobilier des tombes. On peut relever que, tout comme les pièces qui ornent les ceintures, les garnitures de chaussure peuvent être déposées en réduction avec les ossements de leur propriétaire (cf. chap. 9.2).

Les clous de chaussure

Dans la tombe en pleine terre T20, dix-sept petits clous à têtes coniques ont été découverts dispersés entre les pieds et jusqu'à environ 10 cm au sud-est (pl. 1, fig. 173). La forme, les dimensions et la position de ces pièces suggèrent qu'elles proviennent de chaussures, portées ou éventuellement déposées au moment de l'inhumation. Les souliers à semelles cloutées sont bien attestés dans les sépultures gallo-romaines jusqu'à la fin du IV[e] s. au moins[246]. Nous ne connaissons en revanche aucun parallèle qui puisse être clairement daté du haut Moyen Age. La situation de la tombe T20, non loin de la tombe T22, datée de la seconde moitié du V[e] s. grâce à une petite plaque-boucle damasquinée de cercles ocellés (fig. 80), montre qu'elle appartient probablement à une phase ancienne de la nécropole. La présence de deux boucles simples en fer, découvertes toutes deux au niveau du bassin, confirme une datation précoce de cette tombe (cf. chap. 6.1.2). La fourchette de datation de ces boucles, qui comprend la seconde moitié du V[e] et le VI[e] s., ne permet toutefois pas d'obtenir une datation très précise. T20 pourrait être une tombe de transition entre l'époque romaine tardive et le début du haut Moyen Age, rassemblant des éléments caractéristiques de ces deux périodes.

Dans T375, seuls deux petits clous à tête conique ont été découverts, l'un parmi les os des pieds, l'autre à proximité du tibia droit. Il est impossible dans ce cas de restituer des semelles cloutées, mais on pourrait imaginer la présence d'un système de fermeture de chaussures, ou éventuellement de lanières de jambières. Le fait qu'il s'agit d'une tombe en dalles indique qu'elle n'est sans doute pas antérieure à la seconde moitié du VI[e] s.

[239] Cf. notamment Donaueschingen, T53/61a et T53/72a (Buchta-Hohm 1995, pl. 10 A, n[os] 1-2 ; pl. 11 F, n° 2) ; Merdingen, T108 (Fingerlin 1971, pl. 70, n[os] 15-17).

[240] Urlacher *et al.* 1998, pp. 162-164 ; Marti 2000, A, p. 99 (Aesch-Steinacker T16 et T39).

[241] Sézegnin, T12 (Privati 1983, pl. I, T12-1 et 2) ; Lausanne – Bel-Air, T251 (Leitz 2002, pl. 63, n° 5).

[242] T251 est datée de la phase 4 (vers 630/40-680).

[243] La Roche-sur-Foron, E 174 (Colardelle 1983, fig. 59, n° 9). Une garniture de Lavoye présente aussi le même style de décor : Lavoye, T21 (Joffroy 1974, fig. 46, p. 63).

[244] Cf. par ex. Fingerlin 1971, pp. 96-98 ; Haas-Gebhard 1998, pp. 66-67 ; Buchta-Hohm 1995, pp. 67-69. Pour les parallèles propres à chaque pièce, cf. catalogue.

[245] Doubs, S 346A (Urlacher *et al.* 1998, pl. 43, n[os] 2-3) ; Berne – Bümpliz, T261 (Tschumi 1945, pl. II) ; Vellechevreux, sans contexte connu (Thévenin 1968, pl. XXVIII, n° 3) ; Soyria, T40 (Pétrequin *et al.* 1980, fig. 40, n° 44-1) : pièce très semblable à celle de Curtil-sous-Burnand, T346 (Ajot 1985, fig. 114, 346-1).

[246] Martin 1991, pp. 45-48 ; Castella *et al.* 1999, pp. 328-330 ; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 169.

No tombe/ No objet	Type	Ind.	Sexe/âge	Eléments de coiffes	Position	Autre mobilier
T137	Coffrage de bois	A	F/Adulte	35 filaments d'or/ petit prisme de cristal de roche	A droite du crâne, au niveau de l'oreille	-
T143	Coffre de bois, entourage de pierres	A	F/Adulte	61 perles vertes et 55 tubes d'or	A l'emplacement de la face et de part et d'autre du crâne	-
T170	Fosse simple	A	F/Adulte	31 perles vertes et 105 tubes d'or	Entre la base et le milieu du crâne	Fibules ansées, nombreuses perles
T481	Fosse simple	A	Ind./15-19 ans	88 perles vertes	Autour du crâne, près de l'oreille droite et de la clavicule droite	Nombreuses perles (collier?), boucle en bronze, châtelaine
T65	Coffre de dalles	A	M/Adulte	Petit anneau d'argent	Contre l'orifice auriculaire gauche	-
T227	Fosse simple	?	4 adultes (2F/2M)	Petit anneau trilobé en bronze	Zone perturbée	-

Fig. 97. *Tableau synthétique des tombes à coiffes.*

6.2.3 Les éléments de coiffes

Perles et/ou filaments en or: T137: pl. 6; T143: pl. 8; T170: pl. 10-III; T481: pl. 29-IIa; anneaux: T65: pl. 2; T227: pl. 13.
Fig. 97; PL. couleurs II et III

Des éléments particulièrement précieux ont été mis au jour dans trois sépultures féminines à coffrages de bois, groupées dans la partie nord-ouest de la nécropole (fig. 100). L'une d'elle (T137) contenait en effet des filaments d'or, vraisemblablement intégrés dans une broderie (PL. IIIa). Les deux autres (T143 et T170) ont livré des perles tubulaires en tôle d'or associées à des petites perles de verre vert (PL. II). Les dimensions très restreintes des éléments qui composent ces parures, leur caractère précieux et surtout leur position, clairement en relation avec les crânes des défuntes, permettent de les définir comme des pièces cousues sur des étoffes, par exemple des voiles ou des bandeaux, plutôt que comme des grains de colliers. Si ces ensembles constituent le seul mobilier des tombes T137 et T143, la tombe T170 contenait un riche inventaire comportant une paire de fibules ansées en argent doré ainsi qu'un important ensemble de perles découvert sur la poitrine de la défunte (fig. 91, PL. I).

Une quatrième tombe, vraisemblablement celle d'une jeune femme (T481), a livré un nombre important de perles, dont 88 très petites perles vertes, comparables à celles mises au jour dans T143 et T170. Les autres perles semblent appartenir à un collier. Plusieurs autres objets en bronze, en fer et en os, qui composaient probablement une châtelaine, étaient déposés à gauche du genou gauche. Parmi ceux-ci se trouvait une boucle en bronze d'une forme particulière (cf. chap. 6.1.1, fig. 65, n° 6 et fig. 66). T481 se situe à l'écart des trois autres tombes à coiffes, dans le secteur oriental de la nécropole, où ont été mises au jour la plupart des sépultures avec boucles de ceinture en bronze.

Deux tombes ont par ailleurs livré des anneaux susceptibles d'appartenir à des coiffes (T65 et T227). Les contextes de découverte sont toutefois très peu clairs: nous n'évoquerons que très brièvement ces deux objets.

Les coiffes ornées d'éléments en or

Les fils d'or de T137

T137 contenait 35 petits filaments d'or et un minuscule prisme en cristal de roche, découverts rassemblés sur le côté droit du crâne, au niveau de l'oreille (fig. 98). Les fils sont de minces bandeaux plats, pour la plupart très courts, vraisemblablement découpés dans une feuille d'or (PL. IIIa). Leur forme présente de nombreux plis et dépressions, qui montrent qu'ils étaient intégrés à une pièce de textile. A l'exception d'un fragment un peu plus important, formant deux losanges accolés, les motifs brodés ne peuvent cependant être restitués. On peut imaginer que ces filaments ornaient

un galon bordant une coiffe ou un bandeau, à l'exemple des découvertes recensées et analysées par Elisabeth Crowfoot et Sonia Chadwick Hawkes[247]. Ces chercheuses ont rassemblé près d'une centaine de sépultures contenant des fils d'or, dispersées sur l'ensemble du continent européen, de la Scandinavie à l'Espagne. Les découvertes mérovingiennes les plus précoces (fin Ve-VIe s.) proviennent des régions rhénanes et du nord de la Gaule – où l'on trouve également la plupart des sites recensés – et sont mises en relation avec des personnes de très haut rang. Les fils d'or issus des tombes féminines se trouvaient le plus souvent sur ou autour du crâne, et sont interprétés comme des ornements de coiffes ou de bandeaux.

De tels éléments ont été découverts notamment dans plusieurs sarcophages de la basilique de Saint-Denis (Paris), dont les fouilles ont fait l'objet d'une publication d'ensemble[248]. Ils sont parfois en relation avec des étoffes ou d'autres matières organiques encore partiellement conservées. C'est le cas par exemple dans le sarcophage 28, daté de la fin du VIe ou du début du VIIe s., où un jeune enfant portait une coiffe composée de plusieurs bourrelets de paille tressée superposés et probablement attachés sur la tête par des rubans ou des liens de cuir[249]. Cette coiffe était recouverte d'un voile teint en rouge et fixé à sa base par un bandeau orné de galons à fils d'or. On peut citer un autre parallèle prestigieux dans la célèbre tombe féminine de la cathédrale de Cologne, datée vers 530/540[250].

Les découvertes de broderies à fils d'or restent peu nombreuses sur le territoire de la Suisse actuelle. On peut toutefois citer plusieurs exemples issus de fouilles d'églises[251]. La tombe d'un jeune enfant mise au jour dans celle de Stein am Rhein contenait, outre des fils d'or, une fibule formée par une monnaie de la fin du VIIe ou du début du VIIIe s.[252]. La tombe d'un autre enfant, découverte à l'extérieur de l'église St-Etienne à Coire, contenait elle aussi les restes d'un « voile d'or », mais sa datation ne peut être précisée[253]. Enfin, un sarcophage dégagé dans le déambulatoire de l'abside centrale

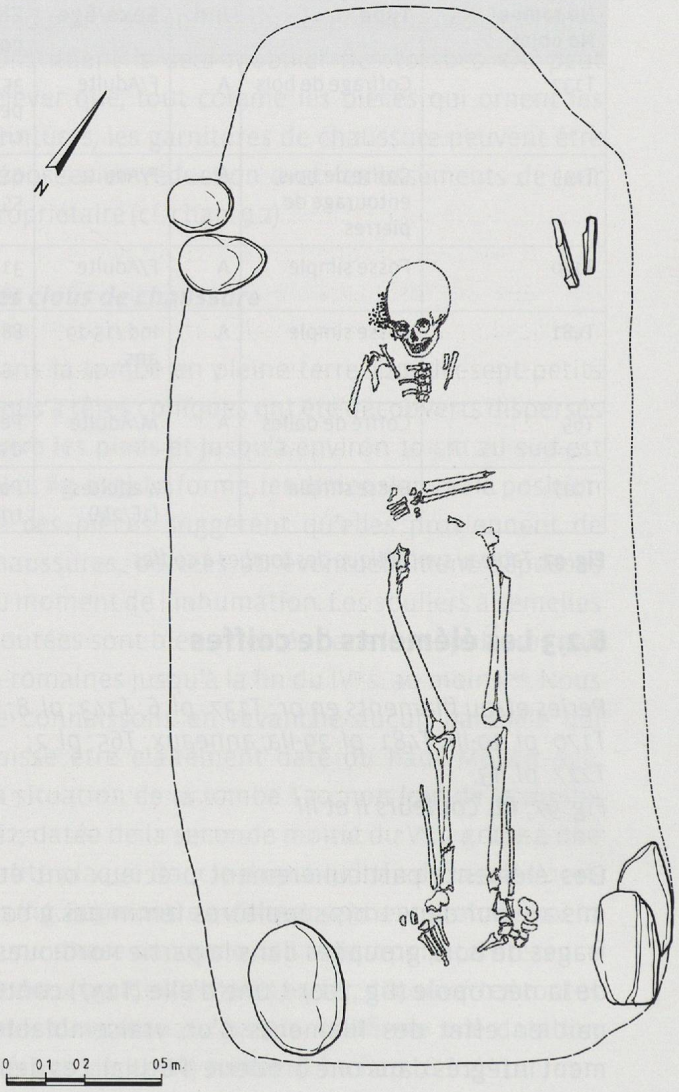


Fig. 98. *Relevé de la tombe T137, avec la situation des filaments d'or de la coiffe. Dessin : M. Klausener, MHAVD.*

[247] Crowfoot/Chadwick Hawkes 1967. Pour des découvertes plus récentes et sur les broderies à fils d'or en général, cf. J. Bank-Burgess, in : Die Alamannen, cat. expo. 1997, pp. 376-377 ; A. Rettner in : Antonini 2002, pp. 202-203, notes 105-111.

[248] Fleury/France-Lanord 1998, p. 195-207 ; cf notamment sarcophages 28, 42, 47 et 60 (photo p. II-181).

[249] Fleury/France-Lanord 1998, p. 82 et II-68.

[250] Les Francs, cat. expo. Paris 1997, pp. 86-87.

[251] La découverte de la cathédrale Saint-Pierre de Genève citée par erreur dans SPM VI (2005 ; p. 309, fig. 188) doit être écartée : les textiles brodés d'or retrouvés et analysés au Musée d'Art et d'Histoire de Genève ont donné une date C14 du XVe s. : Martiani-Reber 1999. L'aménagement de la tombe à sarcophage dans laquelle ces textiles ont été découverts est cependant plus ancien (VIIe-VIIIe s.) : Bonnet 1993, pp. 62-63.

[252] Martin 1986b : Tpq 692 ap. J.-C. ; Hôneisen (éd.) 1993, pp. 217-218, fig. 183 et 230 ; parallèles cités note 677.

[253] Coire, église Saint-Stéphane, T46 : Schneider-Schnekenburger 1980, p. 63.

de l'église funéraire de Sion – Sous-le-Scex a livré des restes d'étoffe ornés de fils d'or torsadés[254].

L'origine des tissus ornés de fils d'or reste encore peu claire[255]. Les plus anciens sont issus de tombes de la fin du Hallstatt, mais ils sont connus surtout durant l'époque romaine, notamment au travers des textes. Leur production aurait alors été réservée à des ateliers impériaux. Dans les provinces du nord de l'Empire, on les connaît surtout en Rhénanie et dans la région de Trêves. Au Ve s., les poèmes de Sidoine Apollinaire décrivent les femmes de l'aristocratie gallo-romaine tissant et brodant la soie et l'or[256]. Un atelier existait dans la villa de Pontius Leontius à Bourg-sur-Gironde, et on suppose l'existence de tels centres de production à Reims, Trêves et Arles. Ainsi, si l'iconographie et l'usage de la soie incitent à rechercher une origine byzantine, les tissus brodés d'or ont aussi pu être produits en Gaule. Leur présence dans de très riches sépultures mérovingiennes (par ex. Cologne et Saint-Denis) suggère que ce type de vêtement a été adopté dans l'entourage des rois mérovingiens, probablement par imitation des empereurs d'Orient.

Si les broderies d'or semblent plus fréquentes dans les nécropoles à partir du VIIe s., la tombe T137 de La Tour-de-Peilz est sans doute plus précoce. Elle est en effet voisine de deux autres tombes contenant des éléments de coiffe en or (cf. ci-dessous), dont l'une (T170) contient en outre des fibules ansées digitées datées de la première moitié ou vers le milieu du VIe s. Cette datation précoce est confirmée par l'utilisation d'un fil formé d'une étroite bande, type progressivement remplacé à partir du VIe s. par des fils torsadés autour d'une âme organique (généralement de la soie)[257].

Le petit morceau de cristal de roche a été trouvé avec les filaments d'or: on peut supposer qu'il faisait aussi partie de l'ornementation du galon, inséré dans le support textile à la manière d'une petite pierre ou d'un fragment de miroir sur les textiles orientaux actuels. Nous ne connaissons toutefois aucun parallèle du haut Moyen Age.

Les perles d'or et de verre de T143 et T170

T143 et T170 ont aussi livré des éléments de coiffe en or: il s'agit ici de perles tubulaires en tôle d'or associées à de très petites perles de verre opaque vert (PL. II). Dans la tombe T143, les deux sortes de perles sont mêlées et dispersées de part et d'autre du crâne, ainsi qu'à l'emplacement de la face (fig. 29). Dans T170, ils se répartissent en petits groupes sur une bande qui s'étend de la base au milieu du crâne (cf. fig. 91).

L'usage de perles tubulaires en or est attesté à l'époque romaine déjà[258]. A partir du IIIe s., des formes relativement complexes et décoratives sont intégrées à des parures, soit en alternance avec des perles cylindriques colorées, soit de manière à maintenir l'écartement entre des pendentifs[259]. Leur usage est attesté jusqu'au VIe s. au moins, voire jusqu'au début du VIIe s. Un exemple tardif, daté du début du VIIIe s., est signalé à Rommerskirchen (D)[260].

La disposition de ces perles dans les tombes du Clos d'Aubonne, comme leurs dimensions très restreintes, suggèrent qu'elles étaient appliquées sur un support textile lié à la coiffure, par exemple un bandeau ou un voile. A l'appui de cette thèse, on peut citer à nouveau les voiles découverts dans plusieurs sarcophages de la basilique de Saint-Denis, dont certains étaient accompagnés de quelques tubes d'or (sarcophages 60 et 14)[261]. Pas moins de vingt-trois tubes d'or ont été découverts dans la sépulture 62, mêlés aux dents: ils sont interprétés comme des éléments décorant l'encolure d'un vêtement[262]. Cinquante-deux tubes d'or proviennent enfin de la tombe 6-1953/54 des fouilles d'Edouard Salin, mais leur position exacte n'est malheureusement pas

[254] Sion – Sous-le-Scex, T 157: A. Rettner, in: Antonini *et al.* 2002, pp. 202-203, avec d'autres parallèles.

[255] Crowfoot/Chadwick-Hawkes 1967, pp. 53-57; J. Bank-Burgess, in: Die Alamannen, cat. expo. 1997, pp. 376-377.

[256] Sidoine Apollinaire, *Carmina* XV, 126-131 et XXII, 192-199: Loyen (éd.) 1960.

[257] Cf. A. Rettner, in: Antonini *et al.* 2002, p. 202, note 104 avec litt.

[258] Deppert-Lippitz 1997.

[259] Cf. par ex. parures du trésor de Vemania/Isny (enfoui en 305): Die Alamannen, cat. expo. 1997, fig. 103, p. 112.

[260] Carré/Jimenez (dir.) 2008, p. 106, avec de nombreux autres parallèles.

[261] Fleury/France-Lanord 1998, p. II-51 et II-179.

[262] Fleury/France-Lanord 1998, p. II-187; la défunte portait en outre à la main gauche une bague d'or ornée d'une améthyste ovale montée en bâte. NB: le réexamen en cours des textiles découverts à Saint-Denis par Antoinette Rast-Eicher est susceptible de modifier les reconstitutions proposées ici.

connue[263]. Liés par groupes de trois à six, ils étaient en contact avec une couche organique (restes de cuir et de tissu) recouvrant le fond du sarcophage.

De très nombreux tubes d'or ont aussi été mis au jour dans quatre sépultures de la nécropole de Keszthely-Fenékpuszta (Hongrie), située à l'intérieur des murs de la ville romaine tardive, et datée du VI[e] s.[264]. De nombreux objets issus de ces sépultures montrent une influence byzantine. Ces petites pièces sont toujours en relation avec la tête, et sont interprétées comme les éléments de résilles enveloppant la chevelure. Dans la tombe 9, deux bâtes en or, dont une seule contient encore un rubis, sont considérées comme des ornements de bandeaux[265].

Il faut signaler enfin la découverte toute récente de la tombe S 163 de Louviers (Eure), dans laquelle 9 perles tubulaires en tôle d'or ornées de cannelures, mises au jour à l'emplacement du thorax, étaient associées à 207 micrograins bleu foncé[266]. Si leur position peut correspondre à celle d'un bracelet placé haut sur le bras, les perforations observées sur deux de ces pièces suggèrent qu'elles étaient cousues sur un vêtement. L'inhumation est datée entre 430 et 470/80 par une paire de fibules ansées à têtes triangulaires du type Nieder-Florstadt/Wiesloch[267].

Ces exemples restent cependant exceptionnels: l'utilisation de perles tubulaires en or pour l'ornementation de textiles paraît bien plus rare que celle de fils d'or.

Si la relation des perles tubulaires en or avec des éléments de coiffes n'est pas toujours assurée dans les sépultures de Saint-Denis, leur disposition dans les tombes de La Tour-de-Peilz paraît sans équivoque. L'hypothèse d'un bandeau ou d'un voile présent dans T143 et T170 est confortée par les éléments de comparaison trouvés pour les petites perles en verre opaque vert. Toujours à Saint-Denis, on peut citer le sarcophage 42, où 71 perles vertes ont été mises au jour sous un galon orné de fils d'or, appartenant à un voile de satin de soie[268]. Plus proche de la région lémanique, on peut mentionner les «micrograins» de la tombe S 401A de la Grande Oye à Doubs, qui se trouvaient dans une position comparable à ceux de La Tour-de-Peilz, sur l'avant du crâne et sous la mandibule[269]. Ils étaient accompagnés de pendeloques en feuilles d'argent, alors que des appliques en tôle d'or ont été découvertes autour du crâne. L'ensemble indique la présence d'une coiffe (ou peut-être plutôt d'un voile?) brodée de perles et retenue par un diadème portant les appliques en or. La tombe 401A est considérée comme particulièrement riche en comparaison des tombes de la même période[270]. On peut mentionner encore un galon brodé de fils d'or et associé à des perles mis au jour dans une tombe de la nécropole de Moos-Burgstall (Bavière): la position du galon et d'une partie des perles indique qu'il s'agit d'éléments d'une coiffe[271]. L'association des tubes d'or avec des petites perles vertes nous permet de rapprocher les deux ensembles de T170 et T143 des coiffes à galons brodés de fils d'or, et ainsi de considérer qu'ils forment un ensemble avec la tombe T137 – ce qu'indique bien sûr avant tout leur répartition dans la nécropole. Nous tenterons plus loin de voir à quoi pouvaient ressembler ces coiffes, ainsi que leur signification pour le site de La Tour-de-Peilz (cf. ci-dessous et chap. 10.1.2 et 10.2.2).

Les perles de verre de la tombe T481

De très nombreuses perles ont été mises au jour autour et à l'intérieur du crâne de l'adolescent(e) inhumée dans T481 (fig. 99). Parmi elles se trouvent

[263] Fleury/France-Lanord 1998, p. II-252; Salin 1957, pp. 104 et 113-114, fig. 14; avec bague en or à chaton octogonal lisse, anneau en bronze à 7 protubérances et plaque-boucle rectangulaire «wisigothique» à décor cloisonné du type A de Ripoll, caractéristique de son niveau II (480/90-525 ap. J.-C.): Ripoll Lopez 1991, fig. 1 p. 120 et fig. 5 p. 124.

[264] Barkòczi 1968: T 8: 472 pièces (fig. 6, pl. LVIII, n° 6); T 9: 287 pièces, avec deux bâtes en or (fig. 7, pl. LIX, n[os] 11, 6 et 8); T14: 985 pièces (fig. 10, pl. LXII, n° 9); T17: 10 pièces (fig. 13, pl. LXVI, n° 7).

[265] Barkòczi 1968, pl. LIX, n[os] 6 et 8; la position de ces deux pièces sur la fig. 7 n'est cependant pas claire.

[266] Carré/Jimenez (dir.) 2008, pp. 103-106, fig. 80, pl. 38.

[267] Carré/Jimenez (dir.) 2008, p. 119, fig. 91; typologie de A. Koch (1998).

[268] Fleury/France-Lanord 1998, p. II-111, fig. 20 p. 206; datation proposée: entre 530 et 580 (cf. p. 129).

[269] Urlacher *et al.* 1998, p. 105, p. 128, fig. 106 et 107, pl. 48, n[os] 1 et 3; tombe datée du début du VII[e] s.

[270] Urlacher *et al.* 1998, pp. 234-238.

[271] Moos-Burgstall, T8: von Freeden 1987, pp. 513-515, fig. 23, pl. 56, n° 2 et 57, n° 2 (2[e] tiers VII[e] s.)

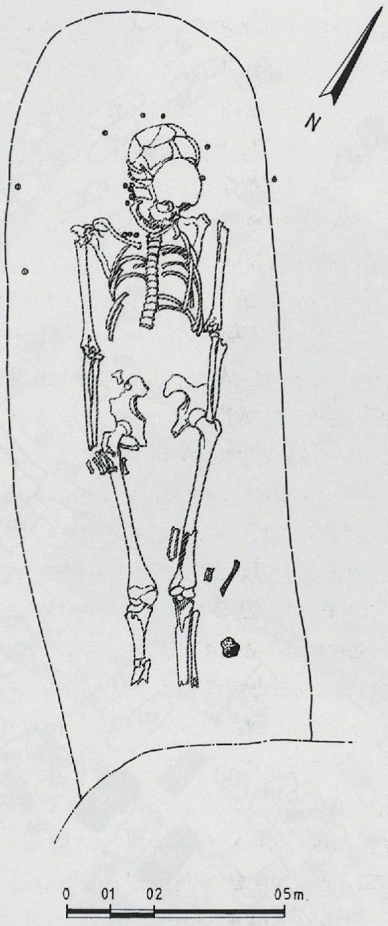


Fig. 99. *Relevé de la tombe T481, avec la situation des perles et des éléments de la châtelaine. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

88 très petits grains en verre opaque vert, tout à fait comparables à ceux des coiffes de T143 et T170 (cf. ci-dessus; PL. IIIb). Seules une quinzaine de perles ont été situées précisément sur le relevé de la tombe: elles indiquent que les très petits grains verts sont présents tout autour de la tête et à droite des cervicales, alors que les perles jaunes sont concentrées du côté droit, entre la base du crâne et les cervicales. Le nombre de pièces localisées paraît bien faible pour reconstituer ces parures, mais on peut vraisemblablement admettre, au vu du type et de la localisation des micrograins, que la tombe contenait une coiffe ou un voile orné de perles vertes, en plus d'un collier.

Les types de perles qui composent le collier suggèrent une datation au VI^e^ s. Une boucle rectangulaire découverte à gauche du genou gauche, associée aux éléments d'une châtelaine, complète cet inventaire particulier (cf. chap. 6.1.1 et 6.5.1; pl. 29). T481 se trouve dans la partie est de la nécropole, assez éloignée des trois tombes à coiffes comportant des éléments en or, mais non loin de la tombe double T567, dont les perles sont datées de la 2^e^ moitié, voire plus précisément du dernier tiers du VI^e^ s.

Les exemples de coiffes ornées de perles uniquement ne sont pas très nombreux à notre connaissance. Il faut cependant signaler que cinq très petites perles vertes proviennent d'une tombe féminine de Lausanne – Bel-Air: elles ont elles aussi été comparées aux perles de la tombe T170 de La Tour-de-Peilz, bien que leur position soit inconnue et qu'elles soient aujourd'hui perdues[272]. La tombe de Bel-Air, qui contenait elle aussi les éléments d'une châtelaine (2 grosses perles et un anneau à « boules » en bronze) ainsi qu'une « Flachsbreche » (instrument servant à broyer le lin), est datée du milieu du VI^e^ s.

Synthèse

Les éléments présentés permettent de proposer la présence de coiffes dans quatre tombes distinctes de La Tour-de-Peilz. Il est assez difficile d'imaginer l'aspect qu'elles pouvaient revêtir. Les découvertes similaires effectuées à Doubs sont interprétées comme des ornements d'une coiffe retenue par un diadème, selon une restitution proposée par Max Martin à propos des éléments de coiffe mis au jour à Mels[273]. Cette restitution s'inspire de sculptures et d'autres représentations anciennes, notamment des mosaïques de Ravenne[274]. Une tête féminine en bronze conservée à Bonn présente notamment une coiffe recouvrant toute la chevelure et serrée à la base par un bourrelet maintenu par une sorte de filet ou résille[275]. Les tubes d'or des tombes de Keszthely-Fenékpuszta sont interprétés comme des éléments de résilles: ils auraient été enfilés sur les cordelettes formant le filet[276]. Deux sépultures de Saint-Denis ont toutefois permis de

[272] Lausanne – Bel-Air, T169: Leitz 2002, p. 132, note 52; p. 227; pl. 47, n° 2.

[273] Martin 1988a, pp. 171-176; Martin 1991, pp. 23-28 (diadèmes). Cf. aussi M. Martin, in: Die Alamannen, Cat. expo. 1997, pp. 349-355.

[274] Sur l'usage de vêtements brodés de perles et de pierreries à Ravenne et l'influence du costume byzantin dans le monde franc cf. Burzler *et al.* 2002, pp. 261-265, fig. 173-175.

[275] Martin 1988a, pp. 173-174, fig. 20. La pièce est datée vers 400.

[276] Barkòczi 1968, p. 302; un seul parallèle est cité à Carnuntum (sarcophage romain tardif), sans référence précise.

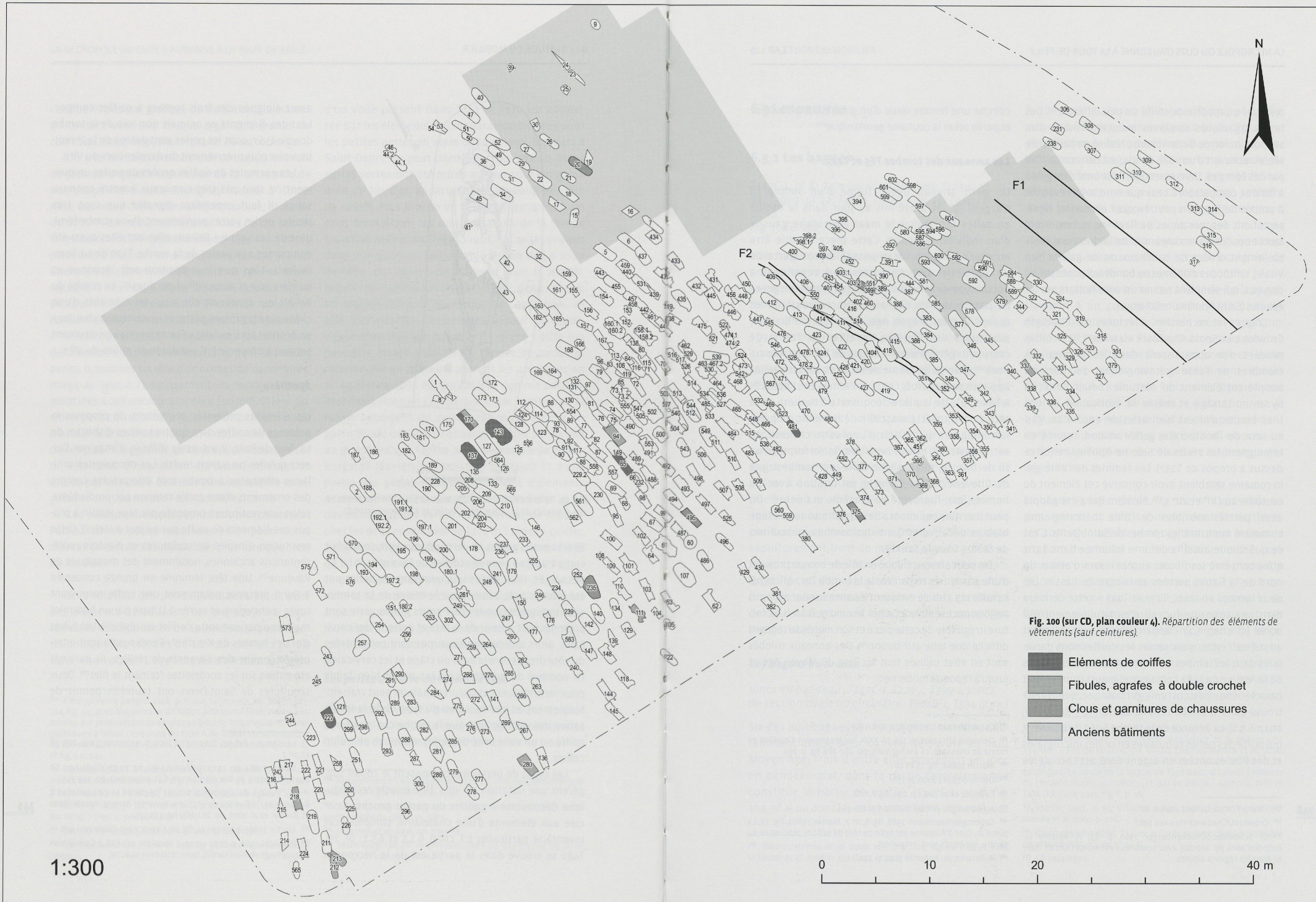


Fig. 100 (sur CD, plan couleur 4). *Répartition des éléments de vêtements (sauf ceintures).*

restituer un modèle de coiffe un peu différent[277]. Des restes organiques conservés indiquent l'usage d'un support en forme de tambourin, réalisé en paille tressée, et recouvert d'un voile. Celui-ci est dans un cas fixé par des épingles. Dans le second, il est orné d'un galon à fils d'or, comparable à ceux que nous avons évoqués à propos de T137. On peut évoquer encore les représentations des mosaïques de Ravenne, qui montrent tantôt des coiffes recouvrant toute la chevelure, éventuellement ornées de bandeaux ou de galons (San Vitale), tantôt des diadèmes ou bandeaux posés sur les cheveux, qui semblent retenir un voile flottant sur les épaules (Saint-Apollinaire la Neuve).

D'après les recherches effectuées par Elisabeth Crowfoot et Sonia Chadwick Hawkes[278], les coiffes brodées d'or apparaissent dans les tombes des membres de l'élite mérovingienne, qui auraient adopté cet élément du costume romain tardif et byzantin. L'usage et même la fabrication de textiles brodés d'or est bien attestée encore au V^e^ s. au sein de l'aristocratie gallo-romaine, comme en témoignent les récits de Sidoine Apollinaire (cf. ci-dessus à propos de T137). Les femmes de l'élite gallo-romaine semblent avoir conservé cet élément du costume aux VI^e^ et VII^e^ s.[279], élément qui a été adopté aussi par les membres de l'élite mérovingienne, comme le montrent les tombes de Saint-Denis. C'est ce qu'indique aussi la défunte inhumée dans T170, qui a conservé ses fibules ansées issues d'atelier du nord de la Gaule, portées au niveau du bassin. Les deux tombes voisines, T137 et T143 – cette dernière dans une structure funéraire particulièrement élaborée (cf. chap. 5.1) – appartiennent probablement au même cercle, mais seules les coiffes sont parvenues dans les tombes. La châtelaine déposée auprès de la femme de T481 constitue elle aussi un élément caractéristique du costume germanique, que l'on retrouve dans la tombe T169 de Lausanne – Bel-Air (cf. chap. 6.5.1). La défunte de la tombe S 163 de Louviers, qui porte des perles tubulaires en or, des micrograins et des fibules ansées en argent doré, est considérée comme une femme issue d'un groupe social favorisé et parée selon la coutume germanique[280].

Les anneaux des tombes T65 et T227

Un petit anneau ovale, formé d'un simple fil d'argent (pl. 2), a été mis au jour dans la tombe en dalles T65, contre le méat auriculaire gauche d'un individu masculin. Cette pièce semble être en place, malgré l'état passablement perturbé du squelette. Elle ne correspond cependant à aucun type de boucles d'oreilles connu – ce genre de parure semble d'ailleurs réservé aux femmes durant le haut Moyen Age, à l'exception du type particulier des boucles d'oreilles en forme de croissant, généralement issues de tombes masculines[281]. Il en va de même des coiffes sur lesquelles apparaissent parfois ce type d'anneaux simples[282]. A l'exemple de la pièce découverte à l'arrière de la tête d'un squelette masculin de Hordain, on pourrait imaginer qu'il s'agit d'un « serre cheveux ou serre natte »[283]. Un anneau similaire formé d'un fil de bronze, mis au jour dans une tombe triple de Chevenez – Lai Coiratte, en relation avec un homme, est interprété de la même manière[284]. On peut mentionner encore deux petits anneaux semblables découverts dans des tombes masculines de Sion – Sous-le-Scex[285].

Un petit anneau trilobé en tôle de bronze provient d'une partie très remaniée de la tombe T227 (pl. 13). Si sa taille et sa forme évoquent les anneaux de coiffe mis au jour par exemple à Castel Trosino et à Mels, la facture irrégulière de cette pièce et son matériau rendent difficile une telle attribution[286]. Des anneaux trilobés sont en effet utilisés tout au long du Moyen Age et jusqu'à l'époque moderne[287].

277 Fleury/France-Lanord 1998, p. 82.

278 Crowfoot/Chadwick-Hawkes 1967.

279 Cf. Schneider-Schnekenburger 1980, p. 63; A. Rettner in: Antonini 2002, pp. 202-203, avec nombreux exemples cités en Italie et dans les régions alpines.

280 Carré/Jimenez (dir.) 2008, p. 120.

281 Demolon (dir.) 2006, p. 146, pl. XXIX. Sur les boucles d'oreilles en forme de croissant, cf. Escher 2005, pp. 287-289, fig. p. 164.

282 Martin 1988a, fig. 15 et 16.

283 Demolon (dir.) 2006, p. 150.

284 Évéquoz *et al.* 2007, p. 290, fig. 7, n° 2.

285 A. Rettner, in: Antonini 2002, pp. 193-194.

286 Grüninger/Kaufmann 1988, fig. 8, n° 2; Martin 1988a, fig. 13. La pièce du Clos d'Aubonne est faite de tôle de bronze repoussée au centre, ses bords sont irréguliers.

287 A. Rettner, in: Antonini 2002, p. 194.

6.3 Les parures

6.3.1 Les bagues

T147C-1: pl. 8; T170 (en verre, perdue); T223-4: pl. 13; T399-1: pl. 22; T487-1, T504B-1: pl. 28; T594-1 et 2: pl. 31.
Fig. 101 et 102

Huit bagues ont été mises au jour dans la nécropole: elles se trouvaient dans deux sépultures en fosse simple et cinq coffres de dalles. La répartition de ces tombes n'indique aucune concentration particulière (fig. 105). Dans deux tombes (T504B et T594), les bagues étaient portées à la main gauche au moment de l'inhumation; la femme de T594 portait d'ailleurs deux anneaux au même doigt. Dans la sépulture féminine T170, la bague se trouvait sans doute dans une poche ou un petit sac porté sur la poitrine (cf. ci-dessous). Dans les quatre sépultures restantes, la position lors de l'inhumation ne peut être restituée. Dans trois tombes, les bagues étaient associées à des femmes, dans deux autres à des adultes de sexe indéterminé et dans une autre à un enfant. Un homme (T504B) portait également une bague, situation que l'on retrouve par exemple à Yverdon et à Doubs[288]. Seules deux sépultures ont livré du mobilier significatif associé aux bagues: des fibules et des perles (éléments de coiffe et d'un petit sac) dans la tombe T170 (fig. 91), une monnaie romaine et des garnitures de chaussures dans la réduction de la tombe T399 (fig. 96, n° 3).

Les bagues en bronze

Joncs en bandeau: T147C-1, T223-4, T399-1; joncs de section ovale ou circulaire: T504B-1, T594 (2 ex.)

Six des huit bagues sont en bronze, matériau couramment utilisé pour ce type de parure au haut Moyen Age. Trois d'entre elles possèdent un jonc en bandeau plat, dont la partie centrale élargie constitue la partie décorative (T147C-1, pl. 8, fig. 102, n° 2) ou dont les extrémités se rejoignent pour former soit le chaton lui-même (T223-4, pl. 13, fig. 102, n° 3), soit son support (T399-1, pl. 22, fig. 102, n° 4). Le chaton de cette dernière pièce, une plaquette de bronze rectangulaire, fut retrouvé détaché de l'anneau. Ces trois bagues portent des motifs incisés sur le chaton et sur les côtés du jonc. Le décor de la bague de T399 est purement géométrique, alors que ceux de T147C-1 et surtout de T223-4 s'apparentent à des monogrammes, tels que ceux qui apparaissent sur des pièces de Sézegnin, de Lausanne – Bel-Air ou encore d'Yverdon[289].

Les trois exemplaires de La Tour-de-Peilz appartiennent à un groupe bien représenté dans les régions occidentales du monde mérovingien, notamment à l'ouest du Plateau suisse, mais aussi en Bourgogne, en Franche-Comté, en Savoie et Haute-Savoie. Ces pièces sont généralement datées du VII[e] s.[290]. A La Tour-de-Peilz, elles proviennent toutes de coffres de dalles. La datation de la bague de T399 peut être placée plus précisément après le milieu du VII[e] s. grâce à son association avec des garnitures de chaussure damasquinées (cf. chap. 6.2.2).

La bague T504B-1 (pl. 28, fig. 102, n° 1) possède un jonc mince, de section ovale, dont les extrémités sont aplaties et se rejoignent pour former le support du chaton – vraisemblablement à l'origine une pierre, ou, pourquoi pas, une plaquette de métal rectangulaire, comme dans T399, ou circulaire, comme par exemple dans la tombe 11 de Curtil-sous-Burnand[291]. Ce type d'anneau est très fréquent dans la région lémanique et plus largement en territoire romano-burgonde: des exemplaires proviennent notamment de Saint-Sulpice, Genolier, Dully ou encore de Lausanne – Bel-Air[292]. Ces pièces sont difficiles à dater précisément

[288] Steiner/Menna *et al.* 2000, vol. 1, p. 126, fig. 94 (T14 et T22); Urlacher *et al.* 1998, p. 131 (S121 et 392).

[289] Sézegnin, T226 et T324 (Privati 1983, pl. VI, 226-1; pl. VII, 324-1); Lausanne – Bel-Air, T154B (Leitz 2002, pl. 41, n° 6: phases 4/5); Yverdon – Pré de la Cure, inv. 6051-1 (Steiner/Menna *et al.* 2000, vol. 1, p. 126, fig. 92). Pour les parallèles de chacune des pièces, cf. catalogue. Le décor de la bague de T223 pourrait aussi s'inspirer de certains motifs animaliers: cf. par ex. Berne – Bümpliz, T160 et T234 (Tschumi 1945, fig. 8, p. 46).

[290] Martin 1991, p. 69; Urlacher *et al.* 1998, p. 131-133; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 126.

[291] Curtil-sous-Burnand, T11: ex. en argent, avec chaton circulaire en or (Ajot 1985, fig. 79, n° 11-2).

[292] Cf. catalogue.

N° tombe-N° objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	Type	Matériau	Mobilier associé
T147C-1	Coffre de dalles	C?	Ind./adulte	Zone perturbée (au niveau du thorax de C)	Bandeau formant chaton, décor incisé	Bronze	-
T170 (perdue)	Fosse simple	A	F/adulte	Sur la poitrine	Anneau «avec chaton en verre jaune»	Verre	Fibules, coiffe, perles
T223-4	Coffre de dalles	A	F?/adulte	Tombe remaniée	Bandeau formant chaton, décor incisé	Bronze	Petite applique en bronze, divers frag. de fer et de bronze
T399-1	Coffre de dalles	RT	Ind./adulte	Parmi les os de la RT, chaton détaché de l'anneau	Bandeau formant le support du chaton, décor incisé	Bronze	Monnaie romaine, garnitures de chaussures
T487-1	Coffre de dalles	RT	Ind./10-14 ans?	Près des jambes	Anneau circulaire, chaton circulaire orné d'une croix (?)	Plomb (modèle?)	-
T504B-1	Coffre de dalles	B	M/adulte	Parmi les phalanges de la main G	Anneau mince, extrémités formant le support du chaton	Bronze	-
T594-1 et 2	Fosse simple	A	F/adulte	Autour d'1 phalange de la main G	2 anneaux à joncs circulaires minces	Bronze	Frag. d'aiguille

Fig. 101. *Tableau synthétique des tombes contenant des bagues.*

lorsque le chaton est absent: de tels anneaux se rencontrent en effet dès le IV[e] s. et sont présents durant toute la période d'occupation des nécropoles en plein champ[293].

La tombe T594 à quant à elle livré deux anneaux simples fermés (pl. 31, fig. 102, n° 6), de section circulaire, rigoureusement identiques et de même dimension. Déjà très répandu en Gaule à l'époque romaine, ce type d'anneau simple est fréquent dans les nécropoles du haut Moyen Age et a sans doute été porté longtemps après[294]. Trouver deux anneaux identiques sur le même doigt paraît être beaucoup plus rare. On trouve cependant des exemples comparables, notamment à Kaiseraugst, où trois tombes féminines ont livré chacune deux anneaux simples[295]. Dans deux de ces sépultures les bagues étaient portées à la même main (T160), voire au même doigt (T980). Dans la même nécropole, on trouve encore quatre tombes dotées d'un anneau simple et d'une seconde bague, décorée, portée à la même main voire au même doigt[296]. Trois tombes féminines de Curtil-sous-Burnand contenaient elles aussi une bague simple en bronze et une seconde ornée, alors qu'à Oberdorf Bühl (SO), une femme portait deux anneaux simples à la main droite et une bague à décor gravé à la main

[293] Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 124.

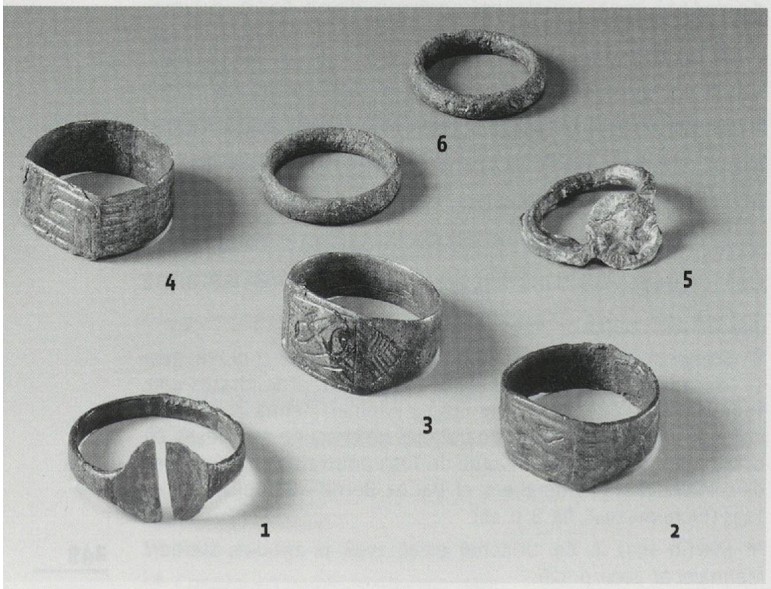


Fig. 102. *Bagues en bronze et en plomb: 1: T504B-1; 2: T147C-1; 3: T223-4; 4: T399-1; 5: T487-1; 6: T594-1 et 2. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

[294] Guiraud 1989, type 8, p. 196; Urlacher *et al.* 1998, p. 131; Martin 1991, p. 67, fig. 34 p. 64.

[295] Martin 1976a, T160 (pl. 10A, n[os] 2 et 3), T270 pl. 18B, n[os] 6 et 7) et T980 (pl. 59A, n[os] 4 et 5); Martin 1991, p. 67: 2 des tombes (T270 et T980) sont placées dans la phase ZS E (610/20-700/720), la troisième (T160) dans la phase ZS D (cf. p. 155; 580-610/620).

[296] Martin 1991, p. 67; ces tombes sont également datées de la phase ZSE (610/20-700/720), 1 seule de la phase ZSD/E (fin VI[e]-VII[e] s.).

gauche[297]. Une tombe d'enfant d'époque romaine tardive, mise au jour à Yverdon, contenait encore deux bagues simples en bronze, portées à la même main[298].

Le port d'anneaux de doigt est une pratique courante dans les régions romanisées et a sans doute pour origine une tradition romaine tardive[299]. Tout comme à La Tour-de-Peilz, il s'agit le plus souvent de parures simples en bronze, portant parfois un décor gravé, et qui constituent assez fréquemment le seul mobilier de la tombe. Les bagues simples ne font en revanche pas habituellement partie des inventaires féminins et masculins du sud-ouest de l'Allemagne, ni à la fin de l'Antiquité, ni durant le haut Moyen Age[300].

La bague en plomb et la bague en verre

T487-1; T170

Une petite bague en plomb a été mise au jour dans la réduction de T487 (pl. 28, fig. 102, n° 5). L'anneau, de section circulaire, porte des barbelures de fonte. Le chaton circulaire, un peu endommagé et plié, se trouve actuellement presque dans l'axe de l'anneau. Il est orné de quatre globules séparées par deux lignes en croix, l'ensemble du motif est entouré d'une bande striée en échelle. Le matériau utilisé et l'aspect inachevé de cette pièce pourraient indiquer qu'il s'agit d'un modèle, destiné à la fabrication d'un moule en terre cuite[301]. On peut cependant signaler la présence d'une bague en plomb, de forme et de décor comparables à celle de La Tour-de-Peilz, dans une tombe du cimetière de Staubing (Bavière)[302]. Celle-ci a été fabriquée dans un moule à deux valves. Un pendentif en plomb provient de la même tombe. Par ailleurs, des bagues d'un seul tenant, à jonc mince et chaton circulaire orné d'une croix, sont connues par exemple à Yverdon – Jordils, à Kaiseraugst ainsi qu'à Saint-Martin-de-Fontenay[303]. Un anneau en bronze découvert à Berne – Bümpliz, d'aspect massif et orné de motifs végétaux, porte un chaton circulaire orné d'une croix et de quatre petits points[304]. Une bague en bronze moulé de forme comparable à celle de La Tour-de-Peilz, mais sans décor, a été mise au jour à Doubs[305]. Les bagues à chatons circulaires sont cependant plus souvent ornées de monogrammes, de figures ou encore de motifs simples gravés, comme à Sézegnin et à Saint-Sulpice[306]. Elles sont aussi plus fréquemment formées d'un jonc aux extrémités aplaties sur lesquelles est fixé le chaton. De manière générale, les bagues en bronze à chaton circulaire sont assez fréquentes dans nos régions aux VI^e^ et VII^e^ s.[307].

Une « petite bague en verre, avec un chaton de verre jaune » se trouvait à l'origine dans la tombe T170, mais elle est malheureusement perdue. Cette tombe féminine est bien datée de la première moitié du VI^e^ s. grâce aux fibules ansées découvertes au niveau du bassin (cf. 6.2.1). L'utilisation du verre pour la fabrication de bijoux – à l'exception des perles – est toutefois inhabituelle au haut Moyen Age : bagues et bracelets sont généralement en métal[308]. Les pièces d'époque romaine sont en revanche relativement courantes, notamment sur les sites d'habitat[309]. Il n'est donc pas interdit d'imaginer que la bague de T170 soit un objet gallo-romain, conservé avec les perles dans la poche ou le petit sac déposé sur la poitrine (cf. chap. 6.3.2).

[297] Curtil-sous-Burnand, T11, T132 et T256 (Ajot 1985, p. 65 et fig. 79, 11-2 et 3; fig. 93, 132-1 et 2; fig. 106, 256-2 et 3). Oberdorf, Bühl, T12 (Motschi 1993, pl. 2, n^os^ 20-22).

[298] Yverdon – Pré de la Cure, T286 (Steiner/Menna *et al.* 2000, vol. II, pl. 35, 1 et 24).

[299] Cf. Windler 1994, p. 92, avec nombreux exemples.

[300] Koch 1985, p. 487; Windler 1994, p. 92.

[301] Riha 1990, p. 13 et 26, pl. 7, n° 117. Sur les techniques de fabrication des bijoux, cf. aussi Bonnet/Martin 1982, p. 218-220; Guiraud 1989, 177-178; H. Amrein et E. Binder, in : Die Alamannen, Cat. expo. 1997, 363-364, fig. 403.

[302] Staubing, T81 (Fischer 1993, p. 45 et 194, pl. 33, 81-3; pl. 60, n° 4); un parallèle d'époque romaine est signalé à Martigny.

[303] Yverdon – Jordils, trouvaille ancienne (Steiner/Menna *et al.* 2000, vol. II, Annexe 3, n° 81, fig. 316, p. 92); Kaiseraugst, T1030 (Martin 1991, p. 69, fig. 36, n° 8); Saint-Martin-de-Fontenay, T667 (Pilet (dir.) 1994, pl. 82, n° 667-1; 4^e^ quart du VII^e^ s.).

[304] Tschumi 1945, T212, fig. 8, p. 46.

[305] Urlacher *et al.* 1998, S 275A-1, pl. 26.

[306] Sézegnin T23 et T446 (Privati 1983, pl. I, 23-5; pl. IX, 446-1); Saint-Sulpice, T162 (Marti 1990, p. 68, fig. 38-5).

[307] Martin 1991, pp. 67-69, fig. 36.

[308] Verre et merveilles, Cat. expo. 1993, p. 103.

[309] Riha 1990, p. 48; Guiraud 1989, p. 196.

6.3.2 Les colliers et les perles

T170: pl. 10; T192.1, T197.1: pl. 9; T360B: pl. 18; T367: pl. 21; T481: pl. 29 II; T567A: pl. 30)
PL. couleur IIIb, IV et V

Deux perles isolées et cinq ensembles de perles ont été mis au jour dans la nécropole du Clos d'Aubonne (fig. 103). Il faut ajouter à ce nombre les parures de coiffes découvertes dans les tombes T143, T170 et T481, présentées dans un autre chapitre (cf. chap. 6.2.3). Deux des sept tombes prises en compte ici sont des coffres de dalles, les cinq autres sont des sépultures en fosses, dont une à contenant en bois (probablement un cercueil monoxyle). Les deux perles isolées se trouvaient dans deux tombes masculines, dans lesquelles elles pourraient bien être parvenues par hasard, comme en témoigne leur position. Elles constituent le seul mobilier de ces deux sépultures.

Les parures composées de perles appartenaient à deux femmes et trois individus immatures, dont deux jeunes enfants. Dans deux de ces cinq tombes se trouvaient deux individus: la femme de T567 était accompagnée d'un enfant de 10-14 ans (fig. 104), alors que le jeune enfant de T360 avait été inhumé main dans la main avec un autre enfant, à peine plus âgé (fig. 150).

Seules trois des sept tombes qui contiennent des perles ont livré d'autres objets. Dans chacune de celles-ci, la position des perles ne permet pas de restituer sans hésitation un collier. L'inventaire de T170 est particulièrement riche, avec une paire de fibules ansées, une coiffe ornée de perles tubulaires en or et de petites perles de verre, ainsi qu'une importante quantité de perles déposées sur la poitrine, qui devaient composer l'ornementation et/ou le contenu d'une poche ou d'un petit sac (fig. 91; cf. ci-dessous). La tombe T481 contenait un dépôt de divers objets, probablement les éléments d'une châtelaine à anneaux, trouvés à gauche du genou gauche. Les perles se trouvaient autour et parmi les os du crâne, et pourraient composer un collier et/ou une coiffe (cf. fig. 99; ci-dessous). Les perles de T567 étaient rassemblées à la base de la cage thoracique: s'agit-il dans ce cas d'un collier déposé ou d'une sacoche contenant des perles? Si ces dernières constituent le seul mobilier accompagnant l'individu féminin, l'enfant inhumé à ses côtés possédait une boucle de ceinture, un couteau et un briquet de fer.

Les quatre sépultures restantes ne contenaient pas d'autre objet: les perles sont isolées dans les deux sépultures masculines déjà évoquées, alors que l'on peut restituer deux colliers dans les deux tombes d'enfants.

Contrairement à d'autres régions pourtant relativement proches, comme le nord-ouest et l'est de la Suisse, ou encore le sud-ouest de l'Allemagne, les colliers de perles sont rares dans la région lémanique; c'est d'ailleurs généralement le cas dans la partie occidentale de l'ancien royaume burgonde[310]. Dans la plupart des nécropoles, on n'en trouve qu'un ou deux exemplaires, alors que d'autres tombes, à peine plus nombreuses, ne contiennent qu'une perle isolée. Cette situation empêche d'établir une typologie valable de ces parures pour nos régions: il faut donc utiliser celles d'autres sites funéraires, plus ou moins proches, dans lesquels les colliers sont beaucoup plus fréquents[311].

Les perles isolées

T192.1-1, T367

La perle découverte sur l'avant-bras gauche de l'homme inhumé dans la tombe T192.1 est allongée, cylindrique, en verre opaque brun (pl. 9). Elle est ornée d'un filet de verre opaque jaune seulement partiellement conservé, enroulé en spirale puis étiré de manière à former des vagues. Elle appartient ainsi à un type peu représenté dans nos régions, mais que l'on trouve régulièrement

[310] Marti *et al.* (dir.) 1992, pp. 16 et 31; Colardelle 1983; Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, p. 72. Yverdon – Pré de la Cure: 2 colliers pour 301 sépultures (1%; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 118). Sézegnin: 1 collier pour 710 tombes (0.1%; Privati 1983, p. 53). Saint-Sulpice: 1 collier pour 200 tombes (0.5%; Marti 1990, p. 65). Curtil-sous-Burnand: seulement 5 colliers (T66, T137, T158, T204 et T256) et 2 bracelets (T11 et T66) pour 330 tombes (2%; Ajot 1985, p. 44). Monnet-la-Ville: 1 tombe avec un collier et un bracelet de perles (T150) pour 171 tombes du haut Moyen Age (1%; Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 58-59). Doubs: 21 colliers pour 576 tombes (4%; Urlacher *et al.* 1998, p. 91-104). Par comparaison, on dénombre 33 sépultures avec colliers pour 244 tombes à Elgg (13,5%; Windler 1994, p. 80), 55 colliers pour 382 tombes datées du haut Moyen Age (14%; phases ZS C-E) à Kaiseraugst (Martin 1991, p. 74), et on relève que presque toutes les tombes féminines de Schretzheim (Koch 1977, p. 71) contiennent des colliers.

[311] Marti 2000, pp. 52-57; Windler 1994, pp. 80-86; Koch 1977, pp. 198-218, Farbtafeln 1-6; Koch 1997; Legoux 1993; Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, I, pp. 233-269; II, pl. 126-133; CD Tab. 37.

No tombe/ No objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	Nbre	Type de parure	Mobilier associé
T170-D	Fosse simple	A	F/adulte	Sur poitrine	123	Dépôt de perles et/ ou collier	Fibules ansées, coiffe
T192.1-1	Fosse simple	A	M/adulte	Sur l'avant-bras G	1	?	-
T197.1-1 à 29	Bois (monoxyle)	A	Ind./5-9 ans	Cervicales	27	Collier	-
T360B-1 à 118	Coffre de dalles	B	Ind./1-4 ans	Cervicales-cage thoracique	123	Collier	-
T367	Coffre de dalles	A	M/adulte	Remplissage	1	?	-
T481-B	Fosse simple	A	Ind./15-19 ans	Autour et parmi les os crâniens	149	Coiffe et/ou collier	Coiffe, châtelaine
T567A-6 à 27	Fosse simple	A	F/adulte	Base de l'hémi-thorax D	20 (+ 2 anneaux)	Dépôt de perles	-; Ind. B: boucle, couteau et briquet

Fig. 103. *Tableau synthétique des tombes qui contiennent des perles.*

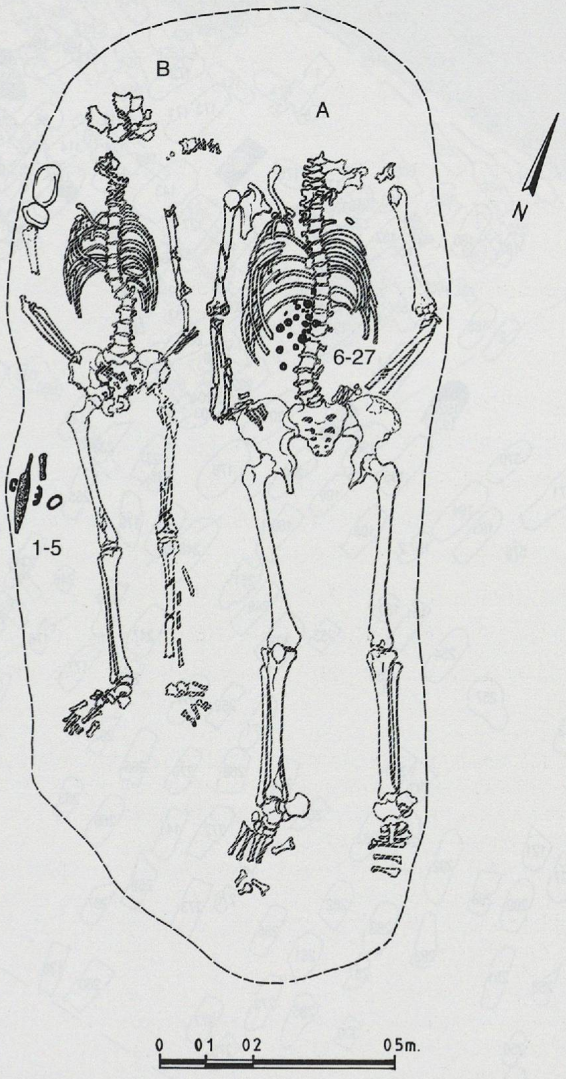


Fig. 104. *Relevé de la tombe T567, avec situation des perles sur la cage thoracique de l'adulte (ind. A) et situation de la ceinture et de l'aumônière déposées à droite du fémur droit de l'enfant (ind. B). Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

dans le nord-ouest de la Suisse, notamment à Kaiseraugst et à Bâle – Bernerring[312]. Si l'on n'en recense qu'un seul exemplaire dans la nécropole d'Elgg, site où les parures de perles sont pourtant assez nombreuses, ce type paraît relativement fréquent dans le sud de l'Allemagne[313]. On le rencontre également dans le nord de la Gaule[314]. Les exemples retrouvés dans la région bâloise et à l'est de la Suisse proviennent de tombes datées des VI^e^-VII^e^ s.[315]. La position de la perle, le fait qu'elle soit isolée et sa relation avec un individu masculin montrent qu'elle n'est sans doute pas dans son lieu de dépôt d'origine. Elle provient peut-être de la tombe sous-jacente, celle d'un jeune individu (T191.1), en grande partie détruite par T191.2. La datation de ce grain n'aide guère à la chronologie de ces deux inhumations: la seule indication

[312] Kaiseraugst, T118, T174, T526; Bâle – Bernerring, T10, T13 et T31 (réf. détaillée: cf. catalogue). Cf. aussi Marti 2000, p. 54, type P 39: Reinach, T8 (cf. catalogue, p. 227); Aesch-Steinacker T45 (pl. 16, T45-3) et T55 (pl. 21, T55-3).

[313] Elgg, T221 (réf. détaillée: cf. catalogue); Schretzheim, groupe 49, 8-10: Stufe 3 (565-590/600; Koch 1977, p. 212, Farbtafel 5); Koch 1997, p. 146, type 49.24, pl. 11; Marktoberdorf, T18 et T167: Christlein 1966, pl. 6, n° 29 et 73 et pl. 63-1; pl. 41, 1, pl. 64-2; pp. 83-85: perles du groupe B, Schicht 2 (env. 570/80-620/30).

[314] Legoux 1993, type 37: apparaît dans les colliers de type 2, mais présent surtout dans les colliers de type 3 et 4 (dès 530/40, surtout dernier tiers VI^e^-1^er^ tiers VII^e^ s.).

[315] Elgg, T221: collier de type 3, phase 3 (630/40-env. 700); cette sépulture est datée plus précisément vers 700: Windler 1994, pp. 85-86 et 118-120. Kaiseraugst, tombes des phases ZS D (T118 et T174) et E1 (Martin 1991, pp. 74-76 et 263-265, fig. 135 et 143). Marti 2000, p. 54: AM III – JM II (env. 560/70-670/80). Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, n° 18: niveaux 4 (500/10-520/30) à 8 (600/10-630/40).

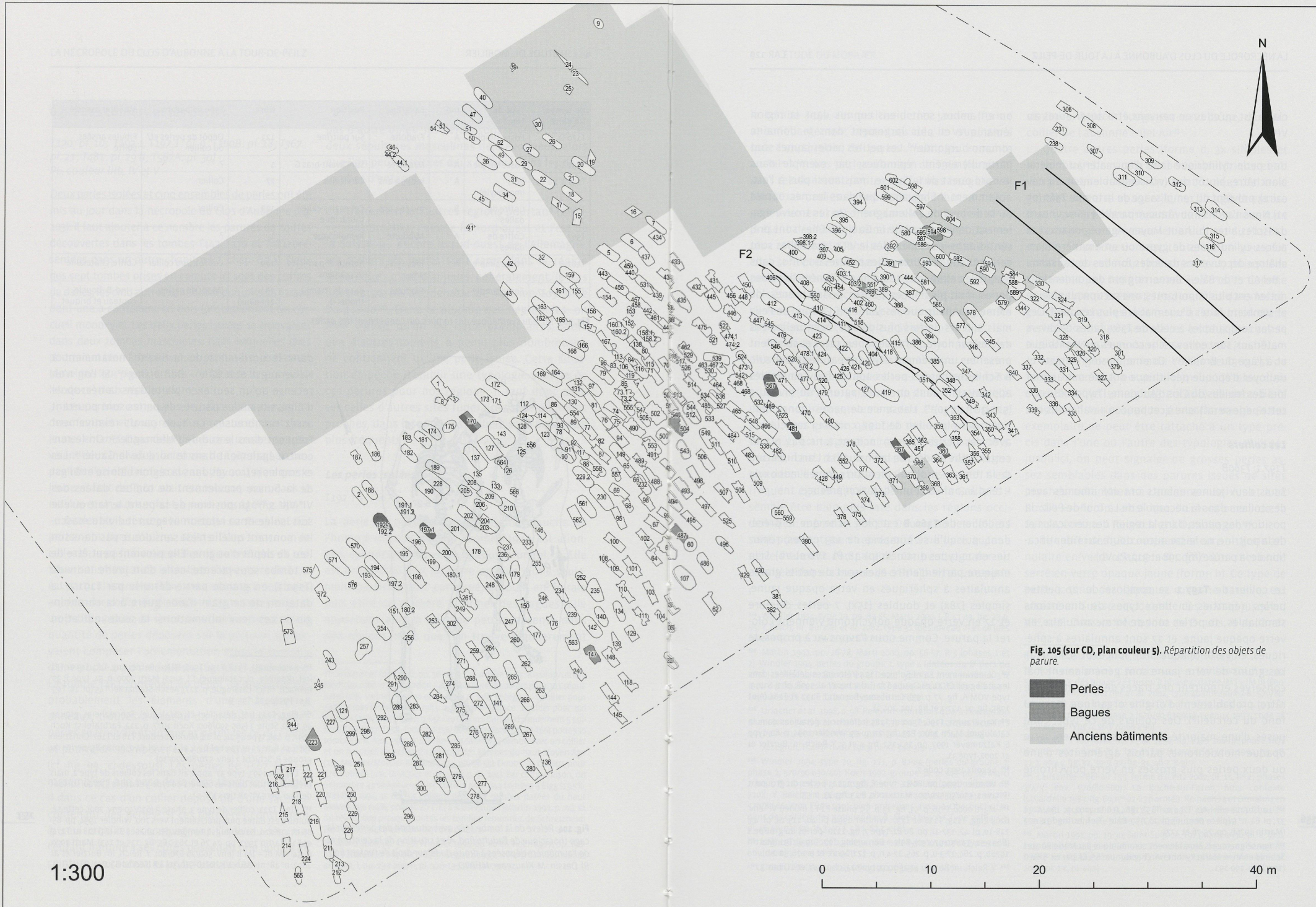


Fig. 105 (sur CD, plan couleur 5). *Répartition des objets de parure.*

claire est qu'elles ne peuvent être antérieures au VI[e] s.

Une perle cylindrique faite d'un matériau minéral blanchâtre, plutôt dur (vraisemblablement du calcaire), provient du remplissage de la tombe T367 (pl. 21). Nous n'avons trouvé aucun parallèle convaincant dans des sites du haut Moyen Age régionaux. Les pièces cylindriques de gypse ou en « matière blanchâtre » découvertes dans des tombes de Lausanne – Bel-Air et de Bâle – Bernerring ont des dimensions nettement plus importantes, une section plus pleine et semblent faites d'une matière plus tendre[316]. Des perles comparables à celle de T367, faites de divers matériaux, sont en revanche connues au Néolithique et à l'âge du Bronze[317]. Comme plusieurs objets et un foyer d'époque néolithique ont été mis au jour lors des fouilles du Clos d'Aubonne, l'hypothèse que cette perle se rattache à cet horizon paraît plausible.

Les colliers

T197.1; T360B

Seuls deux jeunes enfants ont été inhumés avec des colliers dans la nécropole de La Tour-de-Peilz : la position des perles, dans la région des cervicales et de la poitrine, ne laisse aucun doute sur l'identification de la parure (fig. 298 et 312, PL Vb).

Le collier de **T197.1** se compose de 27 petites perles, réparties en deux types de dimensions semblables : 10 perles sont de forme annulaire, en verre opaque jaune, et 17 sont annulaires à sphériques, en verre opaque brun foncé (pl. 9, PL. IVa). Les grains de verre jaune sont généralement mal conservés et portent des traces de coloration noirâtre, probablement d'origine organique (bois du fond du cercueil?). Des colliers de ce type, composés d'une majorité de petites perles en verre opaque monochrome, parfois agrémentés d'une ou deux perles plus grosses en verre polychrome ou en ambre, sont biens connus dans la région lémanique et plus largement dans le domaine romano-burgonde[318]. Les petites perles jaunes sont particulièrement répandues, par exemple dans le nord-ouest de la Suisse, mais aussi plus à l'est, notamment à Elgg, ainsi que dans les nécropoles du sud-ouest de l'Allemagne[319]. On les trouve également dans le nord de la Gaule[320]. Elles sont présentes dans les colliers dès le VI[e] s., mais elles sont caractéristiques surtout des parures du VII[e] s., dans lesquelles elles sont souvent combinées avec des perles multiples[321]. Les petites perles brunes, de même grandeur que les jaunes à La Tour-de-Peilz mais ailleurs parfois plus petites, éventuellement de couleur noire, paraissent plus rares et semblent présentes uniquement dans des parures du VI[e] s.[322]. A Schleitheim, des perles tout à fait semblables apparaissent dans quelques parures du niveau 5 (520/30-540/50)[323]. L'absence de perles jaunes multiples dans le collier de T197, comme l'association avec des perles brunes, incitent à ne pas placer cette tombe au-delà de la fin du VI[e] s. L'architecture de la tombe – probablement un cercueil monoxyle – tend à confirmer une datation précoce.

Le collier de **T360 B** est plus riche que le précédent, puisqu'il se compose de 123 perles, réparties en 11 types distincts (pl. 18, PL. IVb et Vb). Si la majeure partie d'entre elles sont de petits grains annulaires à sphériques en verre opaque jaune, simples (78x) et doubles (15x), 7 perles d'ambre et 17 en verre opaque polychrome viennent colorer la parure. Comme nous l'avons vu à propos de

316 Lausanne – Bel-Air, T254 et T15f/1864 (Leitz 2002, p. 130, note 37; pl. 64, n° 5 (pièce perdue); pl. 70, n° 9. Bâle – Bernerring T31, n° 3 (Martin 1976b, pp. 75-76 et 277).

317 Renseignements aimablement communiqué par Marie Poncet Schmid et Anne-Marie Rychner, Archeodunum SA. Cf. par ex. SPM II (1995), pp. 190-191.

318 Cf. notamment Saint-Sulpice T174 (références détaillées dans le catalogue). Cf. aussi Doubs S17 (Urlacher *et al.* 1998, pl. 1, S17, 3; type VOM-A, fig. 77 p. 93); Curtil-sous-Burnand, T137 et T204 (Ajot 1985, fig. 97, 137-1 et fig. 104, 204-1).

319 Kaiseraugst, T296, T300 et T785 (références détaillées dans le catalogue); Marti 2000, P23, fig. 23, p. 55; Windler 1994, p. 80, type 6; Katzameyer 1997, pp. 151-152, fig. 4 et 5; Y. Reich, in : Burzler *et al.* 2002, type 31.

320 Legoux 1993, code 7.

321 Windler 1994, pp. 80-82, type 6, fig. 111a : perles du groupe 1 (Phase 1, 530/50-570/90); Marti 2000, P 23, fig. 23, p. 55.

322 Marti 2000, P 16, p. 53, fig. 23 p. 55: phase F1-F2 (milieu VI[e]-env. 620); Elgg, T113, T118 et T137: Windler 1994, pl. 40, 113-1a; pl. 43, 118-1e; pl. 47, 137-1) : pp. 80-82, type 7, fig. 111a : perles du groupe 1 (Phase 1, 530/50-570/90); Bâle – Bernerring, T27, T29 et T31 (Martin 1976b, p. 264, 27-3 u, p. 265, 27-4 n, p. 271, 29-1 e et p. 276, 31-2 n).

323 Y. Reich, in : Burzler *et al.* 2002, type 23; cf. p. 241, et CD tab. 37.

la tombe T197, les petites perles jaunes (forme a) sont largement répandues dès le VI^e s., alors que l'apparition de perles multiples remonte au VII^e s.[324]. Les perles d'ambre de T360 (forme b) sont relativement petites, de formes irrégulières, plutôt arrondies: elles correspondent au type généralement rencontré dans les colliers du VI^e s., présent de manière minoritaire dans les parures plus récentes[325]. Dans la nécropole de Doubs, où elles sont présentes dans la moitié des colliers, les perles d'ambre ne semblent cependant pas pouvoir être classées chronologiquement en fonction de leur taille[326]. En Suisse occidentale, ces perles apparaissent par exemple à Sézegnin[327].

Parmi les grains de verre polychromes, les plus nombreux sont cylindriques ou en forme d'olive, en verre opaque brun-rouge (forme c, 8x) ou blanc (forme e, 3x), ornés de deux filets entrelacés, blancs, respectivement vert. Ce type de perle, produit en grande quantité dès le dernier tiers du VI^e s., est largement répandu durant le VII^e s. encore, tant dans le sud-ouest de l'Allemagne que dans le nord et l'est du Plateau suisse[328]. Il est fréquent également dans le nord de la Gaule[329]. Il semble être bien plus rare dans les régions occidentales: même le site de Doubs, où les colliers sont pourtant bien représentés, ne livre aucune perle vraiment comparable. On peut signaler un parallèle dans la tombe 46 d'Erlach[330], et une perle similaire, à décor rouge sur fond jaune, dans un collier de Lausanne – Bel-Air[331].

Quatre autres perles (forme d, 3x simples et 1x double), elles aussi de forme cylindrique et en verre opaque rouge-brun, sont ornées de trois gouttes de verre opaque jaune. Il s'agit là encore d'un type largement répandu dans le sud-ouest de l'Allemagne comme dans le nord-ouest du Plateau suisse. Sa production est toutefois un peu plus tardive que celle du type précédent, puisqu'elle ne semble pas débuter avant le VII^e s.[332]. Comme pour le type précédent, les parallèles dans les régions occidentales sont rares: à l'exception d'une perle à Doubs, les exemplaires les plus proches se trouvent à nouveau dans les colliers d'Erlach[333].

La plus grosse perle du collier de T360 est de forme biconique, en verre translucide bleu clair orné d'un filet en zig-zag encadré de deux filets simples en verre opaque jaune (forme g). Si cet exemplaire ne peut être rattaché à un type précis dans l'une ou l'autre des typologies utilisées jusqu'ici, on peut signaler de grosses perles assez semblables dans des parures issues de sites proches, notamment à Lausanne – Bel-Air et à La Roche-sur-Foron, ainsi que du nord-ouest de la Suisse, comme à Reinach et à Ormalingen[334].

Le collier de T360 comprend encore un grain annulaire en verre opaque noir, orné d'un filet ondé serré en verre opaque jaune (forme h). Ce type de perle, connu dès l'époque romaine tardive, est attesté en Suisse occidentale dès le V^e et jusqu'au VII^e s.[335]. Dans la nécropole de Doubs, il apparaît

[324] Windler 1994, type 19, pp. 82-85; Marti 2000, I, P 41-43, fig. 23 p. 55; Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, type 31 (dès niveau 7) et 46 (dès niveau 8); cf. pp. 243-245, et CD tab. 37.

[325] Martin 1991, pp. 76-78; Marti 2000, pp. 56-57, P 5 (phases 1 et 2). Windler 1994: perles du groupe 1, type 4 (datées du 2^e tiers du VI^e s.). Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, types 11 et 12 (niveaux 3-6, moins fréquentes niveaux 7-10); cf. pp. 260-261, CD tab. 37. Cf. aussi Legoux 1993, code 12 (tous types de colliers).

[326] Urlacher *et al.* 1998, p. 98. Relevons toutefois que, à l'exception d'un collier sans grain d'ambre (S 453), toutes les tombes à colliers qui peuvent être datées remontent au VII^e s. (fig. 165, p. 195).

[327] Sézegnin, T548 (Privati 1983, pl. XI, 548-3, s-v).

[328] Windler 1994, type 10, fig. 111, p. 82-84 (perles du groupe 2: phase 2, 570/90-630/40); Koch 1997, groupe 34, p. 145, pl. 10; Marti 2000, I, P 21, p. 53, fig. 23 p. 55 (AM III – JM II/III (560/70-670/80 ou 720)); Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, n^os 30 et 35 (niveaux 7-9: 570/80-660/70). Elles sont bien présentes aussi à Oberbuchsiten dans des colliers des groupes A et B: Motschi 2007, Type 25 (fig. 53; pl. 46-47, par ex. 16.3, 40.1, 58.1, 67.1, etc.).

[329] Legoux 1993, code 21 (dès colliers de type 2, surtout type 3 et 4: env. dernier tiers VI^e-fin VII^e s.).

[330] Erlach, T46 (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 34, 46-7, 6-7).

[331] T166B: Leitz 2002, pl. 46, 1, forme I (début phase 3).

[332] Koch 1997, groupe 1, pp. 143-144, pl. 5; Marti 2000, I, P 33, pp. 54-55, fig. 23: dès phase 2 et jusqu'à phase 4; datée JM I – JM III (600-720); Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, type 40 (niveaux 7-8: 570/80-630/40). Cf. aussi Elgg, T12 et T17 (Windler 1994, pl. 5, 12-1, h; pl. 8, 17-1, f-g): groupe 2, phase 2 (570/90-630/40); Legoux 1993, code 38 (colliers de type 4: 560/70-680/90).

[333] Doubs, S 266 (Urlacher *et al.* 1998, fig. 82, S 266-h): phase HD2 (670/80-700); Erlach, T11, T39 et T46 (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 98, 11-1, 40-44; fig. 32, 39-5, 37; fig. 34, 46-7, 8-9).

[334] Lausanne – Bel-Air T55, forme b (Leitz 2002, pl. 14, n° 2; phases 3/4/5: env. 570/80-800); La Roche-sur-Foron, hors contexte (Colardelle 1983, fig. 69, n^os 22-23 (forme)); Reinach T4 et Ormalingen T5: Marti 2000, type P14, fig. 23 (Phase F2: env. 600-620). Cf. aussi Marktoberdorf, T216, forme a (Christlein 1966, pl. 64-4).

[335] Martin 1991, pp. 29-30; Saint-Sulpice, T97 (Marti 1990, pl. 8, 97-6, c-d); Saint-Prex, T30 (Haldimann/Steiner 1996, fig. 17, c); Sézegnin, T548 (Privati 1983, pl. XI, 548-3, d); Yverdon, T1 (Steiner, Menna *et al.* 2000, pl. 1 c, pl. 44a).

encore dans une sépulture datée des dernières décennies de ce siècle[336]. Les perles de ce type sont par ailleurs largement répandues dans le monde mérovingien, à toutes époques[337].

Quelques perles monochromes complètent cet ensemble. Deux formes sont en verre translucide bleu foncé : l'une est côtelée (i), l'autre polyédrique (j). Elles correspondent à des types anciens, mais qui peuvent apparaître encore dans certaines tombes tardives. Les deux types de perles sont bien attestés dans les régions occidentales, mais, dans la région lémanique, les perles polyédriques n'apparaissent que dans des parures romaines tardives[338]. Trois autres perles sont de forme annulaire ou sphérique, en verre opaque bleu clair (forme f), et une quatrième est cylindrique, en verre opaque vert (forme k). Ces quatre derniers grains appartiennent à des types fréquemment associés aux petites perles jaunes simples et doubles[339]. A Schleitheim, les petits grains cylindriques verts (forme k) sont en revanche présents dans des colliers du VI^e s.[340].

La plupart des types de perles présents dans le collier de T360 apparaissent dès le dernier tiers du VI^e et sont attestés durant une bonne partie du VII^e s. L'utilisation de perles segmentées doubles (forme a) suggère toutefois que l'assemblage de cette parure n'est pas antérieur au début du VII^e s. Cet ensemble, qui associe des petites perles monochromes, parfois doubles, des grains d'ambre et des perles polychromes, correspond assez bien à ceux que l'on trouve dans les régions occidentales, par exemple dans la tombe 548 de Sézegnin ou dans les tombes S 225 et S 299 de Doubs[341]. La combinaison des types est particulièrement proche de celles des colliers d'Erlach ainsi que de quelques parures de Kaiseraugst et de Oberbuchsiten[342]. Il faut cependant rappeler que les colliers sont très peu fréquents dans les tombes de Suisse occidentale, ce qui explique sans doute en partie l'absence de parallèles proches pour certains types de perles (par ex. formes c-e et g).

Les autres ensembles de perles

T170-IV, T481-II, T567A-6 à 27

Les perles retrouvées sur la poitrine de la femme inhumée dans **T170** forment un ensemble assez particulier, qui pourrait rassembler des éléments provenant de plusieurs objets distincts (pl. 10 IV, PL. Ib). Leur répartition sur le corps (fig. 91) permet d'entrevoir la présence d'un petit sac ou d'une poche, qui pourrait avoir contenu une partie des perles et avoir été orné avec d'autres[343].

La grande majorité des perles formant cet ensemble sont de forme sphérique plus ou moins allongée, la plupart simples mais aussi fréquemment doubles, plus rarement triples, en verre incolore mais dont l'aspect varie du blanc au brun, en passant par le jaune d'or et le gris (forme f). Elles font partie d'un groupe appelé « Überfangperlen » en allemand, et sont réalisées en insérant une feuille d'or, d'argent ou d'autre métal à l'intérieur d'une mince couche de verre transparent[344]. Connu dès l'époque romaine tardive, ce type est utilisé régulièrement dans les colliers encore tout au long du VI^e s. et apparaît occasionnellement au

[336] Doubs, S266 et S303 (Urlacher *et al.* 1998, S266 i, fig. 82 (phase HD2: 670/80-vers 700) et S303 b, fig. 83).

[337] Legoux 1993, code 20; Koch 1997, p. 146, groupe 27, 38, pl. 9; Marti 2000, P 54, p. 54, fig. 23 (env. deux derniers tiers VII^e-début VIII^e s.).

[338] Marti 2000, I, types P 7 et P12 (datés AM-JM I: 450/70-630/40; n'apparaissent pas au-delà de la phase F2, env. jusque vers 620); perles côtelées (P 7): Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, n° 15 (niveaux 4-6 (500/10-570/80), exceptionnelles niveaux 7-9 (570/80-660/70)); cf. par ex. Sézegnin, T548 (Privati 1983, pl. XI, 548-3, a-c); Saint-Prex, T30 (Haldimann/Steiner 1996, fig. 17, 3-h); Lausanne – Bel-Air, T55, T72 et T209 (Leitz 2002, pl. 14, 2 f et g; pl. 18, 6 c; pl. 55, 2 e); Erlach T11 (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 29, 1.71); Doubs, type VTM-B, S128, S284 et S381 (Urlacher *et al.* 1998, fig. 77 et 81-83). Perles polyédriques (P 12): Yverdon – Jordils, trouvaille ancienne (Steiner, Menna *et al.* 2000, II, Annexe 3, n° 77, fig. 316, pl. 44b), Kaiseraugst, T174, T186, T436, T534 et T980 (Martin 1976a, pl. 12 A, 3 g; pl. 13 A, 1 h; pl. 29 A, 1 e; pl. 36 C, 1 k; pl. 59 A, 3 c): phases ZS D et ZS E2 (T980), 580-610/20 et 670/90-700/20.

[339] Marti 2000, I, types P 20 et P 44, p. 53-55, fig. 23.

[340] Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, n° 22 (niveaux 5-6 (520/30-570/80).

[341] Privati 1983, pl. XI, 548-3; Urlacher *et al.* 1998, fig. 81 et 83, pp. 99 et 101.

[342] Marti *et al.* (dir.) 1992, p. 31, T11, fig. 29-1; T39, fig. 32-5; T46, fig. 34-7: ces trois tombes sont datées entre 620 et 630. Kaiseraugst, T205I et T464 (Martin 1976a, pl. 14C, 1; pl. 31E, 1). Oberbuchsiten, par ex. 40.1, 58.1, 28.1, 92.1, 67.1, etc.: Motschi 2007, colliers du groupe B (75-77, pl. 46-47; phase F2: 1^er tiers VII^e s.).

[343] Sur la présence de petits sacs déposés sur la poitrine des défuntes à Kaiseraugst, cf. Martin1991, pp. 136-137. Sur la fréquence des vêtements ou autres textiles brodés, cf. Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, p. 265.

[344] Cf. Guido 1978, pp. 93-94.

VII^e s.[345]. En Suisse occidentale, on peut mentionner un exemplaire à Yverdon[346].

Le deuxième type de perles représenté en nombre sont les micrograins en verre opaque ou légèrement translucide bleu vert (forme p). Par leur forme et leur dimension, mais aussi leur couleur, ils évoquent les perles utilisées pour les coiffes, celle de la même tombe T170 comme celle de la tombe T143 (cf. chap. 6.2.3). On peut les comparer également aux micrograins mis au jour dans T481 (cf. ci-dessous). A Schleitheim, ce type de grain apparaît dans les ensembles de perles dès la fin du V^e et jusqu'au tout début du VII^e s.[347].

D'autres petites perles, de diverses formes et couleurs, représentées par quelques exemplaires seulement, complètent cet ensemble. On retrouve notamment les petits grains en verre opaque brun foncé ou noir (formes h et j), présents dans le collier de T197 (forme b) et dans le groupe de T481 (formes g et f). Ces perles apparaissent dans les parures du VI^e s. (cf. ci-dessus, collier de T197). La plupart des petites perles de T170 (outre les formes h et j, cf. formes i, n et o) correspondent à des types connus dans le nord de la Gaule et utilisés surtout dans les colliers des V^e et VI^e s.[348]. Les petits grains sphériques rouges ou rouge brun (forme o) sont également présents à Yverdon et à Sézegnin[349]. Dans T170 se trouvent encore deux grains en verre légèrement translucide bleu foncé (formes k et l) qui correspondent à des types romains tardifs[350]. Il faut ajouter à cet ensemble de petites perles les six grains d'ambre en forme d'amande (forme g), semblables à ceux de T567A (forme k), qui sont présents à Elgg dans les colliers du groupe 1[351].

Parmi les perles de T170 se trouvent enfin plusieurs grains de plus grande dimension, trois en verre translucide monochrome, un en verre opaque polychrome et trois en ambre. Les perles de verre (formes c à e) appartiennent à des types courants et bien connus dans nos régions dans des tombes des V^e et VI^e s., par exemple à Yverdon, à Sézegnin, à Saint-Prex ou encore à Saint-Sulpice[352]. L'un des grains d'ambre est de forme cylindrique (forme b): il s'agit d'un type connu à l'époque romaine tardive, mais présent encore dans des parures du V^e et du début du VI^e s.[353]. Les deux autres grains d'ambre, de forme lenticulaire, étaient à l'origine enfilés sur des anneaux formés de fils d'argent aux extrémités enroulées: on peut dès lors supposer qu'il s'agissait d'éléments suspendus à une châtelaine. Ce système trouve en effet de nombreux parallèles dans des tombes féminines du V^e et du début du VI^e s. à caractère germanique, par exemple dans la tombe 126 de Bâle – Kleinhüningen ou dans la tombe 6 de Bâle – Gotterbarmweg[354]. On peut cependant relever que des anneaux semblables étaient intégrés dans le collier composé de perles d'ambre mis au jour dans la tombe 363 de Schleitheim – Hebsack, datée de la 1^ère moitié du V^e s.[355]. Des anneaux en fil d'argent portant des perles ou des monnaies sont par ailleurs attestés encore durant les deux premiers tiers du VI^e s., tant dans des colliers que dans des châtelaines[356].

Tous les types de perles qui forment cet ensemble sont donc connus aux V^e et VI^e s., ce qui correspond bien à la datation donnée par les fibules ansées (1^er tiers VI^e s.).

345 Martin 1991, p. 29; Windler 1994, Typ 2, p. 81; Marti 2000, p. 53: AMI-AMIII (450-600); Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, n° 9 (niveaux 3-6, 480/90-570/80).

346 Yverdon: Steiner/Menna *et al.* 2000, T1, pl. 1, forme g.

347 Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, n° 10 (niveaux 3-7, 480/90-600/10).

348 Cf. Legoux 1993, codes 1 et 2, colliers de types 1 et 2: env. 450-560/70 (év. 580/590).

349 Yverdon, T1, forme k (Steiner/Menna *et al.* 2000, pl. 1, T1-k et pl. 44a); Sézegnin, T548, 3 n-p (Privati 1983, pl. XI, 548-3, n-p).

350 Cf. par ex. Kaiseraugst, T166-1, c, T818-1, a, T1143-1, c, T1236-2, b (Martin 1976a, pl. 9 J, 1; pl. 53 A, 1; pl. 68 C, 1; pl. 72 A, 2); Martin 1991, pp. 8 et 29, fig. 5; Guido 1978, p. 97, fig. 37, n^os 12-13; Swift 2000, p. 90, fig. 102; Keller 1971, fig. 27, n^os 9 et 10.

351 Windler 1994, p. 80 (phase 1: 530/40-570/90).

352 Yverdon, T1, forme a-c (Steiner/Menna *et al.* 2000, pl. 1 et 44a); Sézegnin, T548-3, formes a-d (Privati 1983, pl. XI, 548-3); Saint-Prex, T30, formes c, f et h (Haldimann/Steiner 1996, fig. 17); Saint-Sulpice, T97-6, formes b-f (Marti 1990, pl. 8-6). Tout comme T170, les deux dernières tombes contiennent des fibules dénotant un costume germanique.

353 Yverdon, T19, c et T29, b (Steiner/Menna *et al.* 2000, pl. 3 et 40a; pl. 5 et 40a); Bâle – Kleinhüningen, T126-11 d (collier; Giesler-Müller 1992, pl. 28).

354 Bâle – Kleinhüningen, T6: Giesler-Müller 1992, fig. p. 115, pl. 29, n^os 37 et 40; cf. aussi M. Martin in: Furger *et al.* 1996, fig. 200, p. 189. Bâle – Gotterbarmweg T6: Mossbrugger-Leu 1971, A, fig. 25, p. 59, B, pl. 57, n^os 37-38.

355 J. Leicht, in: Burzler *et al.* 2002, pp. 85-88, en particulier p. 88; fig. 67.

356 Renseignement aimablement communiqué par Mme le Prof. Frauke Stein, que je remercie vivement de m'avoir communiqué les éléments de ses recherches en cours. Mme Stein place la tombe de La Tour-de-Peilz dans la phase AM II (520/30-560/80).

L'ensemble de **T481** comprend un nombre élevé de très petites perles en verre opaque vert, que l'on pourrait qualifier de micrograins (pl. 29 II, PL. IIIb). Le groupe rassemble ensuite en forte proportion de petites perles en verre opaque jaune (23 ex.) et de petits grains d'ambre de formes irrégulières (18 ex.), les autres types, tous de petite taille, n'étant représentés que par quelques exemplaires (max. 5). Les petites perles jaunes (forme b) et brun foncé (forme g) sont tout à fait semblables à celles qui composent le collier de T197. Les petits grains noirs (forme f), assimilés au même type que les bruns, sont ici représentés par 5 exemplaires (cf. ci-dessus). On peut relever encore pour cet ensemble l'absence de perles de plus grande dimension, en verre polychrome ou non, ainsi que l'absence de perles multiples.

Par leur type, mais aussi par leurs dimensions très réduites, leur nombre élevé et leur situation tout autour et à l'intérieur du crâne (fig. 99)[357], les micrograins de couleur verte évoquent ceux mis au jour avec des tubes d'or dans les tombes T170 et T143, qui composent les ornements de coiffes (cf. chap. 6.2.3). Des perles semblables, en relation avec des coiffes, ont été découvertes par exemple dans la nécropole royale de Saint-Denis (Paris), dans celle de la Grande Oye à Doubs, ainsi qu'à Moos-Burgstall (Bavière)[358]. Ces éléments de comparaison, comme la taille de ces grains, qui rend leur utilisation dans un collier assez difficile, nous incitent à restituer une coiffe également dans la tombe T481 (cf. chap. 6.2.3).

Le reste des perles ne présente pas un caractère aussi spécifique et pourrait avoir constitué un collier. Outre les grains jaunes, bruns et noirs évoqués ci-dessus, on peut relever la présence de petits grains d'ambre, comparables à ceux découverts dans la tombe 548 de Sézegnin[359]. Cette dernière contenait aussi, outre de petits grains jaunes, deux perles sphériques bleu clair comparables à notre forme e[360].

Dans T481, la série des petites perles en verre opaque monochrome est complétée par deux grains de couleur verte (forme h). Il faut noter enfin plusieurs perles en verre transparent sur feuille d'or (forme d), dont une double et une triple, comparables à celles mises au jour dans T170 (cf. ci-dessus). A l'exception des perles d'ambre, relativement nombreuses, cette parure est donc assez simple. Outre les exemples cités à propos de T197, on peut encore signaler la série de petites perles monochromes de diverses couleurs de la tombe 1 d'Yverdon – Pré de la Cure, qui contient aussi deux perles en verre transparent sur feuille d'or[361]. La taille des grains d'ambre, l'absence de perles multiples en verre opaque et l'utilisation de grains brun foncé et noirs incitent à dater cet ensemble du VI^e^ s., datation qui correspond bien à celle indiquée par la boucle rectangulaire en bronze (chap. 6.1.1). T481 se trouve dans la partie est de la nécropole, à proximité immédiate de la tombe T567, dans le secteur des tombes masculines à boucles de ceinture en bronze et aumônières.

Dans la tombe **T567A**, toutes les perles ont été découvertes à la base de la cage thoracique : s'il s'agissait d'un collier, il ne semble pas qu'il ait été porté lors des funérailles, mais plutôt déposé sur l'abdomen de la défunte (fig. 104). On pourrait également imaginer que les perles se trouvaient réunies dans une poche ou dans une sacoche, comme dans T170. L'ensemble regroupe dix-huit perles de verre, deux perles d'ambre, un petit anneau en fil de bronze et un second en fer (pl. 18, PL. V). Il faut relever d'emblée la variété des types, puisqu'on ne dénombre jamais plus de trois perles pour une même forme. Les grains en verre polychrome (formes a-d, 7 ex.), ceux en verre monochrome translucide (formes e-f et h, 6 ex.) ou opaque (formes g et i-j, 5 ex.) se trouvent en proportions à peu près égales. On peut noter encore l'absence de petites perles en verre opaque monochrome, rencontrées dans tous les autres ensembles de La Tour-de-Peilz.

Les types représentés dans T567A trouvent pour la plupart des parallèles dans des parures de nos régions. Le collier mis au jour dans la tombe 30 de Saint-Prex, daté des deux derniers tiers du VI^e^ s., est

[357] La documentation de terrain permet de situer précisément 9 micrograins verts et 6 perles jaunes, c'est-à-dire une proportion très faible de l'ensemble.

[358] Paris, Saint-Denis : Fleury/France-Lanord 1998, p. II-111, fig. 20 p. 206 ; datation proposée : entre 530 et 580 (cf. p. 129). Doubs T401A : Urlacher *et al.* 1998, p. 105, p. 128, fig. 106 et 107, pl. 48, n^os^ 1 et 3 ; tombe datée du début du VII^e^ s. Moos-Burgstall, T8 : von Freeden 1987, pp. 513-515, fig. 23, pl. 56, n° 2 et 57, n° 2 (2^e^ tiers VII^e^ s.)

[359] Privati 1983, pl. XI, T548-3, s-v.

[360] Privati 1983, pl. XI, T548-3, i-m et q-r.

[361] Steiner/Menna *et al.* 2000, II, pl. 44a.

particulièrement proche, puisqu'il comprend également des perles noires à décor ondé, une perle *millefiori*, des perles annulaires et sphériques en verre translucide et deux anneaux en fil de bronze[362]. La plupart des types, notamment les plus anciens (formes a, e, f, i et k), apparaissent également dans les colliers de Doubs, où les perles tubulaires spiralées (forme i) sont particulièrement fréquentes[363]. Certaines formes se retrouvent aussi dans le nord-ouest de la Suisse: les perles *millefiori* sont en particulier bien représentées dans les parures de Bâle – Bernerring[364]. Les grains de la tombe 23 de Kaiseraugst constituent également un bon parallèle, avec la présence de perles en forme d'amande en verre translucide bleu, d'une perle polyédrique bleue ornée de points blancs et rouges, ainsi que de perles d'ambre et d'un anneau de bronze[365].

Bon nombre des types découverts dans T567 sont attestés dans des colliers dès le début du haut Moyen Age (formes b, e-f, i-j: dès 2e moitié Ve s.), voire même dès l'époque romaine tardive (forme a)[366]. D'autres n'apparaissent qu'à partir du 2e tiers ou de la 2e moitié du VIe s. (formes c, k-l)[367]. Si certaines formes sont attestées jusqu'à la fin du VIIe s. (formes a, b, d, g, l), d'autres ne sont généralement plus habituelles à partir du 2e tiers ou de la seconde moitié de ce siècle (formes e, f, j, k; cf. aussi i). En outre, aucun des types représentés ne peut être considéré comme une nouveauté du VIIe s.[368]. Ces éléments de datation, et plus particulièrement la perle à décor de *millefiori* (forme c), permettent de placer cet ensemble dans la seconde moitié du VIe s.[369]. Cette fourchette semble bien correspondre à celle des objets mis au jour avec l'individu B de T567 (boucle simple en fer, fermoir d'aumônière en fer et couteau; chap. 6.1.2 et 6.5.2). La sépulture se trouve en outre dans la partie est de la nécropole, à proximité des tombes masculines contenant des boucles de ceinture simples en bronze et des aumônières, non loin de la tombe à *spatha* T450 (chap. 10.1.2 et 10.2.2).

6.4 Les armes

T346: pl. 19bis; T450: pl. 26. Fig. 106

Seules deux tombes situées dans la partie sud-est du Clos d'Aubonne contenaient des armes, un scramasaxe et une épée longue (fig. 111). La rareté des armes découvertes dans la région lémanique, et plus largement en Suisse occidentale, oblige à se référer à des analyses et des typologies établies dans d'autres régions pour l'étude et la datation de celles de La Tour-de-Peilz[370]. Ces deux tombes à armes sont en fosse simple et se situent dans une zone où se trouvent plusieurs tombes qui, tout comme T346, contiennent des boucles de ceinture simples en bronze, souvent associées à des aumônières. Le scramasaxe et son étui étaient déposés le long du membre inférieur droit, avec la ceinture et l'aumônière (fig. 107); la *spatha* se trouvait sur le membre supérieur droit (fig. 109).

6.4.1 Le scramasaxe de T346

Cette pièce s'insère dans la série des scramasaxes étroits, tant par ses dimensions que par sa forme générale, caractérisée notamment par un dos droit et une soie étroite (fig. 108, pl. 19bis, n° 18)[371]. Certaines pièces possèdent en outre une plaquette ovale à la base de la lame, comme celle de T346[372]. Les scramasaxes étroits découverts dans la nécropole de Kaiseraugst sont le plus souvent associés à des boucles de ceinture simples en bronze à ardillon scutiforme (forme C1), ce qui permet de les dater de la phase ZS C (510/30-

[362] Haldimann/Steiner 1996, p. 166, fig. 17-3, c-e, h, k.

[363] Urlacher *et al.* 1998, p. 93, fig. 77, types VOM-C, VOP-C et D, VTM-A et B; cf. fig. 81-83, S 128, S 225, S 266, S 292 et S 299.

[364] Martin 1976b, pp. 73-74; cf. notamment T16 et T27 (idem, p. 241, 1, b-c, e; p. 264-265, 3, c, h, m et 4, e, k).

[365] Martin 1976a, pl. 1 M, 1 b, e et k, 2.

[366] Swift 2000, fig. 98 et 135-136, p. 107; Keller 1971, fig. 27, n° 22.

[367] Les formes d et g pourraient ne pas être antérieures au dernier tiers du VIe s., mais leur corrélation avec les typologies utilisées n'est pas très bonne (cf. réf. dans le catalogue).

[368] Cf. notamment Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, nos 29, 7, 15, 21 et 12, tous datés des niveaux 3 à 6, et qui apparaissent de manière résiduelle au VIIe s. (cf. CD, tab. 37).

[369] Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, pp. 256-257.

[370] Cf. notamment Martin 1991, pp. 141-147; Windler 1994, pp. 27-42; Urlacher *et al.* 1998, pp. 60-85; Marti 2000, A, pp. 110-118.

[371] Marti 2000, A, p. 114, tableau; Martin 1991, p. 142, fig. 84.

[372] Martin 1991, fig. 84, nos 2, 5, 6. Cf. aussi Therwil – Benkenstrasse, T47: Marti 2000, B, pl. 288, T47-6 (phase M2, env. 570/80-début VIIe s.).

No tombe/ No objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/ âge	Position	Type	Long. lame	Larg. lame	Proportion larg./long.	Mobilier associé
T346-18	Fosse simple	A	M/ jeune adulte	Contre la jambe droite	Scramasaxe étroit, étui à rivets à têtes circulaires plates	28.3 cm	3.3 cm	11.7%	Boucle en bronze, aumônière
T450-1	Fosse simple	A	M/ adulte	Le long du côté droit, enserrée par le bras D	*Spatha* avec bouterolle à branches longues et étroites	75 cm	4.7 cm	6.3%	Pincettes en bronze, divers ustensiles en fer

Fig. 106. *Tableau synthétique des tombes à armes.*

580)[373]. La datation proposée pour la boucle de forme semblable découverte dans la tombe T346 correspond à une fourchette un peu plus serrée, comprise à l'intérieur de cette phase (env. 530/40-570/80). Un scramasaxe étroit découvert à Riaz – Tronche-Bélon est cependant associé à une plaque-boucle damasquinée précoce, ce qui incite à étendre l'utilisation de ce type d'arme jusqu'à la fin du VI^e^ s. au moins[374]. Certains scramasaxes du groupe B de la nécropole de Doubs, dont les dimensions et les proportions correspondent à celles des scramasaxes étroits, sont même associés à des garnitures bien représentées durant le premier tiers du VII^e^ s.[375].

Le scramasaxe étroit est une forme inhabituelle non seulement dans nos régions, mais aussi plus largement dans la partie orientale et dans le nord-ouest de la Suisse, ainsi que dans le domaine alaman[376]. Il est en revanche fréquent dans la partie occidentale du monde franc. On peut signaler plusieurs scramasaxes étroits découverts en Suisse occidentale, par exemple ceux de Lausanne – Bel-Air, de Lavigny et de l'Isle, mis au jour sur des sites qui ont également livré des récipients en céramique[377]. On peut mentionner enfin l'exemplaire de la tombe T502 de Sézegnin, le seul scramasaxe découvert dans cette nécropole, muni d'un étui à éléments en fer en forme de gouttière qui semble avoir servi aussi de poche ou d'aumônière[378]. Le jeune adulte inhumé dans cette tombe en pleine terre portait une plaque-boucle circulaire en fer, qui permet une datation dans les deux dernières décennies du VI^e^ ou dans les premières décennies du VII^e^ s.[379].

Le scramasaxe de T346 était protégé par un fourreau dont il ne reste que quelques éléments métalliques et des fragments de matières organiques minéralisées (pl. 19bis, n^os^ 13-15 et a-e)[380]. Les pièces les plus caractéristiques sont quatre rivets de bronze à têtes circulaires plates, dont trois (nos 13-15) étaient alignés à droite de la soie du scramasaxe, sur le fémur droit du squelette[381]. Or, les étuis à gros rivets de bronze, sans doute réalisés entièrement en cuir, sont généralement associés à des formes précoces de scramasaxes larges, exceptionnellement à des scramasaxes courts[382]. Les étuis des scramasaxes étroits ne présentent habituellement pas d'éléments métalliques, ou éventuellement des éléments en gouttière, ce qui indique qu'ils étaient le plus souvent faits de minces planches de bois, éventuellement recou-

373 L'une de ces tombes (T894 I) est datée par une plaque-boucle circulaire en fer (forme C5c) de la phase ZS D: 580-610/20.

374 Windler 1994, pp. 36-37; Riaz – Tronche-Bélon, T138: cf. aussi Marti *et al.* (dir.) 1992, pp. 53-55.

375 Cf. S 28, S 165, S 224bis, S 403 (Urlacher *et al.* 1998, pl. 2, 10, 13 et 49). Le groupe B de Doubs ne correspond pas entièrement à celui des scramasaxes étroits de Kaiseraugst: idem, pp. 76, fig. 63 et 64.

376 Martin 1991, p. 146; Marti 2000, A, p. 114.

377 Lausanne – Bel-Air, T186 (Leitz 2002, pl. 50, n° 4): phase 2: env. 510-570/80. Lavigny: tombe datée des environs de 600 (ASSPA 8, 1915, p. 77 s., fig. 13). L'Isle – En Pottailaz (MCAHL inv. 30333): Haldimann/Steiner 1996, p. 174, fig. 24, n° 1.

378 Privati 1983, p. 50, pl. X.

379 Kaiseraugst, forme C 5b (Martin 1991, pp. 98-101).

380 Les petits fragments de tôle de bronze et de fer prélevés avec l'indication «éléments du fourreau en bronze» montrent qu'il y avait au moins un élément renforçant la pointe de l'étui.

381 Le quatrième (sans no) a été trouvé dans le remplissage de la tombe.

382 Marti 2000, A, pp. 117-118; scramasaxe court: Therwil – Benkenstrasse, T40 (idem, B, pl. 286, T40, n° 4). Martin 1991, p. 143. Windler 1994, pp. 40-42.

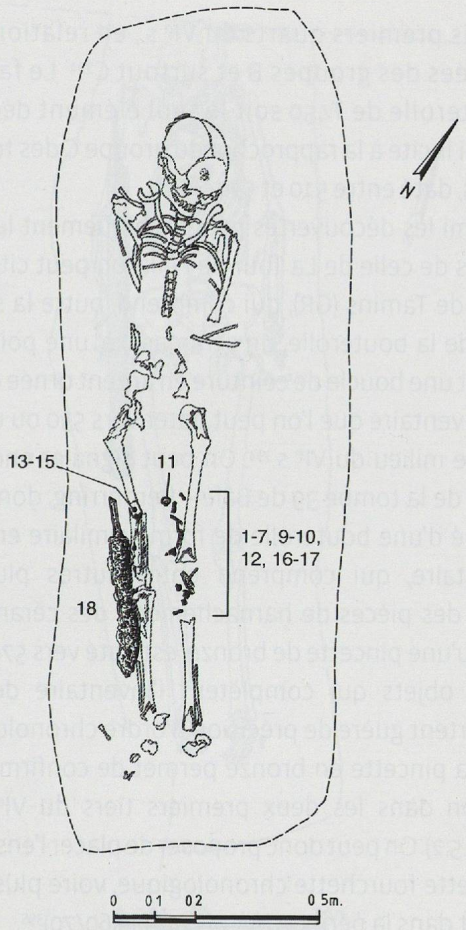


Fig. 107. *Relevé de la tombe T346, avec situation du scramasaxe, des éléments de l'étui, de la boucle de ceinture et de l'aumônière. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

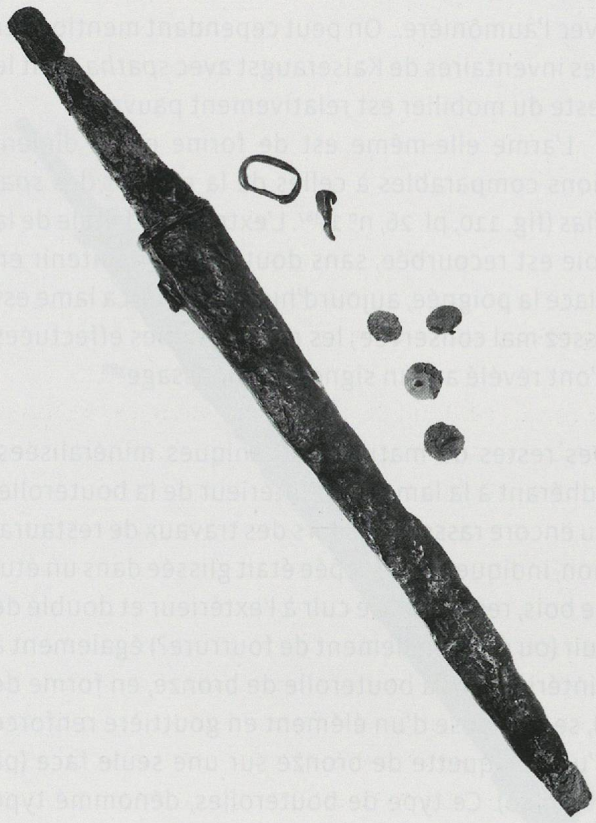


Fig. 108. *Scramasaxe, rivets en bronze du fourreau et boucle de ceinture en bronze de T346. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

vertes de cuir[383]. De manière générale, les rivets de bronze sont datés au plus tôt des dernières décennies du VI[e] s. et du premier tiers du VII[e] s.[384] Les exemplaires à têtes plates, sans décor, comme ceux de T346, constituent la forme la plus précoce de ce type. La présence de ces rivets incite à dater T346 au plus tôt dans les deux dernières décennies du VI[e] s., bien que le scramasaxe lui-même semble un peu plus précoce. La forte usure de la boucle en bronze tend à conforter cette datation relativement tardive (cf. chap. 6.1.1).

6.4.2 La spatha de T450

L'épée longue provient d'une sépulture masculine en fosse simple, dans laquelle elle était déposée le long du côté droit du défunt, enserrée par son bras droit (fig. 109). Contrastant avec le prestige de cette catégorie d'armes, le reste du mobilier est loin d'être abondant: il se compose de quelques ustensiles en fer et d'une pincette de bronze, déposés sous le crâne, vraisemblablement dans un contenant en matière organique (cf. chap. 6.5.2, pl. 26). Il n'est pas impossible que ce dépôt ait été plus important à l'origine: une tranchée de sondage effectuée en 1988 a en effet détruit l'extrémité nord-ouest de la fosse, immédiatement à l'arrière du crâne[385]. On s'attendrait à trouver

[383] Windler 1994, pp. 39-40; un exemplaire probablement similaire à celui de La Tour-de-Peilz est mentionné à Wallerstätten (D, Kr. Gross-Gerau); cf. p. 40, note 168.

[384] Marti 2000, A, p. 117-118: phase JMI (600-630/40). Martin 1991, pp. 142-146: à partir de la phase ZS D de Kaiseraugst (580-610/20). Cf. aussi Doubs, S 53 bis, avec garniture tripartite du premier tiers du VII[e] s. (Urlacher *et al.* 1998, pl. 4); Oberbuchsiten T27, avec plaque-boucle circulaire, et T143, avec plaque-boucle et plaque dorsale damasquinées (Motschi 2007, p. 69, pl. 11 et 43).

[385] Un couteau découvert à cette occasion (inv. 3293, pl. 1) pourrait bien appartenir à cet inventaire.

notamment une boucle de ceinture, en relation avec l'aumônière... On peut cependant mentionner des inventaires de Kaiseraugst avec *spatha* dont le reste du mobilier est relativement pauvre[386].

L'arme elle-même est de forme et de dimensions comparables à celles de la plupart des *spathas* (fig. 110, pl. 26, n° 1)[387]. L'extrémité distale de la soie est recourbée, sans doute pour maintenir en place la poignée, aujourd'hui disparue. La lame est assez mal conservée; les radiographies effectuées n'ont révélé aucun signe de damassage[388].

Des restes de matières organiques minéralisées, adhérant à la lame et à l'intérieur de la bouterolle, ou encore rassemblés lors des travaux de restauration, indiquent que l'épée était glissée dans un étui de bois, recouvert de cuir à l'extérieur et doublé de cuir (ou éventuellement de fourrure?) également à l'intérieur[389]. La bouterolle de bronze, en forme de U, se compose d'un élément en gouttière renforcé d'une plaquette de bronze sur une seule face (pl. 26, n° 1b). Ce type de bouterolles, dénommé type Arcy-Sainte-Restitue par Wilfried Menghin, constitue une des variantes des bouterolles à branches longues et étroites[390]. Fixées par des rivets de manière à placer les plaques sur le côté visible des étuis, celles-ci peuvent être entièrement en bronze ou en argent, ou comporter deux matériaux différents (fer et bronze, argent et bronze). Ce type de bouterolles, dont la répartition s'étend de l'Angleterre, du nord de la France et de la Belgique jusqu'au sud-ouest de l'Allemagne et dans les Balkans, apparaît dans des contextes datés entre environ le dernier quart du V^e^ et la 1^ère^ moitié ou les trois premiers quarts du VI^e^ s., en relation avec des épées des groupes B et surtout C[391]. Le fait que la bouterolle de T450 soit le seul élément décoratif de l'étui incite à la rapprocher du groupe C des tombes à épées, daté entre 510 et 570/80[392].

Parmi les découvertes géographiquement les plus proches de celle de La Tour-de-Peilz, on peut citer une tombe de Tamins (GR), qui comprend, outre la *spatha* ornée de la bouterolle, un scramasaxe, une pointe de lance et une boucle de ceinture en argent ornée de grenats, inventaire que l'on peut dater vers 530 ou un peu avant le milieu du VI^e^ s.[393]. On peut signaler encore la *spatha* de la tombe 39 de Bâle – Bernerring, dont l'étui est orné d'une bouterolle de forme similaire en fer[394]. L'inventaire, qui comprend entre autres plusieurs armes, des pièces de harnachement, des céramiques ainsi qu'une pincette de bronze, est daté vers 570/80.

Les objets qui complètent l'inventaire de T450 n'apportent guère de précision d'ordre chronologique. Seule la pincette en bronze permet de confirmer une datation dans les deux premiers tiers du VI^e^ s. (cf. chap. 6.5.2). On peut donc proposer de placer l'ensemble dans cette fourchette chronologique, voire plus précisément dans la période MA 2 (520/30-560/70)[395].

6.5 Les châtelaines, les aumônières et leur contenu

Des dépôts d'objets comprenant principalement divers ustensiles en fer et en bronze ont été mis au jour dans neuf sépultures du Clos d'Aubonne. Ces ensembles, parfois situés sur le terrain au milieu de traces organiques, correspondent sans doute au contenu de petits sacs ou étuis en cuir

386 Martin 1991, p. 141.

387 Cf. par ex. Koch 1977, p. 99; Windler 1994, p. 27.

388 Les radiographies ont été exécutées en juillet 2003 grâce à Claude Michel, responsable du Laboratoire de restauration du Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire de Lausanne, que nous remercions chaleureusement.

389 Sur les matières organiques composant les fourreaux de *spathas*, et leur assemblage, cf. en dernier lieu Windler 1994, pp. 28-32; Marti 1995, pp. 88-92; Urlacher *et al.* 1998, pp. 63; Burzler *et al.* 2002, pp. 123-124.

390 Menghin 1983, p. 125; Liste B IV, 2b, p. 349, n^os^ 12-21; cat. n^os^ 45, 47, 61, 62, 73, 79, 82. Cf. aussi Tamins, T1966/21 (Menghin 1983, p. 234, cat. n° 76), Schneider-Schnekenburger 1980, pp. 60-61, pl. 24, 1-5; Lavoye T248 (Joffroy 1974, p. 23; fig. 8 p. 24; pl. 26, 248-6): ex. en fer et bronze; Mézières, T66 (Périn 1995, fig. 18); Klepsau, trouvaille isolée (Koch 1990, pp. 175-176, fig. 112): datée vers 500 ou 1^ère^ moitié VI^e^ s.

391 Menghin 1983, pp. 125 et 140, fig. 80 et 81, Karte 17; sur les discussions quant à la datation des différents groupes d'épées de l'époque mérovingienne précoce, cf. Martin 1989; Böhme 1994; Périn 1995.

392 Martin 1989, p. 128.

393 Schneider-Schnekenburger 1980, pp. 60-61, pl. 24, 1-5: vers 530. Cf. aussi Furger *et al.* 1996, p. 132, fig. 134: peu avant milieu VI^e^ s.

394 Parallèle aimablement signalé par Françoise Passard, que nous remercions chaleureusement. Martin 1976b, p. 137, fig. p. 300, n° 1.

395 Nous remercions vivement Patrick Périn, directeur du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, d'avoir examiné cet inventaire et de nous avoir communiqué son analyse. Il propose de placer l'inventaire de T450 dans la période MA 2 de la chronologie des tombes du nord de la Gaule (520/30-560/70).

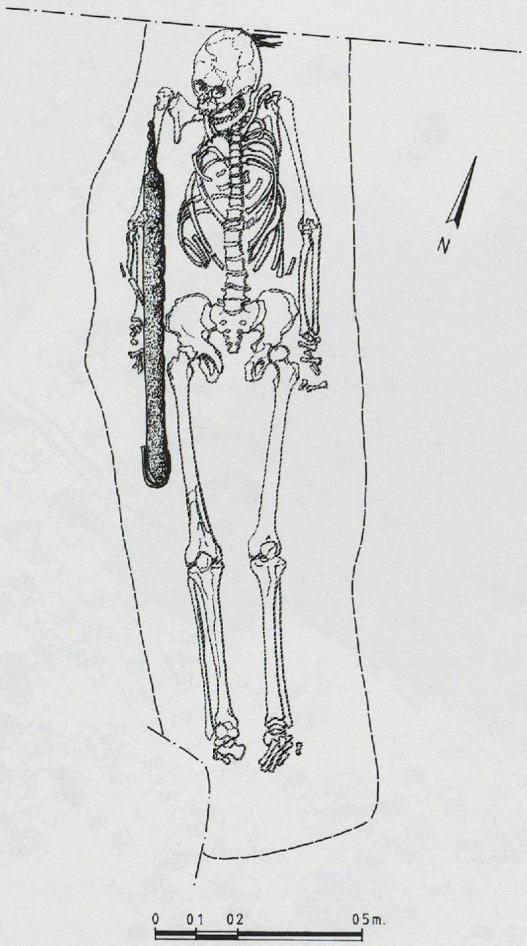


Fig. 109. *Relevé de la tombe T450, avec situation de l'épée et de l'aumônière (sous le crâne). Dessin: M. Klausener, MHAVD.*



Fig. 110. Spatha *de T450 avec bouterolle du fourreau en place. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

ou en tissu, accrochés aux ceintures. D'après les découvertes faites sur de nombreux sites, deux dispositifs principaux se distinguent. Il s'agit d'une part des aumônières, sacoches ou étuis en cuir ou autres matériaux organiques accrochés à l'arrière des ceintures masculines. D'autre part des châtelaines, consistant en un dispositif de suspension (lanières d'étoffe ou de cuir, anneaux, chaînettes, etc.) auquel sont accrochés des objets et/ou un petit sac. Cet accessoire du vêtement est considéré comme un élément caractéristique du costume des femmes d'origine germanique, qui le portaient accroché à leur ceinture ou à une sorte d'écharpe maintenue par des fibules[396]. A La Tour-de-Peilz, on peut distinguer trois tombes avec châtelaines, alors que les dépôts des six autres sépultures correspondent à des aumônières. Deux petites boucles, provenant vraisemblablement de sacoches masculines, ont en outre été découvertes lors de fouilles anciennes (tombe B/1950): elles sont brièvement décrites et illustrées dans l'Annexe 3.

6.5.1 Les chaînettes de ceinture et la châtelaine à anneaux

T111: pl. 7; T218A: pl. 12; T481: pl. 29 I; fig. 112

Seules trois sépultures contenaient des éléments que l'on peut interpréter comme des châtelaines. Rappelons qu'en outre la tombe féminine à fibules T170 présentait un ensemble de perles sur la poitrine, parmi lesquelles se trouvaient des grains d'ambre montés sur des fils d'argent, comparables à des éléments de châtelaines (cf. chap. 6.3.2; fig. 91).

[396] Furger *et al.* 1996, p. 200, fig. 219; SPM VI (2005), pp. 182-183 et 194, fig. 103.

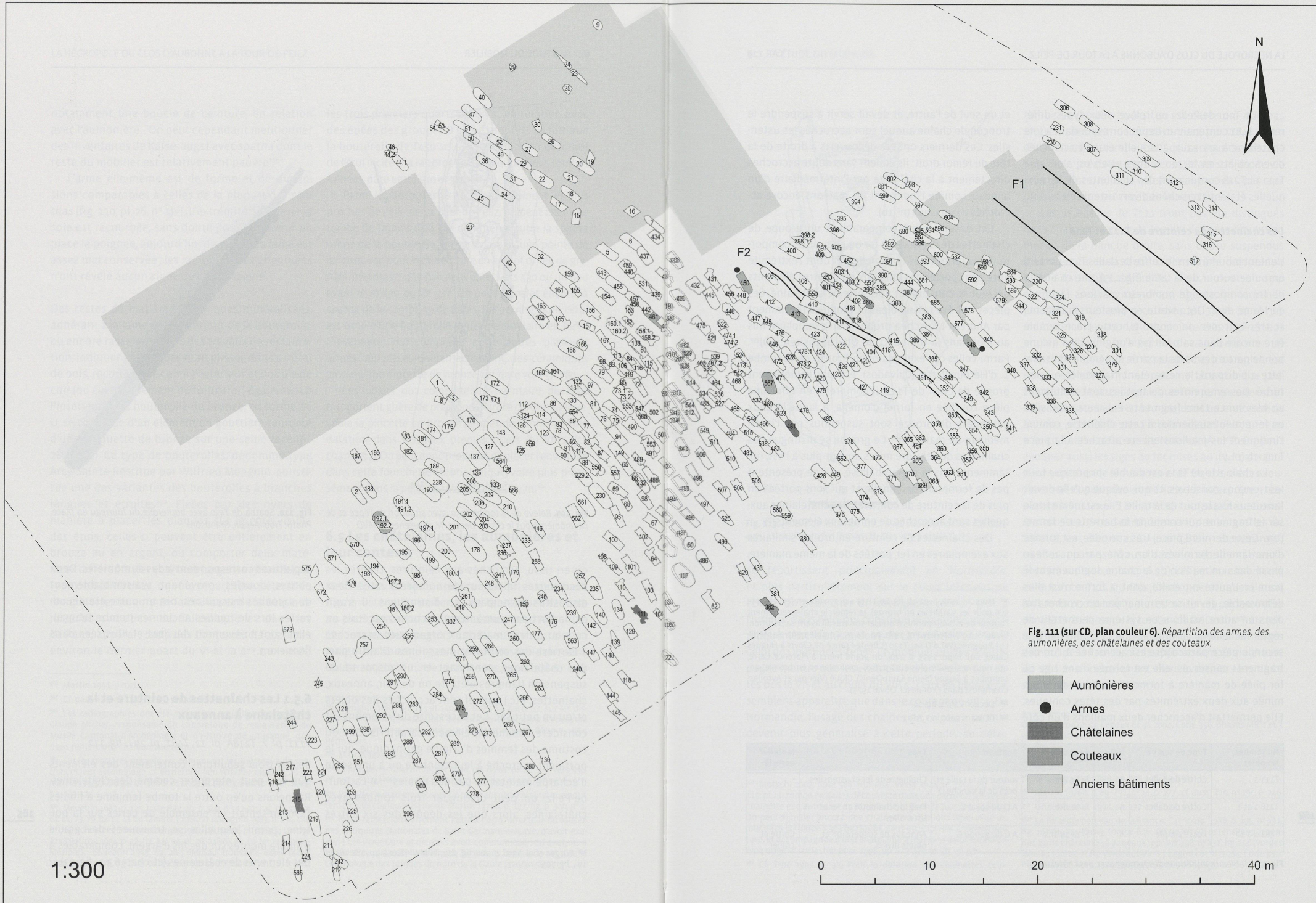


Fig. 111 (sur CD, plan couleur 6). *Répartition des armes, des aumonières, des châtelaines et des couteaux.*

A La Tour-de-Peilz, on relève deux types différents: T481 contenait un dépôt correspondant à une châtelaine à anneaux, à laquelle étaient accrochés divers objets en fer, en bronze et en os, alors que T111 et T218 contenaient des chaînettes de fer auxquelles étaient accrochées divers ustensiles.

Les chaînettes de ceinture de T111 et T218

L'enfant inhumé dans le coffre de dalles T111 portait, enroulée autour de la taille (fig. 113), une chaînette de fer composée de nombreux maillons façonnés en forme de 8. Découverte en plusieurs fragments et très corrodée par endroits, cette pièce semble être encore dans sa position d'origine, bien qu'une bonne partie des os de la partie supérieure du squelette ait disparu, le reste étant fragmenté ou perturbé. Des empreintes de textiles sont nettement visibles sur certains fragments. Plusieurs ustensiles en fer étaient suspendus à cette chaînette, comme l'indiquent les maillons encore attachés à la pièce T111-1b (pl. 7).

La chaînette de T111 est double sur presque tous les tronçons conservés, ce qui indique qu'elle devait faire deux fois le tour de la taille. Elle est même triple sur le fragment qui comporte la barrette de fermeture. Cette dernière pièce, très corrodée, est formée d'une lamelle terminée d'un côté par un anneau passé dans un maillon de la chaîne, logiquement le premier. L'autre extrémité, dont la forme n'est plus définissable, devait se terminer par un crochet fixé dans un autre maillon: ce système permettait de régler facilement la longueur de la chaînette. Une seconde pièce particulière est accrochée à l'un des fragments conservés: elle est formée d'une tige de fer pliée de manière à former trois boucles et terminée aux deux extrémités par des têtes coniques. Elle permettait d'accrocher deux maillons d'un côté et un seul de l'autre, et devait servir à suspendre le tronçon de chaîne auquel sont accrochés les ustensiles. Ces derniers ont été découverts à droite de la tête du fémur droit: ils étaient sans doute accrochés directement à la chaînette par l'intermédiaire d'un anneau, comme l'indiquent les maillons encore accrochés à l'un d'eux (n° 1b).

Cet ensemble est comparable à un groupe de chaînettes de ceinture en fer ou en bronze, comportant des fermetures en lamelles, et dont l'extrémité libre peut porter des anneaux ou d'autres éléments décoratifs, constituant une sorte de châtelaine. Ces pièces ont été rassemblées et étudiées récemment par Andreas Motschi à propos d'un exemplaire mis au jour dans la tombe 51 de Oberbuchsiten (SO)[397]. Parmi celles-ci, l'exemplaire en bronze de la tombe 1 d'Hérouvillette (Calvados) est particulièrement proche de celui de T111: il comprend en effet une pièce courbée en forme d'oméga, à laquelle deux bâtonnets de bronze sont suspendus par l'intermédiaire de maillons[398]. Ce groupe se distingue des chaînettes de ceinture mises au jour plus à l'est, notamment dans la région bâloise, qui ne présentent pas de fermeture en lamelle et qui sont portées en plus de la ceinture de cuir, avec des châtelaines auxquelles sont accrochés de nombreux éléments[399].

Des chaînettes de ceinture en bronze similaires aux exemplaires en fer, portées de la même manière,

[397] Motschi 2007, p. 91-92, fig. 69, Liste 4 p. 179 (ex. en fer; cf. note 566 pour les parallèles en bronze). Je remercie chaleureusement l'auteur de m'avoir permis d'utiliser son travail avant sa parution. Cf. aussi Lemière/Levalet 1980, pp. 74-75. Complément: Santeuil, Les Epagnes (Val d'Oise), T130 (L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet, Cat. expo. 1993, p. 220). Un grand merci à Florence Carré, qui nous a signalé plusieurs autres exemplaires en bronze, notamment à Dugny (Seine-Saint-Denis), Cloué (Vienne) et Avrolles-Champlost dans l'Yonne (cf. Duval 1975).

[398] Decaens 1971, fig. 14.

[399] Cf. Marti 2000, pp. 70-71.

No tombe/ No objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	Type	Mobilier associé
T111-1	Coffre de dalles	A	E/5-9 ans	Autour de la taille et près de la hanche D	Chaînette de fer et ustensiles	-
T218-1 et 2	Coffre de dalles	A	F/Adulte	A D du coxal D	Frag. de chaînette en fer et ustensiles	-
T481-1 à 10	Fosse simple	A	F/18-19 ans	A G du genou G	Anneaux de suspension et objets divers	Coiffe et collier

Fig. 112. *Tableau synthétique des tombes avec des châtelaines.*

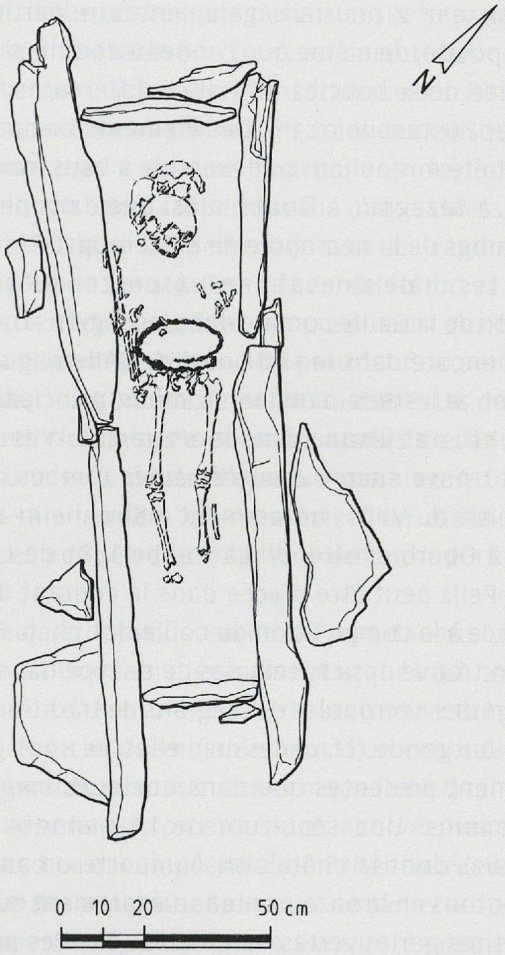


Fig. 113. *Relevé de la tombe T111, avec situation de la chaînette avec ustensiles en fer. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

se répartissent principalement en Normandie, et plus particulièrement sur le cours inférieur de l'Orne. On peut citer un exemplaire mis au jour à Nurieux, dans l'Ain, qui constitue le parallèle géographiquement le plus proche de La Tour-de-Peilz, avec celui de Oberbuchsiten[400]. Le mobilier qui les accompagne montre que les exemplaires en fer sont attestés dès le VI^e^ et au cours du VII^e^ s., ceux en bronze ne semblent apparaître que dans le courant du VII^e^ s. En Normandie, l'usage des chaînes de ceinture semble devenir plus généralisé à cette période, au détriment des ceintures munies de plaques-boucles[401]. La tombe 51 de Oberbuchsiten est datée par Andreas Motschi des premières décennies du VII^e^ s.[402]. La datation de la tombe T111 de La Tour-de-Peilz ne peut être précisée par ailleurs, mais son mode de construction indique qu'elle n'appartient pas aux phases les plus précoces de la nécropole.

Les ustensiles de T111 n'ont pas été distingués de la chaînette lors de la fouille: ils se trouvaient au niveau de la hanche droite, sans doute suspendus à l'extrémité de la chaîne. L'ensemble comprenait quatre ustensiles différents: deux – dont un seul complet – sont formés d'une tige de fer terminée par une petite lame recourbée (pl. 7, n^os^ 1b et 1c), un autre correspond à une pointe très légèrement arquée à douille fermée, qui devait comporter un manche en bois (1d), et le quatrième, incomplet, est une tige plate terminée par une tête conique (1e). Le parallèle le plus proche que l'on puisse citer sont les petits ustensiles en bronze, dont un en forme de faucille, accrochés par l'intermédiaire d'un anneau à la chaînette-ceinture de Nurieux (Ain)[403]. On peut évoquer aussi les tiges de fer mises au jour dans plusieurs tombes de la nécropole de Doubs, pièces souvent mal conservées et difficiles à interpréter, réunies en trousseau[404]. Des pièces comparables réunies en trousseau, vraisemblablement des ustensiles de toilette, ont été mises au jour à Bâle – Bernerring[405], où elles apparaissent aussi dans des sépultures masculines (cf. ci-dessous, chap. 6.5.2). Les petits instruments de la tombe T111 du Clos d'Aubonne évoquent aussi les armes et outils miniatures conservés par exemples dans la châtelaine de la tombe 401 de Doubs[406]. De tels instruments sont connus dans les tombes féminines du nord de la France, où ils apparaissent dès le 2^e^ tiers du VI^e^ s. et principalement entre le dernier tiers de ce siècle et le début du VII^e^ s.[407].

[400] Motschi 2007, note 566. Nurieux: Vassy 1928, n° 1299, pp. 113-115, pl. III; tombe en dalles découverte dans une carrière. Sur cette chaînette et d'autres ex. en Burgondie, cf. Escher 2005, pp. 344-345. On peut signaler encore une chaînette à maillons-tiges mise au jour dans la tombe S 301 de Doubs, peut-être utilisée comme ceinture, et accompagnée d'une châtelaine à maillons de bronze d'un type original: Urlacher *et al.* 1998, pp. 173-174, pl. 38, n^os^ 3-6.

[401] Cf. Truc 1997, p. 32. Pour la datation des chaînettes-ceintures en bronze, cf. Legoux *et al.* 2004, Code 356: phases MR 2 et 3 (630/40-700/710).

[402] Motschi 2007, pp. 93 et 104-105.

[403] Vassy 1928 (cf. ci-dessus).

[404] Urlacher *et al.* 1998, pp. 175-176, fig. 153.

[405] Martin 1976b, p. 89: T31, n° 14, p. 277; cf. aussi T19, n° 13c, p. 246.

[406] Urlacher *et al.* 1998, pp. 177-178, fig. 153.

[407] La Picardie berceau de la France, Cat. expo. 1986, p. 195, n° 131, fig. 167 (Bulles (Oise), tombe 628: fin du VI^e^ s.): ustensiles suspendus à une châtelaine à anneaux; pp. 197-198, n° 132, fig. 168 (Vorges (Aisne), tombe 7: fin VI^e^-début VII^e^ s.). Legoux *et al.* 2004, Code 352: Phases (MA2) MA 3, (520/30-560/70) 560/70-600/610.

L'ensemble d'objets en fer très corrodés, mis au jour dans le coffre de dalles T218, semble correspondre aux restes d'une chaînette semblable à celle de T111, avec divers ustensiles. Découvert à droite du coxal droit de l'individu féminin, cet ensemble se trouvait au même emplacement dans la tombe que les ustensiles de T111. On peut reconnaître quatre fragments de chaînette, très corrodés: ils sont rattachés au même maillon, avec les ustensiles et un petit disque de fer muni d'un petit anneau (pl. 12, n° 2). On peut restituer au moins deux instruments de fer, brisés: l'un est aplati à son extrémité, et forme une petite spatule, l'autre se termine par un renflement en forme d'oignon.

Une tige de bronze (pl. 12, n° 1), trouvée à proximité du trousseau, devait elle aussi être suspendue à la chaînette, mais il est difficile de l'identifier précisément. L'une de ses extrémités, apparemment brisée, se termine en pointe, alors que l'autre, repliée en boucle, se termine par une petite boule. Une sorte de petit tenon, formé à partir de la tige, est visible dans sa partie centrale. Un fragment de tige de fer adhère à la boucle, ce qui tend à confirmer l'appartenance de cet objet à la chaînette ou à son trousseau.

La châtelaine à anneaux de T481

Tous les objets qui composent ce dépôt se trouvaient au milieu d'une tache organique noirâtre, à gauche du genou gauche de la jeune femme (fig. 99), plus ou moins amalgamés par l'oxydation: il est donc impossible de restituer l'ordre et le mode d'assemblage des divers éléments. La présence d'une grosse boucle rectangulaire en bronze (n° 5, cf. chap. 6.1.1; fig. 114) suggère que la ceinture et la châtelaine ont été déposées ensemble, mais on ne peut exclure que cette pièce, de forme particulière et dépourvue d'ardillon, ait fait partie des objets composant la châtelaine. De nombreux restes ou empreintes de textiles et d'autres matériaux organiques (bois, cuir?) ont été conservés par l'oxydation. Trois anneaux de fer (pl. 29 I, nos 6-8), dont deux incomplets, et un anneau de bronze plus petit (n° 9) composent sans doute le dispositif de suspension de la châtelaine. Un fragment d'un quatrième anneau en fer, collé au disque de bronze n° 2, pourrait également faire partie de ce dispositif, de même que l'anneau double, qui comporte deux boucles de tailles différentes, trouvé avec l'ustensile n° 3[408]. Des éléments comparables ont été mis au jour par exemple à Lausanne – Bel-Air, à Sézegnin, à Doubs, ainsi que dans plusieurs tombes de la nécropole de Kaiseraugst[409].

Les châtelaines à anneaux sont connues dans le nord de la Gaule comme dans les régions rhénanes ou encore dans le sud-ouest de l'Allemagne. Elles sont attestées dans les tombes principalement au VIe s. et jusque dans le 1re tiers du VIIe s.[410]. On les trouve encore dans certaines tombes de la 2e moitié du VIIe s., notamment à Kirchheim-am-Ries et à Oberbuchsiten[411]. La tombe T481 de La Tour-de-Peilz peut être placée dans le courant du VIe s. grâce à la composition du collier (cf. chap. 6.3.2). Si l'on trouve des châtelaines de ce type dans la plupart des nécropoles des régions de tradition romano-burgonde (cf. ci-dessus), elles ne sont généralement présentes que dans quelques inventaires féminins. Une sépulture de Lausanne – Bel-Air (T169), dont la châtelaine comporte un anneau à boutons en bronze, contenait également quelques petites perles vertes, semblables à celles mises au jour dans T481 (cf. aussi chap. 6.2.3)[412]. Le mobilier

[408] Cet anneau double adhérait à la lame lors de la restauration (cf. photo), mais cet assemblage paraît artificiel. Très corrodé, il pourrait correspondre à des éléments de suspension comparables à ceux mis au jour dans la tombe 401 A de Doubs: Urlacher *et al.* 1998, fig. 153-154.

[409] Lausanne – Bel-Air, T16, T169, T196, T222 (Leitz 2002, p. 109, fig. 15; pl. 2, 12; pl. 47, 3-5; pl. 52, 6-9; pl. 58, 8-9); Sézegnin, T461 (Privati 1983, pl. XI, 461, nos 1 et 3); cf. aussi T548 (pl. XI, T548, nos 1-4): tombe d'un jeune enfant dont tous les objets ont été trouvés à gauche du genou gauche, avec un gros anneau de fer, mais sans élément de ceinture. Doubs: Urlacher *et al.* 1998, p. 173, fig. 153, pl. 48, S 401A, n° 4, pl. 49, S 411; les châtelaines de S 256 et de S 401 ont été déposées dans un tissu ou avec un vêtement, respectivement sous la tête et à gauche du genou gauche. Kaiseraugst, par ex. T1011, T688, T1136 (Martin 1976, B, pl. 61A, pl. 44B, pl. 67G); cf. aussi Martin 1991, p. 131-133, fig. 77. Cf. aussi Motschi 2007, pp. 93-94, fig. 70: 7 inventaires avec anneaux en fer ou en bronze attribués à des châtelaines.

[410] Urlacher *et al.* 1998, p. 173, tombes de l'horizon B: 610-630/40; Leitz 2002, fig. 15: tombes des phases 2 à 4/5. Martin 1991, pp. 131-136: Kaiseraugst, phases ZS C et D (510/30-580 et 580-610/20); éléments semblables dans deux tombes plus tardives, (T1248 II: ZS E1; T348: ZS E: 610/20-700/20) mais qui sont associés à des plaquettes de suspension fixées à la ceinture (= Groupe II).

[411] Kirchheim-am-Ries: cité dans Urlacher *et al.* 1998, p. 173. Oberbuchsiten T129: avec élément de garniture à plaquettes multiples (Motschi 2007, p. 96, pl. 40).

[412] Leitz 2002, p. 132, pl. 47: Phase 2 (vers 510-vers 570/80).

de cette tombe, qui comprend un ustensile servant à broyer le lin (« Flachsbreche »), est caractéristique, selon Werner Leitz, des régions franques du Rhin.

La charnière en os (pl. 29 I, n° 1), les deux disques en bronze (nos 2 et 4) et l'ustensile en fer (n° 3) pouvaient être soit suspendus à la châtelaine, soit rassemblés dans un petit sac, avec le fragment de jeton en os (n° 10). Ces pièces, de forme et de matériaux très divers, sont pour la plupart des éléments anciens récupérés, soit pour leur caractère particulier, soit pour la valeur du métal[413]. Les deux appliques circulaires en bronze, ornées de cannelures, sont sans doute d'époque romaine[414], tout comme la charnière en os, ornée d'un motif en treillis, et peut-être le fragment de jeton perforé n° 10[415].

Le seul véritable ustensile présent dans cet ensemble est une lame légèrement arquée (pl. 29, I, n° 3), munie d'une soie courte de section rectangulaire : il s'agit vraisemblablement d'un couteau[416]. Des fragments de matière organique (bois ?) minéralisée adhèrent à son extrémité incurvée, sur les deux faces, ce qui empêche d'identifier clairement la forme de la pointe. Bien que de taille un peu plus importante, cette pièce évoque également les objets qui se trouvaient dans les châtelaines des tombes S 401 A et S 256 de Doubs, suspendus avec plusieurs instruments de toilette (cf. aussi ci-dessus). L'un des ustensiles de la tombe 401 est notamment interprété comme un fauchard miniature, et à ce titre rapproché d'une série d'armes et d'outils miniatures mis au jour dans des tombes féminines datées entre le milieu du VI^e^ et la seconde moitié du VII^e^ s.[417].

[413] Sur ces objets récupérés, nommés « Altsachen » en allemand, cf. Motschi 2007, p. 96.

[414] Cf. boutons ou appliques d'ameublement : par ex. Fauduet 1992, n^os^ 144 et 144bis, p. 46 ; év. phalères : Fauduet 1992, n^os^ 842, 844 et 846, p. 111. Unz/Deschler-Erb 1997, par ex. n^os^ 2296 et 2297, pl. 74.

[415] Pour la charnière : Béal 1983, pl. XXI-XXIII ; Deschler-Erb 1998, p. 182-183, pl. 46, n^os^ 4073-4075. La pièce n° 10 est un fragment de jeton perforé, qui a pu être utilisé comme bouton (bien que les boutons à 5 perforations soient peu usités) : cf. Deschler-Erb 1998, p. 151, pl. 27, n^os^ 1887-1889 ; quelques parallèles proviennent de la zone du *castrum* de Kaiseraugst, ce qui indique une datation romaine tardive, voire postérieure.

[416] Sur l'anneau artificiellement collé à cette pièce, cf. ci-dessus.

[417] Urlacher *et al.* 1998, p. 177, fig. 153 ; pl. 20, n° 8 ; pl. 48, n° 4.

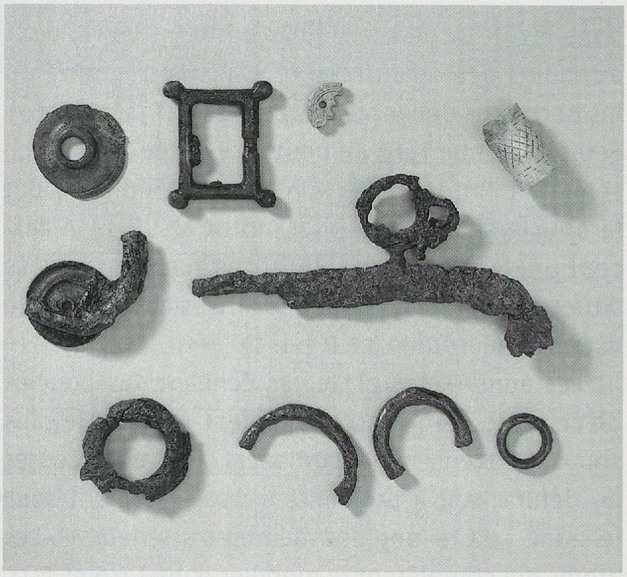


Fig. 114. *Boucle en bronze, anneaux de suspension en fer et objets divers de la châtelaine de T481. Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

6.5.2 Les aumônières

T191.2-4 à 11 : pl. 11 ; T346-1 à 7 : pl. 19 ; T413-2 à 7 : pl. 23 ; T450-3 et 4 : pl. 26 ; T461-1 à 8 et 10 : pl. 27 ; T567B-1 à 3 : pl. 30 ; tombe B/1950 : fig. 273, e-f. Fig. 115.

Deux tombes à contenant en bois et quatre inhumations en fosses simples contenaient des éléments correspondant au renfort ou à la fermeture d'aumônière ou à leur contenu (fig. 115). Deux petites boucles, correspondant vraisemblablement à des boucles d'aumônières, ont en outre été mises au jour dans une tombe en dalles lors de fouilles anciennes (Cf. Annexe 3).

Quatre hommes, un adolescent et un enfant âgé de 10 à 14 ans (T567B), inhumé aux côtés d'une femme, possédaient de tels accessoires. Les aumônières sont en relation avec des boucles de ceinture simples en alliage blanc, en bronze ou en fer. Seule la tombe à *spatha* T450 ne présente aucun élément de ceinture : le sondage qui a coupé la fosse juste à l'arrière du crâne est probablement responsable de la disparition d'une partie de ce dépôt, placé sous la tête. Le couteau (inv. 3293) mis au jour lors de cette intervention peut logiquement être attribué à cet ensemble. T346 contenait un scramasaxe en plus de la ceinture et de l'aumônière ; la femme ensevelie aux côtés de T567B possédait un collier de perles. La datation de ces objets permet de placer cinq de ces six inventaires

dans les deux derniers tiers du VI^e s., voire, pour au moins deux d'entre elles, dans la 2^e moitié ou les dernières décennies de ce siècle (T346 et T567). Seule la tombe T461 ne peut être datée plus précisément à l'intérieur de la fourchette indiquée par la boucle simple en fer (2^e moitié V^e-VI^e s.). A l'exception de T191.2, les sépultures à aumônières se situent non loin les unes des autres dans la partie est de la nécropole (cf. fig. 111).

Les aumônières et, le cas échéant, les boucles de ceinture qui les accompagnent forment le plus souvent des ensembles compacts déposés aux côtés du défunt, soit à proximité ou partiellement sous le crâne, soit le long des membres inférieurs[418]. Les armes qui complètent le mobilier dans T346 et T450 sont elles aussi déposées dans la tombe. Seules la ceinture de T191.2 et son aumônière ont été découvertes dans une position qui suggère qu'elles étaient portées lors de l'inhumation. On ne peut cependant exclure que la ceinture, pliée en deux, était déposée sur l'abdomen.

Dans les nécropoles de Suisse occidentale, la présence d'une aumônière déposée avec les ceintures n'est pas aussi régulière que dans d'autres régions : on peut dénombrer tout au plus quelques dépôts pouvant être interprétés comme des restes d'aumônières, par exemple à Sézegnin, à Genthod, à Sion – Sous-le-Scex ou encore à Kallnach[419], alors que plusieurs nécropoles importantes, étudiées récemment, n'en ont pas livré[420]. Le dépôt d'une sacoche semble un peu plus fréquent à Saint-Sulpice[421]. La nécropole de Lausanne – Bel-Air constitue sous cet aspect une exception notable, avec pas moins de 26 tombes avec aumônières, datées des phases 2 et 3 principalement (vers 510-vers 630/40)[422]. Relativement rare également dans les Alpes françaises du Nord[423], ce type de dépôt est très courant dans les sépultures masculines des régions situées plus au nord-est, comme à Elgg[424]. Dans le nord-ouest de la Suisse, les aumônières, attestées avant tout par leur contenu, sont présentes dès le VI^e s. Elles deviennent moins fréquentes à partir du VII^e s., et sont considérées comme une rareté durant la seconde moitié de ce siècle[425].

L'aspect et le mode de fabrication des aumônières reste difficile à restituer, en raison du manque de sources tant littéraires qu'iconographiques ou archéologiques; il faut sans doute compter avec une grande variété. Les sacoches devaient être faites pour la plupart d'une pièce de cuir ou éventuellement d'étoffe, repliée et cousue sur les côtés et fermée par un rabat[426]. Le cuir pouvait être richement orné, comme le sont par exemple certains étuis de scramasaxes[427]. Deux découvertes ont récemment montré que certaines parties, notamment l'arrière et le rabat, étaient parfois renforcées par des plaquettes de bois[428]. La partie inférieure pouvait par ailleurs présenter une courbe vers le haut, destinée à faciliter la position assise, notamment à cheval[429]. A La Tour-de-Peilz, des traces organiques ont été relevées autour des dépôts de T191.2, de T450 et de T413.

[418] Des dépôts à des emplacements semblables, sous le crâne ou à côté du bassin, ont été observés à Monnet-la-Ville (Mercier/Mercier-Rolland 1974, p. 55-56) et à Doubs (Urlacher *et al.* 1998, pp. 179-180); cf. notamment la tombe à *spatha* S 441, avec des positions identiques à celles de La Tour-de-Peilz pour l'épée et pour l'aumônière (avec scramasaxe et ceinture : cf. fig. 295 et pl. 52-53).

[419] Sézegnin, T51 (petite boucle et perle), T325 (petite boucle et silique d'Odoacre (465-493)) et T502 (objets glissés dans l'étui du scramasaxe); cf. Privati 1983, pl. II, T51, n° 1 et 2; pl. VII, n^os 1 et 3; pl. X, T502, n^os 5-9. Genthod, Creux-de-Genthod, Tombe 1 (ASSPA 45, 1956, p. 77, fig. 29). Cf. aussi Sion – Sous-le-Scex : Rettner, in : Antonini 2002, fig. 104 (T10 et T387). Kallnach : T117, T118 et T126 (Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, fig. 127 et 130).

[420] Yverdon – Pré de la Cure : Steiner/Menna *et al.* 2000, fig. 227, 230 et 231; Genolier : Steiner 1993, fig. 23; Dully : Menna 1993, fig. 35, pl. 1-7, pp. 97-108. On ne peut bien sûr exclure que certaines sacoches aient été déposées vides ou uniquement avec des objets en matériaux périssables : cf. Marti 2000, A, pp. 109-110; ex. de sacoche «vide» : Buus St-Michael, T34 (Marti 2000, B, pl. 90).

[421] Saint-Sulpice : T7, T28, T116, T144 et T168 (Marti 1990, Tab. 1; pl. 1, n° 8, pl. 2, n^os 15-18, pl. 7, n^os 19-20, pl. 10, n° 10, pl. 11, n^os 5-6). Les dépôts des tombes T24ter, T30-30bis, T37bis/38, T42 et T76, dont l'inventaire n'est pas toujours conservé ou dont l'identification est incertaine, pourraient aussi être interprétés comme des contenus d'aumônières.

[422] Leitz 2002, fig. 16, p. 111.

[423] Colardelle 1983, p. 356.

[424] Elgg : Windler 1994, pp. 69-70.

[425] Marti 2000, p. 110 Kaiseraugst : Martin 1991, pp. 127-131, fig. 76.

[426] Cf. Die Franken, Cat. expo. 1996, vol. 2, fig. 562, p. 692; Marti 2000, pp. 109-110;

[427] Marti 2000, p. 110; Marti 1995, pp. 92-99. Cf. aussi Doubs, S 29 et S 403 : Urlacher *et al.* 1998, fig. 70 et pl. 9, S. 159, n° 1.

[428] Marti 2000, vol. 1, pp. 109-110; vol. 2, pl. 90, n° 9 (Buus, St. Michael, T34) et pl. 282, n° 3 (Therwil – Benkenstrasse, T23).

[429] Cf. par ex. München Aubing, T812 : Dannheimer 1998, I, pp. 188-189; II, pl. 82, n° 19.

N° tombe	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	El. de l'aumônière	Contenu	Mobilier associé
T191.2	Fosse simple	A	M	Entre le coude D et la cage thoracique	Petite boucle	Couteau, pincette, 3 ustensiles, ferret	Boucle de ceinture
T346	Fosse simple	A	M	Contre la face interne du fémur G	Frag. de l'armature	Briquet, silex, 2 clous, divers frag. métalliques	Boucle de ceinture, scramasaxe
T413	Bois	A	15-19 ans	Sous l'épaule G et le crâne	Fermoir, frag. de l'armature	Couteau, silex, 3 ustensiles, cristal de roche	Boucle de ceinture
T450	Fosse simple	A	M	Sous le crâne	-	Pincette, balance (?); év. couteau	*Spatha*
T461	Bois	A	M	A D du crâne	-	Briquet, 7 silex, 2 ustensiles	Boucle de ceinture
T567	Fosse simple	B	10-14 ans	A D du genou D	Fermoir	Couteau, frag. métallique	Boucle de ceinture
Tombe B/1950	Coffre de dalles	?	?	?	2 petites boucles	?	?

Fig. 115. *Tableau synthétique des tombes avec des aumônières.*

Des empreintes textiles et ligneuses sont d'ailleurs visibles dans l'oxydation de plusieurs objets de ce dernier ensemble, et des restes de cuir et de bois minéralisés sont présents sur le fermoir et les éléments de l'armature de la tombe T346.

Les pièces métalliques des aumônières

T191.2-6 et 7 : pl. 11; T346-1, 4, 6-7, 9-10 : pl. 19; T413-5 et 6 : pl. 23; T567-3 : pl. 30; tombe B/1950, e-f : fig. 273.

Quatre des six aumônières de La Tour-de-Peilz étaient munies d'éléments métalliques – petite boucle, fermoir ou armatures. Cette proportion paraît relativement élevée en comparaison de celle observée dans les nécropoles où les aumônières sont plus régulièrement attestées[430]. Ces éléments métalliques n'y apparaissent d'ailleurs que durant une période relativement courte. Les découvertes de Bâle – Bernerring montrent que leur utilisation pourrait également être en relation avec le statut social du défunt[431].

Il faut rappeler encore la découverte de deux petites boucles rectangulaires, l'une en fer, l'autre en bronze, dans une tombe en dalles fouillée en 1950 (cf. Annexe 3, fig. 212-e et f). Tant leur forme que leurs dimensions incitent à les considérer comme des boucles d'aumônières, bien que leur position par rapport au corps ne soit pas connue.

La sépulture **T191.2** contenait une petite boucle rectangulaire en bronze (n° 6), destinée soit à fermer le rabat, soit à suspendre l'aumônière à la ceinture (fig. 116). Les petites boucles de ce type sont régulièrement attestées dans les nécropoles, principalement durant les deux derniers tiers du VI^e^ et jusqu'au début du VII^e^ s.[432]. En Suisse occidentale, on peut citer des exemples à Sézegnin, Genthod, Saint-Sulpice, Lausanne – Bel-Air, ainsi qu'en France voisine, dans l'église de Faverges[433]. Plus au nord et à l'est, on relève de nombreux exemples tant à Elgg qu'à Kaiseraugst ou à Bâle – Bernerring[434]. Dans ce dernier site, elles apparaissent principalement dans les tombes à chambres funéraires, alors qu'on ne trouve qu'un seul exemple dans une tombe à cercueil. Les petites boucles rectangulaires sont enfin bien attestées dans les nécropoles des territoires francs ou marquées

[430] Cf. par ex. Martin 1991, fig. 76; Windler 1994, fig. 93; Marti 2000, Beilage 2.

[431] Martin 1976b, p. 66, fig. 34.

[432] Windler 1994, p. 70; Martin 1991, p. 127.

[433] Sézegnin, T51 (Privati 1983, pl. II, T51, n° 1; pl. XVI, n° 10); Genthod, Creux-de-Genthod, T1 (ASSPA 45, 1956, p. 77, fig. 29); Saint-Sulpice, T7, T28, T116, T168 (Marti 1990, p. 95, fig. 57); Lausanne – Bel-Air T200, T246, T276 (Leitz 2002, pl. 53, n° 12; pl. 61, n° 9; pl. 67, n° 15); Faverges, Eglise Saint-Jean-Baptiste, S. 61 (Colardelle 1983, fig. 52, n^os^ 3-5).

[434] Windler 1994, pp. 70-71; Martin 1991, p. 127; Martin 1976b, pp. 66-67.

par une influence franque, alors qu'elles sont peu fréquentes dans le sud-ouest de l'Allemagne, en territoire alaman[435]. On peut relever leur absence à Doubs, où les aumônières et leur contenu sont pourtant bien attestés[436].

Une plaquette de fer mise au jour avec cet ensemble (n° 7) pourrait correspondre à un ferret. Si sa largeur empêche de le lier à la boucle n° 6, il pourrait néanmoins jouer un rôle dans la fermeture du rabat de la sacoche. C'est du moins la fonction proposée pour des ferrets similaires découverts à Doubs, en relation avec des aumônières[437].

L'aumônière de la tombe **T413** était munie d'un fermoir en fer (pl. 23, n°6). Celui-ci possède un corps rectangulaire et des extrémités recourbées en U, puis pliées à angle droit de manière à rejoindre la partie principale. Une petite boucle de fer est fixée au centre, entre les deux extrémités. Cet objet se rattache à un groupe de fermoirs du VI^e^ s., dont la forme découle probablement de pièces du V^e^ s. damasquinées ou à décor cloisonné, terminées par des têtes d'oiseaux affrontées[438]. Des pièces comparables ont été mises au jour par exemple à Monnet-la-Ville, Bâle – Kleinhüningen et Saint-Martin-de-Fontenay, où elles sont régulièrement associées à des boucles de ceinture en bronze à ardillons scutiformes. Ce type de fermoirs se distingue de ceux en accolade, imitations des exemplaires à décor cloisonné aux extrémités en forme de têtes de chevaux, forme que l'on retrouve pour la pièce de **T567** (pl. 30, n° 3). Cet objet, allongé et de section mince, présente un petit trou au niveau de la pointe centrale, qui devait permettre la fixation d'une petite boucle par l'intermédiaire d'une languette[439]. Des fermoirs comparables ont été mis au jour par exemple à Bâle – Kleinhüningen et à Hemmingen[440].

Les fermoirs d'aumônières sont exceptionnels en Suisse occidentale comme dans les régions voisines. On en trouve quelques exemplaires à Lausanne – Bel-Air, trois à Monnet-la-Ville et un seul à Doubs[441]. Ils semblent relativement rares dans le nord-ouest de la Suisse, où fait cependant exception le site de Bâle – Kleinhüningen[442]. Attestés plus à l'est, dans la nécropole d'Elgg, ils semblent en général peu fréquents dans le sud-ouest de l'Allemagne[443]. Ils sont en revanche régulièrement attestés dans les nécropoles du nord de la Gaule[444].

[435] Windler 1994, p. 71; Martin 1976b, p. 67.

[436] Urlacher *et al.* 1998, pp. 179-180.

[437] Doubs, S 424, S 441A et S 449 (Urlacher *et al.* 1998, p. 179, pl. 50, n° 12, pl. 53, n° 7 et pl. 54, n° 7).

[438] Windler 1994, pp. 76-77, fig. 104-105 et 107b.

[439] Le fragment de tôle de bronze n° 2 pourrait faire partie d'un tel dispositif; cf. Die Franken, Cat. expo. 1996, I, fig. 71.

[440] Bâle – Kleinhüningen, T146: Giesler-Müller 1992, pl. 32, n° 146-1; Hemmingen, T29: Müller 1976, pl. 6, G2 (tombe d'enfant).

[441] Lausanne – Bel-Air, T83 et T129, év. T12 et T270 (Leitz 2002, pl. 23, n° 4; pl. 34, n° 5; pl. 2, n° 3; fig. 49); Monnet-la-Ville, T90, T122 et T148 (Mercier/Mercier-Rolland 1974, pl. XXXI, n^os^ 1, 8 et 13); Doubs, S. 449 (Urlacher *et al.* 1998, pl. 54, n° 13).

[442] Deux exemples à Kaiseraugst (T37 et T952: Martin 1976a, pl. 3, A6 et pl. 57, J2) et 1 seul exemple à Bâle – Bernerring (T30: Martin 1976b, p. 273, n° 5). Aucun fermoir dans l'ensemble du mobilier restant pour le nord-ouest de la Suisse (Marti 2000, Beilage 2). Au moins 10 fermoirs à Bâle – Kleinhüningen: Giesler-Müller 1992, pl. 82-83.

[443] Elgg, T117, T127 et T193 (Windler 1994, p. 71, pl. 41, n° 117-3, pl. 45, n° 127-2, pl. 55, n° 193-10, pl. 102).

[444] Windler 1994, p. 71; Legoux *et al.* 2004, Codes 331 (PM-MA 2) et 332 (MA 1-MA 2, év. MA 3): milieu V^e^-dernier tiers VI^e^ s. (év. jusqu'au début du VII^e^ s.). Cf. Cutry: Legoux 2005, p. 130, pl. 32-33.



Fig. 116. *Boucle de ceinture avec rivets, boucle et objets contenus dans l'aumônière de T191.2. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

Les bords de l'aumônière de **T346** étaient renforcés par une armature composée d'une bande de tôle de fer, sur laquelle étaient vraisemblablement rivetés le cuir et peut-être le bois composant la sacoche (pl. 19, nos 1, 4, 6-7, 9-10). Une lamelle de bronze rivetée (no 12) appartenait peut-être aussi à cette armature, ou éventuellement au système de fermeture de la sacoche, ou encore à son attache à la ceinture. Des armatures d'aumônières en fer ont été mises au jour dans le nord de la Suisse, notamment à Elgg, à Kaiseraugst et à Bâle – Kleinhüningen[445]. Dans les sépultures de Buus et de Therwil (BL), les restes organiques conservés montrent qu'une planchette de bois, placée sur la face interne de l'armature en fer, renforçait l'arrière de la sacoche. Le cuir, replié autour de ces éléments, était ensuite riveté à l'armature[446].

Les aumônières munies d'armatures en fer sont généralement datées entre le dernier quart du VIe et le milieu du VIIe s., notamment par leur association avec des garnitures tripartites. Le scramasaxe et surtout la boucle de T346 suggèrent de placer la tombe dans les dernières décennies du VIe s. Si l'on ne trouve que peu d'armatures en fer en dehors de la partie nord du territoire suisse, il faut toutefois signaler un exemplaire mis au jour à Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados) et un autre dans la nécropole de München Aubing[447].

Deux minces bandes de tôle de bronze découvertes dans la tombe **T413** (pl. 23, no 5) pourraient jouer le même rôle d'armature d'une sacoche. C'est ce que suggèrent leurs dimensions, leur forme arquée ainsi que les restes de petits rivets et de matière organique oxydée perceptibles sur ces deux pièces. On peut signaler un exemple d'armature en bronze à Bülach, mais l'utilisation de ce métal dans cette fonction précise semble exceptionnelle[448]. Le fait que l'armature elle-même soit invisible, recouverte par le cuir, pourrait expliquer que l'on renonce à utiliser un alliage relativement précieux.

Le contenu des aumônières

Les sacoches de La Tour-de-Peilz renferment des éléments bien attestés dans la plupart des dépôts de ce type: couteaux, briquets, silex, pinces à épiler en bronze, divers ustensiles en fer, menus objets métalliques récupérés, etc. (cf. fig. 115). Ils sont très variables, et leur nombre restreint ne permet pas d'esquisser des règles quant à la composition de ces inventaires[449]. Nous présentons ces objets ci-dessous, par catégories.

Les couteaux

T191.2-5: pl. 11; T413-4: pl. 23; T567B-1: pl. 30; inv. 3293 = T450?: pl. 1.

Ustensile le plus fréquemment rencontré dans les sépultures de Suisse occidentale et des régions voisines (cf. chap. 6.6.1), les couteaux font régulièrement partie du contenu des sacoches masculines[450]. Les relevés de terrain de trois tombes montrent que cet instrument se trouvait parmi les autres objets, sans doute à l'intérieur de l'aumônière. Il pouvait cependant également être glissé dans des passants sur le couvercle de la sacoche[451].

Deux des couteaux découverts en relation avec des aumônières à La Tour-de-Peilz sont de forme et de dimensions comparables: les lames, longues de 10 à 12 cm, sont plus ou moins symétriques, avec des pointes se situant dans l'axe des soies (T191.2-5, T567B-1). Le troisième couteau (T413), sans doute plus petit et à lame plus mince, est malheureusement incomplet; il pourrait cependant être de forme semblable. Ces trois couteaux proviennent

[445] Elgg, T27, T61 et trouvaille isolée 1934.26 (Windler 1994, pp. 77-78, pl. 14, no 27-4; pl. 25, no 61-7; pl. 68, no 26). Kaiseraugst, T1108 (Martin 1976a, pl. 66 D, 10; Martin 1991, p. 128). Bâle – Kleinhüningen, T20 (Giesler-Müller 1992, pl. 3, no 20-3).

[446] Marti 2000, p. 110; cf. pl. 90, no 9-10 (Buus, église St. Michael, T 34); pl. 282, no 3 (Therwil – Benkenstrasse, T23).

[447] Marti 2000, p. 110, notes 425 et 426. Saint-Martin-de-Fontenay, T334: Pilet (dir.) 1994, pl. 49, T334, no 2 (VIe s.). München Aubing T812: Dannheimer 1998, pl. 82, no 19.

[448] Moosbrugger-Leu 1971, pl. 43, no 11: Bülach T198; l'exemple de la tombe 179 de Bâle – Kleinhüningen, cité par cet auteur, paraît plus incertain (pl. 43, no 10). Cf. aussi Marti 2000, p. 110, note 422.

[449] Cf. les études réalisées par exemple pour les nécropoles de Kaiseraugst (Martin 1991, pp. 127-131) et Elgg (Windler 1994, p. 69).

[450] Cf. par ex. Saint-Sulpice, T28, év. T7 et T116 (Marti 1990, pl. 2, pl. 1 et pl. 7); Erlach, T38 (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 33, no 5 et 6); Faverges, S. 61 (Colardelle 1983, fig. 52, no 4); Monnet-la-Ville, T35, T90, T122, T162 (Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 55-56).

[451] Windler 1994, p. 78. Cf. restitution proposée dans Die Franken, Cat. expo. 1996, vol. 2, fig. 562, p. 692.

d'inventaires datables de la seconde moitié du VI^e s. grâce au reste du mobilier (boucles de ceinture en bronze, perles). Tant par leur forme que par leur présence dans des aumônières, ils correspondent bien à la première phase de l'évolution retracée par Reto Marti pour le nord-ouest de la Suisse[452].

Lors des sondages préliminaires effectués en 1988, un petit couteau (Inv. 3293) a été mis au jour dans la tranchée qui a recoupé la tombe à *spatha* T450 juste l'arrière du crâne, là où était déposée l'aumônière (cf. ci-dessus): il est fort possible que le couteau ait appartenu à cet ensemble. Ce dernier possède une lame de forme très similaire à celle du couteau de T191.2, bien qu'un peu plus courte (env. 9.5 cm). Cette pièce s'insère bien dans la première phase de l'évolution des couteaux définie par Reto Marti pour le nord-ouest de la Suisse, mais la soie est nettement plus courte et plus étroite[453].

Les briquets et silex

T346-1 et 16: pl. 19; T413-3: pl. 23; T461-1 à 8: pl. 27.

A La Tour-de-Peilz, on dénombre un fragment de briquet en forme d'accolade et sept silex dans l'aumônière de la tombe T461, un fragment de briquet semblable et un silex dans celle de la tombe T346, ainsi qu'un silex dans celle de la tombe T413[454]. Dans les sépultures des régions occidentales, ces ustensiles font généralement partie du contenu des sacoches masculines, et sont, tout comme ces dernières, relativement peu attestés[455]. On dénombre toutefois neuf aumônières avec des silex à Lausanne – Bel-Air, dont deux ou trois avec des briquets[456]. Dans la région bâloise et dans le nord-est de la Suisse, si l'on trouve régulièrement des silex dans les inventaires du VI^e s., les briquets semblent avoir été déposés dans les aumônières surtout au VII^e s.[457]. La forme en accolade, représentée à La Tour-de-Peilz, est la plus fréquente dans la plupart des nécropoles[458]. Dans celle de Doubs, on ne trouve cependant que la forme rectangulaire à poignées recourbées, qui n'est jamais associée à des silex[459]. Une seule pierre, parfois deux se trouvent dans les aumônières, plus rarement une série pouvant aller jusqu'à sept comme dans la tombe T461 de La Tour-de-Peilz[460].

Les pinces à épiler en bronze

T191.2-4: pl. 11; T450-3: pl. 26.

Deux pinces à épiler en bronze se trouvaient dans des aumônières, dont une dans la tombe à *spatha* T450. Dans les deux cas, des ustensiles en fer et vraisemblablement des couteaux complétaient le contenu (cf. ci-dessus et ci-dessous).

La pince à épiler de T450 possède des mâchoires triangulaires, formées par un élargissement des branches, forme attestée dans des sépultures des V^e et VI^e s. L'exemplaire de T191.2 présente des mâchoires échancrées et fortement débordantes par rapport aux branches, forme caractéristique du VI^e s.[461]. Quelle que soit leur forme, ces ustensiles sont rares dans les nécropoles de Suisse occidentale. On ne peut guère citer que deux exemplaires provenant de fouilles anciennes dans la nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains et un

[452] Marti 2000, pp. 124-125, fig. 75 (phase M2: env. dernier tiers VI^e-début VII^e s.).

[453] Marti 2000, pp. 124-125, fig. 75.

[454] Il nous semble difficile de considérer l'objet T346-1 comme un fermoir d'aumônière, mais la forte corrosion, responsable de l'amalgame des pièces qui forment le n° 1, rend toute identification incertaine. Nous considérons en revanche l'objet T567B-3 comme un fermoir d'aumônière: cf. ci-dessus. Sur les difficultés à distinguer les deux types d'objets, cf. Moosbrugger-Leu 1971, pp. 169-171; Windler 1994, pp. 76-77. Le silex de T413 est amalgamé avec les ustensiles en fer n° 3.

[455] Cf. par ex. Saint-Sulpice, T28 et T123 (Marti 1990, p. 96); Sévery – Le Châtelard, trouvaille 1862 (Haldimann/Steiner 1996, fig. 20, n° 8); Monnet-la-Ville, T35 et T148 (Mercier/Mercier-Rolland 1974, pl. XXXI, n^os 9 et 12); Seyssinet-Pariset, Grotte des Sarrazins (Colardelle 1983, fig. 92, n^os 14 et 15); Erlach, T30 (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 32, n^os 2-4). Silex pour tout mobilier: cf. Kaiseraugst, T1093 (Martin 1976a, pl. 65, J 1).

[456] Leitz 2002, fig. 16; le «briquet» de la tombe 226 est probablement un fermoir: cf. pl. 59, n° 8.

[457] Windler 1994, p. 79; Martin 1991, p. 128. Même constat à Oberbuchsiten: Motschi 2007, p. 73.

[458] Notamment à Kaiseraugst: Martin 1991, p. 128.

[459] Urlacher *et al.* 1998, p. 180, fig. 158.

[460] Erlach, T30: 3 silex (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 32, n^os 2-4); Therwil – Benkenstrasse T22, T23, T49 et T50: 4 ou 5 silex (Marti 2000, pl. 281, T22, n^os 7-11; pl. 282, T23, n^os 7-10; pl. 289, T49, n^os 5-8 et T50, n^os 11-14); Bâle – Kleinhüningen, T6, T67 et T146: 3 ou 4 silex (Giesler-Müller 1992, pl. 1, T6, n^os 5-7; pl. 11, T67, n° 9; pl. 32, T146, n^os 4-5); Oberbuchsiten, T118: au moins 9 silex (Motschi 2007, p. 73, pl. 38, n^os 8-10).

[461] Windler 1994, p. 79.

troisième trouvé dans une tombe à Genthod, dont l'inventaire est par ailleurs tout à fait comparable à celui de la tombe T191.2 de La Tour-de-Peilz[462]. Les pinces à épiler semblent rares sur l'ensemble du territoire de la Burgondie: on n'en trouve aucun exemple dans les Alpes françaises du Nord, ni à Doubs. Elles sont à peine plus fréquentes dans le nord et l'est de la Suisse: si plusieurs exemplaires proviennent des nécropoles de la région bâloise, on ne relève qu'une seule pièce dans tout le corpus du Nord-Ouest de la Suisse étudié par Reto Marti et deux autres dans la nécropole d'Elgg[463]. Elles semblent en revanche relativement bien attestées dans les nécropoles du nord de la Gaule, où le dépôt des pièces à mâchoires larges ne se prolonge pas au-delà du 2e tiers du VIe s.[464].

Les ustensiles en fer

T191.2-9 à 11: pl. 11; T413-2 et 3: pl. 23; T450-3: pl. 26; T461-10 et sans no: pl. 27.

Des ustensiles en fer de formes et de tailles diverses, souvent très corrodés et difficiles à identifier précisément, sont présents dans quatre des six aumônières, le plus souvent en deux ou trois exemplaires[465]. La plupart de ces objets sont fréquents dans les aumônières masculines: les poinçons ou «fiches à bélières» notamment (T413-2, peut-être 3), les alênes (T191.2-9), les spatules (T191.2-11, T461-sans n°)[466]. L'ustensile n° 10 de T191.2 est plus énigmatique: il se compose d'une tige de fer de section assez épaisse, en losange, munie d'un petit appendice à l'une des extrémités. Il faut mentionner aussi la pointe à douille de T461 (n° 10), qui pourrait être, selon les diverses interprétations proposées pour les parallèles retrouvés, une pointe de bâton, une plume ou encore un gond (cf. cat.). Une pièce identique a été mise au jour dans la tombe T590 (cf. chap. 6.6.2).

On trouve de nombreux parallèles pour ces pièces sur les sites d'habitat ou d'artisanat, contemporains ou d'époque gallo-romaine, notamment parmi les ustensiles servant à travailler le métal, le bois ou le cuir[467]. Dans les nécropoles de Suisse occidentale, ils apparaissent avec les aumônières, lorsque celles-ci sont attestées. Ils restent cependant peu fréquents: on dénombre une seule fiche à bélière et une paire de forces à Saint-Sulpice, plusieurs ustensiles, dont éventuellement des poinçons, dans deux tombes de Sion, ainsi qu'un poinçon ou une alêne dans chacune des trois aumônières de Kallnach[468]. On peut noter encore la présence d'une fiche à bélière dans le mobilier des fouilles anciennes du Pré de la Cure à Yverdon[469]. Les tombes de Lausanne – Bel-Air se distinguent encore une fois: on y dénombre onze aumônières avec des ustensiles divers, souvent de formes variées[470]. De bons parallèles pour les ustensiles de La Tour-de-Peilz sont présents à Bâle – Bernerring, notamment dans des tombes avec *spatha*[471].

Les tiges de fer mises au jour dans la tombe à *spatha* T450 (n° 3) forment un ensemble un peu différent. L'une des tiges (b) est de section rectangulaire plate et munie d'un appendice perpendiculaire, lui aussi de section plate. La corrosion empêche de restituer la manière dont ces deux éléments sont

[462] Yverdon: Steiner/Menna *et al.* 2000, vol. 2, fig. 311, nos 49 et 50. Genthod, Creux-de-Genthod, T1 (ASSPA 45, 1956, p. 77, fig. 29 e).

[463] Kaiseraugst: 4 exemplaires, dont un seul en bronze (Martin 1991a, fig. 76); Bâle – Bernerring, T39 (Martin 1976a, p. 300, n° 4); Bâle – Kleinhüningen, T66, T105, T108, T174, T212, T221 (Giesler-Müller 1992, pl. 10, n° 66-10; pl. 21, n° 105-7 et n° 108-4; pl. 39, n° 174-3; pl. 45, n° 212-9; pl. 46, n° 221-4). Marti 2000, pl. 278, Therwil-Benkenstrasse T2, n° 12. Windler 1994, p. 79, pl. 1, n° T2-2, pl. 16, n° T30-6.

[464] Legoux *et al.* 2004, Code 320, (PM) MA 1 et MA 2: principalement 470/80-560/70. Cf. Cutry: Legoux 2005, pp. 131-132. Lavoye: Joffroy 1974, pp. 34-35, fig. 15.

[465] Le fragment de tige de fer de la tombe T346 (pl. 19, n° 2) ne peut être identifié clairement comme un ustensile.

[466] Le fragment de T461, trouvé dans le remplissage, porte encore un petit fragment de cuir (?) minéralisé, qui semble indiquer qu'il se trouvait à l'origine en relation avec l'aumônière.

[467] Cf. par exemple Wartau – Ochsenberg (SG): Primas *et al.* 2001; Avenches: Duvauchelle 1990, par ex. nos 15-20 (ciselets, poinçons), 93-94 (pointeaux), 156-164 (alênes); Anderson *et al.* 2003, par ex. pl. 19, nos 215-219.

[468] Saint-Sulpice T37bis/38 et T76: Marti 1990, p. 96. Sion – Sous-le-Scex T10 et T387: A. Rettner, in: Antonini 2002, p. 214-215; pl. LX, nos 2-4; pl. LXIII, nos 8-12-13 et 14-15. Kallnach T117, T118 et T126: Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, fig. 127, nos 7 et 15; fig. 126, n° 10. Trois de ces tombes contiennent aussi des récipients de verre: Saint-Sulpice T76, Sion T387 et Kallnach T118.

[469] Steiner/Menna *et al.* 2000, II, Annexe 3, fig. 311, n° 51.

[470] Leitz 2002, fig. 16; cf. par ex. T71: pl. 16, nos 3-6.

[471] Cf. Martin 1976b, par exemple T5 (avec balance en bronze), T11, T23, T24 et T39.

assemblés. L'autre extrémité de la pièce est légèrement coudée. Les deux autres tiges sont de section quadrangulaire, effilée aux extrémités, toute deux brisées. La corrosion a soudé la tige a à la pièce b, alors que la tige c est libre. Cet ensemble pourrait correspondre aux éléments d'une petite balance à deux plateaux, mais cette identification ne peut malheureusement pas être confirmée en raison de l'état très lacunaire et corrodé des pièces[472].

Les objets divers

Outre les objets présentés jusqu'ici, deux sacoches contenaient des pièces sans véritable utilité, conservées probablement pour la particularité de leur matériau : un fragment de cristal de roche dans T413 (n° 7, pl. 23) et des petits morceaux de plomb dans T346 (n° 17, pl. 19). Il n'est pas rare de trouver dans les aumônières des petits fragments de métal ou des objets récupérés (fibules et monnaies romaines notamment), que leur propriétaire gardait à portée de main, peut-être parce qu'il leur accordait des propriétés particulières. A titre de comparaison, et loin de toute exhaustivité, on peut mentionner des exemples similaires dans des sites proches : un fragment de « quartz » dans une aumônière de Sézegnin et un cristal de roche dans une sacoche de Lausanne – Bel-Air[473].

6.6 Les accessoires

6.6.1 Les couteaux

T275-6 : pl. 13 ; T337B-1, T357-3 : pl. 17 ; T382A-1 : pl. 20 ; T460-1 : pl. 27. Fig. 117.

Neuf couteaux proviennent de sépultures du Clos d'Aubonne. Quatre d'entre eux se trouvaient dans des aumônières (T191.2-5, T413-4, T567B-1, T450 ?) : ils sont présentés dans le chapitre correspondant (6.5.2). Les cinq couteaux restants ont été mis au jour dans quatre coffres de dalles et une tombe en fosse simple (T460). Quatre de ces cinq couteaux ont été trouvés près du bassin ou des lombaires des individus inhumés – deux enfants, une femme et un homme. Dans les deux tombes d'enfants T460 et T275, ils étaient associés à des éléments de ceinture (une boucle simple en fer dans T460, une garniture à plaquettes verticales damasquinée dans T275 ; fig. 189) : ils étaient probablement fixés directement à la lanière. Dans les deux tombes d'adultes, on peut imaginer que les couteaux étaient glissés dans la poche d'un vêtement, ou attachés à une ceinture dépourvue d'éléments métalliques[474]. Dans T357, seul un fragment du couteau a été trouvé dans le remplissage.

Deux des quatre couteaux dont la forme peut être définie sont relativement petits, avec une pointe située dans l'axe de la soie (T337 et T460). Le dos est légèrement coudé en direction du tranchant, forme qui apparaît dans le courant du VII^e^ s.[475]. L'agrafe à double crochet, découverte près du crâne de l'enfant inhumé immédiatement au-dessus de la femme 337B, tend à confirmer une datation relativement tardive de ce coffre de dalles.

Des deux couteaux de plus grandes dimensions, celui de T382 possède une soie très allongée, une pointe décalée en direction du dos, une lame mince et un dos très légèrement concave, caractéristiques qui évoquent les « couteaux à raser »[476]. Enfin, le couteau de T275 apparaît comme une pièce particulièrement massive, mais de forme comparable à celle des pièces T337 et T460 (dos coudé, soie décalée du côté du tranchant)[477]. La garniture de ceinture à plaquettes verticales qu'il accompagne permet de dater l'inhumation de la seconde moitié du VII^e^ s. Ce couteau est comparable à un exemplaire mis au jour dans une tombe de l'église de Saint-Prex, associé à une garniture

[472] Un grand merci à Gabriele Graenert, qui m'a proposé cette identification et transmis les photographies des balances de Riaz – Tronche-Bélon T104 et T99, qui comportent des parties en fer.

[473] Sézegnin T502 : Privati 1983, pl. X, n° 9. Lausanne – Bel-Air T226 : Leitz 2002, pl. 59, n° 7.

[474] Sur les couteaux découverts sans lien avec une aumônière ou une châtelaine, cf. Martin 1991, pp. 137-138 ; sans lien avec une ceinture, cf. Leitz 2002, pp. 91, 117-118 et 133.

[475] Pour une datation des couteaux à dos coudés dans la seconde moitié du VII^e^ s., cf. Windler 1994, p. 79 ; Marti 2000, p. 125.

[476] Windler 1994, p. 78 ; Marti 2000, p. 125.

[477] La lame de cette pièce est en grande partie masquée par des restes de matière organique oxydée (cuir ?) : la rainure visible sur le dessin ne semble en fait pas correspondre à une véritable rainure sur la lame. Aucune radio n'a été effectuée.

No tombe/ No objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	Long. lame	Mobilier associé
T275-6	Coffre de dalles	A	E/10-14 ans	A la ceinture, du côté G	14.5 cm	Garniture de ceinture à plaquettes verticales damasquinée
T337B-1	Coffre de dalles	B	F/adulte	Le long des vertèbres lombaires	10 cm	Ind. A: Agrafe à double crochets en bronze
T357-3	Coffre de dalles	?	?	Remplissage	?	Frag. d'agrafe et de plaquette en fer (résiduel?)
T382A-1	Coffre de dalles	A	M/adulte	Contre la symphyse pubienne	11.8 cm	-
T460-1	Fosse simple	A	E/5-9 ans	A G du coxal G	7.4 cm	Boucle simple en fer

Fig. 117. *Tableau synthétique des tombes contenant des couteaux.*

de ceinture tripartite à plaque circulaire et un stylet en fer[478]. Ce dernier ensemble rappelle les couteaux de grandes dimensions associés à des stylets en bois ou en fer, découverts notamment dans des tombes dites d'ecclésiastiques, et interprétés comme des ustensiles d'écriture[479].

6.6.2 Les autres ustensiles

T94-RT (sans no): pl. 5; T165-1, T205-2 : pl. 9; T590-1, T594-3: pl. 31. Fig. 118.

Si l'on excepte les couteaux et les objets liés aux châtelaines et aux aumônières, on ne trouve que très rarement des ustensiles dans les tombes. Leur fonction est d'ailleurs souvent difficile à préciser, du fait qu'ils proviennent du remplissage ou que leur position exacte est inconnue. La rareté de ces pièces ne permet pas de définir des règles quant à leur mode de dépôt, et elles n'apportent aucune précision d'ordre chronologique: c'est pourquoi elles ne sont présentées ici que très brièvement et par souci d'exhaustivité.

Deux sépultures, l'une en dalles (T94), l'autre en fosse simple (T165), contenaient des **fusaïoles** en os[480]. Celles-ci n'ont toutefois pas été identifiées lors de la fouille, mais reconnues par l'anthropologue au moment de l'étude. Leur position d'origine est donc inconnue et leur mode de dépôt ne peut pas être reconstitué. Les deux pièces sont assez semblables: de forme hémisphérique, elles présentent une face inférieure plane irrégulière, où l'os spongieux est apparent. La face supérieure est plus lisse, voire patinée et usée dans le cas de la pièce de la tombe T94. La perforation centrale, d'un diamètre d'environ 1 cm, est plus régulière sur la pièce de T165. De manière générale, l'exemplaire de T94 présente un aspect beaucoup plus irrégulier, tant en ce qui concerne son contour que sa courbure ou encore sa surface; des entailles sont visibles sur son pourtour ainsi qu'à sa surface. Une fusaïole tout à fait semblable à celle de T165 a été découverte dans une sépulture féminine de Kallnach Bergweg (T62): elle était déposée sur le bas de la cage thoracique[481]. D'après son mode de construction, cette tombe peut être datée du VII^{e} s.[482] Une fusaïole fabriquée à partir d'une tête de fémur de bœuf provient du site de Wartau – Ochsenberg, occupé aux VII^{e} et VIII^{e} s.[483]. Le dépôt de fuseaux, dont il ne subsiste en général que la fusaïole, est attesté encore dans les tombes postérieures à l'époque mérovingienne de Aesch – Saalbünten[484]. Les deniers de Pépin le Bref découverts avec l'un des premiers inhumés de T94 donnent un *terminus post quem* entre 754/755 et

[478] Eggenberger *et al.* 1992, pp. 235-236, fig. 127-128 (Inv. ST.P. 320, remblai de la tombe 218/215).

[479] Werner 1977, p. 151; Martin 1988b, p. 164; Marti 2000, A, pp. 125-126.

[480] La pièce de T165 a été taillée dans une tête de fémur de cerf: détermination Louis Chaix, Museum d'Histoire Naturelle, Genève, que nous remercions vivement; information transmise par C. Kramar, Dép. d'écologie et d'anthropologie de l'Université de Genève.

[481] Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, fig. 124, n° 5; cat. sur CD.

[482] Type 4: 1ère phase d'utilisation de cette nécropole (Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, 36, fig. 42; 86-88).

[483] Primas *et al.* 2001, p. 53, n° 264, fig. 4.5.

[484] Tombes 92 et 268: ex. biconiques en «pierre de Delémont», type daté des IX^{e}-début XIII^{e} s. (Marti 2000, A, pp. 126-127; B, pl. 29, n° 1 et 30, n° 2).

768/770 pour l'enfouissement de la fusaïole (cf. 6.8.2, Annexe 2, n° cat. 18-22). Le dépôt d'un tel objet sur la partie supérieure du corps, notamment sur la poitrine, semble être une pratique courante surtout dans les régions de tradition romane, comme en témoignent par exemple les découvertes d'Yverdon et de Kallnach[485].

La sépulture d'adulte T590 a livré une **pointe de fer** d'environ deux centimètres de longueur, munie d'un cerclage ouvert, sans doute destiné à la fixer sur un manche ou un bâton de bois. Cet objet fut découvert à droite du genou droit, et constitue le seul mobilier de la tombe. Une pièce identique a été mise au jour dans la tombe à contenant en bois T461 : elle fait partie d'un ensemble découvert à droite du crâne et qui comprend une boucle de ceinture, un briquet et plusieurs silex (cf. chap. 6.5.2). Un objet assez semblable à ces deux pièces, bien qu'un peu plus long, a été trouvé dans une tombe de la nécropole de Doubs. Il faisait également partie du contenu d'une aumônière, avec d'autres ustensiles en fer dont la fonction est difficile à préciser. Les auteurs de la publication proposent de l'identifier comme une fiche ou un poinçon[486]. Plusieurs objets tout à fait similaires ont été mis au jour sur le site à vocation artisanale de Châbles (FR), notamment sur la voie gallo-romaine et autour de la carrière[487]. Ces pièces, interprétées comme des aiguillons, c'est-à-dire des pointes de bâton servant à stimuler les animaux de traits, paraissent relativement fréquentes dans le monde romain, notamment en milieu rural ou dans des contextes liés au transport. Leur usage durant le haut Moyen Age est attesté par une illustration du Psautier d'Utrecht[488]. Si cette fonction paraît possible dans le cas de la tombe T590, il paraît difficile de l'admettre pour l'exemplaire conservé dans l'aumônière de T461 – à moins qu'il ne s'agisse d'un objet récupéré. Il faut souligner que d'autres pièces du même type sont considérées comme des plumes, fonction qui pourrait convenir à l'objet découvert dans T461[489].

Un **fragment d'aiguille** en bronze se trouvait sous le crâne de la femme inhumée dans T594, qui portait aussi deux bagues à la main gauche. L'extrémité perforée est malheureusement brisée, mais on reconnaît assez nettement l'amorce d'un chas[490]. De tels ustensiles apparaissent quelquefois dans les sépultures, notamment dans les aumônières ou dans les petits sacs suspendus aux châtelaines. On peut citer une série de tombes masculines comportant un riche mobilier, découvertes en domaine franc ou dans des sites où l'influence des pratiques funéraires franques est manifeste, par exemple à Saint-Vit et à Bâle

[485] Yverdon T77 : Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 183, fig. 146. Kallnach T62 : Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, fig. 124, n° 5 ; cat. sur CD.

[486] Urlacher *et al.* 1998, pl. 50, S 424-4 ; cf. p. 180, et catalogue.

[487] Anderson *et al.* 2003, p. 185, fig. 228, pl. 20, n^{os} 233-235.

[488] Dufrenne 1978, pl. 97, n° 8.

[489] Dieudonné-Glad 2002.

[490] D'après sa position dans la tombe, on ne peut totalement exclure que cette pièce soit un fragment d'épingle destinée à fixer une coiffe, comparable à celles mises au jour à Mels ou à Castel Trosino (cf. Martin 1988a, pp. 172-173, fig. 14-15; Rettner, in : Antonini *et al.* 2002, pp. 193-194). Ses dimensions restreintes rendent en revanche peu vraisemblable son utilisation comme épingle à cheveux.

No tombe/ No objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Type d'objets	Position	Mobilier associé
T94	Coffre de dalles	?	?	Fusaïole en os	Avec RT	Monnaies carolingiennes, fibules et chaînette en bz
T165	Fosse simple	A (?)	M (?)	Fusaïole en os	Avec les os de ind. A	-
T205	Coffre de dalles	?	? (2 enfants)	Tige de fer	?	Anneau ouvert en fer (boucle ?)
T590-1	Coffre à murets	A	Ind./adulte	Aiguillon	A D du genou D	-
T594-3	Fosse simple	A	F/adulte	Fragment d'aiguille en bronze	Sous le crâne	2 bagues en bronze

Fig. 118. *Tableau synthétique des contextes de découverte des ustensiles.*

– Bernerring[491]. Ces exemplaires sont cependant en moyenne plus longs (env. 7-8 cm) que celui de La Tour-de-Peilz. Dans une tombe féminine de Lavoye se trouvait une aiguille à chas, de dimensions comparables à celle de T594, suspendue à un anneau de fil de bronze : elle faisait probablement partie d'un collier[492]. Ce type d'objet ne semble en revanche pas très fréquent dans les sépultures de nos régions[493].

Enfin, un fragment de **tige en fer** a été mis au jour dans T205 ; sa position exacte dans la tombe n'est toutefois pas connue. Long d'un peu plus de 9 cm, l'une de ses extrémités s'élargit un peu, évoquant la possibilité d'un emmanchement. Cette pièce se rapproche ainsi de certains des ustensiles mis au jour en relation avec des aumônières ou des châtelaines, notamment dans T111 (n° 1d) et T191.2 (n° 11). Cette identification est cependant loin d'être assurée.

6.7 Objets divers

T24-1 : pl. 2 ; T223-6, T276-1 : pl. 13 ; T453-1 : pl. 25.

La grande majorité des objets inventoriés lors des fouilles du Clos d'Aubonne sont des pièces sans signification particulière, découvertes dans le remplissage des tombes : ils ne constituent pas un dépôt funéraire à proprement parler[494]. Il s'agit le plus souvent de tessons de céramique, plus rarement de verre, de fragments de tuile ou de dalles de terre cuite d'époque romaine. Quelques tessons néolithiques ont également été mis au jour dans le remplissage de T141. On trouve aussi fréquemment des objets métalliques, notamment des clous ou des tiges de fer, des fragments de tôle de fer ou de bronze, etc. Ces pièces sont généralement des éléments résiduels, c'est-à-dire qu'elles proviennent de structures ou de couches antérieures à la nécropole et perturbées par le creusement des tombes. Quelques objets pourraient être plus récents, et être parvenus dans les tombes lors de perturbations postérieures, par exemple lors de l'exploitation des forges Haller ou de la construction de l'hôtel Comte. La très grande majorité de ces pièces n'ont fait l'objet d'aucun commentaire, et ne figurent pas sur les planches. Elles sont cependant inventoriées et brièvement décrites dans le catalogue des tombes.

Seuls quatre objets méritent d'être signalés, soit parce qu'ils pourraient constituer les restes d'un ensemble funéraire du haut Moyen Age (T24-1, T223-6), soit parce qu'ils présentent un intérêt en soi (T276-1, T453-1)[495].

L'objet le plus intéressant de cette petite série est un fragment d'un petit récipient en forme de tête féminine, mis au jour dans le remplissage de la tombe en fosse simple **T453**. La base et le cou sont entiers, alors que le visage et la partie supérieure de la tête ont disparu (fig. 119)[496]. La pièce, en terre cuite blanche, présente des restes de glaçure plombifère, encore visibles sur le côté droit ainsi que dans les parties creuses de la coiffure, revêtement qui permet de dater la pièce de la seconde moitié du I^er^ s.[497]. On peut signaler encore que ce type d'objet est essentiellement issu de contextes funéraires. La tombe T453 de La Tour-de-Peilz contenait d'autres objets résiduels (céramique, clous, fragments de fer).

Une petite applique en bronze en forme d'hélice provient de la partie perturbée du coffre de dalles **T223**, où se trouvaient aussi les autres objets formant cet inventaire, dont une bague en bronze du VII^e^ s. (cf. chap. 6.3.1). La partie centrale de la pièce, plus ou moins circulaire, est ornée de stries obliques. Elle se prolonge de chaque côté par des appendices rectangulaires plus étroits, percés chacun d'un petit trou ; l'un présente en-

[491] Urlacher et al 1998, pp. 136-137: Lavoye (Joffroy 1974, p. 42); Bâle – Bernerring T9 (Martin 1976b, p. 223, T9, n° 9); cf. aussi T10: deux aiguilles en relation avec une châtelaine (Martin 1976b, p. 227, n^os^ 7-8); Saint-Vit, T5 (Schweitzer *et al.* 1988, fig. 11, n° 9).

[492] Lavoye, T182: Joffroy 1974, pl. 20, T182, n° 6.

[493] Cf. toutefois un fragment d'aiguille en os dans la tombe 262 de Lausanne – Bel-Air, avec scramasaxe et éperon : T262 (Leitz 2002, pl. 65, n° 7).

[494] 101 tombes ont livré de tels objets, parmi les 173 tombes qui contiennent au moins un objet inventorié.

[495] Ces objets n'ont pas été pris en compte ni dans l'étude chronologique, ni dans les chapitres consacrés aux pratiques funéraires.

[496] Cf. un exemplaire complet mis au jour à Kempten-Cambodunum, nécropole de Keckwiese, T287 (et non 237 ?) : von Gonzenbach 1986, p. 68, pl. 45, n° 2 (datation : Vespasien).

[497] Détermination Caroline Brunetti, Archeodunum SA, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements.

core la tige d'un rivet. Cette petite applique, pour laquelle nous ne connaissons pas de parallèle précis, devait orner un objet plus grand (lanière, coffret ?). D'autres éléments impossibles à identifier précisément ont été trouvés au même endroit (cf. catalogue, nos 1-3 et 7).

Une plaquette de fer de forme triangulaire à extrémité arrondie, percée d'un trou à la pointe, provient du remplissage de la tombe en fosse simple **T276**. La pièce est légèrement arquée, et ne présente aucune trace de rivets à l'extrémité la plus large : il paraît dès lors difficile de l'identifier comme un élément d'une garniture de ceinture ou de chaussure. Il pourrait là encore s'agir d'un objet résiduel, issu d'un site d'habitat voisin.

La sépulture en fosse simple **T24**, dans laquelle était inhumé un adolescent, a livré une pointe de fer dont la fonction reste indéterminée. Cet objet fut trouvé dans le remplissage, au-dessus du tibia droit : il n'est pas tout à fait certain qu'il s'agisse d'un dépôt intentionnel. Cette pièce, légèrement arquée et de section rectangulaire, présente une extrémité droite et l'autre en pointe : il pourrait s'agir d'un ustensile.

6.8 Les monnaies : contextes de découverte et modes de dépôt

Monnaies romaines : T89-1, T374-1, T399-1, T466-1, T546-1. Fig. 120 et Annexe 2.

Monnaies carolingiennes : T94-1 à 5, T118A-1, RT216A-1, T580 (fouilles 1926)[498]*. Fig. 120, Annexe 2 et fig. 270 (Annexe 3).*

L'étude de l'ensemble des monnaies découvertes au Clos d'Aubonne fait l'objet d'une contribution séparée de Anne Geiser et Carine Raemy Tournelle, du Cabinet des Médailles de Lausanne (cf. Annexe 2, avec catalogue). Neuf de ces pièces proviennent de sépultures. Il s'agit dans cinq cas de frappes en bronze de l'Empire romain, dont les dates d'émission s'échelonnent entre le Ier et le IVe s. ap. J.-C. Dans les quatre autres sépultures, ce sont des deniers carolingiens. Ces dernières pièces constituent les principaux indices d'une utilisation de la nécropole jusqu'au IXe s., et fournissent, dans deux cas, des éléments de datation importants pour le mobilier qui les accompagne. On peut signaler encore que de nombreuses pièces ont été découvertes hors contexte.

Dans le chapitre qui suit sont présentés les contextes de découverte des pièces issues de tombes (fig. 120) ainsi que les problèmes de datation et d'interprétation qu'elles soulèvent.

6.8.1 Les monnaies romaines

Ces cinq pièces de bronze ne sont malheureusement guère utiles à la chronologie des tombes : la plus récente d'entre elles, une monnaie de Magnence émise en 350, est en effet antérieure d'au moins un siècle à la plus ancienne tombe datée de la nécropole (cf. T22 : 2e moitié Ve s.). Cette situation n'a rien d'exceptionnel : on a observé le dépôt de monnaies romaines dans des tombes



Fig. 119. *Petite fiole en forme de tête féminine de T453 ; terre cuite blanche à glaçure plombifère. Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

[498] Sur l'identification de la tombe T580 avec l'une des tombes fouillées en 1926, cf. ci-dessus, chap. 2.3.1 et Annexe 2).

No tombe/ No objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	Nbre	Type	No cat.	Mobilier associé
T89-1	Fosse simple	A	M	Entre avant-bras D et lombaires	1	As coupé (fin Ier s. av. J.-C.-1ère moitié 1er s. ap. J.-C.)	3	-
T374-1	Coffre de dalles	A	M/adulte	A gauche de l'humérus gauche.	1	Sesterce de Vespasien ou Titus (69-81 ap. J.-C.)	4	-
T399-1	Coffre de dalles	A	F/adulte	A droite des cervicales, au niveau d'apparition du crâne	1	As de Tibère pour Auguste divinisé (env. 22/23-30 ap. J.-C.)	2	Garnitures de chaussures; bague
T466-1	Coffre de dalles	A	Ind./10-14 ans	Entre les tibias	1	Antoninien de Claude II (269 ap. J.-C.)	8	Frag. d'amphore (résiduel)
T546-1	Fosse simple	?	2 adultes, 1 ind. 10-14 ans	Remplissage	1	Aes II de Magnence (350 ap. J.-C.)	14	-
T94-1 à 5	Coffre de dalles	D	Ind./adulte	Base du thorax (zone remaniée)	5	Deniers de Pépin le Bref (754/755-768 ap. J.-C.)	18-22	Fibules et chaînette
T118A-1	Coffre de dalles	A?	F/adulte (?)	Sous la scapula G, dans le remplissage entre les 2 individus	1	Denier de Louis le Pieux (822-840 ap. J.-C.)	23	Boucle en fer
RT216A-1	Coffre mixte	?	?	A G du crâne de l'individu B, sous la réduction RT 216 B	1	Denier de Louis le Pieux (822-840 ap. J.-C.)	24	-
T580 (fouilles 1926)	Coffre de dalles	?	?	?	1	Denier de Louis le Pieux (822-840 ap. J.-C.)	25	?

Fig. 120. *Tableau synthétique des tombes contenant des monnaies.*

du haut Moyen Age dans nombre de nécropoles des régions fortement romanisées, notamment à Yverdon et à Kaiseraugst[499].

A La Tour-de-Peilz, le nombre restreint de pièces provenant de contextes connus ne permet pas de dégager des règles quant à leur mode de dépôt. La tombe T546 doit d'ailleurs d'emblée être écartée de cette analyse, puisque la monnaie est sans doute parvenue par hasard dans le remplissage, comme d'autres objets résiduels mis au jour dans la nécropole. Pour les quatre sépultures restantes, la seule constante est que l'on ne trouve qu'une seule pièce par tombe, plus souvent déposée près de ou sur des ossements de la partie supérieure du corps, et plus souvent auprès d'un adulte (fig. 120). Le mobilier mis au jour dans la tombe T399 montre que le dépôt de monnaies romaines s'est prolongé jusque dans la seconde moitié du VII[e] s. Les autres sépultures – deux fosses simples et un coffre de dalle – ne peuvent être datées précisément. Les tombes qui contiennent ces monnaies se répartissent de manière lâche au centre et dans la partie est de la nécropole (fig. 121).

A défaut de mobilier associé (balances, autres objets formant le contenu d'une aumônière, etc.), les découvertes de La Tour-de-Peilz ne permettent pas de préciser la signification de ces dépôts. On peut tout au plus imaginer qu'il s'agit là d'une offrande, comme un prolongement de la pratique romaine de l'obole à Charon.

6.8.2 Les monnaies carolingiennes

Pas moins de huit monnaies carolingiennes ont été mises au jour dans la nécropole: trois deniers de Louis le Pieux (814-840) se trouvaient chacun dans un coffre de dalles, alors que cinq deniers de Pépin le Bref (751-768) ont été découverts tout au fond d'un large caisson dallé. Ces quatre tombes contiennent chacune plusieurs individus – deux dans T118, trois dans T216, au moins deux dans T580 et au moins cinq dans T94. Elles se répartissent de manière lâche au sein de la nécropole.

[499] Cf. Annexe 2. Kaiseraugst: Martin 1991, pp. 150-172. Yverdon: Steiner/Menna *et al.* 2000, I, pp. 187-190, avec cas similaires en Suisse occidentale cités (Sézegnin, Genolier, Saint-Sulpice). Cf. aussi la nécropole de Le Bry-La-Chavanne: Wey/Auberson Fasel 1992, pp. 106-107 (avec d'autres ex. cités pour le canton de Fribourg: Riaz – Tronche-Bélon, Vuippens – La Palaz).

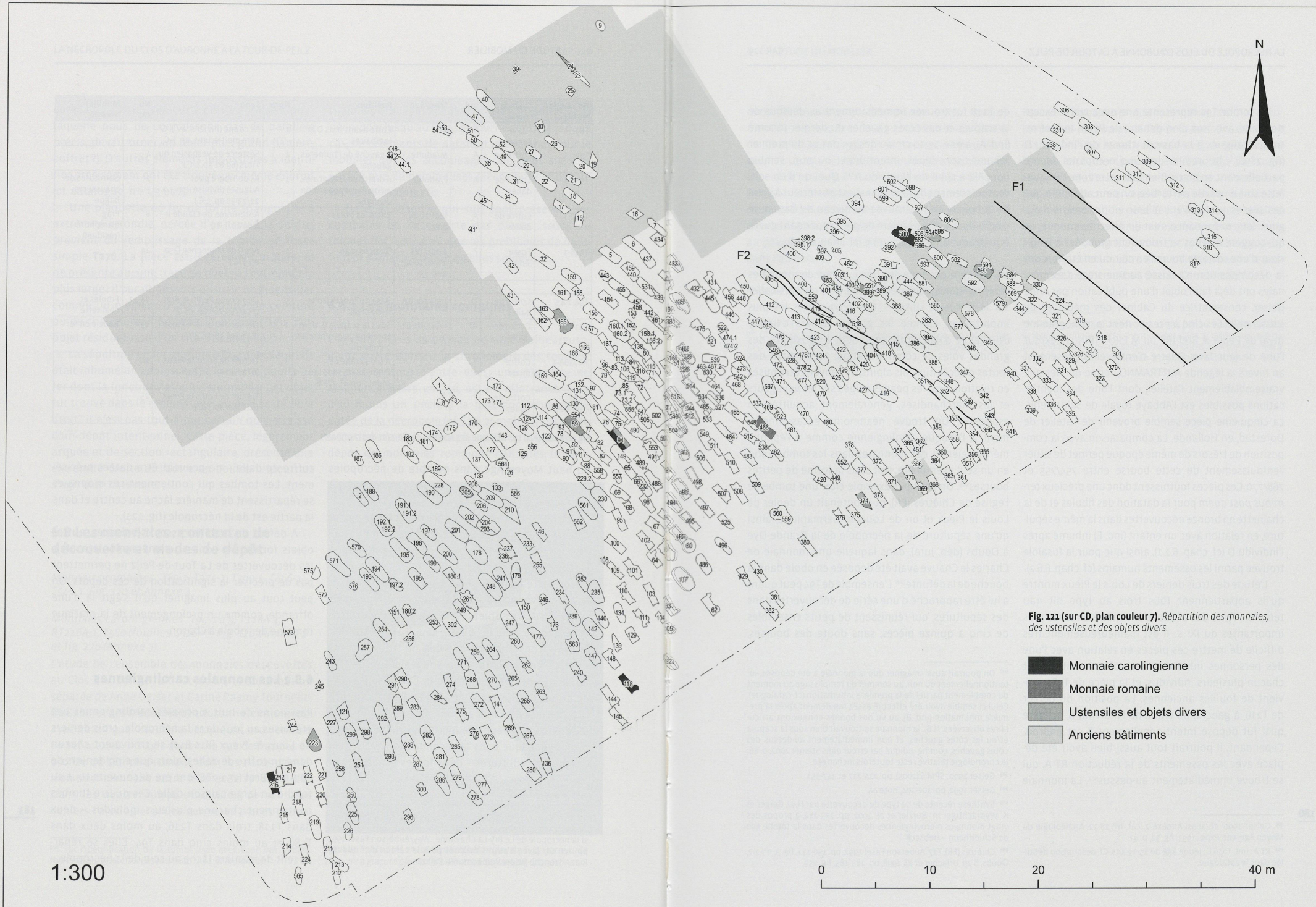


Fig. 121 (sur CD, plan couleur 7). *Répartition des monnaies, des ustensiles et des objets divers.*

La tombe T94 représente une découverte exceptionnelle, avec ses cinq deniers de Pépin le Bref retrouvés alignés à la base du thorax de l'individu D (fig. 285c) – le premier des cinq occupants encore partiellement en place. Bien que cette zone du squelette soit en partie perturbée, on peut admettre que ces pièces se trouvent à leur emplacement d'origine: leur ordonnance s'est en effet maintenue, ce qui suggère qu'elles se trouvaient groupées à l'intérieur d'une sorte de bourse en cuir ou en étoffe, dont la décomposition n'a laissé aucune trace. Ces monnaies ont déjà fait l'objet d'une publication par Anne Geiser, conservatrice du Cabinet des médailles de Lausanne[500]. Les cinq pièces portent le monogramme royal de Pépin le Bref (RP ou M PIP= PiPiNus Rex) sur l'une de leur face. Quatre d'entre elles présentent au revers la légende AUTTRAMNO, terme qui désigne vraisemblablement l'atelier, dont l'une des identifications possibles est l'Abbaye royale de Saint-Denis. La cinquième pièce semble provenir de l'atelier de Dorestad, en Hollande. La comparaison avec la composition de trésors de même époque permet de situer l'enfouissement de cette bourse entre 754/755 et 768/770. Ces pièces fournissent donc une précieux *terminus post quem* pour la datation des fibules et de la chaînette en bronze découvertes dans la même sépulture, en relation avec un enfant (ind. E) inhumé après l'individu D (cf. chap. 6.2.1), ainsi que pour la fusaïole trouvée parmi les ossements humains (cf. chap. 6.6.2).

L'étude des trois deniers de Louis le Pieux montre qu'ils appartiennent tous trois au type dit «au temple», l'une des productions monétaires les plus importantes du IX^{e} s. Il est malheureusement très difficile de mettre ces pièces en relation avec l'une des personnes inhumées: les coffres contiennent chacun plusieurs individus, et la pièce de T580 provient de fouilles anciennes. La position du denier de T216, à gauche du crâne de l'individu B, suggère qu'il fut déposé intentionnellement à cet endroit. Cependant, il pourrait tout aussi bien avoir été déplacé avec les ossements de la réduction RT A, qui se trouve immédiatement au-dessus[501]. La monnaie de T118 fut trouvée immédiatement au-dessous de la scapula et des côtes gauches du dernier inhumé (ind. A), à env. 15-20 cm au-dessus des os du premier inhumé: son dépôt, intentionnel ou non, semble donc lié à celui de l'individu A[502]. Quoi qu'il en soit, l'enfouissement de la monnaie est postérieur à celui de la boucle en fer trouvée au niveau du bassin de l'individu B. Cette dernière ne peut cependant guère être beaucoup plus ancienne (cf. chap. 6.1.2).

De manière générale, les découvertes de monnaies carolingiennes sont peu fréquentes, en particulier sur le territoire suisse[503]. Les découvertes les plus importantes, comme les grands trésors d'Imphy (Nièvre) et d'Ilanz (GR), se situent à proximité des grandes voies de communication, notamment des routes d'accès aux cols alpins, et peuvent être mises en relation avec les péages exigés sur les voyageurs et les marchandises, généralement acquittés en espèces[504]. On trouve néanmoins occasionnellement, à l'époque carolingienne comme à l'époque mérovingienne, des monnaies dans les tombes, soit en un seul exemplaire, soit sous la forme de petites bourses[505]. On peut par exemple citer une tombe de l'église de Chiètres (FR), qui contenait un denier de Louis le Pieux et un de Louis le Germanique, ainsi qu'une sépulture de la nécropole de la Grande Oye à Doubs (dép. Jura), dans laquelle une monnaie de Charles le Chauve avait été déposée en obole dans la bouche de la défunte[506]. L'ensemble de T94 peut quant à lui être rapproché d'une série de découvertes dans des sépultures, qui réunissent de petits ensembles de cinq à quinze pièces, sans doute des bourses,

[500] Geiser 1990; cf. aussi Annexe 2, cat. n^{os} 18-22. Archéologie du Moyen Age, cat. expo. 1993, fig. 32, p. 42.

[501] RT A: Ind. T216 C: jeune âgé de 15-19 ans. Cf. description détaillée dans le catalogue.

[502] On pourrait aussi imaginer que la monnaie a été déposée, intentionnellement ou non, au sommet du remplissage au moment du comblement partiel de la première inhumation (cf. catalogue). Celui-ci semble avoir été effectué assez rapidement après la première inhumation (ind. B), au vu des bonnes connexions articulaires observées. N.B.: la monnaie se trouvait bien sous la scapula et/ou les côtes gauches, et non immédiatement au-dessus des côtes gauches, comme indiqué par erreur dans Steiner 2002, p. 86; la chronologie relative reste toutefois inchangée.

[503] Geiser 1990; SPM 6 (2005), pp. 214-217 et 347-351.

[504] Geiser 1990, pp. 102-104, note 44.

[505] Synthèse récente de ce type de découverte par H.-U. Geiger et K. Wyprächtiger in: Burzler *et al.* 2002, pp. 273-284, à propos des vingt monnaies mérovingiennes découvertes dans la tombe 590 de Schleitheim – Hebsack.

[506] Chiètres (FR), T17: Auberson Fasel 1992, pp. 130-131, fig. 3, n^{os} 1-2; Doubs, S 29: Urlacher *et al.* 1998, pp. 183-185, fig. 159.

dont l'enfouissement s'échelonne entre l'avènement de Pépin le Bref (754) et la réforme monétaire de Charlemagne (793)[507]. Ces six ensembles, dont celui de Lausanne – Bel-Air, jalonnent la route qui lie le nord de la Gaule à l'Italie par le col du Grand-Saint-Bernard. Selon Anne Geiser, ils seraient les témoins d'une pratique funéraire limitée dans le temps, et qui résulterait d'un parallèle établi entre la pratique du péage routier et celle du péage pour un passage dans l'au-delà.

La région de Vevey – La Tour-de-Peilz semble être relativement riche en monnaies carolingiennes. Il faut en effet ajouter aux huit pièces du Clos d'Aubonne des monnaies de Pépin le Bref, Charlemagne et Louis le Pieux mises au jour à Vevey, près de l'église Sainte-Claire, mentionnées en 1824 déjà par Louis Levade[508]. Malheureusement ces pièces ne semblent pas avoir été conservées et il n'en existe semble-t-il aucune description détaillée. L'abondance relative des monnaies carolingiennes découvertes dans ou à proximité de la nécropole du Clos d'Aubonne peut vraisemblablement être mise en relation avec le passage de l'axe menant au Grand-Saint-Bernard.

[507] Cf. Geiser 1990, p. 105. Cf. depuis: Leitz 2002, pp. 95-96, fig. 13 (Lausanne – Bel-Air T204: 10 deniers de Charlemagne, TPQ 781); Depierre 1991.

[508] Geiser 1990, p. 94; Levade 1824, p. 334. Sur les monnaies portant la légende *tributum Petri*, mentionnées dans le même passage du Dictionnaire de L. Levade, sans doute attribuées à ces tombes suite à une confusion, cf. ci-dessus, chap. 2.3.1; Martin-Kilcher 1977.

			Ceintures						Autres vêtements				Parures					Armes		Accessoires						
N° Tombe	Type	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	G fer	G bronze	Fibules	Agrafes d. cr.	Chaînettes	G de chauss.	Clous de chauss.	Coiffes	Bagues	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Monnaies carol.	Divers
16	Bois	M	●																							
161	Fosse simple	F	●																							
455	Fosse simple	F*	○																							
5	Bois	M		●																						
49	Bois	F		●																						
461	Bois	M		●																	●					
596	Bois	Ind./Adulte		●																						
452	Fosse simple	Ind./1-4 ans		●																						
550	Bois	M		●																						
118B	Pierre	M		●																					●	
124	Fosse simple	Ind./Adulte		●																						
460	Fosse simple	Ind./5-9 ans		●																			●			
567B	Fosse simple	Ind./10-14 ans		●																	●					
20	Fosse simple	M		●●									●													
413	Bois	Ind./15-19 ans			●																●					
191.2	Fosse simple	M			●																●					
346	Fosse simple	M /Jeune			●														●		●					
409	Fosse simple	Non-adulte			●																					
481	Fosse simple	Ind./15-19 ans			●									○		○	●			●						
542	Fosse simple	Ind./15-19 ans			●																					
22	Bois	F				●																				
70	Pierre	M et 3 enfants				●	●																			
68	Pierre	3 enfants/1 ado				●																				
139	Pierre	Ind./ado				●																				
217	Pierre	F				●																				

Ci-contre et pages suivantes : Fig. 122. *Tableau récapitulatif du mobilier déposé dans les tombes. Les inventaires sont ordonnés par catégories.* ● *Objet attesté,* ○ *Identification incertaine.*

			Ceintures						Autres vêtements				Parures					Armes		Accessoires						
N° Tombe	Type	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	G fer	G bronze	Fibules	Agrafes d. cr.	Chaînettes	G de chauss.	Clous de chauss.	Coiffes	Bagues	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Monnaies carol.	Divers
275	Pierre	Ind./10-14 ans				●																●				
320	Pierre	Ind./5-9 ans				●																				
332	Pierre	Ind./5-9 ans				●																				
340	Pierre	Ind./5-9 ans				●																				
366	Pierre	Ind./1-4 ans				●																				
440	Pierre	Ind./10-14 ans				●																				
RT389	Pierre	Enfant				●																				
364	Fosse (RT?)	Enfant?				●																				
HC 1 et 2						●																				
63	Pierre	F				○																				
Tombe A/1947	Pierre	Enfant				●																				
64	Pierre	-					●																			
442	Pierre	F					●																			
108	Fosse RT	F					●																			
RT401	Pierre	2 F, Ind./10-14 ans					○																			
336	Pierre	M						●																		
RT167	Pierre	F âgée						●																		
RT464	Pierre	Ind./5-9 ans						●																		
585	Pierre	Ind./10-14 ans						○																		
1926/1 et 2								●																		
1926/3 à 6								●																		
94	Pierre	Ind./5-9 ans							●		●													●		
170	Fosse simple	F							●					●	○		●								●	
280	Coffre mixte	F								●																

			Ceintures						Autres vêtements				Parures					Armes		Accessoires							
N° Tombe	Type	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	G fer	G bronze	Fibules	Agrafes d. cr.	Chaînettes	G de chauss.	Clous de chauss.	Coiffes	Bagues	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Monnaies carol.	Divers
337	Pierre	F ou ind./ 1-4 ans								●												●					
212/213	Pierre ou FS	M ou ind./ 10-14 ans								●																	
111	Pierre	Ind./5-9 ans									●									●							
218	Pierre	F									●									●							
399	Pierre	F ou Ind./Adulte										●			●									●			
495	Pierre	F										●															
235	Fosse simple	F										●															
375	Pierre	M											○														
137	Fosse simple	F												●													
143	Bois	F												●													
65	Pierre	M												○													
227	Fosse simple	2 F et 2 M												○													
147	Pierre	Ind./Adulte													●												
223	Pierre	I													●												●
487	Pierre	Ind./10-14 ans?													●												
504	Pierre	M													●												
594	Fosse simple	F													●●									●			
197.1	Bois	Ind./5-9 ans														●											
360	Pierre	Ind./1-4 ans														●											
367	Pierre	M															●										
192.1	Fosse simple	M															●										
567A	Fosse simple	F															●										
450	Fosse simple	M																●			●	○					
Tombe B/1950																					○○						

			Ceintures						Autres vêtements				Parures					Armes		Accessoires						
N° Tombe	Type	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	G fer	G bronze	Fibules	Agrafes d. cr.	Chaînettes	G de chauss.	Clous de chauss.	Coiffes	Bagues	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Monnaies carol.	Divers
1	Pierre	?																				●				
357	Fosse simple	?																				●				
382	Pierre	M																				●				
205	Pierre	2 enfants																					●			●
590	Pierre	Ind./Adulte																					●			
165	Fosse simple	M																					●			
374	Pierre	M																						●		
466	Pierre	Ind./10-14 ans																						●		
89	Fosse simple	M																						●		
546	Fosse simple	2 Ad. et 1 10-14																						●		
RT216	Coffre mixte	?																							●	
1926/7 – T580	Pierre	2 M																							●	
24	Fosse simple	15-19 ans																								●
276	Fosse simple	10-14 ans																								●
453	Fosse simple	1-4 ans																								●

			Ceintures						Autres vêtements						Parures			Armes		Accessoires							
N° Tombe	Type	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	G fer	G bronze	Fibules	Agrafes à double crochet	Chaînettes	G de chaussures en fer	Clous de chaussures	Coiffes	Bagues	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Monnaies carolingiennes	Divers	Datation
22	Bois	F				●																					2e tiers-3e quart Ve s.
5	Bois	M		●																							Ve-1ère moitié VIe s.
596	Bois	Ind./Adulte		●																							Ve-1ère moitié VIe s.
20	Fosse simple	M		●●									●														Ve-(VIe s.)
161	Fosse simple	F	●																								2e moitié Ve-VIe s.
455	Fosse simple	F*	❍																								2e moitié Ve s.
16	Bois	M	●																								2e moitié Ve-VIe s.
461	Bois	M		●																	●		●				2e moitié Ve-VIe s.
49	Bois	F		●																							2e moitié Ve-VIe s.?
452	Fosse simple	Ind./1-4 ans		●																							2e moitié Ve-VIe s.?
550	Bois	M		●																							2e moitié Ve-VIe s.?
124	Fosse simple	Ind./Adulte		●																							2e moitié Ve-VIe s.?
460	Fosse simple	Ind./5-9 ans		●																		●					2e moitié Ve-VIe s.?
450	Fosse simple	M																●			●						Env. 475-550/575
409	Fosse simple	Non-adulte			●																						Fin Ve-milieu VIe s.
481	Fosse simple	Ind./15-19 ans			●									❍		❍	●			●							VIe s.
197.1	Bois	Ind./5-9 ans														●											VIe s.
170	Fosse simple	F							●					●	❍		●										1ère moitié-milieu VIe s.
191.2	Fosse simple	M			●																●						2e tiers VIe s.
413	Bois	Ind./15-19 ans			●																●						2 derniers tiers VIe s.

Ci-dessus et pages suivantes : Fig 123. *Tableau des inventaires datés, classés par ordre chronologique.*

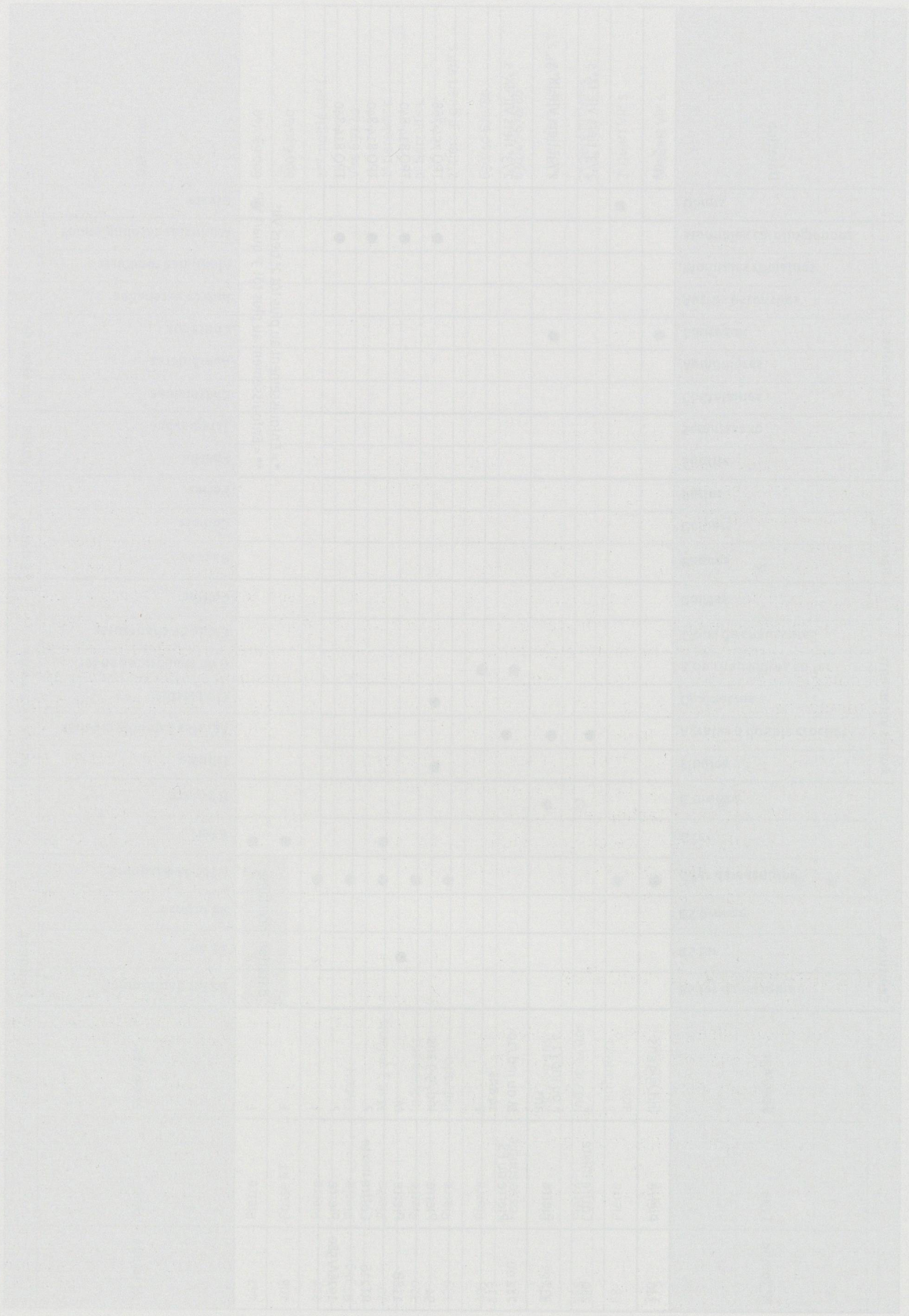
			Ceintures						Autres vêtements						Parures			Armes		Accessoires							
N° Tombe	Type	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	G fer	G bronze	Fibules	Agrafes à double crochet	Chaînettes	G de chaussures en fer	Clous de chaussures	Coiffes	Bagues	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Monnaies carolingiennes	Divers	Datation
567B	Fosse simple	Ind./10-14 ans		●																	●						(2e moitié Ve)-2e moitié VIe s.
567A	Fosse simple	F															●										2e moitié VIe s.
542	Fosse simple	Ind./15-19 ans			●																						2e moitié VIe-(1er tiers VIIe s.?)
346	Fosse simple	M /Jeune			●														●		●						Dernier tiers VIe s.
143	Bois	F												●													VIe-VIIe s.
192.1	Fosse simple	M															●										VIe-VIIe s.
111	Pierre	Ind./5-9 ans									●									❍							VIe-VIIe s.
218	Pierre	F									❍									●						●	VIe-VIIe s.?
487	Pierre	Ind./10-14 ans?													●												VIe-VIIe s.
RT167	Pierre	F âgée						●																			Fin VIe s. ou env. 600
RT401	Pierre	2 F, Ind./10-14 ans					❍																				570/80-610/20
64	Pierre	-					●																			●	Fin VIe s.-610/20
63	Pierre	F				❍																				●	Fin VIe-VIIe s.
147	Pierre	Ind./Adulte													●												VIIe s.
223	Pierre	F?/Adulte													●											●	VIIe s.
360	Pierre	Ind./1-4 ans														●											VIIe s.
364	Fosse simple ou RT	Enfant?				●																					600-630/40

			Ceintures						Autres vêtements						Parures			Armes		Accessoires							
N° Tombe	Type	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	G fer	G bronze	Fibules	Agrafes à double crochet	Chaînettes	G de chaussures en fer	Clous de chaussures	Coiffes	Bagues	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Monnaies carolingiennes	Divers	Datation
442	Pierre	F					●																			●	600-630/40
108	Fosse RT	F					●																				600-630/40
217	Pierre	F				●																					1ère moitié VIIe s.
RT389	Pierre	Enfant				●																					Vers 630/40
70	Pierre	M et 3 enfants				●	●																				2e tiers VIIe s.
320	Pierre	Ind./5-9 ans				●																					2e tiers VIIe s.
139	Pierre	Ind./ado				●																					2e tiers-3e quart VIIe s.
495	Pierre	F										●															630/40-670/80
235	Fosse simple	F										●															630/40-670/80
RT464	Pierre	Ind./5-9 ans						●																			2 premiers tiers VIIe s.*
585	Pierre	Ind./10-14 ans						○																			2e tiers-fin VIIe s.
68	Pierre	3 enfants/1 ado				●																				●	3e quart VIIe s.
275	Pierre	Ind./10-14 ans				●																●					3e quart VIIe s.
440	Pierre	Ind./10-14 ans				●																					3e quart VIIe s.
336	Pierre	M						●																			2e moitié VIIe s.
399	Pierre	F ou Ind./ Adulte										●			●									●			2e moitié VIIe s.
HC 1 et 2						●																					2e moitié VIIe s.
366	Pierre	Ind./1-4 ans				●																					Fin VIe-3e quart VIIe s.**
332	Pierre	Ind./5-9 ans				●																					2 premiers tiers VIIe s.**

			Ceintures						Autres vêtements						Parures			Armes		Accessoires							
N° Tombe	Type	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	G fer	G bronze	Fibules	Agrafes à double crochet	Chaînettes	G de chaussures en fer	Clous de chaussures	Coiffes	Bagues	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Monnaies carolingiennes	Divers	Datation
340	Pierre	Ind./5-9 ans				●																					VII^{e} s.**
280	Coffre mixte	F								●																	2^{e}/3^{e} tiers VII^{e}-IX^{e} s.
337	Pierre	F ou ind./1-4 ans								●												●					2^{e}/3^{e} tiers VII^{e}-IX^{e} s.
212 ou 213	Pierre ou FS	M ou ind./10-14 ans								●																	2^{e}/3^{e} tiers VII^{e}-IX^{e} s.
94	Pierre	Ind./5-9 ans							●		●														●		TPQ 754-768
118B	Pierre	M		●																					●		TPQ 814-840
RT216	Coffre mixte	?																							●		TPQ 814-840
1926A/580	Pierre	?																							●		TPQ 814-840

datation incertaine

* = Enfouissement au plus tôt 2^{e} tiers VII^{e}
** = Enfouissement au plus tôt 3^{e} quart VII^{e}



Chapitre 7

CHRONOLOGIE DU SITE

Afin de mieux cerner le développement de la nécropole du Clos d'Aubonne et l'évolution des pratiques funéraires, nous avons différencié trois phases d'utilisation du site. La définition de ces phases, par nature en partie arbitraire, résulte de la confrontation de l'étude du mobilier d'une part, qui fourni des fourchettes de datation, et de l'analyse des recoupements et recouvrements de sépultures d'autre part, qui permet d'élaborer une chronologie relative des structures. La répartition des tombes de ces différentes phases montre que le site s'est développé de manière continue, et que certains secteurs ont fonctionné seulement durant une période limitée. Cette constatation permet de proposer de rattacher certaines sépultures dépourvues de tout indice chronologique à l'une ou l'autre des phases définies en fonction de leur emplacement dans la nécropole.

7.1 La chronologie du mobilier

Des 578 tombes fouillées, seules 80 (env. 14%) contenaient des objets que l'on peut considérer comme étant contemporains des inhumations. Cinquante neuf de ces 80 inventaires peuvent être datés plus ou moins précisément, ce qui représente environ 10% du total des tombes (cf. fig. 123)[1]. Il s'agit dans les deux tiers des cas d'inventaires contenant des éléments de ceintures[2]: qu'il s'agisse de boucles simples ou de garnitures plus complètes, elles constituent la base de la chronologie. A ces pièces s'ajoutent une plaque-boucle et une base d'ardillon découverts hors contexte (HC 1 et 2), qui fournissent également une datation relativement précise.

Si les boucles simples sont à l'occasion accompagnées d'autres objets, le plus souvent d'ailleurs des accessoires de la ceinture (aumônières ou châtelaines), aucune des garnitures plus complètes n'était accompagnée d'objets datants[3]. Il faut donc avoir recours aux chronologies élaborées dans d'autres sites, voire d'autres régions, et généralement admises pour le mobilier de Suisse occidentale, pour dater ces pièces[4].

Dix autres ensembles peuvent être datés grâce aux fibules ou aux autres éléments de vêtement qu'ils contiennent (garnitures de chaussures, éléments de coiffes, etc.)[5]. Les objets de parure (perles,

[1] Ce chiffre ne prend pas en compte les cinq tombes qui ne contiennent qu'une boucle de ceinture simple en fer, dont la datation ne peut être précisée: cf. ci-dessous.

[2] 37 inventaires, soit 64% des inventaires datés.

[3] Seule la garniture à plaquettes verticales de T275 a été trouvée avec un grand couteau, qui ne permet pas d'en préciser la datation.

[4] Cf. principalement Gaillard de Sémainville 1980; Marti 1990; Martin 1986a ; Martin 1986c ; Martin 1991; Urlacher *et al.* 1998; Marti 2000; Steiner/Menna *et al.* 2000; Leitz 2002.

[5] Quelques inventaires n'ont toutefois pas été retenus pour établir la chronologie du mobilier: T137 (coiffe à galon brodé de fils d'or) présente une fourchette chronologique très large en soi, la tombe est surtout datée par son contexte (coffre de bois, proximité et similarité de l'inventaire avec T170 et T143). En revanche, T143 a été retenu comme inventaire datant: sa composition identique à la coiffe de T170 et les parallèles connus pour les tubes d'or et les perles vertes donnent une fourchette limitée aux VI^{e}-VII^{e} s. Dans la même logique, le trousseau d'ustensiles en fer et les fragments de chaînette découverts dans T218 ont été assimilés à la chaînette de T111. De par leur identification et leur contexte trop incertains, les deux «anneaux de coiffe» T65 et T227 n'ont en revanche pas été retenus pour l'établissement de la chronologie.

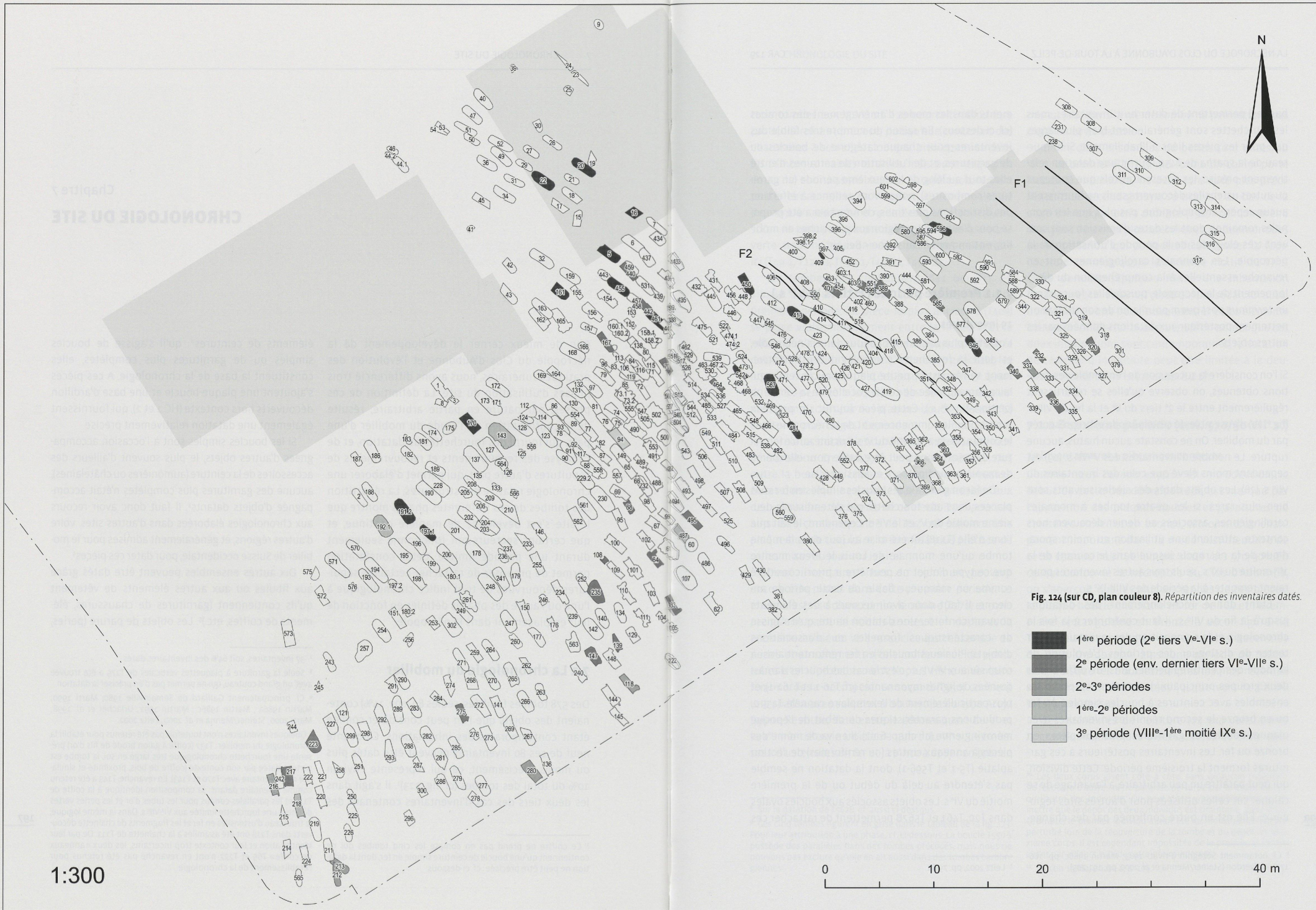


Fig. 124 (sur CD, plan couleur 8). *Répartition des inventaires datés.*

bagues) permettent de dater huit inventaires, mais les fourchettes sont généralement bien plus larges que pour les pièces liées à l'habillement. Si le fourreau de la *spatha* de T450 fournit une datation relativement précise, les accessoires tels que couteaux ou autres ustensiles découverts seuls ne fournissent aucun repère chronologique, pas plus que les monnaies romaines, dont les dates d'émission sont souvent très éloignées de la période d'utilisation de la nécropole. Les monnaies carolingiennes sont en revanche essentielles à la compréhension du développement de la nécropole, puisqu'elles fournissent un *terminus post quem* pour la fin de son utilisation nettement postérieur aux datations données par les autres objets.

Si l'on considère la succession de l'ensemble des datations obtenues, on observe qu'elles se répartissent régulièrement entre le 2e tiers du Ve et la fin du VIIe s. (fig. 123): l'ensemble de cette période est représentée par du mobilier. On ne constate aucun hiatus, aucune rupture. Le nombre d'inventaires des Ve-VIe s. (19) est cependant moins élevé que celui des inventaires du VIIe s. (28). Les objets datés des siècles suivants sont bien plus rares: si les quatre tombes à monnaies carolingiennes, associées au denier découvert hors contexte, attestent une utilisation au moins sporadique de la nécropole jusque dans le courant de la 1ère moitié du IXe s., seuls trois autres inventaires pourraient remonter à la période des VIIIe-IXe s.

Etant donné l'échelonnement des datations jusqu'à la fin du VIIe s., il faut confronter à la fois la chronologie et la composition des inventaires pour tenter de distinguer des périodes. L'évolution de la mode des ceintures permet ainsi de différencier deux groupes principaux: le premier comprend les ensembles avec ceintures à boucles simples, en fer ou en bronze; le second réunit les inventaires avec plaques-boucles et garnitures plus complètes en bronze ou fer. Les inventaires postérieurs à ces garnitures forment la troisième période. Cette division, qui peut paraître un peu arbitraire, a l'avantage de se calquer sur celles utilisées pour d'autres sites régionaux[6]. Elle est en outre confirmée par des changements dans les modes d'aménagement des tombes (cf. ci-dessous). En raison du nombre très faible des inventaires pour chaque catégorie de boucles ou de garnitures, et de l'utilisation de certaines d'entre elles tout au long de la deuxième période (cf. garnitures composites), nous avons renoncé à effectuer des distinctions plus fines, comme cela a été proposé pour d'autres sites régionaux plus riches en mobilier, notamment à Lausanne – Bel-Air[7].

7.1.1 Première période (2e tiers Ve-VIe s.)

19 inventaires

L'objet le plus ancien mis au jour dans la nécropole, et dont la fourchette chronologique est relativement serrée, est la petite plaque-boucle rectangulaire damasquinée de cercles ocellés de la tombe 22 (2e tiers-fin Ve s.). Cette pièce fournit un précieux repère pour le commencement de la nécropole dans le courant de la 2e moitié du Ve s. Aucune autre fermeture de ceinture ne peut être datée pour elle-même de manière aussi précoce et aussi précise.

De façon générale, les boucles simples en fer sont placées dans une fourchette qui s'étend sur la deuxième moitié du Ve et le VIe s. Cependant, le fait que l'une d'elle (T118) ait été mise au jour dans la même tombe qu'une monnaie de Louis le Pieux montre que ce type d'objet ne peut être a priori considéré comme un marqueur fiable de cette période ancienne. Il faut donc avoir recours à des éléments pouvant conforter une datation haute, qu'il s'agisse de caractéristiques formelles ou d'associations d'objets. Plusieurs boucles en fer remontent ainsi à coup sûr aux Ve-VIe s.: c'est le cas des boucles damasquinées de lignes rayonnantes (cf. T16-1 et T161-1), et plus particulièrement de l'exemplaire cannelé T455-2, productions caractéristiques du début de l'époque mérovingienne (cf. chap. 6.1.2). Il en va de même des pièces à anneaux cintrés (ou réniformes) de section aplatie (T5-1 et T596-1), dont la datation ne semble pas s'étendre au-delà du début ou de la première moitié du VIe s. Les objets associés aux boucles ovales dans T20, T461 et T567B permettent de rattacher ces

[6] Cf. notamment Sézegnin (Privati 1983; Martin 1986c, pp. 166-173). et Yverdon (Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 191-205)

[7] Leitz 2002, pp. 79-81.

trois tombes aux Ve-VIe s.[8]. T20 pourrait même être particulièrement précoce, puisqu'elle contenait des chaussures à semelles cloutées, bien connues dans les tombes romaines tardives, mais pour lesquelles nous ne connaissons aucun parallèle clairement postérieur au milieu du Ve s. Cinq autres boucles ne peuvent en revanche être datées plus précisément, si l'on ne tient pas compte de leur contexte de découverte: nous ne les avons donc pas prises en compte ici (T49-1, T124-1, T550-1, T452-1, T460-2)[9].

Six tombes qui contiennent des boucles en alliage cuivreux sont elles aussi datées de cette première période. La pièce la plus ancienne (T409) se place vraisemblablement entre la fin du Ve et le milieu du VIe s., les autres formes apparaissent dès le deuxième tiers de ce siècle. De manière générale, les boucles simples sont datées jusque dans le 3e quart du VIe s., période à laquelle elles sont progressivement remplacées par des plaques-boucles liées à des ceintures plus larges. Cependant, il faut considérer les dernières décennies du VIe s. comme une période de transition. En témoigne l'inventaire de T346, qui, outre la boucle en bronze, contient un scramasaxe étroit dont l'étui ne semble pas être antérieur aux deux dernières décennies de ce siècle. T346 pourrait ainsi être contemporaine de T64, qui contient une plaque-boucle circulaire, la forme la plus précoce de celles mises au jour sur le site.

Deux inventaires hors du commun peuvent encore être placés dans cette première période. Le premier est issu d'une tombe féminine (T170) et comprend une paire de fibules ansées bien datée de la première moitié du VIe s., associée à un ensemble de perles et aux éléments d'une coiffe ornée de petits tubes d'or – probablement le plus riche inventaire féminin de la nécropole. Le second (T450) contient une *spatha* avec son étui à bouterolle du type Arcy/Sainte-Restitue, daté entre le dernier quart du Ve et la 1ère moitié ou le troisième quart du VIe s. Le trousseau d'ustensiles en fer et la pince à épiler en bronze mis au jour dans la même tombe ne permettent pas d'affiner cette datation.

Enfin, deux ensembles de perles sont datés du VIe s. Le premier (T197.1), qui forme un collier porté lors de l'inhumation, ne peut être daté plus précisément. Le second groupe se trouvait au bas de la cage thoracique de la défunte (T567A). Il comprend des types de perles plus spécifiques, notamment des perles *millefiori* qui permettent de limiter la fourchette chronologique à la seconde moitié du VIe s. Cette dernière sépulture forme une inhumation double avec un enfant (T567B) qui possédait lui aussi du mobilier – une boucle ovale en fer et les éléments d'une aumônière (cf. ci-dessus). Si l'on admet que ces deux inhumations sont contemporaines, la datation de ce second inventaire peut être limitée à la deuxième moitié du VIe s. (cf. chap. 8.2.1)[10].

7.1.2 Deuxième période (env. 570/90-VIIe s.)

27 inventaires et 1 pièce hors contexte

Comme nous l'avons exposé en introduction, le début de cette deuxième période est marqué par l'apparition des plaques-boucles et garnitures de ceintures en fer et en bronze, témoins d'un changement important dans la mode vestimentaire de cette époque habituellement situé vers 570/90[11]. En ce qui concerne la nécropole du Clos d'Aubonne, on s'aperçoit que les plus anciennes de ces pièces, la plaque-boucle circulaire en fer de T64 et l'exemplaire rectangulaire en bronze à décor figuré de T167, peuvent remonter aux dernières décennies du VIe s. On observe ainsi une période de transition, puisque les boucles simples les plus récentes semblent avoir été portées jusque vers la fin du VIe s. (cf. ci-dessus).

Les garnitures de ceinture (22 ex.) constituent la grande majorité des pièces datées de cette deu-

[8] Sur la datation de T567B, cf. aussi ci-dessous.

[9] Ces cinq tombes figurent en grisé dans le tableau de la fig. 123. Pour leur attribution à une phase, cf. ci-dessous. La boucle T550-1 possède des parallèles dans des tombes précoces, mais nous ne pouvons pas exclure qu'elle en ait aussi dans des tombes carolingiennes.

[10] Les deux corps gisent côte à côte, sans qu'aucun ossement ne recouvre d'autres ni ne paraisse perturbé par le dépôt de l'un ou l'autre des individus. On peut donc vraisemblablement admettre que le dépôt des deux individus est simultané: dans le cas contraire, le premier individu aurait été au moins partiellement perturbé lors de la réouverture de la tombe et du dépôt du deuxième corps. Il est cependant impossible de le prouver, la tombe ayant par ailleurs subi des atteintes modernes.

[11] Martin 1986a, phase 2, p. 105.

xième période. Elles peuvent être classées en différents groupes, dont l'évolution et les fourchettes de datation sont résumées dans les chapitres 6.1.3 et 6.1.4. Si l'apparition des garnitures à plaquettes verticales marque un jalon dans cette évolution, nous avons renoncé à différencier une nouvelle période: le nombre de pièces est en effet trop faible et leur répartition dans la nécropole n'est pas significative. En outre, la mise en évidence de garnitures composites, progressivement adaptées à la nouvelle mode, découvertes dans des tombes d'enfants, montre l'existence de phénomènes complexes de transmission des objets qui rendraient bien difficile la définition des limites chronologiques de ces éventuelles subdivisions. L'absence de plaques-boucles du groupe B à décor animalier et de garnitures trapézoïdales du groupe A, formes considérées comme propres au costume féminin et contemporaines des garnitures à plaquettes verticales, nécessiterait en outre de définir des systèmes chronologiques distincts pour les hommes et pour les femmes, tâche quasi impossible puisque, sur les 22 pièces étudiées, une seule (T336) est clairement liée à un individu masculin[12]. Pour toutes ces raisons, nous avons préféré former une seule grande période comprenant l'ensemble des plaques-boucles et des garnitures. La pièce la plus récente de cette série est une plaque-boucle trapézoïdale étroite découverte hors contexte (HC 1 et 2), qui peut être placée dans le troisième quart du VII^{e} s. au plus tôt. Sont comprises parmi ces garnitures deux pièces provenant de plaques-boucles (ardillon de T63 et boucle de RT401), mais dont la datation ne peut être précisée.

Trois sépultures qui contiennent des garnitures de chaussures se placent elles aussi dans cette deuxième période. Deux d'entre elles comportent des décors caractéristiques du 2^{e} tiers du VII^{e} s., alors que la troisième est sans doute postérieure au milieu de ce siècle.

Enfin, trois inventaires composés de bijoux sont placés dans cette même période. Leur datation ne peut toutefois être précisée à l'intérieur du VII^{e} s.

Les incertitudes relatives à la durée d'utilisation des garnitures de ceintures avant leur dépôt dans une sépulture permettent difficilement de fixer la limite supérieure de cette deuxième période. Les garnitures les plus récentes, notamment la plaque découverte hors contexte (HC 1) et certains exemplaires composites, ont été assemblées au plus tôt dans le troisième quart du VII^{e} s., mais on ne peut exclure que leur dépôt soit un peu plus tardif. L'incertitude est plus grande encore pour les objets de parure, dont la chronologie est encore très mal connue. En outre, les garnitures caractéristiques des dernières décennies du VII^{e} et du début du VIII^{e} s., composées de petites plaques-boucles rectangulaires et/ou de grands ferrets, bien connues par exemple dans le nord de la Suisse et dans le sud de l'Allemagne, sont à notre connaissance absentes des nécropoles hors église de la région lémanique, ce qui nous prive d'un jalon chronologique essentiel pour cette période[13]. Il nous paraît dès lors logique d'étendre la deuxième période jusque vers la fin du VII^{e} s.

7.1.3 Troisième période (VIII^{e}-1ère moitié IX^{e} s.)

4 inventaires

Trois inventaires qui contiennent des monnaies carolingiennes et une quatrième découverte en 1926 (1926A/T580) indiquent que l'utilisation de la nécropole se poursuit au-delà de la fin du VII^{e} s.[14]. Dans T94, cinq deniers de Pépin le Bref (754-770) accompagnent l'un des deux premiers individus inhumés dans ce coffre large. Celui-ci est allongé aux côtés d'un enfant, inhumé simultanément ou un peu plus tard, qui portait une chaînette de bronze fixée par une paire de fibules ansées symétriques. Les monnaies attestent que ces objets ont été déposés au plus tôt dans le courant de la seconde moitié du VIII^{e} s., période qui paraît relativement tardive pour la présence de ce type d'objets en contexte funéraire (cf. chap. 6.2.1). Il en va de même pour la fusaïole identifiée parmi les os humains (cf. chap. 6.6.2).

[12] Cf. ci-dessous, chap. 9.2.

[13] Martin 1986a, phase 4, p. 106; comp. fig. 23 et tableaux pp. 240-241. Marti 2000, forme 10, p. 107, fig. 61. Ce type de garniture est attesté dans l'église de Sion – Sous-le-Scex: A. Rettner, in: Antonini *et al.* 2000, p. 211. Cf. aussi un ferret long et pointu trouvé dans le comblement d'une tombe de l'église de Saint-Prex: Eggenberger *et al.* 1992, p. 230, fig. 120.

[14] Cf. chap. 6.8.2 et Annexe 2; Geiser 1990.

Dans la tombe T118, un denier de Louis le Pieux (814-840) a été trouvé sous l'épaule du second individu inhumé (T118A)[15]. Or, le premier inhumé portait une ceinture fermée par une boucle simple ovale en fer, tout à fait semblable à celles des Ve et VIe s. (cf. chap. 6.1.2 ci-dessus). La présence de la monnaie permet ainsi d'attester un dépôt de ceinture dans le courant de la première moitié du IXe s., pratique rarement observée à une période aussi tardive dans nos régions.

Le deuxième denier de Louis le Pieux constituait le seul mobilier de la tombe T216, qui rassemble plusieurs individus. Il est malheureusement impossible de préciser s'il accompagnait l'un des derniers inhumés (Ind. B) ou s'il était en relation avec l'un des individus en réduction (RT216A), et par conséquent s'il date plutôt le début ou plutôt la fin de l'utilisation de ce coffre. La tombe découverte en 1926, qui correspond à l'actuelle tombe T580, aurait contenu une monnaie de bronze en plus du denier carolingien, mais cette pièce n'a pas été retrouvée.

Ce petit groupe d'objets paraît bien maigre en comparaison du mobilier des deux périodes précédentes, mais il constitue notre seul témoignage d'une utilisation de la nécropole du Clos d'Aubonne au-delà de la période généralement admise pour l'abandon des sites funéraires sans église. La rareté des inventaires clairement datés de cette période en Suisse occidentale renforce encore son importance à l'échelon régional.

7.1.4. Mobilier daté sur deux périodes

8 inventaires

En plus des objets que nous avons répartis ci-dessus en trois périodes distinctes, quelques inventaires présentent une datation qui s'étend sur deux périodes, soit les deux premières, soit les deux dernières.

Cinq ensembles composent le premier groupe: il s'agit d'objets de parure ou d'accessoires vestimentaires dont la forme est peu caractéristique ou dont l'utilisation est attestée tant au VIe qu'au VIIe s. (bague de T487, perle de T192.1). C'est le cas notamment des coiffes ornées de perles de verre et d'or, telle celle que l'on peut restituer dans T143, et des chaînettes de ceinture en fer associées à des trousseaux d'ustensiles mises au jour dans T111 et vraisemblablement aussi dans T218. Le caractère exceptionnel de ces trois derniers dépôts, du moins dans les nécropoles de la région lémanique, n'aide pas à cerner leur chronologie.

Les trois inventaires qui contiennent des agrafes à double crochet (T280, T337 et T212/213) constituent le second groupe. Ces pièces sont fréquentes dans les tombes surtout à partir de la 2e moitié du VIIe s. Les découvertes tant en contexte funéraire que dans des habitats témoignent de leur utilisation jusqu'au IXe s., et même au-delà.

7.1.5. Répartition dans la nécropole

Le report sur le plan des tombes avec mobilier datant (fig. 124) montre que les dix-neuf inventaires (répartis dans dix-huit tombes) de la première période se trouvent tous dans la partie nord-ouest de la zone fouillée: la limite sud-est de cette répartition correspond à la limite de l'extention des tombes à coffres de bois (cf. ci-dessous et chap. 11). Ils sont en revanche présents dans l'ensemble de cette zone, parfois regroupés. Seul un petit secteur, tout à fait au centre de la nécropole et dans lequel on observe une forte concentration de tombes avec traces de bois, ne comprend aucun inventaire datant. Les objets les plus anciens de cette période (cf. notamment T22, T20 et T455), qui se placent encore au Ve s., se trouvent plutôt dans la partie nord-ouest de cette zone, alors que les inventaires les plus récents (T346, T413, T542, T567) ont été découverts plus au sud-est.

La répartition des tombes comprenant du mobilier de la deuxième période est tout à fait différente. Elles se trouvent en effet pour la plupart (18 sur 27) dans la partie sud-est de la zone fouillée, les autres (9) se situant dans le quart nord-est. Ces dernières sont toutes des coffres de pierre et sont postérieures aux fosses sous-jacentes (cf. ci-dessous: elles font partie des tombes qui marquent une réoccupation de cette zone). Les tombes à mobilier de la 2e période sont le

[15] Sur la chronologie des deux inhumations et la position exacte de la pièce, sous la scapula gauche du dernier inhumé, cf. la remarque en note, chap. 6.1.2.

plus souvent regroupées dans des secteurs bien distincts les uns des autres. Seules deux de ces sépultures ne sont pas des coffres de pierres : T235 et T364. Elles se trouvent cependant elles aussi dans la partie sud-est de la nécropole, et s'intègrent bien dans des groupes de tombes en dalles.

Les quatre tombes à monnaies carolingiennes, qui forment la troisième période, sont isolées et éloignées les unes des autres. L'une – la plus précoce (T94) – est un coffre de dalles large situé au centre de la nécropole. Deux autres, un coffre mixte (T216) et un coffre de pierre (T118), se trouvent dans le quart sud-ouest de la zone fouillée, chacune à une extrémité de ce secteur. Enfin, le caisson dallé mis au jour en 1926 (1926A/580) se trouve à l'extrémité nord-est du site, non loin de la limite des coffres de pierre marquée par le grand fossé F1.

Deux des sépultures avec mobilier daté des première et deuxième périodes, T192.1 et T143, se trouvent à l'ouest de la zone connue, dans les limites de la répartition des tombes de la première période. Elles sont d'ailleurs l'une et l'autre immédiatement voisines de sépultures de cette période.

Les trois autres tombes dont la fourchette chronologique s'étend sur les deux premières périodes sont situées dans le quart sud-ouest de la partie fouillée. Toutes trois sont des coffres de pierre, et deux d'entre elles (T111 et T218) comportent des éléments de chaînettes en fer et des ustensiles similaires. Elles sont en outre toutes deux proches des tombes à deniers de Louis le Pieux T118 et T216.

Les tombes dont le mobilier est daté des deuxième et troisième périodes se trouvent toutes dans la zone sud. T337 se situe au milieu d'un groupe de coffres de pierre dont plusieurs comportent des garnitures du VII[e] s. (T332, T340, T336). T280 et T212/213 se trouvent du côté opposé, en limite sud de la partie fouillée, dans le secteur où se trouvent deux des trois tombes de la troisième période.

On observe ainsi une nette différenciation entre les tombes comportant du mobilier de la première période et celles présentant des inventaires plus récents : les premières occupent uniquement la moitié nord-ouest de la zone fouillée, alors que les secondes occupent pour la plupart la zone sud. Seuls le secteur nord-est et le centre de la partie connue sont utilisés tout au long de ces deux périodes. Les inventaires de la troisième période et des deuxième ou troisième périodes ont une répartition très large et peu significative au vu de leur petit nombre. Une préférence pour la zone sud-est semble toutefois s'esquisser.

7.2 Chronologie relative et datations des types de tombes

Dans la partie centrale de la zone fouillée au Clos d'Aubonne, on relève un nombre relativement important de recoupements et de recouvrements de tombes. Ces interférences sont beaucoup moins fréquentes dans les zones périphériques : présentes encore dans un petit secteur au nord-est, jusqu'au fossé F1, on n'en observe que quelques-unes au nord, au sud et à l'ouest de la zone centrale.

Afin d'établir la chronologie relative des principaux types de tombes, nous avons recensé de manière systématique toutes les interférences visibles sur le plan. Nous avons étudié les quatre catégories définies dans l'étude du mode d'aménagement des sépultures : les tombes avec traces de bois, les coffres de pierre, les coffres mixtes et les fosses simples.

Le nombre et le pourcentage de tombes de chaque catégorie présentant une interférence avec une autre tombe sont donnés dans le tableau fig. 125. Il montre que la chronologie relative repose sur au moins un quart des sépultures de chaque type, cette proportion s'élevant à un peu moins de la moitié dans le cas des tombes avec traces de bois.

Pour chacune de ces catégories, nous avons ensuite rassemblé les sépultures avec mobilier datant

Bois	30 sur 66	45%
Pierre	61 sur 222	27%
Coffres mixtes	7 sur 24	29%
Fosses simples	73 sur 266	27%
Total	**170 sur 578**	**29%**

Fig. 125. *Nombre et pourcentage des recoupements pour chaque type de tombes.*

Bois	10 sur 66	15%
Pierre	33 sur 222	15%
Coffres mixtes	2 sur 24	8%
Fosses simples	18 sur 266	7%
Total	**63 sur 578**	**11%**

Fig. 126. *Nombre et pourcentage des tombes avec mobilier datant pour chaque type de tombes.*

(fig. 126)[16]. Bien que leur proportion soit très faible, ces dernières constituent nos seuls points de repères pour proposer des fourchettes de datation de chaque type de tombe. Nous avons ensuite confronté ces datations à celles obtenues dans d'autres nécropoles de Suisse occidentale et des régions voisines.

7.2.1 Les tombes avec traces de bois

Chronologie relative

Des 578 tombes fouillées dans la nécropole du Clos d'Aubonne, seules 66 (11%) présentent des restes ou des traces de bois, témoignant de l'aménagement d'une structure funéraire (cf. chap. 5.1)[17]. Trente d'entre elles ont une interférence avec une ou plusieurs autres tombes. Le tableau (fig. 127) montre qu'elles ne sont postérieures qu'à d'autres tombes avec traces de bois: elles ne recoupent ou recouvrent jamais une sépulture d'un autre type. Les quelques recoupements recensés entre tombes de cette catégorie sont d'ailleurs limités: observés le plus souvent en surface, ils ne concernent que les extrémités nord-ouest ou sud-est des fosses, éventuellement un tronçon d'une de leurs parois. Toutes ces sépultures se trouvent en outre dans un petit secteur situé au centre de la zone fouillée. Ces recoupements semblent signaler ainsi une intention de rapprocher ou de juxtaposer des sépultures, tout en respectant l'organisation antérieure, et non une nouvelle utilisation du secteur, comme on l'observe avec les coffres de pierre.

Seules sept tombes avec traces de bois présentent une interférence avec une fosse simple: toutes sont antérieures[18]. Comme dans le cas des interférences entre tombes avec traces de bois, ces recoupements ne touchent généralement que les bords ou les extrémités des fosses, résultant d'une intention de rapprochement ou de juxtaposition des sépultures.

Vingt-et-une tombes avec traces de bois sont antérieures à des coffres de pierre, et neuf d'entre elles sont même antérieures à deux voire trois d'entre eux. Si la postériorité des tombes en dalles ou à murets est donc très nette, il faut relever qu'elles ont généralement recouvert les tombes avec traces de bois, sans les détruire. Ces recouvrements montrent que l'organisation des tombes avec traces de bois n'était plus connue et en tout cas plus respectée au moment de l'installation des coffres de pierre, du moins dans la partie centrale de la nécropole. Deux tombes sont en outre antérieures à des coffres mixtes.

Datation

Dix sépultures avec traces de bois peuvent être datées grâce aux objets qu'elles contiennent (fig. 128).

Malgré leur nombre très restreint, ces quelques inventaires fournissent plusieurs informations importantes. On observe tout d'abord que tous remontent à la première période définie par le mobilier (cf. ci-dessus: 2e tiers Ve-VIe s.) – à l'exception de la tombe T143, structure particulière mêlant le bois et la pierre et dont les éléments de coiffe donnent une datation peu précise. Celle-ci est cependant identique avec celle mise au jour dans la tombe T170, voisine de T143, qui contient également une paire de fibules ansées digitées datées de la 1ère moitié du VIe s.: les deux sépultures appartiennent vraisemblablement à la même période.

Qu'il s'agisse de coffres de planches ou de troncs évidés, les contenants en bois sont présents dès le dé-

[16] Nous avons inclus dans ces totaux les 5 tombes qui ne contiennent qu'une boucle simple en fer comme mobilier: elles sont signalées en grisé dans les tableaux détaillés par types de tombes, afin de mettre en évidence l'incertitude de leur datation (cf. ci-dessus). Les objets hors contextes HC 1 et 2 n'ont en revanche pas été pris en compte ici.

[17] Etant donné la faiblesse de l'échantillon, nous avons renoncé à distinguer ici les différents types de structures en bois (par ex. cercueils monoxyles, coffrages, etc.).

[18] Nous n'avons pas pris en compte ici le cas de la tombe T555, antérieure à la fosse simple T73 A, car cette dernière est installée sur les dalles de couverture du coffre de pierre T73 B.

	Antérieure à					Postérieure à			
N° tombe	Bois	Pierre	Coffres mixtes	Fosse simple	Fosse simple sur couvercle	Bois	Pierre	Coffres mixtes	Fosse simple
93	114	78							
119	116	72, 83							
503	540								
554	86, 130		77	89					
3		1							
149		65							
555		73 B			73 A				
444		387							
5		440							
459		440							
553		491							
540		504				503			
545		447							
538		515							
588		584							
518		402-416							
461		441, 442							
232		66, 98							
116		71, 72, 84				119			
115		71, 80							
547		73 B, 502		505	73 A				
138		80, 160							
113		83, 167							
558		117	88						
81				76					
86				89		554			
169				164					
229.2				229.1					
596				594					
114						93			
130						554			

Fig. 127. *Tableau des recoupements pour les contenants en bois.*

No tombe	Mobilier	Datation
T22	Petite plaque-boucle en fer à décor damasquiné de cercles ocellés	2e tiers-3e quart Ve s.
T5, T596	Boucles réniformes en fer	Ve-1ère moitié VIe s.
T16	Boucle simple en fer damasquiné	2e moitié Ve-VIe s.
T461	Boucle simple en fer, éléments d'une aumônière	2e moitié Ve-VIe s.
T49, T550	Boucles simples en fer	2e moitié Ve-VIe s. (év. jusqu'au IXe s. ?)
T197.1	Collier	VIe s.
T413	Boucle simple en bronze avec aumônière	2 derniers tiers VIe s.
T143	Coiffe	VIe-VIIe s.

Fig. 128. *Tableau des tombes à contenant en bois avec mobilier datant.*

but de l'utilisation de la nécropole (cf. T22, T5, T596) et tout au long du VIe s.[19]. Aucun ne peut en revanche être placé de manière certaine au VIIe s. Il faut toutefois relever que deux de ces inventaires (T49 et T550; en grisé dans le tableau ci-dessus) se composent d'une simple boucle ovale en fer, type d'objet que l'on retrouve associé à une monnaie carolingienne dans la tombe T118.

Les datations obtenues pour les contenants en bois du Clos d'Aubonne représentent une fourchette chronologique plus restreinte que ce que l'on observe sur d'autres sites. Ainsi, à Yverdon, les coffrages non cloués sont bien attestés dès l'époque romaine tardive (tout comme à Sézegnin), et jusque dans le 1er tiers du VIIe s. au moins[20]. La plupart d'entre eux sont cependant datés de la seconde moitié du Ve ou du VIe s. Dans la région lémanique, les contenants en bois sont fréquents dans les nécropoles occupées à partir de la deuxième moitié du Ve s., et sont le plus souvent remplacés par des coffres de pierre à partir de la deuxième moitié du VIe s.[21] Cette évolution correspond à ce que l'on observe de manière générale dans le sud-est de la Gaule[22]. Sur certains sites, notamment à Rances, à Monnet-la-Ville et à Soyria, l'usage de coffres de bois se maintient toutefois durant tout le VIIe et jusqu'au début du VIIIe s.[23]. Des cercueils en troncs évidés, datés par dendrochronologie des années 940, ont récemment été mis au jour à Souvigny, dans l'Allier[24]. Ces découvertes montrent que l'usage du bois pour l'aménagement des tombes peut se prolonger au-delà de ce qui est généralement proposé dans les typologies régionales[25].

A La Tour-de-Peilz, chronologie relative et datations coïncident toutefois pour les contenants en bois attestés par des traces organiques: elles montrent clairement que ce mode d'aménagement est présent dès les débuts de la nécropole et qu'il connaît une durée d'utilisation limitée. La corrélation entre ce type de structures et le mobilier de la première phase est frappante. Seuls les deux inventaires à boucles simples en fer pourraient indiquer une datation plus tardive, ce que contredit toutefois leur situation dans la nécropole (cf. ci-dessous).

7.2.2 Les coffres de pierre

Chronologie relative

De manière générale, les coffres de pierre sont postérieurs aux tombes avec traces de bois (25 cas) et aux fosses simples (33 cas; fig. 129). On peut observer néanmoins qu'une fosse simple a été installée sur un couvercle de caisson dallé (T73 A), et qu'une autre a été accolée contre un caisson à murets (T591).

[19] Monoxyles avec mobilier: T461, T197.1, T413. Contenant en bois indéterminé: T550; structure particulière: T143. Les autres tombes figurant dans le tableau sont des coffres de planches.

[20] Privati 1983, pp. 56-57; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 197, fig. 156.

[21] Weidmann 1995, pp. 198-200.

[22] Colardelle *et al.* 1996, pp. 273-274 et 287.

[23] Weidmann 1995, pp. 186-189; Pétrequin *et al.* 1980, pp. 179-194 et 226.

[24] Chevalier *et al.* 2007, p. 3.

[25] Colardelle *et al.* 1996, Tableau 2, p. 295.

	Antérieure à					Postérieure à		
N° tombe	**Pierre**	**Pierre sur couvercle**	**Coffre mixte**	**Fosse simple**	**FS sur couvercle**	**Bois**	**Pierre**	**Fosse simple**
65	66					149		
69	68							
369	370							
390	389							
490	491							
158.2		158.1						
160.2		160.1				138		
474 B		474 A						522
117			88			558		92
217			242					
514			517					
590				591				
73B					73A	547, 555		
1						3		
78						93		92
167						113		157
84						116		
80						138		
66						232	65	
98						232		
387						444		
441						461		
442						461		457, 458
402-416						518		460
447						545		
515						538		
504						540		
502						547		
491						553	490	
584						588		
83						113, 119		106
71						116, 115		
72						116, 119		
440						5, 459		531
68							69	
370							369	

	Antérieure à					Postérieure à		
N° tombe	Pierre	Pierre sur couvercle	Coffre mixte	Fosse simple	FS sur couvercle	Bois	Pierre	Fosse simple
389							390	551
74								75
94								75
87								82
79								96
152								153
212								213
432								445
365								451
471								472
469								523
462								529
439								531
512								544
463								530
465								548
466								548
511								549
582								600
448								450, 456
485								527/33/34/36
468								532, 542
473								542, 524
399								551, 403.2
580								586, 587

Ci-dessus et page précédente : Fig. 129. *Tableau des recoupements pour les coffres de pierre.*

Cinq coffres de pierre sont en outre postérieurs à d'autres tombes du même type[26]. Les interférences sont alors présentes essentiellement au niveau des fosses d'implantation ou des couvercles. Il s'agit probablement de caissons que l'on a voulu associer à des tombes déjà construites[27]. Ces interférences se retrouvent dans tous les secteurs occupés par les tombes en dalles, avec un petit noyau bien visible au centre de la nécropole, non loin de la tombe T94. On peut ajouter à ces cinq caissons trois coffres de pierre aménagés sur des couvercles (cf. ci-dessous, fig. 131).

On peut relever enfin que lorsqu'il y a un lien chronologique entre un coffre de pierre et un coffre mixte (3 cas), c'est toujours ce dernier qui est postérieur.

[26] Nous n'avons pas pris en compte ici les coffres accolés (cf. T203-204, T398.1 et 2, T402-416), peu fréquents au sein de la nécropole et qui ne constituent pas à proprement parler des cas de recoupements.

[27] Notons que trois des coffres concernés par ces recoupements sont des tombes d'enfant, dont deux sont postérieures (T66 et T68) et une antérieure (T369).

No tombe	Mobilier	Datation
T487	Bague	VI^{e}-VII^{e} s.
T111, T218	Chaînette en fer avec ustensiles	VI^{e}-VII^{e} s.
T64	Garniture en fer	Fin VI^{e} s.-610/20
RT167	Garniture bronze	Fin VI^{e} s. ou vers 600
T401	Boucle de plaque-boucle	570/80-610/20
T63	Ardillon damasquiné	Fin VI^{e}-VII^{e} s.
T147, T223	Bague	VII^{e} s.
T360	Collier	VII^{e} s.
T217	Garniture en fer damasquiné	1ère moitié VII^{e} s.
RT108, T442	Garniture en fer	600-630/40
T389	Garniture en fer damasquiné	Vers 630/40
T70, T320	Garnitures en fer damasquiné	630/40-670/80
T139	Garniture en fer damasquiné	2^{e} tiers-3^{e} quart VII^{e} s.
T495	Garniture de chaussure	630/40-670/80
RT464	Garniture en fer et en bronze composite	2 premiers tiers VII^{e} s. (enfouissement 2^{e} tiers VII^{e} s. au plus tôt)
T336, T585	Garnitures en bronze	2^{e} tiers-2^{e} moitié VII^{e} s.
T399	Garnitures de chaussures damasquinées, bague, monnaie romaine	2^{e} moitié VII^{e} s.
T275	Garniture en fer damasquiné, couteau	3^{e} quart VII^{e} s.
T68, T440	Garniture en fer damasquiné	3^{e} quart VII^{e} s.
T332, T340, T366	Garnitures damasquinées composites	VII^{e} s. (enfouissement 3^{e} quart VII^{e} s. au plus tôt)
T337, T212 ou T213	Agrafes à double crochet (T337 : couteau)	2^{e} moitié VII^{e}-IX^{e} s.
T94	Fibules et chaînette en bronze, monnaies carolingiennes	TPQ 751-768
T118B	Boucle simple en fer, monnaie carolingienne	TPQ 813-840
1926A/T580	Monnaie carolingienne	TPQ 813-840

Fig. 130. *Tableau des coffres de pierre avec mobilier datant.*

Datation

Cette catégorie de tombes réunit 33 inventaires datants (fig. 130), chiffre qui comprend la fosse de réduction T108, rattachée au caisson T109.

Les éléments les plus caractéristiques de ces ensembles sont les garnitures de ceintures ou de chaussures en fer et en bronze, dont les datations s'échelonnent entre les dernières décennies du VI^{e} et la 2^{e} moitié du VII^{e} s. Sur la base de quelques inventaires dont la datation est plus vague, on pourrait envisager une apparition plus précoce de ce mode d'aménagement des tombes. Cependant, nous avons observé que les tombes à chaînettes et ustensiles en fer T111 et T218 étaient proches de sépultures avec mobilier des deuxième et troisième périodes (cf. chap. 7.1). T487 se trouve quant à elle à proximité de tombes bien datées de la fin du VI^{e} ou du VII^{e} s. (T64 et T495). Les comparaisons avec d'autres nécropoles (cf. ci-dessous) montrent elles aussi que l'apparition des caissons dallés avant la deuxième moitié, voire les dernières décennies du VI^{e} s. est peu vraisemblable.

On peut relever qu'à La Tour-de-Peilz, l'association boucles de ceintures simples/tombes à contenant en bois ou en fosses simples d'une part et

plaques-boucles et garnitures de ceinture/coffres de pierre d'autre part est quasi systématique, les exceptions ne concernant que deux cas particuliers. La tombe en dalles T118, avec une boucle simple en fer, contenait en effet une monnaie carolingienne, alors que la fosse simple T364, avec une garniture en fer damasquiné et qui ne contenait que quelques dents de lait, se situe au centre d'un groupe de caissons dallés (cf. ci-dessus). Ainsi, la plupart des coffres de pierre contiennent du mobilier de la 2e période définie sur la base des inventaires datants (cf. ci-dessus).

La découverte de trois coffres de dalles contenant des monnaies carolingiennes permet d'étendre jusque dans le courant de la première moitié du IXe s. la fourchette proposée pour leur durée d'utilisation. Au moins une, peut-être deux des trois agrafes à double crochet découvertes au Clos d'Aubonne, datées entre la 2e moitié du VIIe et le IXe s., proviennent également de coffres de pierre.

Les datations obtenues correspondent à ce que l'on observe dans bon nombre de nécropoles régionales, où les coffres de pierre apparaissent généralement dans le courant de la seconde moitié du VIe s. et sont présents jusqu'à la fin de l'utilisation de ces sites, le plus souvent vers la fin du VIIe s., parfois plus tard[28]. Le site de Lausanne – Bel-Air, où le mobilier est particulièrement abondant, constitue à ce titre une excellente référence. Le coffre de dalles le plus ancien contient du mobilier daté de la transition entre les phases 2 et 3 (vers 570/80), alors que les plus récents se placent dans la phase 5 (env. 680-800)[29]. L'apparition des coffres de pierre pourrait être un peu plus précoce à Sézegnin, où plusieurs d'entre eux contiennent des boucles simples en fer[30]. Ils sont attestés dès le Ve s. dans certaines nécropoles liées à des églises: on peut imaginer que celles-ci ont servi de modèles[31]. Dans le sud-est de la Gaule, les coffres de pierre sont datés des VIe-VIIe s. et semblent perdurer également jusqu'à la fin du VIIIe s.[32].

Il faut noter encore qu'aucun inventaire datant ne provient d'un caisson à murets. Les tombes de ce type se répartissent principalement dans la moitié est de la nécropole, en particulier dans le quart nord-est, où elles appartiennent clairement à l'horizon des tombes en dalles. Ces coffres à murets sont généralement mêlés aux autres structures en pierre: il n'y a probablement pas de différence chronologique notable entre ces deux modes de construction. Nous ne disposons cependant d'aucun élément permettant de prouver leur usage encore à l'époque carolingienne.

Les coffres composés de murets de pierres sèches, ou parfois liées à l'argile, mis au jour à Sézegnin sont datés de la fin du VIIe ou du début du VIIIe s.[33]. A Lausanne – Bel-Air, dix-huit coffres composés de murets de pierre sèche ont été décrits par F. Troyon[34]. Trois seulement contenaient des objets: tous sont datés de la phase 3 (570/80-600/10). Il faut signaler cependant que la tombe 204, datée de la fin du VIIIe s. grâce à des deniers de Charlemagne, est composée en partie de dalles et en partie de murets. Des coffres en murets de pierres sèches apparaissent par ailleurs dans plusieurs nécropoles fribourgeoises, mais en petit nombre. Quatre tombes de ce type ont notamment été mises au jour à Ried – Mühlehölzli (FR), groupées au centre de la nécropole[35]. L'une d'elles contenait une agrafe à double crochet.

Dans l'église de Sion – Sous-le-Scex, les coffres formés de dalles et de murets apparaissent vers le milieu du VIe et sont attestés tout au long du VIIe s.: ils sont donc postérieurs aux autres types de tombes en matériaux non périssables (sarcophages monolithiques, coffres de dalles ou de tuiles, etc.). Ils sont distingués des coffres entièrement construits en murets maçonnés, qui apparaissent plus tard (au VIIe s.) et sont encore attestés au VIIIe s.[36]

[28] Marti 1990, p. 130; Steiner 1993, pp. 104-106, fig. 23; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 199.

[29] Leitz 2002, p. 98.

[30] Privati 1983, p. 34, fig. 11. L'exemple de la tombe T118 de La Tour-de-Peilz cité ci-dessus montre toutefois que les datations généralement admises pour ces boucles doivent être considérées avec prudence...

[31] Cf. en dernier lieu Antonini 2002, pp. 95-98.

[32] Colardelle *et al.* 1996, pp. 281-284, Tableau 2.

[33] Privati 1983, pp. 37-38 et 58, fig. 13; aucun de ces coffres n'a cependant livré de mobilier.

[34] Leitz 2002, pp. 98-99.

[35] Schwab 1983, p. 50, fig. 125 et 152a, pl. 2a.

[36] Antonini 2002, pp. 100-102.

Ces observations confirment que l'on ne peut établir de distinction chronologique claire entre les coffres de dalles et ceux à murets: les deux formes sont contemporaines, et leur utilisation correspond aux 2e et 3e périodes définies sur la base du mobilier.

7.2.3 Les coffres mixtes

Chronologie relative

Seules sept des vingt-quatre sépultures cataloguées sous ce type ont une interférence avec une autre tombe (fig. 131), dont six sont postérieures à des tombes des trois autres types (au total deux contenants en bois, six fosses simples, trois coffres de dalles). Dans un seul cas, un coffre mixte est postérieur à un autre coffre mixte: la tombe (T242) est en réalité accolée à l'une des parois d'un coffre plus ancien (T216).

Ces chiffres n'ont bien sûr qu'une valeur indicative, mais il est intéressant de constater que les coffres mixtes sont systématiquement postérieurs aux autres modes d'aménagement des sépultures. On peut relever encore que quatre de ces six sépultures se trouvent dans la partie centrale de la nécropole, non loin de la tombe T94, qui contenait des deniers de Pépin le Bref (cf. T77, T88, T97, T517).

Datation

Deux coffres mixtes contenaient du mobilier datant (fig. 132).

La monnaie fournit un précieux jalon, en fixant un *terminus post quem* dans la première moitié du IXe s. pour l'utilisation de cette sépulture, alors que l'agrafe à double crochet témoigne elle aussi d'une période tardive (2e moitié VIIe-IXe s.). Ces fourchettes chronologiques correspondent à celles données pour les coffres mixtes en général. Ceux-ci sont en effet datés des VIIIe – IXe s., voire jusque dans le courant du Xe s., par Michel Colardelle[37]. A Saint-Julien-en-Genevois par exemple, les coffres mixtes sont en relation avec la 2e église, datée des VIIIe-IXe s. L'un d'eux contenait une agrafe à double crochet en fer[38]. A Sézegnin, les coffres partiels sont placés entre la 2e moitié du VIIe s. et le VIIIe s. Béatrice Privati les rapproche notamment de tombes mises au jour à Saint-Laurent d'Aoste, aménagées postérieurement à la destruction de l'église, intervenue au VIIIe s. Les coffres construits à l'aide de petites dalles découverts à Sion – Sous-le-Scex

[37] Colardelle *et al.* 1996, p. 288.

[38] Colardelle 1983, fig. 36, n° 6 (sépulture S 8).

		Antérieure à				Postérieure à			
No tombe	**Type**	**Bois**	**Pierre**	**Coffre mixte**	**Fosse simple**	**Bois**	**Pierre**	**Coffre mixte**	**Fosse simple**
216	Coffre mixte			242					
77	Coffre mixte					554			82, 89
88	Coffre mixte					558	117		
517	Coffre mixte						514		516, 526
242	Coffre mixte						217	216	
97	Coffre mixte								132
203	Coffre mixte								202
73 A	FS sur couvercle					547, 555	73 B		
160.1	Pierre sur couvercle					138	160.2		
158.1	Pierre sur couvercle						158.2		
474 A	Pierre sur couvercle						474 B		552

Fig. 131. *Tableau des recoupements pour les coffres mixtes et les tombes sur couvercle.*

N° tombe	Mobilier	Datation
T280	Agrafe à double crochet	2e moitié VIIe-IXe s.
T216	Monnaie carolingienne	TPQ 813-840

Fig. 132. *Tableau des coffres mixtes avec mobilier datant.*

remontent quant à eux aux VIIe-VIIIe s., et font partie des tombes en dalles les plus récentes[39].

Le mobilier mis au jour dans les coffres mixtes comprend surtout des agrafes à double crochet et des boucles de ceinture simples en fer. Les boucles rectangulaires de Roissard peuvent notamment être rapprochées de pièces un peu plus grandes mises au jour dans le nord-ouest de la Suisse, datées de la fin du VIIe et du début du VIIIe s. Les inventaires les plus précoces, comprenant notamment la plaque-boucle du groupe A de Taninges, le scramasaxe long de la tombe 108 de Monnet-la-Ville, ou encore les plaques-boucles des tombes 160 et 162 de Vuippens – La Palaz, remontent aux dernières décennies du VIIe s. Aucun de ces coffres n'a en revanche livré de mobilier caractéristique du VIe ou de la 1ère moitié du VIIe s.

7.2.4 Les fosses simples

Chronologie relative

Il est intéressant de constater d'emblée que les interactions entre fosses simples et tombes avec traces de bois sont peu fréquentes (fig. 133): seules six fosses simples sont postérieures à sept tombes avec traces de bois, et aucune des 73 fosses simples concernées par des recoupements n'est antérieure à une sépulture de ce type. Les interférences les plus fréquentes se présentent entre fosses simples et coffres de pierre: à l'exception d'une fosse simple installée sur un couvercle (T73A) et d'une autre accolée à un coffre à murets (T591), les fosses (33) sont toujours antérieures aux caissons de dalles ou de murets. Six fosses sont en outre antérieures à des coffres mixtes, alors qu'elles ne leur sont jamais postérieures.

On observe encore dix-sept cas de recoupements ou recouvrements entre fosses simples, ce qui suggère que ce mode d'inhumation a connu un temps d'utilisation relativement long. Ces interférences s'observent dans toute la zone qui correspond à la répartition des tombes avec traces de bois, avec une concentration un peu plus marquée au sud-est de cette zone. Dans sept de ces cas, les recoupements sont peu importants et semblent résulter d'une volonté de juxtaposer les fosses. Dans au moins deux cas (cf. T192.1 et 192.2), la tombe la plus récente a presque entièrement détruit les tombes précédentes, ce qui suggère que l'organisation ancienne n'était plus connue[40].

Datation

Les fosses simples, bien plus nombreuses que les contenants de bois, englobent seulement dix-huit inventaires avec du mobilier datant (fig. 134).

La grande majorité de ces inventaires remonte à la seconde moitié du Ve ou au VIe s. La tombe T5 montre clairement que des sépultures de ce groupe sont attestées déjà au début de l'utilisation de la nécropole. Deux inventaires présentent une datation plus large, qui couvre une partie voire l'ensemble des VIe et VIIe s. Cependant, T542 contient une boucle simple en bronze qui, selon la mode vestimentaire de nos régions, indique qu'elle se place encore au VIe plutôt qu'au VIIe s. Sa situation à proximité de sépultures en fosses simples du VIe s. (par ex. T567 et T481) tend à confirmer cette datation. Il en va de même pour T192.1, voisine immédiate de T191.2 et du contenant en bois T197.1 (2e tiers Ve-VIe s.). Trois tombes contiennent du mobilier qui n'est pas uniquement caractéristique de la première période (boucles simples en fer, couteau; cf. aussi ci-dessus, T49 et T550). Nous les avons insérées dans le tableau (fig. 134) en grisé.

Des dix-huit inventaires réunis, seuls deux présentent un mobilier datable exclusivement du VIIe s. (T364, T235). T235 se trouve dans la partie sud de la

[39] Antonini 2002, p. 98.

[40] Cf. aussi T467.1-2 et T539, où T539 semble avoir en grande partie détruit T467.1 et T467.2.

		Antérieure à				Postérieure à			
No tombe	**Type**	**Bois**	**Pierre**	**Coffre mixte**	**Fosse simple**	**Bois**	**Pierre**	**Coffre mixte**	**Fosse simple**
96	Fosse simple		79						
106	Fosse simple		83						
153	Fosse simple		152						
157	Fosse simple		167						
213	Fosse simple		212						
451	Fosse simple		365						
403.2	Fosse simple		399		403.1				
445	Fosse simple		432						
457	Fosse simple		442						
458	Fosse simple		442						
450	Fosse simple		448						
456	Fosse simple		448						
529	Fosse simple		462						
532	Fosse simple		468						
523	Fosse simple		469						481
472	Fosse simple		471						
524	Fosse simple		473						
527/33/34/36	Fosses simples		485						
549	Fosse simple		511						
544	Fosse simple		512						
587	Fosse simple		580		586				
586	Fosse simple		580						587
600	Fosse simple		582						
551	Fosse simple		389, 399						
460	Fosse simple		402-416						
531	Fosse simple		439, 440						
548	Fosse simple		465, 466						
542	Fosse simple		468, 473						
522	Fosse simple		474 A et B						
75	Fosse simple		74, 94						
82	Fosse simple		87	77	89				
92	Fosse simple		78, 117						
530	Fosse simple		463						
89	Fosse simple			77		86, 554			82
132	Fosse simple			97					
202	Fosse simple			203					
516	Fosse simple			517					
526	Fosse simple			517					

		Antérieure à				Postérieure à			
No tombe	**Type**	**Bois**	**Pierre**	**Coffre mixte**	**Fosse simple**	**Bois**	**Pierre**	**Coffre mixte**	**Fosse simple**
44.2	Fosse simple				44.1				
54	Fosse simple				53				
163	Fosse simple				165				
173	Fosse simple				171				
191.2	Fosse simple				191.1				
192.2	Fosse simple				192.1				
443	Fosse simple				455				
478.2	Fosse simple				478.1				
479	Fosse simple				520				
481	Fosse simple				523				
477	Fosse simple				528				
467-2	Fosse simple				539				530
599	Fosse simple				601				
598	Fosse simple				602				
76	Fosse simple					81			
164	Fosse simple					169			
229.1	Fosse simple					229.2			
505	Fosse simple					547			
594	Fosse simple					596			
73.1	Fosse simple sur couvercle						73.2		
591	Fosse simple						590		
44.1	Fosse simple								44.2
53	Fosse simple								54
165	Fosse simple								163
171	Fosse simple								173
191.1	Fosse simple								191.2
192.1	Fosse simple								192.2
403.1	Fosse simple								403.2
455	Fosse simple								443
528	Fosse simple								477
478.1	Fosse simple								478.2
520	Fosse simple								479
602	Fosse simple								598
601	Fosse simple								599
539	Fosse simple								467-2

Ci-dessus et page précédente : Fig. 133. *Tableau des recoupements pour les tombes en fosses simples.*

No tombe	Mobilier	Datation
T20	2 boucles simples en fer, clous de chaussures	Ve-(VIe s.)
T455	Boucle simple en fer cannelée, crâne déformé	2e moitié Ve s.
T161	Boucle simple en fer damasquinée	2e moitié Ve- VIe s.
T460	Boucle simple en fer, couteau	2e moitié Ve-VIe (év. jusqu'au IXe s.?)
T452, T124	Boucles simples en fer	2e moitié Ve-VIe (év. jusqu'au IXe s.?)
T450	*Spatha*, aumônière	dernier quart Ve-2e ou 3e quart VIe s.
T409	Boucle simple en bronze	fin Ve-milieu VIe s.
T170	Fibules, coiffe, perles	1ère moitié VIe s.
T481	Boucle simple en bronze, perles, châtelaines	VIe s.
T191.2	Boucle simple en bronze, aumônière	2e tiers VIe s.
T567B	Boucle simple en fer, aumônière	(2e moitié Ve)-2e moitié VIe s.
T567A	Perles	2e moitié VIe s.
T542	Boucle simple en bronze	2e moitié VIe-(1er tiers VIIe s.?)
T346	Boucle simple en bronze, scramasaxe, aumônière	Dernier tiers VIe s.
T192.1	Perles	VIe-VIIe s.
T364	Garniture de ceinture	600-630/40
T235	Garniture de chaussure	630/40-670/80

Fig. 134. *Tableau des tombes en fosse simple avec mobilier datant.*

nécropole, en marge de la répartition principale des autres tombes en fosses simples. Elle indique que les tombes de cette catégorie peuvent être contemporaines des coffres de pierre. C'est ce que montre également la petite fosse T364, située dans la partie sud-est de la nécropole, elle aussi à l'écart des tombes en fosses simples et à contenants de bois, mais au beau milieu d'un groupe de tombes en dalles, entre deux petits caissons contenant des enfants inhumés avec du mobilier (T360 et T366). L'absence de structure dans T364 s'explique peut-être par le fait qu'il s'agit d'un jeune enfant, ou éventuellement d'une fosse de réduction d'un des caissons voisins.

Il est très difficile de confronter la chronologie obtenue ici pour les fosses simples avec celles d'autres sites, notamment en raison de la variété des modes d'aménagement que ce terme recouvre (véritables tombes en pleine terre, coffres de planches entièrement disparus, etc.; cf. chap. 5.4). On constate qu'elle coïncide assez bien avec celle établie pour les tombes définies comme des inhumations en pleine terre à Yverdon – Pré de la Cure: le mobilier confirme leur présence jusqu'au VIe s. Leur nombre très faible et la proportion très importante de tombes indéterminées ne permettent cependant pas d'exclure qu'elles ont persisté au-delà[41]. Le même constat est fait sur une échelle plus vaste dans les nécropoles du sud-est de la Gaule: bien présentes à la fin de l'époque romaine et jusqu'au Ve s., les tombes en pleine terre tendent à disparaître par la suite, même si elles sont occasionnellement attestées tout au long du haut Moyen Age[42]. Si les sépultures en pleine terre orientées ouest-est sont plutôt précoces à Sézegnin (Ve-VIe s.), elles sont attestées tout au long de l'occupation du site funéraire de Sion – Sous-le-Scex (Ve-IXe s.)[43].

A La Tour-de-Peilz, chronologie relative et datations donnent ainsi une image concordante: les tombes en fosses simples sont bien attestées dès le début de l'utilisation de la nécropole, et la majeure par-

[41] Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 200, fig. 160.

[42] Colardelle *et al.* 1996, p. 291.

[43] Sézegnin: Privati 1983, pp. 55-56; Sion: Antonini 2002, pp. 92 et 102-104.

tie d'entre elles appartiennent à la période la plus ancienne (2e moitié Ve-VIe s.). Cependant, et à l'inverse des structures en bois, il est certain que leur usage se prolonge au VIIe s. et sans doute au-delà, bien qu'en proportion moindre.

7.2.5 Conclusions

Comme dans la plupart des nécropoles régionales, la succession bois-pierre est très nette: les tombes avec traces de bois sont toujours antérieures aux autres sépultures, et les caissons dallés toujours postérieurs aux tombes avec traces de bois. L'insertion des inventaires datants dans ces différentes catégories de tombes confirme clairement cette succession: les premières correspondent généralement à la première période définie par le mobilier, alors que les seconds coïncident avec les périodes 2 et 3.

Les tombes en fosses simples s'insèrent de manière variable dans ce schéma. Si les quelques interférences avec des tombes à structures de bois suggèrent qu'elles leur sont postérieures, tant le mobilier qu'elles contiennent que leur répartition montrent qu'elles ont coexisté avec les tombes de cette catégorie dès l'origine de la nécropole. Les fosses simples sont en revanche le plus souvent antérieures aux coffres de dalles ou de murets. Les seuls cas contraires sont des individus inhumés en étroite relation avec des caissons de pierre – l'un sur un couvercle, l'autre réutilisant une des parois.

Le mobilier tend à confirmer la présence des fosses simples au moins jusque dans le courant de la 2e moitié du VIIe s. Bon nombre d'entre elles se trouvent dans des zones de moins forte densité (cf. ci-dessous), en particulier dans les secteurs périphériques situés à l'est et au sud-ouest de la partie fouillée, ce qui suggère qu'elles peuvent avoir perduré, au moins occasionnellement, jusqu'à la fin de l'utilisation de la nécropole.

Nettement moins nombreux, les coffres mixtes sont difficiles à placer précisément dans cette chronologie. Les rares interférences avec d'autres tombes indiquent qu'ils sont toujours postérieurs aux autres modes d'aménagement, y compris aux coffres de pierre. Les deux inventaires issus de coffres mixtes suggèrent qu'ils apparaissent au plus tôt au cours de la seconde moitié du VIIe s., et qu'ils sont présents encore durant la 1ère moitié du IXe s. La comparaison avec des sites régionaux, notamment ceux du sud-est de la Gaule, confirment ces datations tardives.

7.3 Répartition des types de tombes

Les différents types de tombes reconnus dans la nécropole du Clos d'Aubonne ne se répartissent pas de manière uniforme sur toute la surface explorée (fig. 135). Si l'on confronte cette répartition avec celle du mobilier daté (cf. ci-dessus, fig. 124), il est possible d'esquisser le développement chronologique de la nécropole dans ses grandes lignes (cf. aussi chap. 11).

On observe en premier lieu que les tombes à contenant en bois se trouvent uniquement dans la moitié nord-ouest de la zone fouillée: aucune n'a été reconnue dans la partie sud-est, où l'on trouve pourtant des fosses simples, à côté des coffres de pierre et des coffres mixtes. Aucun contenant en bois n'a été découvert non plus dans le petit secteur situé au nord-est du fossé F1. Or, nous avons relevé dans le chapitre correspondant (cf. chap. 7.1.5) que l'aire de répartition des inventaires datés de la première période se situe elle aussi dans la moitié nord-ouest de la nécropole: elle coïncide donc avec celle des coffres de bois. Les sépultures de cette catégorie ne contiennent d'ailleurs que du mobilier de la première période.

On observe une forte concentration de coffres de bois tout à fait au centre de la zone fouillée. Dans ce petit secteur, les tombes suivent deux orientations: l'une environ NNO, la seconde dirigée davantage à l'ouest (env. NO). Aucune de ces tombes ne contenait de mobilier, et les quelques cas de recoupements observés – sans tenir compte des coffres de pierre – ne permettent pas d'établir une chronologie relative de ces deux orientations[44]. Si l'on observe l'ensemble des tombes de la moitié nord-ouest de la nécropole, on constate que l'orien-

[44] Sur 9 cas de recoupements, l'orientation NO est 3 fois antérieure à l'orientation NNO (T86-T89, T169-T164 et T119-T116), alors que dans 4 cas, la situation est inverse (T81-T76, T93-T114, T554-T86 et T130). Certaines tombes qui se recoupent ont la même orientation (T554-T89, T503-T540).

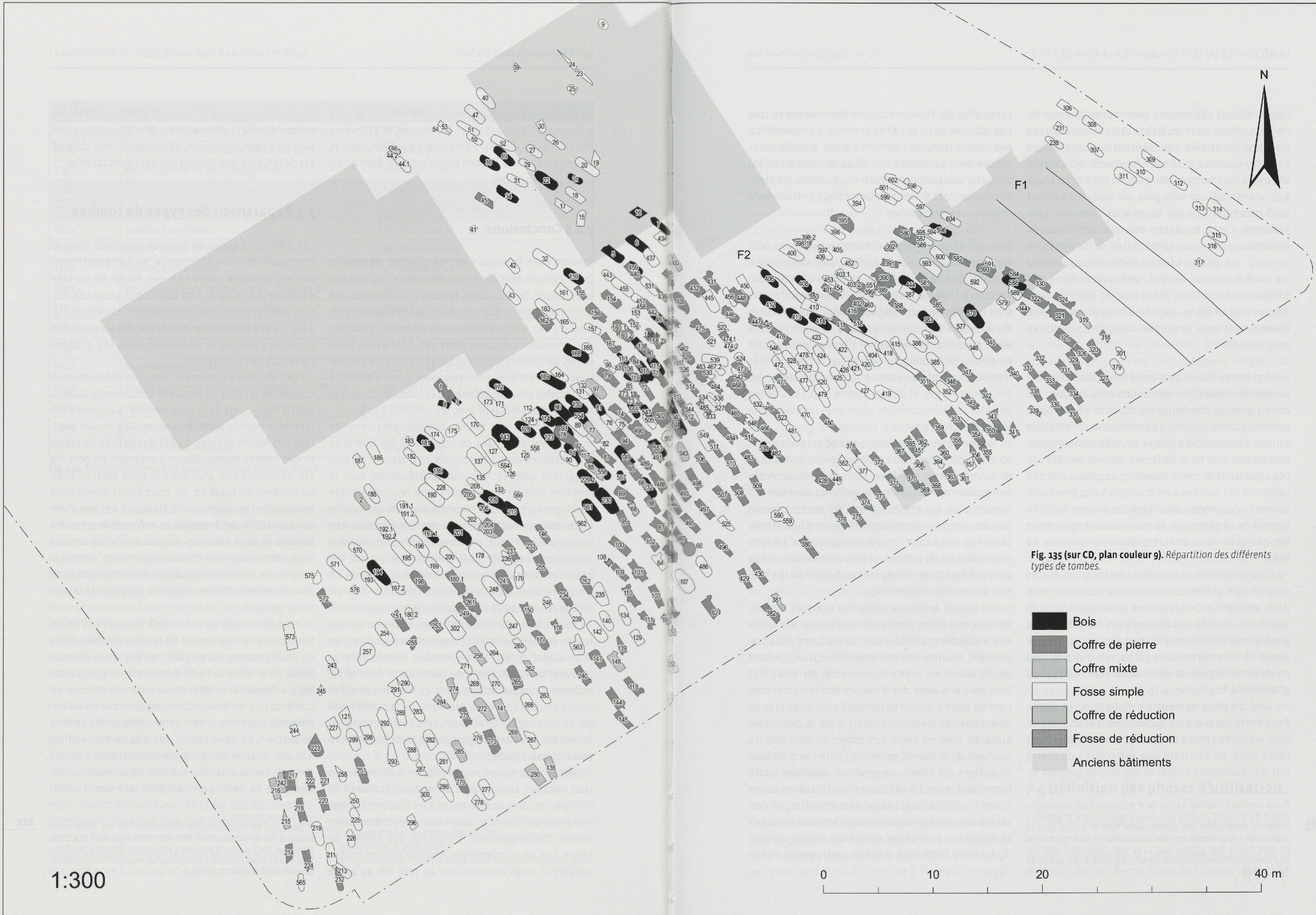


Fig. 135 (sur CD, plan couleur 9). *Répartition des différents types de tombes.*

tation NO est clairement dominante au nord du noyau central, alors qu'à l'est et à l'ouest les deux directions sont bien représentées. Or, dans la zone est, on remarque que les sépultures NO suivent et respectent le tracé du petit fossé F2 (cf. chap. 4.1), alors que, un peu plus au sud, les tombes NNO l'oblitèrent, ce qui suggère qu'elles sont plus récentes. Cette tendance est confirmée par la répartition des inventaires datés de la première période: les plus anciens, situés principalement au nord du noyau central, se trouvent dans des tombes orientées NO, alors que les plus récents, découverts à l'est et, dans une moindre mesure, à l'ouest, sont pour la plupart dans des sépultures orientées NNO[45].

Les tombes en fosses simples se trouvent dans toute la zone de répartition des contenants de bois: les deux types de sépultures se côtoient et semblent contemporains, ce que confirment leur chronologie et leur datation. On observe toutefois une proportion un peu plus forte de fosses simples du côté est. Les sépultures de cette catégorie ne recoupent que rarement des tombes avec traces de bois; ces recoupements s'observent pour la plupart dans le noyau central de la nécropole, là où se situent également les quelques recoupements entre contenants de bois.

Contrairement aux coffres de bois, les fosses simples sont présentes aussi dans d'autres secteurs de la nécropole. On les trouve notamment au sud-ouest, où elles se répartissent de manière lâche, généralement sans interférence avec les coffres de pierre et les coffres mixtes. C'est en outre le seul mode d'aménagement des tombes attesté à l'est du grand fossé F1 (cf. chap. 4.1).

Seul un petit secteur au sud-est de la partie fouillée ne présentait quasiment aucune sépulture en fosse simple (à l'exception de T364). Dans cette zone, on constate que les coffres de pierre ont généralement respecté les fosses simples situées plus au nord-ouest, contrairement à ce que l'on observe dans la partie centrale. La répartition des fosses simples confirme ainsi qu'elles sont encore bien présentes lors de la période d'apparition et d'utilisation des coffres de pierre, même si elles sont alors moins fréquentes et généralement dépourvues de mobilier.

Des coffres de pierre ont été mis au jour à peu près sur l'ensemble de la zone fouillée, avec des concentrations diverses. Ils sont cependant totalement absents à l'est du grand fossé F1, qui semble marquer la limite de leur extension dans cette direction. Ils sont très peu nombreux dans la zone nord, là où se trouvent les tombes les plus anciennes, mais ce n'était probablement pas le cas à l'origine: les interventions postérieures à cet endroit, entre les anciennes forges et l'hôtel Comte, ont sans doute entraîné la destruction des sépultures les moins profondes (cf. chap. 4.2).

Au centre, au sud et dans la moitié est de la nécropole, les coffres de pierre sont nombreux et disposés de manière assez régulière. Dans la partie centrale, ils recoupent ou recouvrent systématiquement les tombes plus anciennes, coffres de bois ou fosses simples. On peut véritablement parler d'une réutilisation de cette zone, intervenue après une période d'abandon ou de moins bon entretien de la surface, qui aurait eu pour conséquence un oubli de la situation des tombes précédentes.

Au sud et à l'est, la situation est plus diversifiée: si certaines tombes en dalles ou à murets ont également oblitéré des sépultures plus anciennes, d'autres les ont respectées, soit, comme on l'observe en limite est (le long du fossé F1), en s'insérant dans des espaces restés vides, soit, comme dans toute la partie sud, en inaugurant de nouveaux secteurs. Cette partie de la nécropole apparaît comme l'une des zones en fonction au moment de la transition entre contenants de bois et coffres de pierre. Le mobilier confirme cette hypothèse, tout en indiquant que d'autres zones étaient utilisées parallèlement. En effet, si certaines des garnitures de ceinture les plus précoces se trouvent au sud et à l'est du noyau central (T389, T401, T108, T64), d'autres se trouvent immé-

[45] Les tombes à mobilier datées du Ve et jusque dans la première moitié du VIe s. (cf. T5, T20, T22, T455, T596) ont une orientation comprise entre 326 et 341 grades; seule T596 se trouve dans le secteur est. Les tombes à mobilier datées de la fin du Ve ou du VIe s. (cf. T170, T191.2, T197.1, T346, T413, T450, T481, T542, T567A et B) ont une orientation comprise entre 355 et 375 grades, à l'exception de T413 (336 g).

diatement au nord de cette zone (T167 et T442) et à l'extrémité sud-ouest de la zone fouillée (T217).

La densité des coffres de pierre est nettement moins forte dans la partie sud-ouest de la nécropole. Cette situation est vraisemblablement due en partie à des destructions modernes, mais pas seulement: on observe en effet un nombre relativement élevé de coffres mixtes dans cette même zone (cf. ci-dessous). Il faut signaler la présence d'un groupe de caissons dallés, mêlés à des coffres mixtes, à l'extrémité ouest du site, d'où provient justement la plaque-boucle précoce évoquée ci-dessus (T217). Malgré cela, l'ensemble de ce secteur sud-ouest pourrait bien être un des plus récents de la nécropole: deux des trois tombes qui contenaient des deniers de Louis le Pieux se trouvent sur ses marges (T216 et T118), de même que deux des inventaires avec agrafes à double crochet (T212-213 et T280).

Tout comme les tombes à contenant en bois, les coffres mixtes ont une répartition bien définie: ils se trouvent pour la plupart dans la partie ouest de la nécropole, ainsi que, dans une moindre mesure, dans la zone centrale. On observe notamment une concentration au sud-ouest, autour de la tombe en dalles T275, qui contenait une garniture à plaquettes verticales datée du troisième quart du VII^{e} s. L'un de ces coffres mixtes (T280) contenait une agrafe à double crochet en fer. Ce secteur est en outre bordé de deux tombes contenant des deniers de Louis le Pieux, dont l'une est un coffre mixte (T216 et T118). Plusieurs coffres mixtes de la partie centrale sont par ailleurs voisins de la tombe T94, qui contenait des deniers de Pépin le Bref. Une seule tombe de cette catégorie (T319) se trouve au sud-est de la nécropole, à peu près dans la zone de transition entre les coffres de bois ou en fosses simples et les coffres de pierre. Elle est elle aussi proche d'une tombe avec agrafe à double crochet (T337), et se trouve le long de la limite marquée par le grand fossé F1, à quelque distance au sud de la quatrième tombe à monnaie carolingienne (tombe 1926A/T580).
Ces observations montrent que les sépultures les plus anciennes sont aménagées tout au nord de la zone fouillée; l'aire funéraire semble s'étendre un peu plus tard au sud, à l'est et à l'ouest. Un noyau central présentant une densité de sépultures particulièrement forte, notamment de contenants en bois, est perceptible dès les débuts de la nécropole. Cette zone semble ensuite être abandonnée pour un temps, vraisemblablement au profit du secteur est, dans lequel sont installées les tombes avec traces de bois ou en fosses simples les plus récentes. Ces dernières recoupent et s'étendent au-delà d'un petit fossé (F2) qui semble avoir marqué une première limite de la nécropole.

Le développement semble se poursuivre essentiellement à l'est et au sud, où apparaissent les coffres de pierre les plus anciens. Les tombes de cette catégorie réoccupent aussi rapidement le secteur central, en oblitérant les tombes plus anciennes. Un peu plus tard, quelques rangées de caissons dallés sont installées au sud-est de la zone connue. Plusieurs d'entre eux contenaient des garnitures de ceintures datées du 2^{e} tiers ou de la 2^{e} moitié du VII^{e} s. Un large fossé (F1) marque alors la limite de l'extension de la nécropole du côté est. La densité des tombes est beaucoup moins forte du côté ouest, où seuls quelques coffres de pierre sont datés par du mobilier (T217, T275).

C'est en revanche dans cette zone que l'on observe la plus forte proportion de coffres mixtes. La présence de mobilier de la troisième période de part et d'autre de ce secteur suggère qu'il a été en fonction essentiellement durant la phase tardive. Plusieurs coffres mixtes situés non loin de la tombe T94, avec des deniers de Pépin le Bref, ainsi que quatre sépultures installées sur des couvercles de coffres de pierre, montrent que la zone centrale fut elle aussi utilisée au moins jusque dans le courant de la seconde moitié du VIII^{e} s. Il en va de même d'une petite zone tout à l'est de la partie connue, où l'on trouve un coffre mixte, un caisson dallé avec une agrafe à double crochet et une tombe avec un denier de Louis le Pieux.

7.4 Définition des phases d'utilisation

L'étude du mobilier a montré que l'on peut répartir les inventaires des tombes en trois périodes distinctes. L'analyse de la chronologie relative et de la datation des différents types de tombes révèle elle

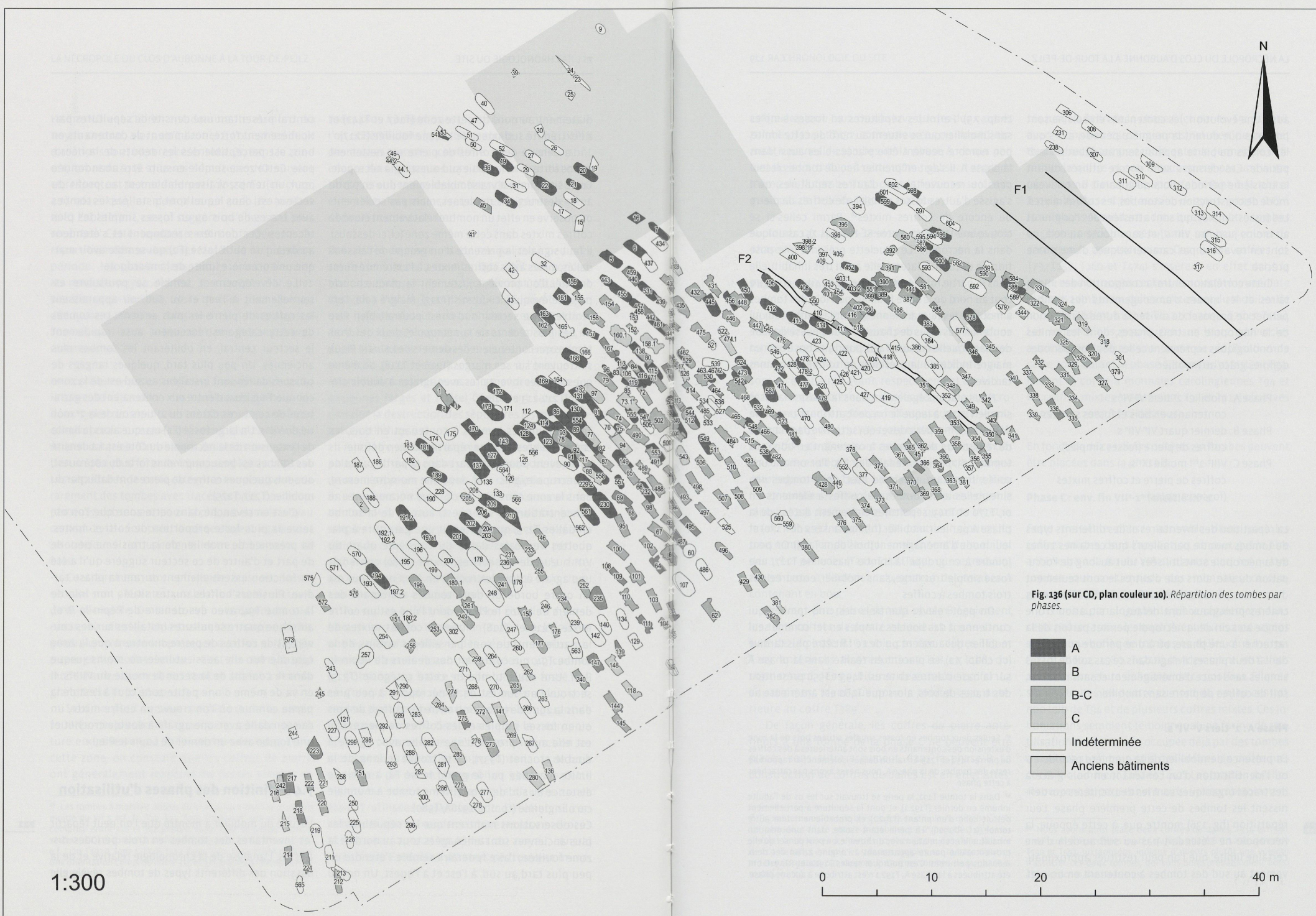


Fig. 136 (sur CD, plan couleur 10). *Répartition des tombes par phases.*

aussi une évolution : les contenants en bois ne sont présents que durant la première période, alors que les coffres de pierre apparaissent au début de la 2e période. Ces derniers sont encore utilisés durant la troisième période, alors qu'apparaît un nouveau mode de construction des tombes, les coffres mixtes. Les fosses simples, qui sont attestées dès l'origine et au moins jusqu'au VIIe s., et sans doute au-delà, ne sont en revanche pas caractéristiques d'une phase précise.

Cette corrélation entre la composition des inventaires et les modes d'aménagements des tombes permet de proposer de diviser la durée d'utilisation de la nécropole en trois phases, dont les limites chronologiques reprennent celles des trois périodes définies grâce au mobilier :

Phase A : mobilier 2e tiers Ve-VIe s.
contenants en bois et fosses simples
Phase B : dernier quart VIe-VIIe s.
coffres de pierre (fosses simples)
Phase C : VIIIe-1ère moitié IXe s.
coffres de pierre et coffres mixtes (fosses simples).

La répartition des inventaires et des différents types de tombes montre par ailleurs que certaines zones de la nécropole sont utilisées tout au long de l'occupation du site, alors que d'autres le sont seulement durant des périodes bien définies. Ainsi, lorsque les critères principaux font défaut, la situation d'une tombe au sein de la nécropole permet parfois de la rattacher à une phase, ou à une période correspondant à deux phases. Il s'agit dans ce cas soit de fosses simples sans trace d'aménagement et sans mobilier, soit de coffres de pierre sans mobilier.

Phase A : 2e tiers Ve-VIe s.

La présence de mobilier de la première période et/ou l'identification d'un contenant en bois grâce à des traces organiques sont les deux critères qui définissent les tombes de cette première phase. Leur répartition (fig. 136) montre que, à cette époque, la nécropole ne s'étendait pas au sud au-delà d'une certaine limite, que l'on peut restituer approximativement au sud des tombes à contenant en bois (cf. chap. 7.3). Parmi les sépultures en fosses simples sans mobilier qui se situent au nord de cette limite, bon nombre peuvent être placées elles aussi dans la phase A. Il s'agit en premier lieu de tombes recoupées ou recouvertes par d'autres sépultures, qu'il s'agisse d'autres fosses simples, de coffres de pierre ou encore de coffres mixtes[46]. Parmi celles-ci se trouve une tombe orientée SE-NO (T44.2), cas unique dans la nécropole. Le squelette présente une position en décubitus latéral, elle aussi très inhabituelle dans la partie fouillée. Cette tombe se situe en outre tout au nord de la zone fouillée, non loin des tombes à mobilier les plus anciennes, dont la tombe T20 qui contenait des clous de chaussure : on peut se demander dans quelle mesure T44.2 pourrait constituer un maigre indice de la présence de tombes romaines tardives.

Nous plaçons également dans la phase A la fosse simple T192.2, à laquelle on peut attribuer une perle datée des 1ère-2e périodes et qui se trouve dans la zone de répartition des tombes à contenant en bois[47]. La tombe T137, qui contenait des fils d'or ornant une coiffe, forme un ensemble avec deux tombes voisines, elles aussi dotées de coiffes à éléments en or, T170 et T143, sépultures clairement datées de la phase A par leur mobilier (fibules ansées de T170) et leur mode d'aménagement (bois dans T143). On peut joindre à ce groupe la tombe masculine T127, une fosse simple très large, sans mobilier, entourée des trois tombes à coiffes.

On peut relever que trois des cinq tombes qui contiennent des boucles simples en fer comme seul mobilier, qui auraient pu de ce fait être plus tardive (cf. chap. 7.1), se placent en réalité dans la phase A sur la base d'autres critères : T49 et T550 présentent des traces de bois, alors que T460 est antérieure au

[46] Seules deux tombes en fosses simples situées hors de la zone d'extension des contenants en bois sont antérieures à des coffres de pierre : T451 et T213. En raison de leur isolement par rapport au reste des tombes de la phase A, nous ne les avons pas rattachées à cette phase.

[47] Dans la tombe T192, la perle se trouvait sur les os de l'adulte inhumé en dernier (T192.1), et dont la sépulture a partiellement détruit celle d'un enfant (T192.2) et probablement une autre tombe (cf. RT192C). La perle étant isolée, dans une position inhabituelle et en relation avec un homme, on peut penser qu'elle provient d'une parure appartenant à l'origine à l'un des deux individus perturbés. C'est pourquoi seules T192.2 et RT192C ont été attribuées à la phase A ; T192.1 n'est attribuée à aucune phase.

coffre de pierre T402. On observe que les deux autres tombes, T124 et T452, sont entourées ou immédiatement voisines de tombes de la phase A, ce qui permet de les attribuer à cette même phase. Il en va de même de la tombe T131, dont la fosse ne se distinguait pas de celle de T132 en surface.

Au total, 127 tombes peuvent être attribuées à la phase A[48].

Phase B : dernier quart VI^e^-VII^e^ s.

La présence de mobilier daté de la 2^e^ période est le seul critère vraiment décisif pour l'attribution d'une tombe à cette phase : les deux modes d'aménagement des sépultures attestés pour cette période le sont en effet aussi avant, respectivement après. Les fosses simples, présentes dès les débuts de la nécropole, persistent en effet au moins jusque dans le courant de la 2^e^ moitié du VII^e^ s., et probablement au-delà. Les coffres de pierre sont quant à eux aménagés dès les dernières décennies du VI^e^ s. et jusqu'à l'époque carolingienne (cf. T118). La phase B rassemble ainsi les 27 tombes – dont deux fosses simples – dont le mobilier est daté entre le dernier quart du VI^e^ et la fin du VII^e^ s. (cf. chap. 7.1). On peut leur ajouter les trois tombes en dalles qui contiennent du mobilier des 1^ère^-2^e^ périodes (T111, T218, T487), qui se trouvent toutes trois à l'extérieur du secteur des tombes à contenant en bois.

Peuvent être placés dans la phase B également les trois coffres de pierre antérieurs à une structure de la phase B. C'est le cas des coffres T69 et T109, antérieurs aux réductions T68 et T108, qui contiennent des garnitures de ceinture en fer. La situation est identique pour la tombe T390, antérieure au coffre T389.

De façon générale, les coffres de pierre antérieurs à une tombe de la phase C ne peuvent être placés, sans autre argument, dans la phase B. La construction de coffres de dalles est en effet attestée jusqu'à la fin de la phase C (cf. par ex. T94 et T118, avec monnaies carolingiennes), et rien ne permet de préciser le temps écoulé entre la fermeture définitive du coffre et son recoupement par une autre sépulture. Il peut donc appartenir tant à la phase B qu'à la phase C (cf. aussi ci-dessous, phase B-C)[49]. Nous avons cependant admis que les quatre tombes qui comportent des sépultures sur leur couvercle constituent une exception. Ces quatre coffres (cf. T73, T158, T160 et T474) s'insèrent en effet dans la partie nord du noyau central, à proximité immédiate d'autres tombes en dalles contenant du mobilier de la phase B (dont T167 et T442 ; cf. aussi T70 et T464). Les inhumations pratiquées sur leurs couvercles apparaissent comme une forme de réutilisation de cette zone durant la phase C, comme l'attestent également le coffre à monnaies carolingiennes T94 et les coffres mixtes (notamment T97 et T117) observés dans cette zone (cf. ci-dessous).

En fonction de ces divers critères, 37 tombes peuvent être placées dans la phase B.

Phase C : env. fin VII^e^-1^ère^ moitié IX^e^ s.

Cette troisième phase rassemble d'une part les coffres mixtes, dont l'apparition ne peut guère être antérieure à la fin du VII^e^ s., d'autre part les quatre tombes qui contiennent des monnaies carolingiennes (T94, T118, T216, 1926A/T580).

Il nous a paru logique de placer également dans cette phase tardive les quatre sépultures aménagées sur des couvercles de tombes en dalles ou à murets (T73.1, T160.1, 158.1, T474.1), évidemment installées après la fermeture définitive de ces coffres. Elles se situent toutes les quatre au nord du noyau central, non loin de T94 et de plusieurs coffres mixtes. Ces inhumations semblent témoigner d'une forme de réutilisation de cette zone, occupée déjà par des tombes à contenant en bois puis des coffres de dalles précoces (notamment T167 et T442). Les tombes qu'elles recouvrent appartiennent ainsi vraisemblablement

[48] Soixante-six coffres de bois, 12 fosses simples à mobilier de la 1^ère^ période, 1 fosse simple à mobilier 1^ère^-2^e^ périodes, 43 fosses simples antérieures à d'autres tombes et situées dans la zone des contenants en bois, et 5 fosses simples sur la base d'autres critères (situation par rapport à d'autres tombes de la phase A, mobilier, etc.).

[49] Nous avons ainsi placé deux coffres de dalles, T514 et T590, antérieurs à des coffres mixtes, dans la phase B-C. La situation de T590 et T591, juxtaposées, indique d'ailleurs plutôt une volonté d'associer ces deux tombes, qui sont donc probablement aussi assez proches dans le temps.

à une première série de coffres de pierre, remontant à la phase B (cf. ci-dessus).

Les tombes attribuées à la phase C se répartissent de manière assez lâche sur l'ensemble de la zone fouillée, avec toutefois deux noyaux où leur densité est plus forte, l'un sud-ouest, autour de la tombe T275, l'autre dans la partie centrale, non loin de T94. Le fait qu'elles s'insèrent le plus souvent dans les mêmes zones que les tombes à mobilier de la phase B empêche d'utiliser l'argument de la répartition pour attribuer des coffres de pierre sans mobilier à l'une ou l'autre phase.

La phase C regroupe ainsi 31 tombes.

Phase B-C : dernier quart VI^e^-1^ère^ moitié IX^e^ s.

Nous avons rassemblé dans cette large période, étalée sur les deux phases les plus récentes, tous les coffres de pierre qui ne peuvent être attribués à la phase B ou à la phase C, ni sur la base du mobilier, ni sur celle des recoupements. Leur mode de construction permet cependant de les exclure de la phase A. Ce groupe inclut également les deux coffres de pierre qui contiennent des agrafes à double crochet (à l'exception du coffre mixte T280), objets dont la datation s'étend entre le VII^e^ et le IX^e^ s. (T337 et T212/213).

Ce groupe est de loin le plus nombreux, avec au total 182 sépultures.

Cette analyse a permis de placer un bon tiers (34%) des tombes de La Tour-de-Peilz dans une période bien définie, même si les fourchettes chronologiques restent larges en raison de la faible proportion de tombes à mobilier datant.

Les tombes de la phase A sont les plus aisées à reconnaître et constituent pas moins de 22% du total des tombes. Les sépultures des phases B ou C sont moins faciles à identifier : il n'y a pas de mode d'aménagement caractéristique pour celles de la phase intermédiaire, alors qu'il n'y a quasiment pas de mobilier daté de la troisième période. En outre, il n'y a que très peu d'interférences entre structures de ces deux périodes. Ces deux phases ne représentent chacune que 5 à 6% du total des tombes.

Cependant, de nombreuses sépultures (182, soit 31%) peuvent être exclues de la phase ancienne, et forment un groupe recouvrant les phases B et C. Si on leur ajoute les tombes bien datées de chacune de ces deux phases, ce ne sont pas moins de 250 sépultures – 43% du total des tombes – que l'on peut placer dans les périodes récentes. La disproportion constatée entre les tombes de la phase A d'une part, celles des phases B ou C d'autre part, est ainsi gommée.

Relevons enfin que 201 tombes (35% des tombes fouillées) – pour l'essentiel des fosses simples sans mobilier datant et/ou très endommagées – ne peuvent être placées dans l'une ou l'autre de ces phases.

Chapitre 8

ÉTUDE DES SQUELETTES

8.1 Répartition des individus en fonction des âges et des sexes

Le nombre et surtout la densité des sépultures mises au jour au Clos d'Aubonne rendent difficile toute observation pertinente de la répartition des quelque 770 individus ou lots d'ossements dénombrés, toutes phases confondues[1]. La carte établie avec uniquement les individus en place révèle une image très mélangée, enfants et adultes des deux sexes étant présents dans tous les secteurs de la nécropole (fig. 137). Nous avons donc choisi d'établir des cartes par phases, de manière à mettre en évidence, le cas échéant, une évolution dans l'organisation de la nécropole. Trois cartes distinctes ont été établies: l'une rassemble les individus de la phase A (fig. 138), la deuxième ceux des phases B et B-C (fig. 139)[2], et la troisième présente les individus de la phase C (fig. 140).

Ces cartes révèlent chacune une répartition très mélangée: quelle que soit la phase, il n'y a, de manière générale, pas de secteur strictement réservé à l'un ou l'autre sexe, ni à l'un ou l'autre groupe d'âges. Comme on l'avait déjà observé à Genolier et Yverdon – Pré de la Cure, les enfants sont mêlés aux adultes[3]. Sur la carte des tombes de la phase A, on relève toutefois l'absence de tombes féminines dans un petit secteur, tout à fait au centre de l'aire occupée, autour des tombes T115 et T116. Même si l'individu de T119 était une femme, la proportion des hommes et des enfants reste élevée en comparaison du reste de la zone occupée durant cette période. Ce petit secteur révèle en revanche un nombre assez élevé de tombes d'enfants (cf. T96, T113, T132, T516, T555, T547), ainsi que des tombes masculines[4]. Immédiatement à l'ouest, on observe une zone d'inhumation très dense, avec plusieurs tombes féminines resserrées, environnées de tombes masculines. On peut relever encore pour cette phase l'absence de tombes d'enfants tout à l'est de l'aire utilisée. On ne peut toutefois exclure que la construction des villas en 1926 et la fouille effectuée alors ne soient responsables de la disparition de ces sépultures.

La répartition des individus des phases B et B-C donne également à première vue une image très mélangée. On remarque cependant des secteurs avec de plus fortes concentrations de tombes d'enfants, notamment au centre et dans la partie est de la zone utilisée à cette période. A l'inverse,

[1] Ce nombre correspond au décompte archéologique effectué de tous les individus, parties d'individus et lots d'ossements (réductions, vracs, os dans des perturbations modernes, etc.) identifiés sur le terrain et retenus lors de la réalisation de la base de données. Il diffère du nombre d'individus retenus pour l'analyse anthropologique, puisque des lots d'ossements différents peuvent provenir d'un même squelette; d'autres individus archéologiques ont été exclus de l'étude soit en raison de leur représentation trop faible (un seul os par ex.) soit en raison des risques de mélange (cf. chap. 2.3.2).

[2] Les fosses et les coffres de réduction sont représentés sur cette deuxième carte.

[3] Genolier: Steiner 1993, p. 78; Yverdon: Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 209-212 (avec litt.). Un exemple de secteur réservé aux enfants de moins de 10 ans a été observé dans la nécropole de Dijon, rue du Chapeau Rouge, à proximité de la cathédrale Saint-Bénigne: Depierre 1991.

[4] L'unique tombe d'adulte de sexe indéterminé située dans ce secteur, T119, ne peut changer cette image.

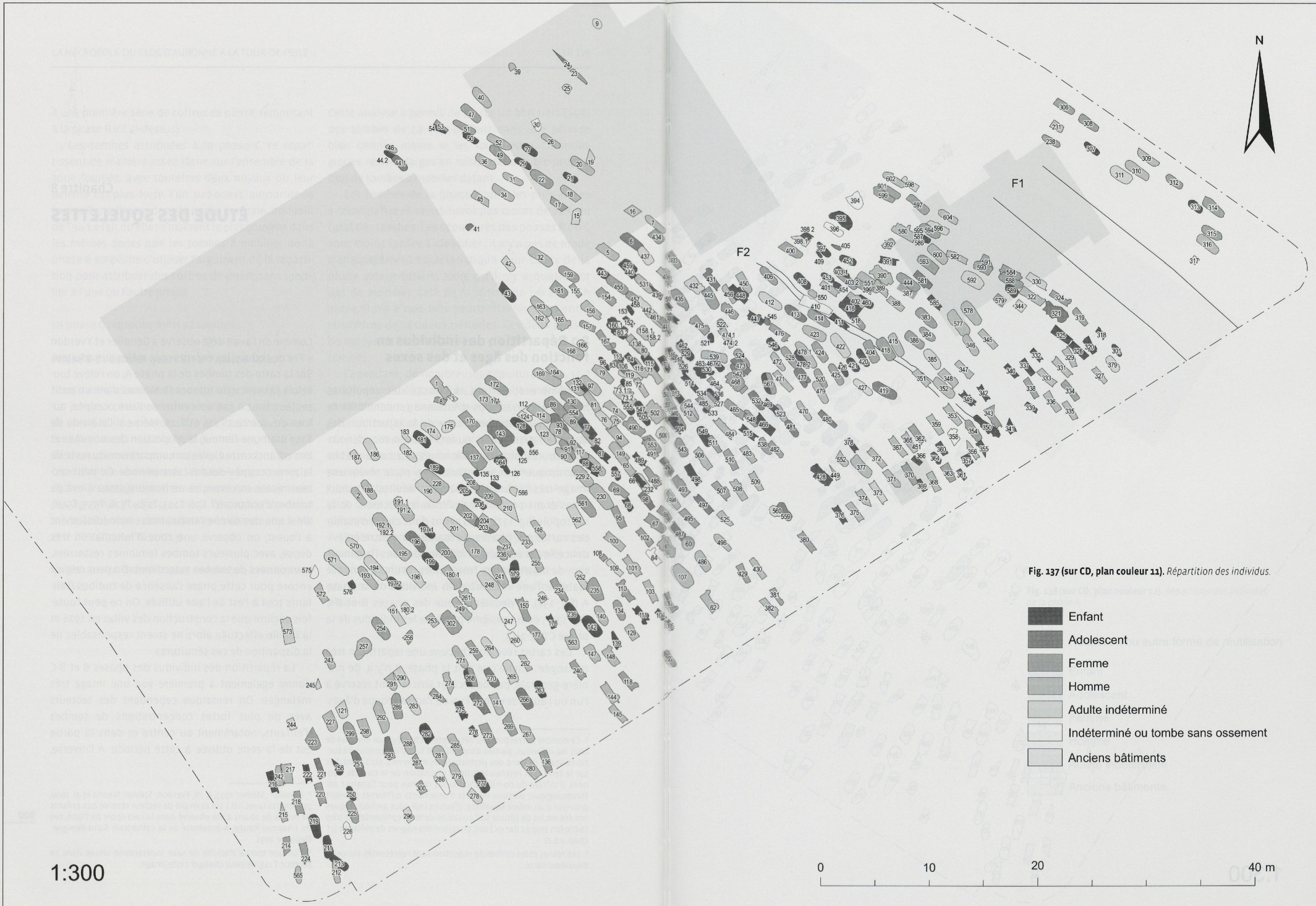


Fig. 137 (sur CD, plan couleur 11). *Répartition des individus.*

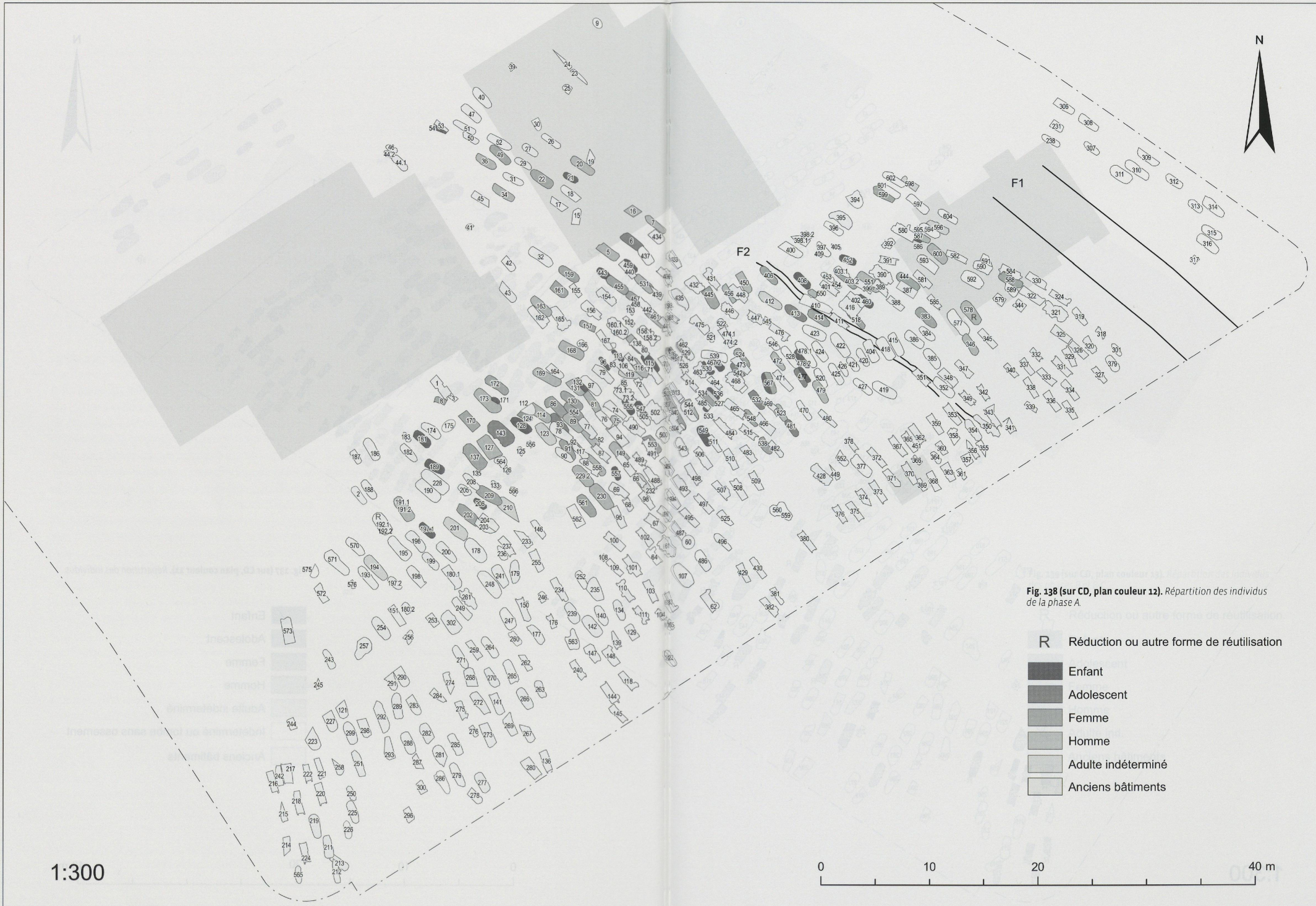


Fig. 138 (sur CD, plan couleur 12). *Répartition des individus de la phase A.*

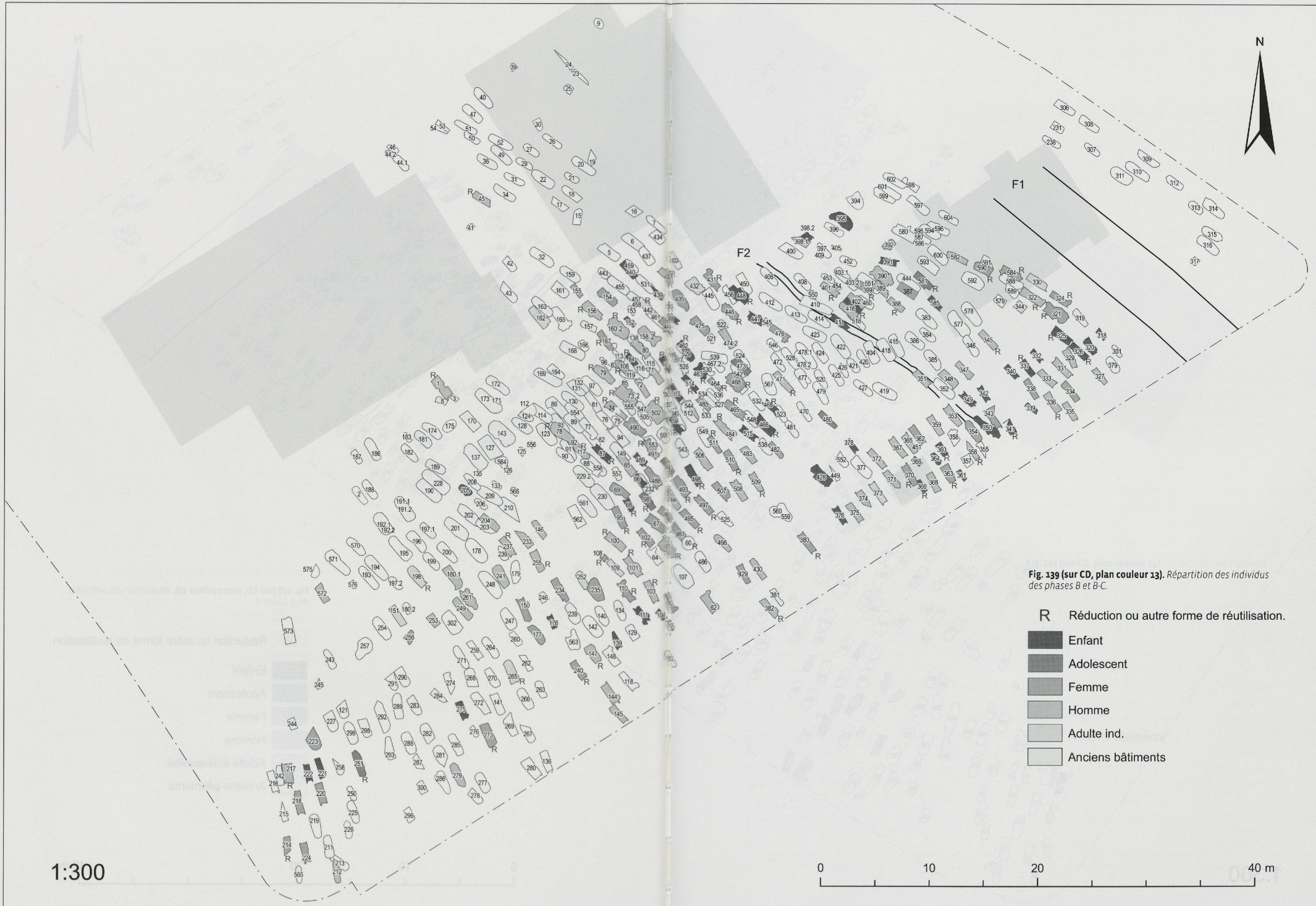


Fig. 139 (sur CD, plan couleur 13). *Répartition des individus des phases B et B-C.*

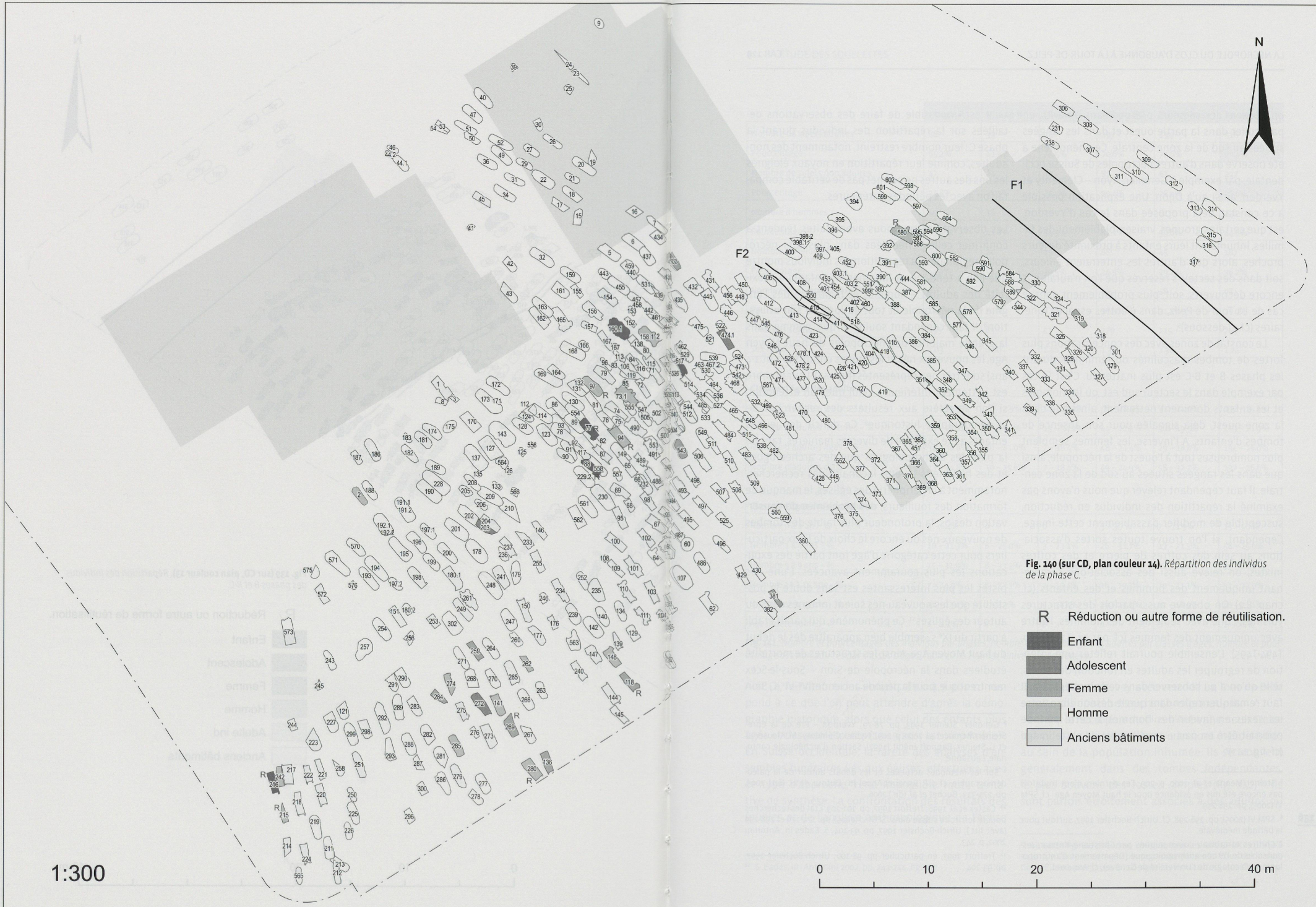


Fig. 140 (sur CD, plan couleur 14). *Répartition des individus de la phase C.*

on observe des secteurs presque sans enfants, en particulier dans la partie ouest et dans les rangées situées au sud de la zone centrale. Ce phénomène a été observé dans d'autres nécropoles de Suisse occidentale, par exemple à Genolier, Nyon – Clémenty et Yverdon, ainsi qu'à Dijon. Une explication possible à ce constat, déjà proposée dans le cas d'Yverdon, est que certains groupes, vraisemblablement des familles, inhumaient leurs enfants à proximité de leurs proches, alors que d'autres les enterraient ailleurs, soit dans des secteurs réservés que l'on n'aurait pas encore découverts, soit, plus probablement dans le cas de La Tour-de-Peilz, dans d'autres espaces funéraires (cf. ci-dessous)[5].

Le constat de zones avec des concentrations plus fortes de tombes masculines ou féminines durant les phases B et B-C est plus inattendu. C'est le cas par exemple dans le secteur sud-est, où les hommes et les enfants dominent nettement, ainsi que dans la zone ouest, déjà signalée pour son absence de tombes d'enfants. A l'inverse, les femmes semblent plus nombreuses tout à l'ouest de la nécropole, ainsi que dans les rangées situées au sud de la zone centrale. Il faut cependant relever que nous n'avons pas examiné la répartition des individus en réduction, susceptible de modifier passablement cette image. Cependant, si l'on trouve toutes sortes d'associations au sein des coffres de pierre et des coffres mixtes, on relève aussi des associations comprenant uniquement des hommes et des enfants (cf. chap. 8.2). On observe aussi parfois des structures voisines, l'une avec seulement des hommes, l'autre avec uniquement des femmes (cf. par ex. T167-T160, T494-T495). L'ensemble pourrait refléter une intention de regrouper les adultes en fonction des sexes, telle qu'on a pu l'observer dans certaines églises[6]. Il faut remarquer cependant que le déséquilibre entre les sexes en faveur des hommes à cette période pourrait être en partie responsable de cette image (cf. fig. 141)[7].

Il est impossible de faire des observations détaillées sur la répartition des individus durant la phase C: leur nombre restreint, notamment des non-adultes, comme leur répartition en noyaux éloignés les uns des autres ne permet pas de véritable comparaison avec les périodes antérieures.

Les observations que nous avons faites tendent à confirmer celles effectuées dans plusieurs nécropoles régionales: la répartition des individus montre que l'on a tendance à inhumer les enfants à proximité des adultes – hommes et femmes – dès l'origine de la nécropole et tout au long de son utilisation[8]. Il faut cependant souligner que, comme dans la grande majorité des nécropoles du haut Moyen Age, les nouveaux-nés et les jeunes enfants (0-1 et 1-4 ans) sont très peu représentés (fig. 141). Leur nombre est nettement inférieur à celui que l'on attendrait, si l'on se réfère aux résultats des recherches de la démographie historique[9]. Ce déficit des jeunes enfants a été expliqué de diverses manières, tant de la part des anthropologues que des archéologues et des historiens[10]. L'état lacunaire des recherches, notamment à la périphérie des églises, le manque de formation des fouilleurs, des problèmes de conservation des os, la profondeur plus faible des tombes de nouveaux-nés ou encore le choix de lieux particuliers pour cette catégorie d'âge font partie des explications les plus couramment avancées. L'une des pistes les plus intéressantes est sans doute la possibilité que les nouveau-nés soient inhumés dans ou autour des églises[11]. Ce phénomène, qui paraît établi à partir du IX^{e} s., semble bien apparaître dès le début du haut Moyen Age. Ainsi, les structures de mortalité étudiées dans la nécropole de Sion – Sous-le-Scex montrent que, pour la période ancienne (IV^{e}-VI^{e} s., Sion

[5] Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 209. Ces derniers n'ont toutefois pas encore été mis en évidence pour le haut Moyen Age: cf. SPM VI (2005), pp. 298-299.

[6] SPM VI (2005), pp. 296-298. Cf. Ulrich-Bochsler 1997, surtout pour la période médiévale.

[7] Chiffres et tableau communiqués par Christiane Kramar, responsable de l'étude anthropologique (Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève); cf. Annexe 1.

[8] Genolier: Steiner 1993, pp. 78-79; Yverdon – Pré de la Cure: Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 209.; Nyon – Clémenty: M. Klausener et L. Steiner, Rapport inédit (1997), Section d'archéologie cantonale, Lausanne.

[9] Sur les méthodes actuelles et les débats autour de la paléodémographie, cf. J.-P. Bocquet-Appel in: Dutour *et al.* (éd.) 2005, pp. 271-313; Buchet *et al.* (dir.) 2006.

[10] Castex *et al.* 1996; Treffort 1997, pp. 101-103. Etat des recherches pour le territoire suisse dans: SPM VI (2005), pp. 174-176 et 298-299 (avec litt.); Ulrich-Bochsler 1997, pp. 93-104; S. Eades in: Antonini 2002, p. 243.

[11] Treffort 1997, en particulier pp. 98-100; Ulrich-Bochsler 1997, pp. 93-104.

	Phase A	Phase B	Phase C	Phase BC	Sans phase	Ensemble
Nombre de sujets adultes	88	39	38	197	154	516
Pourcentage	65.2%	61.9%	74.5%	70.6%	71.6%	69.4%
Nombre de sujets non adultes	47	24	13	82	61	227
Pourcentage	34.8%	38.1%	25.5%	29.4%	28.4%	30.6%
Nombre d'hommes	40	16	21	93	61	231
Pourcentage	45.5%	41.0%	55.3%	47.2%	39.6%	44.8%
Nombre de femmes	39	20	15	68	45	187
Pourcentage	44.3%	51.3%	39.5%	34.5%	29.2%	36.2%
Nombre de sujets au sexe ind.	9	3	2	36	48	98
Pourcentage	10.2%	7.7%	5.3%	18.3%	31.2%	19.0%
Total des sujets	135	63	51	279	215	743
Sex-ratio	1.03	0.80	1.40	1.37	1.36	1.24
Classes d'âges des adultes						
Nombre d'adultes jeunes – %	21 – 23.9%	7 – 17.9%	11 – 28.9%	56 – 28.4%	37 – 24.0%	132 – 25.6%
Nombre d'adultes matures – %	20 – 22.7%	6 – 15.4%	13 – 34.2%	44 – 22.3%	30 – 19.5%	113 – 21.9%
Nombre d'adultes âgés – %	34 – 38.6%	16 – 41.0%	7 – 18.4%	48 – 24.4%	29 – 18.8%	134 – 26.0%
Nombre d'adultes d'âge ind. – %	13 – 14.8%	10 – 25.6%	7 – 18.4%	49 – 24.9%	58 – 37.7%	137 – 26.6%
Classes d'âges des non-adultes						
Nombre 0 à 1 an – %	3 – 6.4%	0	0	3 – 3.7%	7 – 11.5%	13 – 5.7%
Nombre 1 à 4 ans – %	10 – 21.3%	6 – 25.0%	3 – 23.1%	26 – 31.7%	13 – 21.3%	58 – 25.6%
Nombre 5 à 9 ans – %	15 – 31.9%	8 – 33.3%	3 – 23.1%	18 – 21.9%	11 – 18.0%	55 – 24.2%
Nombre 10 à 14 ans – %	7 – 14.9%	8 – 33.3%	2 – 15.4%	16 – 19.5%	19 – 31.1%	52 – 22.9%
Nombre 15 à 19 ans – %	11 – 23.4%	2 – 8.3%	5 – 38.4%	19 – 23.2%	11 – 18.0%	48 – 21.1%
Age indéterminé	1 – 2.1%	0	0	0	0	1 – 0.4%

Fig. 141. *Nombre et pourcentages des individus par phases, nombre et pourcentage des adultes par classes d'âges, nombre et pourcentage des non-adultes par classes d'âges. Tableau : C. Kramar, Université de Genève.*

A et D), le nombre des enfants de 0 à 9 ans correspond à ce que l'on peut attendre d'après la démographie historique, alors que celui des enfants plus âgés et des adolescents (10-19 ans) est trop faible[12]. En Suisse occidentale, la rareté des analyses d'ensembles funéraires liés aux églises, effectuées avec ce type d'approche, rend impossible toute tentative de synthèse. La confrontation des résultats des fouilles et de l'analyse anthropologique de l'église Saint-Martin de Vevey avec ceux de La Tour-de-Peilz serait sans doute très riche en informations.

Dans la nécropole du Clos d'Aubonne, seuls treize individus de la classe d'âge 0-1 ans ont été identifiés au sein de la population inhumée. Ils se trouvent généralement dans des tombes indépendantes, le plus souvent des fosses simples (fig. 142)[13]. Ils sont parfois étroitement associés à des adultes ou

[12] S. Eades, in : Antonini 2002, pp. 243-244, fig. 117.

[13] La carte fig. 142 prend en compte tous les non-adultes jusqu'à 14 ans, y compris ceux de phase indéterminée et ceux des réductions. Elle ne prend pas en compte les immatures issus des vracs.

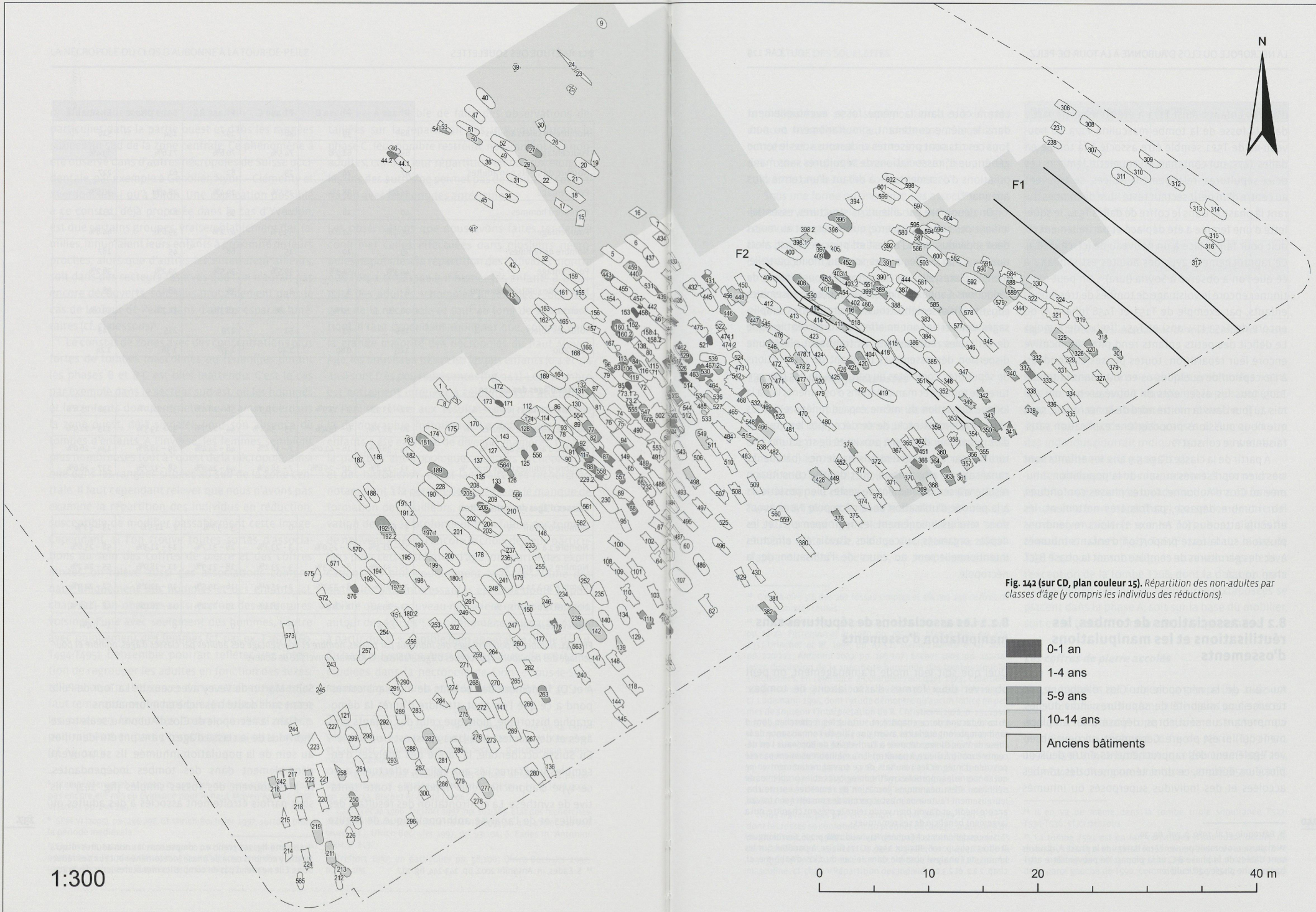


Fig. 142 (sur CD, plan couleur 15). *Répartition des non-adultes par classes d'âge (y compris les individus des réductions).*

d'autres enfants. Ainsi T171 a été creusée en partie dans la fosse de la tombe masculine T173. Le nouveau-né de T521 semble être associé à la tombe en dalles T475, qui contenait un squelette féminin. Les deux sépultures, relativement isolées, se trouvent au centre d'un petit secteur resté libre de tombes durant la phase A. Dans le coffre de dalles T514, le squelette d'une femme a été déplacé et partiellement réduit pour faire place à un nouveau-né (cf. chap. 8.2). Ce rapprochement avec des adultes est similaire à ce que l'on a observé à Soyria (Jura)[14]. On peut mentionner encore le voisinage de tombes de très jeunes enfants, par exemple de T153 et T458 (phase A) ou encore de T453 (1-4 ans) et T454 (fœtus de 8 mois). Le déficit des petits enfants rend plus significative encore leur répartition: toutes phases confondues, à l'exception de quelques os en vrac dans la tombe T105, tous les ossements de nouveaux-nés ont été mis au jour dans la moitié nord de la nécropole, sans que nous puissions proposer une explication satisfaisante à ce constat[15].

A partir de la classe d'âge 5-9 ans, les enfants sont très bien représentés au sein de la population inhumée au Clos d'Aubonne: toutes phases confondues, leur nombre dépasse, parfois très nettement, les effectifs attendus (cf. Annexe 1). Nous reviendrons plus loin sur la forte proportion d'enfants inhumés avec des garnitures de ceinture durant la phase B (cf. chap. 10.2.2).

8.2 Les associations de tombes, les réutilisations et les manipulations d'ossements

Au sein de la nécropole du Clos d'Aubonne, on recense une majorité de sépultures individuelles, comprenant un seul corps, déposé à un emplacement qui lui est propre. Cependant, on peut observer également des rapprochements entre deux ou plusieurs défunts, ce dont témoignent des tombes accolées et des individus superposés ou inhumés côte à côte dans la même fosse, éventuellement dans le même contenant, simultanément ou non. Tous ces cas sont présentés ci-dessous sous le terme générique d'« associations de sépultures sans manipulations d'ossements » – à défaut d'un terme plus adéquat[16].

On dénombre par ailleurs 91 structures, essentiellement des coffres de pierre, qui réunissent au moins deux individus, dont l'un est en principe intact, alors que les os du ou des autres sont au moins partiellement déplacés, évacués ou regroupés sous la forme de réductions. Sont exclus de ce décompte les ensembles constitués d'ossements trouvés épars dans les remplissages: ceux-ci ne sont en effet pas forcément le signe de véritables réutilisations; ils trahissent plutôt une dispersion des ossements résultant de destructions de sépultures, complètes ou partielles, ou des réouvertures de tombes et manipulations d'ossements liés à la longue utilisation du même espace funéraire[17]. Nous avons également exclu de ce décompte les groupes d'os mis au jour dans ou à proximité de structures perturbées par des interventions modernes (bâtiments, canalisations, arborisation, etc.), dont la constitution résulte vraisemblablement de gestes bien postérieurs à la période d'utilisation de la nécropole. Nous avons donc retenus uniquement les regroupements et les dépôts organisés, susceptibles d'avoir été effectués intentionnellement au cours de l'utilisation de la nécropole.

8.2.1 Les associations de sépultures sans manipulation d'ossements

Quel que soit leur mode d'aménagement, on peut observer deux formes d'associations de tombes:

[14] Pétrequin *et al.* 1980, p. 206, fig. 30.

[15] Si plusieurs tombes peuvent être datées de la phase A, d'autres sont datées de la phase B-C, et la plupart ne peuvent être attribuées à une phase particulière.

[16] La rédaction de ce chapitre et surtout les recherches dont il rend compte ont été faites avant que j'aie eu connaissance de la thèse de Yves Gleize, déposée à l'Université de Bordeaux I en décembre 2006 (cf. Gleize, à paraître). Il n'a malheureusement pas été possible d'intégrer les résultats de ce travail, notamment en ce qui concerne les approches méthodologiques et les problèmes de définition. C'est néanmoins l'occasion de remercier encore chaleureusement l'auteur de m'avoir permis de consulter son travail, encore inédit, et d'avoir bien voulu relire le présent chapitre, qui a largement bénéficié de ses remarques.

[17] Sur ces définitions cf. Crubézy/Raynaud 1988, p. 196; Serralongue/Treffort 1995, p. 106; Blaizot 1996, p. 17; Gleize, à paraître. Sur les limites de l'analyse possible dans le cas du Clos d'Aubonne, cf. chap. 2.2.2. et 2.3.2.

la juxtaposition et la superposition. Les exemples en sont relativement peu nombreux, puisqu'ils ne concernent au total que treize associations dans des fosses simples et treize autres impliquant des coffres de pierre ou des coffres mixtes[18].

Sous une forme ou une autre, ces associations ont été observées dans la plupart des nécropoles régionales contemporaines, et ont fait l'objet d'interprétations plus ou moins détaillées[19]. Dans le cas de La Tour-de-Peilz, qui offre un nombre important de sépultures et d'individus, pour lesquelles les déterminations des âges et des sexes sont disponibles, nous avons choisi de centrer la discussion sur les différentes formes que peuvent prendre ces associations et leur évolution, ainsi que sur les individus qu'elles réunissent.

No ind.	Age/Sexe	Mobilier	Phase
131A	M	-	A
132A	E: 5-9	-	A
268A	F	-	-
268B	E: 1-4	-	-
477A	Jeune: 15-19	-	A
477B	E: 10-14	-	A
567A	F	Perles	A
567B	E: 10-14	Ceinture, aumônière	A
586A	E: 10-14	-	A
587A	M	-	A

Fig. 143. *Tableau des associations d'individus dans les fosses simples juxtaposées.*

Les fosses simples juxtaposées

Cinq fosses simples présentent deux individus inhumés côte à côte, à la même profondeur[20]. Il est très difficile de préciser si ces inhumations sont simultanées ou non, soit en raison de leur mauvais état (T268A et B, T586-T587), soit parce que les squelettes ne se recoupent et ne se superposent pas (T131-T132, T477A et B, T567A et B). Dans le cas des sépultures 131 et 132, qui sont inclues en surface dans une seule et même vaste fosse, mais se distinguent au niveau d'apparition des squelettes, on peut supposer que les deux inhumations ne sont pas simultanées – sans que l'on puisse établir laquelle est la plus ancienne. Pour deux autres binômes en revanche (T477 et T567), l'absence de dégâts causés à l'un ou l'autre des individus pourrait indiquer que les inhumations sont simultanées (cf. chap. 7.1.1).

Ces juxtapositions comprennent chacune un enfant (fig. 143), associé à un adulte, homme ou femme, et une fois à un jeune (T477). Lorsqu'on peut le déterminer, on observe que les corps sont alignés au niveau des crânes (T477, T567)[21], sauf dans le cas de T131-T132, où ils sont alignés au niveau des pieds. A l'exception de la tombe T268, dont la datation reste indéterminée, toutes ces sépultures juxtaposées se placent dans la phase A, soit sur la base du mobilier, soit en se fondant sur leur chronologie relative.

Les coffres de pierre accolés

Les six binômes qui forment ce groupe (fig. 144) sont constitués d'un coffre complet de dalles ou de murets auquel a été accolé une deuxième structure, qui peut être soit un second coffre de pierre (T369-T370, T398.1-T398.2, T402-T416), soit un coffre mixte (T203-T204, T217-T242), soit encore une fosse simple (T590-T591)[22].

[18] C'est-à-dire 5% des 267 fosses simples et 5% des 246 coffres de pierre et mixtes réunis.

[19] Cf. Colardelle 1983, pp. 370-372; Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 22-23; Pétrequin *et al.* 1980, pp. 205-206; Martin 1991, pp. 229-233; Urlacher *et al.* 1998, pp. 47-51; Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 220-221; Antonini 2002, pp. 106-107; Escher 2005, pp. 142-145 (avec discussion de la spécificité burgonde des tombes doubles simultanées, en référence à Colardelle/Bocquet 1973; Colardelle 1983). Pour une synthèse portant sur la moitié sud de l'Allemagne, cf. Lüdemann 1994, dont l'étude démontre qu'aucun indice ne permet de soutenir l'interprétation de R. Christlein (1971, p. 13; 1991[3] (1978), pp. 88-89, fig. 61) qui considérait ces tombes doubles ou multiples comme celles de seigneurs, accompagnés de membres de leur suite, qui les auraient suivi dans la mort conformément à leur serment de fidélité; sur cette question cf. aussi Martin 1990, pp. 97-103; Sasse 1990, pp. 57-64. I. Stork (in: Die Alamannen, Cat. expo. 1997, pp. 424-425) avance l'hypothèse logique que l'association de ces défunts de haut rang résulte autant de leurs liens sociaux que des circonstances de leur décès.

[20] Nous n'avons pas pris en compte ici les tombes T190 et T228, dont les fosses se confondent au premier décapage, mais qui s'individualisent clairement dès le 2[e] décapage et dont les squelettes sont relativement espacés. On peut signaler encore le cas de la tombe de bébé T171, creusée sur le côté de la fosse de T173, tombe masculine: cf. chap. «Répartition des individus».

[21] Il en va de même dans la tombe triple simultanée T527-T534-T536: cf. ci-dessous.

[22] La tombe T591 est en fait constituée d'une fosse bordée de deux gros blocs – comparables à ceux utilisés pour construire T590 – placés du côté gauche, alors que le côté droit est formé de la paroi gauche de T590: comme pour T517-T542, on aurait pu

No ind.	Type	Age/Sexe	Etat	Mobilier	Phase
203A	Coffre mixte	Jeune 15-19	En place	-	C
204A	Coffre de pierre	M	En place	-	B-C
217A	Coffre de pierre	M	En place	-	B
217B	idem	F	Part. remanié	-	B
217C	idem	F	Part. remanié	Plaque-boucle damasquinée	B
217D	idem	E/10-14	Part. remanié	-	B
242A	Coffre mixte	M	En place	-	C
369A	Coffre de pierre	E/5-9	En place	-	B-C
370A	Coffre de pierre	F	En place	-	B-C
370B	Idem	M	RT int.	-	B-C
398-1A	Coffre de pierre	Ad./Ind.	En place	-	B-C
398-2A	Coffre de pierre	E/10-14	En place	-	B-C
402A	Coffre de pierre	M	En place	-	B-C
416A	Coffre de pierre	E/5-9	Part. remanié	-	B-C
416B	idem	M	En place	-	B-C
416C	idem	M/15-19	Part. remanié	-	B-C
590A	Coffre de pierre	F prob.	En place	Pointe de bâton?	B-C
590B	idem	E/10-14	RT int.	-	B-C
591A	Fosse simple	F	En place	-	-

Fig. 144. *Tableau des associations d'individus dans les coffres en matériaux non périssables accolés.*

Pour tous ces cas, on peut établir clairement l'antériorité d'une structure par rapport à l'autre. Si généralement les tombes postérieures sont aménagées le long d'une des parois latérales, le coffre T370 a été construit à l'angle supérieur gauche de T369, détruisant partiellement le coffre et le couvercle (fig. 145)[23]. L'exemple de T402-T416 illustre bien la complexité du fonctionnement de ces binômes (cf. chap. 5.2, fig. 48 et 185), dans lesquels on trouve de nombreux individus associés.

A l'exception de T203-T204, qui contient un jeune et un adulte, tous ces binômes comprennent au moins un enfant, à partir de la classe d'âge 5-9 ans. Ces derniers sont associés à un ou plusieurs adultes, hommes ou femmes (cf. T402-T416 et T590-T591). Dans deux cas au moins, la tombe de l'enfant est à l'origine du groupe (T369A, T590B[24]). A l'instar de ce que l'on a observé dans le cas des fosses simples accolées, ces regroupements sont susceptibles de refléter des liens familiaux[25].

L'association de coffres en matériaux non périssables remonte, par définition, aux phases B et C de la nécropole. Le petit nombre de cas peut paraître

considérer T591 comme un coffre mixte. La disposition du squelette et des blocs du côté gauche rendent toutefois difficile la restitution d'une planche de ce côté, et la position des os suggère une décomposition en espace colmaté : nous avons préféré la laisser dans le groupe des fosses simples.

[23] T369 a par la suite été rouverte : sa dalle de couverture, entaillée dans l'angle supérieur gauche, repose néanmoins sur celle de T370. On peut signaler aussi les deux coffres de dalles T144 et T145, qui sont rapprochés par un angle, mais dans ce cas les deux structures n'interfèrent pas. Ces deux tombes associent deux hommes inhumés individuellement, dont l'un a souffert d'une forte scoliose.

[24] T590 a ensuite été agrandie pour permettre l'inhumation de l'adulte T590A.

[25] L'analyse paléopathologique des squelettes tend à confirmer l'existence de tels liens pour les individus T369 (enfant) et T370A (jeune femme), T416A (enfant) et T416B (homme mature), T590A et T591A (2 femmes) ainsi que T217A (jeune homme) et T217D (adolescent 10-14 ans). Cf. Annexe 1, chap. 7.

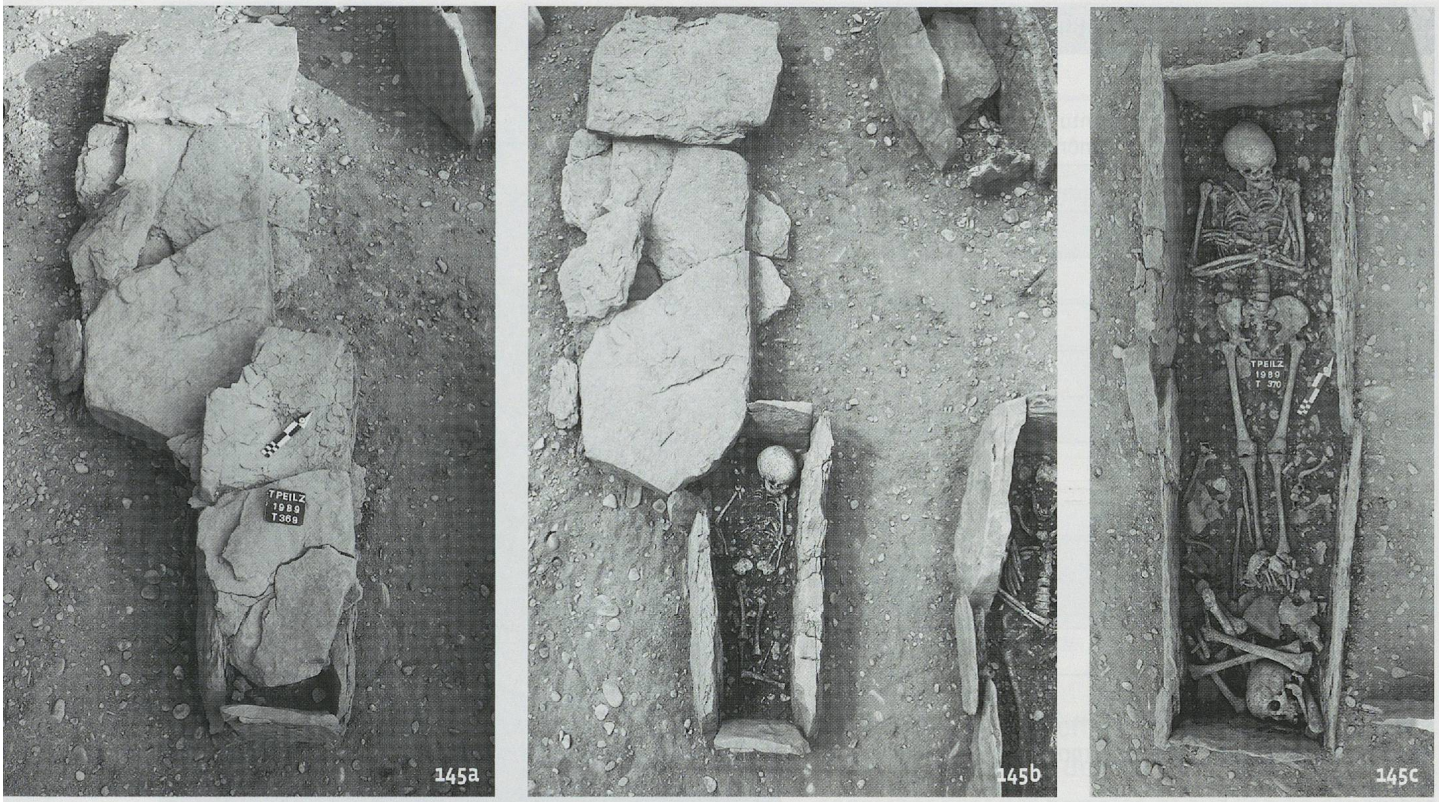


Fig. 145. *Les coffres accolés T369 et T370. a: vues des couvercles fermés; b: T369, vue du coffre après dégagement du squelette de l'enfant; c: T370, vue du coffre après dégagement du squelette féminin et de la réduction. Photos: MHAVD.*

surprenant par comparaison avec la multiplication des inhumations avec réduction à l'intérieur de ce type de structure (cf. chap. 8.2.2): à l'évidence on a préféré associer les individus à l'intérieur des mêmes contenants. Il faut donc s'interroger sur les raisons de la construction d'une nouvelle structure, en particulier lorsque la tombe ancienne est elle-même réutilisée (T217-T242, T402-T416). Lorsque la première tombe est celle d'un enfant, il a sans doute paru nécessaire d'aménager une structure plus grande (cf. T369-T370). L'effectif légèrement plus faible des enfants dans les réductions, par rapport à la structure démographique générale de la nécropole, tend à confirmer que l'on a moins volontiers réutilisé les petits coffres (cf. chap. 8.2.2.). La solution d'agrandir le coffre existant a toutefois été préférée dans certains cas, notamment pour T590, ce qui n'a pas empêché l'aménagement d'une tombe accolée par la suite[26]. Cette séparation de l'un des individus du lieu d'inhumation collectif reflète-t-elle des liens de parenté différents, par exemple à l'extérieur de la famille nucléaire (frères, cousins)? Désigne-t-elle un individu dont la position sociale est particulière (chef de famille, membre du clergé)? Ou bien résulte-t-elle des circonstances du décès, qui auraient nécessité la fermeture définitive de cette structure (maladie, mort violente par ex.)? Ces interrogations montrent la diversité des hypothèses que l'on peut formuler et suggèrent bien des directions de recherche. A ce stade, il est intéressant de noter que certains ensembles ne comprennent, outre les enfants, que des hommes (T402-T416) ou que des femmes (T590-T591).

Les inhumations superposées dans des fosses simples

Sept fosses simples contenaient deux individus inhumés l'un au-dessus de l'autre (fig. 146). Les deux squelettes sont le plus souvent séparés par une petite couche de sédiment[27]. Dans deux tombes cependant (T302A et B (fig. 147), T573A et B), les os des

[26] La tombe en dalles T489 semble illustrer un cas de rétrécissement d'un coffre pour l'adapter à un très jeune enfant (1-4 ans); aucun os pouvant être attribué à un individu plus âgé n'a cependant été retrouvé à proximité.

[27] Env. 10 à 15 cm; T191.1-T191.2, T182A et B, T186A et B, T254A et B, T299A et B.

No ind.	Age/Sexe	Mobilier	Phase
191.1A	Ad./Ind.	-	-
191.2A	M	Ceinture, aumônière	A
182A	Ad./Ind.	-	-
182B	Jeune 15-19	-	-
186A	Ad./Ind.	-	-
186B	M	-	-
254A	F	-	-
254B	Ad./Ind.	-	-
299A	F	-	-
299B	M	-	-
302A	F prob.	-	-
302B	M	-	-
573A	Ad./Ind.	-	-
573B	M	-	-

Fig. 146. *Tableau des individus superposés dans une même fosse simple.*

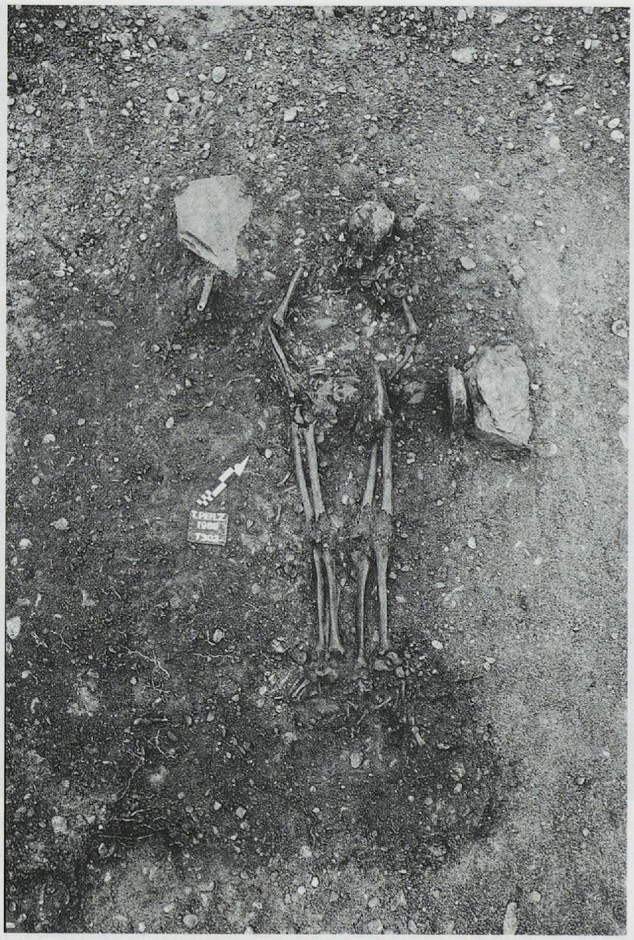


Fig. 147. *Squelettes superposés dans la fosse simple T302. Photo: MHAVD.*

deux individus sont en contact[28]. Ces observations ne peuvent cependant être interprétées sur le plan de la chronologie des inhumations: les deux corps peuvent avoir été inhumés ensemble, mais séparés par une couche de sédiment, ou à l'inverse inhumés successivement dans des contenants en matières périssables, dont la décomposition a pour résultat la superposition des os sans sédiment intermédiaire[29].

Les deux sépultures T191.1 et T191.2 paraissent un peu différentes des autres: le squelette «supérieur» est en effet décalé vers le NO par rapport à celui qui se trouve au-dessous, ce qui laisse une incertitude quant à la volonté de vraiment associer ces deux individus. On peut relever que T191.2 est la seule de toutes ces tombes à avoir livré du mobilier, qui permet de la placer dans les deux derniers tiers du VI[e] s. Les autres sépultures ne peuvent être datées précisément.

A la différence des tombes juxtaposées et accolées évoquées précédemment, ces sept fosses simples rassemblent uniquement des individus adultes, dont un jeune dans T182. Dans les deux cas où les sexes des deux individus ont pu être déterminés, on trouve un homme et une femme (T299 et T302), ce qui permet d'imaginer qu'il s'agit de couples, sans que l'on puisse exclure d'autres formes d'associations entre adultes (par ex. frères – soeurs, parents – enfants).

Les sépultures aménagées sur des couvercles

Quatre coffres de pierre (T73.1 et 2; T158.1 et 2; T160.1 et 2; T474.1 et 2; fig. 148) ont reçu une inhumation supplémentaire sur leur couvercle (cf. chap. 5.2., fig. 42). Dans trois cas au moins, l'intention d'aménager une nouvelle sépulture à cet emplacement, sous la forme d'un entourage de pierre, paraît manifeste – ce qui implique que les premières structures étaient encore repérables

[28] Ces deux tombes sont malheureusement passablement perturbées par des interventions modernes: on ne peut donc établir avec certitude la position de tous les os.

[29] Merci à Florence Carré (DRAC/SRA de Haute-Normandie), dont les remarques judicieuses nous ont permis de nuancer l'interprétation de ces superpositions de corps. Elles nous a aussi signalé les exemples de superpositions de contenants périssables sur le site non publié de Poses (Eure).

No ind.	Type	Age/Sexe	Etat	Mobilier	Phase
73.1A	Fosse simple sur couvercle	M	En place	-	C
73.2A	Coffre de pierre	M	En place	-	B
73.2B	Idem	M	Part. remanié	-	B
158.1A	Coffre de pierre sur couvercle	M	Part. remanié	-	C
158.1B	idem	M	En vrac int.	-	C
158.2A	Coffre de pierre	M	En place	-	B
160.1A	Coffre de pierre sur couvercle	E/1-4	En place	-	C
160.2A	Coffre de pierre	M	En place	-	B
160.2B	Idem	M	RT ext.	-	B
474.1A	Coffre de pierre sur couvercle	Ado./15-19	En place	-	C
474.2A	Coffre de pierre	M	En place	-	B

Fig. 148. *Associations des individus dans les coffres de pierre avec sépultures sur leur couvercle.*

en surface[30]. Si la première tombe a bel et bien été fermée définitivement, son emplacement était donc encore connu au moment de la seconde inhumation. Nous avons proposé de rattacher ces quatre inhumations sur des couvercles à l'horizon des coffres mixtes et des coffres de pierre tardifs (par ex. T94) situés dans la même zone[31]. Ces derniers témoignent d'une réutilisation du noyau central de la nécropole, déjà occupé par des tombes à coffrages de bois et des coffres de pierre précoces (cf. ci-dessous, chap. 10.2.2 et 11.4; fig. 190). Cependant, ils n'oblitèrent pas les structures précédentes: au contraire ils s'insèrent à la périphérie de ce groupe, ou dans des espaces restés libres.

Il est plus difficile de savoir si les individus concernés ont été associés volontairement ou non, et surtout quels sont les liens qui rapprochaient ces personnes. A-t-on simplement réutilisé un couvercle quelconque, pour de simples raisons pratiques, sans tenir compte de l'identité du premier occupant? Placer l'individu sur le couvercle et aménager une nouvelle structure devait alors suffire à contourner l'interdit des conciles et des lois sur la réutilisation des tombes (cf. ci-dessous). A-t-on au contraire cherché à réunir des individus? Si oui, quelles sont les raisons qui ont empêché la réouverture du coffre? Malgré leur nombre très faible, il est troublant de constater que tous les adultes concernés sont des hommes, et que l'on ne dénombre que deux immatures, un très jeune enfant et un grand adolescent. Il faut noter également que T73 – pour laquelle l'inhumation sur le couvercle ne semble pas être intentionnelle – est la seule dont le coffre sous-jacent a été clairement réutilisé. L'étude paléoenthropologique indique pourtant que l'homme âgé dont les os se trouvent en réduction à l'intérieur du coffre (T73.2B) pourrait être apparenté à l'homme jeune déposé sur le couvercle (T73.1A). Pour les trois autres binômes, le coffre sous-jacent ne contenait qu'un seul individu en place. Les éventuels ossements supplémentaires, qu'il s'agisse de réductions ou d'ossements en vrac, se trouvaient à l'extérieur.

Les inhumations simultanées

En tenant compte du contexte général et de la position des squelettes, la simultanéité des inhumations, ou du moins le dépôt des corps à très peu d'intervalle, paraît probable dans quatre cas seulement (fig. 149)[32]. Le plus évident est celui de la tombe T360 (fig. 150, pl. IVb). Il s'agit d'un petit coffre de dalles

[30] Elle paraît moins nette dans le cas de T73.1, qui ne comporte pas d'entourage de dalles, qui perfore le couvercle sous-jacent et dont le crâne dépasse la limite du couvercle.

[31] Cf. ci-dessus, chap. 7.4.

[32] Cette identification reste évidemment tributaire des limites de l'anthropologie de terrain, qui ne permet pas de mettre en évidence des écarts de temps inférieurs à ceux nécessaires à la dislocation des articulations les plus labiles; cf. Duday 2005, p. 198.

No ind.	Type de tombe	Age/Sexe	Mobilier	Phase
341A	Coffre de pierre	E : 5-9	-	B-C
341B	Idem	E : 1-4	-	B-C
360A	Coffre de pierre	E : 3 ans	-	B
360B	Idem	E : 18 mois	-	B
363A	Coffre de pierre	F	-	B-C
363B	Idem	E : 5-9	-	B-C
527A	Fosse simple	Ad./Ind.	-	A
534A	Fosse simple	F	-	A
536A	Fosse simple	E : 10-14	-	A

Fig. 149. *Les individus inhumés simultanément.*

soigneusement construit, assez large pour contenir deux jeunes enfants d'âges différents, déposés côte à côte. Le plus petit, qui porte un collier de perles de verre, est légèrement tourné vers le plus grand ; ils se tiennent par la main. Cette découverte évoque bien sûr le décès simultané de deux enfants – un frère et une soeur, deux soeurs ? – suite à une maladie ou un accident.

Un second coffre de pierre (T341) contient deux enfants d'âges différents déposés côte à côte, mais dans ce cas les squelettes sont trop perturbés pour assurer la simultanéité des inhumations. On peut néanmoins





Fig. 150. *Deux enfants d'âges différents inhumés simultanément dans le même coffre de dalles (T360). Le plus petit portait un collier de perles lors de l'inhumation. Photo : MHAVD.*

Fig. 151. *Trois individus inhumés simultanément dans la même fosse (T527-T534-T536). Photo : MHAVD.*

relever que le plus grand des enfants regardait en direction du plus petit, et que le coffre a été prévu dès l'origine pour contenir deux corps. Les deux tombes se situent dans un groupe de caissons dallés situés dans la zone sud-est de la nécropole, ce qui renforce encore la similarité des deux cas (cf. chap. 10.2).

Toujours dans la même zone, et immédiatement voisin de T360, se trouve un troisième coffre de pierre contenant deux individus juxtaposés (T363). Il s'agit ici d'une femme, qui semble être la première inhumée, et d'un enfant de 5-9 ans, intercalé dans un espace étroit dans l'angle supérieur gauche du caisson. L'état de conservation des os ne permet malheureusement pas de préciser la chronologie des dépôts, mais aucun des deux n'a subi de profonds remaniements. Relativement large, bien qu'un peu court pour l'adulte, le coffre semble avoir été conçu pour y placer deux corps.

Il faut signaler encore une fosse simple (T527-T534-T536; fig. 151) dans laquelle trois corps ont été déposés simultanément, ou du moins avec très peu d'écart entre les inhumations. On n'observe en effet aucun remaniement important des squelettes, alors que les membres supérieurs des individus se chevauchent au niveau des coudes[33]. L'enfant T536 (à l'est) a été déposé en premier dans la fosse, puis l'adulte T527 (au centre) et enfin la femme T534 (à l'ouest).

Les inhumations simultanées ne représentent que quelques cas particuliers, qui reflètent, à des époques différentes, des situations exceptionnelles de décès intervenus au même moment ou de façon très rapprochée, au sein d'un groupe d'individus liés par un fort attachement, autrement dit au sein d'une même famille. Les quatre cas d'individus superposés ou juxtaposés dans des fosses simples, évoqués plus haut, que l'on pourrait également considérer comme des inhumations simultanées, ne modifient pas fondamentalement ce constat[34].

On peut relever que les quatre groupes présentés ici comprennent des enfants, associés soit à un autre enfant, soit à une femme et/ou un adulte de sexe indéterminé. La concentration des trois cas d'inhumations simultanées pratiquées à l'intérieur de coffres de pierre dans la partie sud-est de la nécropole, dans une petite zone présentant essentiellement des sépultures individuelles, est particulièrement frappante (cf. chap. 10.2 et 11).

8.2.2 Les associations de sépultures avec manipulations d'ossements

Les réouvertures intentionnelles de tombes accompagnées de manipulations des ossements, rangés ou évacués pour ménager de la place à un nouvel occupant, représentent un trait particulier des usages funéraires du haut Moyen Age, totalement étranger à ceux de la période gallo-romaine, et qui a d'emblée retenu l'attention des chercheurs[35]. Si les réductions d'ossements sont régulièrement signalées dans les publications régionales récentes, elles n'ont que rarement fait l'objet de présentations détaillées quant à leur mode de dépôt et aux associations entre individus qu'elles révèlent. Outre l'analyse de la tombe T167 de La Tour-de-Peilz parue en 1992, l'une des seules à être publiée est celle effectuée par Joël Serralongue et Cécile Treffort, consacrée à la nécropole des Combes à Yvoire (Haute-Savoie)[36]. Cette dernière propose une sorte de typologie des réductions, selon qu'elles sont internes à une fosse de tombe ou non, internes à un contenant ou non, et selon qu'elles concernent l'entier du squelette ou non. Dans le cas de La Tour-de-Peilz, nous avons cherché à préciser les modalités de ces manipulations d'ossements, ainsi qu'à mettre en évidence leur fréquence et leur évolution. Comme dans le cas des associations de sépultures sans manipulations d'ossements, nous avons également examiné le recrutement de ces ensembles, afin de voir s'ils pouvaient correspondre à des groupes familiaux ou mettre en évidence d'autres formes de liens[37].

[33] Il est probable que l'individu de T533, très perturbé par l'aménagement de la tombe en dalles T485, ait également fait partie de cet ensemble, mais on ne peut le prouver (cf. Vol. II cat. sous T527).

[34] Cf. ci-dessus : juxtaposées : T477 (Jeune et enfant), T567 (F et enfant); superposées : T302 (F prob, et M), T573 (Ad. ind. et M).

[35] Leitz 2002, pp. 100-101 (d'après les observations de F. Troyon); Salin 1952, pp. 212-216; Serralongue/Treffort 1995, p. 105. Cf. aussi Gleize à paraître, et ci-dessus, les remarques dans les notes de l'introduction générale au chap. 8. Les manipulations d'ossements sont bien sûr attestées, sous des formes variables, à des époques plus anciennes (par ex. Néolithique, La Tène): Crubézy *et al.* 2000.

[36] Klausener *et al.* 1992; cf. Annexe 1, chap. 7; Serralongue/Treffort 1995. Pour des études de cas, ainsi que sur les problèmes de méthodes et les difficultés d'interprétation des «amas d'os», cf. Blaizot 1996.

[37] Cf. Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 218-221.

No tombe	Phase	Type de tombe	Ind. en place	Ind. Associés	Type de Réduction
192.2	A	Fosse simple	B: Enfant 5-9	C: jeune 15-19	Interne
578	A	Bois	Homme	B: homme	Interne (sous contenant)
70	B	Coffre en pierres	Enfant 1-4	B: enfant 1-4	Interne
				C: enfant 10-14	Interne
				D: homme	Interne
73.2	B	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Interne
160.2	B	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Externe
167	B	Coffre en pierres	Femme	B: femme	Interne
				C: femme	Externe
336	B	Coffre en pierres	Homme	C: adulte ind.	Interne
389	B	Coffre en pierres	Homme	B: enfant 5-9	Int. et ext.
399	B	Coffre en pierres	Femme	B: adulte ind.	Interne
401	B	Coffre en pierres	Homme	B: enfant 10-14	Externe
				C: femme	Externe
				D: homme	Externe
464	B	Coffre en pierres	Femme	B: enfant 5-9	Interne
487	B	Coffre en pierres	Femme 19 ans	B: homme	Interne
495	B	Coffre en pierres	Femme	B: femme	Interne
				C: femme	Interne
1	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Interne
				C: femme	Externe
61	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Interne
74	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Interne
78	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: jeune 15-19	Part. remanié
				C: femme	Interne
				D: femme	Interne
				E: enfant 1-4	Interne
83	B-C	Coffre en pierres	Femme 19 ans	B: homme	Int. et ext.
84	B-C	Coffre en pierres	Enfant 1-4	B: enfant 1-4	Interne
87	B-C	Coffre en pierres	Enfant 1-4	B:enfant 10-14	Interne
95	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: homme	Interne
98	B-C	Coffre en pierres	Jeune 15-19	B: femme	Externe
100	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: femme	Externe
101	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Interne
102	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: femme	Externe
				C: homme	Externe
103	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Int. et ext.

No tombe	Phase	Type de tombe	Ind. en place	Ind. Associés	Type de Réduction
110	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: femme	Interne
117	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: enfant 1-4	Externe
156	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Interne
214	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: homme	Interne
225		Fosse simple	Femme	B: homme	Interne
237	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Interne
				C: homme	Externe
240	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: jeune 15-19	Interne
251	B-C	Coffre en pierres	Jeune 15-19	B: femme	Interne
255	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte	Externe
				C: homme	Interne
321	B-C	Coffre en pierres	Femme 15-19	B: adulte ind.	Interne
322	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Interne
324	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: homme	Externe
345	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: jeune 15-19	Externe
356	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: enfant 5-9	Interne
370	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: homme	Interne
380	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: adulte ind.	Int. et ext.
382	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: jeune 15-19	En connexion
				C: femme	Interne
				D: enfant 5-9	Interne
387	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: enfant 0-1	Externe
388	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: femme	Int. et ext.
431	B-C	Coffre en pierres	Femme 18-19	B: enfant 1-4	Interne
				C: femme prob.	Interne
436	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: femme	Interne
				C: adulte ind.	Interne
				D: adulte ind.	Interne
446	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: enfant 5-9	Interne
447	B-C	Coffre en pierres	Enfant 5-9	Individu de T545	Externe
448	B-C	Coffre en pierres	Enfant 10-14	B: homme	Interne
				Individu de T456	Externe
462	B-C	Coffre en pierres	Enfant 1-4	B: homme	Interne
463	B-C	Coffre en pierres	Enfant 1-4	B: enfant 1-4	Interne
465	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: femme	Interne
466	B-C	Coffre en pierres	Enfant 10-14	B: homme	Interne
				C: adulte ind.	Interne
				D: enfant 1-4	Int. et ext.

No tombe	Phase	Type de tombe	Ind. en place	Ind. Associés	Type de Réduction
468	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: homme	Externe
				C: enfant 1-4	Externe
469	B-C	Coffre en pierres	Enfant 1-4	B: enfant 1-4	Interne
471	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Int. et ext.
484	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: femme 17-18	En connexion
				C: femme	Interne
491	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: femme	Interne
493	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: homme	Interne
494	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Interne
				C: homme	Interne
497	B-C	Coffre en pierres	Femme 18	B: adulte ind.	Interne
498	B-C	Coffre en pierres	Enfant 10-14	B: femme	Interne
502	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Interne
504	B-C	Coffre en pierres	Enfant 1-4	B: homme	Interne
				C: femme	Externe
509	B-C	Coffre en pierres	Homme	B: adulte ind.	Interne
510	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: adulte ind.	Interne
511	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: jeune 15-19	Externe
513	B-C	Coffre en pierres	Enfant 5-9	B: homme	Interne
514	B-C	Coffre en pierres	Enfant 0-1	B: femme	Interne
590	B-C	Coffre en pierres	Femme	B: enfant 10-14	Interne
77	C	Coffre mixte	Enfant 5-9	B: femme	Interne
				C: enfant 5-9	Interne
88	C	Coffre mixte	Enfant 1-4	B: homme	Interne
				C: adulte ind.	Interne
94	C	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Interne
				C: jeune (homme)	Interne
				D: femme	Interne
				E: enfant 5-9	Interne
216	C	Coffre mixte	Enfant 10-14	B: femme	Interne
				C: jeune 15-19	Interne
				D: enfant 10-14	Interne
269	C	Coffre mixte	Femme	B: homme	Int. et ext.
280	C	Coffre mixte	Homme	B: femme	Interne
				C: homme	Interne
580	C	Coffre en pierres	Homme	B: homme	Interne (structure)

Ci-dessus et pages précédentes : Fig. 152. *Tableau des individus associés dans les tombes avec des réductions.*

Au sein de la nécropole du Clos d'Aubonne, nous avons distingué trois situations impliquant des manipulations d'ossements: des rangements d'os – ou réductions – liés à des tombes contenant au moins un individu encore partiellement en place, des superpositions de corps dans un même contenant avec évacuation partielle des os du ou des premiers occupants, et des structures ne contenant que des os pêle-mêle, appelées fosses ou caissons de réduction selon leur mode d'aménagement.

Les réductions liées à des tombes

Septante-huit tombes comprenaient des regroupements d'ossements déposés à l'intérieur ou à l'extérieur du contenant (13% du total des tombes), qui correspondent aux restes de 111 individus distincts (fig. 152 et 164)[38]. Exceptées deux fosses simples (T192.2, T225) et un coffrage de bois (T578), toutes ces sépultures sont des coffres de pierre (70) ou des coffres mixtes (5)[39]. Dans les tombes en fosses simples, les os réduits se trouvent à l'intérieur des fosses. Leur position trahit les mêmes gestes que dans les coffres de dalles: os soigneusement regroupés en fagots (T192.2), ou repoussés sur les côtés (T225, fig. 153). La tombe à contenant en bois T578 présente une situation un peu différente: après réouverture de la fosse, les os du premier occupant ont été rassemblés dans la partie nord-ouest de la tombe, puis le second défunt fut déposé par-dessus (fig. 154). Les traces organiques correspondant au coffre de bois recouvrent partiellement les os de la réduction: celui-ci a été aménagé pour le deuxième défunt. C'est donc ici l'emplacement qui est réutilisé, et non le coffrage de bois[40]. T192.2 et T578 témoignent de la présence occasionnelle de manipulations d'ossements dès la première phase d'utilisation de la nécropole.

Quel que soit le mode d'aménagement de la tombe et la situation des réductions, on observe que celles-ci sont le plus souvent partielles: seuls quelques os longs, généralement fragmentés, et/ou de petits os sont conservés (cf. par ex. T436)[41]. Les crânes en particulier manquent souvent, et ceux-ci n'ont que rarement fait l'objet d'un traitement particulier[42].

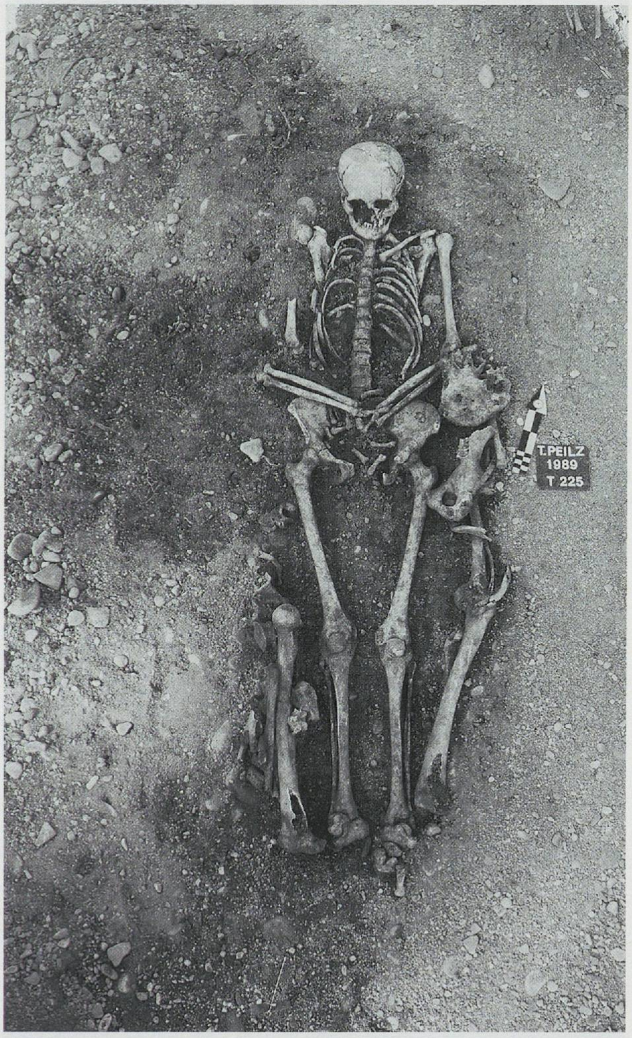


Fig. 153. *Sépulture en fosse simple T225 (ind. A), avec os en réduction de chaque côté des membres inférieurs (ind. B). Photo: MHAVD.*

[38] Huit autres individus sont présents dans des structures ne contenant que des os en réduction: cf. ci-dessous.

[39] 70 coffres de pierre, soit 32% des 221 tombes de ce type; 5 coffres mixtes, soit 21% des 24 tombes de ce type.

[40] Cf. définitions précises données dans Gleize, à paraître. Pour un cas probable de réutilisation d'un contenant en bois: cf. Genolier T8 (Steiner 1993, p. 67). Sur la situation de T578 au sein d'un groupe particulier, cf. chap. 11.2).

[41] Les données présentées ici correspondent à des estimations réalisées sur la base de la documentation de terrain (surtout graphique), retranscrites dans la base de données sous les termes de «complète» (lorsqu'on voit le crâne et la plupart des os longs) ou partielle (lorsqu'on ne voit que quelques os). Nous avons néanmoins noté lorsque les crânes étaient déposés séparément. Un décompte précis des ossements représentés dans chaque réduction s'est avéré impossible dans le cadre de cette étude: ces observations n'ont en effet pas été faites sur le terrain et leur reprise après la fouille est trop aléatoire sur la seule base des documents graphiques.

[42] Même constat à Sézegnin: Privati 1983, p. 34. Crânes traités de manière différente du reste des os à La Tour-de-Peilz: T255, T491, T580. Cf. aussi T94. Sur la question du traitement des crânes à l'époque mérovingienne, cf. Simmer 1982; Serralongue/Treffort 1995, p. 107, note 11.

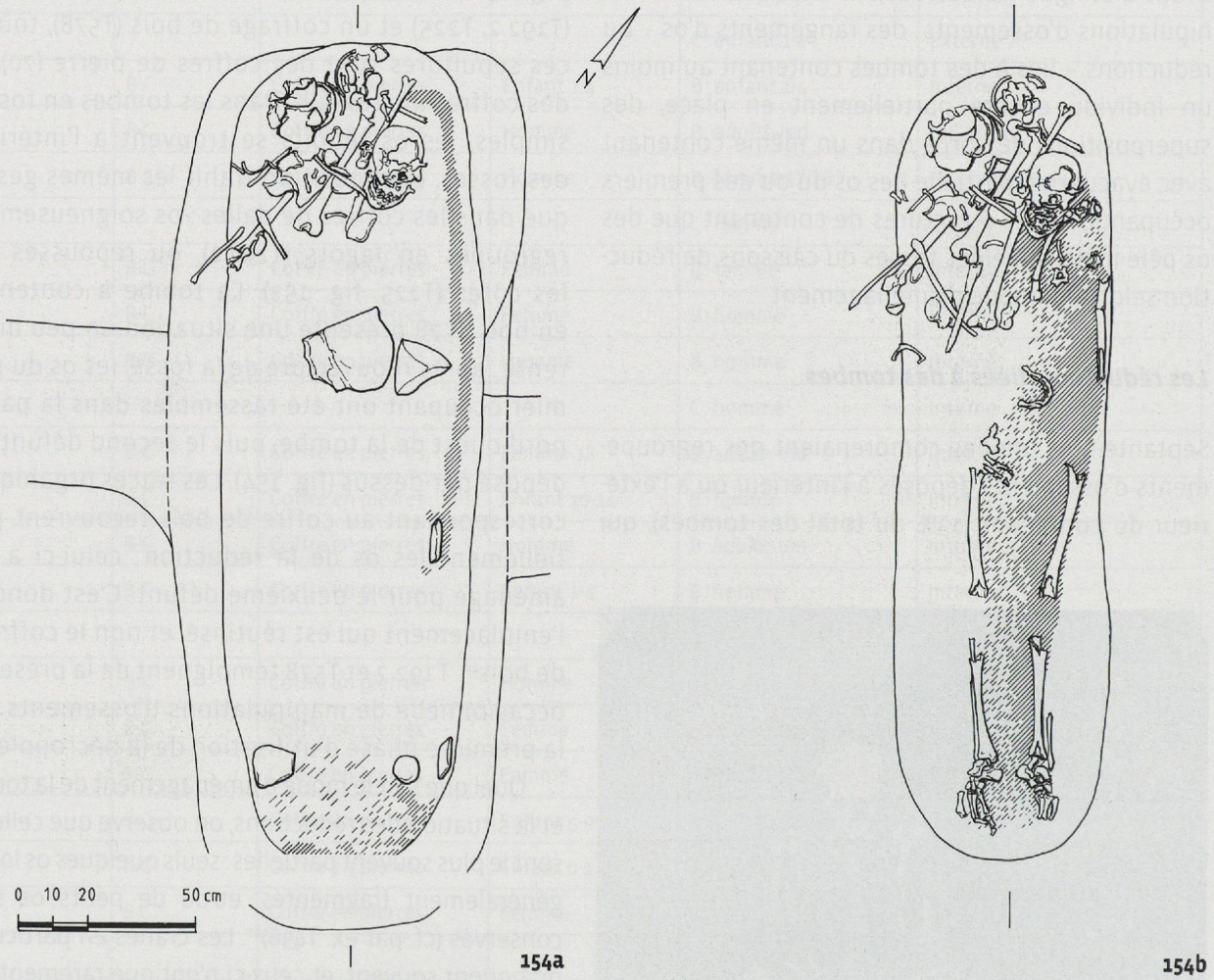


Fig. 154. *Tombe à coffrage de bois T578. a: relevé au niveau d'apparition des traces organiques et du crâne de l'ind. A, avec des pierres au-dessus du squelette, prob. à l'origine posées sur le couvercle; b: relevé de l'individu en place (ind. A), des os de la réduction (ind. B) et des traces organiques du fond du coffre. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

Les réductions à l'intérieur des coffres de dalles et des coffres mixtes

Dans la grande majorité des cas (78 individus), ces réductions se trouvent à l'intérieur de la structure: les os conservés ont été rassemblés au pied de la tombe, plus rarement ils ont été repoussés le long d'une des parois. Ils ne sont qu'exceptionnellement regroupés dans la partie supérieure du coffre. Ces individus placés en réduction interne peuvent être considérés comme d'anciens occupants de la tombe. Cela est manifeste lorsqu'une partie du corps est laissée en place (fig. 155)[43]. Dans plusieurs coffres (par ex. T88, T431, T462), la partie supérieure du corps d'un adulte a été partiellement déplacée et déposée en réduction au pied de la tombe, pour ménager l'espace nécessaire à l'inhumation d'un enfant (cf. aussi ci-dessous). A l'inverse, des caissons ont été agrandis pour permettre le dépôt d'adultes (cf. par ex. T389, T446). La femme de T464 a quant à elle été «coincée» – crâne forcé vers l'avant, jambes repliées – dans un caisson trop étroit et trop court, sans doute construit à l'origine pour l'enfant de 5-9 ans dont les os sont déposés en réduction au pied de la tombe (fig. 168, chap. 8.3)[44]. T464 se situe d'ailleurs dans le prolongement de T463, petit coffre qui

[43] Cela concerne 25 individus répartis dans 18 tombes.

[44] La longueur interne de T464 est de env. 1.20 m, alors que la stature de l'individu en place (ind. A) est de 1.53 m.







Fig. 155. *Coffre de dalles T462. a : squelette de l'enfant (ind. A) et os en réduction au pied de la tombe ; b : os de l'adulte (ind. B) encore en place sur le fond de la tombe. Photos : MHAVD.*

Fig. 156. *Coffre de dalles T463, avec un enfant en place (ind. A : 2 ans) et un autre en réduction (ind. B : 18 mois). Photo : MHAVD.*

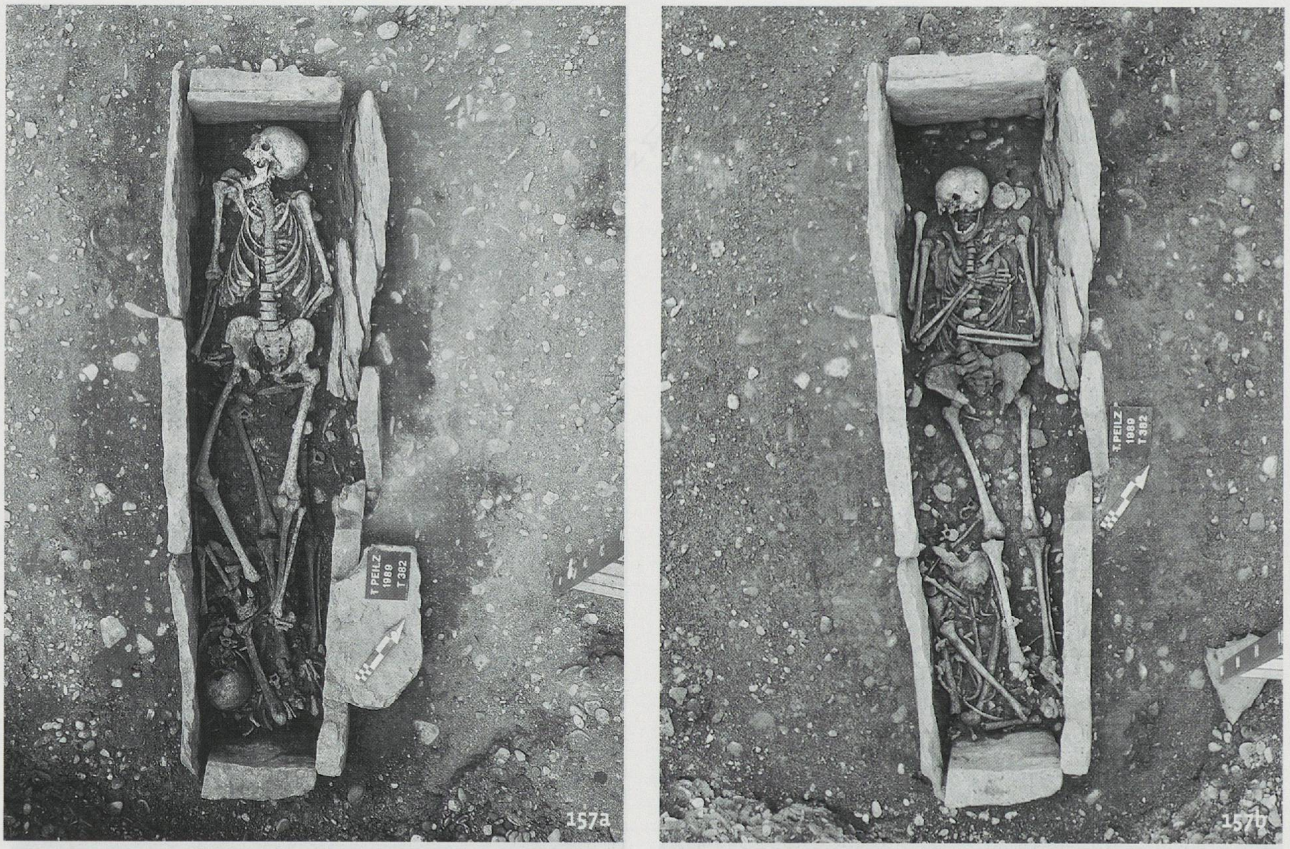


Fig. 157a et b. *Coffre de dalles T382, avec deux adultes superposés (A et B) et des os en réduction (ind. C et D : adulte et enfant). Photos : MHAVD.*

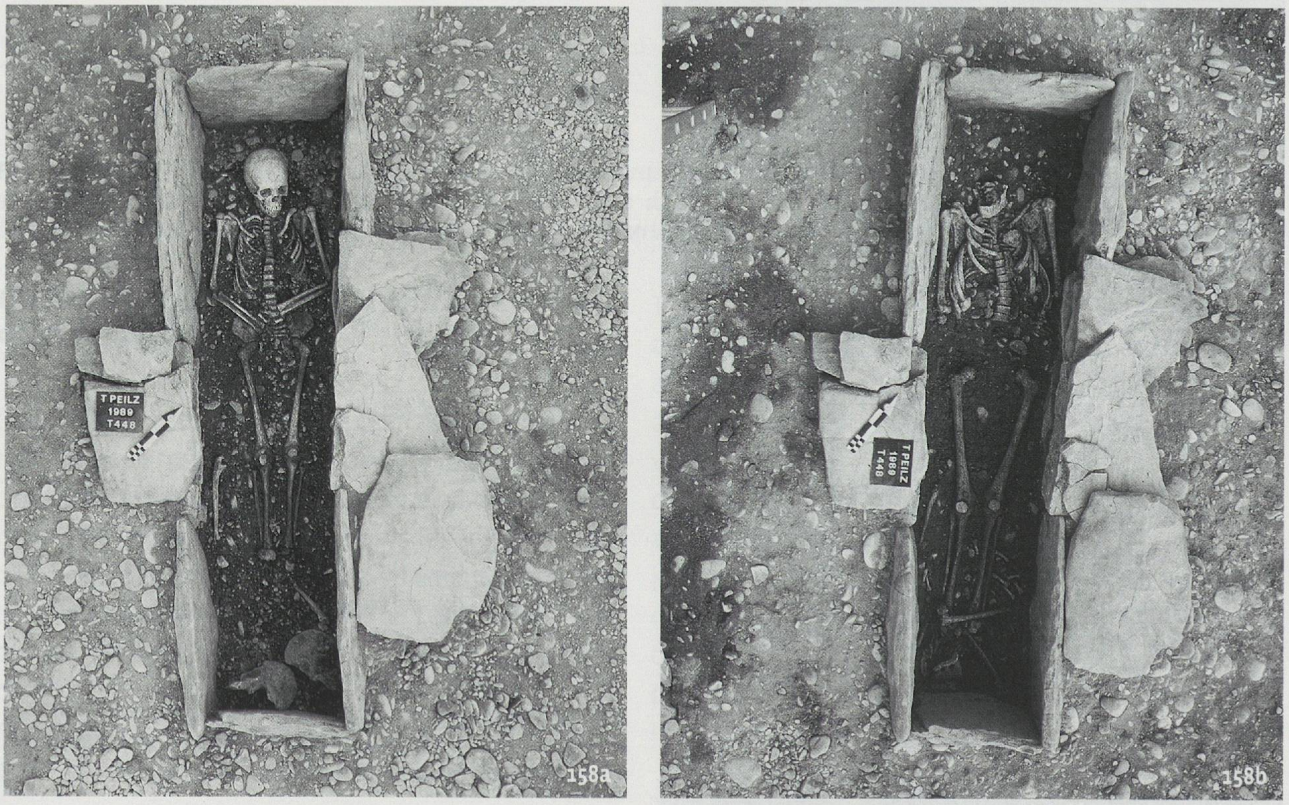


Fig. 158. *Coffre de dalles T448, avec deux individus superposés ; quelques os du premier inhumé (b : ind. B : adulte) ont été prélevés et déposés au pied de la tombe avant l'inhumation de l'enfant (a : ind. A). Photos : MHAVD.*





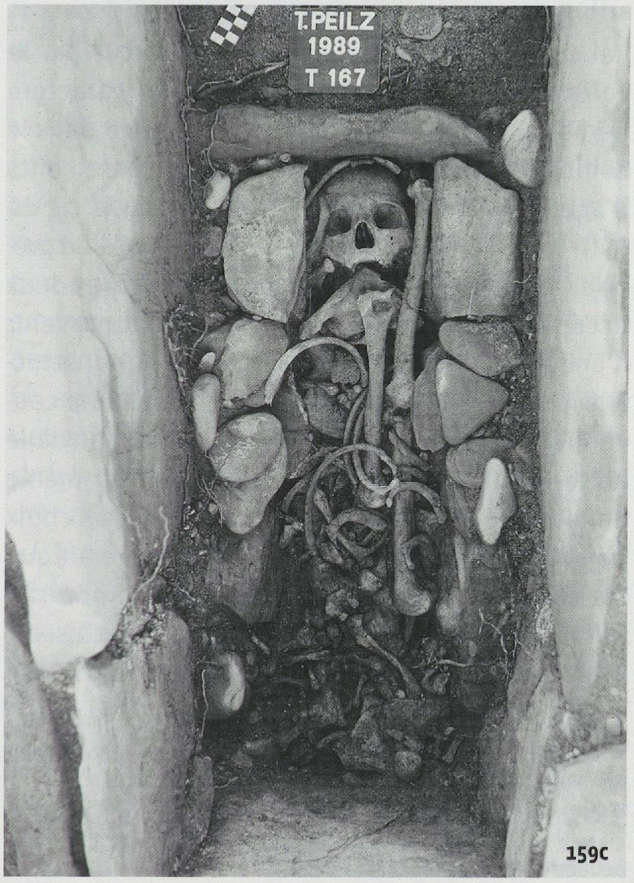


Fig. 159. *Coffre de dalles T167. a.: couvercle avec os en réduction; b.: individu en place, avec la dalle recouvrant le caisson de réduction ; c.: le coffre de réduction ouvert Cf. aussi fig. 43. Photos: MHAVD.*

contient les restes de deux jeunes enfants (fig. 156; ind. A (en place): 2 ans; ind. B (réduction): 18 mois).

Dans la tombe T382 (fig. 157), on observe que les deux premiers individus inhumés, une femme (ind. C) et un enfant (ind. D), ont été partiellement réduits au pied de la tombe. Deux autres personnes, d'abord un jeune (ind. B), puis un homme (ind. A), ont été inhumés par-dessus. Les bonnes connexions observées sur ces deux individus suggèrent un court intervalle entre les deux inhumations – et partant entre les deux décès – qui pourrait expliquer l'absence de réduction du premier corps. Elles pourraient indiquer aussi le comblement partiel du coffre après l'inhumation de l'individu B[45]. Le caisson a d'ailleurs sans doute été définitivement comblé après la dernière inhumation. L'étude paléopathologique tend à renforcer l'hypotèse de liens familiaux entre ces quatre individus (cf. Annexe 1, chap. 7).

Ces comblements partiels, observés dans plusieurs coffres, sont parfois accompagnés d'un dépôt de terre cuite pilée (cf. chap. 5.2). C'est le cas notamment dans la tombe T448 (fig. 158), où les déplacements d'os du premier inhumé ne concernent que le crâne (sans la mandibule, restée en place), les lombaires, le bassin et les avant-bras, rassemblés au pied de la tombe. Le reste du squelette est en connexion, ce qui confirme le comblement partiel du caisson au moment de l'inhumation ou peu après.

Seuls deux coffres de pierre présentent des aménagements particuliers destinés à contenir les réductions. Une petite fosse creusée sous le fond de T167, dans la moitié orientale, est soigneusement bordée de boulets et d'une petite dalle à l'ouest, et recouverte d'une dalle de molasse (fig. 159c et fig. 43). A l'intérieur de ce caisson miniature sont rangés les ossements d'une femme âgée (ind. B), dont le crâne, déposé à l'extrémité supérieure, regarde vers le ciel. Parmi ces os se trouve également une plaque-boucle en bronze du groupe D, à décor historié: elle souligne l'importance de cette personne, dont les restes ont bénéficié d'un soin tout particulier. L'individu en place dans le coffre de dalles (ind. A) est également une femme âgée (fig. 159b). L'hypothèse d'un lien familial entre ces deux individus est renforcée par le constat de pathologies semblables, à caractère héréditaire[46]. Outre quelques os erratiques dans le comblement du coffre, on trouve des ossements d'une troisième femme, épars sur le couvercle du coffre (ind. C; fig. 159a)[47]. Il est plus difficile de préciser le lien de ce troisième individu avec les deux occupantes du coffre. Ces os pourraient provenir d'une ancienne tombe, détruite lors de la construction de T167, et auraient été redéposés sur le couvercle lors de chaque réouverture. Le caisson dallé aurait alors été construit exactement au même emplacement que la première tombe: ce choix pourrait être intentionnel, ce qui expliquerait que les os aient été conservés. L'individu C pourrait aussi être le tout premier occupant du caisson, remplacé d'abord par l'individu B, puis par l'indi-

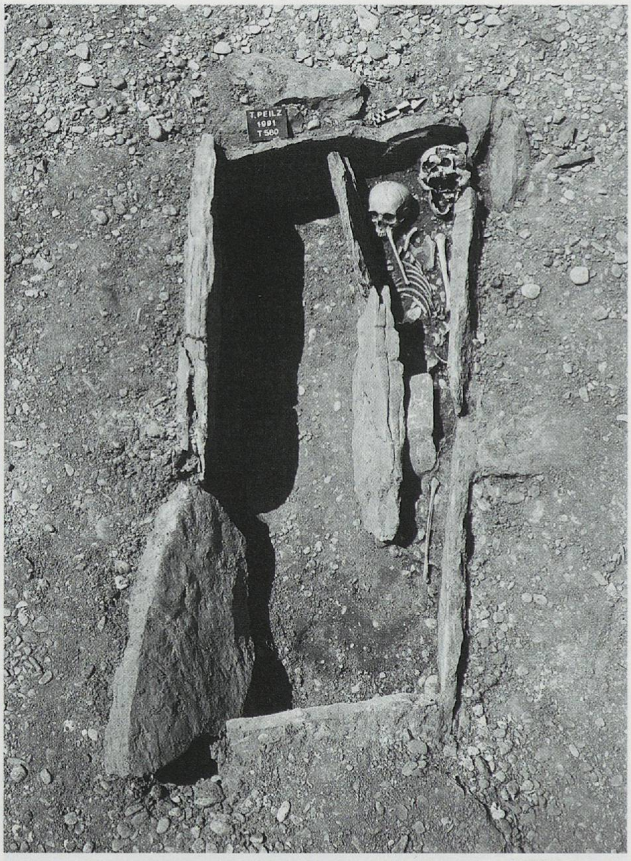


Fig. 160. *Coffre de dalles T580, avec une paroi interne délimitant un espace contenant les os remaniés de deux individus. Photo: MHAVD.*

[45] Les membres inférieurs des deux individus A et B sont en contact, alors qu'un écart de 10-15 cm sépare les os de la partie supérieure des 2 corps.

[46] Klausener *et al.* 1992, pp. 25-26, note 5; cf. étude de C. Kramar (cf. Annexe 1, chap. 7).

[47] Cette zone ayant subi des perturbations liées à la mise en culture (vigne, arborisation), la disposition originelle des os ne peut être restituée.

vidu A. Force est de constater que ses os n'ont pas fait l'objet de la même attention que ceux de la « porteuse de plaque-boucle ».

Dans le coffre de pierre T580, une cloison interne, formée de quelques dalles de chant, ménage un petit espace dans l'angle supérieur gauche (fig. 160). Le crâne et la mandibule d'un homme ainsi que la partie supérieure gauche d'un autre individu masculin, en grande partie détruit par la cloison, occupent cet espace : il s'agit à l'évidence des premiers occupants de ce coffre. Malheureusement, la disparition du contenu du reste du caisson, fouillé une première fois en 1926, empêche de comprendre la totalité du fonctionnement de cette tombe[48].

Les réductions à l'extérieur des coffres de dalles et des coffres mixtes

Les réductions d'ossements se trouvent moins fréquemment à l'extérieur de la structure en pierre (cf. fig. 152). Dans ce cas, les os peuvent être regroupés soit dans la fosse de construction (15 réductions), soit sur le couvercle (7 réductions). On observe en outre que les os d'un même individu peuvent se trouver à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du coffre (8 individus)[49].

Les os retrouvés en réduction externe sont le plus souvent regroupés et déposés dans de petites fosses creusées le long des parois latérales, ou contre les dalles de tête ou de pied. Ils apparaissent au même niveau que le couvercle ou un peu plus bas. Il s'agit généralement d'individus adultes incomplets, mais on peut trouver aussi des enfants et des adolescents. Dans quatre cas, on a pu réunir ces os à des individus encore partiellement en place dans des tombes en fosses simples ou à contenant en bois, partiellement détruites par la construction des coffres de pierre (cf. T447, T448, T468, T504). Leur dépôt en réduction révèle un certain respect de ces inhumations plus anciennes, dont les restes n'ont pas été simplement évacués. En même temps, leur relation avec les coffres de dalles semble être fortuite et ne résulte pas forcément d'une volonté de rapprochement des personnes concernées – à la différence des individus placés en réduction à l'intérieur des coffres de pierre. Il n'est pas impossible que les autres ensembles d'os retrouvés dans les fossés de construction des coffres proviennent eux aussi d'inhumations antérieures perturbées, comme on l'a observé dans la nécropole des Combes à Yvoire[50]. Dans celle du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains, les réductions résultant de recoupements de tombes, qui concernent uniquement des contenants de bois ou des fosses simples, se trouvent le plus souvent dans la fosse de la nouvelle tombe, mais à l'extérieur du contenant –lorsqu'il est possible de le déterminer[51].

Des ossements épars ou plus ou moins groupés, mais sans ordre apparent, ont été déposés sur les couvercles de sept coffres de pierre. Il s'agit pour la plupart d'individus adultes, hommes ou femmes, mais on trouve également un adolescent et un jeune enfant. Dans ce dernier cas (T117), l'agrandissement du caisson sous-jacent pour permettre l'inhumation d'un adulte indique que l'enfant devait être le premier occupant de la tombe. Pour toutes les autres réductions effectuées sur des couvercles, on ne peut déterminer avec certitude s'il s'agissait d'individus inhumés d'abord à l'intérieur du caisson ou s'il s'agissait d'occupants de tombes situées au même emplacement, mais entièrement détruites lors de l'aménagement des nouvelles structures (cf. ci-dessus, à propos de T167 et T578). S'il s'agit des restes d'anciens occupants des coffres, comme on l'admet dans les situations comparables observées dans la nécropole d'Yvoire[52], on peut se demander pourquoi les os n'ont pas été redéposés à l'intérieur du coffre, en particulier lorsque ce dernier contient plusieurs individus (cf. par ex. T167, T102). Dans le second cas, on peut s'étonner que les os n'aient pas été mis sur les côtés ou tout simplement évacués,

[48] Sur les fouilles de 1926 et l'identification de la tombe T580, cf. chap. 2.3.1 et Annexe 3; un denier de Louis le Pieux a été trouvé dans le coffre en 1926.

[49] Cf. T83, T103, T269, T380, T388, T389, T466, T471; cf. tableau fig. 152.

[50] Serralongue/Treffort 1995, pp. 106-107. Sur les 26 sépultures de La Tour-de-Peilz qui comprennent au moins une réduction externe, une seule, T324, se trouve dans une zone qui ne semble pas avoir été utilisée avant l'apparition des coffres de pierre.

[51] Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 217.

[52] Serralongue/Treffort 1995, p. 107.



161a



161b

Fig. 161. *Coffre de dalles T388. a: couvercle avec os en réduction; b: individu en place; les os en réduction appartiennent au même individu que celui déposé sur le couvercle. Photos: MHAVD.*

le fait de les garder sur le couvercle impliquant différentes manipulations à chaque réouverture. La seule certitude est que ces os ont été déposés à cet endroit seulement après la fermeture définitive du coffre.

Il faut rappeler que dans huit cas, les os trouvés à l'intérieur du coffre ont pu être attribués au même individu que ceux découverts à l'extérieur, généralement sur les dalles de couverture ou au sommet du remplissage, plus rarement dans la fosse de construction (fig. 161 et 152). Il s'agit généralement d'adultes, hommes ou femmes, mais ce type de dépôt concerne aussi deux enfants. Cette pratique pourrait être un argument pour interpréter les autres réductions sur des couvercles comme les vestiges d'anciens occupants du coffre.

Les réductions externes sont en relation avec des tombes de la phase B ou de la phase B-C (fig. 152). Il en va de même des tombes contenant des individus en réduction à la fois interne et externe, à l'exception du coffre mixte T269 (phase C).

La corrélation entre les coffres en matériaux non périssables et la fréquence des réductions est évidente dans bon nombre de nécropoles régionales[53]. On peut relever toutefois que les réductions d'ossements, tout comme les juxtapositions ou les superpositions de corps, sont attestées dans plusieurs nécropoles où les coffres de dalles ne sont pas présents, notamment à Doubs, ainsi que, dans une moindre mesure, à Soyria et à Rances – Champ Vully[54]. Le développement de cette pratique semble donc relativement indépendant du mode d'aménagement des tombes. Les concentrations observées au sein de la nécro-

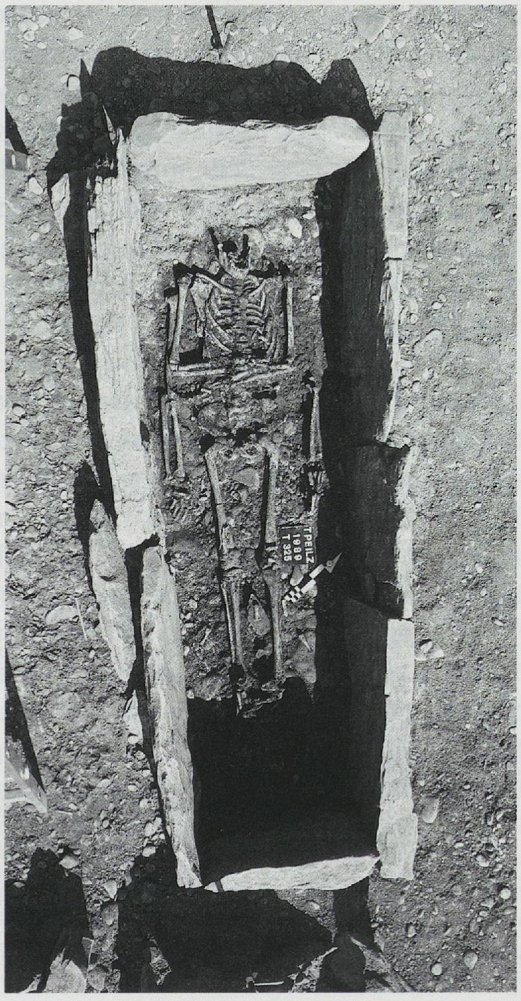
[53] Cf. par ex. Sézegnin: Privati 1983, pp. 30 et 34; Genolier: Steiner 1993, pp. 68-69; Yvoire: Serralongue/Treffort 1995, p. 107; Yverdon: Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 218, 319-321. Sur cette question, cf. aussi SPM VI (2005), p. 163; Martin 1990, pp. 99-102.

[54] Doubs: Urlacher *et al.* 1998, pp. 47-48, fig. 36-37; Soyria: Pétrequin *et al.* 1980, pp. 205-209; Rances: Auberson 1987, pp. 105 et 147.

pole de Doubs montrent que cette coutume a été adoptée par une partie de la population inhumée au cours de la seconde moitié du VII[e] s. Les inhumations successives aux mêmes emplacements, parfois associées à des réductions, tendent à confirmer un fonctionnement sur la base de concessions, sans que l'on puisse démontrer que le recrutement se faisait en fonction de liens familiaux (cf. chap. 10.2).

Les superpositions d'individus avec évacuation d'une partie des ossements

Une autre forme de réutilisation des coffres de pierre, observée au sein de la nécropole, implique des manipulations d'ossements plus ou moins importantes, mais sans réduction: il s'agit de superpositions de corps avec évacuation d'une partie du squelette. Cette pratique concerne une dizaine de tombes.



Dans certains cas, les manipulations sont limitées au strict minimum: on a parfois prélevé ou déplacé uniquement les crânes des premiers inhumés (T45, T118, T442), et/ou certains os longs, ou encore d'autres os gênants comme les coxaux (T215, T217, T337, T416). On observe parfois un comblement partiel (env. 20 cm) entre les deux inhumations (cf. T118), mais le plus souvent les os des divers individus sont en contact (cf. T217 par ex.). En rappelant les exemples des tombes T382 et T448 (cf. ci-dessus; fig. 157 et 158), qui combinent véritables réductions et superpositions de corps dans la même structure, on pourrait formuler l'hypothèse que la superposition des individus était pratiquée seulement lorsque la décomposition n'était pas entièrement achevée. Comme l'a relevé Yves Gleize, le prélèvement d'ossements tels les crânes et les coxaux nécessite cependant que les squelettes soient presque entièrement décharnés[55].

Dans trois coffres, une partie importante du premier inhumé a été évacuée (T79, T325 (fig. 162) et T326). C'est le cas notamment dans les deux coffres voisins T325 et T326, situés dans le secteur sud-est de la nécropole et dans le prolongement l'un de l'autre. Dans les deux, un enfant de la classe d'âge 10-14 ans a pris la place d'un adulte dont les os ont été presque entièrement évacués, à l'exception de certaines parties des membres supérieurs ou inférieurs, restés en connexion. L'adulte de T325 est probablement féminin; le sexe de celui de T326 est indéterminé.

On peut imaginer que les ossements évacués de ces dix sépultures – somme toute peu nombreux – ont été dispersés dans des zones désaffectées ou non encore utilisées de la nécropole: ils pourraient alors constituer une partie des ossements erratiques trouvés dans les comblements de tombes. Il n'est toutefois pas impossible qu'une partie d'entre eux ait été rassemblée et enfouie dans des structures indépendantes, semblables à celles décrites ci-dessous[56].

[55] Gleize, à paraître.

[56] L'existence de zones plus particulièrement réservées aux réductions a été proposée pour le site de Rigny-Ussé, dès la phase d'utilisation la plus ancienne (VIII[e]-IX[e] s.): Zadora-Rio/Galinié 2001, p. 228.

Fig. 162. *Coffre de dalles T325. Une partie des membres supérieurs du premier inhumé apparaissent à côté de l'individu en place. Photo: MHAVD.*

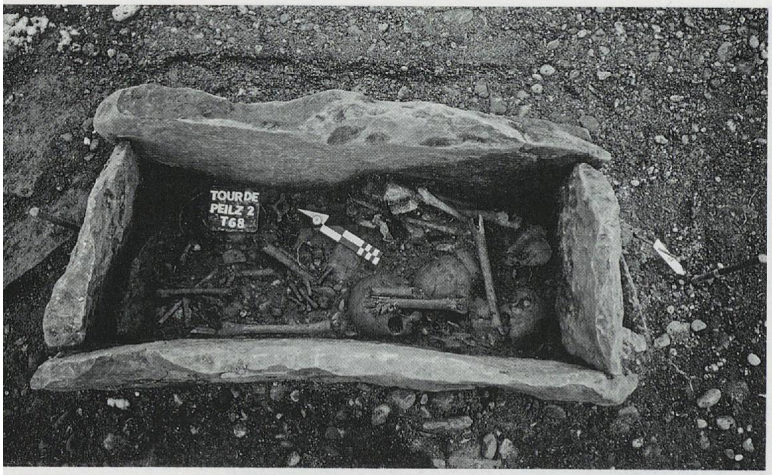


Fig. 163. *Coffre de réduction T68, avec les os pêle-mêle de plusieurs enfants. Photo: MHAVD.*

Les réductions indépendantes des tombes

Trois structures (T68, T108, T537) contiennent uniquement des os pêle-mêle: selon leur mode d'aménagement, elles sont nommées fosses ou caissons de réduction[57]. La plus intéressante est T68 (fig. 163): il s'agit d'un petit caisson de dalles soigneusement aménagé, avec un fond dallé, mais sans couvercle conservé. Il a été construit à l'angle sud-est de T69, qu'il touche presque. A l'intérieur se trouvaient des ossements pêle-mêle appartenant à quatre individus distincts, trois enfants et un adolescent. Même le plus jeune, âgé de 3-4 ans (ind. A), ne semble pas pouvoir y trouver place – du moins en décubitus dorsal[58]. Tous ces individus ont en revanche très bien pu être ensevelis à l'origine dans le coffre de dalles T69. A sa découverte, ce dernier présentait une couverture complète, mais fragmentée. Un seul individu adulte, une femme, était inhumé à l'intérieur (fig. 36). Le coffre a visiblement été agrandi pour cette dernière: les dalles latérales ont été remaniées et suivent un axe légèrement différent de celui du caisson d'origine. Le squelette adulte dépasse en longueur et en largeur la dalle de fond, et une couronne de petits fragments de molasse a été aménagée pour recevoir la tête du nouvel occupant. Ces réaménagements permettent de supposer que les enfants et le jeune individu (T68 ind. B, C et D) retrouvés dans le coffre de réduction se trouvaient à l'origine dans T69. Leurs os ont ensuite été évacués et redéposés dans T68. La présence d'un grand adolescent parmi ces os en réduction suggère que T69 avait déjà été agrandie pour cet individu: le processus s'est donc déroulé en deux étapes au moins.

Bordée à l'ouest d'une dalle placée de chant et à l'est d'une couronne de galets, la fosse de réduction T108, qui contient le squelette presque complet d'une femme, semble avoir fonctionné comme structure d'évacuation pour le coffre de dalles T109. Cette dernière tombe est malheureusement passablement perturbée: elle renferme les restes remaniés d'un adulte. Un cas similaire d'une fosse de réduction ne contenant qu'un seul individu, aménagée au milieu d'un groupe de tombes en dalles datées du VI[e] s., a été observé à Yvoire[59].

Enfin, la fosse de réduction T537 pourrait avoir recueilli des ossements provenant de plusieurs sépultures environnantes – notamment T502, T504 et T513. Creusée dans la fosse de la tombe à coffrage de bois T503, RT537 est bordée à l'est d'une dalle posée de chant. Elle contient le squelette complet d'un homme et quelques os de deux autres adultes. Cette réduction peut elle aussi être rapprochée d'une structure mise au jour à Yvoire[60].

Les individus associés

Dans les réductions, hommes et femmes sont représentés dans des proportions comparables à celles de la démographie générale du site (fig. 164)[61]. Les adultes de sexe indéterminé sont proportionnellement un peu plus nombreux, ce qui s'explique évidemment par l'état généralement incomplet des squelettes en réduction. Les enfants sont au contraire un peu moins bien représentés, puisqu'ils ne constituent que 20% des individus en réduction, alors qu'ils représentent près du tiers de la population de la nécropole (cf. fig. 141). Cela pourrait signi-

[57] Nous n'avons pas pris en compte ici les réductions RT46 et RT60 (amas d'os au-dessus du couvercle de T487), qui semblent résulter de remaniements modernes.

[58] La longueur interne du coffre atteint tout juste 80 cm, alors que la taille moyenne d'un enfant de 3 ans est estimée à 89.5 cm (renseignement aimablement fourni par Christiane Kramar, Dép. d'écologie et d'anthropologie de l'Université de Genève).

[59] Serralongue/Treffort 1995, p. 106, fig. 6.

[60] Serralongue/Treffort 1995, p. 106, fig. 12.

[61] Les 8 individus contenus dans les réductions indépendantes ne sont pas inclus dans ces chiffres.

fier que les ossements d'enfants sont moins volontiers conservés et redéposés dans la tombe, ou que les coffres d'enfants sont moins volontiers réutilisés, mais les effectifs sont malheureusement trop faibles pour valider de telles hypothèses.

Les individus en place associés à des réductions sont le plus souvent des adultes, dans des proportions proches de celles de l'ensemble de la nécropole. A l'exception de deux individus, tous les squelettes adultes ont pu être déterminés sexuellement – et, comme pour l'ensemble de la population, on retrouve un fort déséquilibre entre hommes et femmes. Les enfants associés à des réductions sont eux aussi représentés dans des proportions proches de celles de l'ensemble de la nécropole. S'ils sont moins présents dans les réductions, les enfants n'en sont pas moins régulièrement associés à d'autres individus dans les tombes.

Si l'on considère les associations d'individus au sein de chaque tombe, on s'aperçoit qu'il n'existe pas non plus d'association préférentielle (fig. 152): les enfants sont généralement mêlés aux adultes, mais on trouve aussi fréquemment des ensembles comprenant uniquement des adultes, voire uniquement des hommes ou uniquement des femmes, ou encore seulement des enfants (cf. chap. 8.1). Tout au plus peut-on observer que les hommes et les enfants sont plus fréquemment associés à plusieurs individus en réduction que les femmes[62].

Il est presque impossible de déceler des différences si l'on considère chaque phase séparément: le nombre de tombes de chacune des phases B (11) et C (7) est en effet trop faible en comparaison des tombes datées plus largement des phases B-C. Tout au plus peut-on relever qu'une seule tombe de la phase B présente un enfant comme dernier inhumé (9% des individus de cette phase associés à des réductions) alors qu'on en dénombre 12 (21%) respectivement 3 (42%) dans les tombes des phases B-C et C. On relève également un nombre d'individus en moyenne plus élevé dans les tombes de la phase C que dans celles des tombes B et B-C[63]. Cependant, ici encore, la faiblesse des effectifs limite fortement la portée de ces observations.

Conclusions

Si la plupart des tombes du Clos d'Aubonne sont des sépultures individuelles, l'intention d'associer certains individus au sein de l'espace funéraire est manifeste dès le début de l'utilisation de la nécropole. Ces associations prennent des formes différentes et une intensité variable selon les périodes. Exceptionnelles durant la phase A, les réductions d'ossements concernent ainsi près du tiers des tombes des phases B et B-C[64]. Si la proportion de tombes réutilisées est un peu moins forte durant la phase C, le nombre des individus associés est en moyenne plus élevé[65]. Les autres formes d'associa-

[62] Le rapport des réductions aux individus en place est de 1.5 pour les hommes et les enfants et de 1.2 pour les femmes. Les tombes des hommes et des enfants peuvent comprendre jusqu'à quatre individus distincts en réduction, alors que celles des femmes n'en comprennent jamais plus de deux.

[63] Le rapport des réductions aux individus en place est de 1.5 dans les tombes de la phase B et de 1.4 dans celles des tombes B-C, alors qu'il est de 2.1 dans les tombes de la phase C.

[64] On retrouve des proportions semblables à Sézegnin (Privati 1983, p. 34: 1/3 des coffres de dalles sont réutilisés), à Yverdon – Pré de la Cure (Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 303, note 42: 36% des tombes de la phase C sont réutilisées) et Sion – Sous-le-Scex (Antonini 2002, pp. 107-108: un tiers de tombes avec réductions). Nombre et pourcentages des associations à La Tour-de-Peilz: Phase A: 2 tombes avec réduction (1.5% des 127 tombes phase A), 4 cas de juxtaposition, 1 inhumation simultanée, 1 cas possible de superposition. Phase B: 11 tombes avec réduction (30% des 37 tombes phase B), 1 cas de coffres accolés, 1 cas d'inhumation simultanée. Phase B-C: 57 tombes avec réduction (31% des 182 tombes phase B-C), 5 cas de coffres accolés, 2 inhumations simultanées. Phase C: 7 tombes avec réduction (23% des 31 tombes phase C), 2 coffres accolés, 4 sépultures sur couvercles.

[65] Le rapport des individus en réduction à celui des individus en place est de 1.5 pour la phase B, 1.35 pour la phase B-C, et 2.15 pour la phase C. On note une évolution comparable dans le sud-ouest de la France: Crubézy/Raynaud 1988, pp. 198-202.

	Hommes	Femmes	Indéterminés	Total adultes	Enfants	Total
Individus en place	31 (40%)	28 (36%)	2 (2%)	61 (78%)	17 (22%)	78
Réductions	34 (31%)	28 (25%)	27 (24%)	89 (80%)	22 (20%)	111
Total nécropole	236 (31%)	190 (26%)	138 (19%)	564 (76%)	179 (24%)	743

Fig. 164. *Nombre et pourcentage des individus associés à des réductions et des individus en réduction comparés à ceux de l'ensemble de la nécropole. Les jeunes de 15-19 ans sont comptés avec les adultes.*

tion, comme la juxtaposition ou la superposition des structures ou des individus, ou encore les inhumations simultanées, présentes tout au long de l'utilisation de la nécropole, restent exceptionnelles.

Il n'y a pas de préférence dans le recrutement des individus entre les coffres réutilisés et accolés: adultes et enfants, hommes et femmes sont le plus souvent mêlés dans des proportions comparables à celles observées pour l'ensemble de la nécropole. Il est frappant de constater que les associations datées de la phase A, qu'il s'agisse de juxtapositions de fosses simples, d'inhumations simultanées ou de réductions, impliquent presque toujours des enfants: ces rapprochements semblent dès l'origine motivés par des liens familiaux (cf. chap. 8.1). Toutes phases confondues, le constat que certaines associations n'impliquent que des adultes (individus superposés dans des fosses simples), voire exclusivement des hommes (inhumations sur des couvercles) ou des femmes (T167 par ex.) reste difficile à interpréter. Il suggère que les motifs d'un rapprochement peuvent aussi concerner des couples ou des fratries[66]. Les effectifs sont cependant trop faibles pour tenter de déceler des règles relatives au recrutement de ces ensembles.

La réutilisation des tombes répond sans doute à un problème de gestion de l'espace funéraire. Dans les nécropoles liées aux églises, la densité des inhumations aux mêmes emplacements, motivées par la volonté d'inhumer au plus près des espaces sacrés – tombes de saints, présence de reliques – a sans doute conduit à ménager de la place à de nouveaux défunts dans des structures déjà installées. Ces réutilisations de tombes avec réduction des os des premiers occupants étaient d'autant plus faciles à réaliser que les tombeaux étaient construits avec des matériaux solides: coffres de dalles ou maçonnés, sarcophages[67]. Le lien entre les réutilisations et les contextes funéraires liés à des églises transparaît aussi au travers des inscriptions[68]. Ce modèle de tombeaux en matériaux non périssables, associé à la pratique des réductions d'ossements, semble s'être ensuite diffusé dans les nécropoles rurales[69].

Les problèmes de gestion de l'espace ne constituent cependant pas la seule motivation au rapprochement des individus: comme on l'observe à La Tour-de-Peilz, les tombes en matériaux non périssables ne sont pas systématiquement réutilisées[70]. On peut imaginer qu'à l'origine, la volonté d'associer certains individus est liée à des circonstances particulières, comme des décès rapprochés au sein d'une même famille. On a d'abord privilégié des formes d'association sans manipulation d'ossements, comme les juxtapositions ou les superpositions de sépultures. Celles-ci sont présentes dans la plupart des nécropoles régionales, le plus souvent en petit nombre[71]. Dans la nécropole de Kaiseraugst, on peut restituer une évolution comprenant d'abord des tombes doubles ou triples, puis des tombes superposées, qui se termine avec l'apparition des réductions, d'abord partielles puis complètes[72]. Sans être aussi précisément définissable, l'évolution décelable à La Tour-de-Peilz va dans le même sens, tout en étant plus précoce. Les réutilisations de tombes avec réduction des ossements sont en effet étroitement liées aux structures en matériaux non périssables, et sont bien attestées dès la phase B (dernier quart VI^{e}-VII^{e} s.).

L'apparition et surtout la diffusion de la pratique des réductions d'ossements reste encore difficile à interpréter, alors même que les violations de sépultures et la surimposition des corps ont fait régulièrement l'objet d'interdictions, tant dans les Canons des conciles que dans les lois civiles[73]. Les réutilisations

66 Pétrequin *et al.* 1980, pp. 205-209

67 Colardelle *et al.* 1996, pp. 296-297. Cf. aussi E. Lorans, in: Crubézy *et al.* 2000, pp. 185-187.

68 Cf. ci-dessous.

69 Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 300-301.

70 Crubézy/Raynaud 1988, pp. 205-206. Cf. aussi ci-dessous, partie synthèse.

71 Soyria: Pétrequin *et al.* 1980, pp. 205-206; Monnet-la-Ville: Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 22-23; Sézegnin: Privati 1983, p. 30 (3 coffres de bois avec 2 individus superposés ou juxtaposés). Nombreux ex. recensés dans Escher 2005, pp. 143-144.

72 Martin 1991, pp. 229-233. Cette évolution est plus tardive qu'en Suisse occidentale: les tombes juxtaposées sont datées de la première moitié du VII^{e} s., alors que les tombes avec réduction apparaissent dans le 2^{e} tiers de ce siècle.

73 Salin 1952, II, pp. 212-216; Pétrequin *et al.* 1980, p. 208; Serralongue/Treffort 1995, p. 108; Treffort 2004, p. 133; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 219; Escher 2005, I, pp. 142-143. Sur ces textes et leur interprétation, cf. désormais Gleize, à paraître, 3^{e} partie, chap. II.

de tombes pouvaient être pratiquées lorsqu'elles obtenaient l'accord des propriétaires des tombeaux, c'est-à-dire probablement les membres de la famille[74]. Les textes cités suggèrent d'ailleurs que l'interdiction de rouvrir les tombes et de superposer les défunts ne touchait que les corps non encore décomposés[75]: ils n'interdisent pas explicitement la récupération des ossements et leur dépôt dans un tombeau familial. L'utilisation d'une même tombe pour des personnes de la même famille est d'ailleurs attestée par plusieurs inscriptions funéraires des V^e^-VI^e^ s., la plupart découvertes dans des églises, réunies récemment par Katalin Escher[76]. On peut citer notamment l'épitaphe d'une religieuse âgée, Maria, et de sa petite-fille Eugenia, déposées dans la même tombe à quelques semaines d'intervalle, ainsi que celle de l'évêque de Lyon Viventiolus, enterré avec son frère dans l'église Saint-Nizier de Lyon. Les liens familiaux ne sont toutefois pas toujours clairement établis, comme en témoignent deux inscriptions trouvées sur le même sarcophage de la basilique d'Albon (F, Drôme), qui mentionnent deux inhumations distinctes, la première d'une jeune femme, la seconde d'un jeune homme, effectuées à plus de trente ans d'écart[77].

Le rapprochement des individus – en particulier des époux – dans la mort est par ailleurs proposée comme modèle dans des textes du haut Moyen Age. On peut rappeler l'histoire, rapportée par Grégoire de Tours, de l'ensevelissement de saint Rétice d'Autun dans le même tombeau que son épouse: les os de cette dernière se sont alors miraculeusement rassemblés sur un côté pour laisser de la place à son époux[78]. Ce type de pratiques est ainsi à la fois reconnu et justifié par l'un des plus éminents évêques du VI^e^ s., à une époque où se multiplient les transferts de reliques[79]. Des exemples de rassemblement des époux et plus largement des défunts auprès de leurs ancêtres sont également évoqués dans la Bible. A partir du VIII^e^ s., les canons de la collection irlandaise définissent comme un principe la réunion des corps des époux après leur mort.

8.3 La position des corps

L'étude de la position des défunts dans les tombes permet de mettre en évidence certains gestes pratiqués à un moment ou un autre des funérailles: les corps sont en effet déposés avec soin dans les sépultures et l'on a sans doute cherché à placer précisément la tête et les membres[80]. Cette disposition semble bien obéir à certaines règles, qui ont pu évoluer au cours du temps. Mais la position dépend aussi de contraintes pratiques exercées notamment par le mode d'aménagement des tombes (cf. chap. 5), plus ou moins spacieuses, et la présence ou non d'autres individus.

Afin de déterminer au mieux la position donnée au corps lors des funérailles – que ce soit lors de l'ensevelissement, lors de la mise en bière ou lors du dépôt dans la tombe – il faut tenir compte des modifications qui ont pu se produire après l'inhumation, notamment lorsque le corps se décompose dans un espace vide: les crânes déposés de face ont ainsi pu basculer d'un côté ou de l'autre, ou les membres supérieurs, posés sur l'abdomen ou le bassin, ont pu glisser le long du corps[81]. Dans le cas de La Tour-de-Peilz, l'absence d'enregistrement détaillé de la position des os sur le terrain limite la fiabilité des informations qui peuvent être réunies (cf. chap. 2.3.2), même si seules les situations qui nous ont paru claires ont été retenues dans notre analyse.

Il faut souligner encore la part d'arbitraire lors du classement des individus dans les diverses ca-

[74] Cette condition est exprimée dans le canon 17 du Concile de Mâcon II (585): Gaudemet/Basdevant (éd.) 1989, II, pp. 476-477.

[75] Serralongue/Treffort 1995, p. 108; Treffort 2004, p. 133.

[76] Escher 2005, pp. 143 et 155-164; épitaphes nos L143 et L174.

[77] Escher 2005, p. 155, L012 et 013. Cf. aussi Duval (dir.) 1995, pp. 225-226 (le deuxième individu inhumé serait également une femme, et non un jeune homme).

[78] Grégoire de Tours, A la gloire des confesseurs, vers 588; cité dans Serralongue/Treffort 1995, pp. 108-109, note 17. Cf. aussi Treffort 1996a, pp. 170-172; Treffort 1996b, p. 59.

[79] Sur la mise en parallèle de l'augmentation des manipulations d'ossements et du développement du culte des reliques, cf. Gleize, à paraître pp. 510-514.

[80] Cette intention est manifeste durant le plein Moyen Age, ce dont témoignent des sources écrites et iconographiques: Alexandre-Bidon/Treffort (dir.) 1993, pp. 190-195.

[81] Duday *et al.* 1990, pp. 33-34; Duday 2005, pp. 171-173.

tégories utilisées pour décrire les positions d'inhumation: si la plupart des squelettes se placent aisément dans l'une ou l'autre, il existe en réalité une grande variété dont il est impossible de rendre compte ici. Nous nous sommes donc limités à rechercher les positions les plus fréquentes, afin de donner un aperçu de cet aspect des coutumes funéraires et de voir si celles-ci connaissent une évolution. Nous avons également signalé quelques cas particuliers.

Des 770 individus ou lots d'ossements dénombrés d'un point de vue archéologique (cf. chap. 8.1), 545 sont au moins partiellement en place et nous donnent des informations sur les positions d'inhumation[82].

Conformément à l'usage dominant depuis l'époque romaine tardive dans les régions occidentales de l'Empire, les corps sont allongés sur le dos[83]. On ne dénombre que quelques exceptions à cette règle: 10 squelettes ont une partie au moins du tronc tourné sur un côté – le plus souvent du côté gauche[84]. Il ne s'agit généralement pas véritablement d'inhumations en décubitus latéral: le crâne et une partie du thorax, éventuellement aussi du bassin, présentent un appui sur le côté, comme si le corps avait roulé ou s'était affaissé (fig. 41; T217A). Le membre inférieur du côté où se marque l'appui est généralement fléchi et apparaît par sa face interne (médiale). L'autre membre inférieur suit ou non ce mouvement. Seules deux tombes présentent véritablement une inhumation en décubitus latéral (T44.2 et T520). T44.2 est particulièrement remarquable: ici les os du bassin et ceux des membres inférieurs, allongés, se chevauchent. Aucune inhumation ventrale n'a été observée à La Tour-de-Peilz, contrairement à d'autres nécropoles régionales contemporaines[85].

On peut signaler encore une inhumation particulière dans le caisson dallé T519, qui contenait les restes d'un très jeune enfant. D'après les ossements visibles, le haut du corps était très redressé, avec le crâne, la mandibule, des cervicales et diverses pièces osseuses retrouvés en avant du haut du thorax; le crâne était appuyé contre la paroi gauche du coffre[86]. Cette position ne peut

[82] 255 individus ne sont présents que sous la forme de réductions, voire d'ossements en vrac; env. 30 autres individus sont complètement remaniés, généralement par des interventions modernes.

[83] Crubézy *et al.* 2000, pp. 183-184.

[84] Latérale droite: T271; latérale gauche: T44.2, T136, T217, T352, T360, T380, T491, T520, T529. Ces positions latérales sont documentées durant toutes les phases d'utilisation de la nécropole et dans tous les types de tombes, à l'exception des contenants en bois.

[85] Cf. notamment Sézegnin T516 (Privati 1983, pl. 23.4); Yverdon – Pré de la Cure, T45 (Steiner/Menna *et al.* 2000, fig. 163).

[86] Des inhumations en position assise ou repliée sont signalées dans Salin 1952, II, pp. 217-220; leur datation n'est toutefois pas toujours assurée: c'est le cas de la tombe 66 d'Ennery (p. 218), d'époque protohistorique (Simmer 1993).

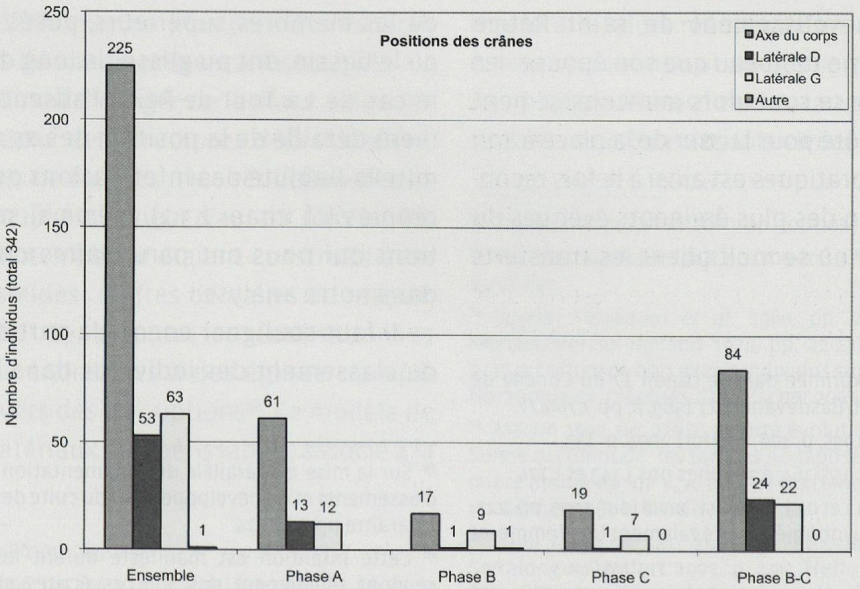
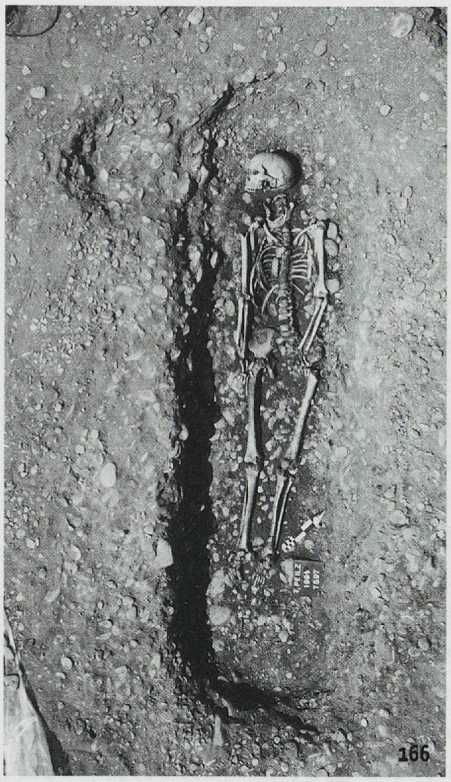
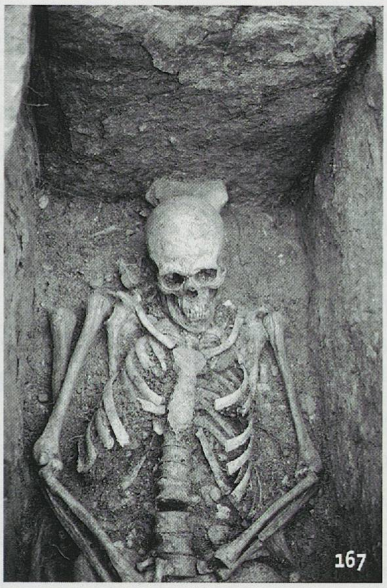


Fig. 165. *Graphique indiquant la représentation des différentes positions des crânes observées, pour l'ensemble de la nécropole et pour chaque phase séparément.*





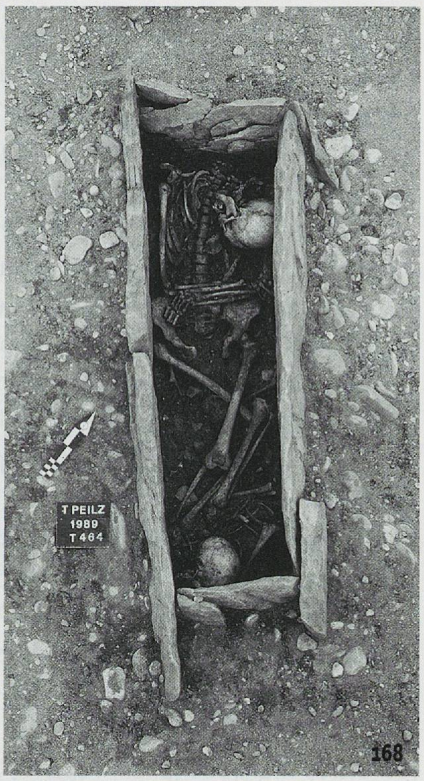


Fig. 166. *Fosse simple T597. Le crâne, la mandibule et les cervicales sont disloqués : la position de la mandibule indique que le crâne a basculé vers la droite. Photo : MHAVD.*

Fig. 167. *Coffre de dalles T156. Détail de la partie supérieure de la tombe, avec une pierre posée sous le crâne. Photo : MHAVD.*

Fig. 168. *Coffre de dalles T464. Le crâne, la mandibule et les premières cervicales, en connexion, se sont déplacées en avant de la cage thoracique. Photo : MHAVD.*

s'expliquer par les dimensions du caisson : celui-ci, adapté à la taille de l'enfant, était suffisamment long pour que le corps puisse être allongé. Aucune trace d'une structure en matériaux organiques (bois ou autre), susceptible de maintenir le corps dans cette position, n'a pu être mise en évidence dans l'espace entre la paroi de tête et le corps de l'enfant, mais un tel support n'aurait sans doute pas laissé de trace. Comme la moitié gauche du squelette est partiellement perturbée (notamment coxal et fémur), on ne peut exclure totalement que la position observée résulte d'un remaniement postérieur, que semble confirmer le déplacement des dalles de couverture[87].

La position des crânes

Les défunts sont le plus souvent déposés avec le crâne de face, le regard dirigé vers les pieds (fig. 165 ; 342 individus observables) – la tête peut être légèrement tournée ou inclinée vers la droite ou la gauche. Le crâne apparaît moins souvent avec le regard tourné vers le ciel : il est alors en situation de déséquilibre[88]. Il arrive aussi que le crâne ait basculé à gauche ou à droite, ou encore vers l'arrière, après l'inhumation (fig. 166)[89] : c'est alors la mandibule et, lorsqu'on peut l'observer, les cervicales qui indiquent la position d'origine. Ces déplacements impliquent la présence d'un espace vide au moins autour du crâne, espace qui pourrait résulter de la décomposition d'un support en matériaux organiques, dont l'usage est attesté

[87] Les ossements du haut du corps auraient alors été repoussés en avant du thorax, le crâne venant se placer au-dessus des autres os. Le fait que les parties concernées du squelette soient restées ensemble (crâne et mandibule, cervicales, etc.) suggère que, si l'on accepte cette hypothèse, le remaniement a eu lieu peu de temps après l'inhumation, ce que contredit toutefois les déplacements du coxal et du fémur.

[88] Cf. par ex. T204 et T345 : crânes de face, regard vers le haut, bien que posés sur des fonds dallés.

[89] Cf. chap. 5.4, fig. 58.

lorsque les conditions de conservation sont favorables[90]. La tête repose parfois sur un support en pierre, comme un galet plat dans T156 (fig. 167) ou une couronne de fragments de dalles dans T69 (cf. fig. 36b).

Dans quelques cas, sans doute en raison d'une très forte contrainte, le crâne et la mandibule sont retombés vers l'avant et reposent en avant des cervicales, voire du haut de la cage thoracique (cf. T332). C'est le cas par exemple dans la tombe 464 (fig. 168): la tête était appuyée contre la dalle verticale et les membres inférieurs repliés pour pouvoir inhumer cet adulte (ind. A) dans un caisson conçu à l'origine pour un enfant (ind. B)[91].

Environ un tiers des individus pour lesquels on peut déterminer la position du crâne lors de l'inhumation avaient la tête tournée sur le côté – indifféremment droit ou gauche (fig. 165). La rotation n'est pas toujours très marquée (p. ex. T170, T450) mais elle peut aussi être très forte, avec la face appuyée contre l'épaule (p. ex. T79, T306, T340).

L'examen des chiffres par phase montre que la disposition de la tête ne connaît pas de variation significative au cours du temps: la position dans l'axe du corps prédomine largement tout au long de l'utilisation de la nécropole. La tête est tournée à gauche un peu plus souvent qu'à droite durant les phases B et C considérées séparément. La faiblesse des effectifs pour chacune de ces phases pourrait expliquer ce déséquilibre: la proportion des deux positions est en effet presque égale dans les tombes datées de toute la période B-C – comme d'ailleurs dans les tombes de la phase A.

La position des membres supérieurs et inférieurs

Il est difficile de rendre compte de toute la variété des positions observées pour les bras et les avant-bras: c'est la partie du corps qui présente le plus de combinaisons possibles, avec fréquemment une position différente à droite et à gauche. Ce sont également les avant-bras qui sont le plus susceptibles de refléter des contraintes dues à l'architecture des tombes, telles que l'usage d'un contenant étroit ou d'un linceul (cf. fig. 61). Afin de mettre en évidence sinon une règle générale, du moins une habitude ou une préférence locale, ainsi que leur éventuelle évolution, nous avons regroupé toutes les variantes en quatre grandes catégories[92]: allongés le long du corps (avec éventuellement les mains sur le haut des fémurs), ramenés sur le bassin, repliés au niveau de l'abdomen et repliés sur la poitrine. Lorsque les avant-bras ne sont pas symétriques, nous avons pris en compte celui qui était placé le plus haut sur le corps: les avant-bras sont sur l'abdomen ou sur la poitrine lorsqu'au moins l'un des deux a été placé sur cette partie du corps.

Les chiffres obtenus pour chaque position sont résumés dans la fig. 169 (351 individus observables). Celle-ci montre que la position avec les avant-bras ramenés sur le bassin est de loin la plus fréquente, puisqu'elle rassemble, toutes phases confondues, près de la moitié des individus observables. Elle est aussi toujours la plus fréquente durant chacune des phases considérées séparément. Les avant-bras allongés et ceux qui sont repliés sur l'abdomen représentent chacun environ un quart des individus, alors que les avant-bras repliés sur le thorax constituent une petite proportion de l'ensemble (25 individus).

L'examen des chiffres par phase révèle une nette différence entre la phase ancienne (A) et les phases plus récentes (B, C et B-C). Durant la phase A, les avant-bras sont nettement plus souvent allongés le long du corps que repliés en avant de l'abdomen, alors qu'aucun individu avec les avant-bras en avant du thorax n'est observé. La situation s'inverse à partir de la phase B: si les mains sur le bassin sont toujours les plus fréquentes, les bras allongés sont rares, alors que ceux en avant de l'abdomen, voire en avant du thorax sont plus nombreux. La faiblesse des effectifs rend aléatoire une véritable comparaison entre les phases B et C, mais la tendance qui semble s'esquisser irait dans le sens d'une fréquence plus grande des avant-bras en avant du thorax. Cette tendance à replier les membres supérieurs de plus

[90] Cf. chap. 5.4.

[91] La rupture s'est faite au-dessous de la troisième ou de la quatrième cervicale, les trois premières au moins étant restées en connexion avec le crâne.

[92] Colardelle 1983, fig. 23-2; Crubézy *et al.* 2000, pp. 183-184.

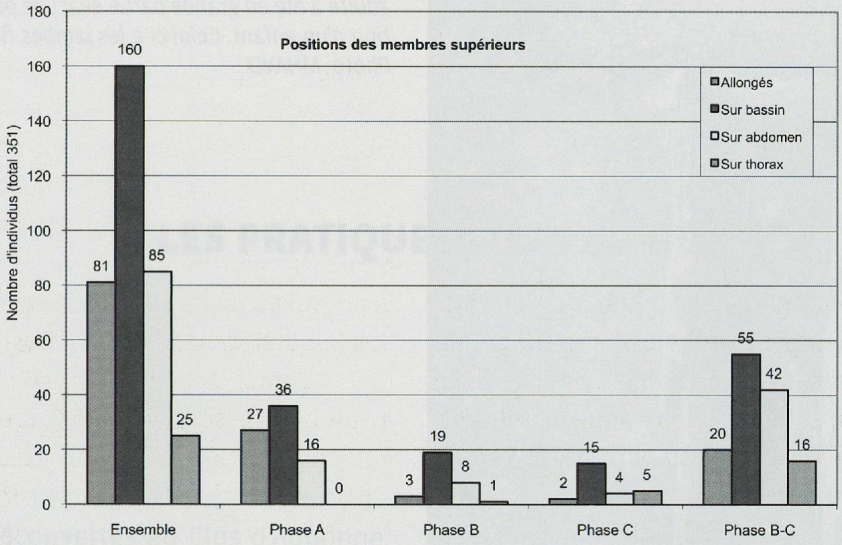


Fig. 169. *Graphique indiquant la représentation des différentes positions des avant-bras observées, pour l'ensemble de la nécropole et pour chaque phase séparément.*

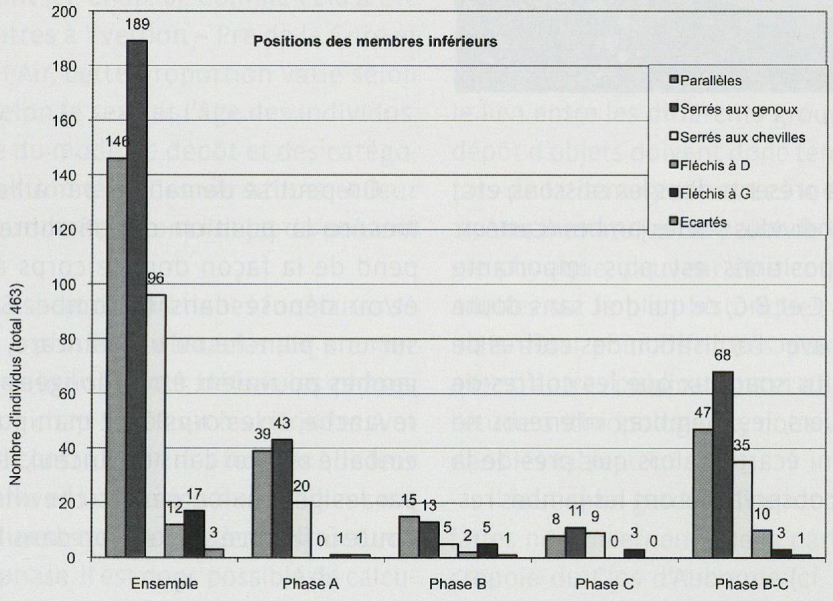


Fig. 170. *Graphique indiquant la représentation des différentes positions des membres inférieurs observées, pour l'ensemble de la nécropole et pour chaque phase séparément.*

en plus haut sur le corps paraît être une évolution commune à de nombreux sites médiévaux étudiés en France[93]. On l'observe également dans l'église funéraire de Sion – Sous-le-Scex, où la position avec les avant-bras repliés sur l'abdomen devient majoritaire durant la seconde phase d'inhumation (fin VI[e]-VIII[e] s.)[94].

La position des membres inférieurs présente elle aussi une grande variété, et il est parfois difficile de répartir les positions observées dans les différentes catégories retenues (fig. 170; 463 individus observables).

Dans la majorité des cas, les membres inférieurs sont allongés et resserrés aux genoux ou aux chevilles (env. deux tiers des cas observés), moins souvent simplement parallèles (env. un tiers). Les jambes fléchies sont peu fréquentes, et sont sans doute la conséquence de contraintes particulières (contenants trop

93 Crubézy *et al.* 2000, pp. 183-184.

94 Antonini 2002, pp. 109-110.



Fig. 171. *Coffre de dalles T514. La partie supérieure du corps d'un adulte a été en grande partie évacuée pour permettre l'inhumation d'un enfant. Celui-ci a les jambes fléchies sur le côté droit. Photo: MHAVD.*

courts, individus déjà présents dans les caissons, etc.; fig. 171)[95]. Seuls trois individus ont les jambes écartées.

La variété des positions est plus importante durant les phases B, C et B-C, ce qui doit sans doute être mis en relation avec l'utilisation des coffres de pierre, en général plus spacieux que les coffres de bois. Dans ces derniers, les membres inférieurs ne sont jamais fléchis ni écartés, alors que près de la moitié des individus observables ont les jambes resserrées aux genoux.

On peut se demander par ailleurs dans quelle mesure la position des membres inférieurs dépend de la façon dont le corps a été transporté et/ou déposé dans la tombe. S'il était déposé sur une planche ou un brancard, sans linceul, les jambes pouvaient être allongées et parallèles. En revanche, si le corps était manipulé sans support, emballé ou non dans un linceul, il devait être tenu par les genoux ou par les chevilles, ce qui a sans doute influencé sa position dans la tombe[96].

[95] Les individus avec un seul membre inférieur fléchi et l'autre placé dans l'axe du corps ont été comptabilisés dans cette catégorie.

[96] Cf. Alexandre-Bidon/Treffort (dir.) 1993, pl. V c et XI.

Chapitre 9

LES PRATIQUES LIÉES AU DÉPÔT DE MOBILIER DANS LES TOMBES

Des 578 tombes découvertes au Clos d'Aubonne, seules 73 (13%) contenaient du mobilier intentionnellement déposé lors des funérailles ou porté par le défunt (cf. chap. 6). Comme cela a été observé entre autres à Yverdon – Pré de la Cure et à Lausanne – Bel-Air, cette proportion varie selon les périodes et selon le sexe et l'âge des individus. Il en va de même du mode de dépôt et des catégories d'objets sélectionnées. Ces variations et leur évolution à La Tour-de-Peilz font l'objet du présent chapitre.

L'étude de cet aspect des pratiques funéraires se heurte toutefois à plusieurs obstacles. Le premier est lié aux critères utilisés pour définir les phases chronologiques (cf. chap. 7.4). Pour les périodes A et C, tant le mode de construction des tombes que leur chronologie relative et la datation du mobilier sont des éléments pertinents pour attribuer les structures à l'une ou l'autre phase. Il est donc possible de calculer la proportion des inhumations sans mobilier. Il faut relever toutefois que les chiffres obtenus sont surévalués par rapport au pourcentage d'ensemble de la nécropole, puisqu'ils ne tiennent pas compte des tombes de phase indéterminée. Ces proportions n'ont donc qu'une valeur indicative, uniquement susceptible de révéler des différences entre les périodes. Pour la phase B en revanche, à quelques exceptions près, seule la datation des objets constitue un critère d'attribution valable : impossible donc d'évaluer la proportion des tombes sans mobilier pour cette période uniquement. Afin d'essayer d'en donner une idée, nous avons calculé cette proportion en réunissant les tombes des phases B, B-C et C.

Un deuxième obstacle concerne le recrutement des individus. D'une part le rapport entre hommes et femmes est plus ou moins équilibré selon les phases, d'autre part les enfants des différentes classes d'âges ne sont pas représentés dans les même proportions (cf. chap. 8.1, fig. 141). Les observations sur le lien entre les différents groupes d'individus et le dépôt d'objets doivent donc tenir compte des résultats de la démographie. Les individus âgés de 15 à 19 ans, immatures du point de vue de l'anthropologie physique, peuvent être considérés comme des adultes sur le plan historique[1]. Pour plus de clarté, mais aussi pour offrir des points de comparaison avec d'autres publications et afin de correspondre à l'étude anthropologique, nous les avons distingués dans les tableaux.

Il faut enfin garder à l'esprit que les observations faites ne concernent que la partie connue de la nécropole du Clos d'Aubonne (cf. chap. 4.1 et 4.2). En tenant compte de ces limites, on peut présenter les caractéristiques du dépôt de mobilier pour chacune des phases, puis tenter de retracer son évolution[2].

9.1 Phase A (2e tiers Ve – VIe s.)

Seuls 27 des 135 individus attribués à cette période ont reçu du mobilier (20%). Le nombre d'inventaires masculins est presque égal à celui des inventaires

[1] Alduc-Le Bagousse 1994.

[2] Sur l'utilisation du terme de «dépôt» même lorsque les objets sont portés par le défunt, cf. ci-dessous, chap. 9.6.

			Ceintures				Autres vêtements					Armes		Accessoires					
	No Tombe/Individu	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	Fibules	Clous de chauss.	Coiffes	Colliers	Perles	*Spatha*	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Monnaies romaines	Mobilier porté	Mobilier déposé
Enfants	452	5-9 ans		●														X	
	460	5-9 ans		●												●		X?	
	197.1	5-9 ans								●								X	
	567 / B	10-14 ans		●											●				X
	409	Enfant			●													?	?
Ados	413	15-19 ans			●										●				X
	542	15-19 ans			●													X?	
	143	15-19 ans							●									X	
Femmes	161	F	●															X	
	455	F (Crâne déf.)	●															X	
	49	F		●															X
	481	F 15-19 ans			○				○	○	▲			●				X	X
	22	F				●												X	
	170	F					●●		●		▲			○				X	X
	137	F							●									X	
	567 / A	F									▲								X
Hommes	16	M	●															X	
	5	M		●														X	
	461	M		●											●				X
	550	M		●															X?
	20	M		●●				▲										X	
	191.2	M			●										●			X	
	346	M			●								●		●				X
	450	M										●			●				X
	89	M															●		X
Ind.	124	Adulte ind.		●														X	
	596	Adulte ind. (F?)		●														X	

Inventaires multiples
● 1 pièce
▲ plusieurs pièces
○ détermination incertaine

Fig. 172. *Les catégories de mobilier déposées dans les sépultures de la phase A.*

féminins, pour un total de dix-neuf adultes (fig. 172)[3]. Le rapport entre les individus des deux sexes étant équilibré pour cette période (1.03), on peut estimer que tant les hommes que les femmes pouvaient recevoir du mobilier lors des funérailles. La proportion est plus forte pour les adolescents, puisque trois des onze individus (27%) de cette classe d'âge étaient inhumés avec des objets. Il n'en va pas de même pour les enfants, puisque seuls cinq des 35 enfants (14%) âgés de 0 à 14 ans dénombrés pour cette phase possédaient du mobilier.

Quel que soit l'âge ou le sexe des individus, on trouve le plus souvent un seul objet ou une seule catégorie d'objets dans les tombes (17 inventaires sur 27, soit 63%). Si l'on considère la composition des inventaires, on constate que la ceinture domine nettement: elle apparaît dans 20 des 27 ensembles (74%), et tant chez les adultes, hommes et femmes, que chez les enfants. Il s'agit là cependant de la seule similitude entre les différents groupes d'individus. Les autres catégories de mobilier déposées sont très différenciées selon les sexes.

Il faut relever tout d'abord que cinq des neuf inventaires masculins comprennent plusieurs types d'objets. Les ceintures, présentes dans quatre de ces cinq inventaires, sont associées trois fois à une aumônière. L'élément le plus marquant de ce groupe de tombes masculines est toutefois le dépôt d'armes: un scramasaxe dans T346 et surtout une *spatha* avec bouterolle en bronze dans T450 (fig. 109 et 110). Cette dernière sépulture comprend également une aumônière, déposée sous le crâne[4]. Ces deux catégories d'objets, aumônières et armes, sont inhabituelles dans les nécropoles de la région lémanique, à l'exception notable de celle de Lausanne – Bel-Air[5]. Dans cette dernière, on dénombre pas moins de 21 tombes avec scramasaxes, associés à des ceintures et souvent à des aumônières. La plupart de ces tombes sont datées de la phase 3 (570/80-630/40). Pour les phases

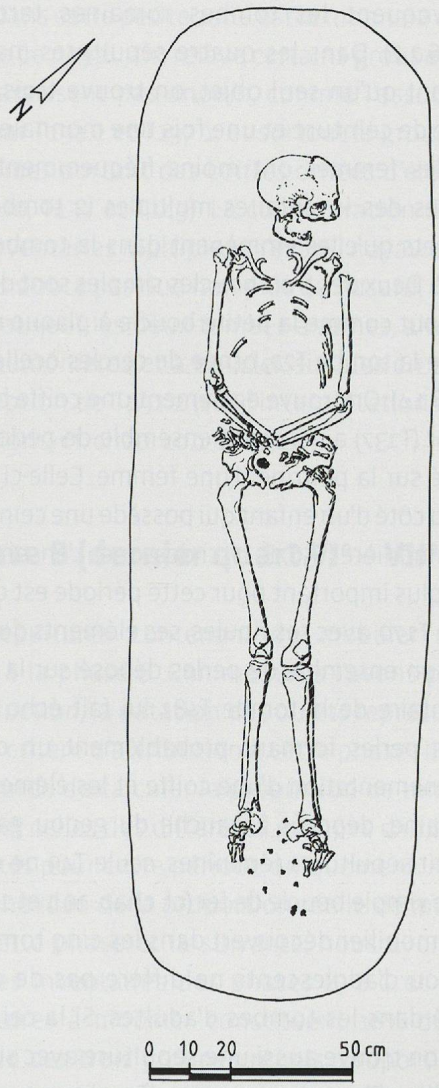


Fig. 173. *Fosse simple T20. Boucle de ceinture au niveau du bassin et clous de chaussures au niveau des pieds. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

plus précoces (1 et surtout 2), qui correspondent à la phase A de La Tour-de-Peilz, si on ne relève «que» quatre scramasaxes, on ne dénombre pas moins d'une dizaine de tombes associant boucles simples – pour la plupart en alliage cuivreux – et aumônières. Ce groupe de tombes masculines évoque – toutes proportions gardées – les quatre tombes à armes et/ou à aumônières de La Tour-de-Peilz, dont deux sont munies de boucles simples en alliage cuivreux. Nous reviendrons plus loin sur l'interprétation de ce groupe de tombes (cf. chap. 10.1 et 10.2).

Bien qu'il rassemble deux catégories d'objets, l'inventaire de la tombe T20 (fig. 173), qui contient deux boucles de ceinture en fer, se distingue du groupe précédent par la présence de clous de chaussures,

[3] 19 des 88 adultes de la phase A ont reçu du mobilier, soit 22%; 3 des 11 adolescents, (15-19 ans) soit 27%; 5 des 35 enfants (0-14 ans), soit 14%. Nous n'avons pas tenu compte du sujet immature d'âge indéterminé attribué à cette phase.

[4] Il est probable que cet ensemble était lié à une ceinture, mais un sondage exploratoire pratiqué à cet endroit a malheureusement perturbé ce dépôt. Un couteau découvert dans ce sondage, prélevé sous «T1», appartient certainement à cet inventaire.

[5] Leitz 2002, pp. 110-113; SPM 6 (2005), pp. 167-169, fig. 89.

qui évoquent les tombes romaines tardives (cf. chap. 6.2.2). Dans les quatre sépultures masculines qui n'ont qu'un seul objet, on trouve trois fois une boucle de ceinture et une fois une monnaie (T89).

Si les femmes ont moins fréquemment que les hommes des inventaires multiples (2 tombes sur 8), les objets qu'elles emmènent dans la tombe sont de qualité. Deux des trois boucles simples sont damasquinées, tout comme la petite boucle à plaque rectangulaire de la tombe T22, ornée de cercles ocellés (fig. 80; chap. 6.1.4). On trouve également une coiffe brodée de fils d'or (T137) ainsi qu'un ensemble de perles (T567A), déposé sur la poitrine d'une femme. Celle-ci est inhumée au côté d'un enfant qui possède une ceinture avec son aumônière (T567B, cf. ci-dessous). L'ensemble féminin le plus important pour cette période est celui de la tombe T170, avec ses fibules, ses éléments de coiffe en or et son ensemble de perles déposé sur la poitrine[6]. L'inventaire de la tombe T481 lui fait écho avec des petites perles formant probablement un collier et/ou l'ornementation d'une coiffe et les éléments d'une châtelaine, déposés à gauche du genou gauche. De ces huit sépultures féminines, seule T49 ne contenait qu'une simple boucle de fer (cf. chap. 10.1 et 10.2).

Le mobilier découvert dans les cinq tombes d'enfants ou d'adolescents ne diffère pas de celui rencontré dans les tombes d'adultes. Si la ceinture domine, on trouve aussi une sépulture avec seulement un collier (T197.1), une autre (T143) avec seulement des éléments d'une coiffe similaire à celle de T170 – deux inventaires que l'on considèrerait volontiers comme féminins. Deux ensembles associent une ceinture – dont une avec une boucle en bronze – et une aumônière (T413 et T567B): il faut sans doute les rapprocher du groupe de tombes masculines évoquées ci-dessus. Un inventaire contient une boucle de ceinture et un couteau (T460).

Majoritairement en relation avec l'habillement ou la parure, le mobilier présent dans les tombes de la phase A est le plus souvent porté par les défunts au moment des funérailles (fig. 172)[7]: c'est le cas de la plupart des ceintures, mais aussi des coiffes, des colliers, des fibules de T170 et des chaussures de T20. Cependant, le nombre de dépôts véritables n'est pas négligeable, puisqu'il concerne au moins dix des 27 sépultures[8]. A l'exception de celle de la tombe T191.2, les ceintures qui comportent des aumônières ont été déposées aux côtés des défunts (fig. 174), pratique que l'on retrouve occasionnellement en région

[7] Des objets sont portés dans 15 tombes, et semblent l'être dans deux autres (T460 et T542). La position de la boucle de T409 ne peut être restituée.

[8] Des objets sont déposés dans 10 tombes, et semblent l'être dans une autre (T550).

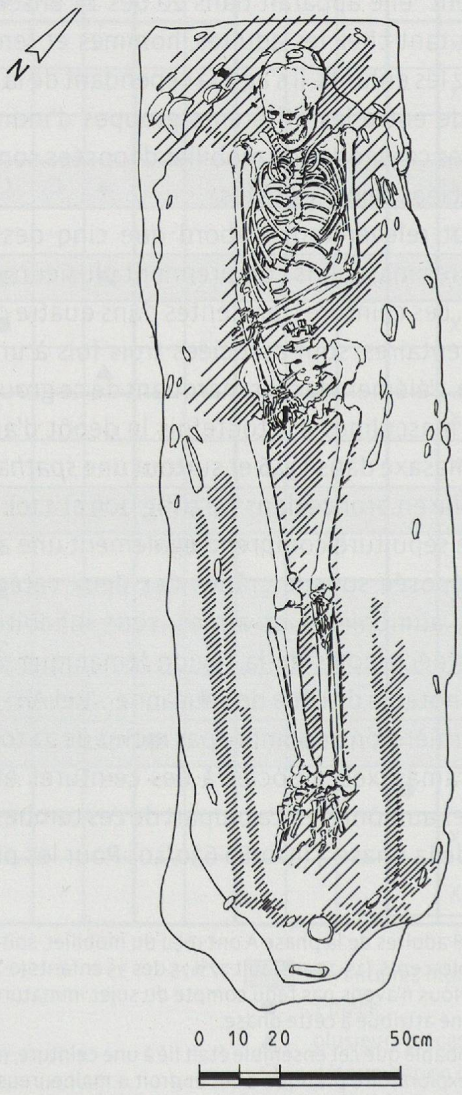


Fig. 174. *Contenant en bois T461. La ceinture et l'aumônière sont déposées à droite du crâne. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

[6] Nous n'avons pas considéré la bague de verre avec chaton, aujourd'hui perdue mais décrite dans la documentation de fouilles, comme un objet de parure supplémentaire: mêlée aux perles déposée sur la poitrine, elle faisait peut-être partie d'une châtelaine dont témoignent les perles d'ambre montées sur des anneaux de fil d'argent. Cf. chap. 6.3.2.

romano-burgonde[9]. Les armes sont elles aussi déposées, en même temps que le reste du mobilier (T346) ou séparément (T450). Dans les tombes féminines, on relève deux dépôts de perles effectués sur la poitrine des défuntes (T170 et T567A; fig. 91 et 104). La châtelaine de T481 (fig. 99) a elle aussi été déposée plutôt que portée[10]. Les deux ensembles de T170 et T481 montrent que l'on peut exceptionnellement trouver dans une même tombe des objets portés et d'autres déposés.

Il faut encore relever le nombre finalement limité des catégories d'objets présentes durant la phase A: en dehors de la ceinture, on ne retrouve guère les objets habituellement présents dans les tombes de cette période. Il faut noter en particulier l'absence quasi totale d'ustensiles, en dehors de ceux liés aux châtelaines ou aux aumônières: pas de peigne, pas de fusaïole, un seul couteau. Il faut souligner aussi la rareté des parures: un ou deux colliers, mais ni bague, ni bracelet, ni boucles d'oreilles. On ne trouve qu'une seule tombe avec une monnaie. L'ensemble donne une image assez uniforme, qui laisse entrevoir des choix précis dans le type comme dans le mode de dépôt du mobilier. Si ces choix diffèrent en fonction du sexe, ils ne varient pas en fonction de l'âge. Cette relative uniformité des catégories d'objets a été mise en évidence aussi à Lausanne – Bel-Air, notamment dans le cas des tombes masculines du VI[e] s.[11]. On l'observe également à Yverdon – Pré de la Cure et à Sion – Sous-le-Scex, où la prédominance de la ceinture et des objets de parure est évidente pour la même période[12].

Les tombes à mobilier de la phase A se répartissent de manière lâche sur l'ensemble de la zone occupée à cette période, à l'exception du secteur central, qui comprend un nombre élevé de coffres de bois et de tombes d'enfants sans mobilier (fig. 183). Le seul objet présent dans cette petite zone est la monnaie de T89. Autour de ce noyau, on relève certains groupements qui ne paraissent pas anodin, comme l'association formée par T191.2 et T197.1, et surtout le groupe des trois femmes portant des coiffes ornées d'éléments en or (T170, T137 et T143). La concentration de sept des dix inventaires multiples à l'est du noyau central n'est sans doute pas due non plus au hasard. C'est là que se trouvent les deux tombes à armes, ainsi que celles à aumônières et à boucles simples en bronze – à l'exception de T191.2 (sur l'interprétation de ces observations, cf. chap. 10.1 et 10.2).

9.2 Phase B (dernier quart VI[e] – VII[e] s.)

Trente sépultures contenant du mobilier appartiennent à la phase B. Comme nous l'avons précisé en introduction, la datation des objets représente le principal critère d'attribution à cette phase: il serait donc absurde de calculer la proportion de tombes à mobilier et celles des différents groupes d'individus représentés pour cette période uniquement. Afin de donner une idée de la proportion réelle de mobilier durant cette phase et la suivante, nous avons rassemblé les inventaires des phases B, B-C et C. Ces 45 sépultures à mobilier constituent 18% des 250 tombes de ces trois groupes réunis, proportion un peu moins élevée que celle obtenue pour la phase A, mais un peu plus forte que celle de la phase C. Elle suggère une tendance à la diminution du mobilier dans les tombes au cours du temps.

La plupart des inventaires de la phase B se trouvent dans des sépultures de femmes ou d'enfants, ce qui constitue un changement très net par rapport à la période précédente (fig. 175). On dénombre ainsi treize sépultures d'enfants, dont deux très petits, et pas moins de sept âgés entre 5 et 9 ans; onze d'entre eux ont reçu des garnitures de ceinture, la plupart en fer damasquiné, une en bronze (T464). Ce sont d'ailleurs ces enfants qui ont reçu au moins six des sept garnitures à plaquettes verticales et les trois garnitures composites. Cette conjonction entre une catégorie d'âge et des formes de garniture de ceinture est sans doute significative d'un statut particulier des individus qui les portent (cf. chap. 10.2). Un petit enfant portait un collier (T360B), un autre

[9] Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 266, et ex. cités note 17: Genolier, Saint-Sulpice, Monnet-la-Ville. Sur les modes de dépôt des objets en Franche-Comté, cf. Urlacher *et al.* 1998, pp. 222-224.

[10] Si certaines des perles retrouvées sur la poitrine de la défunte de T170 proviennent bien d'une châtelaine, celle-ci était elle aussi déposée et non portée.

[11] Leitz 2002, p. 113, fig. 16, IIIa-b et IIIh-k (phase 2: vers 510-vers 570/80).

[12] Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 266, fig. 227. A. Rettner in: Antonini 2000, pp. 232-235, fig. 104-106.

une chaînette de ceinture avec une châtelaine (T111). Ce dernier inventaire constitue, avec celui de T275, l'un des seuls inventaires d'enfant avec plusieurs objets (cf. chap. 10.1).

Neuf femmes ont elles aussi reçu du mobilier lors des funérailles. Les catégories sont un peu plus variées que pour les enfants : si les garnitures de ceinture restent majoritaires, on trouve aussi deux fois des garnitures de chaussure et une fois une bague. Le seul inventaire féminin multiple est celui de T218, composé d'une chaînette de ceinture semblable à celle de T111, accompagnée d'objets formant une châtelaine. La plaque-boucle en bronze à décor figuré de T167 constitue la pièce la plus particulière de ces ensembles féminins (cf. chap. 10.3.3).

Par contraste, l'effectif des tombes masculines à mobilier paraît bien maigre : on ne dénombre qu'une seule tombe avec une garniture de ceinture en bronze, une autre avec une bague accompagnant un individu en réduction. Il est probable qu'une partie au moins des inventaires masculins de la phase B-C, nettement en surnombre par rapport aux ensembles féminins, appartenait en réalité à la phase B (cf. ci-dessous). Force est de constater que ce mobilier est peu caractéristique : pas de ceinture, pas d'arme, pas d'aumônière…Rien de comparable aux inventaires masculins de la phase A, ni à ce que l'on observe dans d'autres nécropoles régionales à la même période, au début de laquelle le dépôt de mobilier semble justement atteindre un maximum[13]. A Sion – Sous-le-Scex, on observe même une tendance inverse à celle de La Tour-de-Peilz : si les femmes reçoivent du mobilier plus souvent que les hommes aux V^e^ et VI^e^ s., ce sont les inventaires masculins qui dominent à partir de la deuxième moitié du VII^e^ s.[14]. Ce basculement du dépôt de mobilier en faveur des femmes au cours du VII^e^ s. s'observe en revanche également à Kaiseraugst et à Oberbuchsiten[15].

De manière générale, les catégories d'objets représentées durant la phase B sont assez limitées : en plus des éléments de ceintures, de loin les plus nombreux (dans 21 inventaires sur 30, 70%), la plupart des pièces sont liées au vêtement (chaînettes, chaussures) ou à la parure. Parmi ces dernières, il faut signaler plusieurs bagues, type absent durant la phase A. En dehors des châtelaines de T111 et T218, on ne trouve comme accessoires qu'un seul couteau et une seule monnaie. Cette rareté des ustensiles doit toutefois être quelque peu nuancée en considérant les inventaires de la phase B-C, qui ajoutent deux couteaux et un autre ustensile, ainsi que deux monnaies. Malgré cela, la part des accessoires reste très faible. Il faut noter enfin l'absence totale de certaines catégories pourtant présentes durant la phase A : c'est le cas des armes et des aumônières dans les tombes masculines, et des fibules dans les tombes féminines. Deux agrafes à double crochet, datées de la phase B-C, ont toutefois été mises au jour dans des tombes féminines. On peut noter enfin que si les garnitures de ceinture présentent dans l'ensemble une grande variété de formes et de décors, on ne trouve aucune pièce du groupe A, forme qui constitue sur certains sites le pendant féminin des garnitures à plaquettes verticales[16]. Cette forme de garnitures n'est pas représentée non plus à Lausanne – Bel-Air, du moins pas sous sa forme caractéristique[17].

Les objets retrouvés dans les tombes de la phase B sont souvent portés par les défunts lors des funérailles, en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants (fig. 175 et 176 ; 12 tombes sûres, 3 tombes incertaines). On observe aussi dix ensembles où les objets sont mêlés aux os en réduction : les pièces associées à certains défunts le restent même lorsque la tombe est réutilisée. On peut relever notamment la présence de deux garnitures à plaquettes verticales dans la réduction de la tombe T70, qui contient deux enfants et un homme. La tombe T399 associe quant à elle une paire de gar-

[13] Cf. ci-dessus ; Lausanne – Bel-Air : Leitz 2002, pp. 110-113. Yverdon – Pré de la Cure phase C : Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 268-269, fig. 230. Kaiseraugst : Martin 1991, pp. 304-305, avec d'autres ex. cités en Burgondie (entre autres Curtil-sous-Burnand, Monnet-la-Ville, Riaz – Tronche-Bélon, Vuippens).

[14] A. Rettner in : Antonini 2000, pp. 232-234, fig. 109.

[15] Martin 1991, pp. 267-269, fig. 136 ; pp. 302-306, fig. 158. Motschi 2007, p. 116.

[16] C'est le cas notamment à Doubs : Urlacher *et al.* 1998, pp. 154-164 (garnitures des groupes G4 à G6).

[17] Leitz 2002, pp. 89-90, pl. 28.2 : l'auteur considère la plaque-boucle de T93a comme une garniture du groupe A précoce ; tant le type de décor que le profil de l'arrière de la plaque et le nombre des rivets nous paraît évoquer plutôt une transformation d'une garniture du groupe C.

	No Tombe/Individu	Sexe/Age	Ceinture			Autres vêt.		Parures		Accessoires					
			G fer damasquiné	G fer	G bronze	Chaînettes	G de chauss.	Bagues	Colliers	Châtelaines	Couteaux	Monnaies romaines	Divers	Mobilier porté	Mobilier déposé
Enfants	366 / A	1-4 ans	●											X	
	360 / B	1-4 ans							●					X	
	320 / A	5-9 ans	●											X	
	332 / A	5-9 ans	●											X	
	340 / A	5-9 ans	●											X	
	389 / RT	5-9 ans	●												RT
	364	5-9 ans	●											?	?
	464 / RT	5-9 ans			●										RT
	111 / A	5-9 ans				●				❍				X	
	139 / A	10-14 ans	●											X	
	275 / A	10-14 ans	●								●			X	
	440 / A	10-14 ans	●											X	
	RT 68	1-4/5-9/10-14/15-19 ans	●												RT
Femmes	217 / C	F	●											X	
	63 / A	F	❍											X?	
	442 / B	F		●											X?
	RT108	F		●											RT
	167 / RT	F			●										RT
	218 / A	F				❍				❍			●	X?	
	495 / RT	F					●								RT
	235	F					●							X	
	223 / A	F						●					●	?	?
Hommes	336 / A	M			●									X	
	487 / RT	M						●							RT
Plusieurs individus	399 / A et RT	F / Adulte ind.					●	●				●		X?	RT
	401 / RT	F / M / 10-14 ans		❍											RT
	70 / RT	M /1-4/10-14 ans	●	●											RT
Ind.	147 / C?	Adulte ind.						●						?	?
	64	-		●										?	?
	585 / rempl.	?			❍									?	?

▭ Inventaires multiples
● 1 pièce
▲ plusieurs pièces
❍ détermination incertaine

Fig. 175. *Les catégories de mobilier déposées dans les sépultures de la phase B.*

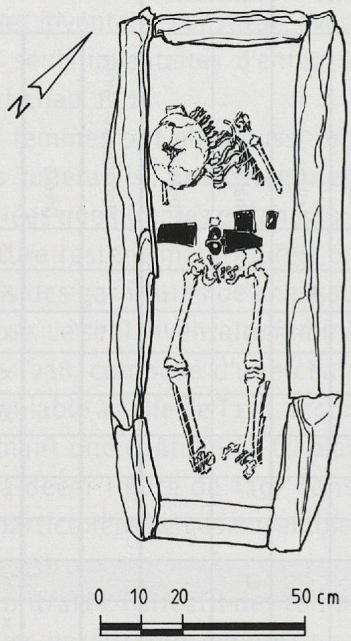


Fig. 176. *Coffre de dalles T332. Un jeune enfant (5-9 ans) est inhumé avec une garniture de ceinture composite, comprenant une plaque-boucle et une contre-plaque trapézoïdales larges. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

nitures de chaussure vraisemblablement portée par la dernière personne inhumée, une monnaie trouvée à droite des cervicales et une bague parmi les os de la réduction. Seule la ceinture de la tombe T442, dont la plaque-boucle se trouvait sur la poitrine de la défunte, pourrait constituer un véritable dépôt d'objet – avec la monnaie de T399.

Les tombes à mobilier de la phase B se répartissent sur l'ensemble de la zone occupée durant cette période, en formant des concentrations plus ou moins lâches (fig. 184). On observe notamment des groupes dans certains secteurs, comme tout à l'ouest de la nécropole, autour de T217, T223 et T218, ou encore dans la partie sud-est du site. Ce dernier secteur est particulièrement intéressant, puisqu'il rassemble dans un espace restreint six des neuf petits enfants (classes 1-4 et 5-9) inhumés avec du mobilier; trois de ces tombes sont même côte à côte (T366, T364 et T360). Les autres concentrations occupent des espaces plus larges, mais seule la tombe T275 apparaît isolée (sur l'interprétation de ces observations, cf. chap. 10.2 et 11).

			Autres vêtements				Ustensiles				
	No Tombe/Individu	Sexe/Age	Agrafes d. cr.	Clous de chauss.	Coiffes	Bagues	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Mobilier porté	Mobilier déposé
Enfant	466 / A	10-14 ans							●		X?
Femme	590 / A	Prob. F						●			X?
Hommes	375 / A	M		○○						X	
	65 / A	M			○					X?	
	504 / B	M				●				X	
	382 / A	M					●				X?
	374 / A	M							●		X?
Plusieurs individus	337 / ?	F/1-4 ans	●				●				X X?
	212 ou 213	M /10-14 ans	●							?	?

Inventaires multiples ● 1 pièce ○ détermination incertaine

Fig. 177. *Les catégories de mobilier déposées dans les sépultures de la phase B-C.*

9.3 Phase B-C (dernier quart VI^e – 1^ère moitié IX^e s.)

Neuf sépultures contiennent des objets peu caractéristiques ou dont la datation est très large: elles se placent dans la phase B-C. L'élément le plus frappant de ce groupe est la forte proportion des individus masculins, au nombre de cinq, qui contraste avec la prédominance des femmes et des enfants observée durant la phase B. A l'évidence, on peut considérer qu'une partie au moins de ces hommes appartiennent à la phase B (cf. ci-dessus).

L'ensemble du mobilier attribué à la phase B-C est très simple (fig. 177): là encore les objets liés au costume ou à la parure sont attestés, les ustensiles et les monnaies complétant les catégories représentées. Nous avons déjà signalé la présence de deux agrafes à double crochet, dont la datation se prolonge effectivement sur les deux périodes, B et C. Le petit anneau ouvert en argent de T65, trouvé contre le méat auriculaire d'un homme, constitue la principale originalité de cet ensemble (cf. chap. 6.2.3).

Pour autant que l'on puisse le déterminer, les éléments liés au vêtement ou à la parure sont portés au moment des funérailles, alors que les ustensiles et les monnaies sont déposés auprès des défunts. Deux tombes contenaient deux objets, mais on ne peut malheureusement les lier clairement à des individus précis – à l'exception du couteau de la tombe T337.

La répartition des tombes à mobilier de la phase B-C complète celle des tombes de la phase B en s'insérant dans les mêmes groupes (T337), en se juxtaposant à leur périphérie, comme on l'observe à l'est, ou encore en occupant des zones intermédiaires, notamment dans la partie centrale (fig. 184). La tombe T382, en limite sud de la fouille, apparaît plutôt isolée.

9.4 Phase C (fin VII^e – 1^ère moitié IX^e s.)

Seuls cinq inventaires sont datés de la phase C, dont quatre par des monnaies carolingiennes (fig. 178). Ils représentent 16% des 31 tombes attribuées à cette période. Si ces effectifs sont bien sûr trop faibles pour avoir une valeur statistique, ils esquissent une tendance allant vers une diminution de la pratique du dépôt d'objets dans les tombes. Ce processus, qui semble évoluer vers une disparition totale du mobilier funéraire, a été observé dans un grand nombre de contextes de même époque, qu'il s'agisse de nécropoles rurales ou d'espaces funéraires liés à des églises: c'est l'un des éléments les plus caracté-

			Ceinture		Autres vêt.					
	No Tombe/Individu	Sexe/Age	BS fer	Fibules	Agrafes d. cr.	Chaînettes	Ustensile	Monnaies carolingiennes	Mobilier porté	Mobilier déposé
Femme	280 / B	F			●				X	
Plusieurs individus	118 / A? et B	F?/M	●					●	X	X
	94 / D, E et RT	F/5-9 ans/?		●		●	●	●	X	X
	216 / B ou C	F/15-19 ans						●		X
Ind.	1926A/T580	?						●		?

Inventaires multiples ● 1 pièce

Fig. 178. *Les catégories de mobilier déposées dans les sépultures de la phase C.*

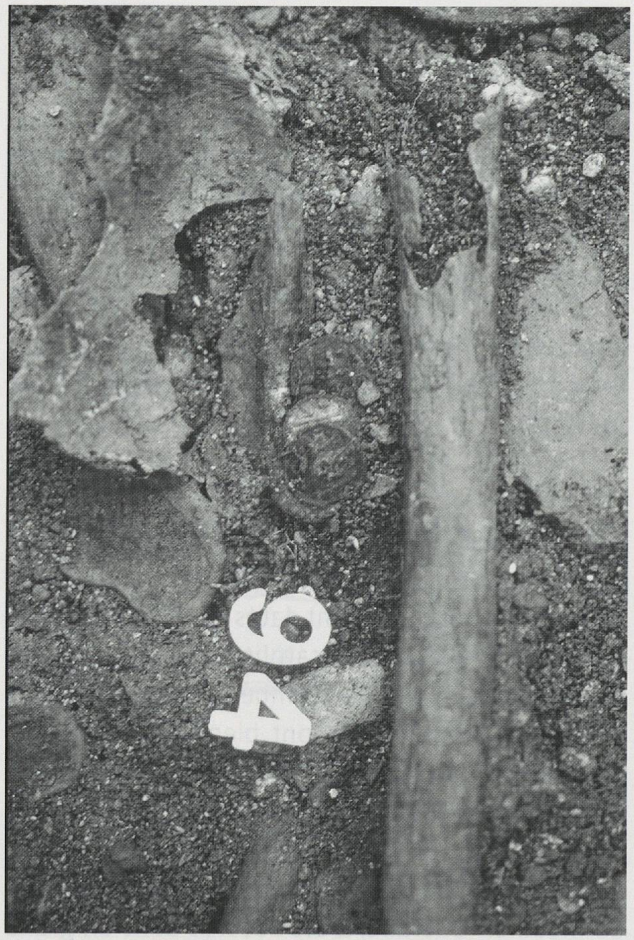


Fig. 179. *Deniers de Pépin le Bref de la tombe T94 lors de leur découverte. Photo: MHAVD.*

ristiques des pratiques funéraires carolingiennes, comparées à celles de la période mérovingienne[18]. Cet abandon presque total du dépôt d'objets est généralement expliqué par une influence plus forte de l'Eglise, qui se manifeste non pas au travers de canons ou d'autres règles, mais au travers de l'action pastorale. Celle-ci prône l'humilité et incite à faire dons des richesses à l'Eglise ou aux pauvres plutôt que de les enfouir dans la tombe. En échange, elle contribuera au salut de l'âme par des prières. A partir du VIII[e] s., les dépôts funéraires deviennent rares et semblent se limiter à des objets à caractère symbolique, par exemple ceux qui marquent la fonction sacerdotale (calices et patènes, matrice de sceau)[19].

Vue sous cet angle, la proportion de tombes à mobilier de cette période à La Tour-de-Peilz paraît nettement supérieure à la moyenne – mais il ne faut pas oublier qu'elle est surévaluée par rapport à la réalité, les chiffres donnés ne prenant pas en compte les tombes de phase indéterminée.

Les monnaies ont été découvertes à deux reprises seules dans les tombes, alors qu'elles sont associées à d'autres objets dans deux autres structures; chaque objet, ou chaque catégorie, est cependant lié à un seul individu. L'ensemble de la tombe T94 est tout à fait exceptionnel: il rassemble cinq deniers d'argent (fig. 179), une chaînette en bronze reliée à une paire de fibules ansées symétriques (fig. 180) et une fusaïole. Si les deux premiers dépôts sont clairement associés aux premiers occupants de ce vaste coffre de dalles, la position d'origine de la fusaïole n'est pas connue. Le second ensemble, plus modeste, est aussi surprenant: il comprend une boucle de ceinture en fer, découverte sur le bassin du premier occupant (ind. B) et un denier de Louis le Pieux découvert dans le remplissage, entre les deux sépultures. Une petite agrafe à double crochet en fer, mise au jour sous le menton de la femme de T280, complète les catégories d'objet attestées pour cette période. Les

[18] Colardelle 1983, p. 364; Treffort 1996a, pp. 179-182; E. Lorans in: Crubézy *et al.* 2000, p. 188; Leitz 2002, pp. 126-127; SPM 6 (2005), p. 166. Cf. aussi A. Rettner in: Antonini 2002, pp. 233-234: le dépôt d'objets semble se maintenir un peu plus longtemps (jusque dans les premières décennies du VIII[e] s.) en Valais, notamment à Martigny, Ardon et Sierre – Saint-Gignier.

[19] Treffort 1996a, pp. 179-184; E. Lorans in: Crubézy *et al.* 2000, p. 188.

Fig. 180. *Fibules et chaînette en bronze de la tombe T94 lors de leur découverte. Photo: MHAVD.*



éléments liés au vêtement, portés lors des funérailles, sont encore bien présents durant cette phase, mais le dépôt d'une ceinture n'est à l'évidence plus aussi habituel que durant les phases précédentes.

Si un seul homme a reçu du mobilier durant cette période, on ne peut évidemment en tirer des conclusions de grande portée, vu la faiblesse numérique de cet ensemble. Le fait que les objets soient plus volontiers associés à des femmes et des enfants s'inscrit toutefois dans la ligne de ce que l'on observe pour la phase B. Il faut encore souligner la simplicité de ce mobilier: pas de décors damasquinés, pas de métaux précieux en dehors des monnaies, aucun objet de parure.

Les deniers constituent donc les objets les plus significatifs pour cette période (chap. 6.8 et Annexe 2). Si le sens de l'obole à Charon est connu des lettrés carolingiens, leur présence dans les tombes semble relever d'autres motivations[20]. Frappée d'une croix à l'avers, d'un temple au revers et portant la légende *christiana religio*, elle peut constituer un insigne religieux, au même titre que les croix figurées sur les linceuls[21]. La monnaie peut aussi revêtir un sens politique, signe d'attachement à l'autorité royale[22]. La bourse de cinq deniers frappés du sigle RP (*Rex Pipinus*), découverte dans T94, pourrait bien en constituer un témoignage. La situation de la nécropole, à proximité d'un carrefour routier important (cf. chap. 3.1), rend plausible l'idée, proposée par Anne Geiser, d'un rapprochement avec le péage pour les morts en écho au péage routier des vivants[23]. Les trois deniers de Louis le Pieux, frappés d'une croix à l'avers et d'un temple au revers, déposés en un seul exemplaire par tombe, pourraient quant à eux revêtir un double sens, religieux et politique: les monnaies dites au temple apparaissent seulement après le couronnement de Charlemagne à Rome, qui marque le soutien de l'Eglise au nouvel empereur[24].

[20] Treffort 1996a, p. 181.

[21] Sur la protection offerte par des symboles chrétiens figurés sur des monnaies, cf. aussi Höneisen *et al.* 1993, p. 208; Martin 1986b, pp. 87-88.

[22] Treffort 1996a, p. 181.

[23] Geiser 1990, pp. 105-106.

[24] Sur la symbolique des monnaies du type «au temple», cf. Raemy 2000.

Les tombes à mobilier de la phase C sont très dispersées, sur la quasi totalité de la surface fouillée, à l'exception du secteur sud-est et de la partie nord-ouest, où dominent les sépultures de la phase A (fig. 190). Elles se trouvent souvent à la périphérie de groupes de tombes à mobilier de la phase B (T216, T118 et T580). La tombe T94, qui contient trois groupes d'objets, se trouve au centre de la nécropole, alors que la tombe T280 se place en limite sud-ouest.

9.5 Phase indéterminée

Deux fosses simples ont livré du mobilier qui ne peut être daté précisément (fig. 181): elles n'ont pu être rattachées à l'une ou l'autre des phases identifiées[25]. Seule la tombe féminine T594 est intéressante du point de vue des pratiques funéraires, puisqu'elle associe deux anneaux de bronze portés au même doigt et un fragment d'aiguille ou d'épingle (à cheveux?) découvert sous le crâne. La fusaïole de T165 a quant à elle été identifiée lors de l'étude des os humains, et provient d'une tombe très perturbée.

[25] Parmi les objets impossibles à dater précisément, une bonne partie est issue du remplissage de fosses simples (T24, T227, T357 et T546) ou ne peut à l'évidence être considérée comme un dépôt intentionnel (T192.1 perle isolée sur l'avant-bras d'un adulte de sexe masculin): ces objets n'apportent rien à la connaissance des pratiques liées au dépôt d'objets. A l'exception du petit anneau trilobé de T227, les catégories d'objets représentées dans ces inventaires ne présentent aucune nouveauté par rapport au reste du mobilier.

		Catégories			
No Tombe/Individu	Sexe/ Age	Bagues	Autres ustensiles	Mobilier porté	Mobilier déposé
594	Femme	●●	●	X	X?
165/?	Homme		●	?	?

Inventaires multiples ● 1 pièce

Fig. 181. *Les catégories de mobilier déposées dans les sépultures de phase indéterminée.*

9.6 Évolution

L'analyse des catégories d'objets déposées dans les tombes, de leur mode de dépôt et des groupes d'individus qu'elles accompagnent, ainsi que leur répartition au sein de la nécropole, permet de mettre en évidence des variations sensibles d'une phase à l'autre. Avant de résumer cette évolution, il faut signaler deux caractéristiques qui demeurent inchangées tout au long de la période d'utilisation de la nécropole. La première est que, en règle générale, on inhume les défunts sans mobilier. La proportion de 13% de tombes à mobilier obtenue pour l'ensemble de la nécropole est d'ailleurs l'une des plus faibles de la région lémanique: seule celle de Sézegnin, avec 10%, lui est inférieure[26]. Les chiffres calculés pour chaque phase séparément montrent en outre une diminution progressive de la pratique du dépôt de mobilier, qui ne disparaît cependant jamais complètement du site. La seconde constante est que l'on ne trouve généralement qu'un seul objet – ou éventuellement une seule catégorie – par sépulture[27], le plus souvent une boucle ou une garniture de ceinture.

La rareté du mobilier dans les tombes est une caractéristique commune à la plupart des nécropoles du territoire romano-burgonde, comme d'ailleurs de la plupart des régions fortement romanisées[28]. Elle met d'autant plus en évidence les tombes qui en contiennent: les objets retrouvés ne sont pas là par hasard, même lorsqu'ils sont portés par les défunts. Il ne s'agit pas ici d'une pratique d'inhumation habillée, observée par exemple à certaines périodes dans la partie orientale du Plateau ou dans le nord de la Gaule, et suivant laquelle le défunt est mis en terre avec son costume, sa parure et ses attributs personnels. La sélection très stricte des objets correspond au contraire à une forme d'offrande, appelée «offrande symbolique», dont l'origine remonte à l'époque romaine tardive et dont l'usage s'est poursuivi jusqu'à la fin du VII[e] s., à laquelle on attribue des significations diverses (cf. chap. 10.3)[29]. Cette pratique sélective justifie l'utilisation du terme de dépôt de mobilier, même lorsque les objets sont portés par le défunt.

A La Tour-de-Peilz, les boucles et les garnitures de ceinture dominent nettement les catégories d'objets représentées, tant durant la phase A que durant la phase B. Cette prédominance n'est plus attestée durant la phase C, même si l'on trouve encore quelques pièces liées au vêtement à cette période (fibules et chaînette, agrafe à double crochet). L'importance de la ceinture dans les régions romano-burgondes a été soulignée par différents auteurs, en particulier Max Martin et Reto Marti[30]. Le constat qu'elle se trouve généralement comme unique objet dans les sépultures lui confère un statut d'offrande symbolique. Si son sens chrétien ne fait aucun doute dans le cas des plaques-boucles du groupe D, comme celle de la tombe T167, elle peut aussi constituer un insigne d'un statut particulier, comme l'indique le dépôt de garnitures à plaquettes verticales ou composites exclusivement dans des sépultures d'enfants ou d'adolescents (cf. ci-dessous, chap. 10.2 et 10.3).

Parmi les quelques éléments de parure présents, ce sont les perles et les colliers qui sont de loin les mieux représentés durant la phase A, alors que les bagues dominent durant la phase B. On ne trouve plus aucun élément de parure durant la phase C. Des variations des types de parure représentés selon les périodes ont été mises en évidence aussi dans la nécropole du Pré de la Cure à Yverdon[31].

Deux colliers de perles sont en relation avec de jeunes enfants, alors qu'un troisième semble attesté dans la tombe d'une adolescente (T481). Deux dépôts de perles sont en outre associés à des femmes jeunes (T170 et T567). Ce lien étroit entre les parures de perles et les fillettes ou les jeunes femmes a été observé à plusieurs reprises en Suisse occidentale, notamment à Lausanne – Bel-Air, à Sézegnin et à Yverdon – Pré de la Cure[32]. Il a été observé aussi à Curtil-sous-Burnand et

[26] Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 263, 266, note 14. Sézegnin: 10%; Genolier: 26%; Dully: 20%; Saint-Sulpice: 32.5%; Yverdon – Pré de la Cure: 26%; Lausanne – Bel-Air: 47.4% (Leitz 2002, p. 104); Sion – Sous-le-Scex: 15% (A. Rettner, in: Antonini 2000, pp. 226-231, fig. 110).

[27] Soit 47 des 73 inventaires, 64% des tombes à mobilier, 8% des 578 tombes de la nécropole.

[28] Martin 1995, pp. 39-43; A. Rettner in Antonini 2002, pp. 229-231 (dans les nécropoles d'églises en particulier); SPM 6 (2005), pp. 166-170.

[29] Marti 1990, pp. 117-121; Martin 1991, pp. 295-300; Martin 1995, pp. 39-43; A. Rettner, in: Antonini *et al.* 2000, pp. 235-236; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 297.

[30] Marti 1990, p. 122; Martin 1995, p. 43; Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 296-297; A. Rettner, in: Antonini *et al.* 2000, p. 235, fig. 110.

[31] Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 270.

[32] Lausanne – Bel-Air: Leitz 2002, p. 106, note 10; réf. à Curtil-sous-Burnand (Ajot 1985). Sézegnin: Privati 1983, p. 53; le seul ensemble de perles de la nécropole a été déposé auprès d'un jeune enfant

à Doubs[33]. Comme l'a proposé Werner Leitz, il semble que, en dehors des régions où dominent les coutumes germaniques, les grands ensembles de perles ne sont pas destinés aux femmes âgées. L'enquête nécessiterait évidemment d'être approfondie, notamment sur les raisons de ce privilège accordé aux femmes jeunes.

C'est durant la phase A que le mobilier est le plus abondant – en nombre de pièces – et le plus diversifié: en plus des éléments de vêtements et des parures, on trouve des châtelaines et des aumônières qui regroupent divers ustensiles, ainsi que des armes. Les adultes des deux sexes ont du mobilier en proportion équilibrée, mais ce sont surtout les hommes qui possèdent des inventaires comprenant plusieurs catégories de mobilier. La proportion des éléments déposés sur le corps ou aux côtés des défunts – même lorsqu'il s'agit de pièces liées au vêtement – est relativement élevée. Les enfants sont moins nombreux à présenter du mobilier. Ils possèdent à peu près les mêmes catégories d'objets que les adultes, mais moins diversifiées; aucun d'eux n'a reçu d'armes, ni de fibules, ni de coiffes[34]. Comme nous l'avons déjà signalé, quel que soit l'âge ou le sexe des défunts, les boucles de ceinture sont de loin les mieux représentées.

L'aspect le plus frappant des tombes à mobilier de cette période est leur regroupement. L'ensemble des trois tombes féminines avec éléments de coiffes en or, dont une possède aussi des fibules en argent doré et un riche ensemble de perles, situé dans la partie ouest de la zone occupée à cette période, fait ainsi écho aux tombes masculines à armes et/ou aumônières réparties à l'est du noyau central (cf. chap. 10.1 et 10.2).

La diversité du mobilier funéraire est moins importante durant la phase B. Les sépultures ne contenant qu'un seul objet sont proportionnellement plus nombreuses qu'à la période précédente, et le nombre des différentes catégories attestées est réduit. L'aspect le plus marquant de cette période est le fait que ce sont les femmes (9) et les enfants (13) qui possèdent le mobilier le plus significatif, en particulier les garnitures de ceinture. Cette constatation contraste avec ce qui a été observé à Yverdon où, quelle que soit la phase, la proportion des tombes d'enfants à mobilier est relativement faible[35]. Si le nombre d'enfants inhumés avec du mobilier est relativement élevé à Lausanne – Bel-Air, un seul possédait une boucle de ceinture, et un autre une aumônière[36]. A La Tour-de-Peilz, les armes n'apparaissent pas dans les inventaires de la phase B, alors que c'est durant cette période qu'elles sont le mieux attestées à Lausanne – Bel-Air. Sur ce point, la nécropole du Clos d'Aubonne est conforme à ce que l'on observe le plus souvent dans les sites funéraires régionaux: le dépôt d'armes y est exceptionnel, notamment au VII[e] s.; Lausanne – Bel-Air, avec ses dix-neuf tombes à scramasaxes – mais sans *spatha* – constitue une exception[37] (cf. chap. 10.1 et 10.2).

La diversité des catégories de mobilier représentées se réduit encore durant la phase C: si les éléments liés au vêtement sont encore bien présents, la ceinture a presque disparu des inventaires. Représentée seulement par une petite boucle en fer, tout à fait similaire à celles de la phase A, elle ne revêt plus du tout le caractère démonstratif des précieuses garnitures de la phase B. La simplicité des objets de la phase C correspond à ce que l'on observe généralement dans les nécropoles de cette période[38]. La relative fréquence des monnaies contraste avec les autres phases. L'ensemble de la tombe T94, avec ses cinq deniers associés à une paire de fibules reliées à une chaînette de bronze et à une fusaïole, constitue un dépôt exceptionnel pour cette période (cf. chap. 10.2).

(T548: 1-4 ans). Yverdon: Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 270; l'observation est valable tant pour les bracelets de perles de la phase A (romaine tardive; T19, T29 et T286) que pour les tombes des phases B et C (mérovingiennes; T1, T45 et T51). Cf. aussi Graenert 2004, en particulier p. 185.

[33] Curtil-sous-Burnand (Ajot 1985): 36% des parures de perles se trouvent dans des tombes d'enfants, 36% dans celles de femmes jeunes (16-20 ans) et 28% dans celles de femmes de 30-40 ans. Doubs (Urlacher *et al.* 1998, pp. 91-92; cf aussi pp. 241-243): 21 tombes avec des colliers, dont seulement 5 sont celles d'adultes de sexe indéterminé; les autres individus sont des femmes jeunes (8 ind. 15-24 ans) ou des enfants (8 ind. 2-14 ans).

[34] Sur le dépôt de mobilier dans les tombes d'enfants, cf. Graenert 2004.

[35] Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 265, 268, 269, fig. 225, 227 et 230.

[36] Leitz 2002, pp. 105-106, fig. 14; 16 sépultures avec du mobilier (59% des tombes d'enfants de la nécropole, toutes périodes confondues), dont 9 au moins partiellement rattachables aux phases 3 et 4.

[37] Marti 1990, pp. 110-116; Haldimann/Steiner 1996, pp. 187-188.

[38] Treffort 1996a, pp. 179-182.

Chapitre 10

IDENTITÉS CULTURELLES ET APPARTENANCES SOCIALES

10.1 Remarques sur l'origine des individus inhumés

L'étude des pratiques funéraires liées à la présence de mobilier dans les tombes a montré que celles-ci correspondent à ce que l'on observe généralement dans les nécropoles de Suisse occidentale: la règle est d'inhumer sans mobilier, parfois avec un objet à valeur symbolique – dans nos régions le plus souvent une boucle ou une garniture de ceinture, plus rarement un autre objet lié au costume ou à la parure (cf. chap. 9). La disparition de ce type de dépôts vers la fin du VII[e] s., observée en de nombreux endroits, est plus difficile à mettre en évidence au travers des découvertes du Clos d'Aubonne, en raison de l'effectif restreint des tombes datées de la phase C. Le calcul des proportions de sépultures avec des objets pour chaque phase confirme cependant une tendance à la diminution du mobilier funéraire au cours du temps. Les modes d'aménagement des tombes et leur évolution, tout comme les réutilisations des structures en matériaux solides, accompagnées ou non de réductions, correspondent également aux usages régionaux, ceux d'une population romanisée[1]. L'image générale dégagée par le site correspond notamment à celle de Sézegnin et d'autres grandes nécropoles rurales, image que l'on retrouve, avec des variantes, dans des sites urbains (Yverdon – Pré de la Cure, Kaiseraugst) et/ou liés à des églises (Sion – Sous-le-Scex, Roissard)[2].

Sur cette toile de fond se détachent, à diverses périodes, des objets ou des ensembles de mobilier particuliers, dont la forme, l'abondance et/ou la richesse contrastent avec ce que l'on observe habituellement. Ces inventaires peuvent être examinés sous différents angles, mais l'un des principaux filtres, pour l'époque qui nous concerne, est celui de l'appartenance culturelle. L'attribution des vestiges du haut Moyen Age à l'un ou l'autre des peuples installés en Gaule suite aux vagues de migrations successives attestées par les sources historiques a dominé la recherche dès ses débuts et durant une bonne partie du XX[e] s.[3]. Les objets et les structures retrouvés sur le territoire supposé de l'un ou l'autre de ces peuples lui était automatiquement attribués: ainsi sont apparues les tombes en dalles burgondes, les plaques-boucles burgondes et même la céramique burgonde. Cette image a été depuis largement corrigée, grâce notamment aux travaux de Max Martin, qui ont permis de remettre au premier plan la population locale, les *Romani*, descendants des Gallo-Romains. Les ensembles qui contrastent avec les coutumes généralement observées sont aujourd'hui analysés et interprétés en fonction de l'origine des objets qui les composent et de leur datation. C'est cette démarche que nous appliquons

[1] Sur les différents critères susceptibles de définir les pratiques funéraires de la population de tradition romane, cf. Leitz 2002, pp. 128-129.

[2] Sézegnin: Privati 1983; Martin 1986c. Yverdon: Steiner/Menna *et al.* 2000. Kaiseraugst: Martin 1991. Sion – Sous-le-Scex: Antonini 2002. Roissard: Colardelle 1983.

[3] Cf. chap. 2.1; Leitz 2002, p. 128.

aux quelques découvertes concernées de la nécropole du Clos d'Aubonne[4].

10.1.1 Crâne déformé et boucle réniforme cannelée

La découverte d'un crâne déformé dans la tombe T455 du Clos d'Aubonne (fig. 182) renvoie à la longue discussion sur les témoins archéologiques de l'installation des Burgondes dans la région lémanique et la vallée du Rhône, thème qui a récemment fait l'objet de la thèse de Katalin Escher[5]. Nous ne reviendrons pas ici sur la question de l'attribution du modelage des crânes, qui a été largement débattue dans des publications récentes: un relatif consensus s'est établi aujourd'hui en faveur de l'hypothèse que, lorsqu'elle est attestée dans des contextes clairement datés, cette pratique peut être attribuée sinon aux Burgondes eux-mêmes, du moins à des individus d'origine «orientale» (danubienne ou alano-sarmate), mêlés à leur peuple lors de leur installation en Sapaudia[6]. Ces crânes constituent bien en ce sens des marqueurs de la présence burgonde (cf. ci-dessous).

La défunte de T455 portait une boucle en fer qui présente, outre les rainures destinées à l'incrustation des fils de métal, un anneau cannelé (cf. chap. 6.1.2, fig. 69, n° 3). Cette particularité la rapproche d'un groupe de boucles réniformes et côtelées, étudié par Katalin Escher, dont on trouve des exemplaires en fer, certains damasquinés, dans la région lémanique (Genolier, Nyon – Clémenty, Yvoire) ainsi que dans le département du Jura (Monnet-la-ville, Crotenay)[7]. Une boucle en fer de ce type a également été mise au jour à Kahl am Main (D, Bavière), dans la nécropole attribuée aux Burgondes établis sur le Rhin. On peut signaler encore une pièce en bronze, conservée au musée de Genève mais qui provient sans doute de Bad Kreuznach (Rhénanie Palatinat), *castrum* du limes rhénan au sud-ouest de Mayence, immédiatement voisin de la zone occupée par les Burgondes vers 400[8].

Ces exemplaires dérivent sans doute de modèles côtelés en métaux précieux, tels ceux retrouvés dans la région de Dijon, datés par K. Escher de la 1ère moitié ou plus précisément du 2e tiers du Ve s., et dont les antécédents sont présents dans le mobilier germanique et danubien de la fin du IVe et du Ve s. Il faut retenir ici leur datation précoce, leur apparition sur des sites où une présence burgonde est attestée par ailleurs, et, dans le cas de La Tour-de-Peilz, son appartenance à une femme dont le crâne est déformé artificiellement.

La thèse de Katalin Escher prend en compte la totalité des objets datés entre la fin du IVe et le milieu du VIe s., mis au jour sur le territoire du Deuxième royaume burgonde et susceptibles de constituer des témoins archéologiques de la présence de

[4] Pour des approches récentes, cf. Gaillard de Sémainville (éd.) 1995; Die Franken, Cat. expo. 1996, pp. 110-120; Die Alamannen, Cat. expo. 1997, pp. 261-268; Passard *et al.* (éd.) 2003; SPM 6 (2005), pp. 317-329; Motschi 2007, p. 134, avec litt.

[5] Escher 2005. Cf. aussi Gaillard de Sémainville (éd.) 1995; Gaillard de Sémainville 2003; Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 285-289; Steiner 2003. Le crâne de T455 a été publié par Christian Simon (Simon 1995, p. 213, fig. 3, E).

[6] Cf. en dernier lieu Steiner 2003, p. 184; Escher 2005, II, pp. 681-685; SPM 6 (2005), p. 174.



Fig. 182. *Crâne déformé de la tombe T455 (photo: M. Vautravers).*

[7] Escher 2005, I, pp. 376-379. Yvoire: Serralongue/Treffort 1995, pp. 406, 418-420, fig. 6; Billoin *et al.* 2006, p. 243, fig. 12; pièce associée à une plaque-boucle du groupe D, dans un coffre de dalles; l'usure de la boucle cannelée et damasquinée suppose un assez long usage: l'enfouissement de cet ensemble pourrait bien être daté de la 1ère moitié du VIe s., au plus tard vers le milieu de ce siècle. L'état très perturbé de la tombe (cf. fig. 2) ne permet pas, à notre avis, d'exclure que les deux pièces ne soient pas contemporaines, et d'imaginer que la boucle ait appartenu à l'origine à la première inhumation.

[8] Escher 2005, I, p. 377; Die Alamannen, Cat. expo. 1997, fig. 84.

Burgondes[9]. Outre le crâne déformé et la boucle de T455, trois boucles en fer du Clos d'Aubonne (T5-1, T161-1, T596-1) ainsi que la plaque-boucle damasquinée de T22 figurent dans cette publication.

La forme cintrée (ou réniforme) des pièces de T5 (pl. 1) et de T596 (fig. 69, n° 1) découle probablement des boucles et plaques-boucles romaines tardives, et permet une datation précoce, principalement de la 2e moitié du Ve ou de la 1ère moitié du VIe s.[10] Leur dépôt comme objet unique dans les sépultures correspond bien aux pratiques funéraires propres aux descendants des Gallo-Romains (chap. 9.1). Il faut cependant relever que les boucles de cette forme sont présentes dans les nécropoles contemporaines de l'époque du Deuxième royaume burgonde, et qu'on les trouve sur des sites où la présence de Burgondes est attestée par d'autres indices, notamment des crânes déformés et/ou des fibules germaniques, comme à Beaune, Sézegnin, Saint-Prex, etc.

La boucle réniforme damasquinée de T161 (fig. 69, n° 2) s'intègre dans une petite série de découvertes effectuées sur le territoire burgonde, qui comprend les exemplaires de Saint-Martin-du-Frêne, de Crotenay, d'Yverdon et de Cramans (dép. Jura)[11]. Ce type de boucles est bien connu tant dans le nord de la Gaule que dans les régions rhénanes, notamment aux environs de Bâle (cf. chap. 6.1.2). Si leur utilisation paraît être pour l'essentiel limitée au Ve et au début du VIe s., les exemplaires de Crotenay et d'Yverdon sont associés à des fibules dont la datation s'étend jusque dans le 2e tiers du VIe s. Ce type de boucle est fréquemment agrémenté d'une petite plaque richement ornée, ovale ou rectangulaire, comme celle de la tombe T22.

Cette dernière, en fer damasquiné de cercles ocellés (fig. 80), appartient à un type connu du sud de l'Angleterre aux régions rhénanes (cf. chap. 6.1.4). Quatre exemplaires sont recensés sur le territoire du Deuxième royaume burgonde[12]. Ceux de Crotenay et de La Tour-de-Peilz se trouvaient seuls dans les tombes; le contexte de découverte des deux autres exemplaires, Charnay-les-Chalons et Saint-Prex, n'est pas connu. L'ensemble de ces pièces a pour modèles des plaques-boucles romaines tardives en bronze portant les mêmes motifs de cercles ocellés. Leur bonne facture et leur association à un riche mobilier dans certaines tombes indiquent qu'elles ont été adoptées par des membres de l'aristocratie germanique[13]. Plusieurs exemplaires de ce type de plaque-boucle ont aussi été mis au jour dans la nécropole de Schleitheim (SH), située en territoire alaman – nécropole où l'on trouve également des crânes déformés[14]. Nous ne pouvons toutefois totalement suivre l'hypothèse de Katalin Escher selon laquelle, d'après leur datation et leur relative fréquence sur le territoire du Deuxième royaume burgonde, il faut les mettre en relation avec la présence de ce peuple: aucun des exemplaires examinés n'est en effet directement associé à d'autres éléments de tradition germanique ou orientale (fibules, châtelaines, crânes déformés) – même si tous proviennent de sites où l'on trouve de tels indices. On ne peut à notre avis totalement exclure que des Gallo-Romains les aient également portées, et même, selon la coutume de l'offrande unique, déposées dans les tombes[15].

L'examen de ces quelques pièces atteste l'enfouissement d'objets datables de la période de l'installation des Burgondes et de la mise en place de leur Deuxième royaume, dans un petit nombre de tombes de la nécropole du Clos d'Aubonne. Seule la femme au crâne déformé portant une boucle cannelée peut vraiment être considérée comme une personne liée à la migration de ce peuple. Les autres boucles, réniformes et/ou damasquinées, apparaissent sur des

[9] Escher 2005.

[10] Escher 2005, I, pp. 374-375, avec un exemplaire dans un contexte romain tardif à Meyzieu (fin IVe-début Ve s.). Des boucles réniformes mises au jour à Yverdon – Pré de la Cure (T137 et T108), dont l'anneau est plus massif et qui présentent un ardillon à base cubique, pourraient être un peu plus tardives (jusque dans les deux premiers tiers du VIe s.): Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 133-134, fig. 102.

[11] Escher 2005, I, p. 375.

[12] Escher 2005, pp. 391-393, carte p. 394. Crotenay: T241.

[13] Böhme 1994; Garscha 1962, pp. 139-143.

[14] Burzler *et al.* 2002; boucles: pp. 136-137, 139, 198-200; crânes déformés: pp. 357-359 (3 femmes: T424, T552 et T719B). Sur d'autres découvertes en territoire alaman, cf. Die Alamannen, Cat. expo. 1997, pp. 341-342; ces crânes sont considérés comme appartenant à des individus originaires d'Europe centrale (Thuringe, Bohême) ou des régions danubiennes. Cf. aussi G. Perréard Lopreno in: SPM VI (2005), p. 174, fig. 91.

[15] K. Escher (2005, II, 824) écrit d'ailleurs que «...elles n'étaient peut-être pas réservées aux Barbares».

sites révélant d'autres indices d'une présence burgonde, mais ne paraissent pas vraiment spécifiques à ce peuple. Leur forme et la technique d'ornementation utilisée sont issues de traditions romaines.

A l'exception de l'exemplaire de T596, les pièces évoquées sont réunies dans le même secteur, la partie nord de la zone fouillée, qui révèle d'autres témoignages de l'utilisation de la nécropole dès le Ve s. (cf. par ex. T16 et T20). Comme à Sézegnin et à Lausanne – Bel-Air, on ne trouve pas à La Tour-de-Peilz de tombes précoces à fibules en métaux précieux, associées à des châtelaines et/ou d'autres éléments du costume et de la parure, telles qu'elles sont attestées en divers endroits le long de la côte nord du Léman (Saint-Prex, Saint-Sulpice, Nyon – Clémenty) et jusqu'à Yverdon[16]. On ne peut bien sûr pas totalement exclure que de telles sépultures se trouvaient dans les zones détruites par l'hôtel Comte et les forges Haller (cf. chap. 2.3.1). Il n'en demeure pas moins que la tombe T455, comme les quatre autres sépultures à boucles réniformes et/ou damasquinées présentées ci-dessus, signalent un dépôt d'objets conforme à celui que l'on observe pour la population locale: une ceinture comme offrande unique.

Si l'on admet néanmoins que ces cinq sépultures signalent un groupe d'origine burgonde parmi les défunts inhumés au Clos d'Aubonne, celui-ci aurait alors déjà adopté les coutumes funéraires propres à cette région. Cette adoption, ou romanisation, se serait effectuée progressivement au cours des décennies qui ont suivi l'arrivée des Burgondes dans la région lémanique, soit après 440, soit dès 436-438[17]. Si le site se trouve en dehors de la Sapaudia, il fut probablement intégré au Deuxième royaume dès 457, avec l'ensemble de la cité du Valais. Ce léger décalage temporel pourrait expliquer la plus forte romanisation des individus du Clos d'Aubonne, d'autant plus qu'il s'agit dans tous les cas d'adultes, en majorité matures ou âgés[18]. La femme au crâne déformé de T455 était âgée d'environ soixante ans: elle a sans doute grandi dans la région occupée par les Burgondes avant leur installation en Sapaudia. Les individus qui composent ce petit groupe sont pour la plupart de sexe féminin, notamment ceux qui possèdent la petite plaque-boucle (T22) et la boucle réniforme damasquinées (T161): comme cela a souvent été constaté, ce sont des femmes qui portent les objets les plus précieux, objets qui constituent en même temps les signes les plus susceptibles de révéler une présence burgonde – même si ces témoignages restent particulièrement discrets....

L'image qui se dégage de ce petit groupe d'individus est finalement assez proche de celle que l'on peut restituer pour d'autres sites funéraires ruraux, notamment Sézegnin, Genolier et Lausanne – Bel-Air à la même période: la présence burgonde est marquée avant tout par des individus aux crânes déformés, auxquels on peut associer éventuellement des boucles de ceinture, plus rarement des peignes[19]. Les sépultures dotées d'un mobilier plus riche, avec notamment des fibules et des bijoux, signalent des personnes restées attachées aux pratiques funéraires et au costume germanique. Dans la région lémanique tout au moins, on les trouve également à proximité des centres urbains (Yverdon, Nyon – Clémenty).

10.1.2 Fibules, coiffes, châtelaines et armes

L'un des inventaires funéraires les plus riches de la nécropole (T170) comprend une paire de fibules en argent doré, une coiffe ornée de perles tubulaires en or et un important dépôt de perles au niveau de la poitrine (fig. 91, pl. I et IIa). Par leur type et leur position dans la tombe, les fibules, issues d'ateliers du Nord de la Gaule, désignent une personne en lien avec le domaine culturel franc (chap. 6.2.1). L'aspect usé et le fait que l'une des fibules soit incomplète (malgré une réparation) indiquent une longue utilisation de ces pièces, bien qu'elles aient été enfouies avec une femme jeune. Cet indice autorise une datation de la tombe dans le courant de la 1ère moitié du VIe s., peut-être même encore dans le 1er tiers de ce

[16] Steiner 2003, fig. 4.

[17] Cf. Escher 2005, pp. 829-832; ci-dessus, chap. 1.2 et 3.3.1.

[18] T5: H âgé; T22: F mature; T161: F âge ind.; T455: F âgée; T596: jeune adulte (F possible).

[19] Sur le mobilier associé aux individus avec crânes déformés, cf. Klausener, M. et Steiner, L., La nécropole du haut Moyen Age de Nyon – Clémenty. Campagne de fouilles de 1980. Rapport préliminaire. Rapport inédit déposé à la Section d'Archéologie du canton de Vaud, Lausanne (janvier 1997).

siècle[20]. La richesse des éléments de parure, en particulier de la coiffe, indique que cette femme appartenait à une famille aisée. Deux sépultures féminines situées à proximité immédiate, T137 et T143, et qui comportent des éléments de coiffe similaires – perles tubulaires et fils d'or – lui sont associées (fig. 183, pl. IIb et IIIa). La structure particulière mise au jour dans T143 souligne encore l'importance de ce groupe (chap. 5.1, fig. 28 et 29).

A ces trois femmes présentant des liens étroits avec le domaine culturel franc et inhumées dans la partie ouest de la zone funéraire utilisée à cette période (phase A), font écho deux sépultures avec un dépôt d'armes, dont l'une au moins pourrait leur être contemporaine. Dans la tombe T450 fut inhumé un homme âgé équipé d'une *spatha* glissée dans son fourreau (pl. 26). Ce dernier était orné d'une bouterolle qui, avec le mobilier contenu dans l'aumônière, à défaut de boucle ou de garniture de ceinture, autorise une datation vers 510/30-560/80 (chap. 6.4.2 et 6.5.2).

Une deuxième tombe contient un dépôt d'armes (T346, pl. 19 et 19bis): il s'agit d'un scramasaxe étroit, avec son étui, déposé en même temps que la ceinture et l'aumônière au niveau des genoux d'un homme jeune. Ce type d'épée, plus fréquent dans les régions occidentales du monde franc qu'en région alamane, autorise une datation entre environ 510/30 et 570/80, ce qui correspond bien à la datation de la boucle de ceinture (chap. 6.4.1)[21]. Le fait qu'il soit glissé dans un étui orné de boutons de bronze à têtes lisses et plates, inhabituels avec cette forme de scramasaxe, indique toutefois une datation un peu plus tardive de l'inhumation, probablement dans les deux ou trois dernières décennies du VI^e^ s. Il s'agit donc d'une sépulture un peu plus récente que T450, qui pourrait correspondre à la génération suivante. Ces deux tombes à armes, relativement éloignées l'une de l'autre, se trouvent dans la partie orientale de la zone funéraire fréquentée durant la phase A (fig. 183), c'est-à-dire à l'opposé des tombes féminines avec fibules et coiffes.

Un peu au sud des tombes à armes se trouve une quatrième tombe féminine (T481, fig. 114) qui contient un dépôt correspondant à une châtelaine – élément caractéristique du costume féminin germanique – ainsi que de nombreuses perles qui semblent former d'une part un collier, d'autre part une coiffe. Le costume et la parure enfouis dans cette tombe signalent l'attachement de cette personne aux traditions funéraires germaniques, bien qu'aucun des objets ne permettent d'identifier précisément son origine (chap. 6.3.2 et 6.5.1).

Toujours dans le secteur oriental se trouvent encore plusieurs sépultures d'hommes jeunes ou d'enfants inhumés avec leur ceinture munie d'une aumônière (cf. T413, T461 et T567B; chap. 9.1). Le dépôt de ces sacoches, typiques du costume masculin, est relativement peu fréquent dans la région lémanique – sauf à Lausanne – Bel-Air[22]. L'enfant de T567B était inhumé au côté d'une femme qui présentait des perles rassemblées sur sa poitrine, comme dans la tombe à fibules T170. Il faut enfin inclure dans ce groupe de tombes avec un mobilier relativement abondant une sépulture masculine, T191.2 (fig. 116), située dans la partie occidentale de la nécropole, un peu à l'ouest des tombes féminines à coiffes ornées d'éléments en or. Elle contenait une boucle en alliage blanc à ardillon et rivets scutiformes, ainsi qu'une aumônière fermée par une petite boucle, avec un couteau, une pincette en bronze et plusieurs ustensiles en fer.

La majorité des sépultures que nous venons d'évoquer sont datées du VI^e^ s. grâce à leur mobilier, parfois plus précisément du deuxième tiers, de la deuxième moitié ou des dernières décennies de ce siècle. T461 et T567B ne peuvent être datées plus précisément que de la deuxième moitié du V^e^ et du VI^e^ s., mais dans le cas de T567B, sa juxtaposition par rapport à T567A, datée par les perles de la 2^e^ moitié du VI^e^ s., permet de restreindre cette fourchette. L'abondance relative de mobilier – il s'agit toujours d'inventaires multiples – comme certaines des catégories présentes – notamment la châtelaine de T481 – dénotent sans doute une influence germanique dans les pratiques funéraires locales.

[20] Cf. ci-dessus, chap. 6.2.1; Escher 2005, I, pp. 234-235.

[21] Martin 1991, p. 146; Marti 2000, A, p. 114; cf. aussi ci-dessus, chap. 6.1.1 et 6.4.1.

[22] Cf. chap. 9.

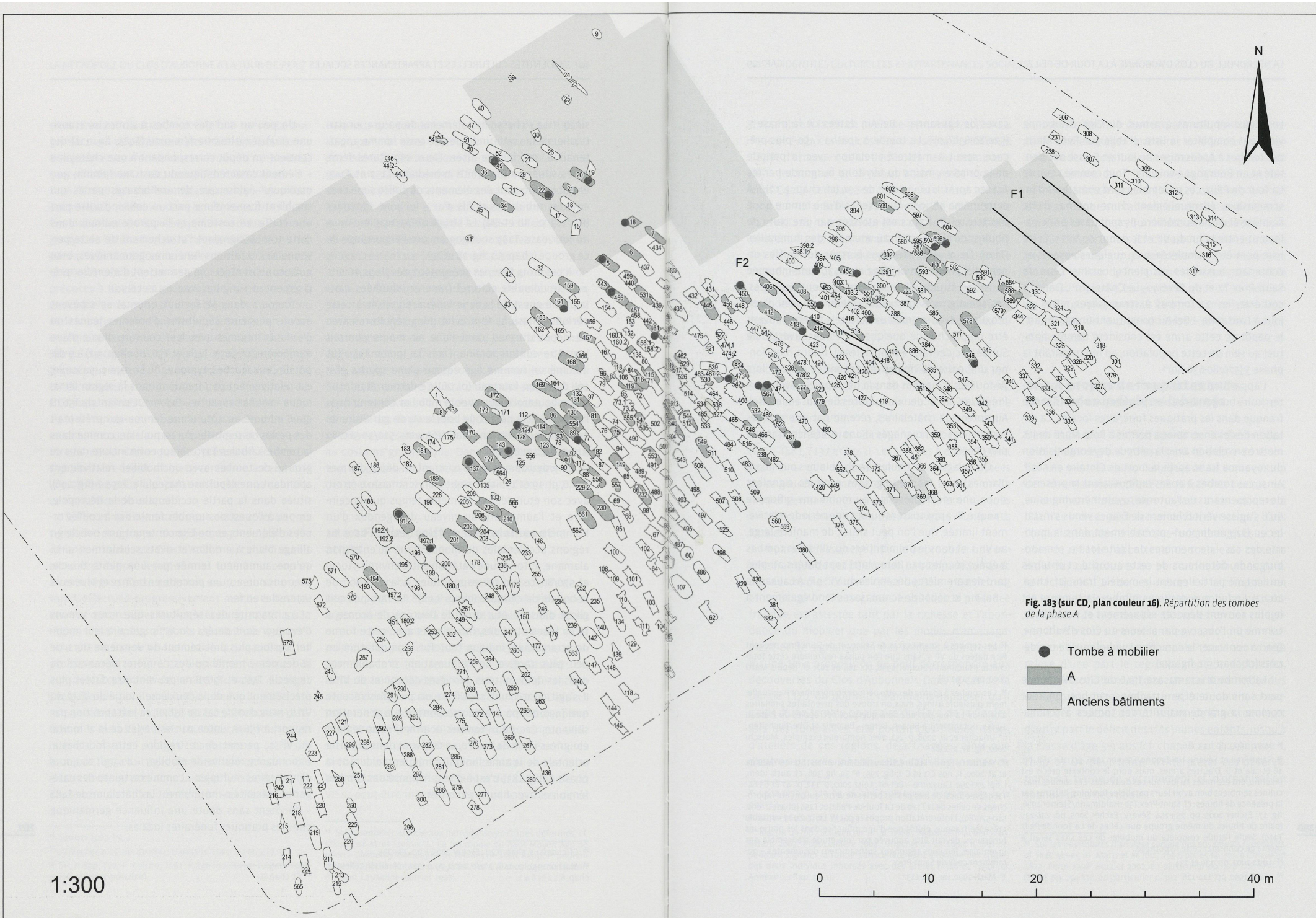


Fig. 183 (sur CD, plan couleur 16). *Répartition des tombes de la phase A.*

Les deux sépultures à armes du Clos d'Aubonne viennent compléter la liste, établie par Reto Marti, des tombes à épées mises au jour en Suisse occidentale et en Bourgogne voisine[23]. Tout comme ceux de La Tour-de-Peilz, ces ensembles sont constitués d'un scramasaxe, éventuellement d'une *spatha*, d'une ceinture et d'une aumônière. Ils sont datés principalement entre la fin du VI^e^ et le début du VII^e^ s. Cette liste peut être complétée avec quelques ensembles contenant aussi des récipients, comme ceux de Saint-Prex T7 et de Sévery – Le Châtelard[24]. Dans ce contexte, les 21 tombes à scramasaxes mises au jour à Lausanne – Bel-Air constituent un cas à part: le dépôt de cette arme est considéré comme habituel au sein de cette population, au moins durant la phase 3 (570/80-630/40)[25].

L'apparition de ces tombes à armes sur l'ancien territoire burgonde a été expliquée par une influence franque dans les pratiques funéraires locales. La datation de ces ensembles a permis à Reto Marti de les mettre en relation avec la période de réorganisation du royaume franc après la mort de Clotaire en 561[26]. Ainsi, ces tombes à épées indiqueraient la présence de représentants de l'autorité royale mérovingienne, qu'il s'agisse véritablement de Francs venus s'installer en Burgondie, ou – probablement dans la majorité des cas – de membres de l'élite locale, romano-burgonde, détenteurs de cette autorité et enterrés en imitant partiellement le modèle franc (cf. chap. 10.2.2). Le fait que dans ces tombes, la ceinture est le plus souvent déposée séparément et non portée, comme on l'observe par ailleurs au Clos d'Aubonne, tend à confirmer le caractère symbolique de ces dépôts (cf. chap. 9.1, fig. 172).

La tombe à scramasaxe T346 du Clos d'Aubonne peut sans doute être rattachée à cet horizon, tout comme la grande majorité des tombes à scramasaxes de Lausanne – Bel-Air, datées de la phase 3 (570/80-630/40)[27]. La tombe à *spatha* T450, plus précoce, serait à mettre en relation avec la période de la prise en mains du territoire burgonde par les Francs après leur victoire de 534 (cf. chap. 3.3.2)[28]. A cette même période, la présence d'une femme issue des territoires francs est attestée par une paire de fibules, qu'elle portait au moment des funérailles (T170). Deux autres femmes portant des coiffes ornées d'éléments en or (T137 et T143), l'une inhumée dans une structure particulière, lui sont associées. Ces témoignages particulièrement précoces d'une proximité avec les milieux culturels francs peuvent être rapprochés de quelques rares découvertes de Suisse occidentale. Parmi celles-ci, il faut mentionner une paire de fibules ansées mises au jour lors de fouilles anciennes dans la nécropole d'Yverdon – Pré de la Cure et deux sépultures de Lausanne – Bel-Air dotées de châtelaines, récemment interprétées comme des témoignages d'une présence franque précoce[29].

Qu'il s'agisse de fibules, de châtelaines ou encore d'armes, tous les témoignages évoqués signalent sinon une réelle présence, du moins une influence franque. Ils apparaissent durant une période relativement limitée, que l'on peut situer, de manière large, au VI^e^ s. et dans le premier tiers du VII^e^ s. Les tombes à épées réunies par Reto Marti sont datées au plus tard des premières décennies du VII^e^ s.[30]. A Lausanne – Bel-Air, le dépôt de scramasaxes tend également à

[23] Marti 1990, pp. 113-116.

[24] Saint-Prex et Sévery: Haldimann/Steiner 1996, pp. 164-168, fig. 16 et 18a et b. D'autres armes, mais dont le contexte précis est inconnu, ont été mises au jour sur ces deux sites. Les tombes masculines semblent bien avoir leurs parallèles féminins, illustrés par la présence de fibules: cf. Saint-Prex T30: Haldimann/Steiner 1996, fig. 17; Escher 2005, pp. 253-254. Sévery: Escher 2005, pp. 234-235 (paire de fibules du même groupe que celles de La Tour-de-Peilz T170). Seule l'étude complète du mobilier de ces sites serait à même de confirmer cette hypothèse.

[25] Leitz 2002, pp. 130 et 134.

[26] Marti 1990, pp. 114-116.

[27] Les tombes à scramasaxes de Sévery et de Saint-Prex peuvent être datées du VI^e^ s., sans que l'on puisse restreindre cette fourchette (Haldimann/Steiner 1996, pp. 164 et 167; cf. depuis Marti 2000, pp. 113-118).

[28] Les tombes à *spatha* de cette période comprennent habituellement plusieurs armes, mais on trouve des inventaires similaires à celui de La Tour-de-Peilz dans quelques nécropoles du Plateau suisse, notamment à Bülach, Berne – Bümpliz et Oberbuchsiten; cf. Urlacher *et al.* 2008, p. 251, avec nombreux exemples; Motschi 2007, fig. 87, p. 118.

[29] Yverdon – Pré de la Cure, trouvailles anciennes: Steiner/Menna *et al.* 2000, II, nos C-1 et C-2, fig. 299; n° 34, fig. 306; cf. aussi idem, I, pp. 290-294. Lausanne – Bel-Air: Leitz 2002, p. 132, pl. 47 et 63-64: T169 (avec aussi de très petites perles de verre, qui ont été rapprochées de celles de la T170 de La Tour-de-Peilz) et T254 (phase 2: env. 510-570/80); l'interprétation proposée par W. Leitz d'une véritable présence franque, plutôt que d'une influence dans les pratiques funéraires, devrait être appuyée par une étude d'ensemble des inventaires féminins régionaux suffisamment documentés – notamment ceux de Saint-Prex.

[30] Marti 1990, pp. 110-113.

disparaître à la fin de la phase 3 (vers 630/40)[31]. A La Tour-de-Peilz, ces indices disparaissent plus tôt : ni le dépôt d'armes, ni celui de fibules ne se retrouvent dans les tombes de la phase B, alors même que le dépôt de la ceinture est clairement attesté tout au long du VII[e] s. Seules les chaînettes de ceintures de T111 et T218, mises au jour dans des coffres de dalles, peuvent être placées dans la phase B (cf. chap. 6.5.1). Cet élément typique du costume féminin, qui forme en même temps une sorte de châtelaine, est attesté principalement en Normandie. Sa présence à La Tour-de-Peilz semble témoigner de contacts avec ces régions dans les dernières décennies du VI[e] ou au cours du VII[e] s.[32].

Ce bref survol permet de mettre en évidence la présence de personnes liées au milieu culturel franc, inhumées dans la nécropole du Clos d'Aubonne dans le courant du VI[e] s. Ce lien est illustré notamment par les parures de certaines tombes féminines (T170, T481, T137 et T143). Les tombes à épées T450 et T346, ainsi que d'autres tombes masculines dotées de ceintures à aumônières, reflètent la diffusion de modes germaniques – vraisemblablement franques en l'occurrence – dans les pratiques funéraires locales.

Il paraît en revanche difficile de proposer une origine franque de ces personnes. La comparaison avec des nécropoles comme celles de Bâle – Bernerring et de Saint-Vit (Doubs), dans lesquelles la présence franque est attestée tant par la richesse et l'abondance du mobilier que par les modes d'aménagement et de signalisation des tombes, montre bien qu'une telle proposition ne peut correspondre aux découvertes du Clos d'Aubonne[33]. Dans le cas de la tombe T170, on pourrait néanmoins supposer qu'il s'agit d'une femme originaire du Nord de la Gaule : lors des funérailles, elle portait des fibules issues d'ateliers de ces régions, déjà usagées, ainsi que d'autres parures inhabituelles dans les tombes de Suisse occidentale contemporaines. Tant son costume que les usages funéraires reflétés par sa sépulture rendent possible une appartenance au monde franc. Comme dans le cas de la femme au crâne déformé artificiellement (T455), il n'est pas interdit d'imaginer que son arrivée sur les bords du Léman est liée à un mariage, qui refléterait l'alliance de deux familles importantes (cf. ci-dessous, chap. 10.2.2). La présence de ces groupes en relation avec les milieux francs à La Tour-de-Peilz, dans la période qui suit la chute du royaume burgonde et qui voit la création de la *Burgundia*, pourrait être mise en relation avec le contrôle de la route du Grand-Saint-Bernard (cf. chap. 10.2.2).

10.2 A propos de l'appartenance sociale des individus inhumés

Dans la plupart des nécropoles de Suisse occidentale et des régions voisines, où le dépôt de mobilier est très restreint, l'analyse de la composition des inventaires en terme de hiérarchie sociale est évidemment impossible[34]. Il faut avoir recours à d'autres indices pour tenter de déceler ce qui, dans l'organisation des ensembles funéraires, est susceptible de refléter l'appartenance sociale de certains individus ou groupes de personnes inhumés dans la nécropole. L'un de ces indices est la composition de la population : reflète-t-elle une population habituelle dans ce type de site ? Observe-t-on des catégories d'individus surreprésentées, ou au contraire largement absentes de la nécropole ? Nous avons déjà relevé d'une part le regroupement de sépultures, voire l'association étroite de certains individus au sein des mêmes structures, phénomène observable dès le début de l'utilisation de la nécropole, et d'autre part le déficit des très jeunes enfants, jusqu'à la classe d'âge 5-9 ans (cf. chap. 8.1 et 8.2, Annexe 1, chap. 2). On peut tenter d'interpréter ces observations en terme de recrutement et d'organisation spatiale de la nécropole.

[31] Leitz 2002, p. 110, fig. 16 : une seule tombe à scramasaxe de la phase 4.

[32] Motschi 2007, pp. 132-133

[33] Martin 1976b ; Schweitzer *et al.* 1988 ; Passard/Urlacher 2003 ; Gizard 2003 ; Pilet-Lemière 2003 ; Urlacher *et al.* 2008. Il faut cependant signaler la forme particulièrement allongée des crânes des deux individus inhumés avec des armes (T346 et T450) : cf. Annexe 1, chap. 3.1.1).

[34] Sur les possibilités d'analyse sociale des ensembles funéraires, cf. H.-R. Meier, in : Marti *et al.* (dir.) 1992, pp. 65-66 ; réf. à Christlein 1973 ; Périn 1998 ; Burzler 2002, en particulier pp. 321-322 ; SPM VI (2005), pp. 294-316, en particulier p. 302.

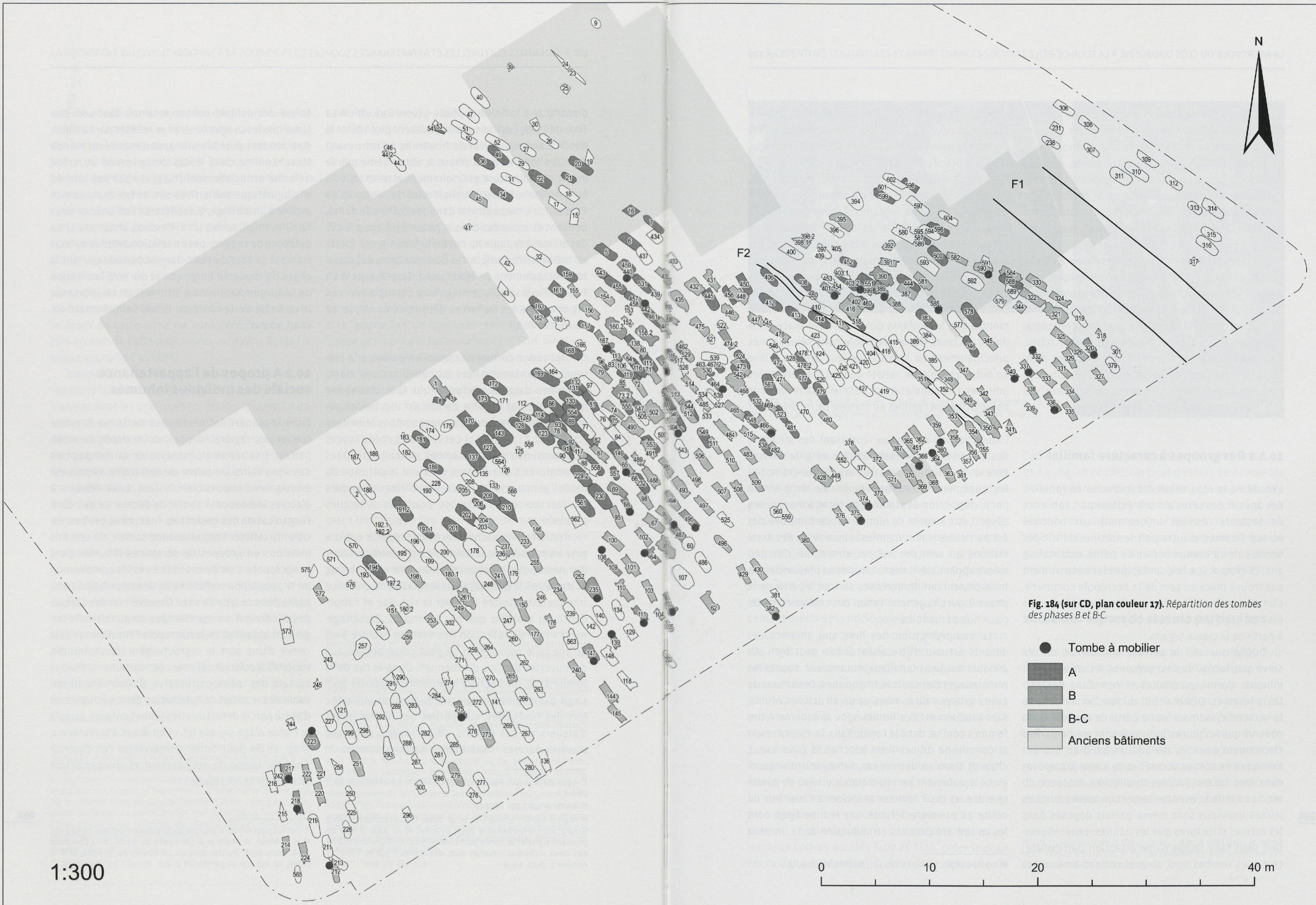


Fig. 184 (sur CD, plan couleur 17). *Répartition des tombes des phases B et B-C.*

L'analyse des pratiques funéraires a par ailleurs montré que le dépôt de mobilier est très peu fréquent durant toute la période d'utilisation de la nécropole. Du fait même de cette rareté, certains dépôts, qui comprennent des catégories d'objets inhabituelles dans la région lémanique, revêtent une signification particulière: c'est le cas notamment des armes, des fibules ansées de T170 ou encore des coiffes à éléments en or (cf. chap. 9 et 10.1).

La mise en évidence de plusieurs éléments significatifs dans un même secteur de la nécropole permet parfois de mettre en évidence des groupes particuliers. Ainsi, la densité des inhumations dans la partie centrale de la nécropole, avec une concentration marquée de tombes à coffrages de bois (chap. 7.3), ou encore la forte proportion de tombes d'enfants parmi les coffres de dalles du secteur sud-est, nous paraissent former des zones particulières, qui méritent d'être analysées plus en détails.

10.2.1 Des groupes à caractère familial

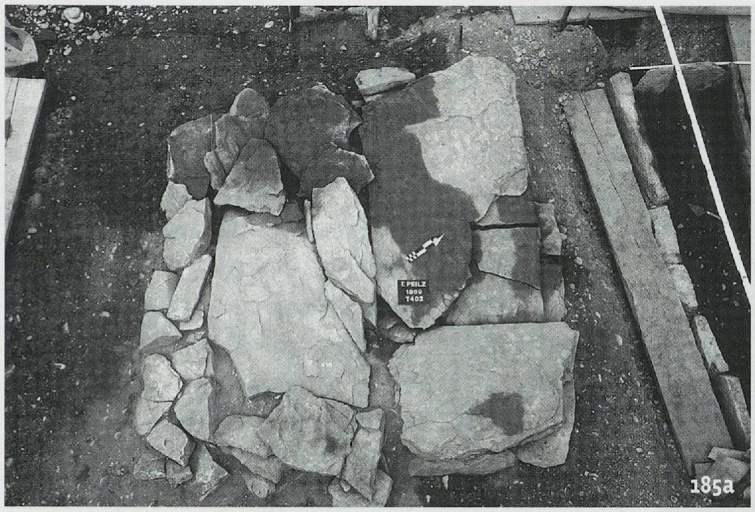
L'étude de la répartition des individus en fonction des âges et des sexes a montré d'une part l'absence de secteurs réservés uniquement aux hommes ou aux femmes, d'autre part le très net déficit des tombes de nouveaux-nés et de petits enfants (0-5 ans; cf. chap. 8.1). A l'évidence, tous les enfants n'ont pas trouvé place au sein de la nécropole commune. L'un des critères de sélection des jeunes individus est lié à l'âge, puisque ceux-ci sont bien représentés à partir de la classe 5-9 ans.

Quelle que soit la période considérée, on observe que, lorsqu'ils sont présents, les enfants sont inhumés parmi les adultes et non dans des secteurs réservés. Dès le début du fonctionnement de la nécropole, mais surtout à partir de la phase B, on observe que les jeunes individus sont même parfois étroitement associés aux adultes (cf. chap. 8.2). Les exemples de coffres accolés et de corps juxtaposés dans des fosses simples impliquent toujours au moins un enfant, éventuellement un adolescent. Les jeunes individus sont même parfois déposés dans les mêmes structures que les adultes. Leur inhumation peut faire l'objet d'une attention particulière: certaines tombes sont soigneusement aménagées et plusieurs coffres de dalles sont construits spécifiquement pour les petits (cf. chap. 5.2; fig. 32 et 39). On peut rappeler aussi les cas de deux enfants inhumés simultanément dans le même coffre (par ex. T360; fig. 150) ou encore le caisson de réduction T68, qui a permis de recueillir les ossements de plusieurs individus immatures, inhumés d'abord dans T69 (cf. chap. 8.2; fig. 163). A partir de la phase B, on observe par ailleurs que les jeunes individus reçoivent fréquemment du mobilier, en particulier des garnitures de ceinture (cf. chap. 9.2 et ci-dessous, chap. 10.2.2). L'analyse des pratiques funéraires et de la répartition des individus au sein de l'espace funéraire montre que les enfants qui ont trouvé place dans divers secteurs de la nécropole sont sélectionnés principalement en fonction de leur âge. On relève en outre une grande variété dans la manière de les inhumer. Ces constatations reflètent sans doute le choix laissé aux familles en matière de funérailles[35].

L'identification de noyaux réunissant des individus des deux sexes et mêlant adultes et enfants suggère un fonctionnement de l'espace funéraire par regroupements intentionnels, et non simplement par juxtaposition des tombes au fur et à mesure des décès. Cette volonté de rapprocher certains défunts est particulièrement manifeste au travers des associations au sein des mêmes structures. Ces dernières apparaissent dès la période la plus ancienne, mais deviennent nombreuses surtout à partir de la phase B, avec la généralisation des coffres en matériaux non périssables.

La compréhension des liens qui unissent ces défunts est loin d'être aisée. Si l'on peut bien sûr évoquer des liens familiaux, notamment d'après les témoignages des sources historiques, l'existence de petits groupes de tombes et de structures réunissant uniquement des hommes, ou uniquement des femmes comme dans la tombe T167, laisse entrevoir la complexité de ces liens (cf. chap. 8.2, Annexe 1, chap. 7). Dans ce dernier cas, l'analyse anthropologique a justement permis d'établir un lien de parenté entre les deux femmes associées à l'intérieur du coffre. La première défunte, une femme âgée, dont les os ont été déposés en réduction dans un petit

[35] Treffort 1996a, pp. 65-77, 170-172; Treffort 1996b, p. 59.



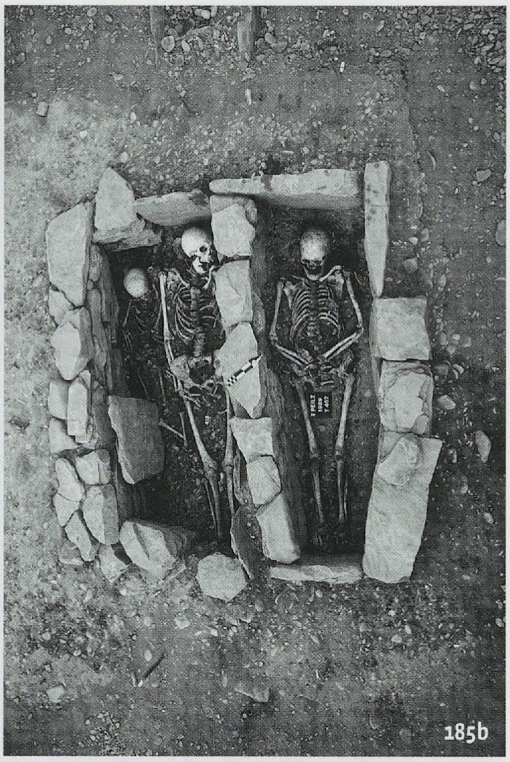


Fig. 185. *Coffres de pierre accolés T402/T416. a: vue des coffres fermés; b: vue des coffres après dégagement des squelettes. Cf. fig. 48. Photos: MHAVD.*

caisson soigneusement aménagé sous le fond de la tombe, possédait une plaque-boucle en bronze étamé ornée de scènes figurées (cf. chap. 10.3.3). La personne inhumée plus tard, elle aussi âgée, pourrait être sa sœur ou sa fille (cf. chap. 8.2.2). D'après les os recueillis sur le couvercle, qui appartiennent à une troisième femme, on peut imaginer que le coffre de dalles a été construit à la place d'une tombe plus ancienne. Si l'on suit cette hypothèse, cela pourrait témoigner d'un attachement particulier à cet emplacement précis de la nécropole (cf. chap. 11.3).

La même intention est perceptible au travers des trois cas d'inhumations effectuées intentionnellement sur des couvercles de caissons dallés, qui concernent uniquement des adultes masculins (cf. chap. 8.2.1). Ces sépultures se concentrent elles aussi au nord la zone centrale de la nécropole (cf. chap. 11.3 et 11.4; fig. 184: T158.1 et 2, T160.1 et 2 et T474.1 et 2). Le fait que les individus se trouvent à l'extérieur des coffres pourrait illustrer un lien différent de celui qui rapproche les individus déposés à l'intérieur même des structures. C'est ce que suggère également le processus complexe d'agrandissement et d'inhumations successives impliquant les deux coffres accolés T402 et T416, processus au cours duquel intervient la fermeture définitive de l'un des caissons, signifiant son abandon (chap. 5.2 et 8.1; fig. 48 et 185). On peut dès lors se demander dans quelle mesure les emplacements respectifs des individus en place et des réductions reflètent des liens sociaux différents. Quoi qu'il en soit, ces observations indiquent que l'espace funéraire s'organise en fonction de liens sociaux, au moins en partie familiaux, qui restent à définir plus précisément[36].

10.2.2 Des signes de statuts particuliers

L'étude des pratiques funéraires liées au dépôt d'objets dans les tombes a montré que la coutume dominante, à La Tour-de-Peilz comme dans la majeure partie des nécropoles de Suisse occidentale, est d'inhumer sans mobilier ou éventuellement avec une ceinture, rarement d'autres éléments du vêtement ou de la parure (cf. chap. 9). Les objets présents revêtent d'autant plus d'importance: on peut parler d'une pratique d'offrande symbolique. Sur cette toile de fond, quelques inventaires sortent du lot, soit par

[36] Les conclusions de la thèse de Yves Gleize vont dans le même sens: Gleize à paraître, 3e Partie, chapitre III: «Le problème des tombes familiales»; Conclusions.

leur relative richesse (nombre de pièces, usage de métaux précieux), soit par leur caractère particulier.

Durant la période du début de l'utilisation de la nécropole, au cours de la 2e moitié du Ve s., on ne relève presque aucun élément particulier. Les boucles simples en fer ou en bronze caractéristiques de cet horizon appartiennent à des types largement répandus dans la région lémanique et au-delà. Seul un petit groupe d'individus inhumés au nord du site, notamment la femme au crâne déformé artificiellement (T455) et peut-être celle qui porte la petite plaque-boucle damasquinée de cercles ocellés (T22), pourraient témoigner d'un lien avec les Burgondes (chap. 10.1). On ne relève en revanche aucun inventaire multiple, avec par exemple boucles et fibules en métaux précieux, châtelaines et parures, comme on les trouve notamment à Saint-Prex, à Saint-Sulpice ou encore à Yverdon[37]. A La Tour-de-Peilz, le seul ensemble de cette période comprenant plus d'un objet, celui de T20, réunit deux boucles simples en fer et des clous de chaussure...Rien de très fastueux dans tout ce mobilier, déposé dans les tombes conformément aux pratiques régionales. En outre, ces quelques sépultures se juxtaposent aux tombes de la partie centrale de la nécropole, majoritairement à coffrages de bois et sans mobilier (cf. chap. 7.3). On pourrait dès lors proposer que ces quelques individus, pour la plupart des femmes, témoignent de l'assimilation de personnes d'origine burgonde au sein de familles locales, par exemple au travers de mariages (cf. chap. 3.3.1).

Des représentants locaux de l'autorité franque?

A partir du VIe s., on observe dans la nécropole du Clos d'Aubonne le dépôt de plusieurs inventaires funéraires relativement riches par le nombre et la valeur des objets[38]. Le plus ancien d'entre eux est celui de la tombe à fibules T170, déjà évoquée à propos du lien qu'elle indique avec le nord de la Gaule (cf. chap. 6.2.1 et 10.1.2). Les pièces recueillies permettent de dater la tombe de manière relativement précoce, sans doute avant le milieu du VIe s., peut-être même encore dans le premier tiers de ce siècle. La présence d'une coiffe ornée d'éléments en or renforce le caractère particulier de cet inventaire: la femme inhumée dans cette tombe est sans doute issue d'un milieu social favorisé.

Les deux autres femmes portant des coiffes ornées d'éléments en or (T137 et T143), immédiatement voisines de T170, forment avec elle un ensemble exceptionnel (fig. 183)[39]. L'une des défuntes (T143) est d'ailleurs enterrée dans une structure particulièrement soignée, qui évoque les chambres funéraires (cf. chap. 5.1). On peut admettre qu'il s'agit de personnes issues du même groupe social, identifié grâce aux dépôts féminins. On peut relever que deux des trois femmes ont renoncé aux autres éléments du costume et de la parure: fibules, perles ou autres bijoux n'ont pas été déposés dans la tombe. Ces deux personnes suivent ainsi les pratiques funéraires locales – du moins en ce qui concerne le dépôt de mobilier. Ces trois personnes, dont le costume révèle une situation économique favorable en même temps qu'un lien avec les milieux culturels francs (cf. chap. 10.1.2), pourraient bien appartenir à une même famille.

Un peu à l'ouest de ce petit groupe se trouve une tombe masculine avec une boucle de ceinture massive en alliage blanc, munie de trois rivets scutiformes et d'une aumônière (T191.2; fig. 116). Un enfant portant un collier de perles est inhumé dans son prolongement, du côté sud (T197.1). Ces deux sépultures semblent faire pendant à un groupe de tombes masculines contemporaines, dont les ceintures sont équipées d'aumônières, situé dans la partie est de l'aire funéraire, de l'autre côté du noyau central. Cet ensemble comprend surtout deux tombes à épées, l'une à *spatha*, l'autre à scramasaxe.

Comme nous l'avons signalé dans le chapitre consacré à l'origine des individus (10.1.2), le dépôt d'armes dans les nécropoles romano-burgondes de Suisse occidentale constitue une exception[40]. Si quelques sites en ont livré un nombre relativement élevé (parmi eux Lausanne – Bel-Air et Bassecourt),

[37] Cf. en dernier lieu Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 285-291; Steiner 2003b, p. 184, fig. 2-4; Escher 2005, pp. 638-673.

[38] Cf. aussi Steiner 2003b, pp. 185-187.

[39] T137: femme âgée; T143: jeune 15-19 ans (vraisemblablement une femme).

[40] Haldimann/Steiner 1996, pp. 187-188; SPM VI (2005), p. 202.

la plupart n'en contiennent qu'un petit nombre, voire une seule – lorsqu'elles en contiennent[41]. La présence d'armes dans les nécropoles révèle une influence plus ou moins forte des pratiques funéraires germaniques: ce type de dépôt est en effet bien attesté dans les régions situées entre Seine et Rhin, où se sont installés les Francs, ainsi qu'en domaine alaman[42]. Un survol des principaux sites de l'actuel territoire helvétique montre par ailleurs des différences importantes entre les régions occidentales et méridionales d'une part et les régions nord-orientales d'autre part[43].

L'étude effectuée par Reto Marti – déjà évoquée (cf. chap. 10.1.2) – sur une série de tombes à armes mises au jour dans la partie nord-est de l'ancien royaume burgonde montre que le dépôt d'une *spatha* ou d'un scramasaxe apparaît dans ces régions à une période bien précise, relativement courte, qu'il faut situer entre la fin du VI^e^ et le 1^er^ tiers du VII^e^ s.[44]. Ces sépultures révèlent, selon lui, la présence de représentants de l'autorité franque, dont la mise en place serait liée à la réorganisation du royaume mérovingien après la mort de Clotaire, en 561. C'est la période de la création de la *Burgundia* mérovingienne, part du royaume qui revient à Gontran (cf. chap. 3.3.2). L'aristocratie romano-burgonde, qui s'est formée progressivement sous le règne des derniers rois burgondes et qui a survécu à la disparition du royaume, est alors bien en place. On peut dès lors se demander dans quelle mesure les tombes à armes de La Tour-de-Peilz reflètent la présence d'une famille dominante locale, représentante de l'autorité franque.

D'un point de vue chronologique, la tombe T346, dont l'inventaire comprend un scramasaxe étroit, une boucle de ceinture simple en bronze et une aumônière, peut très bien être rattachée à cet horizon (cf. chap. 6.4.1). La tombe à *spatha* T450 paraît en



Fig. 186. *La tombe à* spatha *T450 lors de sa découverte. Photo: MHAVD.*

revanche un peu plus précoce: son mobilier indique une datation dans les deux premiers tiers du VI^e^ s. (cf. chap. 6.4.2; fig. 186). Il pourrait s'agir dans ce cas d'un témoignage légèrement antérieur à la création de la *Burgundia*, correspondant plutôt à la période de la prise en mains de ce territoire par les Francs. Le fait que l'inventaire de T450 soit incomplet – il manque notamment la garniture de ceinture – empêche cependant de le dater de manière très précise.

Il faut rappeler que ces deux tombes à armes se situent dans la partie est de la nécropole, où se trouvent aussi la plupart des autres tombes avec ceinture et aumônière – à l'exception de T191.2 –, de part et d'autre du petit fossé F2 (fig. 183). L'une d'elle réunit un jeune garçon (T567A) à une femme portant un collier de perles (T567B). Non loin de cette tombe double se trouve une tombe féminine avec une châtelaine à anneaux, un collier et vraisemblablement une coiffe ornée de perles (T481). Tous ces éléments attestent l'existence d'une zone comportant plusieurs

[41] Lausanne – Bel-Air: 17 scramasaxes, pas de *spatha* (Leitz 2002, fig. 16, p. 111). Bassecourt: 31 scramasaxes, 8 pointes de lances, au moins 1 hache, au moins trois tombes avec pointes de flèches, 2 umbos; la présence d'une tombe à *spatha* est très incertaine (Auf der Maur 2006).

[42] Martin 1991, pp. 304-305; Urlacher *et al.* 1998, pp. 228-230, fig. 183; Motschi 2007, pp. 118-122, fig. 87-90.

[43] SPM VI (2005), pp. 167-169, fig. 89; Motschi 2007, pp. 118-122, fig. 87-90.

[44] Cf. Marti 1990, pp. 110-116.

tombes avec un mobilier hors du commun, un peu plus récentes que celles des porteuses de coiffes et qui s'identifient cette fois principalement au travers des inventaires masculins. L'absence de garnitures de ceinture, damasquinées ou non, et le mode d'aménagement des tombes limite leur datation aux dernières décennies du VI^e s. On peut relever encore que les deux tombes à armes encadrent cette zone, T450 au nord-ouest, T346 au sud-est. Cette dernière sépulture se trouve, avec trois autres tombes masculines, au centre d'une petite zone libre d'autres fosses (cf. ci-dessous et chap. 11).

Les tombes à armes de La Tour-de-Peilz doivent être rapprochées de découvertes similaires effectuées dans la partie ouest du Plateau suisse et plus largement dans le quart nord-est de la Burgondie franque. Outre les inventaires réunis par Reto Marti autour de la tombe à *spatha* de Saint-Sulpice, déjà évoqués, on peut signaler entre autres, sur le Plateau Suisse, les sépultures récemment publiées de Sévery, Lavigny, Saint-Prex et Lausanne – Bel-Air dans le canton de Vaud, d'Erlach et de Kallnach dans le canton de Berne, de Riaz – Tronche-Bélon et Vuippens – La Palaz dans le canton de Fribourg, ainsi que, de l'autre côté de la chaîne jurassienne, les ensembles de Doubs, de Saint-Vit et de Crotenay (F, Franche-Comté)[45]. L'enrichissement de ce corpus, en particulier par les nouvelles découvertes, laisse entrevoir la possibilité d'étudier ces ensembles de manière détaillée et de les dater le plus précisément possible afin de comprendre leur signification au sein des nécropoles correspondantes, et à partir de là d'entrevoir les modalités de la mise en place du pouvoir franc dans la partie nord-orientale de la *Burgundia*. On peut ainsi rappeler l'existence de vastes ensembles funéraires dans lesquels le dépôt d'armes est exceptionnel, comme ceux de Sézegnin et de La Tour-de-Peilz, alors que d'autres sites régionaux contemporains, comme Lausanne – Bel-Air et Riaz – Tronche-Bélon, ont livré un nombre relativement important de tombes à armes. Cette situation, qui trouve son pendant en Franche-Comté[46], est susceptible de refléter des différences sociales et/ou culturelles dans les communautés qui inhument dans ces nécropoles. Seules des comparaisons des pratiques funéraires effectuées de manière systématique en utilisant les mêmes critères, réalisées de part et d'autre du Jura, pourraient toutefois amener des données de base pertinentes pour ce type d'interprétation[47].

Les exemples des nécropoles de Crotenay (Dép. Jura) et de Riaz – Tronche-Bélon (FR) permettent de mieux comprendre les processus en jeu dans la nécropole du Clos d'Aubonne. Dans le cadre de l'étude menée sur la nécropole de Crotenay, Gilles Desplanque a identifié plusieurs noyaux réunissant deux tombes à épées (scramasaxes et/ou *spathas*) et deux tombes avec des plaques-boucles rectangulaires, l'une de type B, l'autre de type C[48]. L'auteur met en relation ces noyaux, comportant des inventaires standardisés, avec l'horizon des tombes à armes de Burgondie (*Waffengräberhorizont*) défini par Reto Marti, et les interprète comme le signe de la présence de représentants de l'autorité franque au sein de la communauté qui inhume dans la nécropole. Le mobilier présent à l'intérieur de ces noyaux met en évidence d'une part des tombes masculines aux inventaires influencés par les pratiques germaniques, d'autre part des tombes féminines avec des pièces caractéristiques du costume de *Burgundia*. L'analyse de ce site montre ainsi clairement la présence d'une élite romano-burgonde, inhumant partiellement suivant les pratiques funéraires des nouveaux dirigeants. Les datations obtenues grâce au mobilier montrent que chacun de ces ensembles fonctionne sur deux générations, entre les dernières décennies du VI^e et le

[45] Sévery, tombe 1842: Haldimann/Steiner 1996, p. 167, fig. 18a et b; Lavigny – Clozel Thomas tombe C: idem, p. 163-164, fig. 15; Saint-Prex – Sur le Vieux-Moulin, tombe 7: idem, p. 164, fig. 16. Sur Lausanne – Bel-Air, cf. Leitz 2002, fig. 16. Erlach T38: Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 33. Kallnach, T107, T117, T120, T145 et T148: Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, fig. 125, 127, 128 et 134, p. 83, fig. 116. Riaz – Tronche-Bélon: Graenert 2002, pp. 40-44, fig. 7, 11-12 et 14; Vuippens – La Palaz, T36: Schwab *et al.* 1997, fig. 15, p. 139. Doubs: Urlacher *et al.* 1998; Saint-Vit: Schweitzer *et al.* 1988; Crotenay: Desplanque, 2008.

[46] Sur le plan du dépôt d'armes, on peut notamment opposer les nécropoles de Soyria (Pétrequin *et al.* 1980) et de Monnet-la-Ville (2 tombes à scramasaxe; Mercier/Mercier-Rolland 1974) à celles de Doubs (Urlacher *et al.* 1998) et de Saint-Vit (Schweizer *et al.* 1988); dans cette dernière localité, on peut d'ailleurs opposer les deux nécropoles des Champs Traversains et de la Corvée de Roset: Passard/Urlacher 2003, p. 144. Cf. aussi Urlacher *et al.* 1998, fig. 184; Passard *et al.* 2003, p. 91; Passard *et al.* 2007.

[47] Sur ce thème, cf. désormais Passard *et al.* 2007.

[48] Desplanque, 2008. Un grand merci à Gilles Desplanque pour m'avoir permis de consulter son article avant sa parution.

premier tiers du VII^e s.[49]. Le rapprochement topographique de ces noyaux avec des tombes privilégiées de la première période d'utilisation de la nécropole (Phase I) semble indiquer en outre la formation ancienne de cette aristocratie locale, restée attachée à certains emplacements précis de l'aire funéraire.

Le développement de la nécropole de Riaz – Tronche-Bélon semble par ailleurs illustrer un phénomène assez proche de celui observé à La Tour-de-Peilz[50]. Dans la partie centrale du site, qui correspond à une zone privilégiée, on peut observer la formation d'un alignement de tombes comprenant notamment des sépultures féminines avec un riche mobilier ainsi que deux tombes à armes, l'une avec *spatha*, l'autre avec seulement un scramasaxe. La datation des objets déposés indique un intervalle d'environ une génération entre les deux inhumations: l'une est datée avant 600, l'autre juste après 600. Ces deux hommes sont interprétés comme des «chefs de famille» successifs, peut-être apparentés (un père et son fils?).

Le site de Riaz a par ailleurs livré douze autres tombes avec des armes, que l'on peut attribuer à un horizon culturel romano-burgonde en raison de leur équipement restreint: seuls les scramasaxes, les ceintures et les aumônières sont régulièrement présents. Dans la plupart des cas, ces objets sont déposés auprès du défunt et non portés lors de l'inhumation, comme dans les tombes de La Tour-de-Peilz. Ces sépultures paraissent refléter l'assimilation de certaines pratiques, inspirées du modèle franc, par des membres de la classe dirigeante romano-burgonde. Etant donné la position favorable de Riaz dans le réseau des voies de communication – le long d'un axe important reliant Vevey à Berne et Soleure, comme l'actuelle autoroute A12 – et au vu de la relative importance des dépôts d'armes et des sépultures féminines associées, Gabriele Graenert propose de considérer les membres de la *familia* identifiée au sein de la nécropole comme des fonctionnaires désignés par les rois francs.

La rareté et la relative pauvreté des tombes à mobilier du Clos d'Aubonne ne permettent pas de mettre en évidence des processus aussi détaillés sur ce site. Néanmoins, la présence d'une famille dominante représentant l'autorité franque au VI^e s., identifiée sur deux générations grâce aux tombes à armes, ne paraît pas invraisemblable[51]. Son origine pourrait bien se manifester au travers des tombes féminines à fibules et/ou à coiffes, légèrement plus précoces. En découle l'hypothèse de la formation, au cours de la première moitié du VI^e s., d'une élite locale, à laquelle semblent s'être mêlés des éléments proches des milieux francs. La répartition des tombes de la phase ancienne de la nécropole montre que, contrairement à ce que l'on observe à Crotenay, les différents groupes identifiés tout au long de cette période se juxtaposent, sans qu'un lien topographique ne se manifeste entre les tombes de l'époque du royaume burgonde et celles de la période de la domination franque (cf. aussi chap. 11).

L'apparition de ces familles dominantes à La Tour-de-Peilz, en relation avec les milieux francs, dans la période qui suit la chute du royaume burgonde et qui voit la création de la *Burgundia*, peut logiquement être mise en relation avec le contrôle de la route du Grand-Saint-Bernard (cf. chap. 3.2 et 3.3). Cet axe est en effet essentiel aux communications entre le Nord de la Gaule et l'Italie à l'époque mérovingienne. L'étude consacrée aux récipients découverts dans la région lémanique, dont le dépôt en contexte funéraire est interprété comme le reflet d'une influence germanique dans les pratiques régionales, montre une répartition très localisée de ces pièces dans la zone comprise entre Yverdon et Lausanne, ainsi qu'à la périphérie de cette ville, avec deux extensions le long de l'axe rhodanien, l'une en direction de Genève (Nyon – Clémenty), l'autre en direction du Valais (Bex)[52]. La répartition des dépôts d'armes dans les nécropoles vaudoises contemporaines est à peu près la même, les deux types de mobilier étant souvent présents sur les mêmes sites. Cette concentration n'est sans doute pas due au hasard: elle semble bien refléter l'importance de l'axe débouchant du col de Jougne, qui permet la communication entre Besançon – métropole de l'évêché d'Avenches/Windisch dès 517, puis de celui de Lausanne à partir

[49] Phase III: 570/590-630/640.

[50] Graenert 2002.

[51] On peut signaler la forme particulièrement allongée des crânes des deux individus inhumés avec des armes (T346 et T450); cf. chap. 3.1.1 et chap. 7. La rareté de celle-ci «pourrait peut-être témoigner de liens de parenté avec ces hommes (...)».

[52] Haldimann/Steiner 1996, fig. 1.

du VII[e] s. – et la région lémanique[53]. Cette évolution des pratiques funéraires trouve d'ailleurs son pendant sur l'autre versant du Jura, dans plusieurs sites funéraires de la vallée du Doubs, en aval de Besançon, notamment à Saint-Vit où les liens avec les milieux francs sont particulièrement manifestes[54]. L'importance de cette voie s'est probablement renforcée dès l'entrée de la Burgondie dans le royaume franc. Si l'on en croit une mention dans une source du IX[e] s., sa jonction avec la voie du Grand-Saint-Bernard, qui donne accès à l'Italie, se faisait à quelques kilomètres à l'ouest de Lausanne, à une station nommée *Ad lacum*, qui pourrait être Saint-Sulpice[55].

Des garnitures de ceintures dans des tombes d'enfants : conservation et transmission des objets

Les objets déposés dans les tombes de la phase B correspondent à ce que l'on connaît des pratiques funéraires régionales à cette période : il s'agit essentiellement de garnitures de ceinture, de quelques garnitures de chaussures et de quelques parures (bagues, un seul collier), le plus souvent présents comme objets uniques dans les tombes (cf. chap. 9.2). Seules les chaînettes-ceintures en fer de T111 et T218, accompagnées d'ustensiles, forment des ensembles particuliers, qui indiquent probablement un lien avec le nord de la Gaule (cf. chap. 10.1.2)[56].

L'élément le plus frappant des pratiques funéraires durant cette phase est la forte représentation des enfants dans l'ensemble des tombes qui contiennent du mobilier (cf. fig. 175). Les pièces les

[53] Ce basculement des axes routiers en relation avec les déplacements des centres du pouvoir a déjà été souligné par M. Martin (1971, note 21, p. 55).

[54] Schweitzer *et al.* 1988; Passard/Urlacher 2003, pp. 150-151; Passard *et al.* 2003, p. 91; Passard *et al.* 2007.

[55] Cf. J. Favrod, in : Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 18.

[56] Motschi 2007, pp. 132-133.

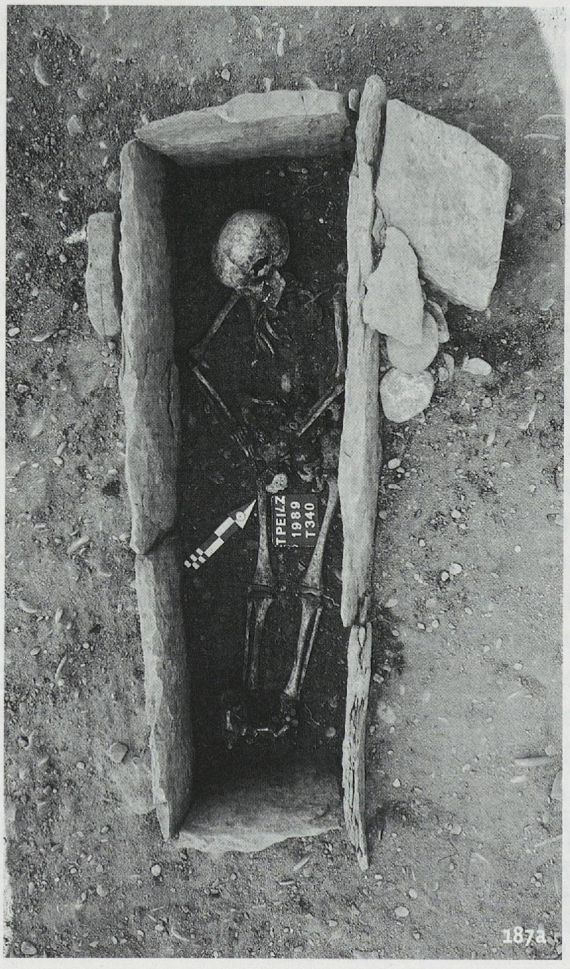


Fig. 187. *Coffre de pierre d'enfant T340. a : vue du squelette en place ; b : détail de la garniture de ceinture. Cf. fig. 48. Photos : MHAVD.*



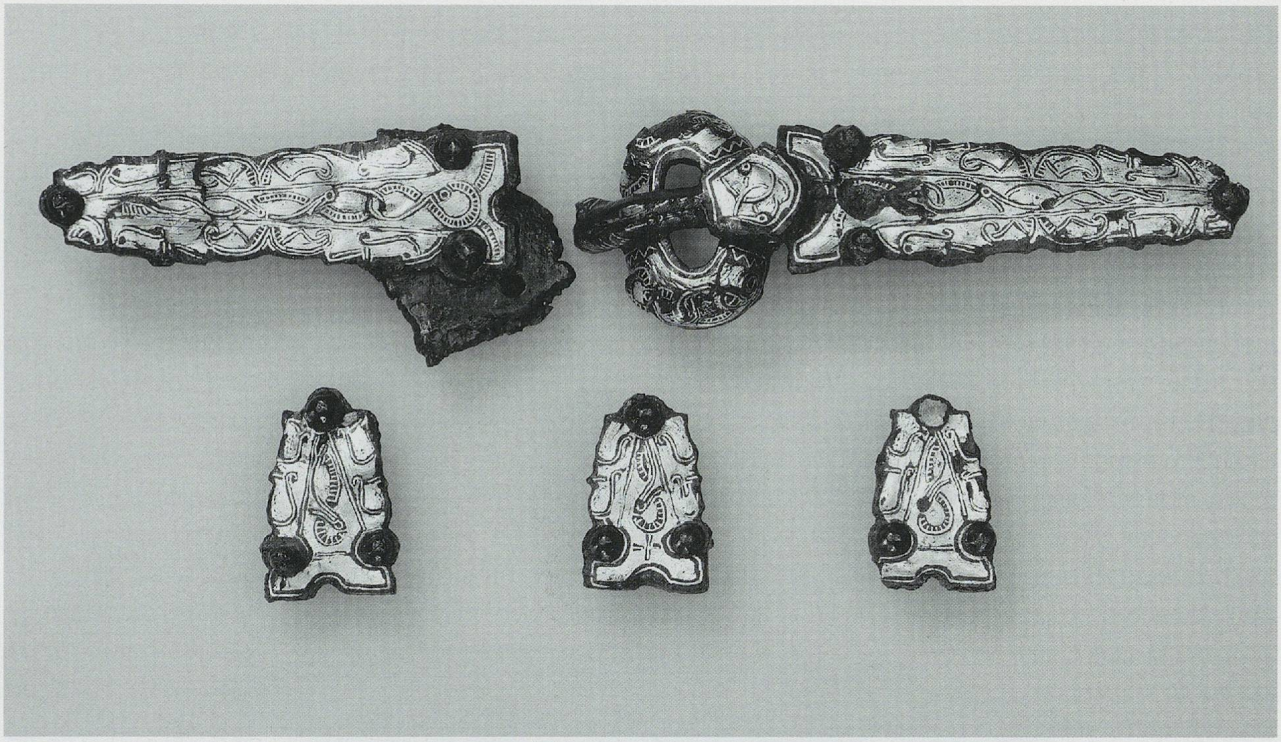


Fig. 188. *Garniture de ceinture à plaquettes verticales de T320. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

plus prestigieuses, c'est-à-dire essentiellement des garnitures de ceinture ou de chaussures damasquinées, sont à cette période réservées aux enfants et aux femmes. En comparaison, le mobilier des tombes masculines est très modeste, à l'exception de la garniture en bronze de T336, datée de la fin du VII[e] s. (chap. 6.1.3). La présence d'objets significatifs dans certaines tombes d'enfants, observée dans d'autres nécropoles de Suisse occidentale et des régions voisines, est sans doute un signe de l'intérêt et de l'attachement que leur manifestaient leurs proches (cf. ci-dessous)[57].

La répartition de ces sépultures dans l'espace funéraire souligne le soin accordé à leur intégration dans certains groupes de tombes. C'est le cas tout particulièrement au sein du secteur sud-est de la nécropole, dans lequel se trouvent six de ces treize ou quatorze tombes d'enfants (fig. 184)[58]. Cette zone est relativement bien identifiable topographiquement: elle rassemble des tombes disposées sur trois rangées plus ou moins régulières, de part et d'autre d'une sorte de «couloir» sans fosse, qui donne accès à un petit groupe de quatre tombes masculines – dont la tombe à scramasaxe T346 (cf. chap. 11.2). Le groupe situé au sud-ouest du couloir semble s'organiser autour de trois tombes d'enfants à mobilier juxtaposées (T366, T364 et T360), qui en occupent le centre. Le petit coffre T360 réunit deux jeunes enfants inhumés simultanément, dont un portait un collier de perles: avec les tombes T341 et T363, tous les exemples d'inhumations simultanées dans des coffres de pierre sont concentrés dans ce même secteur. Le groupe qui se développe au nord-est du «couloir» comprend également trois tombes d'enfants avec garnitures de ceinture, dont l'exemplaire à décor très soigné de T320 et les deux ensembles composites de T332 et T340 (fig. 187 et 188). La garniture bipartite en bronze de T336 se trouve elle aussi dans cette petite zone de la nécropole (cf. aussi chap. 6.1.3, fig. 72 et 73; chap. 11.4).

Bien que moins importants d'un point de vue numérique, d'autres groupes de tombes associent des sépultures d'enfants et d'adultes avec mobilier. L'un d'eux se trouve un peu au nord des deux groupes décrits ci-dessus, à l'est du fossé F2. Une tombe d'enfant avec une plaque-boucle damasquinée

[57] Treffort 1997, p. 95; Graenert 2004; A > Z, Cat. expo. 2005, pp. 165-166.

[58] Le chiffre dépend de la prise en compte ou non de la tombe T70 dans ce groupe, auquel on peut ajouter encore la tombe A fouillée en 1947 (cf. Annexe 2).

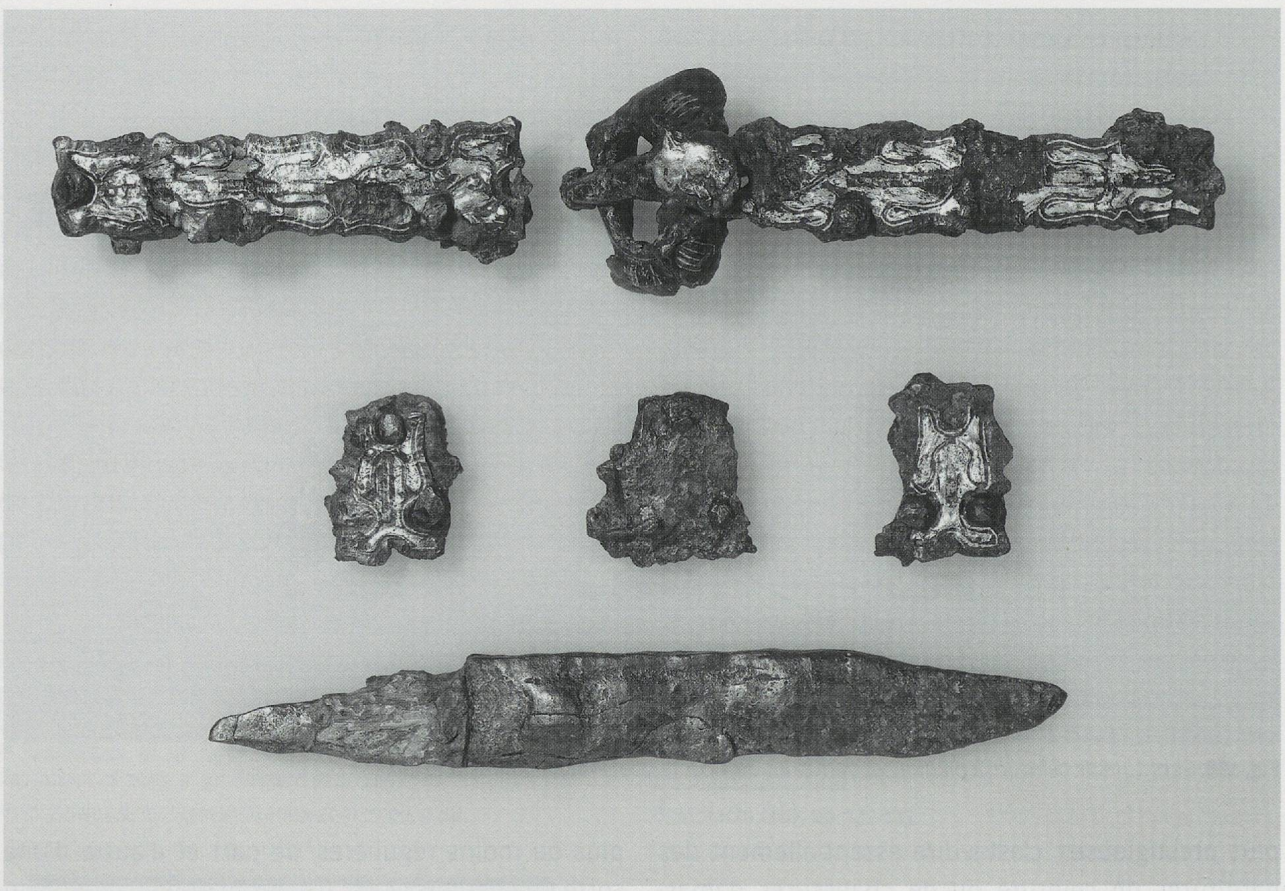


Fig. 189. *Garniture de ceinture à plaquettes verticales et couteau de T275. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

(T389) est ici voisine d'un coffre de dalles qui contenait une bague, une monnaie et surtout des garnitures de chaussures damasquinées (T399). Un peu plus loin, une boucle dépourvue de sa plaque se trouvait dans un caisson réunissant deux adultes, un homme et une femme, et un enfant (T401). Ces trois tombes sont immédiatement voisines de deux coffres accolés (T402-T416; cf. chap. 5.2), plusieurs fois remaniés, dont l'un contient un homme âgé, et l'autre trois individus inhumés successivement, deux hommes et un enfant.

Les garnitures à plaquettes verticales de T440 et T70, elles aussi en lien avec des enfants, se trouvent respectivement au nord et au sud d'un noyau de tombes importantes. Celui-ci inclus notamment le coffre de dalles T167, qui contenait les restes de deux femmes apparentées, dont une accompagnée de la plaque-boucle à décor figuré en bronze. A proximité se trouvait la tombe T442, avec deux individus superposés, le premier inhumé étant une femme portant une plaque-boucle du groupe B. Dans le triangle formé par T167, T442 et T70 se trouvent enfin deux coffres de dalles sur les couvercles desquels ont été aménagées de nouvelles sépultures (T160.1 et 2, T158.1 et 2), l'ensemble réunissant des adultes exclusivement masculins et un petit enfant.

La garniture à plaquettes verticales qui accompagne l'enfant de T139 provient quant à elle d'un coffre installé dans une rangée située au sud-ouest de la zone centrale, qui comprend quatre sépultures à mobilier proches les unes des autres. Parmi celles-ci on relève la tombe d'enfant T111, vraisemblablement une fillette inhumée avec une chaînette de ceinture en fer, pièce vestimentaire inhabituelle dans les nécropoles régionales (cf. chap. 6.5.1 et 10.1.2). Enfin, si la garniture de T275 (fig. 189), accompagnée d'un couteau, paraît isolée dans la partie sud-ouest de la nécropole, un groupe de tombes en coffres mixtes se développera tout autour au cours de la phase C (fig. 190).

La majeure partie des éléments de ceinture qui accompagnent les enfants sont des garnitures à plaquettes verticales ou composites, que l'on peut dater dans les deux derniers tiers du VII[e] s.

Plusieurs présentent des décors damasquinés de grande qualité. On peut relever aussi l'usage, dans celle de T340, de pièces provenant d'une garniture de bride, élément généralement découvert au sein d'inventaires particulièrement prestigieux, répartis pour l'essentiel dans le sud-ouest de l'Allemagne (cf. chap. 6.1.4).

Les garnitures à plaquettes verticales sont généralement considérées comme des éléments caractéristiques du costume masculin des régions occidentales du royaume mérovingien[59]. Il existe plusieurs exemples, en Suisse occidentale comme ailleurs dans la partie nord de la Burgondie, de telles garnitures découvertes dans des tombes d'enfants[60]. La tombe 70 de Vuippens – La Palaz, a notamment livré une garniture accompagnée par un scramasaxe ou un grand couteau, comme on l'observe dans la tombe T275 de La Tour-de-Peilz (fig 189)[61]. Trois inventaires similaires, accompagnant un enfant et deux adolescents, ont été récemment découverts sur le site funéraire de La Tour-de-Trême – La Ronclina[62]. La nécropole de Doubs a elle aussi livré plusieurs sépultures d'enfants avec de telles garnitures, dont deux associées à un couteau ou un scramasaxe[63].

Le mobilier issu de tombes d'enfants découvertes dans des nécropoles du nord-ouest de la *Burgundia* a récemment été comparé à celui des adultes, dans une étude effectuée par Gabriele Graenert[64]. Celle-ci montre que certaines fillettes sont inhumées avec des fibules, éventuellement d'autres objets, normalement réservées aux femmes. Ces dépôts sont destinés à montrer l'appartenance de l'enfant à sa famille et à indiquer son rang: les filles sont revêtues des éléments caractéristiques du costume qu'elles auraient dû porter à l'âge adulte. Selon Gabriele Graenert, il ne semble pas en aller de même pour les garçons. Les inventaires considérés comme masculins provenant de tombes d'enfants sont très uniformes: ils se composent d'une ceinture, le plus souvent fermée par une boucle simple, parfois par une garniture à plaquettes verticales, et éventuellement accompagnée d'un scramasaxe ou d'un grand couteau qui en tient lieu[65]. D'après l'auteure de l'étude, ces éléments ont été faits spécifiquement pour des enfants, qui les ont utilisés de leur vivant. Elle relève à ce propos l'absence totale de garnitures tripartites larges du type Bülach dans ce corpus, éléments trop grands pour être portés par de jeunes individus.

Les inventaires de La Tour-de-Peilz s'inscrivent au moins en partie à l'encontre de ces observations. C'est le cas notamment des garnitures composites de T332 (fig. 87) et T340 (fig. 88), formées de pièces issues d'ensembles différents. La première est justement formée d'une plaque-boucle du type Bülach, complétée par deux plaques larges portant un décor différent, ainsi que par des plaquettes trapézoïdales. Les dimensions importantes de ces pièces rendent peu vraisemblable leur usage par le petit enfant de T332 (fig. 176). Il en va de même de la garniture de T340, qui comprend des plaques provenant de deux garnitures de brides différentes, associées à des éléments vraisemblablement plus anciens, ainsi qu'à une plaquette trapézoïdale. On peut imaginer plusieurs scénarios aboutissant à la constitution de ces garnitures (cf. chap.6.1.4)[66]. Quel que soit celui que l'on retient, on peut affirmer que des éléments de garnitures de périodes, sinon d'origines culturelles différentes, ont été réunis sur la même lanière, ce qui atteste la conservation et la transmission de certaines pièces.

Les exemples de La Tour-de-Peilz ne sont d'ailleurs pas isolés: on observe plusieurs cas similaires

[59] Cf. chap. 6.1.4; Martin 1986a, p. 106; SPM VI (2005), pp. 198-200, fig. 106.

[60] Ils sont répertoriés dans Graenert 2004, fig. 17, p. 182. Complément: Largillay-Marsonnay, S. 91: plaque-boucle seule (Billoin *et al.* 2006, fig. 6); Escolives-Sainte-Camille T249: garniture complète, avec un long ferret, trouvée dans un sarcophage d'enfant (Prost 1980, pp. 31-33 et 43).

[61] Schwab *et al.* 1997, p. 140, fig. 16. Sur l'interprétation possible des grands couteaux comme ustensiles d'écriture, cf. Marti 2000 A, pp. 125-126; ci-dessus, chap. 6.6.1.

[62] A > Z, Cat. expo. 2005, pp. 165-166, fig. 7.

[63] Urlacher *et al.* 1998: T342 (pl. 42: avec couteau); T28 (pl. 2; ceinture à plaquettes circulaires avec scramasaxe); S 362 (pl. 44).

[64] Graenert 2004, en particulier pp. 186-187. Sans autre objet significatif, les inventaires avec boucle simple ne peuvent être attribués à des filles ou à des garçons.

[65] Graenert 2004, pp. 183-184, fig. 17 et 18.

[66] L'une des possibilités évoquées est que les ceintures composites ont été formées en une seule fois, au décès de l'enfant, qui ne possédait pas encore sa propre ceinture. Comme l'a fait remarquer Reto Marti (communication orale), les plaquettes verticales auraient alors été enfouies une génération plus tôt que normalement, à une période où les adultes jeunes portaient déjà des garnitures à plaquettes verticales, mais à laquelle les individus plus âgés, inhumés dans les nécropoles, possédaient encore des garnitures de la génération précédente (type Bülach par ex.). Si l'on suit ce raisonnement, on peut se demander pourquoi l'enfant n'a pas reçu une garniture neuve complète. Le fait que la ceinture intègre des éléments plus anciens atteste à notre avis de toute façon un phénomène de transmission.

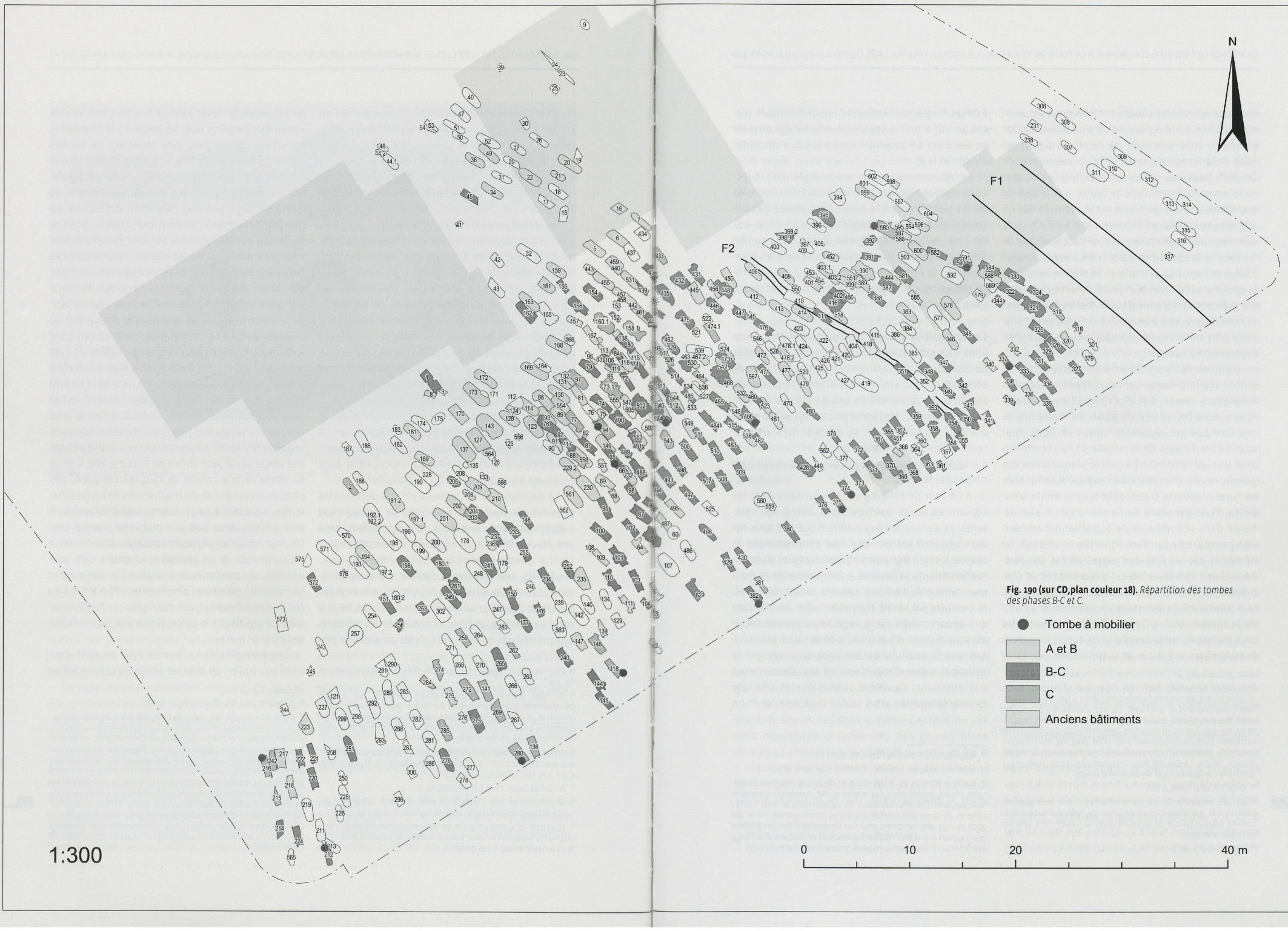


Fig. 190 (sur CD, plan couleur 18). *Répartition des tombes des phases B-C et C.*

dans des nécropoles situées sur le Plateau suisse et en Franche-Comté – pour se limiter à des régions proches[67]. Trois exemples de ceintures partagées sont notamment signalés dans la nécropole de Doubs[68]. Deux cas concernent des tombes situées dans le prolongement l'une de l'autre: une plaquette trapézoïdale d'une garniture a été prélevée dans S 287, très perturbée, et déposée dans S 286A[69], alors que deux appliques provenant de la garnitures de S 289A ont été trouvées dans S 289. L'exemple de S 373A-S 377 est plus complexe: la plaque-boucle de la garniture tripartite d'un jeune homme (S 373A) a été prélevée et déposée dans la tombe d'une jeune femme (S 377), et a ensuite été remplacée par une pièce plus ancienne, ce qui indique que la ceinture a continué d'être portée.

D'autres découvertes attestent que certaines pièces vestimentaires sont portées et conservées longtemps, avant d'être éventuellement transmises. A La Tour-de-Peilz, plusieurs éléments de ceinture ont été réparés (cf. T464 et T336), tout comme les fibules de la tombe T170, retrouvées avec une jeune femme. La contre-plaque d'une des garnitures de chaussure de T399 a été remplacée par une plaquette trapézoïdale, sans doute récupérée d'une garniture de ceinture. Le cavalier inhumé dans la tombe 17 de Schöftland possédait une garniture de ceinture tripartite et un baudrier démodés par rapport aux autres pièces qui composent ce riche inventaire: il les a soit repris d'un précédent propriétaire, soit acquis en renonçant à la nouvelle mode, pourtant adoptée par le défunt de la tombe voisine (T23)[70]. L'un des exemples les plus frappants de la longévité de certaines pièces prestigieuses est le cas de la fibule discoïde en or à décor filigrané de la tombe T47 de Kallnach: placée au VII[e] s. par sa typologie, elle fut découverte en place sur un squelette daté par C14 entre la fin du VIII[e] et le X[e] s.[71].

La fréquence des objets retrouvés dans les réductions montre en outre que, la plupart du temps, les objets restent attachés à leur propriétaire lorsque celui-ci les a emportés dans la tombe (cf. chap. 9.2). On peut notamment rappeler le cas de la tombe T167, où la plaque-boucle est enfouie avec les ossements de la première défunte, dans le petit coffre de réduction aménagé sous le fond de la tombe (cf. chap. 6.1.3 et 8.2).

Ces quelques exemples – dont la liste est sans doute loin d'être exhaustive – sont révélateurs d'habitudes de conservation et à l'évidence de transmission de certains objets, vraisemblablement porteurs de significations particulières. Les garnitures de ceinture à plaquettes verticales pourraient notamment marquer l'appartenance de leurs jeunes propriétaires à un groupe social précis, en premier lieu à leur famille, comme cela a été proposé pour les fibules des fillettes[72].

A La Tour-de-Peilz, ce sont majoritairement les sépultures de garçons qui sont dotées de ceintures, et non celles des hommes. Le fait que ces derniers n'emportent pas leur ceinture dans la tombe à cette période pourrait signifier qu'habituellement ils la cèdent à leur successeur ou à leur héritier[73]. Lorsque celui-ci meurt trop tôt, la ceinture lui serait transmise, afin de marquer son appartenance au lignage ou au groupe social au sein duquel il aurait dû obtenir une place. Le fait que la ceinture puisse apparaître comme le principal signe d'appartenance sociale ne serait pas étonnant: sa valeur symbolique et son rôle de représentation d'un statut ou d'une fonction

[67] Cf. par ex. Lausanne – Bel-Air T29, T83 et T258 A (Leitz 2002, pl. 4-5, pl. 23 et pl. 64): garnitures formées de pièces à décors différents. Erlach T45 (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 34): garniture à plaquettes verticales avec plaque dorsale carrée. Elgg T244 (Windler 1994, pp. 66-67, fig. 91): garniture tripartite complétée par des plaquettes verticales. Curtil-sous-Burnand T267 (Ajot 1985, fig. 107): plaque-boucle du type Bülach complétée par des élément à décors différents. Doubs, La Grande Oye, S327 (Urlacher *et al.* 1998, pl.41): garniture complétée dans un deuxième temps.

[68] Urlacher *et al.* 1998, p. 225.

[69] Cas de récupération similaire à Bülach: une des plaques-boucles des garnitures de chaussures de T285 a été réutilisée comme plaque-boucle de ceinture dans la tombe T286 (Werner 1953, pp. 50 et 130).

[70] Martin *et al.* 1980, p. 50.

[71] Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, pp. 69 et 88.

[72] Graenert 2004, pp. 186-187. Cf. Billoin *et al.* 2006, p. 247.

[73] Sur le processus et la signification de la transmission de certains objets, notamment des armes et des baudriers (*cingulum militiae*), ainsi que des manteaux, en vigueur dans les plus hautes sphères de la société mérovingienne et carolingienne, cf. Le Jan 2001, pp. 171-189; Santinelli 2007. Sur les prérogatives des enfants (par rapport à d'autres héritiers possibles) en matière d'héritage dès le VI[e] s., cf. Goetz 2005, en particulier pp. 212-216 et 235-237.

est manifeste déjà à l'époque romaine[74]. Au haut Moyen Age, elle revêt une importance particulière dans les milieux ecclésiastiques (cf. chap. 10.3.3). Son dépôt quasi exclusif au sein des ensembles funéraires régionaux suggère qu'elle avait un rôle représentatif aussi au sein de la société laïque.

Ces tombes d'enfants et les groupes dans lesquels elles s'insèrent signalent ainsi à notre avis la présence de familles aisées au sein de la communauté qui inhume ses défunts dans la nécropole du Clos d'Aubonne. La question du lien entre ces familles et celles que nous avons identifiées pour la période précédente au travers des tombes à coiffes et à armes doit cependant rester ouverte[75]. Le développement topographique de l'espace funéraire dans la partie sud-est du site, qui semble attester une continuité entre un groupe de quatre tombes masculines, auquel appartient la tombe à scramasaxe T346, et les deux ensembles situés de part et d'autre du « couloir » qui lui donne accès, suggère qu'un tel lien n'est pas exclu (cf. chap. 11).

Des familles attachées à la nécropole du Clos d'Aubonne

Au vu de la difficulté d'attribuer des sépultures à la phase C (cf. chap. 7.4), l'analyse des quelques groupes clairement identifiés n'offre qu'une image très partielle de l'organisation de l'espace funéraire aux VIII^e^-IX^e^ s. La répartition des quatre sépultures à monnaies et des tombes à coffres mixtes montre que l'occupation se poursuit au minimum dans trois secteurs : en bordure est du site (T319, T580), dans sa partie centrale ainsi que dans la zone ouest (T118, T216, T280) (cf. fig. 190). La pratique de la réutilisation des coffres se maintient : elle est bien attestée notamment dans ceux qui contiennent du mobilier.

Il faut souligner pour cette période la mise en place de sépultures dans la partie centrale du site, déjà densément occupée lors des phases précédentes. La répartition des tombes des phases B-C et C étant relativement lâche dans les autres secteurs, notamment au sud et à l'ouest, la construction de nouveaux coffres et leur insertion dans la trame existante semble marquer l'attachement de certaines personnes à la zone centrale. L'installation de quatre inhumations, dont au moins trois intentionnellement, sur des couvercles de caissons dallés peut être interprétée dans le même sens (chap. 5.2 et 8.2).

Construit dans ce secteur, le coffre de dalles large T94, qui contient plusieurs individus inhumés successivement et plus ou moins remaniés, est la tombe la plus importante de cette période (fig. 191). Son fonctionnement témoigne des liens qui unissaient ces cinq individus. Une jeune femme fut inhumée en premier, un enfant de 5-9 ans fut ensuite déposé à sa droite (fig. 191b) ; trois hommes, un jeune de 18 ans et deux âgés, furent enfin inhumés au-dessus (fig. 191a). L'importance de la tombe est surtout marquée par le dépôt, avec la première défunte, d'une petite bourse contenant cinq deniers de Pépin le Bref qui, outre le *terminus post quem* qu'ils fournissent, indiquent le statut privilégié de ce groupe de personnes, peut-être aussi leur attachement aux souverains francs (cf. chap. 9.4). Les fibules et la chaînette de bronze découvertes sur le corps de l'enfant (fig. 192), ainsi que la fusaïole en os retrouvée parmi les ossements en vrac, renforcent le caractère privilégié de cet ensemble. Il s'agit sans doute d'une structure utilisée par une famille locale importante.

Durant la même période, plusieurs concentrations de tombes apparaissent à l'ouest du site (cf. fig. 190). On relève ainsi deux tombes dans le prolongement l'une de l'autre (T118 et T148), dont la tombe T118 avec un denier de Louis le Pieux. Elles se trouvent immédiatement au sud d'une série de tombes à mobilier de la phase B (cf. ci-dessus), dont deux tombes d'enfant, l'une avec une garniture de ceinture à plaquettes verticales (T139), l'autre avec une chaînette-ceinture en fer, élément vestimentaire qui suggère des liens avec le nord de la Gaule (T111). Un peu plus à l'ouest, on observe une forte concentration de coffres mixtes qui se développent tout autour de la sépulture d'un enfant de 10-14 ans (T275), inhumé avec sa garniture à plaquettes verticales et un grand couteau, peut-être déposé à la place d'un scramasaxe (cf. ci-dessus ; fig. 189). Le décor tardif de la garniture montre que cette tombe n'est pas antérieure à la 2^e^ moitié du VII^e^ s. Le coffre mixte T280, dans lequel se trouvait une agrafe

[74] Cf. Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 297, avec litt.

[75] Cf. le cas de T167, chap. 8.2 ; Annexe 1, chap. 7.





Fig. 191. *Coffre de dalles large T94. a : premier décapage, individus A et B ; b : dernier décapage, individus D (femme avec monnaies) et E (enfant avec chaînette et fibules de bronze). Cf. fig. 285. Photos : MHAVD.*

à double crochet en fer, confirme l'utilisation tardive de ce secteur. Enfin, à l'extrémité sud-ouest de la nécropole, on trouve un petit groupe de coffres, en dalles ou mixtes, dont T216, plusieurs fois réutilisée, qui contenait un denier de Louis le Pieux. Ces tombes sont elles aussi voisines de sépultures à mobilier de la phase B – et même juxtaposées dans le cas de T242 et T216 : T217 contenait une plaque-boucle rectangulaire damasquinée (fig. 81), associée à une contre-plaque à décor différent, alors que T218 a livré quelques fragments d'une chaînette en fer et des ustensiles semblables à ceux de T111.

Le fonctionnement de plusieurs de ces sépultures (notamment T280, T216 et T217 ; fig. 49 et 50), qui réunissent des individus des deux sexes et éventuellement des enfants, tend à confirmer le caractère familial de ces petits groupes de tombes. On pourrait dès lors formuler l'hypothèse que quelques familles aisées, vraisemblablement membres de l'élite locale, continuent d'inhumer leurs défunts dans la nécropole du Clos d'Aubonne, auprès de leurs ancêtres, jusque dans la 1ère moitié du IXe s.

Ce processus est différent de ce que l'on connaît du développement de la plupart des espaces funéraires de la région lémanique et de Franche-Comté. Celui-ci voit généralement l'abandon des vastes nécropoles de plein champ, au profit soit de petits groupes de sépultures installées à proximité immédiate des habitats, soit de lieux d'inhumation liés à des églises (cf. chap. 10.3). Il est vrai que, dans la plupart des cas, l'absence de mobilier ne permet pas de repérer d'emblée des sépultures d'époque carolingienne[76]. Les quelques tombes à monnaies découvertes dans des nécropoles de plein champ, notamment à Lausanne – Bel-Air et à Doubs, pourraient toutefois signaler de tels ensembles (cf. chap. 6.8).

[76] Si des groupes de sépultures de cette période sont de plus en plus souvent mis en évidence grâce aux datations C14, le recours à cette méthode reste exceptionnel en Suisse occidentale ; cf. Terrier 1998 ; Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, pp. 86-88.

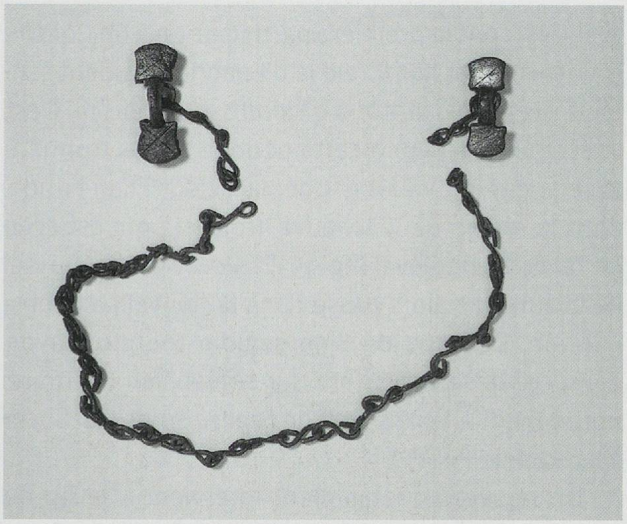


Fig. 192. *Fibules et chaînette de bronze de T94. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

Dans les publications sont parfois mentionnés des tombes dispersées ou de petits secteurs particuliers, attribués à l'époque carolingienne, où les tombes se distinguent notamment grâce à leur orientation différente[77]. Dans la nécropole de Dijon, rue du Chapeau Rouge, située à proximité de la cathédrale Saint-Bénigne, quatre deniers de Charlemagne ont été trouvés dans la main d'un défunt. Cette sépulture se trouvait dans un petit groupe, en bordure des tombes mérovingiennes, que l'on pourrait interpréter comme un ensemble familial[78].

Le dépôt d'une bourse contenant cinq deniers de Pépin le Bref dans la tombe T94 et la présence de plusieurs familles importantes inhumant encore leurs défunts dans la nécropole du Clos d'Aubonne semblent témoigner du maintien du contrôle exercé sur la route du Grand-Saint-Bernard encore dans la seconde moitié du VIII[e] s. (cf. ci-dessus) – même si les premiers Carolingiens semblent avoir préféré la voie du Mont-Cenis (cf. chap. 3.3.3)[79]. Ces monnaies, qui portent le monogramme de Pépin et qui pourraient avoir été frappées à l'abbaye royale de Saint-Denis, centre du pouvoir à cette période, semblent bien témoigner de l'attachement de la défunte aux souverains francs[80]. C'est du moins ce que suggère leur dépôt en nombre, qui les éloignent de l'idée chrétienne de dépouillement qui prévaut dans les pratiques funéraires de cette époque, tout comme leur iconographie, où la symbolique chrétienne est quasi absente – à l'opposé des pièces de Louis le Pieux, déposées seules dans les tombes et sur lesquelles la thématique chrétienne est visible sur les deux faces.

S'il est impossible de préciser l'importance de l'occupation de la nécropole à l'époque carolingienne, il faut rappeler ici que, à partir du VII[e] s., un autre site funéraire se développe dans le quartier de l'église Saint-Martin de Vevey (cf. chap. 3.2 et 10.3). Cette nécropole se signale par une tombe féminine importante, qui contient une plaque-boucle en os, ou plus vraisemblablement en bois d'élan, à décor figuré exceptionnel (fig. 194)[81]. On peut donc supposer que, au plus tard à cette période, une partie de la population locale inhume ses défunts dans ou autour de cette église. Seule une étude approfondie de ce vaste ensemble funéraire permettrait de préciser l'évolution parallèle des deux sites. Deux constats peuvent servir de point de départ à cette réflexion: plusieurs familles importantes continuent d'inhumer leurs défunts dans la nécropole du Clos d'Aubonne, à proximité de leurs ancêtres, jusque dans le courant du IX[e] s.; ce site est néanmoins abandonné progressivement, vraisemblablement surtout à partir de la fin du VII[e] s., au profit du cimetière de Saint-Martin.

10.3 La question de la christianisation

10.3.1 De la mise en place des évêchés à la création du réseau paroissial

A l'intérieur des frontières de l'Empire romain, la religion chrétienne est devenue, dès la fin du IV[e] s., la religion officielle: à ce titre, par l'intermédiaire des évêques, la population devait recevoir le baptême[82]. Cette volonté de promouvoir la nouvelle religion a

[77] Doubs: Urlacher *et al.* 1998, p. 26. Crotenay: Desplanques, 2008. Largillay-Marsonnay: Billoin *et al.* 2006, pp. 233 et 252, fig. 5, n° 2.

[78] Depierre 1991.

[79] Morerod 2000, pp. 53-54.

[80] Cf. chap. 9.4 et Annexe 2; Treffort 1996a, p. 181. Cf. aussi Geiser 1990. Sur les dépôts de monnaies en tombes entre le V[e] et le début du VIII[e] s., sur le territoire français actuel: Pilet-Lemière 2003; la carte fig. 2 montre la concentration de ce type de dépôt dans le quart nord-est de la France, entre Seine et Rhin.

[81] Auberson/Martin 1991.

[82] Dierkens 2003, pp. 144 et 148.

eu pour conséquence la mise en place d'une organisation ecclésiastique calquée sur l'organisation administrative de l'Empire: les cités, regroupées en provinces, sont en principe devenues des sièges d'évêchés.

Cette organisation établie sous l'autorité romaine ne disparaît pas avec la création des royaumes barbares: pour les Gallo-Romains, le catholicisme demeure la religion officielle et les structures ecclésiastiques restent pour la plupart inchangées. L'un des points forts de la politique du roi burgonde Gondebaud est de favoriser les relations entre son peuple, pour une part de confession arienne, et ses sujets gallo-romains, catholiques[83]. Son épouse Carétène est elle-même catholique et fonde une église à Lyon. Sa nièce Clotilde, elle aussi catholique, n'est sans doute pas étrangère à la conversion de son époux Clovis. Le propre fils de Gondebaud, son successeur Sigismond, se convertit dès 506, et fonde en 515 la grande abbaye de Saint-Maurice d'Agaune.

La partie occidentale de la Suisse actuelle est bien sûr intégrée dans cette organisation ecclésiastique de la fin de l'Empire, mais la mise en place des évêchés, bien que précoce, connaît une histoire relativement mouvementée jusqu'au début du VII^e^ s.[84]. Ainsi, si les cités de Genève et du Valais sont bel et bien devenues des évêchés dès le IV^e^ s., il n'en va pas de même de la cité des Helvètes, dont la capitale, Avenches, semble connaître une période de déclin. Ce territoire aurait alors été partagé entre les cités de Genève et du Valais[85]. A la fin de l'Empire, la frontière entre ces deux territoires, qui correspond aussi à la frontière entre la province des Alpes Grées et Poenines et celle de *Maxima Sequanorum*, se place dans la région d'Oron et de Saint-Saphorin, un peu à l'ouest de Vevey: cette région dépend ainsi de l'évêché du Valais (cf. aussi chap. 3.3.1, fig. 10).

Vraisemblablement suite aux luttes fratricides entre les rois burgondes Gondebaud et Godégisel à la fin du V^e^ s., le vaste territoire de Genève est divisé et un nouvel évêché est créé sur le Plateau. Les évêques, dont la première participation à un Concile est attestée en 517 (Concile d'Epaône), résident tantôt à Avenches, tantôt à *Vindonissa*/Windisch. C'est vraisemblablement à cette période que la frontière avec la cité du Valais est déplacée sur l'Eau-Froide, dans la région de Villeneuve, frontière qui est celle de l'évêché médiéval (fig. 193)[86]. Vevey et La Tour-de-Peilz auraient alors passé dans la nouvelle circonscription. L'évêque de Sion semble toutefois avoir conservé des possessions sur son ancien territoire, notamment à Vevey, près de l'église Saint-Martin, et à La Tour-de-Peilz[87].

Un nouveau changement intervient à la fin du VI^e^ ou au début du VII^e^ s.: le siège de l'évêché est alors définitivement établi à Lausanne[88]. Un nouvel évêché, dont le siège est à Constance, est créé à la même période dans la partie orientale du Plateau, la frontière se situant, au Moyen Age, sur le cours de l'Aar. Dans la 2^e^ moitié du VI^e^ s., le siège de l'évêché du Valais est transféré de Martigny à Sion.

En dépit de cette histoire relativement mouvementée, on peut affirmer que l'ensemble du territoire qui correspond à la Suisse occidentale actuelle est englobé dans l'organisation ecclésiastique mise en place dès la fin du IV^e^ s. La question de la formation du réseau paroissial reste en revanche un sujet de débat, pour la région lémanique comme pour l'ensemble de la Gaule[89]. Les découvertes en Suisse occidentale montrent que des églises, quelques-unes avec baptistères, se construisent dans les campagnes entre le V^e^ et le VII^e^ s., souvent en relation avec d'anciens domaines ruraux (par ex. Vandoeuvres et Pully): les propriétaires de souche gallo-romaine ont sans doute joué un rôle essentiel dans la diffusion de la nouvelle religion[90]. D'autres lieux de culte, comme à Saint-Prex et à Saint-Saphorin, ont pour origine un monument funéraire.

[83] Favrod 1997, pp. 363-373, 377-386; Escher 2005, vol. 2, pp. 825-826.

[84] Sur les structures administratives et ecclésiastiques avant l'arrivée des Burgondes, cf. Favrod 1997, pp. 67-126.

[85] Chevalley/Favrod 1992; Favrod 1997, pp. 111-117; Morerod 1999, en particulier pp. 154-159; Favrod 2002a, pp. 45-47.

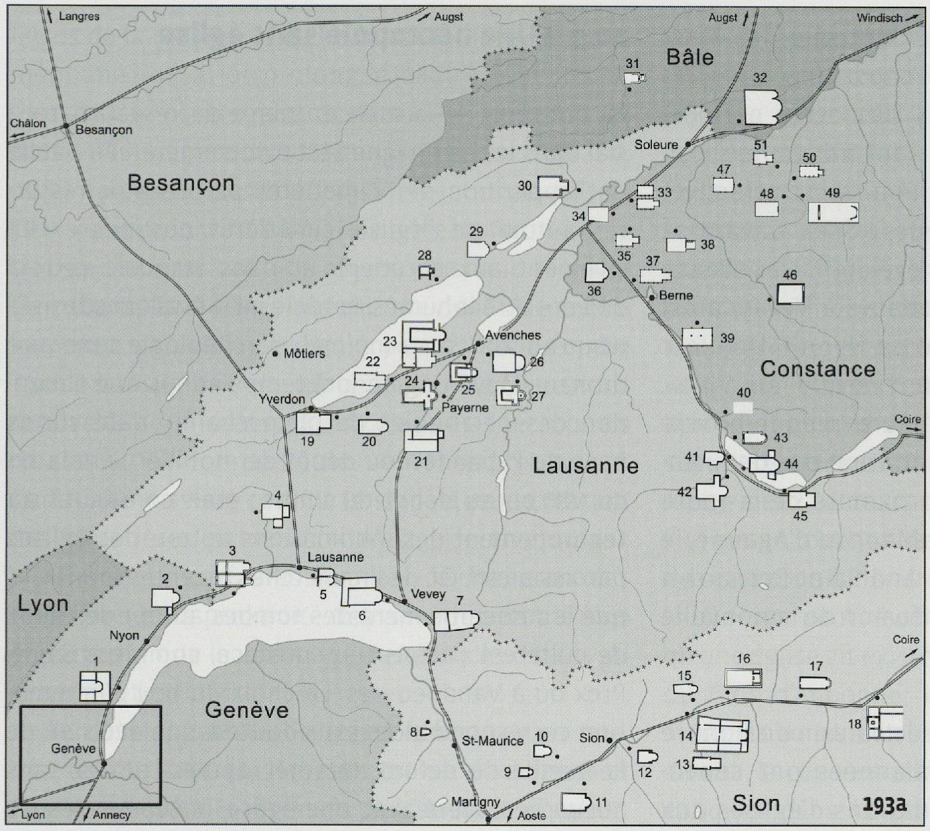
[86] Morerod 1999.

[87] Morerod 1999, pp. 146-152; la présence d'une chapelle dédiée à Saint-Théodule à La Tour-de-Peilz tend à confirmer qu'il s'agit d'une fondation ancienne de l'Eglise du Valais (cf. chap. 3.2).

[88] Morerod 2000, pp. 41-43; SPM VI (2005), pp. 42, 46 et 119-122; Terrier 2005, p. 74.

[89] Pour un état actuel de la question, cf. Delaplace (dir.) 2005; pour le territoire suisse: Collectif 2002; SPM VI (2005), pp. 119-142 et 265-282; Terrier 2005.

[90] Terrier 2005; cf. en particulier fig. 1.



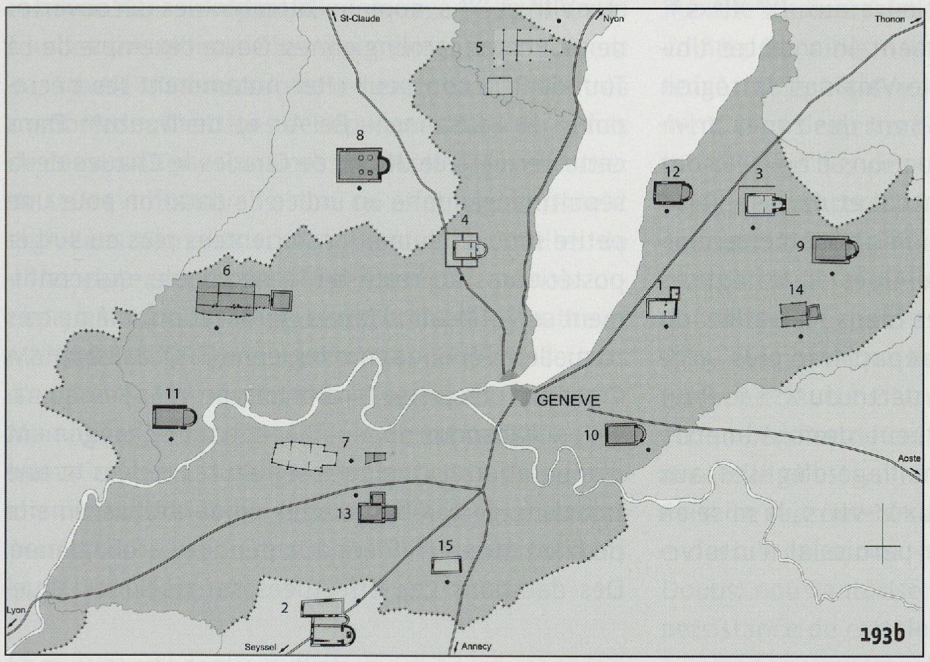


Fig. 193 a :

1. Commugny VD, V^e-VI^e s.
2. Essertines-sur-Rolle VD, VII^e-VIII^e s.
3. Saint-Prex VD, V^e-VI^e s.
4. Cossonay VD, VII^e-VIII^e s.
5. Pully VD, VI^e-VII^e s.
6. Saint-Saphorin VD, VII^e s.
7. Montreux-Territet VD, VIII^e-IX^e s.
8. Muraz VS, VI^e s.
9. Saillon VS, VI^e s.
10. Ardon VS, VI^e s.
11. Nendaz VS, IX^e s.
12. Bramois VS, VII^e s.
13. Géronde VS, Saint-Félix V^e-VI^e s.
14. Géronde VS, Saint-Martin, V^e s.
15. Villa VS, VII^e-VIII^e s.
16. Loèche VS, VII^e-VIII^e s.
17. Rarogne VS, IX^e s.
18. Brigue-Glis VS, V^e-VI^e s.
19. Ursins VD, VI^e s.
20. Démoret VD, VI^e-VII^e s.
21. Granges-près-Marnand VD, VII^e s.
22. Lully FR, VIII^e s. (2e phase avec église en bois : IX^e-X^e s.)
23. Vallon-Carignan FR, V^e-VII^e s.
24. Tours FR, VI^e s.
25. Domdidier FR, VI^e-VII^e s.
26. Donatyre VD, VI^e-VII^e s.
27. Belfaux FR, VI^e-VII^e s.
28. Serrières NE, VII^e-VIII^e s.
29. La Neuveville BE, VII^e-VIII^e s.
30. Bienne Mâche BE, VII^e s.
31. Courrendlin JU, VIII^e s.
32. Oberbipp BE, VIII^e s.
33. Oberwill bei Büren a. A. BE, VIII^e-IX^e s.
34. Diessbach bei Büren a. A. BE, VIII^e-IX^e s.
35. Wengi BE, VIII^e-IX^e s.
36. Meikirch BE, VIII^e-IX^e s.
37. Kirchlindach BE, VIII^e-IX^e s.
38. Grafenried BE, VIII^e-IX^e s.
39. Worb BE, VIII^e-IX^e s.
40. Steffisburg BE, VIII^e s.
41. Einigen BE, VIII^e-IX^e s.
42. Wimmis BE, VIII^e-IX^e s.
43. Hilterfingen BE, VIII^e-IX^e s.
44. Spiez BE, VIII^e-IX^e s.
45. Leissigen BE, VIII^e-IX^e s.
46. Lauperswil BE, VIII^e-IX^e s.
47. Seeberg BE, VIII^e-IX^e s.
48. Ursenbach BE, VIII^e-IX^e s.
49. Rorbach BE, VIII^e-IX^e s.
50. Madiswil BE, VIII^e-IX^e s.
51. Bleienbach BE, VIII^e-IX^e s.

Fig. 193 b:

1. Vandoeuvres GE, V^e s.
2. Saint-Julien-en-Genevois F, V^e s.
3. Meinier GE, VI^e-VII^e s.
4. Grand-Saconnex GE, VI^e-VII^e s.
5. Céligny GE, VI^e-VII^e s.
6. Satigny GE, VIII^e-IX^e s.
7. Vuillonnex GE, IX^e s.
8. Prévessin F, IX^e-X^e s.
9. Jussy GE, IX^e-X^e s.
10. Thônex GE, X^e s.
11. Russin GE, X^e-XI^e s.
12. Collonge GE, X^e-XI^e s.
13. Confignon GE, IX^e-X^e s.
14. Presinges GE, VIII^e-IX^e s.
15. Compesières GE, V^e-VI^e s.

Fig. 193. *Limites des diocèses de la partie occidentale de la Suisse au VII^e s., avec répartition des églises rurales de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age mises au jour lors de fouilles archéologiques. Dessin : M. Berti, Service cantonal d'archéologie de Genève.*

On admet aussi généralement que des lieux de culte chrétiens ont été construits dans les agglomérations secondaires dès cette période, même si les découvertes ne sont pas toujours significatives[91]. Une église funéraire est effectivement construite à Sion – Sous-le-Scex – avant sa désignation comme siège d'évêché[92]. L'existence de lieux de culte paraît probable à Vevey, ainsi que dans l'ancienne colonie de Nyon[93]. Un clerc semble bien avoir résidé à Yverdon au VI^e s., comme en témoigne la célèbre plaque-boucle reliquaire en bronze[94]. La fondation des deux abbayes de Romainmôtier, à proximité de la route du col de Jougne, et de Saint-Maurice d'Agaune, le long de celle qui mène au Grand-Saint-Bernard, a sans doute contribué à la diffusion de la nouvelle religion.

Les recherches menées dans le canton de Genève depuis plusieurs dizaines d'années ont cependant démontré que les fondations d'églises aux V^e-VII^e s. sont loin d'être systématiques : certains édifices ne sont pas antérieurs aux IX^e-XI^e s.[95]. Leur répartition est également loin d'être uniforme : la côte lémanique, le Valais et la région au sud du lac de Neuchâtel sont des zones privilégiées (fig. 193). Les constructions d'églises sont plus tardives dans l'Emmenthal et dans la valée de Langenthal. On observe un phénomène semblable dans la région Rhône-Alpes : si les églises rurales sont bien attestées dans la vallée du Rhône dès les V^e-VII^e s., une répartition plus large et régulière n'apparaît qu'à partir du X^e s.[96]. Pour la Suisse occidentale, on peut donc admettre l'hypothèse d'un premier maillage d'églises, aux statuts divers, remontant aux V^e-VII^e s., la mise en place d'un véritable réseau paroissial n'intervenant que plus tard.

10.3.2 Une nécropole sans église

La question de la mise en place du réseau paroissial dans les campagnes est évidemment liée à celle de l'apparition des cimetières paroissiaux, resserrés autour de l'église, cimetières destinés exclusivement aux chrétiens et dans lesquels ceux-ci doivent être inhumés, modèle médiéval qui subsista jusqu'au XIX^e s. au moins[97]. L'archéologie funéraire du haut Moyen Age a longtemps admis que l'abandon des nécropoles de plein champ, daté sur la base de l'abandon du dépôt de mobilier vers la fin du VII^e ou au début du VIII^e s., était consécutif au regroupement des inhumations autour des églises paroissiales[98]. Or, des recherches récentes montrent que le rassemblement des tombes autour des lieux de culte est parfois plus précoce, comme à Saint-Prex ou à Vandoeuvres. Le choix du lieu d'inhumation correspond alors sans doute à une décision de la famille du défunt. Des nécropoles rurales, sans aucun lien avéré avec une église, occupées dès les V^e-VI^e s. peuvent par ailleurs être utilisées encore aux VIII^e et IX^e s., comme l'attestent les découvertes de monnaies carolingiennes. Outre l'exemple de La Tour-de-Peilz, on peut citer notamment les nécropoles de Lausanne – Bel-Air et de Doubs[99]. Dans cette dernière, le denier de Charles le Chauve de la sépulture 29 donne un indice de datation pour une petite série d'inhumations orientées plus au sud et postérieures au reste de la nécropole, qui confirment son utilisation (ou sa réutilisation), même très partielle, à l'époque carolingienne (TPQ : 848-855)[100]. A Crotenay, une phase tardive (dès fin VII^e s.) est signalée par l'abandon du mobilier et par un changement d'orientation[101]. Quelques sépultures isolées et une trentaine de tombes situées en contrebas du site peuvent être attribuées à la période carolingienne. Des datations C14 effectuées sur quelques sque-

[91] Cf. à ce propos les remarques de Jean-Daniel Morerod (1995, p. 186); merci à Michel Fuchs de nous avoir indiqué ce texte.

[92] Antonini 2002.

[93] SPM VI (2005), Registre n^os 60 et 99; pour Vevey, cf. aussi ci-dessous, chap. 10.3.2.

[94] Steiner/Menna *et al.* 2000, I, pp. 26 et 296, fig. 248.

[95] Terrier 2002 et 2005; SPM VI (2005), pp. 270-277.

[96] Reynaud 2005.

[97] Treffort 1996b; Zadora-Rio 2005, pp. 18-20.

[98] Pour la Suisse occidentale et la France voisine, cf. en dernier lieu notamment Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 322; Steiner 2002, pp. 85-87, avec litt.

[99] Lausanne – Bel-Air T204: Leitz 2002, pp. 95-96, fig. 13 (TPQ 781). Doubs S29: Urlacher *et al.* 1998, p. 183, fig. 159 (TPQ 848-855).

[100] Urlacher *et al.* 1998, p. 183, fig. 159; p. 26, fig. 6.

[101] Mercier *et al.* 2005, p. 5; Desplanque 2005, p. 88; Desplanque, 2008.

lettes de la nécropole de Kallnach indiquent également une utilisation prolongée jusqu'aux X^e-XI^e s.[102]. C'est la cas notamment de la tombe féminine 47, dotée d'une fibule discoïde en or à décor filigrané, objet habituellement daté du VII^e s. (cf. chap. 10.2.2). Cet exemple confirme la persistance de l'usage et la transmission de certains objets, ainsi que le maintien d'une forme très réduite du dépôt de mobilier, mise en évidence déjà à propos de la tombe T94 de La Tour-de-Peilz (cf. chap. 9.4). Ces datations tardives, confirmées dans d'autres nécropoles rurales du canton de Berne, sont interprétées par Christiane Kissling comme le signe que la création des cimetières paroissiaux n'est effective qu'aux X^e-XI^e s. Pour certaines familles, le maintien des traditions et la proximité des ancêtres paraît plus importante que le voisinage des édifices dédiés au culte chrétien.

Le développement de zones funéraires en relation étroite avec les habitats est un domaine non étudié en détails pour la Suisse occidentale[103]. L'habitat du haut Moyen Age reste encore quasi inconnu dans la région lémanique, à l'exception de fouilles très ponctuelles, qui n'ont jusqu'à présent pas révélé d'inhumations[104]. L'exploitation des très nombreuses mentions de sépultures dans les ruines de constructions romaines paraît plus prometteuse: de telles inhumations sont en effet régulièrement signalées dans les compte-rendus de fouilles de *villae*, par exemple, dans la petite région qui nous occupe, à Montreux – Baugy-sur-Clarens et à Monthey – Marendeux (fig. 6), mais aussi dans certains secteurs d'agglomérations secondaires antiques, comme à Massongex et Martigny. L'analyse de ces lieux d'inhumation dans la perspective actuelle d'un rapprochement entre zones funéraires et zones habitées permettrait sans doute de combler une lacune dans la recherche actuelle.

La multiplicité des lieux d'inhumations est une caractéristique des espaces funéraires des VIII^e-X^e s. mise en évidence dans la recherche actuelle[105]. A côté d'espaces funéraires se développant dans et autour des lieux de culte apparaissent ainsi des inhumations proches des habitats. La nécropole de La Tour-de-Peilz montre qu'une troisième catégorie d'espaces funéraires est attestée en Suisse occidentale: les grandes nécropoles rurales des V^e-VII^e s., utilisées de manière moins extensive sans doute, mais continue, jusqu'au IX^e s. Les pièces de monnaies découvertes, mais aussi l'étude des modes d'inhumation montrent qu'il ne s'agit pas seulement de quelques sépultures isolées, mais bien de l'utilisation d'au moins deux secteurs de l'ancienne nécropole, dont l'un est en fonction depuis le début de l'occupation de cette zone funéraire (cf. chap. 9.4, 9.6 et 10.2.2).

On ne peut évidemment totalement exclure qu'une église ait existé pour un temps sur la parcelle du Clos d'Aubonne: on pourrait évoquer notamment les zones détruites dans la partie nord-ouest du site, la concentration des inhumations de toutes époques dans la partie centrale, ou encore certains espaces restés libres de tombes (cf. chap. 11). Il existe d'ailleurs des exemples d'églises funéraires édifiées dans des nécropoles rurales et dont l'existence fut éphémère. On peut mentionner notamment ceux de Serris (Seine-et-Marne) et de Hordain (Nord): dans les deux cas, des inhumations furent pratiquées encore après la destruction de l'édifice cultuel[106]. Géographiquement plus proches, on peut citer la chapelle de Saint-Julien-en-Genevois, abandonnée au plus tard à la fin du VIII^e ou au début du IX^e s., et la basilique de Seyssel, désertée à la même période[107]. Aucune structure ni mention d'un quelconque édifice de culte ne vient toutefois attester une telle construction dans le cas de La Tour-de-Peilz. Le fait que cet exemple ne soit pas isolé (cf. ci-dessus, Lausanne – Bel-Air, Kallnach, Crotenay et Doubs) nous autorise à proposer l'hypothèse de la persistance de certaines grandes nécropoles mérovingiennes sans lieu de culte avéré jusque dans le courant du IX^e s. au moins[108].

[102] Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, pp. 86-88, avec des exemples similaires cités dans le canton de Berne.

[103] Sur ce thème, cf. Pecqueur 2003; Zadora-Rio 2005, pp. 18-20.

[104] Cf. chap. 2.1.4. Pour une synthèse des découvertes d'habitat en Suisse, cf. SPM VI (2005), pp. 96-107; sur la question des sépultures dans les ruines romaines, idem, pp. 154-155.

[105] Zadora-Rio 2005, pp. 18-20.

[106] Mentionnés dans Zadora-Rio 2005, p. 16. Hordain: Demolon (dir.) 2006, p. 62, plan 6; pp. 90-91.

[107] Duval (dir.) 1995, pp. 301-307.

[108] Nous ne pouvons suivre l'hypothèse de Werner Leitz (2002, p. 122) d'un édifice sacré à Lausanne – Bel-Air édifié dès 600,



Fig. 194. *Plaque-boucle en os ornée de scènes de la vie de Jonas provenant de la tombe T659 de l'église Saint-Martin de Vevey. Ech. 1:1. Dessin: M. Klausener, MHAVD (Auberson/Martin 1991, fig. 6).*

Parallèlement au maintien de la nécropole du Clos d'Aubonne, il est fort probable qu'une partie de la population qui y enterrait ses défunts entre le V^e^ et le VII^e^ s. ait changé de lieu d'inhumation, au profit de la nécropole de Vevey Saint-Martin, dont le fonctionnement est attesté dès le V^e^ s. L'une des inhumations les plus anciennes mise au jour sous l'église actuelle est un coffre de dalles qui contenait les restes d'une femme enterrée avec une plaque-boucle en os ornée de scènes de la vie de Jonas (fig. 194)[109]. L'hypothèse de la présence d'une église à Vevey, *vicus* romain au carrefour de voies de communication importantes, paraît vraisemblable, mais elle n'a pas pu être confirmée à ce jour par l'archéologie: un seul tronçon de mur, conservé sur quelques assises seulement, peut être rattaché à cette période ancienne. Rien n'exclut toutefois qu'un lieu de culte ait existé à un autre emplacement (cf. chap. 3.2).

La première église attestée à Saint-Martin est antérieure à l'époque romane: elle pourrait correspondre à l'édifice mentionné dans les sources écrites autour de l'An Mil. On peut imaginer qu'il s'agit d'une église paroissiale, dont le cimetière aurait pris dès lors le relais de la nécropole du Clos d'Aubonne, qui ne semble plus utilisée au plus tôt à partir du milieu du IX^e^ s. Les premiers textes médiévaux conservés attestent en tous les cas un lien étroit entre l'église Saint-Martin de Vevey et la chapelle Saint-Théodule de La Tour-de-Peilz, située à quelques centaines de mètres au sud-est de la nécropole du Clos d'Aubonne. Mentionnée de manière précise en 1307, celle-ci aurait été construite pour éviter aux habitants de La Tour-de-Peilz de se déplacer jusqu'à Vevey pour les célébrations courantes[110]. Au milieu du XV^e^ s., cette chapelle ne possède ni tabernacle, ni cimetière, ni fonts baptismaux.

10.3.3 Une plaque-boucle ornée de scènes chrétiennes

Si l'on peut admettre que la population inhumée au Clos d'Aubonne était baptisée, on chercherait en vain des signes tangibles de cette appartenance à la religion chrétienne. La régularisation des orientations des tombes d'ouest en est et l'abandon du dépôt de mobilier, souvent évoqués pour illustrer la progression des idées chrétiennes, correspondent avant tout à une évolution générale des pratiques funéraires amorcée dès le Bas-Empire, selon des modalités propres à chaque région[111]. Jusqu'à l'époque carolingienne, les cou-

hypothèse fondée uniquement sur la répartition des tombes fouillées par F. Troyon au XIX^e^ s. et sur la découverte isolée d'un fragment de plaque émaillée du XII^e^ s.

[109] Auberson/Martin 1991.

[110] Roland 1992, p. 4.

[111] Dierkens 2003, p. 147.

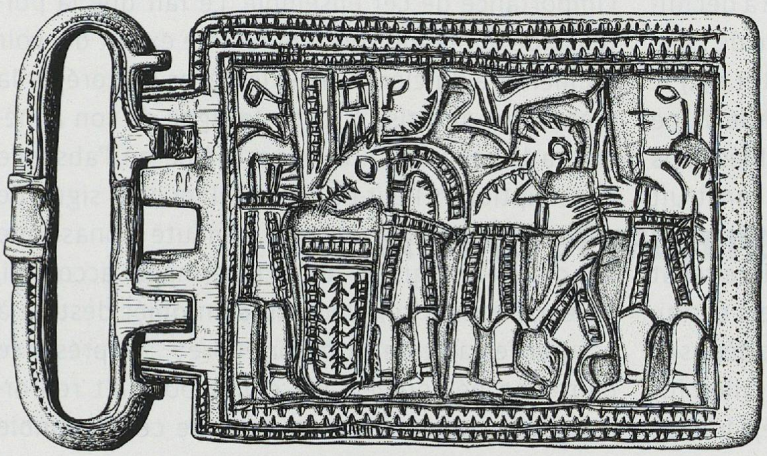


Fig. 195. *Plaque-boucle en bronze de la tombe T167. Ech. 1:1. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

tumes liées à l'inhumation des défunts, comme l'architecture des tombes ou encore le choix du lieu de sépulture, relevaient de la sphère privée et familiale, éventuellement de la communauté[112]. Ce n'est qu'à partir du X^e^ s., parallèlement à la mise en place du réseau paroissial, que l'Eglise s'est préoccupée de l'organisation des funérailles et du contrôle des espaces funéraires.

En Suisse occidentale, le dépôt de mobilier révèle une forme de sélection des objets dès la fin de l'époque romaine. Dans la nécropole du Pré de la Cure, à Yverdon, on observe par exemple que le nombre des catégories d'objets représentées dans les tombes est assez limité et que les associations de différentes catégories sont rares[113]. Un nouveau changement se produit dans le courant de la première moitié du V^e^ s.: la proportion des tombes qui contiennent du mobilier diminue, l'offrande de récipients disparaît et l'on ne trouve le plus souvent qu'un seul objet par tombe. Ce type de dépôt revêt dès lors un caractère symbolique, dont le sens reste souvent difficile à interpréter (cf. chap. 9.6).

Les objets déposés dans les tombes conformément à cette coutume de l'offrande symbolique varient selon les régions: on peut trouver tantôt des peignes ou des fusaïoles, des bagues ou encore des monnaies. Dans le bassin lémanique, il s'agit en général de ceintures, dont il ne subsiste que les éléments métalliques. Le site de La Tour-de-Peilz n'échappe pas à la règle: le dépôt d'une ceinture reste la caractéristique principale des tombes à mobilier des phases A et B (env. 2^e^ moitié V^e^-VII^e^ s.).

La ceinture est un élément important du costume dès l'époque romaine tardive: elle fait alors partie de l'équipement militaire et constitue un insigne représentatif d'une fonction ou d'un pouvoir[114]. Elle a encore ce rôle durant le haut Moyen Age, comme l'indique le développement spectaculaire des garnitures, en particulier dans la Burgondie franque, à partir du dernier tiers du VI^e^ s. et tout au long du VII^e^ s. (cf. chap. 10.2.2).

Les plaques-boucles en bronze ou en os ornées de scènes figurées illustrant des thèmes bibliques montrent que la ceinture peut aussi révéler un lien étroit avec les milieux ecclésiastiques. Les travaux de Cécile Treffort ont montré que plusieurs de ces pièces appartenaient à des clercs et qu'une partie de ces objets a été produite dans des centres monastiques[115]. La ceinture fait d'ailleurs partie du costume liturgique, comme en témoigne un passage de la *Vie des Pères du Jura*[116]. Dans une vision, saint Oyend se voit transmettre la ceinture et le *pallium* par saint Romain, fondateur du monastère de Condate, dont il devint peu après l'abbé: la ceinture est l'un des attributs de cette fonction. Les scènes représentées comme les inscriptions figurant sur certaines plaques témoignent d'une connaissance approfondie des textes sacrés.

La plaque-boucle mise au jour dans la tombe T167 de La Tour-de-Peilz porte un décor figuré, unique à ce jour, qui illustre d'un côté probablement la scène de la multiplication des pains par le

[112] Treffort 1996a et b.

[113] Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 263-265, fig. 225. Sur ce thème, cf. en dernier lieu Motschi 2007, pp. 112-116.

[114] Cf. Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 280-281, avec litt.

[115] Treffort/Serralongue 1997; Treffort 2002.

[116] Treffort 2002, p. 40: Vie des Pères du Jura, Vie de Saint Oyend, 134-136: F. Martine (éd.) 1968, pp. 385-387.

Christ. La seconde scène est plus difficile à déchiffrer, mais pourrait représenter un épisode de l'histoire de Tobie ou le sacrifice d'Isaac (fig. 78 et 195)[117]. La plaque-boucle fut déposée dans la tombe d'une femme dont les os furent ensuite rassemblés dans un caisson de réduction, soigneusement construit sous la partie inférieure d'une tombe en dalles (cf. chap. 5.2 et 8.2, fig. 43 et 159). Cette dernière reçut la dépouille d'une deuxième femme, qui est certainement sa parente. La plaque-boucle fut déposée avec les os en réduction ; on ignore si l'ardillon fut perdu à ce moment-là ou s'il manquait déjà lors de la première inhumation. Ce lien entre les objets et les défunts qu'ils accompagnent est attesté par dix autres cas similaires au sein de la nécropole (fig. 175)[118].

Dans le cas de T167, outre la valeur intrinsèque de l'objet, le caractère symbolique du dépôt d'une ceinture, le lien maintenu entre l'objet et la défunte et celui établi avec sa famille témoignent de l'importance de cet ensemble. Le fait que la porteuse de la plaque soit une femme exclut d'y voir un membre du clergé, mais le décor élaboré de la pièce nous autorise à y voir le signe de son adhésion à la religion chrétienne, même en l'absence d'inscription[119]. Peut-être s'agit-il ici d'un signe de son appartenance à une communauté monastique ou d'un témoignage d'un pèlerinage accompli, ou encore, plus simplement, d'un objet destiné à assurer le salut de sa propriétaire[120]. Sa présence dans une nécropole sans église pourrait renforcer son caractère sacré et faire de cet ensemble particulier une sorte de sépulture «*ad sanctos* individuelle»[121]. On peut encore une fois établir un rapprochement avec la nécropole de Vevey Saint-Martin : une femme y fut inhumée au VII[e] s. avec une plaque-boucle en os figurant deux épisodes de la vie de Jonas, qui peuvent être interprétés comme des préfigurations du salut et de la vie éternelle (fig. 194)[122].

[117] Sur l'iconographie de cette pièce, cf. M. Martin, in : Klausener *et al.* 1992, pp. 27-32 ; ci-dessus, chap. 6.1.3.

[118] cf. T70, T68, T108, T389, T399, T401, T464, T487, T495. L'exemple des garnitures à plaquettes verticales, associées à de jeunes enfants, suggère que ces défunts n'étaient pas forcément les propriétaires de ces objets de leur vivant : cf. chap.10.2.2.

[119] Cf. Treffort 2002, p. 39.

[120] Rettner 1998 ; Guex 2001 ; Poulain 2005.

[121] Treffort 2002, p. 49.

[122] Auberson/Martin 1991 ; Treffort 2002, p. 48.

Chapitre 11

ORIGINE, DÉVELOPPEMENT ET ABANDON DE LA NÉCROPOLE

Au terme de ces analyses, consacrées à différents aspects des pratiques funéraires et à tenter de cerner la population inhumée, il n'est pas inutile de replacer les éléments acquis dans une perspective chronologique, de manière à raconter l'histoire de la nécropole du Clos d'Aubonne – autant que faire se peut. On peut ainsi tenter de restituer, pour chaque phase, l'extension de l'espace funéraire, l'organisation des sépultures, les modes d'inhumation (architecture des tombes, position des défunts, associations de tombes et/ou d'individus, manipulations d'ossements, dépôts de mobilier) et enfin la composition de la population (recrutement, identités culturelles et sociales). Cette image comporte bien entendu des lacunes, certaines dues à la conservation des vestiges, d'autres aux difficultés de datation de certaines catégories de tombes – essentiellement les coffres de dalles et les fosses simples.

11.1 L'origine de la nécropole et les premières inhumations

La nécropole qui se développe sur la parcelle du Clos d'Aubonne dans le courant de la 2e moitié du Ve s. ne présente guère de signes d'une occupation antérieure. Les inventaires les plus anciens comportent des objets caractéristiques du mobilier funéraire du haut Moyen Age (boucles simples en fer, éventuellement damasquinées, en alliage cuivreux, etc.) et toutes les tombes découvertes suivent la même orientation générale NO-SE. On peut signaler cependant la découverte, dans la tombe T20, de petits clous de chaussures en fer, tels qu'on les trouve habituellement dans les sépultures d'époque romaine (chap. 6.2.2). Leur association avec deux boucles en fer font apparaître cet ensemble comme un élément de transition entre l'époque romaine tardive et le haut Moyen Age. Il pourrait en aller de même de T44-2, sépulture d'un enfant inhumé sur son côté gauche qui suit une orientation inverse à celle des autres sépultures et partiellement recouverte par T44-1 (chap. 4.3). Sa direction particulière suggère qu'elle remonte à la période romaine tardive: des changements d'orientation similaires ont en effet été observés à plusieurs reprises dans des sites funéraires de la région lémanique utilisés de manière continue du IVe aux VIe-VIIe s.

Ces deux tombes ne constituent pas des indices suffisants pour parler d'un fonctionnement régulier de la nécropole sur la parcelle explorée avant la 2e moitié du Ve s. Il faut cependant rappeler que T44-2 se situe à l'extrémité nord-ouest de la parcelle, dans une zone très endommagée par la construction de l'Hôtel Comte et des anciennes forges Haller (chap. 2.3.1 et 4.2; fig. 183). Il n'est donc pas exclu que d'autres indices d'une occupation antérieure aient été entièrement détruits. On peut rappeler notamment la découverte, dans l'une des fosses correspondant à l'exploitation des forges, d'une fibule en bronze du type «chardon», dont l'état de conservation rend possible une origine en contexte funéraire. La petite fiole en terre blanche en forme de tête féminine issue du remplissage de la tombe T453 (cf. chap. 6.7), située non loin de ces mêmes fosses, correspond

à un type connu essentiellement en contexte funéraire. Notons encore que la proximité de la voie romaine sortant du *vicus* de Vevey, à laquelle semblent correspondre les tracés des fossés F1 et F2, rend plausible l'existence d'une aire funéraire dans cette zone dès l'époque romaine. Les témoignages de découvertes anciennes entre Vevey et La Tour-de-Peilz ne mentionnent toutefois aucun vestige que l'on puisse attribuer à cette période (monnaies, coffres de tuiles ou incinérations par exemple; cf. chap. 2.3.1).

S'il est impossible de mettre en évidence une phase romaine tardive de la nécropole, la situation de T44-2 et de T20 désigne la zone nord-ouest comme la partie la plus ancienne du site (fig. 183). Les premiers inventaires clairement datés du Ve s., comme la boucle réniforme de T161 et la petite plaque-boucle de T22, proviennent de la même zone. La tombe T455, dont la défunte, qui portait une boucle cannelée, avait le crâne déformé artificiellement, se trouve aussi dans ce secteur.

Ce noyau ancien s'étend au nord de la partie centrale de la nécropole, qui présente une forte densité de tombes de toutes périodes, dans laquelle nous avons relevé notamment une forte concentration de tombes à coffrages de bois (cf. chap. 7.3; fig. 135), attestant son utilisation durant la phase A. On peut relever deux particularités de ce secteur: la quasi absence de mobilier, à l'exception de la monnaie romaine de T89; la forte proportion de tombes d'enfants, associées à quelques sépultures masculines, alors que les femmes ne sont presque pas représentées (fig. 138; chap. 8.1). Il est difficile de préciser la période à laquelle débute l'occupation de ce noyau central. On peut néanmoins rappeler que les sépultures clairement datées du VIe s. se répartissent de part et d'autre, qu'il s'agisse des tombes féminines à coiffes (au sud-ouest) ou des tombes à armes et aumônières (au nord-est, à l'exception de T191.2; chap. 10.1 et 10.2). La partie centrale a sans doute été occupée auparavant, vraisemblablement dès le Ve s. Elle paraît donc contemporaine du secteur à mobilier précoce situé au nord, voire, pourquoi pas, un peu antérieure, ce qui ferait de cette petite zone bien délimitée le noyau d'origine de la nécropole.

11.2 La nécropole durant la seconde moitié du Ve s.et au VIe s. (phase A)

Comme nous l'avons déjà relevé, les 127 tombes datées de la phase A n'occupent pas l'entier de la zone fouillée, mais exclusivement sa moitié nord-ouest (fig. 183; chap. 7.3). La répartition de ces sépultures permet d'imaginer une limite du côté sud-est, qui marque l'extension maximale de la zone funéraire à cette période. Celle-ci pouvait être matérialisée par une clôture ou une haie. Si les limites ouest et nord ne peuvent être replacées en raison des destructions modernes (bâtiments, rues, arborisation, etc.), aucune sépulture clairement datée de la phase A ne se trouve au nord-est du fossé F1, structure qui semble être liée au passage de la voie romaine (chap. 4.4). F1 constitue d'ailleurs la limite de l'extension des contenants en bois, comme aussi des caissons dallés et des coffres mixtes. Les quatorze fosses simples situées au-delà n'ont livré aucun indice de datation: l'extension de la nécropole qu'elles représentent ne peut de ce fait pas être mise en relation avec l'une des phases.

Il n'est pas impossible que le petit fossé F2 ait eu, de manière temporaire, une fonction de délimitation à l'intérieur de la zone funéraire. Dans sa partie nord-ouest, les tombes à coffrages de bois respectent en effet son tracé, qui semble déterminer l'orientation des fosses. Il est en revanche recouvert par les coffres de dalles T410, T411 et T351, de même que les fosses simples T404, T418 et T415, ainsi que plus au sud-est T352, qui ne tiennent plus compte de sa présence.

Dans la zone sud-est du site, on repère, de part et d'autre du fossé F2, deux petits espaces où la densité des tombes est moins forte, mais au centre desquels se trouvent quelques tombes groupées. L'un de ces espaces, organisé autour de quatre tombes masculines, semble constituer un élément particulièrement important de la nécropole (cf. ci-dessous). Le second espace, autour de deux tombes en fosses simples, l'une d'un jeune de 15-19 ans, probablement masculin (T419), l'autre d'un adulte de sexe indéterminé (T427), est plus difficile à caractériser en l'absence de mobilier et d'aménagements correspondant à des types précisément daté. Il n'est

pas impossible qu'il s'agisse simplement de deux tombes relativement isolées, en limite de la zone funéraire durant la phase A.

Les tombes de la phase A suivent une direction générale NO-SE, au sein de laquelle nous avons distingué deux ensembles, l'un plus ancien orienté plus vers l'ouest, l'autre, un peu plus récent, dirigé plus vers le nord (cf. chap. 7.3). Les fosses ne sont pas rigoureusement alignées, mais se répartissent de manière lâche, en apparence peu organisée, avec une concentration marquée dans la partie centrale. On repère quelques alignements plus ou moins longs, ainsi que quelques courtes rangées; des tombes plus rapprochées, ou dont les fosses se recoupent partiellement, ou encore clairement juxtaposées, suggèrent une intention de rapprocher certains défunts. En témoignent surtout les associations d'individus, déposés côte à côte ou superposés au sein des mêmes structures (cf. chap. 8.2). Si l'on ignore les raisons qui ont motivé ces regroupements, la présence d'enfants et parfois d'objets caractéristiques indique que des liens sociaux, vraisemblablement pour l'essentiel familiaux, unissaient ces individus (chap. 10.2.1).

Deux modes de construction principaux sont attestés durant cette période: des contenants en bois et des fosses simples. La première catégorie correspond à un type courant dans les nécropoles de Suisse occidentale et caractéristique de cette période (chap. 5.1 et 7.2). L'état de conservation des éléments organiques permet dans certains cas d'identifier des coffrages de planches assemblées dans la fosse et des cercueils en troncs évidés. Les fosses simples, sans traces organiques, sont quant à elles attestées durant tout le fonctionnement de la nécropole. Elles correspondent vraisemblablement à des inhumations sans aménagement particulier, les corps pouvant être simplement ensevelis dans des linceuls (chap. 5.4). On peut cependant admettre qu'une partie de ces fosses contenaient à l'origine des aménagements en matériaux organiques fragiles, dont la décomposition n'a laissé aucune trace, comme des enveloppes en écorce ou encore en vannerie.

Quel que soit le mode d'aménagement de la tombe, les défunts sont inhumés sur le dos, avec la tête le plus souvent dans l'axe du corps et les membres inférieurs allongés, parallèles ou resserrés au niveau des genoux. Les avant-bras sont généralement ramenés sur le bassin ou allongés le long du corps, moins souvent ramenés au niveau de l'abdomen.

La plupart des défunts sont inhumés sans mobilier (cf. chap. 9.1, fig. 172). Lorsqu'ils en ont, il s'agit dans près de deux tiers des cas d'un objet unique, le plus souvent une boucle de ceinture en fer ou en bronze, éventuellement un autre élément du costume (coiffe) ou de la parure (collier, perles). Ces objets sont le plus souvent portés par les défunts lors des funérailles, mais on relève également une dizaine de tombes dans lesquelles le mobilier a été déposé. Ces observations, qui révèlent une relative uniformité des dépôts, correspondent à celles effectuées dans la plupart des nécropoles de la région lémanique et des régions voisines. Elles révèlent des pratiques caractéristiques de la population de cette région, fortement romanisée.

Durant la phase A, hommes et femmes reçoivent du mobilier dans des proportions égales, alors que les adolescents en obtiennent proportionnellement plus que les adultes. Seuls cinq enfants de moins de 15 ans ont été inhumés avec des objets, dont aucun âgé de moins de 5 ans.

Peu d'éléments peuvent être mis en relation avec une influence ou une présence burgonde dans cet ensemble. La seule tombe clairement en lien avec cet horizon culturel est T455, dont la défunte, au crâne déformé artificiellement, portait une boucle de ceinture cannelée (cf. chap. 10.1.1). Pas de fibules du V^e^ s., ni d'autres objets à caractère germanique et/ou oriental au sein de ce corpus. Certaines boucles appartiennent à des types présents sur d'autres sites en relation avec de tels éléments – par exemple la petite plaque-boucle de la tombe T22 (chap. 6.1.4, fig. 80) – mais rien ne permet ici de les attribuer à des Burgondes. S'il n'est pas impossible que des familles burgondes se soient installées dans la région et aient inhumés leurs défunts dans la nécropole, elles ont vraisemblablement adopté les coutumes funéraires locales: on ne peut dès lors les distinguer clairement du reste de la population. La femme de T455

s'est peut-être établie près de Vevey à la suite d'un mariage avec un membre d'une famille locale.

Les zones les plus intéressantes de la nécropole de la phase A sont les deux secteurs qui regroupent des tombes particulières, observés de part et d'autre de la zone centrale (chap. 10.1.2 et 10.2.2, fig. 183). Le premier rassemble trois tombes féminines immédiatement voisines, avec des coiffes ornées de perles ou de fils d'or (T170, T137 et T143; fig. 100). L'une d'elle comporte aussi une paire de fibules ansées, sans doute issues d'ateliers du nord de la Gaule, qui permettent de placer l'inhumation dans le 1er tiers ou la 1ère moitié du VIe s. Ces pièces suggèrent un lien avec le monde franc. Les fibules et la qualité des coiffes, tout comme la structure imposante édifiée dans T143, signalent en outre une appartenance à des milieux aisés.

Le deuxième secteur, plus étendu, se développe au nord-est du noyau central. Il comporte principalement deux tombes à armes (T450 et T346; fig. 111) et trois autres sépultures masculines avec boucles de ceinture et aumônière (T413, T461 et T567B). T567B est d'ailleurs juxtaposée à une sépulture féminine qui comporte un dépôt de perles sur la poitrine. Une autre femme (T481) possède elle aussi des perles (un collier et/ou vraisemblablement une coiffe), ainsi qu'une châtelaine à anneaux, élément caractéristique du costume féminin germanique.

Si le lien avec les milieux francs paraît vraisemblable dans le cas de T170 (fibules issues d'ateliers du Nord de la Gaule, inventaire funéraire multiple selon les pratiques funéraires germaniques), il paraît difficile d'admettre l'installation de tout un groupe d'origine franque, dans le contexte de la réorganisation des territoires nouvellement intégrés à leur royaume (chap. 3.3.2). Une simple évocation des ensembles de Lausanne – Bel-Air ou de Doubs, sans parler de ceux de Bâle – Bernerring et de Saint-Vit, suffit à s'en convaincre (cf. chap. 10.2.2). En revanche, les découvertes de La Tour-de-Peilz s'insèrent bien dans l'horizon des tombes à armes de Burgondie, défini à propos de la tombe à *spatha* de Saint-Sulpice et applicable à d'autres découvertes régionales: les tombes associant *spathas* ou scramasaxes et ceintures munies d'aumônières indiquent la présence de familles importantes, détentrices d'un pouvoir local, éventuellement représentantes de l'autorité franque. La mise en place d'un contrôle exercé par des familles puissantes, établies à Vevey ou aux environs immédiats, à proximité du carrefour des voies venant de Besançon d'une part, d'Avenches et du Plateau suisse d'autre part, et qui conduisent au col du Grand-Saint-Bernard, ne serait pas surprenante.

La datation des ensembles mis en relation avec ces familles dominantes s'échelonne tout au long du VIe s.: les plus anciennes sont les tombes à coiffes (1er tiers-1ère moitié), puis celle avec la *spatha* (deux premiers tiers VIe s.), puis enfin la tombe à scramasaxe T346 (dernières décennies du VIe s.). Il faut souligner la position charnière de cette dernière sépulture. Elle se situe dans un groupe de quatre tombes, toutes masculines, disposées en carré au centre d'un petit espace sans autre fosse (fig. 183). Vraisemblablement délimité par un aménagement en surface (chemin, clôture ou haie par exemple), cet espace se trouvait alors à la limite sud-est de la nécropole. Outre la tombe à scramasaxe, ce groupe comprend un coffrage de bois (T578) dont les traces ont été mises en évidence principalement sur le fond. Des ossements d'un autre individu ont été mis au jour sous le crâne et autour de la partie supérieure du squelette en place. Cet individu en réduction, lui aussi masculin, témoigne d'une première inhumation effectuée dans la même fosse (chap. 8.2.2).

Une autre tombe de ce groupe est un caisson dallé, avec fond et couvercle (T345), sur lequel se trouvaient les os en réduction d'un adolescent (15-19 ans). Ce coffre de dalles effectue en quelque sorte la transition avec les rangées de caissons dallés qui occupent toute la zone sud-est du site, disposées de part et d'autre d'une sorte de «couloir» ou «chemin» libre de structures: celui-ci donne accès à la zone des quatre tombes en carré (chap. 10.2.2). Cette disposition des sépultures renforce l'hypothèse de regroupements de tombes en fonction de liens sociaux, qui concernent dans ce cas précis exclusivement des individus masculins adultes, jeunes pour la plupart, dont un porteur d'arme.

11.3 L'évolution de la nécropole dans les dernières décennies du VIe et au VIIe s. (phases B et B-C)

Deux changements importants sont perceptibles dans la nécropole au cours des dernières décennies du VIe s.: l'apparition des premières tombes

construites en dalles de pierre et le dépôt de ceintures richement ornées de plaques en bronze ou en fer damasquiné. Ces garnitures constituent le principal critère d'attribution des tombes à cette phase de la nécropole : les caissons dallés, utilisés encore tout au long de la période suivante (VIII^{e}-IX^{e} s.), ne sont pas des marqueurs chronologiques précis (cf. chap. 7). Les 37 sépultures datées de la phase B ne représentent ainsi qu'une petite partie de l'ensemble funéraire de cette période. Afin de donner une image plus complète de l'organisation et du développement de la nécropole entre les dernières décennies du VI^{e} et la fin du VII^{e} s., il faut prendre en compte également les tombes de la phase B-C.

C'est à cette période que l'espace funéraire atteint son extension maximale (fig. 184). On relève d'emblée que la partie centrale est réoccupée, vraisemblablement de manière assez dense : si une partie des coffres de pierre s'insèrent dans des espaces restés vides, d'autres recoupent ou recouvrent clairement des tombes de la période précédente (cf. chap. 7.2 et 7.3). Du côté nord-est, la nécropole est délimitée, comme durant la phase précédente, par le fossé F1, alors que de nouveaux secteurs se développent au sud. Il faut souligner notamment l'installation de plusieurs rangées de coffres de pierre dans le secteur sud-est, tombes qui respectent toutefois les fosses simples antérieures. On observe ainsi la formation de zones vides de tombes, comprises entre la limite de l'extension des contenants en bois et les nouvelles rangées de coffres, notamment autour du groupe de quatre tombes masculines déjà évoqué (cf. chap. 11.5), autour des deux tombes en fosses T419 et T427 ainsi qu'autour du coffre de dalles T480.

La densité relativement faible des tombes situées en bordure sud-est de la fouille pourrait indiquer que la limite de la nécropole était proche. On peut notamment observer des espaces vides de fosses ou occupés uniquement par une ou deux tombes, alternant avec de petits groupes de coffres de pierre, disposés de manière irrégulière. Une zone vide apparaît par exemple autour du coffre de dalles T380, qui contenait les restes d'une femme, et de deux fosses simples qui se recoupent l'une l'autre, T559 et T560. Ces deux dernières sépultures sont entièrement remaniées : des fragments d'os appartenant à deux individus, un adolescent et un adulte indéterminé, étaient mêlés dans le remplissage des deux tombes. Ces perturbations ont été interprétées par les fouilleurs comme le résultat d'interventions modernes, et, en l'absence de stratigraphie, on ne peut totalement exclure que ce soit le cas. Cette partie de la nécropole n'a cependant pas été touchée par des travaux modernes importants. Ces deux fosses correspondent-elles à des tombes vidangées, dans l'intention de transférer les ossements sur un autre site funéraire, comme on l'a observé dans d'autres nécropoles (cf. chap. 11.5)[1] ? Située plus au sud-ouest et relativement isolée, la sépulture en fosse simple T122 est remaniée uniquement au niveau de la tête et de l'épaule droite, sans que l'on puisse affirmer que le prélèvement du crâne soit intentionnel.

Les perturbations causées par l'arborisation empêchent toute analyse détaillée de la disposition des sépultures dans la partie sud-ouest du site. L'occupation paraît lâche et l'on relève un nombre important de tombes en fosses simples, impossibles à dater précisément. Les coffres de dalles, dont plusieurs datés par du mobilier, semblent ici former des noyaux plus ou moins espacés les uns des autres. Les zones nord et nord-ouest de la nécropole paraissent en revanche à peine utilisées durant cette période : on n'y trouve aucune tombe à mobilier, et seuls quelques caissons de pierre isolés sont présents (T1, T45, Tombes A/1947 ; cf. Annexe 3). Il faut cependant relever que l'arborisation du parc à l'ouest et des constructions modernes au nord ont pu entraîner la disparition des tombes les moins profondes, notamment dans la zone des forges Haller. Malgré cette réserve, on peut admettre que la partie nord-ouest de la nécropole, où se trouvent les tombes à coiffes de la phase précédente, n'a pas été réutilisée de manière intense.

L'organisation des tombes des phases B et B-C paraît un peu plus régulière qu'auparavant. On perçoit la formation de rangées de coffres plus ou moins longues, avec des espacements assez réguliers, particulièrement au sud de la zone centrale et dans le secteur sud-est. A quelques endroits, des espacements plus larges pourraient signaler des chemins, voire

[1] Treffort 2004, p. 136 ; Gleize (à paraître).

l'emplacement d'allées donnant accès à des groupes particuliers, comme nous l'avons relevé dans la zone sud-est (cf. chap. 4.4, fig. 21; 10.2.2 et ci-dessus). Si l'accolement de deux ou plusieurs coffres de pierre est exceptionnel, les pratiques visant à associer plusieurs défunts dans les mêmes structures se multiplient et prennent des formes variables: réductions d'ossements à l'intérieur ou à l'extérieur des coffres, superpositions de corps ou encore évacuation des os dans des structures spécifiques (cf. chap. 8.2.2; fig. 139).

Les coffres de pierre, qui présentent diverses variantes, constituent le mode de construction des tombes le plus fréquent à cette période. Quelques fosses simples sont également attestées grâce au mobilier qu'elles contiennent (chap. 7.2.4). L'emploi de structures en bois – du moins des formes attestées par des traces organiques – semble en revanche disparaître entièrement, après une période de transition durant laquelle coffres de pierre et contenants en bois coexistent. L'objet le plus ancien mis au jour dans un caisson dallé est la plaque-boucle en bronze du groupe D de T167, datée vers la fin du VI^e^ ou aux environs de 600, alors que le mobilier des contenants en bois les plus récents se place dans les deux derniers tiers du VI^e^ s.

La position des corps ne présente pas de différence importante par rapport à la période précédente: l'inhumation en décubitus dorsal, la tête dans l'axe du corps reste la position la plus fréquente (cf. chap. 8.3). Si les avant-bras sont généralement ramenés sur le bassin, on observe qu'ils sont plus fréquemment fléchis au niveau de l'abdomen qu'allongés le long du corps, alors que l'on observe l'inverse durant la phase A.

La ceinture reste l'objet le plus fréquemment retrouvé dans les tombes, dans la grande majorité des cas comme objet unique (chap. 9.2, fig. 175). Elle est cependant désormais beaucoup plus visible, richement ornée de plaques en bronze ou en fer, dans ce dernier cas souvent damasquinées d'argent et de laiton. Si l'on trouve quelques autres éléments liés au costume (garnitures de chaussures, chaînettes) et à la parure (quelques bagues, un seul collier), il faut noter que les types d'objets sont moins variés que durant la phase A et que les inventaires multiples sont proportionnellement moins nombreux.

Le principal changement observé est que ce sont avant tout les femmes et les enfants qui emportent du mobilier dans la tombe. A l'exception de l'individu de T336, les hommes ne sont plus ensevelis avec leur ceinture durant cette période. Comme le démontre aussi la composition des inventaires datés de la phase B-C, le mobilier issu des tombes masculines est très modeste – une monnaie, un couteau, deux bagues.

Les objets sont généralement portés par les défunts lors des funérailles, notamment lorsqu'ils accompagnent des enfants. Ils sont toutefois presque aussi souvent retrouvés avec les os en réduction, ce qui signifie qu'ils restent attachés à leur propriétaire.

Les objets de cette période, essentiellement des garnitures de ceinture, correspondent à ce que l'on observe dans les nécropoles de tradition romano-burgonde contemporaines, tant du point de vue des catégories représentées que du mode de dépôt. Seules les chaînettes en fer accompagnées d'ustensiles des tombes T111 et T218 représentent des objets inhabituels dans nos régions, attestés principalement dans les territoires entre Seine et Rhin, plus particulièrement dans le nord de la France (cf. chap. 6.5.1 et 10.1.2). Leur présence à La Tour-de-Peilz, dans des coffres de dalles, pourrait témoigner de contacts avec ces régions vers la fin du VI^e^ ou au cours du VII^e^ s.

La plaque-boucle à décor figuré de la tombe T167 est évidemment une pièce exceptionnelle, unique témoignage d'adhésion à la religion chrétienne dans la nécropole (chap. 10.3.3). Les deux femmes associées dans ce coffre, sans doute apparentées, ont été enterrées immédiatement au nord de la zone centrale, c'est-à-dire dans un secteur de la nécropole qui, durant la phase A, n'a reçu aucune tombe avec du mobilier (cf. ci-dessus et ci-dessous).

La proportion élevée des tombes d'enfants parmi celles qui contiennent du mobilier est un trait particulier des pratiques funéraires durant la phase B (cf. chap. 9.2, fig. 175 et 176). Deux enfants de moins de quatre ans en sont notamment pourvus (T366 et T360). Il s'agit le plus souvent de gar-

nitures de ceinture, en particulier du type dit de Berne-Soleure, à plaquettes verticales, ou de garnitures composites. Ces dépôts semblent illustrer des pratiques de conservation et de transmission de certains objets, en particulier de pièces vestimentaires, destinés à marquer l'appartenance de leurs jeunes propriétaires à des groupes sociaux particuliers, en premier lieu sans doute leurs familles (cf. chap. 10.2.2).

Cette hypothèse est renforcée par la situation de ces enfants, tous intégrés dans des groupes de tombes bien définis. C'est le cas tout particulièrement dans la partie sud-est du site, dans les rangées de coffres de pierre qui se sont développées au sud du groupe de tombes masculines décrit ci-dessus, auquel appartient la tombe à scramasaxe T346 (fig. 139). Des ensembles importants se constituent aussi dans d'autres zones de la nécropole. L'un d'eux est perceptible au nord de la partie centrale, à proximité de T167, et réunit les tombes d'enfants à garniture de ceinture T440 et T70 (fig. 184). Un autre se dessine au sud-ouest, autour des sépultures d'enfants à mobilier T139 et T111 (chap. 10.2.2); cette dernière contenait une fillette de 5-9 ans, qui portait l'une des chaînettes de ceinture en fer évoquées ci-dessus.

D'autres groupes de tombes à mobilier impliquent uniquement des adultes, en l'occurrence presque exclusivement des femmes. C'est le cas de la rangée située immédiatement au nord de T139 et T111, où deux tombes renfermaient des garnitures de chaussures (T235 et T495) et une troisième une plaque-boucle du groupe B (T108). A l'extrémité sud-ouest de la nécropole, un deuxième noyau de sépultures rapproche deux femmes, l'une inhumée avec une plaque-boucle de type B et sa contre-plaque (T217), l'autre avec une chaînette en fer semblable à celle de T111 (T218).

Tous ces ensembles montrent que la nécropole continue, durant tout le VII^{e} s., de recevoir les sépultures de membres de familles aisées. L'une d'elle s'inscrit d'ailleurs en continuité par rapport aux tombes privilégiées de la période précédente. Avec leurs chaînettes en fer agrémentées d'ustensiles, deux membres de ces groupes, une femme et une fillette (T218 et T111), suggèrent le maintien de contacts avec les régions du nord de la France.

11.4 L'espace funéraire aux VIII^{e}-IX^{e} s. (phases B-C et C)

L'utilisation de la parcelle du Clos d'Aubonne comme zone funéraire à cette période est attestée principalement par des dépôts de deniers carolingiens dans quatre coffres de pierre distincts. L'analyse des modes de construction des tombes a en outre permis de mettre en évidence l'emploi de coffres mixtes, en bois et en pierre, type généralement daté des VIII^{e}-IX^{e} s. (cf. chap. 7.2.3, fig. 135). Quatre sépultures aménagées sur des couvercles de caissons dallés, dont trois sont intentionnelles, ont aussi été attribuées à la phase C (T73.1, T158.1, T160.1 et T474.1; fig. 190). Au total, 31 tombes ont pu être attribuées à cette période. Ce petit nombre ne correspond toutefois pas à l'ensemble des inhumations effectuées sur le site: des coffres de pierre semblables à ceux de la phase B, impossibles à distinguer des précédents en l'absence de mobilier, sont encore construits au cours du VIII^{e} s. (cf. par ex. T118 et T216). Afin d'obtenir une image de la nécropole plus proche de la réalité, et comme cela a été fait pour la période précédente, il faut également prendre en compte dans l'analyse les tombes de la phase B-C.

Les sépultures attribuées à la phase C se trouvent toutes dans des zones déjà occupées par des tombes de la période précédente, notamment dans la partie centrale et dans tout le quart sud-ouest du site, ainsi que, apparemment de manière moins dense, dans le secteur est, entre les deux fossés (fig. 190). Les limites générales de la nécropole ne semblent pas avoir été modifiées: les sépultures s'étendent à l'est jusqu'au fossé F1, au sud et à l'ouest jusqu'en limite de la parcelle, alors que, à l'exception de la zone centrale, toute la moitié nord du site ne semble plus utilisée de manière régulière. Un seul coffre mixte (T2) a été identifié au nord-ouest. On peut relever encore que, si la partie est de l'espace funéraire, notamment le secteur sud-est, dont nous avons relevé l'importance dès la fin de la phase A, paraît moins densément occupée, la zone sud-ouest semble au contraire se développer, comme en témoigne le nombre relativement élevé de coffres mixtes à cet endroit.

La plupart des sépultures de la phase C se trouvent dans des groupes plus ou moins importants dont l'organisation paraît très lâche. Même les zones où ces tombes sont les plus nombreuses, c'est-à-dire au centre et à l'ouest, et même en prenant en compte les coffres de la phase B-C, il est bien difficile de retracer des rangées ou des alignements rigoureux. On peut cependant relever que dans les zones déjà occupées auparavant, et tout particulièrement dans la partie centrale, les tombes de la phase C ne recouvrent ou recoupent qu'exceptionnellement des coffres des phases B ou B-C. Les nouvelles tombes se sont au contraire insérées dans le tissu existant. Les quatre cas d'inhumations effectuées sur des couvercles de dalles, dont trois au moins sont intentionnelles, constituent à ce titre une exception (cf. chap. 5.2 et ci-dessous). Les tombes de la phase A sont en revanche clairement recouvertes par les coffres de pierre et les coffres mixtes, comme c'était déjà le cas durant la phase B.

Si certaines tombes de la phase C paraissent isolées, comme à l'est les tombes T580 et T319, et au sud la tombe T381, cette impression disparaît si l'on tient compte des tombes de la phase B-C. Ainsi, le long de la limite est, on observe, entre T580 et T319, une série de caissons dallés dont la datation est incertaine, mais dont l'orientation, contrainte vers l'ouest par rapport aux sépultures plus anciennes, pourrait indiquer qu'elles suivent une même limite, et dès lors qu'elles appartiennent à la même phase. On peut d'ailleurs relever que certains des inventaires les plus récents de la phase B, en particulier la garniture de ceinture en bronze de la tombe T336 et les garnitures composites de T332 et T340, se trouvent non loin de T319; il en va de même de la tombe avec une agrafe à double crochet (T337), datée de la phase B-C.

A côté des coffres de pierre, dont l'usage se poursuit durant toute la phase C, un nouveau mode de construction des tombes apparaît: les coffres mixtes. Leur entourage est formé en partie de dalles de molasse placées de chant, complétées par des éléments en bois sur certains tronçons (chap. 5.3 et 7.2). Des planches pouvaient être utilisées aussi pour couvrir les coffres. Aucune fosse simple n'a pu être datée clairement de la phase C: l'objet le plus récent mis au jour dans une tombe de ce type, une plaque-boucle de chaussure, ne peut guère être daté au-delà des dernières décennies du VII[e] s. Le nombre important de fosses simples d'époque indéterminée, en particulier dans le secteur sud-ouest de la nécropole, zone occupée essentiellement au cours des phases B et C, suggère toutefois que des sépultures en pleine terre ou avec des aménagements en matériaux périssables très fragiles – contenants en écorce, litières, etc. – ont pu être aménagées encore au cours des VIII[e] et IX[e] s., comme on l'observe sur d'autres sites (cf. chap. 7.2.4).

Bon nombre de tombes de la phase C, qu'il s'agisse de coffres de dalles ou de coffres mixtes, sont réutilisées (cf. chap. 8.2; fig. 140). On relève d'ailleurs que le nombre des individus associés au sein des mêmes structures est en moyenne plus élevé que durant la phase précédente. Les exemples les plus significatifs sont ceux des tombes T280, T216 et T94, avec respectivement trois, quatre et cinq individus inhumés successivement.

Comme au cours des phases précédentes, les défunts sont inhumés en décubitus dorsal, la tête généralement dans l'axe du corps et les avant-bras ramenés sur le bassin. On observe cependant que ces derniers sont plus fréquemment fléchis sur l'abdomen ou le thorax qu'allongés le long du corps. Bien que les effectifs disponibles soient très faibles, ils semblent esquisser une tendance générale mise en évidence aussi à Sion – Sous-le-Scex ainsi que dans plusieurs sites français (chap. 8.3).

Si la proportion de tombes à mobilier est plus faible que durant les périodes précédentes, elle paraît néanmoins relativement élevée en comparaison d'autres nécropoles contemporaines (chap. 9.4, fig. 178). Il faut souligner la présence de quatre dépôts de monnaies, dont une petite bourse contenant cinq pièces de Pépin le Bref. On relève la présence de plusieurs pièces vestimentaires, notamment une boucle de ceinture simple en fer et une chaînette de bronze associée à une paire de fibules ansées symétriques, objets plutôt inhabituels dans les tombes de cette période. La présence de la ceinture dans le mobilier funéraire n'est plus aussi prépondérante qu'auparavant.

Ni les objets retrouvés, ni leur mode de dépôt ne livrent d'indices quant à l'origine des défunts qu'ils accompagnent. On ne relève en tous les cas rien qui puisse signaler une provenance étrangère, ni des pièces, ni des personnes. L'ensemble de la tombe T94 est en revanche important par le nombre d'individus associés et le fait que trois d'entre eux ont reçu du mobilier lors des funérailles. La petite bourse de cinq deniers d'argent, trouvée auprès d'une femme, accompagne sans doute une personne importante (cf. chap. 10.2.2, fig. 191-192). L'enfant inhumé à ses côtés portait une chaînette et des fibules qu'il a emporté dans la tombe, signe qu'il appartient lui aussi à un groupe privilégié.

L'insertion de T94, coffre large prévu d'emblée pour plusieurs inhumations, dans la partie centrale de la nécropole n'est sans doute pas due au hasard : elle se trouve à proximité immédiate d'un ensemble de tombes importantes de la phase B, dont font partie deux tombes féminines avec des plaques-boucles – les coffres T167 et T442 – ainsi que deux tombes masculines avec des inhumations sur leur couvercle (cf. chap. 10.2.2 et ci-dessus ; fig. 190). On relève des indices de continuité d'occupation également dans d'autres secteurs de la nécropole. Au sud-ouest, un groupe de coffres mixtes se développe autour de T275, sépulture d'un enfant inhumé avec une ceinture à plaquettes verticales, damasquinées de motifs tardifs, ainsi qu'un grand couteau. Les tombes à monnaies de Louis le Pieux sont elles aussi voisines de groupes antérieurs, marqués par la présence de garnitures de ceinture, la plupart accompagnant de jeunes individus. C'est le cas de T118, proche de T111 et de T139, ainsi que de T216, voisine de T217 et T218 (cf. chap, 10.2.2 et ci-dessus). A l'est du site enfin, T580 est peu éloignée des tombes à mobilier T389, T399 et T401.

Ces observations indiquent que plusieurs familles aisées continuent d'enterrer leurs défunts dans la nécropole du Clos d'Aubonne jusque dans le courant de la première moitié du IX[e] s. au moins. La présence de familles dominantes, peut-être détentrices d'un pouvoir conféré par l'autorité franque, est vraisemblable depuis le VI[e] s. Au vu de l'importance de la route qui mène au Grand-Saint-Bernard et de la position de carrefour qu'occupe Vevey, il ne paraît pas invraisemblable que ce pouvoir ait été maintenu au même endroit, dans la même communauté, voire aux mains des mêmes familles (cf. chap. 10.2.2).

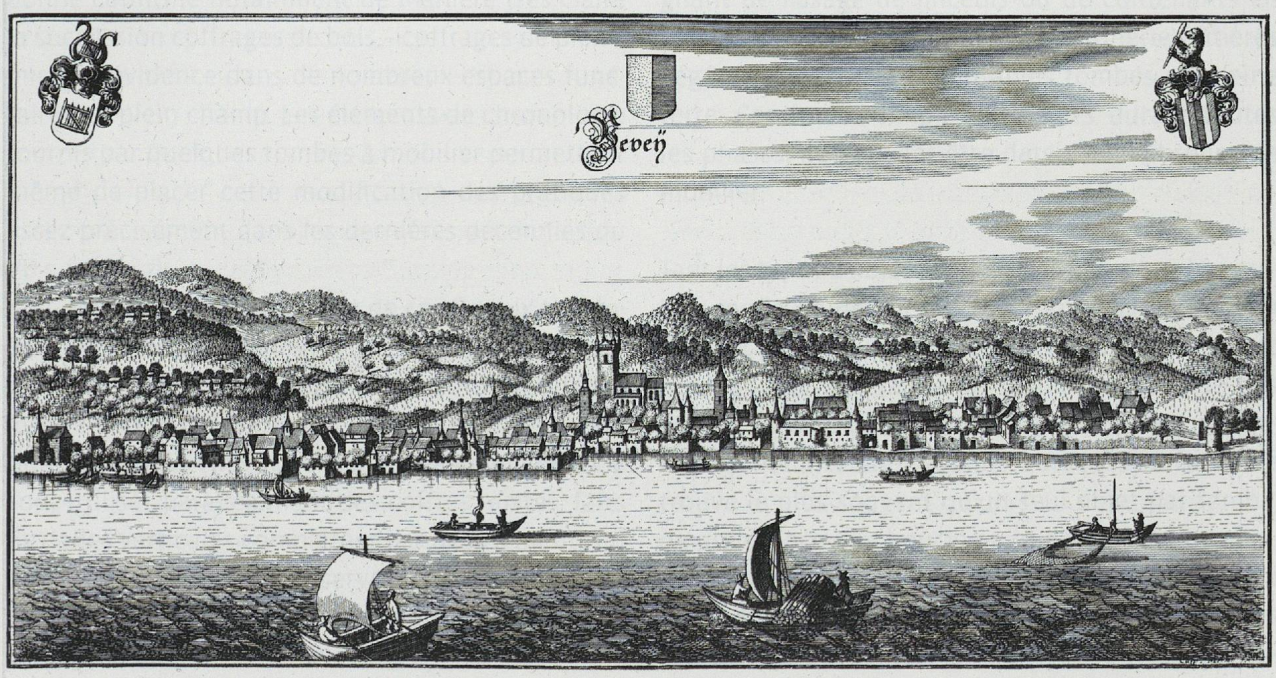


Fig. 196. *Panorama de Vevey vers 1650. Au centre de l'image, l'église Saint-Martin. Matthaeus Merian,* Topographia Helvetiae, Rhaetiae, et Valesiae. *Ed.* fac simile *Bärenreiter, Kassel, Neue Ausgabe 1960, n° 21.*

11.5 L'abandon du site

Les trois deniers de Louis le Pieux sont les témoignages les plus récents de l'occupation de la nécropole du Clos d'Aubonne: on ne trouve aucun indice d'une utilisation funéraire, ni même d'une autre forme d'occupation du site au-delà du milieu du IX[e] s. (chap. 6.8 et Annexe 2). C'est vraisemblablement à cette période que la nécropole est définitivement abandonnée et que les inhumations sont regroupées à proximité d'un lieu de culte chrétien, en l'occurrence probablement l'église Saint-Martin de Vevey, selon un processus connu au travers d'autres exemples en Suisse occidentale et plus largement dans l'ensemble du monde franc (cf. chap. 10.3.2).

Le développement d'un espace funéraire important dans le quartier de l'église Saint-Martin de Vevey (fig. 196) est attesté dès le V[e] s. – et peut-être même dès l'époque romaine si l'on en croit les mentions anciennes de tombes à incinération (chap. 3.2). Sous l'église elle-même, l'une des sépultures les plus anciennes est un coffre de dalles qui contenait les restes d'une femme inhumée avec une plaque-boucle en os ornée de scènes de la vie de Jonas, datée du VII[e] s. (fig. 194). Associée à quelques restes de maçonneries, cette tombe pourrait signaler l'existence d'un lieu de culte dès cette période. La plus ancienne église attestée sur ce site n'est cependant pas antérieure aux environs de l'An Mil.

Il est difficile de percevoir, dans la nécropole du Clos d'Aubonne, des signes évidents d'un abandon du site dès le VII[e] s. Si le nombre de tombes à mobilier des VIII[e]-IX[e] s. est nettement moins élevé que durant la période précédente, l'utilisation d'un nouveau mode de construction a permis d'attribuer à cette phase un nombre de tombes presque égal à celui de la phase B. Au terme de notre analyse, il paraît impossible d'affirmer, ni d'infirmer, qu'une partie des membres de la communauté qui inhume dans la nécropole du Clos d'Aubonne a préféré un autre emplacement funéraire. On peut simplement imaginer que, si une église est réellement édifiée à Saint-Martin dès le VII[e] s., elle a dû attirer des inhumations dans son périmètre. Si l'on admet que les deux fosses simples T559 et T560 évoquées ci-dessus (chap. 11.3) constituent bien un exemple de fosses vidangées, on pourrait alors proposer que ce transfert s'est effectué au profit du cimetière lié à l'église. Seule une étude détaillée des très nombreuses sépultures mises au jour lors des fouilles du sous-sol de l'édifice actuel pourraient amener des éléments de réponse à cette question.

CONCLUSIONS : BILAN ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES

La nécropole de la population autochtone

L'analyse des principaux aspects des pratiques funéraires lisibles au travers des découvertes archéologiques – l'architecture des tombes, le dépôt de mobilier et l'attention portée aux corps – montre que la nécropole de La Tour-de-Peilz s'inscrit dans une série de sites régionaux qui correspondent aux lieux d'inhumation de la population locale, fortement romanisée. Ainsi, les modes d'aménagement des tombes s'intègrent bien dans les typologies régionales, voire plus largement de Franche-Comté et des Alpes françaises du Nord (cf. chap. 5). La nécropole du Clos d'Aubonne confirme notamment de manière très claire la succession coffrages de bois – coffrages de pierre mise en évidence dans de nombreux espaces funéraires en plein champ. Les éléments de chronologie fournis par quelques tombes à mobilier permettent même de placer cette modification des pratiques assez précisément dans les dernières décennies du VI^{e} s. (chap. 7).

L'apport le plus important de ce site aux typologies régionales est la démonstration, grâce aux deniers carolingiens, de l'utilisation de coffres de dalles jusque vers le milieu du IX^{e} s., sous une forme identique à ceux du VII^{e} s. (cf. chap. 5). A la même période sont utilisés parallèlement des coffres mixtes, faits de dalles verticales complétées par des éléments en bois, semblables à ceux observés dans des églises de la région genevoise et plus largement dans le sud-est de la Gaule.

Grâce à des dépôts de terre cuite pilée observés dans certains coffres de pierre, il a été possible de démontrer que ceux-ci pouvaient être partiellement comblés, de manière intentionnelle, lors de l'inhumation ou immédiatement après (chap. 5.2 et 8.2.2).

Sur le site du Clos d'Aubonne comme ailleurs, la principale difficulté reste néanmoins la caractérisation d'un grand nombre de sépultures en fosses dans lesquelles aucune trace laissée par un contenant en bois n'a été observée. Elles ont été rassemblées dans cette étude sous le terme de fosses simples, qui recouvre en réalité divers aménagements impossibles à préciser en l'absence d'observations détaillées de la position des ossements : fosses avec pierres de calage, positions contraintes des squelettes témoignant de l'usage de linceuls ou de contenants en matériaux très fragiles (écorce, vannerie), litières végétales, et bien sûr véritables tombes en pleine terre. Ces fosses simples, attestées durant toutes les phases, ne peuvent être datées en l'absence de mobilier.

Tant les types d'objets déposés dans les tombes que leur mode de dépôt sont conformes à ce que l'on connaît des pratiques de la population régionale : le pourcentage très faible de sépultures avec de tels dépôts atteste que la pratique usuelle est d'inhumer les défunts sans mobilier. Lorsqu'il y en a, on ne trouve le plus souvent qu'un seul objet par tombe, de préférence une boucle ou une garniture de ceinture, éventuellement une autre pièce vestimentaire ou un bijou. Si l'on observe des changements dans l'apparence des ceintures vers la fin du VI^{e} s., leur fréquence et leur mode de dépôt ne subit pas de modification importante. Les dépôts d'objets deviennent

très rares à partir du VIIIe s.: seuls quelques individus en reçoivent. Les ensembles du Clos d'Aubonne sont d'ailleurs tout à fait exceptionnels pour la région: pas moins de quatre tombes avec des deniers carolingiens, dont une comprenant une petite bourse de cinq pièces; deux de ces quatre tombes réunissent d'ailleurs plus d'un individu avec du mobilier (T94 et T118).

La combinaison des résultats de ces deux analyses – typologie des tombes et datation du mobilier – et la répartition des divers éléments au sein de la nécropole permettent de définir trois grandes phases chronologiques (chap. 7): Phase A (2e moitié Ve – VIe s.), Phase B (dernier tiers VIe – VIIe s.) et Phase C (VIIIe – 1ère moitié IXe s.). Les deux premières correspondent à des périodes identifiées dans d'autres nécropoles régionales, notamment à Sézegnin, à Genolier et à Yverdon – Pré de la Cure: là encore, l'insertion dans le contexte régional est évidente. La rareté du mobilier dans les tombes du Clos d'Aubonne rend impossible la subdivision en phases chronologiques plus fines, telles qu'elles ont été définies dans d'autres régions, notamment dans le nord-ouest et le nord-est de la Suisse, dans le sud-ouest de l'Allemagne ou encore dans le nord de la Gaule. L'utilisation de la nécropole de La Tour-de-Peilz jusqu'au IXe s. est quant à elle sans équivalent, d'autant plus qu'il ne s'agit pas de quelques tombes isolées, mais bien de plusieurs groupes de tombes contemporains (cf. ci-dessous).

La répartition des individus au sein de l'espace funéraire montre, à chaque période, le mélange des différentes classes d'âges et des adultes des deux sexes (chap. 8). On relève néanmoins un fort déficit des enfants les plus jeunes, jusqu'à la classe d'âge 5-9 ans. Si l'on y regarde de plus près, on peut observer l'existence de groupes relativement restreints présentant diverses particularités: rapprochements d'individus de même sexe, hommes ou femmes, forte présence ou au contraire absence des enfants, etc. Là encore, l'image est conforme a ce que l'on observe généralement dans les sites funéraires régionaux: pas de secteur strictement réservé à l'un ou l'autre sexe ou à un groupe d'âge particulier et fonctionnement de la nécropole par groupes.

La fréquence des réductions et d'autres formes d'associations des individus à La Tour-de-Peilz a permis une étude relativement détaillée de ces pratiques, dans le but de comprendre les gestes et les liens dont elles témoignent. On observe ainsi que les manipulations d'ossements sont étroitement liées aux structures de pierre: leur fréquence augmente de façon très nette au VIIe s. et se maintient jusqu'à la fin de l'utilisation de la nécropole. Les observations archéologiques témoignent en outre d'une grande variété de gestes, dont on peut se demander s'ils reflètent des coutumes liées au sexe ou à l'âge, ou encore des liens sociaux différents. Ces observations devraient être confirmées par l'étude des ensembles régionaux contemporains et devraient être confrontées aux résultats d'études similaires effectuées dans d'autres régions.

Le site de La Tour-de-Peilz présente ainsi toutes les caractéristiques d'une nécropole régionale, les pratiques dominantes correspondant à celles de la population locale, de souche gallo-romaine. Comme sur plusieurs sites contemporains, les dernières décennies du VIe s. apparaissent comme une période de changements, marquée par l'apparition des grandes garnitures de ceinture richement ornées et celle des coffres de dalles, associés au développement des réutilisations et des manipulations d'ossements.

Sur cette toile de fond émergent des éléments particuliers qui donnent des informations supplémentaires sur l'identité culturelle et sociale d'une partie de la population inhumée.

Des familles puissantes

A La Tour-de-Peilz, les témoignages susceptibles de révéler une influence, voire une présence germanique sont très modestes: pas de tombes à fibules du Ve s. ni d'objets à caractère oriental, pas de chambres funéraires ni de panoplies d'armes complètes...Quelques découvertes inhabituelles incitent cependant à poursuivre l'enquête.

Pour la période du royaume burgonde, le crâne déformé et la boucle cannelée de la tombe T455, éventuellement aussi la petite plaque-boucle à décor de cercles ocellés de T22, semblent témoigner d'un lien avec les milieux burgondes (chap. 10.1.1). Difficile d'y voir l'installation d'un groupe important: ces témoi-

gnages paraissent très discrets par rapport à ceux mis en évidence sur d'autres sites comme Nyon – Clémenty, Saint-Sulpice, Saint-Prex ou encore Yverdon – pour rester proche de la région lémanique. En revanche, les découvertes du Clos d'Aubonne sont comparables à ce que l'on constate dans d'autres nécropoles régionales, notamment à Lausanne – Bel-Air, Sézegnin et Genolier : quelques crânes déformés, éventuellement une ou deux boucles particulières. En ce sens, le site de La Tour-de-Peilz s'inscrit dans une série de nécropoles de plein champ dont l'utilisation débute dès la 2e moitié du Ve s., voire dès le IVe s., mais où l'élément burgonde est peu marqué. Ces exemples pourraient bien témoigner de l'assimilation de quelques personnes issues du peuple burgonde au sein de familles locales, par exemple par l'intermédiaire de mariages, selon un processus mis en évidence par les historiens (chap. 3.3.1).

Le passage à la domination franque est perceptible lui aussi au travers de quelques tombes seulement, qui s'échelonnent entre environ le 1er tiers et la fin du VIe s. (chap. 10.1.2). On observe ainsi un premier groupe de tombes, rapprochant trois femmes inhumées avec des coiffes, dont une porte une paire de fibules issues d'ateliers du nord de la Gaule. Un peu plus tard est aménagée une tombe masculine avec une *spatha*, puis une autre avec un scramasaxe, cette dernière sépulture placée au centre d'un espace particulier rassemblant uniquement des hommes. Ce petit groupe sera à l'origine du développement d'un secteur occupé tout au long du VIIe s. par des coffres de dalles, au sein duquel les tombes d'enfants ont une place importante (chap. 10.2.2 et 11.3). L'ensemble de ce processus indique la présence de familles dominantes, qui adoptent ou plutôt adaptent le modèle funéraire franc : elles pourraient être celles de représentants de l'autorité franque. Le contrôle du carrefour des voies routières venant du nord de la Gaule d'une part, des régions rhénanes d'autre part, ainsi que de la route vers l'Italie par le col du Grand-Saint-Bernard, rend plausible la présence de ces familles à Vevey ou aux environs immédiat du *vicus*. Les découvertes archéologiques semblent donc ici encore confirmer un processus historique : celui du maintien de la puissance de l'élite romano-burgonde lors de son intégration au royaume franc (chap. 3.3.2).

Dans le 2e tiers ou la 2e moitié du VIIe s., le dépôt de garnitures de ceintures principalement dans des tombes d'enfants, dans le secteur sud-est mais aussi dans d'autres parties de la nécropole, reflète le maintien de ces familles dominantes (chap. 11). Ces dépôts montrent l'importance accordée aux liens familiaux, aussi dans le sens dynastique du terme : des objets précieux ou significatifs sont déposés dans les tombes, et par là définitivement transmis aux enfants.

La très longue utilisation du site et les dépôts de monnaies effectués à une période où le mobilier funéraire est rare, de surcroît à proximité des tombes d'enfants avec des garnitures de ceintures de la période précédente, témoignent eux aussi du maintien de ces familles importantes. Vraisemblablement de confession catholique, elles continuent d'inhumer leurs défunts dans la même nécropole, alors qu'un cimetière se développe dans le quartier de l'église Saint-Martin de Vevey, tout proche. La persistance de l'utilisation d'une nécropole sans église jusqu'au IXe s. par une partie de la population représente un cas de figure inédit dans nos régions (chap. 10.3). Elle témoigne d'une variante supplémentaire dans la diversité des lieux d'inhumations utilisés durant la période carolingienne. L'exemple de La Tour-de-Peilz tend à confirmer, sur la base des vestiges archéologiques, que le choix de ces lieux d'inhumation est laissé aux familles. L'abandon définitif du site, qui semble intervenir après le milieu du IXe s., pourrait résulter de la volonté des autorités ecclésiastiques de regrouper les tombes autour des lieux de culte.

Perspectives de recherches

Si l'étude des sites funéraires du haut Moyen Age a beaucoup progressé depuis la publication de la nécropole de Sézegnin par Béatrice Privati en 1983, la compréhension de processus tels que l'assimilation des Burgondes au sein de la population gallo-romaine, l'intégration de leur territoire dans le royaume franc et la mainmise de l'Eglise sur les pratiques funéraires nécessite de poursuivre les recherches dans plusieurs domaines. Il paraît notamment indispensable d'affiner et surtout d'assurer les datations fournies par le mobilier, si peu abondant dans nos régions : l'association de certains objets habituellement datés des VIe-VIIe s. avec des monnaies carolingiennes montre la fragilité de ce type de datation...Ce constat souligne la nécessité d'un recours plus systématique aux datations C14, malgré les limites de cette méthode de datation

pour la période mérovingienne (cf. chap. 2.2.1). Celles-ci permettraient néanmoins de diminuer le nombre de tombes datées sur deux périodes, entre le VII[e] et le IX[e] s., et de période indéterminée. Parallèlement, il paraît nécessaire d'étudier et de publier un maximum d'ensembles clos, issus de contextes connus, afin d'établir une chronologie du mobilier funéraire propre à la région lémanique – ou plus largement à la Suisse occidentale – la plus précise possible.

Cependant, dans une région où le dépôt d'objets apparaît comme l'exception à la règle, la chronologie des sites passe aussi par l'identification précise des modes de construction des tombes. Or, la reconnaissance de certains types d'aménagements en matériaux périssables nécessite une fouille minutieuse et des observations détaillées de la position des ossements sur le terrain. Cet aspect de l'archéologie funéraire implique de maintenir, voire de renforcer une collaboration étroite entre archéologues et anthropologues dès la phase de terrain, même si les techniques de fouilles se sont beaucoup améliorées depuis l'intervention du Clos d'Aubonne en 1988-1989. Une meilleure compréhension des gestes funéraires nécessite par ailleurs une identification précise des dépôts et des manipulations d'ossements, de leur chronologie et des individus qu'ils impliquent.

Les progrès réalisés ces dix dernières années dans la recherche sur les textiles et autres matières organiques présents dans les tombes (tissus, cuir, bois, etc.) montrent par ailleurs les apports possibles d'une étude détaillée des éléments conservés grâce à la corrosion des pièces métalliques, susceptibles de compléter notre connaissance de l'apprêt des corps et des contenants lors des funérailles.

Au niveau local et régional, la nécropole du Clos d'Aubonne atteste la présence d'une communauté importante à Vevey ou aux environs immédiat, c'est-à-dire du maintien probable d'une agglomération à l'emplacement du *vicus* romain. Pour mieux comprendre l'importance de cette occupation, il faudrait pouvoir confronter les résultats obtenus au Clos d'Aubonne à ceux de l'église Saint-Martin, dont les fouilles n'ont pour l'heure pas été publiées. Plus largement, l'occupation de cette partie de la côte lémanique mériterait une étude plus poussée, pour tenter de préciser comment l'occupation du haut Moyen Age s'insère dans le tissu gallo-romain existant, marqué notamment par le passage de la route du Grand-Saint-Bernard et le développement de grandes *villae* comme celles de Montreux – Baugy-sur-Clarens et de Pully. Ce dernier site, qui comprend une église construite sur les murs d'une importante villa, fait actuellement l'objet d'une étude en vue de sa publication. L'analyse de la nécropole qui se développe en contrebas, dans laquelle des fibules du V[e] s. et probablement des crânes déformés ont été mis au jour, paraît essentielle à la connaissance du réseau des occupations mérovingiennes, parallèlement à la formation du réseau paroissial.

La reprise de certaines découvertes anciennes est également susceptible d'apporter des informations inédites, comme l'a montré l'étude consacrée aux céramiques funéraires, pour la plupart issues de fouilles anciennes[2]. Une étude approfondie de la nécropole de Saint-Prex – Sur le Vieux Moulin, paraît notamment incontournable: la documentation et les objets qui subsistent montrent que plusieurs phénomènes pourraient être étudiés en parallèle, en particulier l'installation des Burgondes, la prise en mains du territoire par les Francs et enfin le déplacement de la zone funéraire autour de l'église, déjà publiée[3].

Il faudrait enfin enrichir ces résultats issus essentiellement de l'archéologie funéraire par la confrontation avec d'autres sources, comme l'archéologie des églises et des habitats, l'histoire régionale, notamment par la traduction et la publication des sources écrites, la toponymie, l'histoire de l'art, l'anthropologie, etc. L'objectif final serait d'avancer vers une compréhension plus large du territoire de l'ancien évêché de Lausanne, entre le royaume des Burgondes et celui des Rodolphiens.

[2] Haldimann/Steiner 1996.

[3] Eggenberger *et al.* 1992.

Bibliographie

Abréviations

AFAM Association française d'archéologie mérovingienne.

AM Archéologie Médiévale.

AMH Archives des Monuments Historiques (Archives cantonales vaudoises).

APDCA Association pour la Promotion et la Diffusion des Connaissances Archéologiques.

AS Archéologie Suisse.

ASSPA Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie.

BHV Bibliothèque Historique Vaudoise.

CAR Cahiers d'Archéologie Romande.

DACL Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie. F. Cabrol et H. Leclerq, Paris.

DTCS Dictionnaire toponymique des communes suisses, Lausanne, 2005.

GDV Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit.

IAS – ASA (N. F.) Indicateur d'Antiquités Suisses – Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde (Neue Folge)

JBRGZM Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums in Mainz

MCAHL Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne

MHAVD Section des Monuments historiques et archéologie du canton de Vaud

RHV Revue Historique Vaudoise

RGA Reallexikon der Germanischen Altertumskunde

RIC Mattingly, H., Sydenham, E.A. *et al.*, The Roman Imperial Coinage. London, Date 1923-1981

Sources:

DURUSSEL/MOREROD 1990 Durussel, V. et Morerod, J.-D., Le Pays de Vaud aux sources de son histoire. Lausanne.

FAVROD (ÉD.) 1991 La chronique de Marius d'Avenches. Texte édité et traduit par J. Favrod. Cahiers Lausannois d'Histoire Médiévale, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne.

GAUDEMET/BASDEVANT (ÉD.) 1989 Les canons des conciles mérovingiens (VI^e^-VII^e^ s.). Edités par J. Gaudemet et B. Basdevant. Sources chrétiennes n° 353-354, 2 vol., Paris.

LATOUCHE (ÉD.) 1995 Grégoire de Tours, Histoire des Francs. Texte traduit par R. Latouche. Paris (Les Belles-Lettres).

LOYEN (ÉD.) 1960 Sidoine Apollinaire, Poèmes, I. Texte édité et traduit par A. Loyen, Paris (Les Belles-Lettres), 1960.

MARTINE (ÉD.) 1968 Vie des Pères du Jura. Texte édité et traduit par F. Martine. Sources chrétiennes 142, Paris.

PLESSIER 2000 La loi des Burgondes, la loi de Gondebaud. Texte édité et traduit par M. Plessier. Lille.

SCHANZER/WOOD (ÉD.) 2002 Avitus of Vienne. Lettres and Selected Prose. Translated with an Introduction and Notes by D. Schanzer et I. Wood. Translated Texts for Historians 38, Liverpool.

Articles et ouvrages:

A > Z, CAT. EXPO 2005 A > Z. Balade archéologique en terre fribourgeoise. Catalogue de l'exposition du Service archéologique de l'Etat de Fribourg (5.11.2005-23.4.2006). Fribourg.

ACSÁDI/NEMESKÉRI 1970 Acsádi, G. et Nemeskéri, J., History of human life span and mortality. Budapest : Akadémiai Kiadó.

AJOT 1985 La nécropole mérovingienne de la Croix de Munot à Curtil-sous-Burnand (Saône et Loire). Mémoires de la Société Française d'Archéologie mérovingienne I, s. l.

ALDUC-LE BAGOUSSE 1994 Alduc-Le Bagousse, A., Maturation osseuse – majorité légale : la place des ado-

lescentes en paléoanthropologie. In : Buchet (dir.) 1994, pp. 31-39.

ALDUC-LE BAGOUSSE (DIR.) 2004 Alduc-Le Bagousse, A. (dir.), Inhumations et édifices religieux au Moyen Age entre Loire et Seine. Tables rondes du CRAHM 1, Caen.

DIE ALAMANNEN, CAT. EXPO. 1997 Die Alamannen. Catalogue de l'exposition de Stuttgart, Zürich et Augsburg 1997-1998. Stuttgart.

ALDUC-LE BAGOUSSE 1988 Alduc-Le Bagousse, A., Estimation de l'âge des non-adultes : maturation dentaire et croissance osseuse. Données comparatives pour deux nécropoles médiévales bas normandes. In : Buchet (éd.) 1988, pp. 81-103.

ALEXANDRE-BIDON/TREFFORT (DIR.) 1993 Alexandre-Bidon, D. et Treffort, C. (dir.), A réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval. Lyon.

AMENT 1977 Ament, H., Zur archäologischen Periodisierung der Merowingerzeit. Germania 55, pp. 133-140.

ANHEUSER/WERNER (DIR.) 2005 Anheuser, K. et Werner (dir.), La Grande Châsse de Sion. Chef d'oeuvre d'orfèvrerie du XI[e] s.. Paris, Sion.

ANTONINI 2002 Antonini, A., Sion – Sous-le-Scex (VS) I. Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten. CAR 89, Archaeologia Vallesiana 1, Lausanne.

ANDERSON *et al.* 2003 Anderson, T., Agustoni, C., Duvauchelle, A., Serneels, V., Castella, D., Des artisans à la campagne. Carrière de meules, forge et voie gallo-romaines à Châbles (FR). Archéologie Fribourgeoise 19. Fribourg.

ARCHÉO. DU MOYEN AGE, CAT. EXPO 1993 Archéologie du Moyen Age. Le canton de Vaud du V[e] au XV[e] s.. Catalogue de l'exposition du MCAHL, 27 nov.1993-18 sept.1994. Document du MCAHL, Lausanne.

ARIÈS 1977 Ariès, P., L'homme devant la mort. 2 vol., Paris.

ARIÈS 1983 Ariès, P., Images de l'homme devant la mort. Paris.

ARLET/MAZIÈRES 1985 Arlet, J. et Mazières, B., Maladie hyperostotique, Revue de Médecine Interne 6, pp. 553-564.

ARNAUD/ARNAUD 1976 Arnaud, G. et Arnaud, S., Un nouveau cas d'amincissement bipariétal symétrique. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris 3, 13, pp. 3-14.

AUBERSON 1987 Auberson, L., Les sépultures de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age dans le Canton de Vaud. Mémoire d'archéologie provinciale romaine, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne (inédit).

AUBERSON/MARTIN 1991 Auberson, L. et Martin, M., L'église de Saint-Martin à Vevey au haut Moyen Age et la découverte d'une garniture de ceinture en os gravé. AS 14-4, pp. 274-292.

AUBERSON FASEL 1992 Auberson Fasel, A.-F., Les trouvailles monétaires de l'église Saint-Martin de Chiètres (Kerzers) FR. AS 15-3, pp. 129-132.

AUFDERHEIDE/RODRÍGUEZ-MARTÍN 1998 Aufderheide, A.C. et Rodríguez-Martín, C., The Cambridge encyclopedia of human paleopathology. Cambridge University Press.

AUF DER MAUR 2006 Auf der Maur, C., L'armement et autres objets métalliques liés aux tombes masculines de la nécropole mérovingienne de Bassecourt/St-Hubert (JU). Mémoire de Licence d'archéologie gallo-romaine, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne (inédit)

AUFLEGER 1997 Aufleger, M., Tierdarstellungen in der Kleinkunst der Merowingerzeit im westlichen Frankenreich. Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz 6. Mainz.

AURRECOECHEA FERNANDEZ 2001 Aurrecoechea Fernandez, J., Los cinturones romanos en la *Hispania* del Bajo Imperio. Monographies Instrumentum 19. Montagnac.

BACH 1965 Bach, H., Zur Berechnung der Körperhöhe aus den langen Gliedmassenknochen weiblicher Skelette. Anthropologischer Anzeiger 29, pp. 12-21.

BACHRAN 1991 Bachran, W., Zaumzeug am Gürtel. In: Dannheimer, H. (éd.), Spurensuche. Festschrift H.-J. Kellner, Katalog Prähistorische Staatssammlung München, Beiheft 3, pp. 185-190.

BADER/WINDLER 1998 Bader, C., Windler, R., Eine reiche Germanin in Flaach. AS 21-3, pp. 111-124.

BARAY (DIR.) 2004 Baray, L. (dir.), Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques. Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 7-9 juin 2001. BIBRACTE 9, Glux-en-Glenne.

BARBEY 1928 M. Barbey (prés.), «Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, Assemblée générale du 26 mai 1928, Palais de Rumine à Lausanne», Revue historique vaudoise 36, 1928, p. 211.

BARKÒCZI 1968 L. Barkóczi, A 6th Century Cemetery from Keszthely-Fenékpuszta. Acta Archaeologica Academiae Scientiarum Hungaricae XX, pp. 275-311.

BASTIEN 1964 Bastien, P., Le monnayage de Magnence (350-353). Wetteren.

BASTIEN 1982 Bastien, P., Le monnayage de l'atelier de Lyon, de la réouverture de l'atelier en 318 à la mort de Constantin (318-337). Wetteren.

BASTIEN 1985 Bastien, P., Le monnayage de l'atelier de Lyon, de la mort de Constantin à la mort de Julien (337-363). Wetteren.

BASTIEN 1987 Bastien, P., Le monnayage de l'atelier de Lyon, du règne de Jovien à la mort de Jovin (363-413). Wetteren.

BAUD 1995 Baud, C.-A., Les caractères dentaires mongoloïdes chez les Burgondes. In: Gaillard de Sémainville (dir.) 1995, pp. 217-219.

BAUD/KRAMAR 1990 Baud, C.-A. et Kramar, C., Les calcifications biologiques en archéologie. In: Crubézy *et al.* 1990, pp. 163-170.

BAUD/KRAMAR 1991 Baud, C.-A. et Kramar, C., Soft tissue calcifications in palaeopathology. In: Ortner, D. J. et Aufderheide, A. C. (éd.), Human paeopathology: current syntheses and future options. International Congress of anthrop. and ethnol. sciences, 12, Zagreb, 1988. Washington, Londres, Smithsonian Institution Press, pp. 87-89.

BAUDAIS/KRAMAR 1990 Baudais. D. et Kramar, C., La nécropole néolithique de Corseaux «en Seyton» (VD, Suisse): archéologie et anthropologie. CAR 51, Documents du Département d'anthropologie de l'Université de Genève 15, Lausanne.

BAUDOT 1860 Baudot, H., Mémoires sur les sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne et particulièrement à Charnay. Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte d'Or 5, Dijon.

BÉAL 1983 Béal, J.-C., Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon. Lyon.

BELAUBRE 1987: J. Belaubre, Monnaies médiévales, vol. 1, L'ère du denier, Paris, 1987 (Les collections monétaires 2).

BÉLET-GONDA *et al.* (DIR.) 2007 Bélet-Gonda, C., Mazimann, J.-P., Richard, A., Schifferdecker, F., (dir.), Mandeure, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon. Actualités archéologiques régionales. Actes des Premières Journées Archéologiques Frontalières de l'Arc Jurassien. Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté 816, Besançon; Cahiers d'archéologie jurassienne, Porrentruy.

VAN BERCHEM 1982 Les routes et l'histoire. Lausanne.

BERNARD 2002 Bernard, P., Le Royaume mérovingien de Burgundia et l'espace gaulois (534-751). In: Paravy (dir.) 2002, pp. 147-182.

BERTHOLET *et al.* (ÉD.) 1998 Bertholet, D., Feihl, O. et Huguenin, C., (éd.), Autour de Chillon. Archéologie et restauration au début du siècle. Document du Musée d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

BESSON 1909 Besson, M., L'art Barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne. Lausanne.

BILLOIN *et al.* 2006 Billoin, D., Gaillard de Sémainville, H. et Moulhérat, C., La nécropole du Haut Moyen Age de Largillay-Marsonnay «Sur le Marteret» (Jura). RAE 55, pp. 225-256.

BIZOT 1988 Bizot, B., Anthropologie de l'édifice funéraire d'Albigny-Condion. In : Buchet (éd.) 1988, pp. 227-240.

BLAIZOT 1996 Blaizot, F., L'apport des méthodes de la paléo-anthropologie funéraire à l'interprétation des os en situation secondaire dans les nécropoles historiques. AM 26, pp. 1-22.

BLONDEL 1954 Aperçu sur les édifices chrétiens dans la Suisse occidentale avant l'An mille. In: Art du Haut Moyen Age dans la région alpine. Actes du IIIe Congrès International pour l'étude du Haut Moyen Age, 9-14 septembre 1951. Olten, Lausanne, pp. 271-307.

BMC MATTINGLY, H., Carson, R.A.G., Coins of the Roman Empire in the British Museum. London. Date ??

BLANCHET 1863 Blanchet, A., Les monnaies de Lausanne. Lausanne.

BOCQUET-APPEL/MASSET 1977 Bocquet-Appel, J.-P. et Masset, C., Estimateurs en paléodémographie. L'Homme 17, 4, pp. 65-90.

BOCQUET-APPEL 2005 Bocquet-Appel, J.-P., La paléodémographie. In: Dutour, O., Hublin, J.-J. et Vandermeersch, B. (éd.), Objets et méthodes en paléoanthropologie Comité des travaux historiques et scientifiques, Orientations et méthodes 7. Paris, pp. 271-313.

BÖHME 1994 Béhme, H. W., Der Frankenkönig Childerich zwischen Attila und Aëtius. Zu den Goldgriffspathen der Merowingerzeit. In: Festschrift für O.-H. Frey zum 65. Geburtstag. Marburger Studien zur Vor- und Frühgeschichte 16, pp. 69-110.

BÖHNER 1958 Böhner, K., Die fränkischen Altertümer des Trierer Landes. Germanischen Denkmäler des Völkerwanderunszeit, Ser. B, 1. Berlin.

BONNABEL/CARRÉ (ÉD.) 1996 Rencontre autour du linceul. Compte-rendu de la journée d'études organisée par le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire en Ile-de-France et le Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie (Paris 1996). Textes réunis par L. Bonnabel et F. Carré. Bulletin de liaison du GAAFIF, no spécial, Reims.

BONNET 1977 Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève. Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève VIII, Genève.

BONNET 1993 Bonnet, C., Les fouilles de l'ancien groupe épiscopal de Genève (1976-1993). Cahiers d'archéologie genevoise 1, Genève.

BONNET 1999 Bonnet, C., L'expérience genevoise, 30 ans d'archéologie médiévale. In: Archéologie médiévale dans l'arc alpin. Actes du colloque «Autour de l'église», Genève, 5-6 septembre 1997. Patrimoine et architecture n^{os} 6-7, pp. 10-14.

BONNET/MARTIN 1982 Bonnet, C. et Martin, M., Le modèle de plomb d'une fibule anglo-saxonne de Saint-Pierre à Genève. AS 5-4, pp. 210-224.

DE BONSTETTEN 1878 De Bonstetten, (Baron), G., Carte archéologique du canton de Fribourg. Epoque romaine et anté-romaine. Genève, Bâle, Lyon.

BOUFFARD 1945 Bouffard, P., Nécropoles burgondes de la Suisse. Les garnitures de ceintures. Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie I, Genève, Nyon.

BOUFFARD 1947 Bouffard, P., La céramique burgonde du Musée de Lausanne. RSAA 9, pp. 141-146.

BOULANGER 1909 Boulanger, C., Le cimetière mérovingien et carolingien de Marchélepot. Paris.

BREITINGER 1937 Breitinger, E., Zur Berechnung der Körperhöhe aus den langen Gliedmassenknochen. Anthropologischer Anzeiger 14, pp. 249-274.

BROTHWELL 1981 Brothwell, D. R., Digging up bones: the excavation, treatment and study of human skeletal remains, Londres, British Museum, 1981.

BRUCK 1961 Bruck, G., Die spätrömische Kupferprägung: ein Bestimmungsbuch für schlecht erhaltene Münzen. Graz.

BRUZEK 1991 Bruzek. J., Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile. Paris, Musée national d'histoire naturelle, Institut de paléontologie humaine, (Thèse).

BRUZEK 2002 Bruzek. J., A method for visual determination of sex, using the human hip bone. American Journal of Physical Anthropology 21, pp. 205-213.

BUCHET 1988 La déformation crânienne en Gaule et dans les régions limitrophes pendant le haut Moyen Age. AM 18, pp. 55-71.

BUCHET (ÉD.) 1988 Buchet, L. (éd.), Anthropologie et histoire ou anthropologie historique? Actes des 3èmes Journées Anthropologiques de Valbonne, 28-30 mai 1986. Paris, CNRS (Notes et monographies techniques 24), pp. 81-103.

BUCHET (DIR.) 1994 Buchet, L., La femme pendant le Moyen Age et l'Epoque moderne. Actes des 6^{e} Journées anthropologiques de Valbonne, 9-11 juin 1992. Paris.

BUCHET/SÉGUY 2002 Buchet, L. et Séguy, I., La paléodémographie: bilan et perspectives. Annales de démographie historique 1, pp. 161-212.

BUCHET *et al.* (DIR.) 2006 Buchet, l., Dauphin, C. et Séguy, I., La paléodémographie. Mémoire d'os, mémoire d'hommes. Actes des 8e Journées anthropologiques de Valbonne, 5-7 juin 2003. Antibes.

BUCHTA-HOHM 1996 Buchta-Hohm, S., Das alamannische Gräberfeld von Donaueschingen. Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 56, Stuttgart.

BURZLER 2002 Burzler, A., Frühmittelalterliche Bestattungsplätze der südlichen Alamannia und ihre Aussagen zur sozialen Schichtung der darin beigesetzten Bevölkerung. In: Collectif 2002, pp. 321-330.

BURZLER *et al.* 2002 Burzler, A., Höneisen, M., Leicht, J., Ruckstuhl, B., Das frühmittelalterliche Schleitheim – Siedlung, Gräberfeld und Kirche. Schaffhauser Archäologie 5, 2 vol., Schaffhausen.

CAHN 1969 Cahn, E., Morard, N., Villard, C., Monnaies de Fribourg. Fribourg.

CARRÉ 1996 Carré, F., Le site de Portejoie (Tournedos, Val-de-Reuil, Eure), VIIe-XIVe s.: organisation de l'espace funéraire. In: Galinié/Zadora-Rio (dir.) 1996, pp. 153-162.

CARRÉ/JIMENEZ (DIR.) 2008 Carré, F. et Jimenez, F. (dir.), Louviers (Eure) au haut Moyen Age. Découvertes anciennes et fouilles récentes du cimetière de la rue du Mûrier. Mémoires de l'AFAM XVIII, Saint-Germain-en-Laye.

CASTEL TROSINO 1995 La necropoli altomedievale di Castel Trosino. Bizantini e Langobardi nelle Marche. Catalogue d'exposition: Museo Archeologico Statale di Ascoli Piceno, 1er juillet-31 octobre 1995.

CASTELLA *et al.* 1999 Castella, D., La nécropole gallo-romaine d'Avenches "En Chaplix". 1: Etude des sépultures; 2: Etude du mobilier. CAR 77 et 78, Lausanne.

CASTEX 1994 Castex, D., Mortalité, morbidité et gestion de l'espace funéraire au cours du Haut Moyen Age. Contribution spécifique de l'anthropologie biologique. Thèse de doctorat, Université Bordeaux I.

CASTEX *et al.* 1996 Castex, D., Duday, H. et Guillon, M., Mortalité périnatale/mortalité infantile: validité du rapport démographique et intérêt en palethnologie funéraire à propos de trois sites médiévaux. In: L'identité des populations archéologiques. XVIe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes. APDCA, Sophia Antipolis, pp. 427-441.

CHAPELOT (DIR.) 2010 Chapelot, J., (dir.), Trente ans d'archéologie médiévale en France. Un bilan pour un avenir. Actes du IXe Congrès international de la Société d'archéologie médiévale, Vincennes, 16-18 juin 2006. Caen, CRAHM.

CHARLIER (DIR.) 2008 Charlier, P., (dir.), Ostéo-archéologie et techniques médico-légales. Tendances et perspectives. Pour un «Manuel pratique de paléo-pathologie humaine». Paris : De Boccard, Collection Pathographie 2.

CHARLIER 2008A Charlier, P., Les lésions de stress et carentielles. Analyse critique et réévaluation. In: Charlier (dir.) 2008, pp. 437-448.

CHARLIER 2008B Charlier, P., Diagnostic des malformations humaines en paléopathologie. In: Charlier (dir.) 2008,, pp. 501-526.

CHARLIER 2008C Charlier, P., L'utilisation des caractères discrets et des maladies dans l'établissement de liens de parenté entre squelettes. In: Charlier (dir.) 2008, pp. 527-535.

CHEVALLEY/FAVROD 1992 Chevalley, E., Favrod, J., Soleure dans le diocèse de Genève ? Hypothèse sur les origines du diocèse d'Avenches/Vindonissa. Revue d'Histoire Ecclésiastique Suisse 86, pp. 47-68.

CHEVALIER *et al.* 2007 Chevalier, P., Causevic-Bully, M., Dupuis, M., Fiocchi, L. et Lapie, O., Priorale Saint-Pierre de Souvigny (Allier), étude archéologique de la nef, première tranche. Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre 11: http://cem.revues.org/document1087.html.

CHEVALLIER 1997 Chevallier, R., Les voies romaines. Paris.

CHRISTLEIN 1966 Christlein, R., Das alamannische Reihengräberfeld von Marktoberdorf im Allgäu. Kallmünz.

CHRISTLEIN 1971 Christlein, R., Das alamannische Gräberfeld von Dirlewang bei Mindelheim. Materialhefte zur bayerischen Vorgeschichte 25. Kallmünz.

CHRISTLEIN 1973 Christlein, R., Besitzabstufungen zur Merowingerzeit im Spiegel reicher Grabfunde aus West- und Süddeutschland. JbRGZM 20, pp. 147-180.

CHRISTLEIN 1991³ Christlein, R., Die Alamannen. Archäologie eines lebendigen Volkes. Stuttgart, Aalen, 3e éd. (1978).

COLARDELLE 1983 Colardelle, M., Sépulture et traditions funéraires du Ve au XIIIe s. ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord. Grenoble.

COLARDELLE/BOCQUET 1973 Colardelle, M. et Bocquet, A., Une sépulture double mérovingienne à Seyssinet-Pariset (Isère). L'Anthropologie 77, pp. 519-578.

COLARDELLE/VERDEL (DIR.) 1993 Colardelle, M. et Verdel, E., Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement. La formation d'un terroir au XIe s. Document d'Archéologie Française 40, Paris.

COLARDELLE *et al.* 1996 Colardelle, M., Démians d'Archimbaud, G., Raynaud, C. (dir.), Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen-Age dans le Sud-Est de la Gaule. In: Galinié/Zadora-Rio (dir.) 1996, pp. 271-303.

COLLECTIF 1991 Naissance des arts chrétiens. Atlas des monuments paléochrétiens de la France, Paris.

COLLECTIF 2002 Villes et villages. Tombes et églises. La Suisse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age. Actes du colloque tenu à l'Université de Fribourg, 27-29 septembre 2001. Revue suisse d'art et d'archéologie 59, 3, Zürich.

CROWFOOT/CHADWICK HAWKES 1967 Crowfoot, E. et Chadwick Hawkes, S., Early Anglo-Saxon Gold Braids. Medieval Archaeology 11, pp. 42-86.

CRUBÉZY/RAYNAUD 1988 Crubézy, E. et Raynaud, C., Le passage de la sépulture individuelle à la sépulture de groupe du IIIe s. au XIIe s. dans le sud-ouest de la France. In: Buchet, L. (dir.), Anthropologie *et* histoire ou anthropologie historique? Actes des 3es Journées anthropologiques de Valbonne (28-30 mai 1986). Paris, pp. 195-208.

CRUBÉZY *et al.* 1990 Crubézy, E., Duday, H., Sellier, P., Tillier, A.-M., Anthropologie et Archéologie: dialogue sur les ensembles funéraires. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, numéro spécial, n. s., tome 2, n° 3-4.

CRUBÉZY *et al.* 2000 Crubézy, E., Masset, C., Lorans, E., Perrin, F., Tranoy, L., Archéologie funéraire. Paris.

CRUMMY 1988 Crummy, N., The post-Roman small finds from excavations in Colchester 1971-85. Colchester archaeological report 5, Colchester.

CUNETIO 1983 Besly, E., et Bland, R., The Cunetio treasure: Roman coinage of the third century A.D. London.

DANNHEIMER 1998 Dannheimer, H., Das baiuwarische Reihengräberfeld von Aubing, Stadt München. 2 vol., Stuttgart.

DASTUGUE/GERVAIS 1992 Dastugue, J. et Gervais, V., Paléopathologie du squelette humain. Paris, Boubée.

DECAENS 1971 Decaens, J., Un nouveau cimetière du haut Moyen Age en Normandie, Hérouvillette (Calvados). Archéologie Médiévale 1, pp. 1-125.

DELAPLACE (DIR.) 2005 Delaplace, C., (dir.), Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale. IVe-IXe s. Actes du colloque international de Toulouse, 21-23 mars 2003. Paris.

DELESTRE/PÉRIN (DIR.) 1998 Delestre, X. et Périn, P., La datation des structures et des objets du haut Moyen Age: méthodes et résultats. Actes des XVèmes Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Rouen, 4-6 février 1994. Mémoires publiés par l'AFAM VII, Saint-Germain-en-Laye.

DELLOYE 2000 Delloye, C., Les tumeurs osseuses. Louvain Médical 119, 10, pp. 518-524.

DELOCHE *et al.* 1993 Deloche, B., Lahanier, C. et Jeanlin, M., Attribution automatique des figurines au moyen d'un système expert. In: Bémont, C., Jeanlin, M. et Lahanier, C. (dir.), Les figurines en terre cuite gallo-romaines. Daf 38, Paris, pp. 281-296.

DEMAREZ 2001 Demarez, J.-D., Répertoire archéologique du canton du Jura du Ier siècle av. J.-C. au VIIe s. après J.-C. Cahiers d'Archéologie Jurassienne 12, Porrentruy.

DEMOLE/WAVRE 1939 Demole, ?? et Wavre, ??, Histoire monétaire de Neuchâtel. Neuchâtel.

DEMOLON (DIR.) 2006 Demolon, P. (dir.), La nécropole mérovingienne de Hordain (Nord). VIe-IXe s. après J.-C. Archaeologia Duacensis 20, Douai.

DEMOUGEOT 1979 La formation de l'Europe et les invasions barbares. I. Des origines germaniques à l'avènement de Dioclétien. II. De l'avènement de Dioclétien au début du VI^e^ s. Paris.

DEMOUGEOT 1988 L'Empire romain et les barbares d'Occident (IV^e^ – VII^e^ s.). Paris.

DEPEYROT 1993 Depeyrot, G., Le numéraire carolingien. Corpus des monnaies. Paris.

DEPEYROT 1998 G. Depeyrot, Le numéraire carolingien, corpus des monnaies, 2e éd. augm., Wetteren/Paris, 1998.

DEPIERRE 1991 Depierre, G., La nécropole de Dijon. Les Dossiers d'archéologie 157, février 1991, pp. 68-69.

DEPPERT-LIPPITZ 1997 Deppert-Lippitz, B., Spätrömische Goldperlen. In: von Freeden, U. et Wieczorek, A. (éd.), Perlen. Archäologie, Techniken, Analysen. Actes du colloque de Mannheim, 11-14 novembre 1994. Bonn, pp. 63-76.

DESCHLER-ERB 1998 Deschler-Erb, S., Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica. Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie. Forschungen in Augst 27. 2 vol., Augst.

DESPLANQUE 2005 Desplanque, G., Pérennité des élites au sein d'un territoire à travers la nécropole de Crotenay (Jura). Bulletin de liaison de l'AFAM 29, pp. 88-90.

DESPLANQUE 2008 Desplanque, G., Pérennité des élites au sein d'un territoire à travers la nécropole de Crotenay (Jura). In: L'Austrasie. Actes des XXVI^èmes^ Journées Internationales de l'AFAM, Nancy, 22-25 septembre 2005. Mémoires publiés par l'AFAM 19, à Nancy.

DIERKENS 1981 Dierkens, A., Les deux cimetières mérovingiens de Franchimont (Province de Namur). Fouilles 1877-1878. Documents inédits relatifs à l'archéologie de la région namuroise 1, Namur.

DIERKENS 2003 Dierkens, A., Christianisme et paganisme. Réflexions sur les apports et les limites de l'interprétation archéologique. Bulletin de liaison de l'AFAM 27, pp. 143-150.

DIEUDONNÉ-GLAD 2002 Dieudonné-Glad, N., Des plumes à écrire en fer? Projet d'enquête. Instrumentum 16, décembre 2002, p. 30.

DIVO/TOBLER 1969 Divo, J.-P. et Tobler, E., Die Münzen der Schweiz im 19. und 20. Jahrhundert. 2. erw. Aufl., Zürich/Luzern.

DIVO/TOBLER 1974 Divo, J.-P. et Tobler, E., Die Münzen der Schweiz im 18. Jahrhundert. Zürich.

DIVO/TOBLER 1987 Divo, J.-P. et Tobler, E., Die Münzen der Schweiz im 17. Jahrhundert. Zürich.

DOLIVO 1961 Dolivo, D., Les monnaies de l'évêché de Lausanne. Catalogue des monnaies suisses 2, Berne.

DOYEN/LEMANT 1990 Doyen, J.-M. et Lemant, J.-P., Les monnaies antiques de Vireux. Braine-l'Alleud.

VAN DOORSELAER 1967 Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale. Dissertationes Archaeologicae Gandenses, X, Bruges.

DUBY (DIR.) 1996 Duby, G. (dir.), Grand atlas historique. Paris.

DUDAY *et al.* 1990 Duday, H., Courtaud, P., Crubézy, E., Sellier, P., Tillier, A.-M., L'anthropologie «de terrain»: reconnaissance et interprétation des gestes funéraires. Bulletin et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, n. s., t. 2, n^os^ 3-4, pp. 29-50.

DUDAY 1995 Duday, H., Anthropologie de terrain, archéologie de la mort. In: La Mort, passé, présent, conditionnel. Actes du colloque du Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques, La Roche-sur-Yon, pp. 33-58.

DUDAY 2005 Duday, H., L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort. In: Dutour *et al.* (éd.) 2005, pp. 153-215.

DUTOUR 1986 Dutour, O., Enthesopathies (lesions of muscular insertions) as indicators of the activities of Neolithic Saharan populations. American Journal of Physical Anthropology 71, pp. 221-224.

DUTOUR *et al.* (ÉD.) 2005 Dutour, O., Hublin, J.-J. et Vandermeersch, B. (éd.), Objets et méthodes en paléoanthropologie. Comité des travaux historiques et scientifiques, Orientations et méthodes 7. Paris.

DUTOUR/ZAKARIAN *et al.* 1989 Dutour, O., Zakarian, H., Sarrat, P., Williams, J., Duval, F. et Berato, J., Cas paléontologique. Lacune corticale métaphysaire chez un adolescent du VIII^e^ s. Journal Radiol. 70, 2, pp. 139-140.

DUFRENNE 1978 Dufrenne, S., Les illustrations du Psautier d'Utrecht. Sources et apport carolingien. Paris.

DUPLESSY 1989 Duplessy, J., Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793), vol. II. Paris/Maastricht.

DUVAL 1975 Duval, A., Une châtelaine trouvée au XVIII[e] s. entre Avrolles et Champlost (Yonne). AM 5, pp. 419-432.

DUVAL (DIR.) 1995 Duval, N., (dir.), Les premiers monuments chrétiens de la France. 1. Sud-est et Corse. Paris.

DUVAL/PICARD (ÉD.) 1986 Duval, Y., Picard, J.-C., (éd.), L'inhumation privilégiée du IV[e] au VIII[e] s. en Occident. Actes du colloque tenu à Créteil les 16-18 mars 1984. Paris.

DUVAUCHELLE 1990 Duvauchelle, A., Les outils en fer du Musée Romain d'Avenches. Bulletin de l'Association Pro Aventico 32.

EADES 2002 Eades, S., Etude paléoanthropologique. In: Antonini 2002, pp. 237-253.

EDIER *et al.* 2001 Edier, J.-M., Monnet, P., Fabry R., Intérêt pour la prévention des caries dentaires, de la présence de fluor dans l'eau d'adduction. Suivi d'une population d'enfants scolarisés, âgés de 6 à 10 ans. Presse thermale et climatique 138, pp. 139-142.

EGGENBERGER *et al.* 1992 Eggenberger, P., Jaton, P., Santschi, C., Simon, C., Simon, F., L'église de Saint-Prex. Histoire et archéologie. CAR 55, Lausanne.

EGLOFF 1980 Egloff, M., Des nécropoles burgondes à l'épave d'Hauterive. Helvetia Archaeologica 11, n[os] 43/44, pp. 196-205.

ELMER 1941 Elmer, G., Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand. Bonner Jahrbücher 146, pp. ?.

ENLOW 1962 Enlow, D. H., A study of the post-natal growth and remodelling of bone. American Journal of Anatomy 110, 2, pp. 79-102.

ESCHENLOHR *et al.* 2007 Eschenlohr, L., Friedli, V., Robert-Charrue Linder C., Senn, M., et alii, Develier-Courtételle, un habitat rural mérovingien. 2. Métallurgie du fer et mobilier métallique. CAJ 14, Porrentruy.

ESCHER 2005 Escher, K., Genèse et évolution du deuxième royaume burgonde (443-534). Les témoins archéologiques. BAR International Series 1402 (I et II), Oxford.

ESCHER 2006 Escher, K., Les Burgondes (I[er]-VI[e] s. apr. J.-C.). Paris.

ESTIOT 2002 S. Estiot, «Circulation monétaire globale, circulation monétaire régionale: possibilité d'une approche?», dans: H.- R. Derschka (éd). et. al., Circulation monétaire régionale et supra-régionale, Lausanne, 2002, pp. 17-55 (Etudes de numismatique et d'histoire monétaire 4).

EULER *et al.* 1939 Euler, H. *et alii,* Die Zahncaries im Lichte vorgeschichtlicher und geschichtlicher Studien. Munich, Berlin : Lehmanns.

ÉVÉQUOZ *et al.* 2007 Évéquoz, E., Elyaqtine, M. et Gonda, C., Chevenez, Lai Coiratte (Jura, CH): traces d'habitat du haut Moyen Age et sépulture triple. In: Bélet-Gonda *et al.* (dir.) 2007, pp. 287-294.

FABRE *et al.* 1997 Fabre, V., Mariéthoz, F., Steiner, L., Archéologie funéraire et anthropologie: expériences récentes en Suisse occidentale. Bulletin de la Société suisse d'anthropologie 3 (2), pp. 29-65.

FACCANI 2004 Faccani, G., L'église paroissiale Notre-Dame de Martigny. Synthèse de l'évolution architecturale, de l'édifice romain à la cathédrale paléochrétienne et du sanctuaire du Moyen Age à l'église baroque. CAR 97, Archaeologia Vallesiana 2, Lausanne.

FAUDUET 1992 Fauduet, I., Bronzes gallo-romains. Musée d'Evreux, collections archéologiques. Evreux.

FAVROD 1997 Favrod, J., Histoire politique du royaume burgonde (443-534). Bibliothèque historique vaudoise 113, Lausanne.

FAVROD 2002A Favrod, J., Les Burgondes. Un royaume oublié au cœur de l'Europe. Le savoir suisse 4, Lausanne.

FAVROD 2002B Favrod, J., Du royaume des Burgondes à la Burgondie: naissance d'une patrie. In: Paravy (dir.) 2002, pp. 9-27.

FAVROD 2007 Favrod, J., Sigismond le Burgonde: du roi malhabile au saint populaire. In: Schweizer, F. et Witschard, D. (réd.), La châsse des Enfants de saint Sigismond. Paris, Sion, pp. 43-51.

FAVROD/FUCHS 1990 Favrod, J., Fuchs, M., Avenches de 260 à l'époque mérovingienne: état de la question. Museum Helveticum 47, pp. 163-180.

FAZEKAS/KÓSA 1978 Fazekas, I. G. et Kósa, F., Forensic fetal osteology. Budapest : Akadémiai Kiadó.

FEDERICI-SCHENARDI/FELLNER 2004 Federici-Schenardi, M. et Fellner, R., Structures et matériaux de construction. Develier-Courtételle, un habitat rural mérovingien 1. Cahier d'archéologie jurassienne 13, Porrentruy.

FEFFER/PÉRIN 1987 Feffer, L.-C., Périn, P., Les Francs. I. A la conquête de la Gaule. II. A l'origine de la France. Paris.

FELLMANN 1992 Fellmann, R., La Suisse gallo-romaine. Lausanne.

FEREMBACH *et al.* 1979 Ferembach, D., Schwidetsky, I. et Stloukal, M., Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris 1, pp. 7-45.

FLEURY/FRANCE-LANORD 1998 Fleury, M. et France-Lanord, A., Les trésors Mérovingiens de la basilique de Saint-Denis. Luxembourg.

FLUTSCH 1998 Flutsch, L., Reliques et répliques, ou l'archéologie au Musée national Suisse. AS 21-2, pp. 59-64.

FINGERLIN 1971 Fingerlin, G., Die alamannischen Gräberfelder von Güttingen und Merdingen in Südbaden. 2 vol., Berlin.

FISCHER 1993 Fischer, T., Das bajuwarische Reihengräberfeld von Staubing. Kallmünz.

FOHLEN 2005 Fohlen, J., Recherches sur Saint-Théodule, évêque de Sion en Valais. In : Anheuser, K. et Werner (dir.), La Grande Châsse de Sion. Chef d'oeuvre d'orfèvrerie du XI^e^ s. Paris, Sion, pp. 39-70.

FORESTIER/LAGIER 1971 Forestier, J. et Lagier, R., Ankylosing hyperostosis of the spine. Clinical Orthopaedics and Related Research 75, pp. 37-47.

FOSSIER 1986 Fossier, R., Le Moyen Age. 1. Les mondes nouveaux. Paris.

FOUET 1963 Fouet, G., Agrafes à double crochet du IV^e^ s. dans la villa de Montmaurin (Haute-Garonne). Celticum 6, pp. 277-292.

FOURÉ 1974 Fouré, J., Les dents. Leur soutien et leur sauvegarde. Paris : Editions Foucher.

LES FRANCS, CAT EXPO. 1997 Les Francs, précurseurs de l'Europe. Catalogue de l'exposition de Paris, 23 avril-22 juin 1997. Paris.

DIE FRANKEN, CAT EXPO. 1996 Die Franken – Wegbereiter Europas. Catalogue de l'exposition de Mannheim, Paris et Berlin. Mannheim, Mainz.

VON FREEDEN 1987 Von Freeden, U., Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Moos-Burgstall, Ldkr. Deggendorf, in Niederbayern. Bericht der Römisch-Germanischen Kommission 68, pp. 493-637, pl. 45-68, Beilage 1-2.

FUCHS 2003 Fuchs, M., Bevaix : le Vevey neuchâtelois. AS 26-3, pp. 42-43.

FUMAGALLI 1989 Fumagalli, L., Etude anthropologique et paléodémographique de la nécropole burgonde de Rances (VD). Université de Genève, Département d'anthropologie et d'écologie (Travail de diplôme, non publié).

FURGER *et al.* 1996 Furger, A., Jäggi, C., Martin, M., Windler, R., Die Schweiz zwischen Antike und Mittelalter. Zürich.

GARIEL 1884 Gariel, E., Les monnaies royales de France sous la race carolingienne, vol. II. Strasbourg.

GAGNIÈRE 1975 Gagnière, S., Les sépultures à inhumation du III^e^ au XIII^e^ s. de notre ère dans la basse Vallée du Rhône. Tiré à part des Cahiers Rhodaniens, XII, 1965, 3^e^ éd.

GAILLARD 1960 Gaillard, J., Détermination sexuelle d'un os coxal fragmentaire. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris 1, 11, pp. 255-267.

GAILLARD DE SÉMAINVILLE 1980 Gaillard de Sémainville, H., Les cimetières mérovingiens de la côte chalonnaise et de la côte mâconnaise. RAE, 3^e^ supplément, Dijon.

GAILLARD DE SÉMAINVILLE 2003 Gaillard de Sémainville, H., A propos de l'implantation des Burgondes : réflexions, hypothèses et perspectives. In : Passard *et al.* (éd.) 2003, pp. 17-39.

GAILLARD DE SÉMAINVILLE (DIR.) 1995 Gaillard de Sémainville, H., (dir.), Les Burgondes. Apports de l'archéologie. Actes du colloque international de Dijon, 5-6 novembre 1992. Dijon.

GAILLARD DE SÉMAINVILLE/SAPIN 1995 Gaillard de Sémainville, H. et Sapin, C., Les découvertes de Beaune (Côte d'Or): des Burgondes en Bourgogne? In: Gaillard de Sémainville (dir.) 1995, pp. 143-165.

GALINIÉ/ZADORA-RIO (DIR.) 1996 Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A, Orléans, 29 septembre au 1er octobre 1994, textes réunis par H. Galinié et E. Zadora-Rio. 11e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours.

GARNIER/DELAMARE 1969 Garnier, M. et Delamare, V., Dictionnaire des termes techniques de médecine. Paris: Maloine [18e édition].

GARSCHA 1962 Garscha, F., Fränkische Tauschierarbeiten aus frühen Reihengräbern am Oberrhein. Badische Fundberichte 22, pp. 133-163, pl. 44-46.

GEIGER 1979 H.-U. Geiger, «Die Merowingischen Münzen in der Schweiz», Revue suisse de numismatique 58, 1979, pp. 83-132.

GEIGER, WYPRÄCHTIGER 2000 H.-U. Geiger, K. Wyprächtiger, «Der merowingische Münzfund aus dem Gräberfeld von Schleitheim-Hebsack SH», Revue suisse de numismatique 79, 2000, pp. 147-167.

GEIGER 1980 Geiger, H.-U., Ein kleiner frühmittelalterlicher Münzschatz vom Wittnauer Horn. AS 3-1, pp. 56-59.

GEISER 1990 Geiser, A., Un trésor de monnaies de Pépin le Bref trouvé à La Tour-de-Peilz (VD), nécropole du Clos d'Aubonne. Gazette numismatique suisse, 40/160, pp. 94-106.

GEISER, EL SHERBINY 2002 A. Geiser, C. El Sherbiny, Collections monétaires, Lausanne, 2002.

VAN GELDER 1980 van Gelder, H.E., Coins from Dorestad. Hoogstraat I. In: van Es, W.A. et Verwen, W.J.H., Excavations at Dorestad I. The Harbour. Hoogstraat I, Nederlandse Oudheden 9, Kromme Rijn Projekt I, s'Gravenhage, pp. 212-224.

GIESLER-MÜLLER 1992 Giesler-Müller, U., Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Basel-Kleinhüningen. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte, 11B (Catalogue et planches), Basel.

GIZARD 2003 Gizard, S., Les ceintures de la nécropole de Saint-Vit (Doubs). Première approche typo-chronologique. In: Passard *et al.* (éd.) 2003, pp. 155-165.

GLEIZE (À PARAÎTRE) Gleize, Y., Gestion de corps, gestion de morts. Analyse archéo-anthropologique de réutilisations de tombes et de manipulations d'ossements en contexte funéraire au début du Moyen Age (entre Loire et Garonne, Ve-VIIIe s.). Thèse présentée à l'Université de Bordeaux en décembre 2006. Manuscrit inédit.

GOETZ 2005 Goetz, H.-W., Coutume d'héritage et structures familiales au haut Moyen Age. In: Bougard, F., La Rocca, C. et Le Jan, R., Sauver son âme et se perpétuer. Transmission du patrimoine et mémoire au haut Moyen Age. Collection de l'Ecole française de Rome 351, Rome, pp. 203-237.

VON GONZENBACH 1986 Von Gonzenbach, V., Die römischen Terracotten in der Schweiz. B: Katalog und Tafeln. Bern.

VON GONZENBACH 1996 Von Gonzenbach, V., Die römischen Terracotten in der Schweiz. A: Text. Bern.

GOSSE 1841 Gosse, H.-J., Rapport sur quelques anciens lieux de sépulture des environs de Genève. Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève I, pp. 251-258.

GOSSE 1855 Gosse, H.-J., Notice sur d'anciens cimetières trouvés soit en Savoie, soit dans le canton de Genève, et principalement sur celui de La Balme, près La Roche. Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève IX, pp. 1-19, pl. I-VII.

GRAENERT 2002 Graenert, G., Riaz/Tronche-Bélon, un cimetière du Haut Moyen Age en Gruyère. Cahiers d'Archéologie Fribougeoise 4, pp. 36-45.

GRAENERT 2003 Graenert, G., Romans entre lac et Jura. Le haut Moyen Age dans le canton de Neuchâtel. Revue historique neuhâteloise 1, pp. 63-81.

GRAENERT 2004 Graenert, G., Sind die «reichen» Kindergräber wirklich reich? Die Beigabensitte bei Kindern in der merowingerzeitliche Burgundia. In: Graenert *et al.* (éd.), Hüben und Drüben – Raüme und Grenzen in der Archäologie des Frühmittelalters. Festschrift für Prof. Max Martin. Archäologie und Museum 48, Liestal, pp. 159-188.

GRÜNINGER/KAUFMANN *et al.* 1988 Grüninger, I., Kaufmann, B. et alii, Ausgrabung in der Pfarrkirche St. Peter und Paul in Mels SG. AS 11-4, pp. 155-166.

GUEX 2001 Guex, F., Hoffnung auf ewiges Leben – auf dem Gürtel getragen. Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise 3, pp. 14-21.

GUIDO 1978 Guido, M., The Glass Beads of the Prehistoric and Roman Periods in Britain and Ireland. London.

GUIRAUD 1989 Guiraud, H., Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule. Gallia 46, pp. 173-211.

HAAS-GEBHARD 1998 Haas-Gebhard, B., Ein frühmittelalterliches Gräberfeld bei Dittenheim (D). Europe médiévale 1, Montagnac.

HAERTLE 1997 C.M. Haertle, Karolingische Münzfunde aus dem 9. Jahrhundert, Teile 1 et 2, Köln/Weimar (etc.), 1997.

HALDIMANN/STEINER 1996 Haldimann, M.-A., Steiner, L., Les céramiques funéraires du haut Moyen Age en terre vaudoise. Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie 79, pp. 143-193.

HASELOFF 1984 Haseloff, G., Das Warnebertus-Reliquiar im Stiftsschatz von Beromünster. Helvetia Archaeologica 57/60, pp. 195-218.

HÖNEISEN (ÉD.) 1993 Höneisen, M., (éd.), Frügeschichte der Region Stein am Rhein. Antiqua 26, Schaffhauser Archäologie 1, Bâle.

HOTZ 2002 Hotz, G., Demographie und Gesundheitssituation der Bevölkerung. In: Burzler *et al.* 2002, pp. 331-359.

HOWALD/MEYER 1940 Howald, E. et Meyer, E., Die römische Schweiz. Zürich.

HÜBENER 1972 Hübener, W., Gleicharmige Bügelfibeln der Merowingerzeit in Westeuropa. Madrider Mitteilungen 13, pp. 211-244.

L'ÎLE-DE-FRANCE, CAT. EXPO. 1993 L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet, du V^e^ au X^e^ s. Catalogue de l'exposition du Musée archéologique départemental du Val-d'Oise. S. l.

JACOBSEN *et al.* 1966-1971 Jacobsen, W., Schaefer, L., Sennhauser, H. R., Vorromanische Kirchenbauten. Veröffentlichungen des Zentralinstituts für Kunstgeschichte in München III, München.

JACOBSEN *et al.* 1991 Jacobsen, W., Schaefer, L., Sennhauser, H. R., Vorromanische Kirchenbauten. Nachtragsband. Veröffentlichungen des Zentralinstituts für Kunstgeschichte in München, III/2, München.

JAEGER 1963 Jaeger, K., Die Münzprägungen des Kantons Appenzell-Ausserrhoden und der «Neuen Kantone» der Schweiz von 1803: St-Gallen etc. Catalogue des monnaies suisses 3, Berne.

JOFFROY 1974 Joffroy, R., Le cimetière de Lavoye. Nécropole mérovingienne. Paris.

KAENEL 1990 Kaenel, G., L'archéologie des peuples. Historique des recherches. In: Peuples et archéologie. 6^e^ Cours d'initiation à la Préhistoire et à l'Archéologie de la Suisse. Genève, Bâle, pp. 11-25.

KAESER 2000 Kaeser, M.-A., A la recherche du passé vaudois. Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Lausanne.

KAESER 2004 Kaeser, M.-A., Les Lacustres. Archéologie et mythe national. Le savoir suisse 14, Lausanne.

KATZAMEYER 1997 Katzameyer, T., Verbreitungsbilder ausgewählter Perlentypen des Frühmittelalters in Süd- und Westdeutschland. In: Perlen. Akten des Internationalen Perlensymposiums in Mannheim, 11. bis 14. November 1994. Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte, 1, Bonn, pp. 149-160.

KAUFMANN/SCHOCH 1983 Kaufmann, B. et Schoch, M., Ried/Mühlehölzli : ein Gräberfeld mit frühmittelalterlichen und hallstattzeitlichen Bestattungen : Anthropologie. Archéologie fribourgeoise 1b, Fribourg.

KAUFMANN/SCHOCH 1992 Kaufmann, B. et Schoch, M., Domdidier - Chapelle Notre-Dame-de-Compassion – Anthropologie. Archéologie fribourgeoise 9b, Fribourg.

KAUFMANN *et al.* 1979 Kaufmann, H., Lagier, R. et Baud C.-A., Un cas de nanisme par dyschondrostéose au VI^e^ s. à Genève. Association internationale des anthropologistes de langue française, XIII^e^ Colloque, Anthropologie et médecine, Caen 1979. Condé-sur-Noireau, pp. 204-212.

KAZANSKI 2002 Kazanski, M., La nécropole gallo-romaine et mérovingienne de Brény (Aisne). Europe médiévale 4, Montagnac.

KELLER 1971 Keller, E., Die spätrömischen Grabfunde in Südbayern. München.

KESTNER 1989 Berger, F., Die Münzen der Römischen Republik im Kestner-Museum Hannover. Hannover.

KISSLING/ULRICH-BOCHSLER 2006 Kissling, C. et Ulrich-Bochsler, S., Kallnach-Bergweg. Das frühmittelalterliche Gräberfeld und das spätrömische Gebäude. Berne.

KLAUSENER/WEIDMANN 1989 Klausener, M. et Weidmann, D., La Tour-de-Peilz. Une nécropole du haut Moyen Age au Clos d'Aubonne. Fouilles 1988-1989. Vevey.

KLAUSENER *et al.* 1992 Klausener, M., Martin, M. et Weidmann, D., La Tour-de-Peilz VD: Le cimetière du Clos d'Aubonne et la plaque-boucle avec scènes chrétiennes de la tombe 167. AS, 15-1, pp. 24-33.

KOCH 1998 Koch, A., Bügelfibeln der Merovingerzeit im westlichen Frankreich. 2 vol., Mainz.

KOCH 1985 Koch, R., Die Tracht der Alamannen in der Spätantike. In : Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt II, Principat 12/3. Berlin, New-York. pp. 456-545.

KOCH 1977 Koch, U., Das Reihengräberfeld bei Schretzheim. GDV A XIII, 2 vol., Berlin.

KOCH 1990 Koch, U., Das fränkische Gräberfeld von Klepsau im Hohenlohekreis. Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 38, Stuttgart.

KOCH 1997 Koch, U., Polychrome Perlen in Württemberg/Nordbaden. In: Perlen. Akten des Internationalen Perlensymposiums in Mannheim, 11. bis 14. November 1994. Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte, 1, Bonn, pp. 143-148.

KRAMAR 1981A Kramar, C., A case of ankylosing spondylitis in Medieval Geneva. OSSA 8, Helsingborg, pp. 115-129.

KRAMAR 1981B Kramar, C., Un cas de spondylarthrite ankylosante de la Genève médiévale. Congrès européen de l'Association de paléopathologie 3, Caen, 1980. Condé-sur-Noireau, pp. 137-140.

KRAMAR 1982 Kramar, C., La Nécropole de Coseaux-sur-Vevey: étude anthropologique et description archéologique. Thèse Sciences 2041, Université de Genève.

KRAMAR 1994 Kramar, C., Apport de l'étude de la pathologie dentaire à la connaissance des populations de Kerma. In: Bonnet, C. (éd.), Etudes nubiennes. Congrès international d'études nubiennes 7 ; 2 : communications, Genève, 3-8 sept. 1990. Genève : Ch. Bonnet, pp. 295-304.

KRAMAR 1987 Kramar, C., Plaques pleurales chez un homme du Moyen Age: étude radiologique, microscopique et cristallographique. In: Capecchi, V., Rabino Massa, E., (éds.) European Meeting of the Palepathology Association 5, Siena, 1984. Sienne : Palepathology Assoc., pp. 199-210.

KRAMAR 1996 Etude paléopathologique des sujets inhumés de Payerne-Route de Bussy (Vaud) (rapport non publié).

KRAMAR 1996 Kramar, C., La santé et la maladie des populations de Suisse occidentale du Néolithique au Moyen Age. AS, 19-4, pp. 180-183.

KRAMAR 1998A Kramar, C., Les sujets inhumés à Dombresson au VI^e^-VII^e^ s. : qui étaient-ils? In : Autour des églises médiévales. Revue historique neuchâteloise, 4, oct.-déc., pp. 219-226.

KRAMAR 1998B Kramar, C., Dombresson NE 1996. Etude anthropologique et paléopathologique des sujets provenant des tombes postérieures au 7^e^ siècle. Rapport non publié déposé à l'Office de la protection des monuments et des sites, Neuchâtel.

KRAMAR 1999 Kramar, C., Etat de santé des sujets du Haut Moyen Age. In : Demarez, J.-D., Othenin-Girard, B., Une chaussée romaine avec relais entre Alle et Porrentruy (Jura, Suisse). Cahiers d'archéologie jurassienne 8, pp. 153-162.

KRAMAR 2001 Kramar, C., Anthropologie et paléopathologie. In : Deslex Sheikh, C., Chevenez, Combe « En Vaillard ». Premières études. Porrentruy, Office du patrimoine historique, Section d'archéologie, pp. 11-23.

KRAMAR 2003 Kramar, C., L'état de santé des sujets du Haut Moyen Age provenant de Chevenez – Lai Coiratte et Chevenez – La Combe Varu (JU). Rapport non publié

déposé à l'Office du patrimoine historique, Section d'archéologie, Porrentruy.

KRAMAR 2004 Kramar, C., Avenches VD - A la Montagne 01-02. Etude anthropologique et paléopathologique des sujets inhumés. Rapport non publié déposé au Musée Romain d'Avenches.

KRAMAR 2008A Kramar, C., Le diagnostic des calcifications biologiques. In: Charlier (dir.) 2008, pp. 417- 429.

KRAMAR 2008B Kramar, C., avec la contribution de Gerbore, R., Le recrutement de la nécropole. In: Urlacher *et al.* 2008, pp. 35-47.

KRAMAR 2008C Kramar, C. Avenches VD - Les Tourbières 2007-2008. Etude anthropologique et paléopathologique des sujets inhumés. Rapport non publié déposé au Musée Romain d'Avenches.

KRAMAR/BAUD 1994 Kramar, C. et Baud, C.-A., Fibroléiomyomes de l'utérus chez la femme au Moyen Age, In : Buchet (dir.) 1994, pp. 128-134.

KRAMAR *et al.* 1983 Kramar, C., Baud C.-A. et Lagier, R., Presumed calcified leiomyoma of the uterus. Archives of Pathology and Laboratory Medicine 107, pp. 91-93.

KRAMAR *et al.* 1988 Kramar, C., Lagier, R. et Baud, C.-A., Paléopathologie des maladies rhumatismales dans trois populations de Suisse occidentale du Néolithique au Moyen Age. In: Les affections rhumatismales dans l'Art et dans l'Histoire. Bruxelles : René Malherbe, pp. 116-120 et 126-127.

KRAMAR *et al.* 1990A Kramar, C., Baud C.-A. et Lagier, R., A case of spondylolysis from the Early Middle Ages. Journal of orthopaedic rheumatology 3, pp.171-173.

KRAMAR *et al.* 1990B Kramar, C., Lagier, R. et Baud, C.-A., Rheumatic diseases in Neolithic and Mediaeval populations of Western Switzerland. Zeitschrift für Rheumatologie, 49, pp. 338-345.

KRAMAR *et al.* 1995 Kramar, C., Lagier, R. et Baud, C.-A., Un cas de chondrodysplasie. European meeting of the Paleopathology Association 11, Barcelona, 1-4 sept. 1992. Barcelone, Museu d'arqueologia de Catalunya, pp. 199-200.

KRAMAR/BLANC 2005 Kramar, C. , avec la collaboration de Blanc, P., Etude paléoanthropologique et paléopathologique des sujets inhumés à Avenches dans les nécropoles d'A la Montagne et de la porte de l'Ouest/ Sur-Fourches. Bulletin de l'Association Pro Aventico 47, pp. 7-61.

LABHARDT 1974 Labhardt, J., Caractères dentaires non métriques d'une population du haut Moyen Age (Ain, France). Archives suisses d'Anthropologie générale, 38, 2, pp. 81-118.

LAFAURIE 1975 Lafaurie, J., Numismatique: Des Mérovingiens aux Carolingiens. Les monnaies de Pépin le Bref. Francia: Forschungen zur Westeuropäischen Geschichte 2, pp. 26-48.

AGIER 1982A Lagier, R., Spondylosis hyperostitica und diffuse enthesiopathische Skelett-Hyperostose. In : Ott, V. R. (éd.), Spondylosis Hyperostitica, Stuttgart, Ferdinand Enke Verlag, pp. 35-55.

LAGIER 1982B Lagier, R., Vieillissement et arthrose. Approche anatomo-pathologique. Rhumatologie, 1, 34, pp. 9-26.

LAGIER 1983 Lagier, R., L'îlot osseux bénin solitaire. Etude anatomo-radiologique d'un cas. Radiologie. Journal du CEPUR 3, pp. 125-127.

LAGIER 1985 Lagier, R., Pathologie ostéoarticulaire. Genève, Faculté de Médecine, Département de Pathologie, Cours non publié.

LAGIER 1991 Lagier, R., Enthèses normales et enthésopathies. In : Simon, L., Hérisson, C. et Rodineau, J., (éd.), Acquisitions rhumatologiques. Pathologie des insertions et enthésopathies. Paris, pp. 1-7.

LAGIER 1992 Lagier, R., Anatomie des enthésopathies. Rhumatologie, 44, 8, pp. 165-168.

LAGIER/BAUD 1978 Lagier, R. et Baud, C.-A., Diffuse enthesopathic hyperostosis. Anatomical and radiological study on a macerated skeleton. ROEFO (Fortschr. Röntgenstr.) 129, pp. 588-597.

LAGIER *et al.* 1978 Lagier, R., Kaufmann, H. et Baud C.-A., Dyschondrosteosis (Léri-Weill Syndrome) observed in a VIth century skeleton. Skeletal Radiology 3, pp. 102-104.

LAGIER *et al.* 1989 Lagier, R., Kramar, C. et Baud C.-A., Multiple bone islands in a skeleton dating from the Neolithic period. European Journal of Radiology, 9, pp. 81-82.

LAGIER *et al.* 1991 Lagier, R., Baud C.-A. et Kramar, C., A case of Tibia Vara (Blount's disease) from the Early Middle Ages. Journal of paleopathology 4, 1, pp. 25-28.

LAGIER *et al.* 2003 Lagier, R., Kramar, C. et Baud C.-A., Skeletal palaeopathology as illustrated by Sudeck's dystrophy in a post-trauma foot from the Middle Ages. International Orthopaedics, SICOT Online Report E023.

LAUWERS 2005 Lauwers, M., Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval. Paris.

LAVANCHY 1963 Lavanchy, C., Les monnaies du canton de Vaud. Catalogue des monnaies suisses 3, Berne.

LE GOFF/RÉMOND 1988 Le Goff, J., et Rémond, R., (éd.), Histoire de la France religieuse. I. Des dieux de la Gaule à la papauté d'Avignon (Des origines au XIVe s.), Paris.

LEGOUX 1993 Legoux, R., De la typologie à la chronologie. In: Verre et merveilles, Cat. expo. 1993, pp. 103-108.

LEGOUX *et al.* 2004 Legoux, R., Périn, P., Vallet, F., Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine. Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, Hors série.

LEGOUX 2005 Legoux, R., La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle). Mémoires publiés par l'AFAM XIV, Saint-Germain-en-Laye.

LEITZ 2002 Leitz, W., Das Gräberfeld von Bel-Air bei Lausanne. CAR 84, Lausanne.

LE JAN 2001 Le Jan, R., Femmes, pouvoir et société dans le haut Moyen Age. Les médiévistes français 1. Paris.

LE JAN 2003 Le Jan, R., La société du haut Moyen Age, VIe-IXe s. Paris.

LEMAN/BEAUSSART 1978 Leman, P., Beaussart, P., Une riche tombe mérovingienne à Famars. In: Fleury, M. et Périn, P., Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens entre Loire et Rhin. Actes du IIe colloque archéologique de la IVe Section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes (Paris 1973). Paris, pp. 145-156, pl. XXI-XXII.

LEMIÈRE/LEVALET 1980 Lemière, J. et Levalet, D., Saint-Martin-de-Verson (Calvados), nécropole des VIIe et VIIIe s. Archéologie Médiévale 10, pp. 59-104.

LEVADE 1824 Levade, L. Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud. Lausanne.

LLAVAL-JEANTET 1961 Laval-Jeantet, M., Appositions osseuses sous-périostées avec aspect de double contour radiographique des os longs du nourrisson. La Presse médicale, 56, pp. 2623-2626.

LORREN 2001 Lorren, C., Fibules et plaques-boucles à l'époque mérovingienne en Normandie. Paris.

LRBC Hill, P.V., Kent, J.P.C., Carson, R.A.G., Late Roman Bronze Coinage (A.D. 324-498). London, 1978.

LÜDEMANN 1994 Lüdemann, H., Mehrfachbelegte Gräber im frühen Mittelalter. Ein Beitrag zum Problem der Doppelbestattungen. Fundberichte Baden-Württemberg 19-1, pp. 421-589.

LUGINBUHL 2007 Luginbuhl, P.-A., Des bureaux de péage moyenâgeux au port franc du vingt-et-unième siècle. Une histoire veveysanne. Vevey.

MADRID *et al.* 2006 Madrid, C., Bouferrache K. et Moller P., Pourquoi voir un docteur? C'est un dentiste qu'il vous faut! Santé buccale et médecine de premier recours: quels enjeux? Revue Médicale Suisse 2, 89, pp. 2737-43.

MANFREDI 1993 Manfredi, S., Les garnitures de ceintures de la nécropole de La Grande Oye à Doubs (Doubs): application d'un traitement informatique. Revue Archéologique de l'Est 44-1, pp. 161-180.

MANTEL *et al.* 1994 Mantel, E., Bayard, D., Blondiaux, J. et Merleau, M. L., Le cimetière mérovingien d'Haudricourt (Seine Maritime). Revue archéologique de Picardie, 1-2, pp. 179-261.

MARTI 1988 Marti, R., Zwei frühmittelalterliche Gräber und ihre Bedeutung für die frühgeschichte von Liestal. Archäologie und Museum 11, pp. 29-59.

MARTI 1990 Marti, R., Le cimetière du Haut Moyen Age de Saint-Sulpice VD. CAR 52, Lausanne.

MARTI 1995 Marti, R., Das Grab eines wohlhabenden Alamannen in Altdorf UR, Pfarrkirche St. Martin. ASSPA 78, pp. 83-130.

MARTI 2000 Marti, R., Zwischen Römerzeit und Mittelalter. Archäologie und Museum, 41 A und B, Liestal.

MARTI *et al.* (DIR.) 1992 Marti, R., Meier, H.-R., Windler, R., (dir), Ein frühmittelalterliches Gräberfeld bei Erlach BE. Antiqua 23, Bâle.

MARTI *et al.* 2006 Marti, R., Thierrin-Michael, G., Paratte Rana, M.-H., Fellner, R., Friedli, V., Mazimann, J.-P., Basset, S., Céramique et autres objets en pierre, verre, os, bois ou terre cuite. Develier-Courtételle, un habitat rural mérovingien 3. Cahier d'archéologie jurassienne 15, Porrentruy.

MARTIANI-REBER 1999 Martiani-Reber, M., Etude des textiles médiévaux découverts en 1869 dans la cathédrale Saint-Pierre. Genava N. S. XLVII, pp. 87-96.

MARTIN 1929 Martin, H., Un cimetière carolingien à La Tour-de-Peilz. RHV 37, pp. 143-149.

MARTIN/SALLER 1957 Martin, R. et Saller, K., Lehrbuch der Anthropologie in systematischer Darstellung, 3. Stuttgart.

MARTIN 1966 Martin, M., Zwei spätrömische Gürtel aus Augst/BL. Römerhaus und Museum Augst, pp. 3-26.

MARTIN 1971 Martin, M., Bemerkungen zu den frühmittelalterlichen Gürtelbeschlägen der Westschweiz. Revue Suisse d'Art et d'Archéologie 28, pp. 29-57.

MARTIN 1976A Martin, M., Das spätrömisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiseraugst, Kt Aargau. B. Katalog und Tafeln. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 5, Derendingen, Solothurn.

MARTIN 1976B Martin, M., Das fränkische Gräberfeld von Basel-Bernerring. Bâle.

MARTIN 1986A Martin, M., Le Haut Moyen Age. In: Chronologie. Antiqua 15, Bâle, pp. 99-117.

MARTIN 1986B Martin, M., Ein münzdatiertes Kindergrab aus der frühmittelalterlichen «ecclesia in castro Exsientie» (Burg bei Eschenz, Gem. Stein am Rhein SH). AS 9-2, pp. 84-92.

MARTIN 1986C Martin, M., Romani e Germani nelle Alpi occidentali e nelle Prealpi tra il lago di Ginevra e il lago di Costanza. Il contributo delle necropoli (sec. V-VII). In: Bierbrauer, V. et Mor, C. G., (éd.), Romani e Germani nell'arco alpino. Annali dell'Istituto storico italo-germanico, Quaderno 19, Bologna, pp. 147-200.

MARTIN 1988A Martin, M., Grabfunde des 6. Jahrhunderts aus der Kirche St. Peter und Paul in Mels SG. AS 11-4, pp. 167-181.

MARTIN 1988B Martin, M., Bemerkungen zur frühmittelalterlichen Knochenschalle eines Klerikergrabes der St. Verenakirche von Zurzach (Kanton Aargau). ASSPA 71, pp. 161-178.

MARTIN 1989 Martin, M., Bemerkungen zur chronologischen Gliederung der frühen Merowingerzeit. Germania 67, pp. 121-141.

MARTIN 1990 Martin, M., Bemerkungen zur Ausstattung der Frauengräber und zur Interpretation der Doppelgräber und Nachbestattungen im frühen Mittelalter. In: Affeldt, W. (éd.), Frauen in Spätantike und Frühmittelalter. Lebensbedingungen-Lebensnormen-Lebensformen. Actes du colloque de Berlin, 18-21 février 1987. Sigmaringen, pp. 89-103.

MARTIN 1991 Martin, M., Das spätrömisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiseraugst, Kt Aargau. A. Text. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 5, Derendingen, Solothurn.

MARTIN 1995 Martin, M., Les Burgondes et l'archéologie, hier et aujourd'hui. In: Gaillard de Semainville (éd.) 1995, pp. 31-44.

MARTIN *et al.* 1980 Martin, M., Sennhauser, H. R. et Vierck, H., Reiche Grabfunde in der frühmittelalterlichen Kirche von Schöftland. AS 3-1, pp. 29-55.

MARTIN 1910 Martin, P.-E., Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne (534-715). Genève, Paris.

MARTIN-KILCHER 1977 Martin-Kilcher, S., Tributum Petri? Schweizerisches Archiv für Volkskunde 73, pp. 187-194.

MARTIN-KILCHER 1981 Martin-Kilcher, S., Das keltische Gräberfeld von Vevey VD. ASSPA 64, pp. 107-156.

MASSET 1982 Masset, C., Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes. Paris, Université Paris VII (Thèse).

MASSET 1994 Masset, C., La paléodémographie. Histoire & Mesure, 9, 3/4, pp. 381-394.

MEGRET/BERTHELON 1984 Megret, H. et Berthelon, D., Les lacunes de la voûte crânienne. Radiologie Journal du CEPUR, 4, pp. 131-143.

MENGHIN 1983 Menghin, W., Das Schwert im Frühen Mittelalter. Stuttgart.

MENGHIN (ÉD.) 1994 Menghin, W., (éd.), Tauschierarbeiten der Merowingerzeit. Kunst une Technik. Museum für Vor- und Frühgeschichte, Bestandskataloge 2. Staatliche Museen zu Berlin – Preussischer Kulturbesitz, Berlin.

MENNA 1993 Menna, F., La nécropole du Haut Moyen Age de Dully. Mémoire d'archéologie provinciale romaine, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne (inédit).

MERCIER/MERCIER-ROLLAND 1974 Mercier, C. et Mercier-Rolland, M., Le cimetière burgonde de Monnet-la-Ville. Annales Littéraires de l'Université de Besançon 156, Paris.

MERCIER *et al.* 2005 Mercier, C., Mercier, M., Desplanque, G., Gaillard de Sémainville, H., Depierre, G., Gilles, F., L'occupation de la nécropole mérovingienne de Crotenay (Jura). In: Mérovingiens dans le Jura. Document de travail des journées d'information du Musée d'Archéologie de Lons-le-Saunier, 3-4 avril 2004. Lons-le-Saunier, pp. 4-7.

METCALF 1965 Metcalf, D.M., Coins of Pepin Minted at Saint-Denis? Cunobelin: The Yearbook of the British Association of Numismatic Societies, pp. 19-29 et 54.

MITCHINER 1988 Mitchiner, M., Jetons, Medalets & Tokens, vol. I, The medieval period and Nüremberg. London.

MÖBIUS 1961 Möbius, W., Klinik der Myome. Münchener Medizinische Wochenschrift, 103, 2, pp. 73-78.

MOESCHLER 1966 Moeschler, P., Structures morphologiques et dimorphisme sexuel : essai de différenciation métrique. Application à l'os coxal. Université de Genève, thèse 1382, Archives suisses d'Anthropologie générale, 30, pp. 1-56.

MONNIER 1996 Monnier, J., Les établissements ruraux de l'Antiquité tardive en Suisse occidentale. Mémoire de licence d'archéologie provinciale romaine, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, 2 vol. (inédit).

MONNIER 2001 Monnier, J., Les établissements ruraux de l'Antiquité tardive en Suisse. In: Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité. Actes du IVe colloque de l'Association AGER, Montpellier, 11-14 mars 1998. Antibes (APDCA), pp. 173-199.

MOOSBRUGGER-LEU 1967 Moosbrugger-Leu, R., Die frühmittelalterlichen Gürtelbeschläge der Schweiz. Basel.

MOOSBRUGGER-LEU 1971 Moosbrugger-Leu, R., Die Schweiz zur Merowingerzeit. Die Archäologische Hinterlassenschaft der Romanen, Burgunder uns Alamannen. Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit. Bern.

MOREROD 1995 Morerod, J.-D., La fondation du prieuré dijonnais de Sainte-Marie-Madeleine du Mont-Berlai (1134) et les origines de la ville moderne d'Avenches. Contribution à l'étude de la continuité urbaine en Pays de Vaud de l'Antiquité au XIIe s. In: Koenig, F. E. et Rebetez, S. (éd.), ARCULIANA. Recueil d'hommages offerts à Hans Boegli. Avenches, pp. 181-194.

MOREROD 1999 Morerod, J.-D., L'Eglise du Valais et son patrimoine dans le diocèse de Lausanne. Vallesia 54, pp. 137-160.

MOREROD 2000 Morerod, J.-D., Genèse d'une principauté épiscopale. La politique des évêques de Lausanne (IXe-XIVe s.). BHV 116, Lausanne.

MOREROD (DIR.) 2001 Morerod, J.-D., (dir.), Romainmôtier. Histoire de l'abbaye. BHV 120, Lausanne.

MORET 1993 Moret, J.-C., Des Burgondes à Nyon? L'élément exogène dans la nécropole de Clémenty. Mémoire de Licence d'archéologie provinciale romaine, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne (inédit).

MORRISON/GRUNTHAL 1967 Morrison, K.F. et Grunthal, H., Carolingian Coinage. New York.

MOTSCHI 1993 Motschi, A., Die frühmittelalterlichen Gräber von Oberdorf-Bühl SO. Archäologie des Kantons Solothurn 8, pp. 75-99.

MOTSCHI 2007 Motschi, A., Das spätrömisch-frümittelalterliche Gräberfeld von Oberbuchsiten (SO). Musée Suisse, Collectio Archaeologica 5, Zürich.

MOTTAS 1980 Mottas, F., Milliaires et vestiges de voies romaines du canton de Vaud. AS 3-3, pp. 154-168

MOTTAS 1982 Mottas, F., Les voies romaines en terre vaudoise. Route et Trafic 68, 1982/5, pp. 112-115.

MOTTAS 1986 Mottas, F., De la plaine de l'Orbe en Franche-Comté: voie romaine et chemin saunier. AS 9-3, pp. 124-134.

MOTTAZ 1914-1921 Mottaz, E., Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud. 2 vol.

MÜLLER 1976 Müller, H. F., Das alamannische Gräberfeld von Hemmingen. Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 7, Stuttgart.

MURAIL *et al.* 2005 Murail, P., Bruzek, J., Houët, F. et Cunha, E., DSP : a tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip-bone measurements. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, n. s., 17, 3-4, pp. 167-176.

NAEF 1892 Naef, A., Notes descriptives et historiques sur la ville de La Tour-de-Peilz. Le Havre, Lausanne.

NORMANBY 1988 Bland, R. et Burnett, A. (éds.), The Normanby Hoard and other Roman Coin Hoards. Coin Hoards from Roman Britain 8, London.

NUOFFER/MENNA 2001 Nuoffer, P., Menna, F., Le vallon de Pomy et Cuarny (VD) de l'âge du Bronze au haut Moyen Age. CAR 82, Lausanne.

OEXLE 1992 Oexle, J., Studien zu merowingerzeitlichem Pferdegeschirr am Beispiel der Trensen. GDV A XVI, 2 vol., Mainz.

OLIVIER 1935 Olivier, E., Trois chirurgiens de Lausanne, Franco, Griffon, Fabri. RHV 43-1 et 2, pp. 15-43 et 69-93.

OLIVIER 1960 Olivier, G., Pratique anthropologique. Paris.

ORTNER/PUTSCHAR 1981 Ortner, D. J. et Putschar, W. G. J., Identification of pathological conditions in human skeletal remains. Smithsonian Contributions to Anthropology. Smithsonian Institution Press 28, Washington.

ORTNER/AUFDERHEIDE 1991 Ortner, D. J. et Aufderheide, A. C., (éd.), Human paleopathology: current syntheses and future options. International Congress of anthropological and ethnological sciences 12, Zagreb 1988. Washington, Londres.

PACCAUD *et al.* 2006 Paccaud, F., Peytremann Bridevaux, I., Heiniger, M. et Seematter-Bagnoud, L., Vieillissement: éléments pour une politique de santé publique. Rapport préparé pour le Service de la santé publique du canton de Vaud par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive. Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne, pp. 66-68 et 135-136.

PALES 1930 Pales, L., Paléopathologie et pathologie comparative. Paris.

DE PALÉZIEUX-DU PAN 1909 de Palézieux-Du Pan, M., Numismatique de l'évêché de Sion. Genève.

PÁLFI 1992 Pálfi, G., Traces des activités sur les squelettes des anciens Hongrois. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 4, 3-4, pp. 209-231.

PÁLFI 1997 Pálfi, G., Maladies dans l'Antiquité et au Moyen-Age. Paléopathologie comparée des anciens Gallo-Romains et Hongrois. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 9, 1-2, pp. 1-205.

PALKOVICH 1987 Palkovich, A. M., Endemic disease patterns in paleopathology: Porotic hyperostosis.

PARAVICINI BAGLIANI *et al.* (DIR.) 1997 Paravicini Bagliani, A., Felber, J.-P., Morerod, J.-D., Pasche, V., (dir.), Les Pays romands au Moyen Age. Lausanne.

PARAVY (DIR.) 2002 Paravy, P. (dir.), Des Burgondes au Royaume de Bourgogne (V^{e}-X^{e} s.). Actes des Journées d'études aux Archives départementales de l'Isère, Grenoble, 26-27 octobre 2001. Grenoble (Académie Delphinale).

PAROLI (ÉD.) 1995 Paroli, L., La necropoli di Castel Trosino: un riesame critico. In: Castel Trosino 1995, pp. 199-212.

PASSARD/URLACHER 2003 Passard, F. et Urlacher, J.-P., Architectures funéraires de la nécropole de Saint-Vit (Doubs) . Des significations sociales et culturelles? In: Passard *et al.* (éd.) 2003, pp. 143-153.

PASSARD *et al.* 2003 Passard, F., Gizard, S., Urlacher, J.-P., L'archéologie mérovingienne en Franche-Comté: bilan des recherches récentes. In: Passard *et al.* (éd.) 2003, pp. 85-93.

PASSARD *et al.* (ÉD.) 2003 Passard, F., Gizard, S., Urlacher, J.-P., Richard, A., Burgondes, Alamans, Francs, Romains dans l'est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et

la Suisse. Actes des XXIèmes Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne, Besançon, 20-22 octobre 2000. Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté 756, Série Art et Archéologie 47, Besançon.

PASSARD *et al.* 2007 Passard, F., Gizard, S., Urlacher, J.-P., Les tombes de l'élite aux VI^e^ et VII^e^ s. ap. J.-C. dans le massif du Jura. In: Bélet-Gonda *et al.* (dir.) 2007, pp. 295-302.

PATURET 1951 Paturet, G., Traité d'anatomie humaine, 1, 2. Paris : Masson, 1951.

PAULSEN 1992 Paulsen, P., Die Holzfunde aus dem Gräberfeld bei Oberflacht. Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 41/2, Stuttgart.

PEARSON 1899 Pearson, K., On the reconstruction of the stature of prehistoric races. Philosophical Transactions of the Royal Society, series A, 192. Londres, 1899, pp. 169-244.

PECQUEUR 2003 Pecqueur, L., Des morts chez les vivants. Les inhumations dans les habitats ruraux du haut Moyen Age en Ile-de-France. Archéologie Médiévale 33, pp. 1-31.

PÉRIN 1980 Périn, P., La datation des tombes mérovingiennes. Hautes Etudes Médiévales et Modernes 39, Genève.

PÉRIN 1987 Périn, P., Des nécropoles romaines tardives aux nécropoles du Haut Moyen Age. Cahiers Archéologiques 35, pp. 9-30.

PÉRIN 1995 Périn, P., Les tombes de « chefs » du début de l'époque mérovingienne. Datation et interprétation historique. In: Vallet/Kazanski (éd.) 1995, pp. 247-301.

PÉRIN 1998 Périn, P., Possibilités et limites de l'interprétation sociale des cimetières mérovingiens. Antiquités Nationales 30, pp. 169-183.

PERRÉARD LOPRENO *et al.* 1994 Perréard Lopreno, G., Lehmans, E., Simon, C. et Simon, F., Anthropologie du Haut Moyen Age romand : paléodémographie et morphologie. Rapport final FNRS (non publié). Université de Genève, Département d'anthropologie et d'écologie.

PERRÉARD LOPRENO *et al.* 1994-1995 Perréard Lopreno, G., Simon, C., Kramar, C et Gerbore, R., Leemans, E. et Simon, F., Variations d'effectif des enfants dans les nécropoles anciennes: implications dans l'interprétation du rituel funéraire. In: Aspects culturels et religieux: témoignages et évolution de la préhistoire à l'an mil. Colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, 7, Châtillon, Vallée d'Aoste, 11-13 mars 1994. Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines 5/6, n. spéc., pp. 281-288.

Pétrequin *et al.* 1980 Pétrequin, P. et A.-M., Castel, B., Chabeuf, M., Chaix, L., Fournier, G., Gaillard de Sémainville, H., Lundström-Baudais, K., Monnier, J.-L., Odouze, J.-L., Parisot, J.-P., Reynaud, C., Le site funéraire de Soyria à Clairvaux-les-Lacs (Jura). II. Le cimetière mérovingien. RAE XXXI, 1-2, pp. 157-230.

LA PICARDIE, CAT. EXPO. 1986 La Picardie, berceau de la France. Clovis et les derniers Romains. 1500^e^ anniversaire de la bataille de Soissons 486-1986. Catalogue de l'exposition de Soissons, Beauvais, Saint-Germain-en-Laye et Laon, 1986-1987.

PILET (DIR.) 1994 Pilet, C. (dir.), La nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados). Supplément à Gallia 54, Paris.

PILET-LEMIÈRE 2003 Pilet-Lemière, J., L'apport de la monnaie dans la nécropole de Saint-Vit. In: Passard *et al.* (éd.) 2003, pp. 167-179.

PIRLING 1966 Pirling, R., Das römisch-frankische Gräberfeld von Krefeld-Gellep. GDV B 2, Die fränkischen Altertümer des Rheinlandes 2, 2 vol., Berlin.

PIRLING 1974 Pirling, R., Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep 1960-1963. GDV B, Die fränkischen Altertümer des Rheinlandes 8, Berlin.

PLANTET/JEANNEZ 1855 Plantet, L. et Jeannez, L., Essai sur les monnaies du comté de Bourgogne: depuis l'époque gauloise jusqu'à la réunion de la Franche-Comté à la France, sous Louis XIV. Lons-le-Saunier.

POEY D'AVANT 1862 Poey d'Avant, F., Monnaies féodales de France, vol. III. Paris.

POULAIN 2005 Poulain, R., Les plaques-boucles à figurations chrétiennes de l'est de la Gaule mérovingienne (Bourgogne, Franche-Comté, Haute-Savoie, Suisse Romande): une identité régionale et un témoin des mentalités religieuses. Bulletin de liaison de l'AFAM 29, pp. 67-68.

POULAIN (À PARAÎTRE) Poulain, R., Les plaques-boucles de ceinture de bronze à figurations chrétiennes dans l'Est de la Gaule mérovingienne (Bourgogne, Franche-Comté, Suisse romande). Etude critique. Thèse sous la direction de Joëlle Burnouf et Patrick Périn, Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, décembre 2004 (3 volumes).

POUX 1999 Poux, M., Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Protohistoire européenne 4. Montagnac.

PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS, CAT. EXPO. 1986 Les premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Catalogue de l'exposition du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon. Lyon.

PRIMAS *et al.* 2001 Primas, M., Schindler, M. P., Roth-Rubi, K., Diaz Tabernero, J., Grüninger, S., Wartau – Ur- und frühgeschichtliche Siedlungen und Brandopferplatz im Alpenrheintal (Kanton St-Gallen, Schweiz). 1. Frühmittelalter und römische Epoche. Universitäts Forschungen zur prähistorischen Archäologie 75, Bonn.

PRIVATI 1983 Privati, B., La nécropole de Sézegnin (IVe-VIIIe s.). Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève X, Paris, Genève.

PROMIS 1841 Promis, D., Monete dei Reali di Savoia, vol. I et II. Torino.

PROST 1980 Prost, D., Catalogue du mobilier funéraire de la nécropole mérovingienne d'Escolives-Sainte-Camille. Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne 112, pp. 19-58.

PROU 1896 Prou, M., Les monnaies carolingiennes. Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale, Paris.

RAEMY 2000 Raemy, C., Le denier «au temple» expression de la politique religieuse dans le numéraire carolingien. Bulletin de l'Association des amis du Cabinet des médailles 13, pp. 5-11.

REBILLARD 2003 Rebillard, E., Religion et sépulture. L'Église, les vivants et les morts dans l'Antiquité tardive. Civilisations et Sociétés 115, Paris.

RETTNER 1998 Rettner, A., Pilger ins Jenseits: zu den Trägern frühmittelalterlicher Bein- und Reliquiarschnallen. Beiträge zur Mittelalterarchäologie in Österreich 14, pp. 65-76.

REYNAUD 2005 Reynaud, J.-F., Lieux de culte du Ve au IXe s., en milieu rural et en région Rhône-Alpes. In: Delaplace (dir.) 2005, pp. 59-71.

RIHA 1990 Riha, E., Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst. Forschungen in Augst 10, Augst.

RIPOLL LOPEZ 1991 Ripoll Lopez, G., Materiales funerarios de la Hispania visigoda: problemas de cronologia y tipologia. In: Périn, P. (éd.), Gallo-Romains, Wisigoths et Francs en Aquitaine, Septimanie et Espagne. Actes des VIIèmes Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Toulouse, 1985. Rouen, pp. 111-132.

ROBERTS/MANCHESTER 1995 Roberts, C. et Manchester, K., The archaeology of disease (2nd ed). Ithaca, New-York.

ROCHAT 1862 Rochat, L. Recherches sur les Antiquités d'Yverdon. Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich XIV, Heft 3l. Zürich.

ROLAND 1992 Roland, I., L'église de La Tour-de-Peilz. Guides de monuments suisses 505, Berne.

ROOSENS/ALENUS-LECERF 1965 Roosens, H. et Alenus-Lecerf, J., Sépultures mérovingiennes au «Vieux cimetière» d'Arlon. Archaeologia Belgica 88, Bruxelles.

RRC Crawford, M.H., Roman Republican Coinage, vol. 1. London.

RUMLEY 2006 Rumley, T., Les dents des enfants, miroir social. Le Temps, 20 sept.

SALIN 1949-1959 Salin, E., La civilisation mérovingienne. 4 vol., Paris.

SALIN 1957 Salin, E., Sépultures gallo-romaines et mérovingiennes dans la basilique de Saint-Denis. Fondation Eugène Piot, Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres 49, pp. 93-128.

SANTINELLI 2007 Santinelli, E., Femmes et structuration des groupes familiaux dans la Neustrie mérovingienne. In: Verslype (éd.) 2007, pp. 63-72.

SASSE 1990 Sasse, B., Frauengräber im frühmittelalterlichen Alamannien. In: Affeldt, W. (éd.), Frauen in Spätantike und Frühmittelalter. Lebensbedingungen-

Lebensnormen-Lebensformen. Actes du colloque de Berlin, 18-21 février 1987. Sigmaringen, pp. 45-64.

SAUTER 1941 Sauter, M-R., Contribution à l'étude anthropologique des populations du haut Moyen Age dans le bassin du Léman et le Jura. Le problème des Burgondes. Recherche d'anthropologie historique. Genève.

SAUTER/PRIVAT 1954/55 Sauter, M.-R. et Privat, F., Sur un nouveau procédé métrique de détermination sexuelle du bassin osseux. Bulletins de la Société suisse d'Anthropologie et d'Ethnologie, 31, pp. 60-84.

SCHEURER/LABLOTIER 1914 Scheurer, F. et Lablotier, A., Fouilles du cimetière barbare de Bourogne. Paris, Nancy.

SCHIFFERDECKER 1997 Schifferdecker, F., L'archéologie jurassienne, hier et aujourd'hui. In : Guide archéologique du Jura et du Jura bernois. Porrentruy, pp. 9-14.

SCHMITT 2001 Schmitt, A., Variabilité de la sénescence du squelette humain, réflexions sur les indicateurs de l'âge au décès : à la recherche d'un outil performant. Université Bordeaux I, Sciences du vivant, Géosciences et Sciences de l'environnement, Thèse n° 2362.

SCHMITT 2002 Schmitt, A., Estimation de l'âge au décès des sujets adultes à partir du squelette : des raisons d'espérer. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, n. s., 14, pp. 1-23.

SCHMITT/BROQUA 2000 Schmitt, A. et Broqua, C., Approche probabiliste pour estimer l'âge au décès à partir de la surface auriculaire de l'ilium. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, n. s., 12, pp. 279-301.

SCHMITT *et al.* 2002 Schmitt, A, Murail, P., Bruzek, J., Cunha, E. et Rougé, D., Variability of the pattern of aging on the human skeleton : evidence from bone indicators and implications on age at death estimation. Journal of Forensic Sciences 47, 6, pp. 1-7.

SCHMORL/JUNGHANNS 1956 Schmorl, G. et Junghanns, H., Clinique et radiologie de la colonne vertébrale normale et pathologique. Confrontation anatomo-pathologique. Paris.

SCHNEIDER 1979 Schneider, J., Frühmittelalterliche Gürtelschnallen aus Zürich, Bern und Lausanne. Nachweis einer gemeinsamen Werkstätte. Helvetia Archaeologica 10/1979, 38, pp. 78-88.

SCHNEIDER-SCHNEKENBURGER 1980 Schneider-Schnekenburger, G., Churrätien im Frühmittelalter. Münchner Beiträge zur Vor-und Frühgeschite 26, München.

VON SCHNURBEIN 1987 von Schnurbein, A., Der alamannische Friedhof bei Fridingen an der Donau. Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 21, Stuttgart.

SCHWAB 1982 Schwab, H., Bemerkenswert ausgestattete Kindergräber der Merowingerzeit. Archäologisches Korrespondenzblatt 12, pp. 251-262.

SCHWAB 1983 Schwab, H., Ried/Mühlehölzli. Ein Gräberfeld mit frühmittelalterlichen und hallstattzeitlichen Bestattungen. Archäologie. Archéologie fribourgeoise 1a. Fribourg.

SCHWAB *et al.* 1997 Schwab, H., Buchiller, C. et Kaufmann, B., Vuippens/La Palaz. Archéologie fribourgeoise 10. Fribourg.

SCHWEITZER *et al.* 1988 Schweitzer, J., Olive, C., Kramar, C., Passard, F., Pétrequin, P., Urlacher, J.-P. et Richard, H., Le site néolithique, protohistorique et mérovingien de Saint-Vit (Doubs). II. La nécropole mérovingienne des Champs Traversains. RAE 39, fasc. 3-4, pp. 231-272.

SÉGUY/BUCHET 2002 Séguy, I. et Buchet, L., Age biologique, âge civil, âge social : estimation de l'âge des enfants inhumés et analyse paléodémographique. Actes provisoires du colloque de l'Association Internationale des Démographes de Langue Française, Dakar, 6 p.

SELLIER 1995 Sellier, P., Paléodémographie et archéologie funéraire : les cimetières de Mehrgarh, Pakistan. Paléorient, 21, 2, pp. 123-143.

SELLIER 1996 Sellier, P., La mise en évidence d'anomalies démographiques et leur interprétation : population, recrutement et pratiques funéraires du tumulus de Courtesoult. In : Piningre, J.-F. (éd.) Nécropoles et société au premier âge du fer : le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône). MSH, Documents d'Archéologie Française, 54, Paris, pp. 136-142 et 188-200.

SENNHAUSER 1999 Sennhauser, H.-R., L'archéologie médiévale en Suisse. In: Archéologie médiévale dans l'arc alpin. Actes du colloque «Autour de l'église», Genève, 5-6 septembre 1997. Patrimoine et architecture nos 6-7, pp. 6-9.

SERRALONGUE/TREFFORT 1995 Serralongue, J. et Treffort, C., Inhumations secondaires et ossements erratiques de la nécropole des Combes à Yvoire (Haute-Savoie). Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes 2, pp. 105-118.

SÈZE DE/RYCKWAERT 1985 Sèze de, S., Ryckwaert, A., Maladies des os et des articulations. Paris.

SIMON 1978 Simon, C., Nouveaux cas de déformation crânienne artificielle en Suisse occidentale. Archives suisses d'Anthropologie générale, 42, 1, pp. 17-22.

SIMON/KRAMAR 1998 Simon, C. et Kramar, C., Etude anthropologique et paléopathologique des squelettes. In : Federici-Schenardi, M., Fellner, R *et al.* (éd.) Archéologie et transjurane : l'habitat du Haut Moyen Age à Develier-Courtételle (JU, Suisse), étude 1997. Section d'archéologie de l'Office du patrimoine historique et A 16, Doc. 60, Porrentruy, pp. 147-153.

SIMON/KRAMAR 2004 Simon, C. et Kramar, C., Etude anthropologique et paléopathologique des squelettes. In: Federici-Schenardi, M., Fellner, R. *et al.*, (éd.) Develier-Courtételle, un habitat rural mérovingien. Structures et matériaux de construction. Cahiers d'Archéologie jurassienne, 13, pp. 309-311.

SIMON/KRAMAR-GERSTER 1985 Simon, C. et Kramar-Gerster, C., Etude anthropologique et paléopathologique de la nécropole de Courfaivre (Jura). Actes de la Société jurassienne d'Emulation, pp. 185-202.

SIMON/LEEMANS 1991 Simon, C. et Leemans, E., Problème posé par une population moyenâgeuse de la campagne genevoise (Satigny-Genève). In: Buchet, L., (éd.), Ville et campagne en Europe occidentale (Ve-XIIIe s.). Actes des 5èmes Journées anthropologiques de Valbonne, 21-23 mai 1990. Paris, CNRS, pp. 135-151.

SIMMER 1982 Simmer, A., Le prélèvement des crânes dans l'Est de la France à l'époque mérovingienne. AM 12, pp. 35-50.

SIMMER 1988 Simmer, A., Le cimetière mérovingien d'Audun le Tiche (Moselle). Mémoire de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne 2, Paris.

SIMMER 1993 Simmer, A., La nécropole mérovingienne d'Ennery (Moselle). Fouilles d'Emile Delort (1941). Thionville.

SIMON 1982 Simon, C., Nécropole de Sézegnin (Avusy, Genève). Nécropole de Thoiry (Ain, France). Etude anthropologique et paléodémographique. Archives Suisses d'anthropologie Générale 46, pp. 77-174.

SIMON 1995 Simon, C., La déformation crânienne artificielle dans le bassin du Léman : état de la question. In: Gaillard de Sémainville (dir.) 1995, pp. 205-215.

SIMONETTI 1967 Simonetti, L., Monete italiane medioevali e moderne, vol. 1, Casa Savoia, parte 1. Firenze.

SKINNER 1986 Skinner, M. F., An enigmatic hypoplastic defect of the deciduous canine. American Journal of Physical Anthropology 69, pp. 59-69. Soleilhac 1966 Soleilhac, A., Cimetière mérovingien «Derrière le Chut» à Saint-Martin-du-Fresne (Ain). Bulletin de la Société des Naturalistes d'Oyonnax 16-18, pp. 117-119.

SOT (ÉD.) 1990 Sot, M., (éd.), Haut Moyen-Age: culture, éducation et société. Etudes offertes à P. Riché. Centre de Recherche sur l'Antiquité Tardive et le Haut Moyen Age de l'Université de Paris-X-Nanterre. La Garenne-Colombes.

SPM II (1995) La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Age. II. Néolithique. Stöckli, W. E., Niffeler, U. et Gross-Klee, E. (dir.). Bâle.

SPM V (2002) La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Age. V. Le temps des Romains. Flutsch, L. Niffeler, U. et Rossi, F. (dir.). Bâle.

SPM VI (2005) La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Age. VI. Haut Moyen-Age. Windler, R., Marti, R., Niffeler, U., Steiner, L. (dir.), Bâle.

SPYCHER 1976 Spycher, H., Die Ausgrabungen auf den Nationalstrassen im Kanton Freiburg 1975. Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Riaz/Tronche Bélon. Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie 25/26, pp. 34-47.

STEINBOCK 1976 Steinbock, R. T., Paleopathological diagnosis and interpretation. Bone diseases in ancient human populations. Springfield.

STEINER 1993 Steiner, L., La nécropole du Bas-Empire et du Haut Moyen Age de Genolier – Bas-des-Côtes. Mémoire de Licence, d'archéologie provinciale romaine, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne (inédit).

STEINER 1995 Steiner, L., Le Bas-Empire et le Haut Moyen Age. AS 18-2, pp. 89-100.

STEINER 1998 Steiner, L., Antiquité tardive et haut Moyen Age. La ville et son territoire. In: F. Rossi (dir.), Nyon. Une colonie romaine sur les bords du lac Léman. Dossiers d'Archéologie n° 232, avril 1998, pp. 58-67.

STEINER 2002 Steiner, L., Les nécropoles de Suisse occidentale entre le 4e et le 8e siècle. In: Windler/Fuchs (éd.) 2002, pp. 79-88.

STEINER 2003A Steiner, L., Burgondes et Francs en Suisse occidentale: une présence germanique précoce, mais discrète... In: Entre Rhin et Rhône – liens et ruptures? Actes du colloque du Musée national Suisse, Zürich et Prangins, décembre 2001. Forum Helveticum, n° 10, 2002, pp. 64-69; Revue suisse d'Art et d'Archéologie 60, 1/2, pp. 65-74.

STEINER 2003B Steiner, L., Les nécropoles d'Yverdon et de La Tour-de-Peilz (VD): Gallo-Romains, Burgondes et Francs en Suisse occidentale. In: Passard *et al.* (éd.) 2003, pp. 181-192.

STEINER/MENNA *et al.* 2000 Steiner, L., Menna F. et alii, La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe s. ap. J.-C.). CAR 75-76, Lausanne.

STÉKOFER 1996 Stékofer, S., La crosse mérovingienne de Saint-Germain, premier abbé de Moutier-Grandval. Cahier d'archéologie jurassienne 6, Porrentruy.

STIRLAND 1991 Stirland, A., Diagnosis of occupationally related paleopathology: can it be done ? In : Ortner/Aufderheide 1991, pp. 40-47.

STÖCKLI 1978 Stöckli, W., Architecture religieuse dans le canton de Vaud. Investigations archéologiques récentes. AS 1-2, pp. 96-104.

STROUHAL/JUNGWIRTH 1997 Strouhal, E. et Jungwirth, J., Ein verkalktes Myoma uteri aus der späten Römerzeit in Aegyptisch-Nubien. Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien 107, pp. 215-221.

STUART-MACADAM 1985 Stuart-Macadam, P., Porotic hyperostosis : representative of a childhood condition. American Journal of Physical Anthropology 66, pp. 391-398.

STUART-MACADAM 1991 Stuart-Macadam, P., Porotic hyperostosis: changing interpretations. In: Ortner/Aufderheide 1991, pp. 36-39.

STUTZ 1998 Stutz, F., Perspectives et limites des datations archéométriques pour l'archéologie funéraire mérovingienne. In: Delestre/Périn (dir.) 1998, pp. 99-104.

STUTZ 2005 Stutz, F., Le mobilier mérovingien de Provence. In: Delestre, X., Périn, P. et Kazanski, M. (dir.), La Méditerranée et le monde mérovingien: témoins archéologiques. Actes des XXIIIèmes Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Arles, 11-13 oct. 2002. Bulletin Archéologique de Provence, Supplément 3. Aix-en-Provence, pp. 63-74.

SUNDICK 1978 Sundick, R., Human skeletal growth and age determination. Homo, 29, pp. 228-249.

SWIFT 2000 Swift, E., Regionality in Dress Accessories in the late Roman West. Monographies Instrumentum 11, Montagnac.

TATARINOFF 1926 Tatarinoff, E. (réd.), Die Kultur des frühen Mittelalters. ASSPA 18, p. 121.

TATARINOFF 1927 Tatarinoff, E. (réd.), Die Kultur des frühen Mittelalters. ASSPA 19, p. 119 et pl. V, fig. 2.

TERRIER 1997 Terrier, J., L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex. Thèse présentée à la Faculté des Sciences de l'Université de Genève (n° 2949).

TERRIER 1998 Terrier, J., Saint-Mathieu de Vuillonnex. Une église en bois édifiée au Xe s. dans la campagne genevoise. Genava n.s., XLVI, pp. 41-50.

TERRIER 2002 Terrier, J., Les églises dans la campagne genevoise. In: Collectif 2002, pp. 195-206.

TERRIER 2004 Terrier, J., Meinier. Les fouilles archéologiques de l'église Saints-Pierre-et-Paul. Genava n. s. LII, pp. 215-310.

TERRIER 2005 Terrier, J., Bilan des recherches archéologiques sur les églises rurales en Suisse occidentale. In: Delaplace (dir.) 2005, pp. 72-81.

THÉVENIN 1968 Thévenin, A., Les cimetières mérovingiens de la Haute-Saône. Paris.

THÖRLE 2001 Thörle, S, Gleicharmige Bügelfibeln des frühen Mittelalters. Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie 81, Bonn.

TREFFORT 1993 Treffort, C., Les meubles de la mort: lit funéraire, cercueil et natte de paille. In: Alexandre-Bidon/Treffort (dir.) 1993, pp. 207-221.

TREFFORT 1996A Treffort, C., L'église carolingienne et la mort. Collection d'histoire et d'archéologie médiévales 3, Lyon.

TREFFORT 1996B Treffort, C., Du *cimiterium christianorum* au cimetière paroissial: évolution des espaces funéraires de Gaule du VI^e^ au X^e^ s. In: Galinié/Zadora-Rio (dir.) 1996, pp. 55-63.

TREFFORT 1996C Treffort, C., Quelques remarques sur l'iconographie du linceul au haut Moyen Age. In: Bonnabel/Carré (éd.) 1996, pp. 8-9.

TREFFORT 1997 Treffort, C., Archéologie funéraire et histoire de la petite enfance. Quelques remarques à propos du haut Moyen Age. In: Fossier, R. (éd.), La petite enfance dans l'Europe médiévale et moderne. Actes des XVI^e^ Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, Septembre 1994. Toulouse, pp. 93-107.

TREFFORT 2002 Treffort, C., Vertus prophylactiques et sens eschatologique d'un dépôt funéraire du haut Moyen Age: les plaques boucles rectangulaires burgondes à inscription. Archéologie médiévale 32, pp. 31-53.

TREFFORT 2004 Treffort, C., L'interprétation historique des sépultures atypiques. Le cas du haut Moyen Age. In: Baray (dir.) 2004, pp. 131-140.

TREFFORT 2006 Treffort, C., Des tombes et des hommes. Trente ans d'archéologie funéraire en France. Dossiers d'Archéologie 314, juin 2006, pp. 60-63.

TREFFORT/SERRALONGUE 1997 Treffort, C. et Serralongue, J., Le prêtre *Alius*, orfèvre en *Burgundia* au VI^e^ s. In: Chemins d'histoire alpine. Mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos, textes réunis par M. Fol, C. Sorrel et H. Viallet. Annecy, pp. 405-425.

TRENTESEAU 1966 Trenteseau, B., La damasquinure mérovingienne en Belgique. Dissertationes Archaeologicae Gandenses IX, Bruges.

TROYON 1841 Troyon, F., Description des tombeaux de Bel-Air près Cheseaux sur Lausanne. Lausanne.

TROYON 1846 Troyon, F., Antiquités de Bel-Air près Lausanne, de Nordedorf près Augsbourg et de Lens, dans le département du Pas-de-Calais. Allgemeine Zeitschrift für Geschichte 5, pp. 272-285.

TRUC 1997 Truc, M.-C., Les fibules ansées symétriques en Normandie. Archéologie Médiévale 27, pp. 1-58.

TSCHUMI 1945 Tschumi, O., Burgunder, Alamannen und Langobarden in der Schweiz. Bern.

ULRICH-BOCHSLER 1997 Ulrich-Bochsler, S., Anthropologische Befunde zur Stellung von Frau und Kind in Mittelalter und Neuzeit. Bern.

ULRICH-BOCHSLER 2006 Ulrich-Bochsler, S., Anthropologische Rekonstruktion einer frühmittelalterlichen Bevölkerung aus dem Berner Seeland. In: Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, pp. 114-174.

UNZ/DESCHLER-ERB 1997 Unz, C. et Deschler-Erb, E., Katalog der Militaria aus Vindonissa. Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa XIV, Brugg.

URLACHER *et al.* 1998 Urlacher, J.-P., Passard, F., Manfredi-Gizard, S., La nécropole mérovingienne de la Grande Oye à Doubs. Mémoires de l'A.F.A.M. X, Saint-Germain-en-Laye.

URLACHER *et al.* 2008 Urlacher, J.-P., Passard-Urlacher, F. et Gizard, S., Saint-Vit, Les Champs Traversains – Doubs. Nécropole mérovingienne, VI^e^-VII^e^ s. ap. J.-C., et enclos protohistorique, IX^e^-V^e^ s. ap. J.-C. Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté 839, Série Environnement, Sociétés et Archéologie 12. Presses Universitaires de Franche-Comté 1110, Besançon.

VALLET 1997 Vallet, F., Regards critiques sur les témoins archéologiques des Francs en Gaule du Nord à l'époque de Childéric et de Clovis. In: Des royaumes barbares au *Regnum Francorum*. L'Occident à l'époque de Childéric et de Clovis (vers 450-vers 530), Actes des XVIII^e^ Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne, Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales, 23-24 avril 1997. Mémoires de l'AFAM XI, Antiquités Nationales 29, pp. 219-244.

VALLET/KAZANSKI (ÉD.) 1995 Vallet, F. et Kazanski, M., (éd.), La noblesse romaine et les chefs barbares du III^e^ au VII^e^ s. Actes du colloque de Saint-Germain-en-Laye, 16-19 mai 1992. Mémoires de l'AFAM IX, Saint-Germain-en-Laye.

***VALLIS POENINA*, CAT. EXPO. 1998** *Vallis Poenina*, le Valais à l'époque romaine. Catalogue de l'exposition. Musées cantonaux du Valais, Sion.

VASSY 1928 Vassy, A., Note sur une chaîne en bronze découverte à Nurieux (Ain). Rhodania 10, n° 1299, pp. 113-115, pl. III.

VEECK 1931 Veeck, W., Die Alamannen in Württemberg. Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit 1, 2 vol., Berlin, Leipzig.

VERRE ET MERVEILLES, CAT. EXPO. 1993 Verre et merveilles. Catalogue de l'exposition du Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, 1993-1994. Guiry-en-Vexin.

VERSLYPE (ÉD.) 2007 Verslype, L. (éd.), Villes et campagnes en Neustrie. Sociétés-Economies-Territoires-Christianisation. Actes des XXV^èmes^ Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Tournai, juin 2004. Mémoires de l'AFAM XVI, Europe médiévale 8, Montagnac.

VIOLLIER 1908 Viollier, D., Fouilles exécutées par les soins du Musée National. III. Fouilles sur le territoire de Conthey (Valais). IAS X, 4, pp. 273-286.

VIOLLIER 1927 Viollier, D., Carte archéologique du canton de Vaud des origines à l'époque de Charlemagne. Lausanne.

VÖLCKERS 1965 Völckers, H.H., Karolingische Münzfunde der Frühzeit (751-800) Pippin, Karlmann, Karl der Grosse (I. und II. Münzperiode). Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, Philologisch-Historische Klasse. Dritte Folge, 61, Göttingen.

WAGNER 1997 Wagner, C., Une histoire du peuplement du Chablais suisse, du Paléolithique au haut Moyen Age. Mémoire de licence, Institut d'Archéologie et d'Histoire ancienne, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, 2 vol. (inédit).

WEIDMANN 1980 Weidmann, D., Nyon – Clémenty. Nécropole du haut Moyen Age. AS 3-3, p. 172.

WEIDMANN 1995 Weidmann, D., Fouilles récentes de nécropoles dans l'arc lémanique vaudois. Evolution des modes d'inhumation. In: Gaillard de Sémainville (éd.) 1995, pp. 185-203.

WEIDMANN-KLAUSENER 1989 = KLAUSENER/WEIDMANN 1989.

WERMELINGER *et al.* (ÉD.) 2005 Saint Maurice et la légion thébaine. Actes du colloque de Fribourg, Saint-Maurice et Martigny, 17-20 septembre 2003. Textes réunis par Wermelinger, O., Brugisser, Ph., Näf, B., Roessli, J.-M. Paradosis 49, Fribourg.

WERNARD 1998 Wernard, J., „*Hic scramasaxi loquuntur*". Typologisch-chronologische Studie zum einschneidigen Schwert der Merowingerzeit in Süddeutschland. Germania 76, pp. 747-787.

WERNER 1950 Werner, J., Das alamannische Fürstengrab von Wittislingen. Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 2, München.

WERNER 1953 Werner, J., Das alamannische Gräberfeld von Bülach. Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz IX, Basel.

WERNER (ÉD.) 1977 Werner, J. (éd.), Die Ausgrabungen in St. Ulrich und Afra in Augsburg 1961-1968. Münchner Beiträge zur Vor- und Frügeschichte 23, 2 vol., München.

WEY/AUBERSON-FASEL 1992 Wey, O. et Auberson Fasel, A.-F., Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Le Bry-La Chavanne FR. AS 15-2, pp. 100-108.

WIBLÉ 2005 Wiblé, F., Dans le Valais du Bas-Empire: une bataille à Saint-Maurice. In: Wermelinger *et al.* (éd.) 2005, pp. 447-453.

WIECZOREK 1987 Wieczorek, A., Die frühmerowingischen Phasen des Gräberfeldes von Rübenach. Bericht der Römisch-Germanischen Kommission 68, pp. 353-492.

WINDLER 1994 Windler, R., Das Gräberfeld von Elgg und die Besiedlung der Nordostschweiz im 5.-7. Jh. Zürcher Denkmalpflege Archäologische Monographien 13, Zürich und Egg.

WINDLER/FUCHS (ÉD.) 2002 Windler, R., Fuchs, M., De l'Antiquité tardive au haut Moyen Age (300-800) – Kontinuität und Neubeginn. Antiqua 35, Bâle.

WIRZ 1878 Wirz, H. O., Sépultures burgondes à Vevey et La Tour-de-Peilz. Indicateur d'Antiquités Suisses, janvier 1878, p. 806-807.

VAN WYK 1988 Van Wyk, C. W., Postmortem pink teeth: in vitro production. Journal of oral pathology, 17, pp. 568-572.

YOUNG 1977 Young, B., K., Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens. AM 7, pp. 5-81.

ZADORA-RIO/GALINIÉ 2001 Zadora-Rio, E. et Galinié, H., La fouille du site de Rigny, 7e-19e s. (commune de Rigny-Ussé, Indre-et-Loire): l'habitat, les églises, le cimetière. Troisième et dernier rapport préliminaire (1995-1999). Revue Archéologique du Centre de la France 40, pp. 167-242.

ZADORA-RIO 2005 Zadora-Rio, E., L'historiographie des paroisses rurales à l'épreuve de l'archéologie. In: Delaplace (dir.) 2005, pp. 15-23.

ZEISS 1938 Zeiss, H., Studien zu den Grabfunden aus dem Burgundenreich an der Rhône. Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften 7, München.

Résumé

Un projet de construction de la Société des Produits Nestlé sur la parcelle du Clos d'Aubonne, à La Tour-de-Peilz, a occasionné des fouilles menées entre 1988 et 1991 par la Section d'archéologie du canton de Vaud, sous la direction de Max Klausener. L'exploration de ces quelque 3400 m² a mis au jour 578 tombes contenant les ossements de près de 850 individus. Ces sépultures constituent l'essentiel d'une vaste nécropole du haut Moyen Age qui s'est développée sur la rive nord-est du lac Léman, à quelque 500 m au sud-est du *vicus* romain de *Viviscus*/Vevey, en bordure de l'ancienne voie qui mène au col du Grand-Saint-Bernard.

Trois principaux modes d'aménagement des tombes ont été identifiés (chap. 5, fig. 135; sur CD, plan couleur 9): des tombes à contenants de bois attestés par des traces organiques (66 au total), des coffres de pierre (222), pour la plupart constitués de dalles de molasse placées de chant, plus rarement de murets, et des coffres mixtes (24), formés à la fois de dalles de pierre et de planches de bois. Toutes les autres structures funéraires (262 sépultures et 4 fosses contenant des os pêle-mêle) ont été rassemblées dans une catégorie appelée, faute d'un terme plus adéquat, «fosses simples»: elle rassemble les structures dont le mode d'aménagement ne peut être défini, soit parce qu'elles sont très endommagées, soit parce que les vestiges conservés ne sont pas assez caractéristiques.

Le mobilier déposé dans 73 des 578 tombes (13%) est présenté et analysé par catégories (chap. 6).

La typologie des tombes, la datation du mobilier et leur répartition au sein de la nécropole permettent de définir trois grandes phases chronologiques (chap. 7): Phase A (2ème moitié Ve – VIe s.), Phase B (dernier tiers VIe – VIIe s.) et Phase C (VIIIe – 1ère moitié IXe s.) (fig. 136/encart XX). Les coffres de pierre qui n'ont pas d'autre critère de datation que leur attribution à cette catégorie ont été regroupés dans une Phase B-C qui s'étend du dernier quart du VIe à la 1ère moitié du IXe s. Les deux premières phases correspondent à des périodes identifiées dans d'autres nécropoles régionales, notamment à Sézegnin, à Genolier et à Yverdon - Pré de la Cure. L'utilisation de la nécropole de La Tour-de-Peilz jusqu'au IXe s. est en revanche sans équivalent, d'autant plus qu'il ne s'agit pas de quelques tombes isolées, mais bien de plusieurs groupes de tombes contemporains.

La répartition des individus au sein de l'espace funéraire montre, à chaque période, le mélange des différentes classes d'âges et des adultes des deux sexes (chap. 8). On relève néanmoins un fort déficit des enfants les plus jeunes, alors qu'ils sont bien représentés dès la classe d'âge 5-9 ans. Cette image est conforme à ce que l'on observe généralement dans les sites funéraires régionaux: pas de secteur strictement réservé à l'un ou l'autre sexe ou à un groupe d'âge particulier et fonctionnement de la nécropole par groupes.

La fréquence des réductions et d'autres formes d'associations des individus à La Tour-de-Peilz a permis une étude relativement détaillée de ces pratiques, dans le but de comprendre les gestes et les liens dont elles témoignent. On observe ainsi que les manipulations d'ossements sont étroitement liées aux structures de pierre: leur fréquence augmente de façon très nette au VIIe s. et se maintient jusqu'à la fin de l'utilisation de la nécropole.

L'examen des catégories d'objets déposés dans les tombes, de leur mode de dépôt, des individus qu'ils accompagnent et de leur répartition au sein de la nécropole permet d'établir deux constantes (chap. 9): la rareté du dépôt d'objets, qui ne concerne que 13% des tombes, et le fait de ne placer qu'un seul objet par tombe, le plus souvent une boucle ou une garniture de ceinture. Ces deux caractéristiques se retrouvent dans la plupart des

nécropoles de la région lémanique et sont emblématiques des pratiques funéraires de la population d'origine gallo-romaine. Si l'on observe des changements dans l'apparence des ceintures vers la fin du VI^e s., leur fréquence et leur mode de dépôt ne subit pas de modification importante. Les dépôts d'objets deviennent très rares à partir du VIII^e s.: seuls quelques individus en reçoivent. Les ensembles du Clos d'Aubonne sont d'ailleurs tout à fait exceptionnels pour la région: pas moins de quatre tombes avec des deniers carolingiens, dont une comprenant une petite bourse de cinq pièces (T94).

Le site funéraire du Clos d'Aubonne présente ainsi toutes les caractéristiques d'une nécropole régionale, les pratiques dominantes correspondant à celles de la population locale, de souche gallo-romaine. Sur cette toile de fond émergent des éléments particuliers qui donnent des informations supplémentaires sur l'identité culturelle et sociale d'une partie de la population inhumée. Dans la seconde moitié du V^e et au début du VI^e s.se manifestent des signes d'une présence burgonde discrète: un crâne déformé dans une tombe féminine (T455), quelques boucles de ceinture de formes particulières (chap. 10.1.1). Le site de La Tour-de-Peilz se rapproche ainsi d'une série de nécropoles dont l'utilisation débute dès la 2^ème moitié du V^e s., voire dès le IV^e s., mais où l'élément burgonde est peu marqué. Ces exemples pourraient bien témoigner de l'assimilation de quelques personnes issues du peuple burgonde au sein de familles locales, par exemple par l'intermédiaire de mariages, selon un processus mis en évidence par les historiens (chap. 3.3.1).

Le passage à la domination franque est perceptible au travers de quelques tombes seulement, qui s'échelonnent entre environ le premier tiers et la fin du VI^e s. (chap. 10.1.2). Un premier groupe de tombes rapproche trois femmes inhumées avec des coiffes ornées de perles ou de fils d'or, dont une porte une paire de fibules issues d'ateliers du nord de la Gaule. Un peu plus tard est aménagée une tombe masculine avec une *spatha*, puis une autre avec un scramasaxe. Cette dernière sépulture se trouve au centre d'un espace particulier rassemblant uniquement des hommes. Ce petit groupe de tombes est à l'origine du développement d'un secteur occupé tout au long du VII^e s. par des coffres de dalles, au sein duquel les tombes d'enfants ont une place importante (chap. 10.2.2 et 11.3). L'ensemble de ce processus indique la présence de familles dominantes, qui adoptent ou plutôt adaptent le modèle funéraire franc: elles pourraient être celles de représentants de l'autorité franque. Le contrôle du carrefour des voies routières venant du nord de la Gaule d'une part, des régions rhénanes d'autre part, ainsi que de la route vers l'Italie par le col du Grand-Saint-Bernard, rend plausible la présence de ces familles à Vevey ou aux environs immédiats. Les découvertes archéologiques semblent donc ici encore confirmer un processus historique: celui du maintien de la puissance de l'élite romano-burgonde lors de son intégration au royaume franc (chap. 3.3.2).

Dans le deuxième tiers ou la deuxième moitié du VII^e s., le dépôt de garnitures de ceintures principalement dans des tombes d'enfants, dans le secteur sud-est mais aussi dans d'autres parties de la nécropole, reflète le maintien de ces familles dominantes (chap. 11). Ces dépôts montrent l'importance accordée aux liens familiaux, aussi dans le sens dynastique du terme: des objets précieux ou significatifs sont déposés dans les tombes, et par là définitivement transmis aux enfants.

Les dépôts de monnaies effectués à une période où le mobilier funéraire est rare, de surcroît à proximité des tombes d'enfants avec des garnitures de ceintures de la période précédente, témoignent eux aussi du maintien de ces familles importantes. Vraisemblablement de confession catholique, elles continuent d'inhumer leurs défunts dans la même nécropole, alors qu'un cimetière se développe dans le quartier de l'église Saint-Martin de Vevey, tout proche. La persistance de l'utilisation d'une nécropole sans église jusqu'au IX^e s. par une partie de la population représente un cas de figure inédit dans nos régions (chap. 10.3). L'abandon définitif du site, qui semble intervenir après le milieu du IX^e s., pourrait résulter de la volonté des autorités ecclésiastiques de regrouper les tombes autour des lieux de culte.

Zusammenfassung

Das Gräberfeld « Clos d'Aubonne » bei La Tour-de-Peilz (Kanton Waadt)
Ursprung, Entwicklung und Ende eines Bestattungsareals des 5. bis 9. Jahrhunderts

Ein Bauprojekt der Nestlé AG auf der Flur Clos d'Aubonne in La Tour-de-Peilz hatte mehrere Grabungskampagnen zwischen 1988 und 1991 ausgelöst. Diese wurden durch die Kantonsarchäologie des Kantons Waadt unter der Leitung von Max Klausener durchgeführt. Auf einer Fläche von ungefähr 3400 m² wurden 578 Gräber mit Skelettresten von fast 850 Individuen aufgedeckt. Die Grabstätten sind Hauptbestandteil eines grossen, frühmittelalterlichen Gräberfeldes, welches 500 m südöstlich des römischen *vicus* von *Viviscus*/ Vevey am nordöstlichen Ufer des Genfersees angelegt wurde. Die alte Verkehrsachse zum Pass des Grossen St. Bernhards führte daran vorbei.

Es können drei Kategorien in der Grabarchitektur unterschieden werden (Kap. 5, Abb. 135; sur CD, plan couleur 9): Gräber mit Holzeinbauten (insgesamt 66), durch organische Reste nachgewiesen, Steinkoffergräber (222), wovon der Grossteil aus hochgestellten Sandsteinplatten und einige wenige aus gemauerten Wänden bestanden, und Gräber, wo beide Materialien - Steinplatten und Holz - verwendet wurden (24). Die restlichen Grabstätten (262 Gräber und 4 Gruben mit ungeordnetem Knochenmaterial gehören einer weiteren Kategorie - mangels eines adäquaten Begriffs «einfache Gruben» genannt – an, welche alle Strukturen beinhaltet, deren Ausstattung einerseits durch die schlechte Erhaltung, andererseits durch nicht näher charakterisierbare Reste undefiniert blieb.
Die Beigaben von 73 der 578 Gräber (13%) werden anhand der Fundgattungen präsentiert und analysiert (Kap. 6).

Die Gräbertypologie, die Datierung der Beigaben und ihre Streuung innerhalb des Gräberfeldes ermöglichen eine chronologische Einteilung in drei grosse Phasen (Kap. 7): Phase A (2. Hälfte 5. – 6. Jh.), Phase B (letztes Drittel 6. – 7. Jh.) und Phase C (8. – 1. Hälfte 9. Jh., Abb. 136/Beilage XX). Die Steinkoffergräber, die mangels weiterer Datierungshinweise nur aufgrund ihrer Grabarchitektur zeitlich eingeordnet werden können, wurden in einer Phase B-C zusammengefasst, welche vom letzten Viertel des 6. bis zur 1. Hälfte des 9. Jh. dauert. Die zwei ersten Phasen entsprechen den Phasen anderer regionalen Gräberfeldern, allen voran denjenigen von Sézegnin, von Genolier und von Yverdon – Pré de la Cure. Die Nutzung des Gräberfeldes von La Tour-de-Peilz bis ins 9. Jh. ist hingegen einzigartig, umso mehr, da es sich nicht um einzelne Gräber, sondern um mehrere Gruppen von zeitgleichen Gräbern handelt.

Die Verteilung der Individuen innerhalb des Bestattungsareals zeigt auf, dass eine Vermischung der verschiedenen Altersklassen sowie der Geschlechter unter den Erwachsenen in jeder Phase präsent ist (Kap. 8). Es finden sich jedoch nur sehr wenige Säuglinge und Kleinkinder unter den Bestatteten, jene ab der Altersklasse von 5 bis 9 Jahren sind hingegen gut vertreten. Dieses Bild stimmt mit demjenigen überein, welches sich normalerweise bei regionalen Gräberfeldern zeigt: gruppenspezifische Bestattungen in Arealen, ohne dass dabei Geschlecht und Alter berücksichtigt wurden.
Die Häufigkeit von Mehrfachbestattungen und anderen Anzeichen von Zusammengehörigkeit der Individuen von La Tour-de-Peilz ermöglichte eine detailreiche Studie zu diesen Praktiken, um dadurch die Handlungen und Verbindungen besser verstehen zu können. So konnte man feststellen, dass Manipulationen von Knochen an Gräbern mit Steineinbauten geknüpft sind, deren Häufigkeit im 7. Jh. spürbar ansteigt und bis zum Ende der Nutzung des Gräberfeldes bestehen bleibt.

Die Untersuchung der Beigaben nach Fundgattung und Lage innerhalb des Grabes, sowie der damit bestatteten Individuen und der Verteilung innerhalb des Gräberfeldes erlauben das Festsetzen von zwei Konstanten (Kap. 9): einerseits die Seltenheit von Beigaben – nur 13% der Gräber enthielten solche – und andererseits die Beigabe eines ein-

zigen Gegenstandes, oftmals eine Gürtelschnalle oder -garnitur. Beide Merkmale trifft man bei den meisten Gräberfeldern im Genferseegebiet an und sind typisch für die Bestattungssitten der Bevölkerung gallo-römischen Ursprungs. Während man Modifikationen bei der Form und dem Dekor der Gürtel gegen Ende des 6. Jh. beobachten kann, sind keine bedeutenden Veränderungen bei der Häufigkeit und Anordnung innerhalb des Grabes feststellbar. Ab dem 8. Jh. ist die Beigabensitte, die nur noch einige wenige Individuen vorweisen, äusserst selten anzutreffen. Diejenigen von Clos d'Aubonne sind dabei für die Region aussergewöhnlich: nicht weniger als vier Gräber enthielten karolingerzeitliche Denare, darunter eines mit einem kleinen Geldbeutel mit 5 Münzen (T94).

Der Bestattungsplatz von Clos d'Aubonne verfügt über alle Merkmale eines regionalen Gräberfeldes, da die vorherrschenden Sitten denjenigen der lokalen Bevölkerung gallo-römischer Herkunft entsprechen. Mit diesem Hintergrund tauchen jedoch besondere Elemente auf, die zusätzliche Informationen zur kulturellen und sozialen Identität eines Teils der bestatteten Bevölkerung liefern. Für die 2. Hälfte des 5. und den Beginn des 6. Jh. zeigen sich einige Hinweise auf eine diskrete burgundische Präsenz: ein deformierter Schädel aus einem Frauengrab (T455), sowie einige Gürtelschnallen mit besonderen Formen (Kap. 10.1.1). Die Grabstätte von La Tour-de-Peilz reiht sich so in eine Serie von Gräberfeldern ein, die sicher ab der 2. Hälfte des 5. Jh., eher aber schon ab dem 4. Jh. belegt wurden, bei denen jedoch nur wenige burgundische Elemente anzutreffen sind. Diese Beispiele bezeugen möglicherweise die Assimilation einzelner Personen aus dem burgundischen Kulturenkreis im Schosse einheimischer Familien, was von Historikern u. a. anhand von Verheiratungen aufgezeigt werden konnte (Kap. 3.3.1).

Der Übergang zur fränkischen Machtübernahme kann nur bei wenigen Gräbern nachvollzogen werden, welche zwischen dem ersten Drittel und dem Ende des 6. Jh. angelegt wurden (Kap. 10.1.2). Eine erste Gruppe beinhaltet drei Frauengräber, deren Haartracht mit Perlen oder Goldfäden geschmückt war. Eine der Frauen trug ein Fibelpaar, das aus einem nordgallischen Atelier stammt. Wenig später wird ein Männergrab mit Spatha- dann ein weiteres mit Skramasaxbeigabe angelegt. Letzteres befindet in der Mitte eines Sektors, wo nur Männer bestattet wurden. Von dieser kleinen Grabgruppe aus entwickelte sich im Verlauf des 7. Jh. ein Areal, in dem Steinplattengräber angelegt wurden. Innerhalb dieses Areals wurde den Kindergräbern ein wichtiger Platz zugeteilt (Kap. 10.2.2 und 11.3). Diese Vorgänge zeugen von der Präsenz mächtiger Familien, die die fränkischen Bestattungssitten angenommen oder vielmehr adaptiert haben: es könnte sich um Vertreter der fränkischen Herrschaft handeln. Die Kontrolle der Transitachsen von Nordgallien und von den rheinischen Gebieten her über den Passübergang des Grossen St. Bernhards nach Italien macht verständlich, dass sich solche Familien in Vevey und Umgebung niederliessen. Die archäologischen Entdeckungen scheinen also auch hier den historischen Vorgang zu bestätigen, dass die romano-burgundische Elite die Macht während ihrer Integration ins fränkische Königreich aufrecht erhält (Kap. 3.3.2).

Die Präsenz ebendieser Familien wird durch die Beigabe von Gürtelgarnituren während des zweiten Drittels oder zweiten Hälfte des 7. Jh. hauptsächlich in Kindergräbern im südöstlichen Areal, aber auch in anderen Teilen des Gräberfeldes, bezeugt (Kap. 11). Diese Art der Beigabensitte gibt die Bedeutung der familiären Bande auch im dynastischen Sinn wieder, indem kostbare oder bedeutende Gegenstände in den Gräbern niedergelegt und dadurch für immer den Kindern übergeben wurden.

Die Münzbeigabe wurde zu einer Zeit praktiziert, wo die Beigabensitte mehr und mehr verschwindet. Sie taucht v. a. in Nähe der Kindergräber mit Gürtelschnallenbeigabe der vorangehenden Epoche auf und belegt gleichermassen den Fortbestand dieser bedeutenden Familien. Sie liessen – möglicherweise unter katholischem Glauben – weiterhin ihre Toten auf demselben Gräberfeld bestatten, während gleichzeitig in der Nähe ein neuer Friedhof bei der St. Martins-Kirche in Vevey erstellt wurde. Die Belegungskontinuität eines Gräberfeldes bis ins 9. Jh. ohne Grabkirche stellt eine einmalige Situation in unserer Region dar (Kap. 10.3). Die Nutzung scheint nach der Mitte des 9. Jh. aufzuhören, was möglicherweise auf den Willen der kirchlichen Obrigkeit zurückzuführen ist, die Gräber in Nähe von christlichen Kultorten anzulegen.

Übersetzung: Christian Auf der Maur

Riassunto

La necropoli di Clos d'Aubonne, a La Tour-de-Peilz (canton Vaud)
Origine, sviluppo e abbandono di un'area funeraria dal V al IX secolo

Gli scavi sulla parcella di Clos d'Aubonne, a La Tour-de-Peilz, condotti dal Servizio di archeologia del canton Vaud tra il 1988 e il 1991 e diretti da Max Klausener, sono scaturiti da un progetto di costruzione della Società Nestlé. Indagando 3400m² si sono rinvenute 578 tombe, contenenti le ossa di circa 850 individui. Queste sepolture rappresentano dunque una vasta necropoli dell'alto Medioevo, sviluppatasi sulla riva nord-orientale del lago Lemano, 500 m a sud-est dal *vicus* romano di *Viviscus*/Vevey, ai margini dell'antico sentiero che conduceva al passo del Gran San Bernardo.

Le tombe sono state suddivise in tre tipologie architettoniche principali (capitolo 5, fig. 135; sur CD, plan couleur 9): tombe con strutture in legno, attestate grazie a tracce di resti organici (66 in totale); casse in pietra (222), composte da lastre in molassa poste a coltello o più raramente con pareti a muretto; casse miste (24), costruite sia con lastre in pietra che assi lignei. Tutte le altre strutture funerarie (264 sepolture e 4 fosse contenenti ossa dissociate) sono state raggruppate in una categoria denominata – in mancanza di un termine più idoneo – "fosse semplici", poiché di difficile identificazione, essendo queste fortemente distrutte o gli elementi conservati non abbastanza caratteristici.

Il corredo funerario trovato in 73 delle 578 tombe (13%) è presentato e analizzato per categoria (capitolo 6).

La tipologia delle tombe, la datazione del corredo e la loro distribuzione nella necropoli, permettono di individuare tre grandi fasi cronologiche (capitolo 7): Fase A (seconda metà del V secolo - VI secolo), Fase B (ultimo terzo del VI secolo – VII secolo) e Fase C (VIII secolo – prima metà del IX secolo) (fig. 136 / inserto XX).

Le casse in pietra che non possiedono altri criteri per la datazione, se non l'attribuzione alla categoria tipologica, costituiscono la Fase B-C, che copre l'ultimo quarto del VI secolo fino alla prima metà del IX secolo. Le due prime fasi corrispondono a dei periodi reperibili ugualmente in altre necropoli regionali, come a Sézegnin, Genolier e Yverdon – Pré de la Cure. La frequentazione della necropoli di La Tour-de-Peilz fino al IX secolo non trova invece confronti, tanto più che non si tratta di qualche tomba isolata, bensì di diversi gruppi di sepolture contemporanee.

La distribuzione degli individui nell'area funeraria attesta, per ogni periodo, la presenza indiscriminata di defunti appartenenti a diverse classi di età e adulti di ambo i sessi (capitolo 8). Da notare tuttavia una forte carenza di neonati e bambini fino ai 4 anni , mentre quelli tra i 5 e i 9 anni sono ben rappresentati. Ne risulta una situazione conforme a quanto osservato per i siti funerari della regione: nessun settore è esclusivamente riservato a uomini o donne o a defunti di un'età specifica e la necropoli è suddivisa in gruppi.

Un'analisi relativamente dettagliata sulle frequenti riduzioni o altre forme di assembramento degli individui a La Tour-de-Peilz, ha permesso di capire i gesti e i legami di cui queste pratiche si fanno portatrici. Risulta che le manipolazioni sulle ossa sono strettamente collegate alle strutture in pietra: la loro frequenza aumenta nettamente nel VII secolo e si mantiene elevata fino alla fine dell'occupazione della necropoli.

Lo studio dei vari artefatti scoperti nelle tombe, la loro deposizione, gli individui ai quali sono stati associati e la loro ripartizione spaziale, suggeriscono due costanti (capitolo 9): la rarità dei corredi, rinvenuti in solo il 13% delle tombe e la presenza di un solo oggetto per tomba, che solitamente è una fibbia o una guarnizione di cintura. Queste due constatazioni si ritrovano analogamente nella maggior parte delle necropoli della regione de lago Lemano e sono un emblema delle popolazioni di origine gallo-romana. Seppure si constatano modifiche apparenti

verso la fine del VI secolo, la frequenza e il modo di deporre le cinture rimane praticamente invariato. I corredi funerari diventano molto rari dall'VIII secolo in avanti: solamente alcuni individui ne saranno ancora dotati. I complessi di Clos d'Aubonne sono quindi assolutamente eccezionali nel contesto regionale, poiché almeno quattro tombe contenevano denari carolingi e in una è stato scoperto un piccolo borsello con cinque monete (T94).

L'insieme funerario di Clos d'Aubonne ha caratteristiche uguali ad altri insiemi regionali; difatti le pratiche che predominano corrispondono a quelle delle popolazioni locali di tradizione gallo-romana. Su queste fondamenta emergono elementi peculiari, capaci di fornire informazioni supplementari riguardo l'identità culturale e sociale di una parte della popolazione, ivi sepolta.

Una discreta presenza burgunda si manifesta nella seconda metà del V secolo e all'inizio del VI, tramite un cranio deformato in una tomba femminile (T455) e alcune fibbie di cintura con forme particolari (capitolo 10.1.1). Il sito di La Tour-de-Peilz è dunque da associare ad una serie di necropoli, utilizzate proprio a partire dalla seconda metà del V secolo, o dal VI secolo, ma nelle quali la componente burgunda non è che lievemente marcata. Questi esempi potrebbero suggerire l'assimilazione di alcune persone di origine burgunda all'interno delle famiglie locali, per esempio grazie a matrimoni conformemente a dinamiche rilevate dagli storici (capitolo 3.3.1).

Il passaggio alla dominazione franca è percettibile solamente attraverso alcune tombe, suddivise tra il primo terzo e la fine del VI secolo (capitolo 10.1.2). Un primo gruppo di tombe concerne tre donne sepolte con acconciature decorate con perle o fili dorati; in una è stata trovata una coppia di fibule, prodotte in officine del nord della Gallia. Una tomba maschile, di poco posteriore, conteneva una *spatha* e in un'altra *ancora* vi era deposto un *scramasax*. Quest'ultima sepoltura è al centro di un'area particolare, nella quale sono stati rivenuti soli uomini. Questo piccolo gruppo di tombe maschili dà origine ad un settore in estensione, occupato per tutto il VII secolo e caratterizzato da sepolture con casse in pietra, all'interno del quale le tombe di soggetti immaturi rivestono un ruolo importante (capitolo 10.2.2 e 11.3).

Globalmente questo processo suggerisce la presenza di famiglie dominanti, come ad esempio quelle di rappresentanti dell'autorità franca, che adottano o forse adattano il modello funerario franco. Il controllo sul crocevia della rete viaria proveniente dal nord della Gallia da una parte, dalle regioni renane dall'altra, nonché sulla strada verso l'Italia passante per il valico del Grand San Bernardo, rende plausibile la presenza di queste famiglie a Vevey o nelle zone adiacenti. Le indagini archeologiche sembrano dunque confermare ulteriormente un processo storico, ossia l'affermazione del potere dell'aristocrazia romano-burgunda durante la sua integrazione nel regno franco (capitolo 3.3.2).

Nel secondo terzo o la seconda metà del VII secolo, le deposizioni di guarnizioni di cintura, soprattutto nelle tombe di bambini nel settore sud-orientale, ma ugualmente in altre zone della necropoli, testimonia la continuità di queste famiglie dominanti (capitolo 11). I corredi accreditano ai legami famigliari grande importanza, anche nel senso dinastico del termine: oggetti preziosi o significativi sono adagiati nelle tombe e quindi trasmessi in modo definitivo ai bambini.

Parallelamente le offerte monetali - effettuate in un periodo dove il corredo funerario è raro - rinvenute maggiormente in prossimità delle tombe di bambini, contenenti le fibbie di cintura del periodo precedente, lasciano ipotizzare anch'esse la continuità di queste importanti famiglie. Queste ultime, verosimilmente di confessione cattolica, continuano a seppellire i loro defunti nella stessa necropoli, seppure un cimitero si sia sviluppato nelle vicinanze, ossia nel quartiere della chiesa di San Martino a Vevey. Il perseverare nell'utilizzare una necropoli senza chiesa fino al IX secolo da una parte della popolazione, rappresenta un caso inedito in queste regioni (capitolo 10.3). L'abbandono definitivo del sito, verificatosi dopo la metà del IX secolo, potrebbe scaturire dalla volontà delle autorità ecclesiastiche di raggruppare le sepolture attorno ai luoghi di culto.

Traduzione: Aixa Andreetta

Cahiers d'archéologie romande – CAR

Palais de Rumine
Place Riponne 6
CH -1005 LAUSANNE
Tél. +41 (0)21 316 34 30
Fax +41 (0)21 316 34 31

Commandes :
www.mcah.ch
info@mcah.ch

N° 1 Gilbert KAENEL : Céramiques gallo-romaines décorées. *Aventicum I.* 1974. ISBN 2-88028-001-X. **ÉPUISÉ**

N° 2 Jean-Pierre JÉQUIER : Le Moustérien alpin. Révision critique. *Eburodunum II.* 1975. ISBN 2-88028-002-8. **ÉPUISÉ**

N° 3 Dominique CHAPELLIER : Géophysique et archéologie. 1975. ISBN 2-88028-003-3. **ÉPUISÉ**

N° 4 Marcel GRANDJEAN, Werner STÖCKLI, Pierre MARGOT, Claude JACCOTTET : Le cloître de la cathédrale Notre-Dame de Lausanne. 1975 ISBN 2-88028-004-4. **ÉPUISÉ**

N° 5 Pierre DUCREY, Claude BÉRARD, Christiane DUNANT, François PASCHOUD (dir.) : Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Collart. 1976. ISBN 2-88028-005-2. **ÉPUISÉ**

N° 6-7 Olivier-Jean BOCKSBERGER (publié par Alain GALLAY) : Le dolmen M VI. *Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) t. 1 et 2.* 1976. ISBN 2-88028-006-0 et ISBN 2-88028-007-9. **ÉPUISÉ**

N° 8 Gilbert KAENEL : La fouille du « Garage Martin-1973 ». 1976. ISBN 2-88028-008-7. **Fr. 45.—**

N° 9 Paul BISSEGGER, Claude JACCOTTET : La chapelle de Puidoux. 1977. ISBN 2-88028-009-5. **ÉPUISÉ**

N° 10 Jean-Louis VORUZ : L'industrie lithique de la station littorale d'Yvonand. (Exemple d'étude de typologie analytique). 1977. ISBN 2-88028-010-9. **ÉPUISÉ**

N° 11 Alain BEECHING : Le Boiron. Une nécropole du Bronze final près de Morges (Vaud-Suisse). 1977. ISBN 2-88-028-011-7. **ÉPUISÉ**

N° 12 Monika VERZÀR : Un temple du culte impérial. *Aventicum II.* 1977. ISBN 2-88028-012-5. **ÉPUISÉ**

N°s 13-14 Olivier-Jean BOCKSBERGER (publié par Alain GALLAY) : Horizon supérieur, secteur occidental et tombes Bronze ancien. *Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) t. 3 et 4.* 1978. ISBN 2-88028-013-3 et ISBN 2-88 028-014-1. **Fr. 60.—**

N° 15-16 Valentin RYCHNER : L'âge du Bronze final à Auvernier (Lac de Neuchâtel, Suisse). Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse. *Auvernier 1 et 2.* 1979. ISBN 2-88028-015-X et ISBN 2-88028-016-8. **ÉPUISÉ**

N° 17 Claude BÉRARD, Pierre DUCREY (dir.) : Bronzes hellénistiques et romains. (Actes du 5e colloque international sur les bronzes antiques, Lausanne, 8-13 mai 1978). 1979. ISBN 2-88028-017-6. **ÉPUISÉ**

N° 18 Gilbert KAENEL, Max Klausener, Sylvain FEHLMANN : Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna (Vidy/Lausanne). *Lousonna 2.* 1980. ISBN 2-88028-018-4. **ÉPUISÉ**

N ° 19 Gilbert KAENEL, Sylvain FEHLMANN : Un quartier de Lousonna. La fouille de « Chavannes 7 » 1974/1975 et 1977. *Lousonna 3.* 1980. ISBN 2-88028-019-2. **ÉPUISÉ**

N° 20 André LAUFER : La Péniche. Un atelier de céramique à Lousonna (1er s. apr. J.-C.). *Lousonna 4.* 1980. ISBN 2-88028-020-6. **ÉPUISÉ**

N° 21 Daphné WOYSCH-MÉAUTIS : La représentation des animaux et des êtres fabuleux sur les monuments funéraires grecs de l'époque archaïque à la fin du IVe siècle av. J.-C. 1982. ISBN 2-88028-021-4. **Fr. 40.—**

N° 22 Philippe BRIDEL : Le sanctuaire du Cigognier. *Aventicum III.* 1982. ISBN 2-88028-022-2. **Fr. 100. —**

N° 23 Jean-Luc BOISAUBERT : Le Néolithique moyen de la Saunerie. (Fouilles 1972-1975). Denis RAMSEYER : L'industrie en bois de cerf du site néolithique des Graviers. *Auvernier 3.* 1982. ISBN 2-88028-023-0 **ÉPUISÉ**

N° 24 François SCHIFFERDECKER : La céramique du Néolithique moyen d'Auvernier dans son cadre régional. *Auvernier 4.* 1982. ISBN 2-88028-024-9. **ÉPUISÉ**

N° 25 André BILLAMBOZ, Jacques-Lépold BROCHIER, Louis CHAIX et al. : La station littorale d'Auvernier-Port. Cadre et évolution. *Auvernier 5.* 1982. ISBN 2-88028-025-7. **ÉPUISÉ**

N° 26 Michel EGLOFF, Kolja FARJON : Aux origines de Lausanne. Les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité. 1983. ISBN 2-88028-026-5. **ÉPUISÉ**

N° 27 Béatrice HEILIGMANN-HUBER: Les catelles à relief du château de Valangin. 1983. ISBN 2-88028-027-3. **ÉPUISÉ**

N° 28 Joël VITAL, Jean-Louis VORUZ: L'habitat protohistorique de Bavois-en-Raillon (Vaud). 1984. ISBN 2-88028-028-1. **ÉPUISÉ**

N° 29 Jean-Louis VORUZ: Outillages osseux et dynamisme industriel dans le Néolithique jurassien. 1984. ISBN 2-88 028-029-X. **ÉPUISÉ**

N° 30 Gilbert KAENEL, Philippe CURDY, Hanspeter ZWAHLEN: Saint-Triphon, Le Lessus (Ollon, Vaud) du Néolithique à l'époque romaine. 1984. ISBN 2-88028-030-3. **ÉPUISÉ**

N°s 31-32 Alain GALLAY, Louis CHAIX: Le dolmen M XI. *Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais). T. 5 et 6.* 1984. ISBN 2-88028-031-1 et ISBN 2-88028-032-X. **ÉPUISÉ**

N° 33 Klaus GREWE, Denis WEIDMANN, Paul-Louis PELET et al.: Canal d'Entreroches. Créer une voie navigable de la mer du Nord à la Méditerranée au XVII[e] siècle. Der Bau eines Schiffahrtsweges von der Nordsee bis zum Mittelmeer im 17. Jahrhundert.1987. ISBN 2-88028-033-8. **ÉPUISÉ**

N° 34 Ivonne MANFRINI-ARAGNO: Bacchus dans les bronzes hellénistiques et romains. Les artisans et leur répertoire. 1987. ISBN 2-88028-036. **ÉPUISÉ**

N° 35 Jean LANGENBERGER, Marie-Claude MORAND (dir.): Le général Dufour et Saint-Maurice. 1987. ISBN 2-88 028-035-4. **ÉPUISÉ**

N° 36 Claude BÉRARD, Christiane BRON, Alessandra POMARI (dir.): Image et société en Grèce ancienne. L'iconographie comme méthode d'analyse. (Actes du Colloque international, Lausanne, 8-11 février 1984). 1987. ISBN 2-88028-036-2. **ÉPUISÉ**

N° 37 Valentin RYCHNER: Auvernier 1968-1975. Le mobilier métallique du Bronze final. Formes et techniques. *Auvernier 6.* 1987. ISBN 2-88028-037-0. **ÉPUISÉ**

N° 38 Daniel PAUNIER, Emmanuel ABETEL, Silvio AMSTAD et al.: Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1983. *Lousonna 5.* 1984. ISBN 2-88028-038-9. **ÉPUISÉ**

N° 39 Daniel PAUNIER, Silvio AMSTAD: L'établissement gallo-romain de Bavois (VD). Sondages 1973. 1984. ISBN 2-88028-039-7. **ÉPUISÉ**

N° 40 Daniel PAUNIER, Emmanuel ABETEL, Marina ANDRES-COLOMBO et al.: Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1984. *Lousonna 6.* 1987. ISBN 2-88028-040-4. **ÉPUISÉ**

N° 41 Daniel CASTELLA: La nécropole du Port d'Avenches. *Aventicum IV.* 1987. ISBN 2-88028-041-9. **ÉPUISÉ**

N° 42 Daniel PAUNIER, José BERNAL, Daniel CASTELLA et al.: Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Le quartier occidental. Le sanctuaire indigène. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1985. *Lousonna 7.* 1989. ISBN 2-88028-042-7. **ÉPUISÉ**

N° 43 Hans BÖGLI, Michel FUCHS (dir.): Pictores per provincias. (Actes du 3[e] colloque international sur la peinture murale romaine, Avenches, 28-31 août 1986). *Aventicum V.* 1987. ISBN 2-88028-043-5. **ÉPUISÉ**

N° 44 Pascale BONNARD: La ville romaine de Nyon. Répertoire des fouilles et trouvailles. Bibliographie du site. *Noviodunum I.* 1988. ISBN 2-88028-044-3. **ÉPUISÉ**

N° 45 Denis RAMSEYER: La céramique néolithique d'Auvernier-La Saunerie (fouilles 1964-1965). *Auvernier 7.* 1988. ISBN 2-88028-045-1. **ÉPUISÉ**

N° 46 François SCHIFFERDECKER: Le site littoral néolithique d'Auvernier/Brise-Lames (NE, Suisse). Stratigraphie et environnement. 1989. *Auvernier 8.* ISBN 2-88028-046-X. **ÉPUISÉ**

N°s 47-48 Alain GALLAY: Secteur oriental. Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais). T. 7 et 8. 1989. ISBN 2-88 028-047-8 et ISBN 2-88028-048-6. **ÉPUISÉ**

N° 49 Jacques MOREL, Silvio AMSTAD: Un quartier romain de Nyon. De l'époque augustéenne au III[e] siècle (Les fouilles de Bel-Air/Gare 9 - 1978-1982). *Noviodunum II.* 1990. ISBN 2-88028-049-4. **Fr. 50.—**

N° 50 Gilbert KAENEL: Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures. 1990. ISBN 2-88028-050-8. **Fr. 100.—**

N° 51 Dominique BAUDAIS, Christiane KRAMAR: La nécropole néolithique de Corseaux «en Seyton» (VD, Suisse). Archéologie et Anthropologie. 1990. ISBN 2-88028-051-6. **Fr. 60.—**

N° 52 Reto MARTI: Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Saint-Sulpice VD. Le cimetière du Haut Moyen Age de Saint-Sulpice VD. 1990. ISBN 2-88028-052-4. **Fr. 60.—**

N° 53 Nicole PLUMETTAZ, Dominique ROBERT BLISS: Echandens-La Tornallaz (VD, Suisse). Habitats protohistoriques et enceinte médiévale. 1992. ISBN 2-88028-053-2. **Fr. 60.—**

N° 54 Emmanuel ABETEL: L'établissement sidérurgique de Montcherand. 1992. ISBN 2-88028-054-0. **ÉPUISÉ**

N° 55 Peter EGGENBERGER, Philippe JATON, Catherine SANTSCHI, Christian et Françoise SIMON: *L'église de Saint-Prex. Histoire et archéologie.* 1992. ISBN 2-88028-055-9. **Fr. 75.—**

N° 56 Peter EGGENBERGER, Laurent AUBERSON: Saint-Saphorin en Lavaux. Le site gallo-romain et les édifices qui ont précédé l'église. Réinterprétation des fouilles de 1968-1969. 1992. ISBN 2-88 028-056-7. **Fr. 34.—**

N° 57 Gilbert KAENEL, Philippe CURDY (dir.): *L'âge du Fer dans le Jura.* (Actes du 15[e] Colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Pontarlier (France) et Yverdon-les-Bains (Suisse), 9-12 mai 1991). 1992. ISBN 2-88028-057-5. **Fr. 91.—**

N° 58 François CHRISTE: La «Cour des Miracles» à la Cité. 1220-1960: une tranche de l'histoire de Lausanne. 1992. ISBN 2-88028-058-3. **Fr. 60.—**

N° 59 Claus WOLF: Die Seeufersiedlung Yverdon, Avenue des Sports (Kanton Waadt). Eine kulturgeschichtliche und chronologische Studie zum Endneolithikum der Westschweiz und angrenzender Gebiete. / Le site littoral d'Yverdon, avenue des Sports (Canton de Vaud). Une étude du développement culturel et chronologique de la fin du Néolithique.de Suisse occidentale et des régions voisines. (*Freiburger Archäologische Studien 1*). 1993. ISBN 2-88028-059-1. **Fr. 95.—**

N° 60 Paul-Louis PELET: Une industrie reconnue: Fer Charbon Acier dans le Pays de Vaud. 1993. ISBN 2-88028-060-5. **Fr. 80.—**

N° 61 Vincent SERNEELS: Archéométrie des scories de fer. Recherches sur la sidérurgie ancienne en Suisse occidentale. 1993. ISBN 2-88028-061-3. **Fr. 90.—**

N° 62 Daniel CASTELLA: Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches «En Chaplix». *Aventicum VI.* 1994. ISBN 2-88028-062. **Fr. 60.—**

N°s 63-64 Valentin RYCHNER, Niklaus KLÄNTSCHI: Arsenic, nickel et antimoine. Une approche de la métallurgie du Bronze moyen et final en Suisse par l'analyse spectrométrique. T. I et II. 1995. ISBN 2-88028-063-X et ISBN 2-88028-064-8. **Fr. 90.— (les 2 vol.)**

N° 65 Laurent AUBERSON, Gabriele KECK, Jean-Daniel MOREROD: Notre-Dame d'Oujon (1146-1537). Une chartreuse exemplaire ? 1999. ISBN 2-88028-065-6. **Fr. 68.—**

N° 66 Frédéric ROSSI: L'area sacra du forum de Nyon et ses abords: fouilles 1988-1990. *Noviodunum III.* 1995. ISBN 2-88028-066-4. **Fr. 60.—**

N° 67 Michèle GROTE: Les tuiles anciennes du Canton de Vaud. 1996. ISBN 2-88028-067-2. **Fr. 60.—**

N° 68 Peter EGGENBERGER, Philippe JATON, Marcel GRANDJEAN: L'église et l'ancien couvent dominicain de Coppet. 1996. ISBN 2-88028-068-0. **Fr. 65.—**

N° 69 Martin BOSSERT: Die figürlichen Reliefs von Aventicum. Mit einem Nachtrag zu «Die Rundskulpturen von Aventicum». *Aventicum VII.* 1998. ISBN 2-88028-069-9. ISSN 1021-1713. **Fr. 85.—**

N° 70 Martin BOSSERT: Die figürlichen Baureliefs des Cigognier-Heiligtums in Avenches. Kunsthistorische und ikonologische Einordnung. *Aventicum VIII.* 1998. ISBN 2-88028-070-2. ISSN 1021-1713. **Fr. 75.—**

N° 71 François CHRISTE, Colette GRAND: Prangins: de la forteresse au château de plaisance – 1985-1995: 10 ans de recherches, 3000 ans d'histoire. 1997. ISBN 2-88028-071-0. ISSN 1021-1713. **Fr. 65.—**

N° 72 Gervaise PIGNAT, Ariane WINIGER: Les occupations mésolithiques de l'abri du Mollendruz: Abri Freymond, Commune de Mont-la-Ville (VD, Suisse). 1998. ISBN 2-88028-072-9. ISSN 1021-1713. **Fr. 65.—**

N° 73 Claire HUGUENIN, Ulrich DOEPPER, Olivier FEIHL: L'église Saint-François de Lausanne: genèse d'un monument historique. 1998. ISBN 2-88028-073-7. ISSN 1021-1713. **ÉPUISÉ**

N° 74 Thierry LUGINBÜHL, Annick SCHNEITER: La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lousonna. Le mobilier archéologique. (Sous la direction de Sylvie BERTI ROSSI et Catherine MAY CASTELLA). *Lousonna 9.* 1999. ISBN 2-88028-074-5. ISSN 1021-1713. **Fr. 85.—**

N°s 75-76 Lucie STEINER, François MENNA: La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe ap. J.-C.). Vol. 1: Texte. Vol. 2: Études complémentaires, catalogue, planches. 2000. ISBN 2-88028-075-1 et ISBN 2-88028-076-1. ISSN 1021-1713. **Fr. 115. — (les 2 vol.)**

N°s 77-78 Daniel CASTELLA: La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix». Fouilles 1987-1992. Vol. 1: Étude des sépultures. Daniel CASTELLA, Chantal MARTIN PRUVOT, Heidi AMREIN, Anika DUVAUCHELLE, Franz E. KOENIG Vol. 2: Étude du mobilier. 1999. *Aventicum IX et X.* ISBN 2-88028-077-X et ISBN 2-88028-078-8. ISSN 1021-1713. **Fr. 115.— (les 2 vol.)**

N° 79 Daniel DE RAEMY (dir.): Chillon: La Chapelle. 1999. ISBN 2-88028-079-6. ISSN 1021-1713. **Fr.58.—**

N° 80 Mireille DAVID-ELBIALI: La Suisse occidentale au IIe millénaire av. J.-C. Chronologie, culture, intégration européenne. 2000. ISBN 2-88028-080-X. ISSN 1021-1713. **ÉPUISÉ**

N° 81 Pierre CROTTI (éd.): MESO '97. (Actes de la Table ronde «Epipaléolithique et Mésolithique», Lausanne, 21-23 novembre 1997). 2000. ISBN 2-88028-081-8. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.—**

N° 82 Pascal NUOFFER, François MENNA: Le vallon de Pomy et Cuarny (VD) de l'âge du Bronze au haut Moyen Age. 2001. ISBN 2-88028-082-6. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.—**

N° 83 Thierry LUGINBÜHL: Imitations de stigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale. Archéologie et histoire d'un phénomène artisanal antique. 2001. ISBN 2-88028-083-4. ISSN 1021-1713. **Fr. 80.—**

N° 84 Werner LEITZ: Das Gräberfeld von Bel-Air bei Lausanne. Frédéric Troyon (1815-1866) und die Anfänge der Frühmittelalterarchäologie. / La nécropole de Bel-Air près de Lausanne. Frédéric Troyon (1815-1866) et les débuts de l'archéologie du haut Moyen Âge. 2002. ISBN 2-88028-084-2. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.—**

N°s 85-86 Daniel PAUNIER, Christophe SCHMIDT (éd.): La mosaïque gréco-romaine VIII . (Actes du VIII[ème] colloque international pour l'étude de la mosaïque antique et médiévale, Lausanne, 6-11-octobre 1997). 2 vol. 2001. ISBN 2-88028-085-0 et ISBN 2-88028-086-9. ISSN 1021-1713. **Fr. 140.— (les 2 vol.)**

N° 87 Heidi AMREIN: L'atelier de verriers d'Avenches: l'artisanat du verre au milieu du 1[er] siècle après J.-C. *Aventicum* XI. 2001. ISBN 2-88028-087-7. ISSN 1021-1713. **ÉPUISÉ**

N° 88 Ludwig ESCHENLOHR: *Recherches archéologiques sur le district sidérurgique du Jura central suisse.* 2001. ISBN 2-88028-088-5. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.—**

N° 89 Alessandra ANTONINI: *Sion, Sous-le-Scex (VS) I.* Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten. / Résultats des recherches sur le site funéraire du Haut Moyen-Âge de Sion, Sous-le-Scex. *Archaeologia Vallesiana 1.* 2002. ISBN 2-88028-089-3. ISSN 1021-1713. **Fr. 70.—**

N° 90 Mireille DAVID-ELBIALI, Daniel PAUNIER: L'éperon barré de Châtel d'Arruffens (Montricher, canton de Vaud): Âge du Bronze et Bas-Empire (Fouilles Jean-Pierre Gadina 1966-1972). 2002. ISBN 2-88028-090-7. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.—**

N° 91 Martin BOSSERT: Die figürlichen Skulpturen der Nekropole von Avenches – En Chaplix (VD): nördlicher und südlicher Grabbezirk. *Aventicum XII.* 2002. ISBN 2-88028-091-5. ISSN 1021-1713. **Fr. 50.—**

N° 92 Martin BOSSERT: Die figürlichen Skulpturen von Colonia Iulia Equestris. *Noviodunum IV.* 2002. ISBN 2-88028-092-3. ISSN 1021-1713. **Fr. 50.—**

N° 93 Patrick MOINAT, Mireille DAVID-ELBIALI: Défunts, bûchers et céramiques: la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XIe au VIIIe s. av. J.-C. 2003. ISBN 2-88028-093-1. ISSN 1021-1713. **Fr. 70.—**

N° 94 Marie BESSE: L'Europe du 3e millénaire avant notre ère: les céramiques communes au Campaniforme. 2003. ISBN 2-88028-094-X. ISSN 1021-1713. **Fr. 55.—**

N° 95 Marie BESSE, Laurence-Isaline STAHL GRETSCH , Philippe CURDY (dir.): ConstellaSion. Hommage à Alain Gallay. 2003. ISBN 2-88028-095-8. ISSN 1021-1713. **Fr. 65.—**

N° 96 Philippe BRIDEL: L'amphithéâtre d'Avenches. 2 vol. *Aventicum XIII.* 2004. ISBN 2-88028-096-6. ISSN 1021-1713. **Fr. 100.—**

N° 97 Guido FACCANI: L'église paroissiale Notre-Dame de Martigny. Synthèse de l'évolution architecturale, de l'édifice romain à la cathédrale paléochrétienne et du sanctuaire du Moyen-Âge à l'église baroque. *Archaeologia Vallesiana 2.* 2004. ISBN 2-88028-097-4. ISSN 1021-1713. **Fr. 20.—**

N°s 98-99 Daniel DE RAEMY: Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon. Vol. 1: Le Moyen Âge: genèse et création. Vol. 2: Epoques moderne et contemporaine: transformations, adaptations. 2004. ISBN 2-88028-098-2 et ISBN 2-88028-099-0. ISSN 1021-1713. **Fr. 190.— (les 2 vol.)**

N° 100 François MARIÉTHOZ: *Enquête autour d'un tumulus de l'âge du Bronze. Vufflens-la-Ville, En Sency (VD, Suisse).* 2005. ISBN 2-88028-100-8. ISSN 1021-1713. **Fr. 50.—**

N° 101 Gilbert KAENEL, Stefanie MARTIN-KILCHER, Dölf WILD (éd.): Colloquium Turicense: Siedlungen, Baustrukturen und Funde im 1. Jh. v. Chr. zwischen oberer Donau und mittlerer Rhone. / Sites, structures d'habitat et trouvailles du 1er s. av. J.-C., entre le Haut-Danube et la moyenne vallée du Rhône. (Kolloquium in Zürich, 17./18. Januar 2003). 2005. ISBN 2-88028-101-6. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.—**

N° 102 Sylvie BERTI ROSSI, Catherine MAY CASTELLA: La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lousonna. Archéologie, architecture et urbanisme. *Lousonna 8.* 2005. ISBN 2-88028-102-4. ISSN 1021-1713. **Fr. 85.—**

N° 103 Chantal MARTIN PRUVOT: L'insula 19 à Avenches. De l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle. *Aventicum XIV.* 2006. ISBN 2-88028-103-2. ISSN 1021-1713. **Fr. 75.—**

N° 104 Claire HUGUENIN, Gaëtan CASSINA, Dave LÜTHI (dir.): Destins de pierre. Le patrimoine funéraire de la cathédrale de Lausanne. 2006. ISBN 2-88028-104-0. ISSN 1021-1713. **Fr. 70.—**

N° 105 Laurence-Isaline STAHL GRETSCH: Les occupations magdaléniennes de Veyrier: histoire des abris-sous-blocs. (Ed. du CTHS, Documents Préhistoriques 20). 2006. ISBN 2-88028-105-9. ISSN 1021-1713. **Fr. 68.—**

N° 106 Emmanuel ABETEL: La gigantomachie de Lousonna-Vidy suivie de considérations sur la transmission du motif de l'anguipède. *Lousonna 10.* 2007. ISBN 978-2-88028-106-9. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.—**

N° 107 Caroline BRUNETTI: Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'Âge du Fer. 2007. ISBN 978-2-88028-107-6. ISSN 1021-1713. **Fr. 80.—**

N° 108 Marie BESSE (dir.): Sociétés néolithiques. Des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques. (Actes du 27ème colloque interrégional sur le Néolithique, 1 et 2 octobre 2005, Neuchâtel). 2007. ISBN 978-2-88028-108-3. ISSN 1021-1713. **Fr. 65.—**

N° 109 Elena BURRI: La céramique du Néolithique moyen: analyse spatiale et histoire des peuplements. *La station lacustre de Concise 2.* 2007. ISBN 978-2-88028-109-0. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.—**

N° 110 Patrick MOINAT, Philippe CHAMBON (dir.): Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental. (Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006). (Société préhistorique française, Mémoires XLIII). 2007. ISBN 978-2-88028-110-6. ISSN 1021-1713. **Fr. 65.—**

N° 111 Ariane WINIGER: Stratigraphie, datations et contexte environnemental. *La station lacustre de Concise 1.* 2008. ISBN 978-2-88028-111-3. ISSN 1021-1713. **Fr. 55.—**

N° 112 Philippe CURDY, François MARIÉTHOZ, Lionel PERNET, Antoinette RAST-EICHER: Rituels funéraires chez les Sédunes. Les nécropoles du Second âge du Fer en Valais central (IVe - Ier siècle av. J.-C.). *Archaeologia Vallesiana 3.* 2008. ISBN 978-2-88028-112-0. ISSN 1021-1713. **Fr. 65.—**

N° 113 Ariane WINIGER: Le mobilier du Néolithique moyen de Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré (Valais, Suisse). Fouilles Sauter 1956-1962. 2009. ISBN 978-2-880281137. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.—**

N° 114 Georg MATTER: Das römische Theater von Avenches/Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte. *Aventicum XV.* 2009. ISBN 978-2-88028-114-4. ISSN 1021-1713. **Fr. 85.—**

N° 115 Sandrine REYMOND (dir.), François ESCHBACH, Sébastien PERRET: La villa romaine du Buy et sa forge. Dernières découvertes à Cheseaux, Morrens et Etagnières (canton de Vaud, Suisse). 2009. ISBN 978-2-88028-115-6. ISSN 1021-1713. **Fr. 45.—**

N° 116 Catherine KULLING: Catelles et poêles du Pays de Vaud du 14e au début du 18e siècle. Château de Chillon et autres provenances. 2010. ISBN 978-2-88028-116-8. ISSN 1021-1713. **Fr. 65.—**

N°s 117-118 Jacques MOREL: Le palais de Derrière la Tour à Avenches. Vol. 1: Bilan de trois siècles de recherches. Chronologie, évolution architecturale, synthèse. Daniel CASTELLA, Anne DE PURY-GYSEL (dir.). Vol. 2: Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier. *Aventicum XVI et XVII.* 2010. ISBN. 978-2-88028-117-2 et ISBN 978-2-88028-118-0. ISSN 1021-1713. **Fr. 110.— (les 2 vol.)**

N° 119 Ariane WINIGER, Jérôme BULLINGER, Elena BURRI, François-Xavier CHAUVIÈRE, Sophie MAYTAIN: Le mobilier organique et lithique du Néolithique moyen. *La station lacustre de Concise 3.* 2010. ISBN 978-2-88028-119-9. ISSN 1021-1713. **Fr. 65.—**

N° 120 Jacqueline STUDER, Mireille DAVID-ELBIALI, Marie BESSE (dir.) : Paysage... Landschaft... Paesaggio... L'impact des activités humaines sur l'environnement du Paléolithique à la période romaine. (Actes du colloque du Groupe de travail pour les recherches préhistoriques en Suisse [GPS / AGUS], Muséum d'histoire naturelle, Genève, 15-16 mars 2007). 2011. ISBN 978-2-88028-120-2. ISSN 1021-1713. **Fr. 50.—**

N° 121 Olivier PACCOLAT (dir.) : Pfyn / Finges, évolution d'un terroir de la plaine du Rhône. Le site archéologique de « Pfyngut » (Valais, Suisse). *Archaeologia Vallesiana 4.* 2011. ISBN 978-2-88028-121-0. ISSN 1021-1713 **Fr. 65.—**

N° 122 Anne SCHOPFER LUGINBÜHL, Claudia NITU, Anne-Marie RYCHNER-FARAGGI, Marie PONCET SCHMID, Carole BLOMJOUIS, Pascal NUOFFER : Le cadre environnemental et les occupations du Néolithique au Bronze Moyen. Onnens-Le Motti, La Golette, Beau Site. *La Colline d'Onnens 1.* 2011.ISBN 978-2-88028-122-9. ISSN 1021-1713 **Fr. 60.—**

N° 123 Sébastien FAVRE, Manuel MOTTET: Le site du Petit-Chasseur (Sion, Valais) 9. Dolmens M XII et M XIII, approche des différents niveaux préhistoriques. *Archaeologia Vallesiana 5.* 2011 (A paraître). ISBN 978-2-88028-123-7. ISSN 1021-1713

N° 124 Marie BESSE, Martine PIGUET : Le site du Petit-Chasseur (Sion, Valais) 10. Un hameau du Néolithique moyen. *Archaeologia Vallesiana 6.* 2011 (A paraître). ISBN 978-2-88028-124-5. ISSN 1021-1713

N° 125 Matthieu HONEGGER: *Sion, Sous-le-Scex* (VS) II. Habitats et nécropoles du Néolithique et de l'âge du Bronze. *Archaeologia Vallesiana 7.* 2011 (A paraître). ISBN 978-2-88028-125-3. ISSN 1021-1713

N° 126 Manuel MOTTET, Anne-Lyse GENTIZON, Marc HALLER, Gabriele GIOZZA: Les bâtiments semi-enterrés de Bramois, un habitat du Néolithique final en Valais (Suisse). *Archaeologia Vallesiana 8.* 2011 (A paraître). ISBN 978-2-88028-126-1. ISSN 1021-1713

N° 127 Patricia MEYER, Gabriele GIOZZA, François MARIÉTHOZ: Bitsch, Massaboden (Wallis, CH), jungneolithische und glockenbecherzeitliche Siedlung. *Archaeologia Vallesiana 9.* 2011 (A paraître). ISBN 978-2-88028-127-X. ISSN 1021-1713

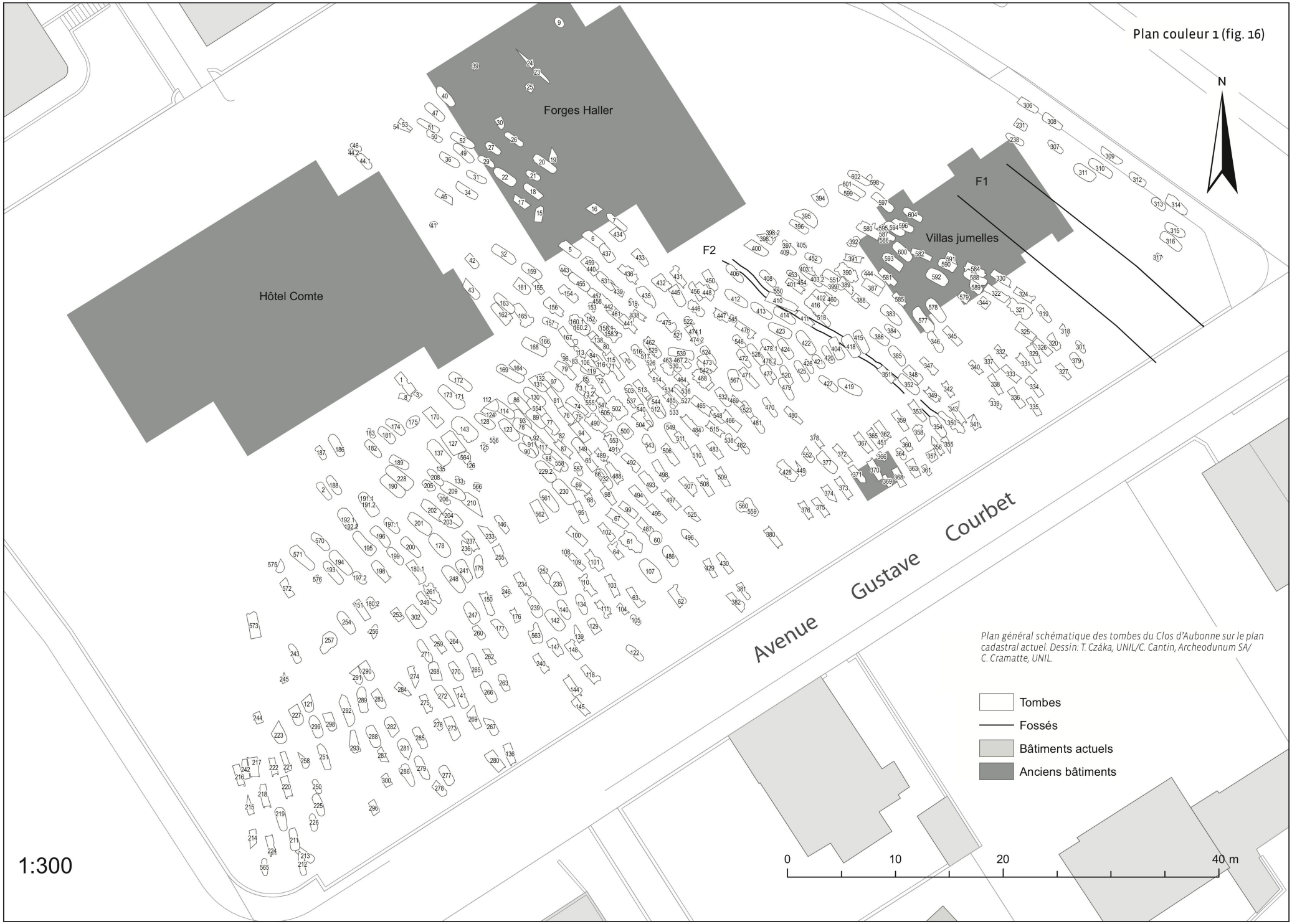

LA NÉCROPOLE
DU CLOS D'AUBONNE
À LA TOUR-DE-PEILZ
PLANS COULEUR
CAR 129-130
FORMAT PDF

Les fouilles menées entre 1988 et 1991 sur la parcelle du Clos d'Aubonne, à La Tour-de-Peilz, ont mis au jour 578 tombes contenant les ossements de près de 850 individus. Ces sépultures constituent l'essentiel d'une vaste nécropole qui s'est développée sur la rive nord du lac Léman, à quelque 500 m au sud-est du vicus romain de *Viviscus*/Vevey, en bordure de la voie antique qui mène au col du Grand Saint-Bernard. L'analyse détaillée des structures et du mobilier permet de définir trois phases chronologiques, échelonnées entre la deuxième moitié du V^e^ et la première moitié du IX^e^ siècle. Au fil du temps se manifestent des signes d'une présence burgonde discrète, puis d'influences du monde franc. Plusieurs indices montrent que, dès le VI^e^ siècle, cette nécropole est devenue le lieu d'inhumation de familles importantes. Certaines d'entre elles sont restées attachées à cet espace funéraire.



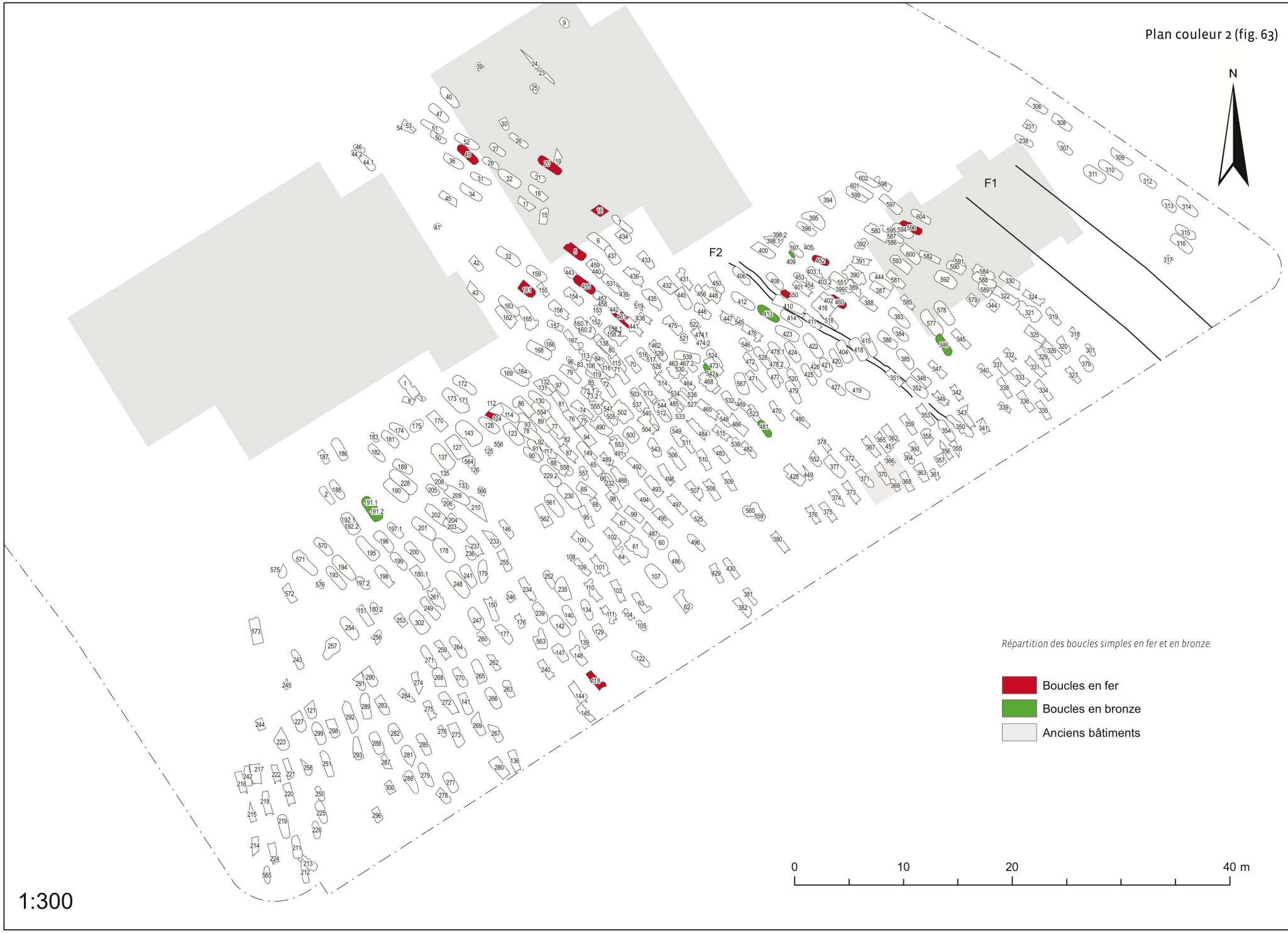
Lausanne 2011

Plan couleur 1 (fig. 16)

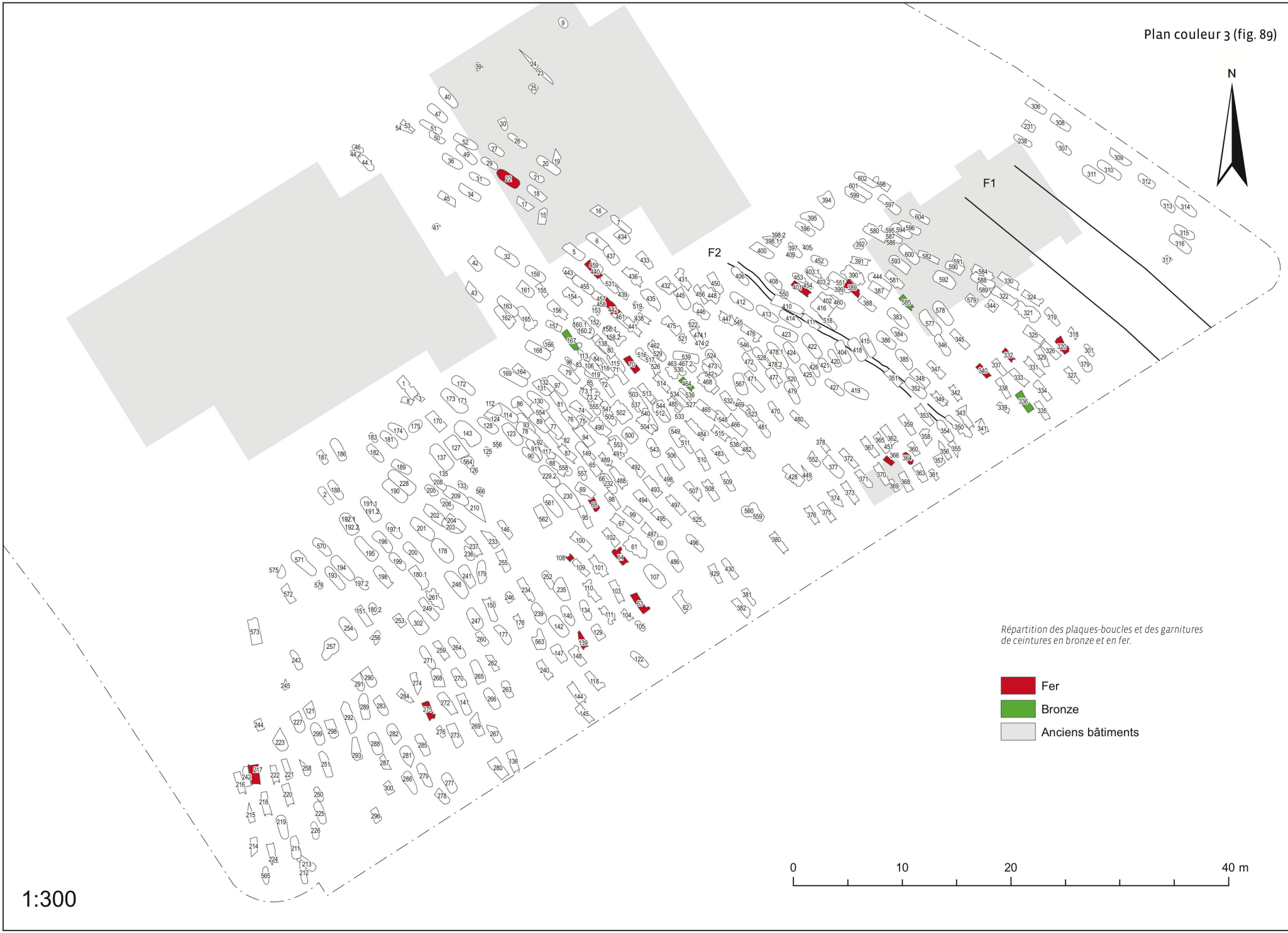


Plan général schématique des tombes du Clos d'Aubonne sur le plan cadastral actuel. Dessin: T. Czáka, UNIL/C. Cantin, Archeodunum SA/ C. Cramatte, UNIL.

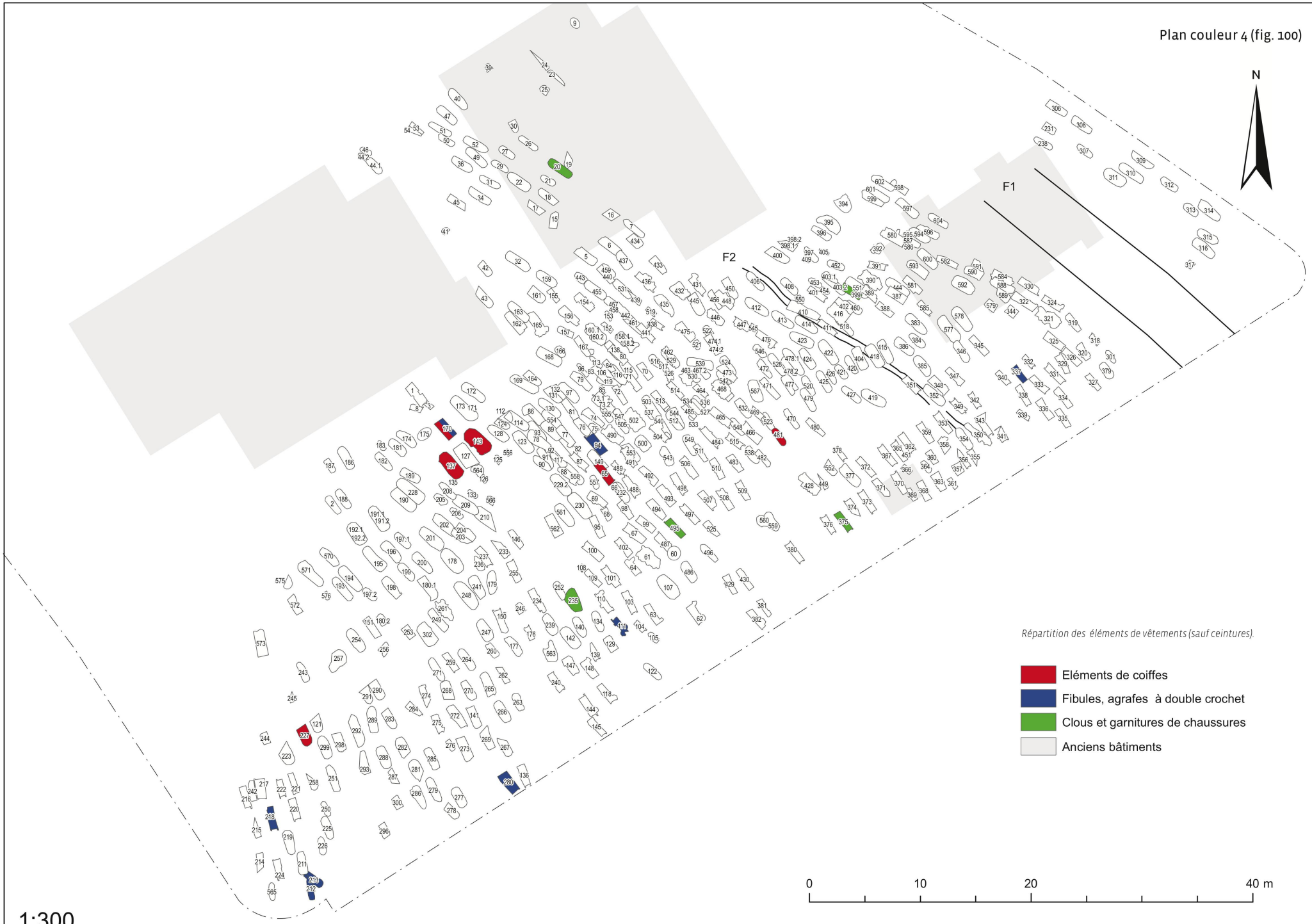
Plan couleur 2 (fig. 63)



Plan couleur 3 (fig. 89)

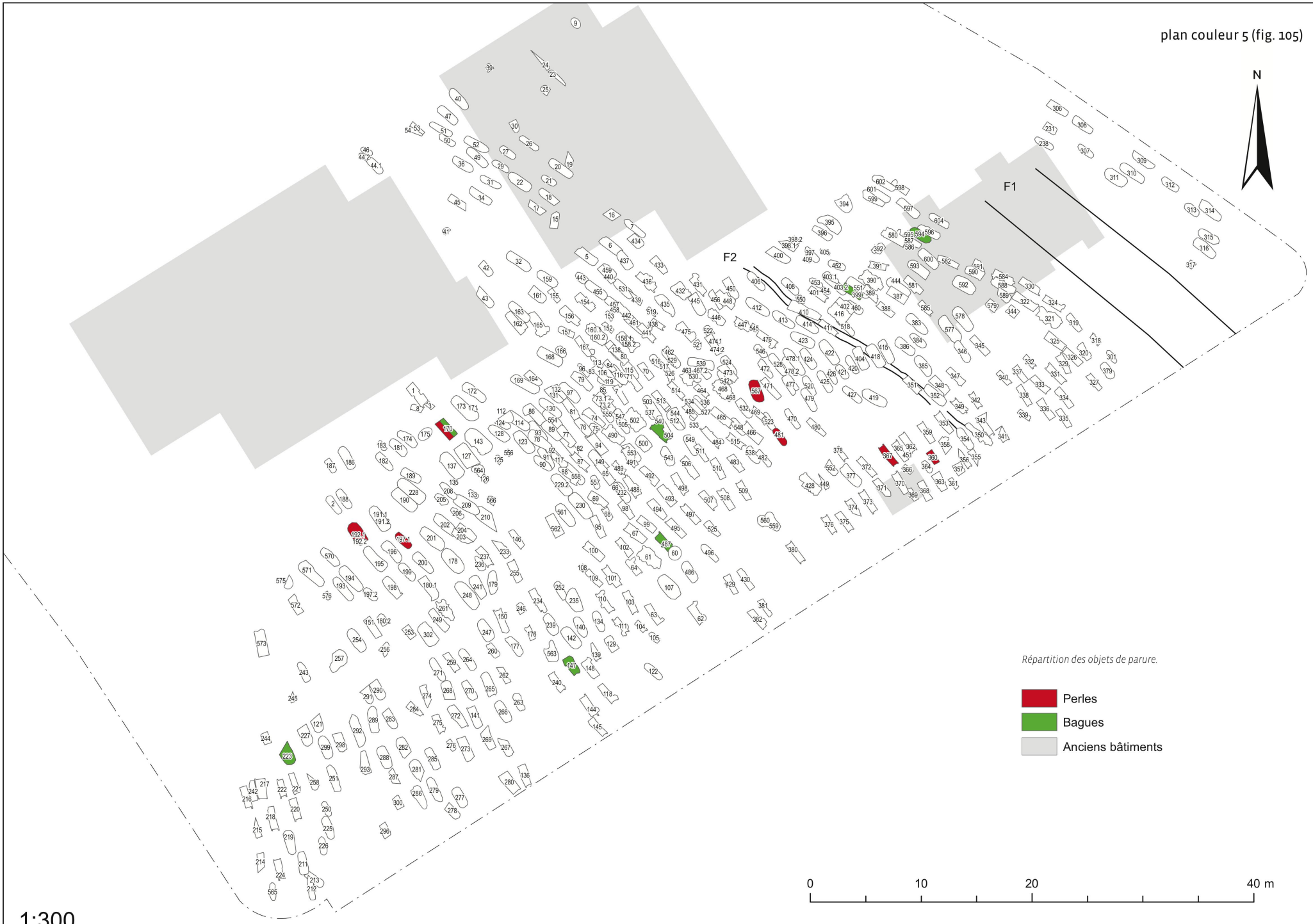


Plan couleur 4 (fig. 100)

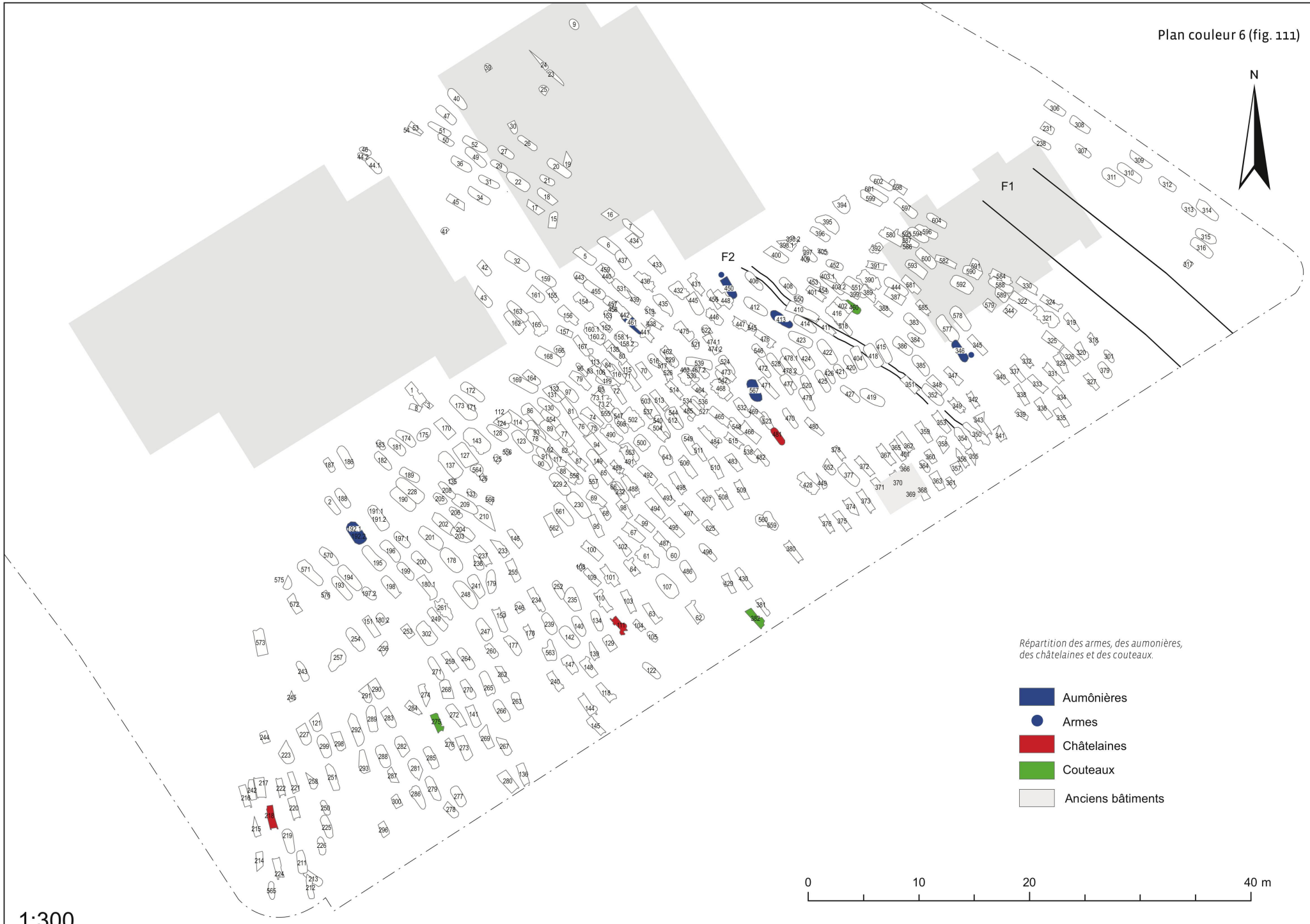


1:300

plan couleur 5 (fig. 105)

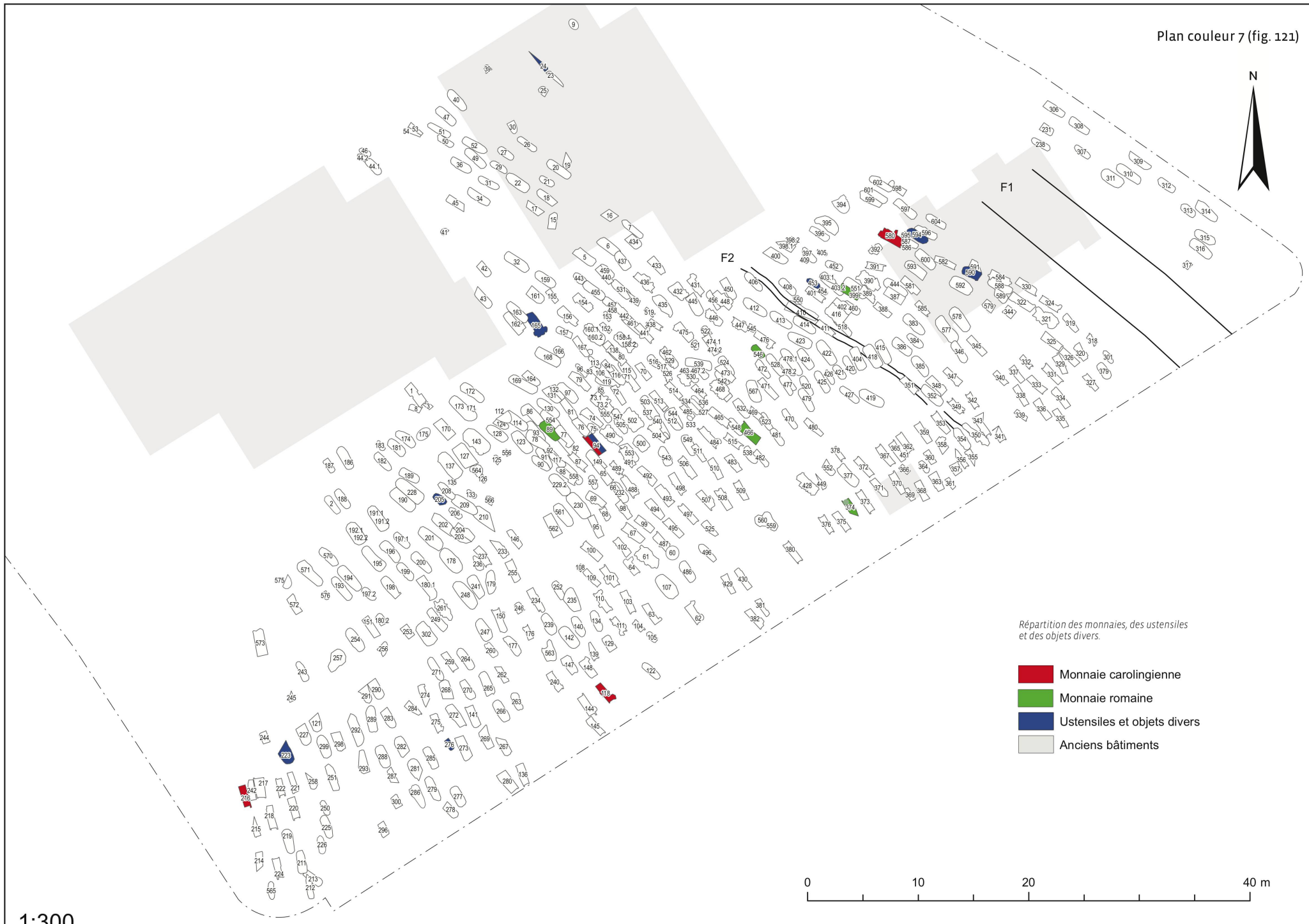


Plan couleur 6 (fig. 111)

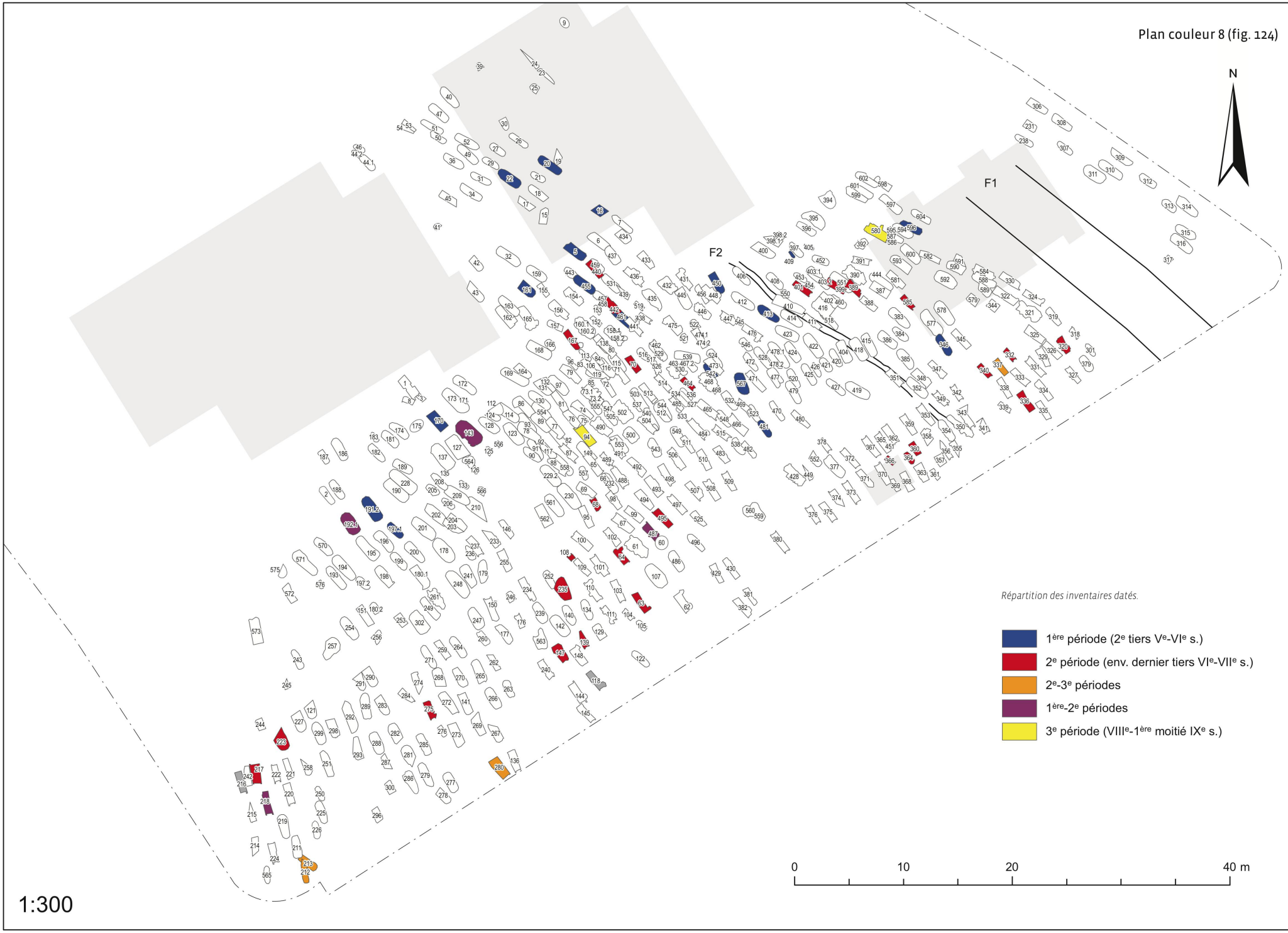


1:300

Plan couleur 7 (fig. 121)

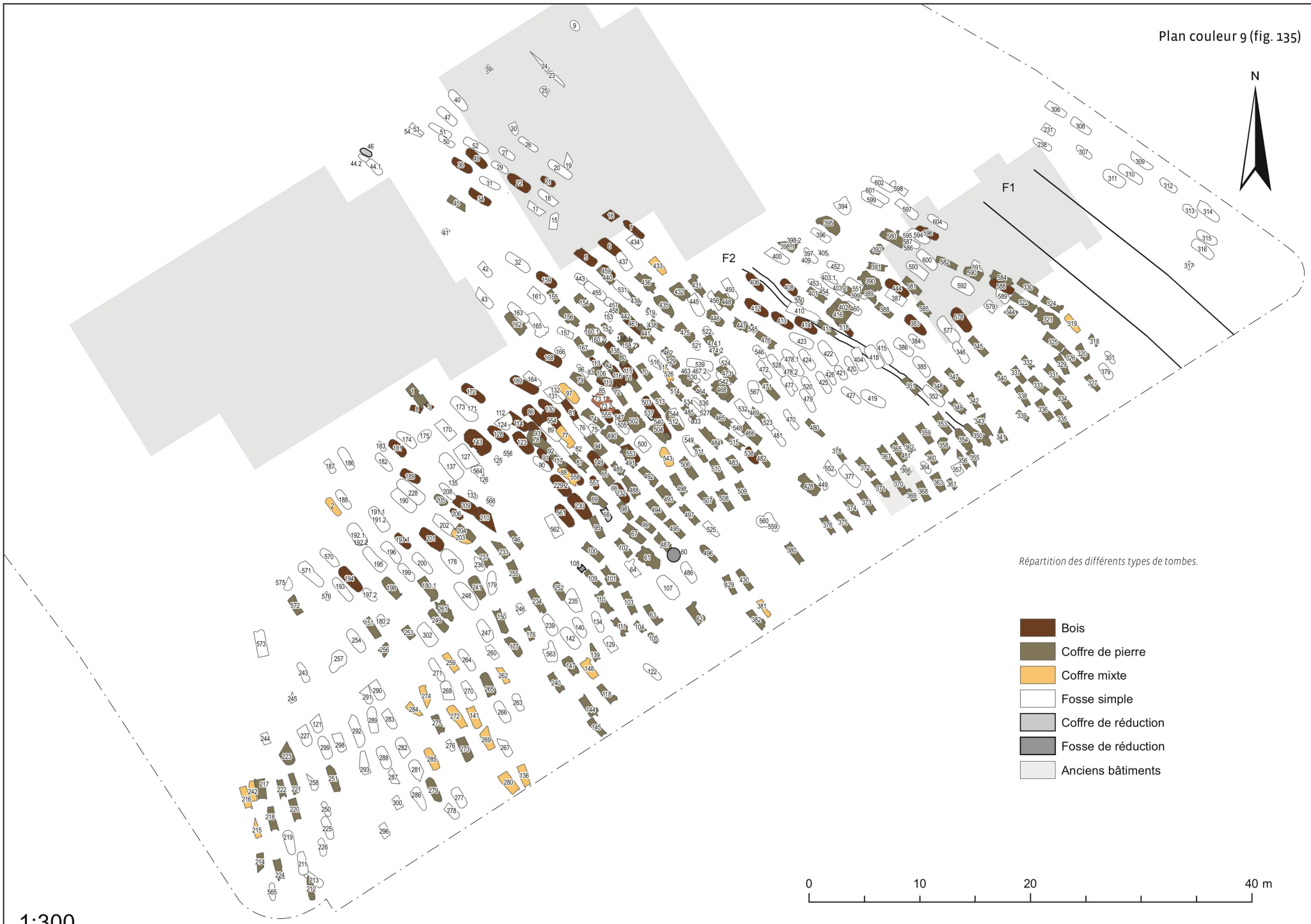


Plan couleur 8 (fig. 124)

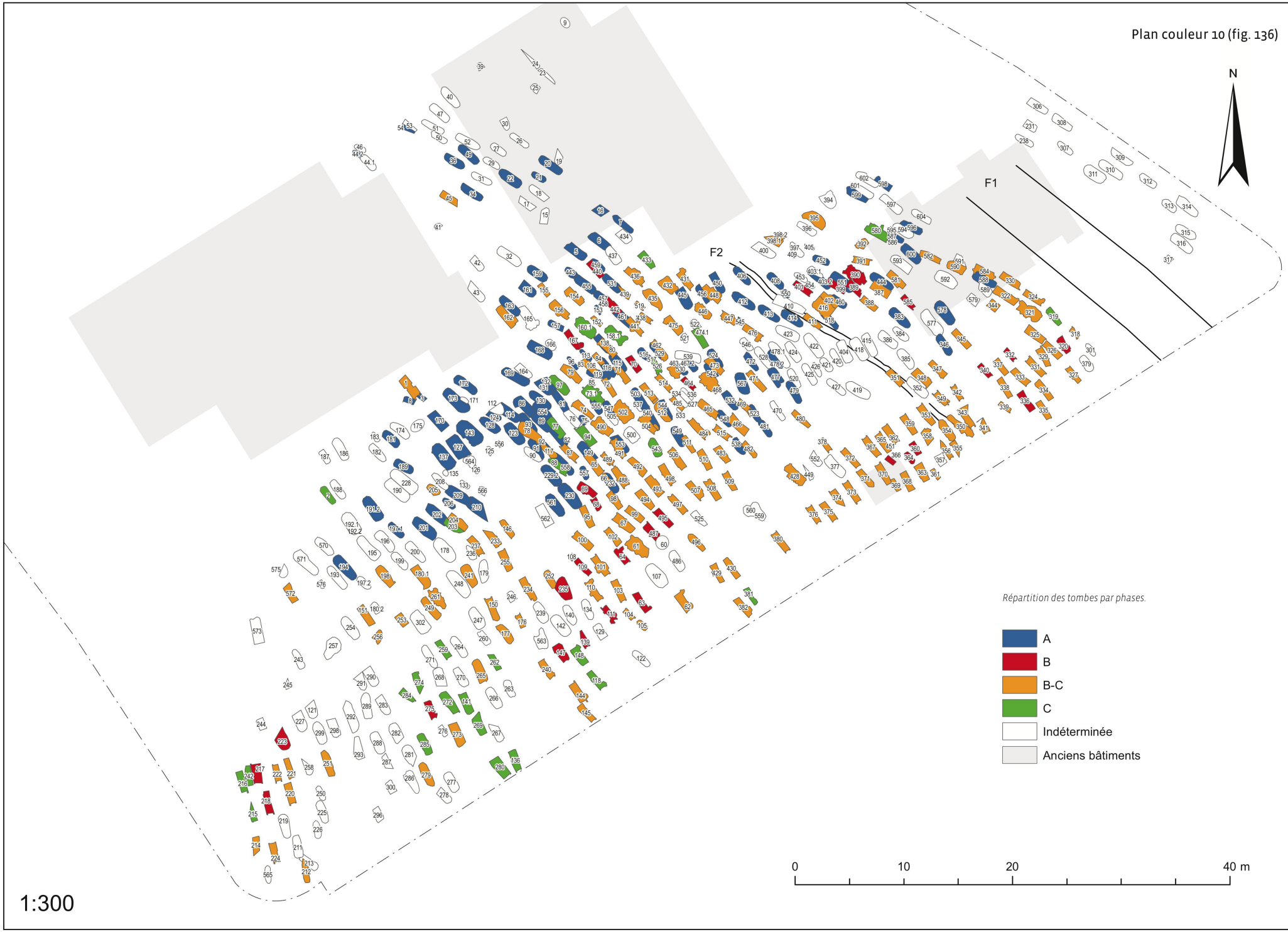


1:300

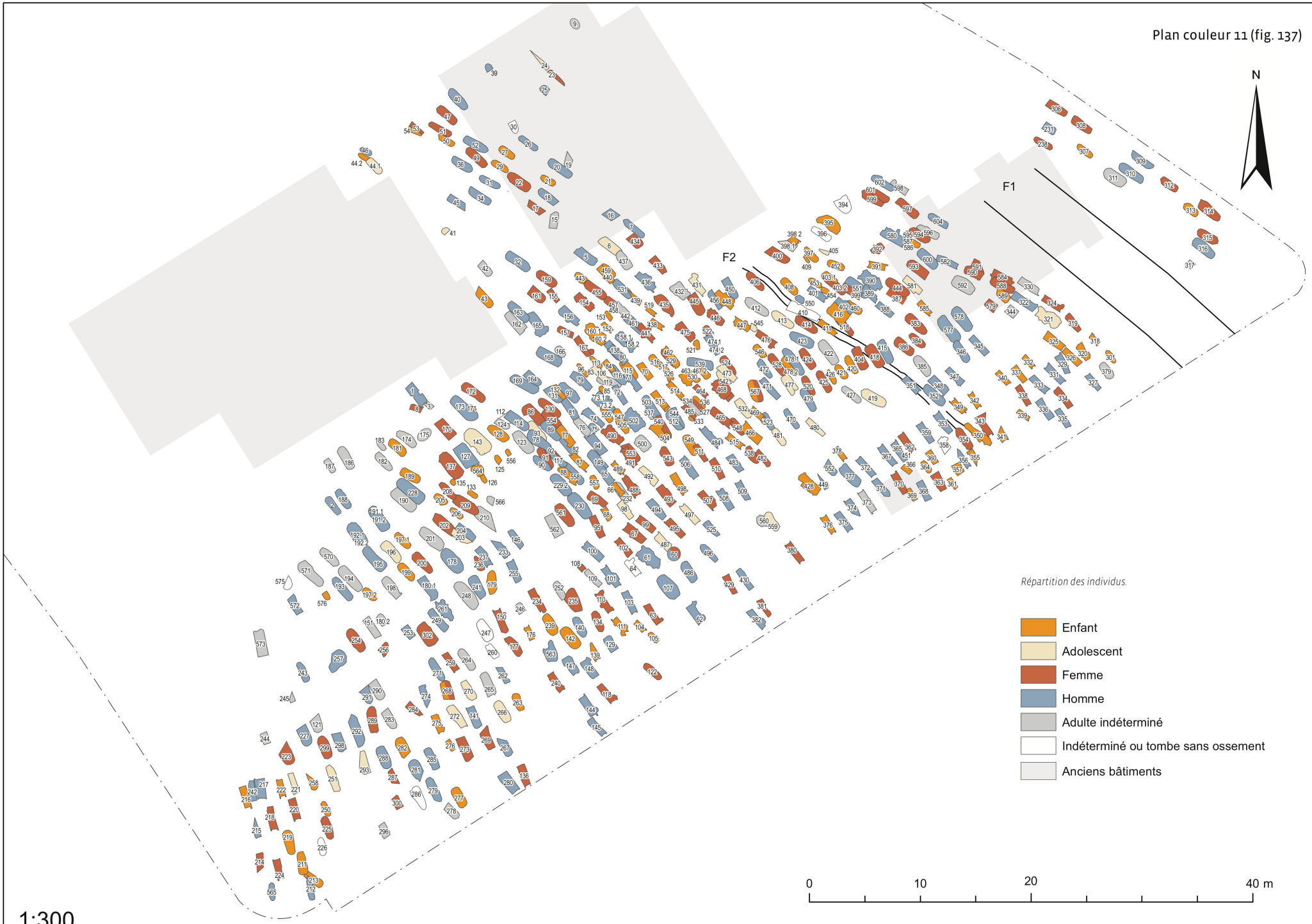
Plan couleur 9 (fig. 135)



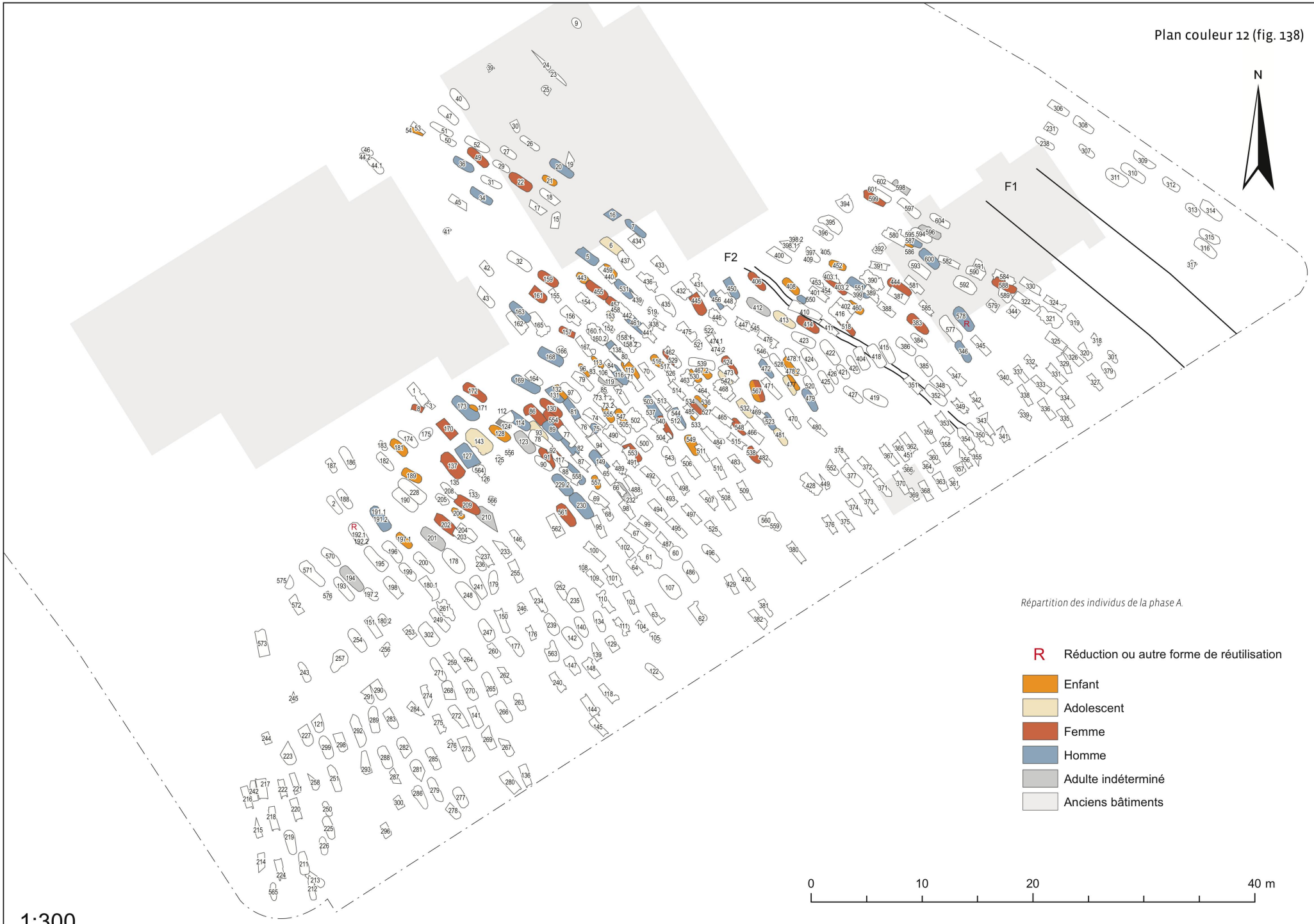
1:300


Plan couleur 10 (fig. 136)
N
F1
F2
Répartition des tombes par phases.
A
B
B-C
C
Indéterminée
Anciens bâtiments
0
10
20
40 m
1:300

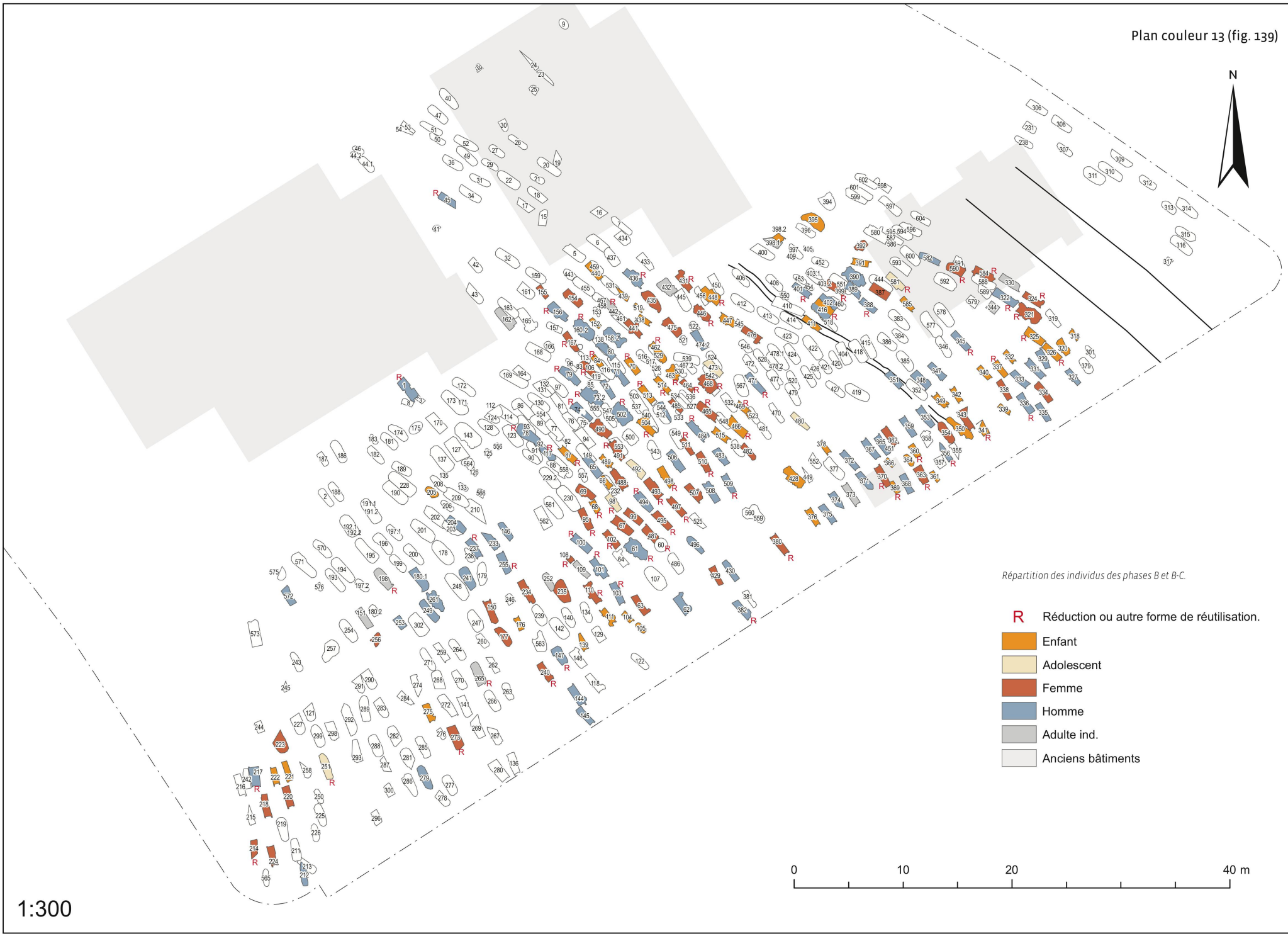
Plan couleur 11 (fig. 137)



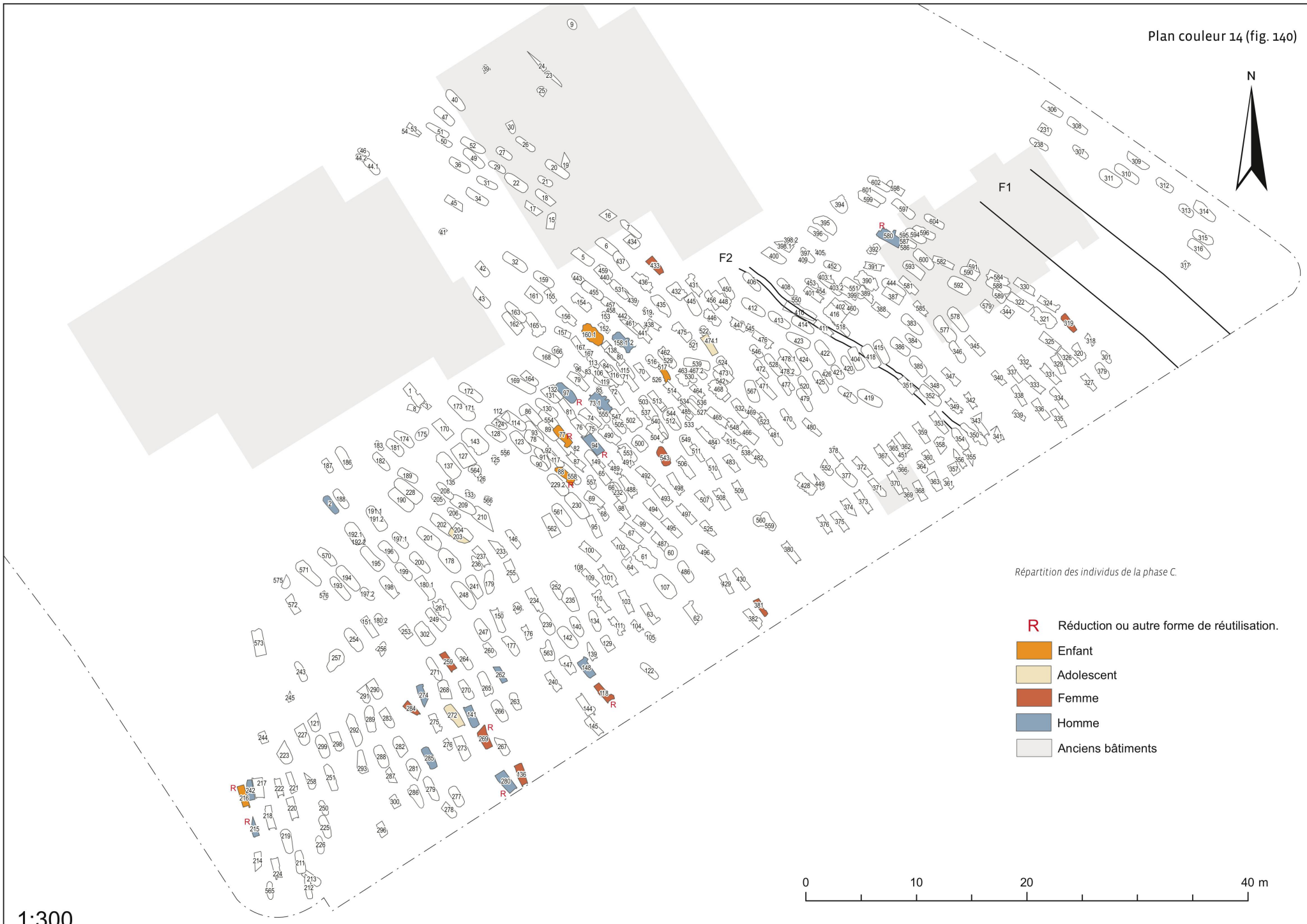
Plan couleur 12 (fig. 138)



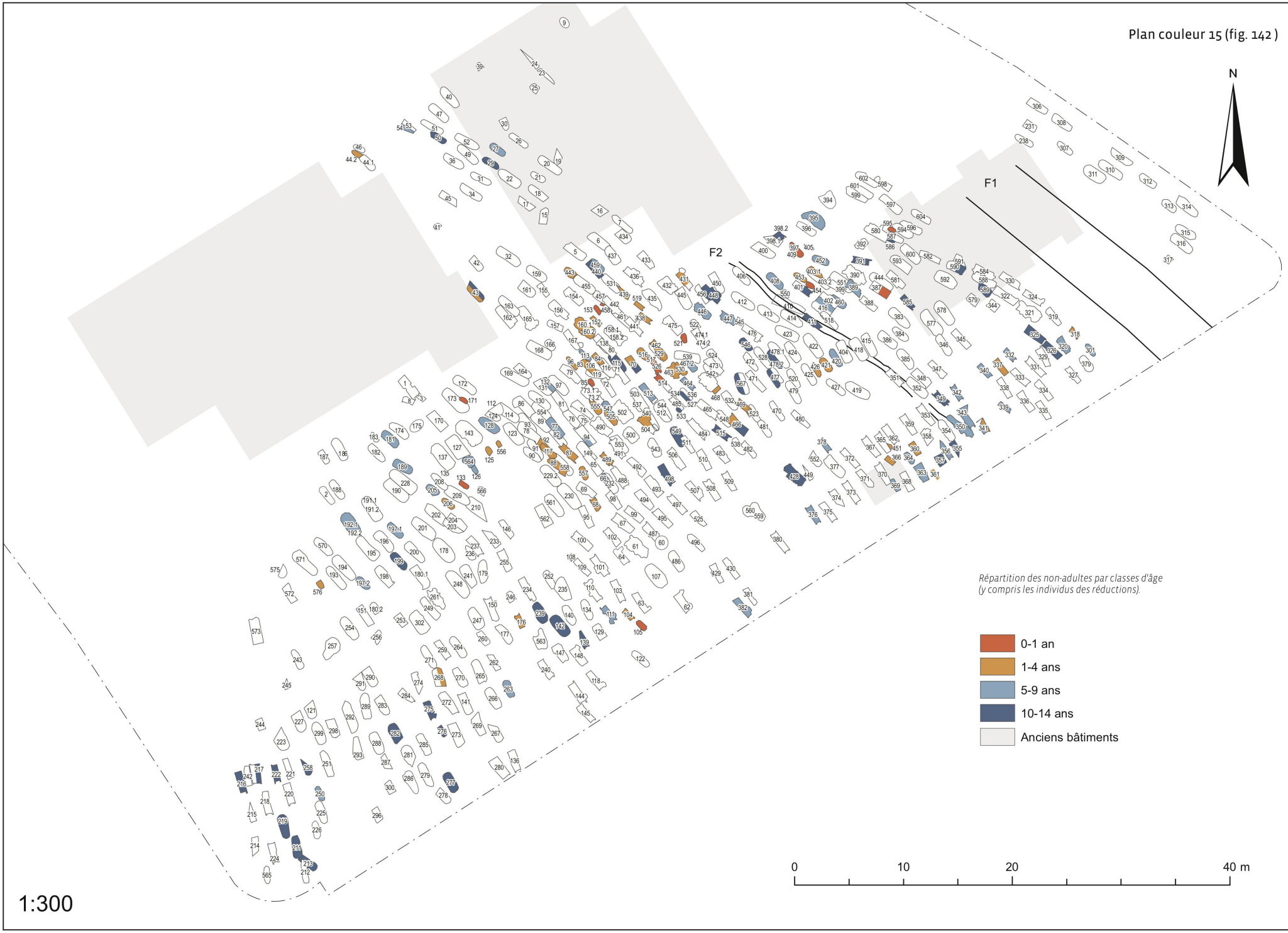
Plan couleur 13 (fig. 139)



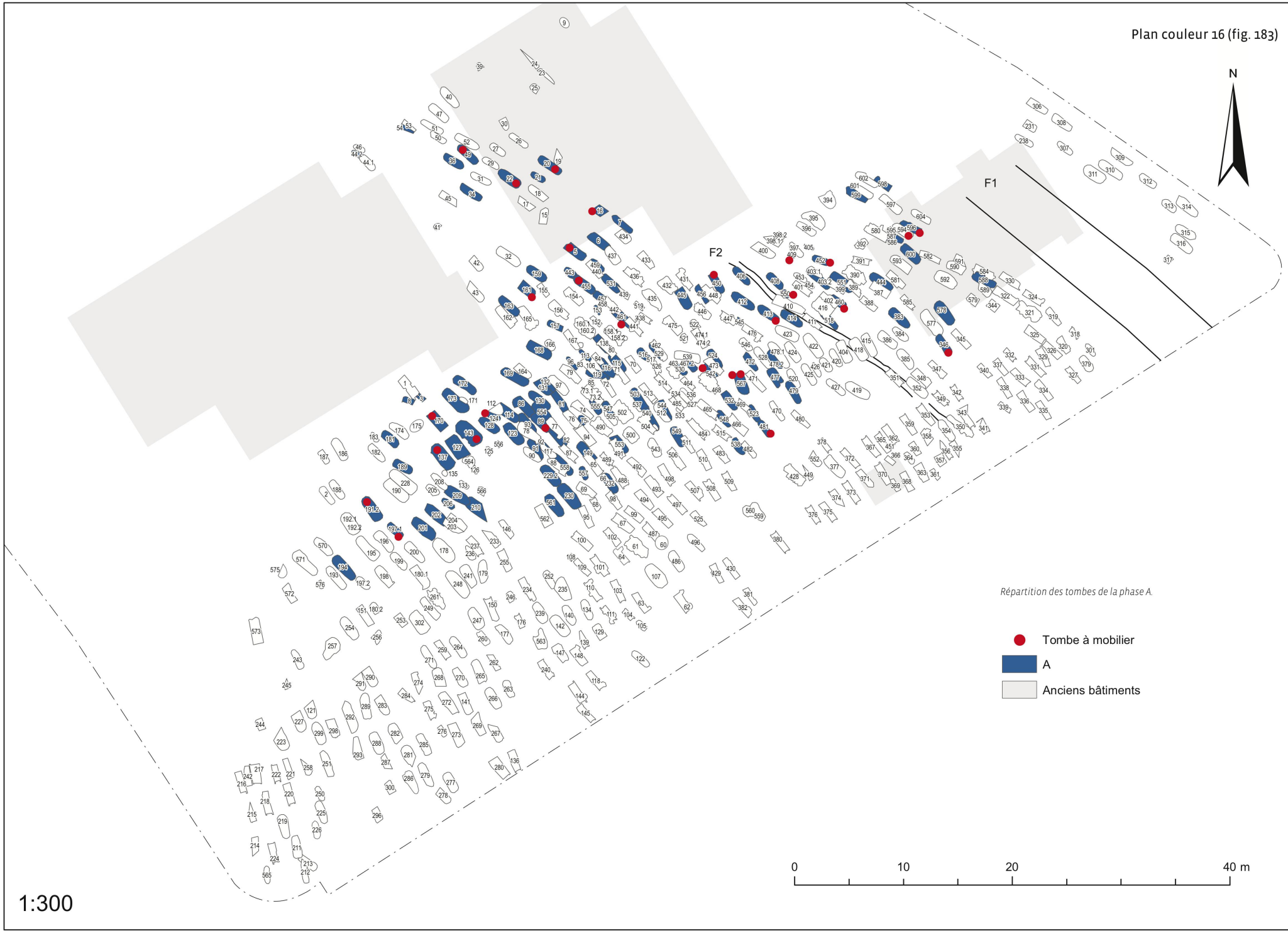
Plan couleur 14 (fig. 140)



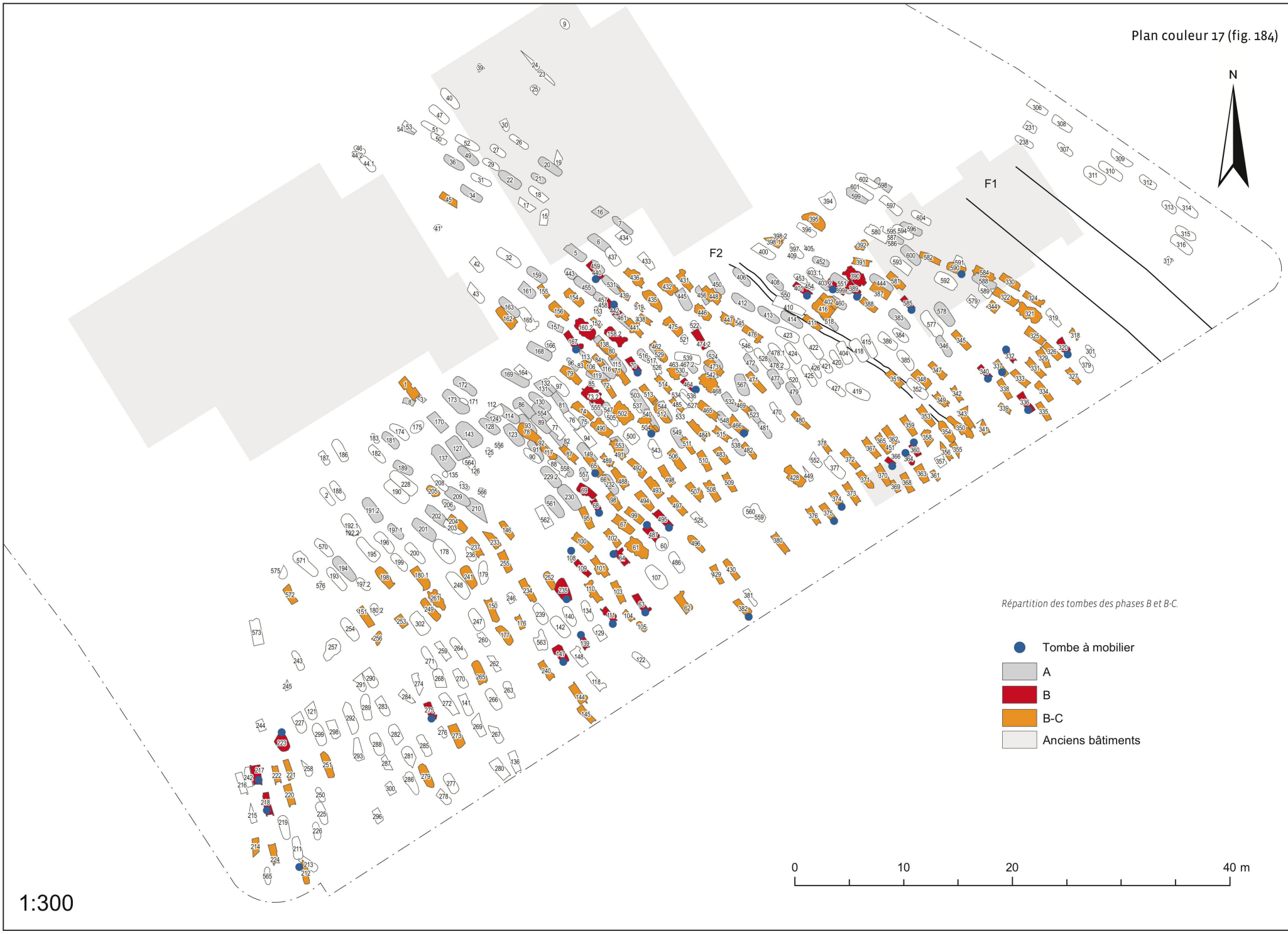
Plan couleur 15 (fig. 142)

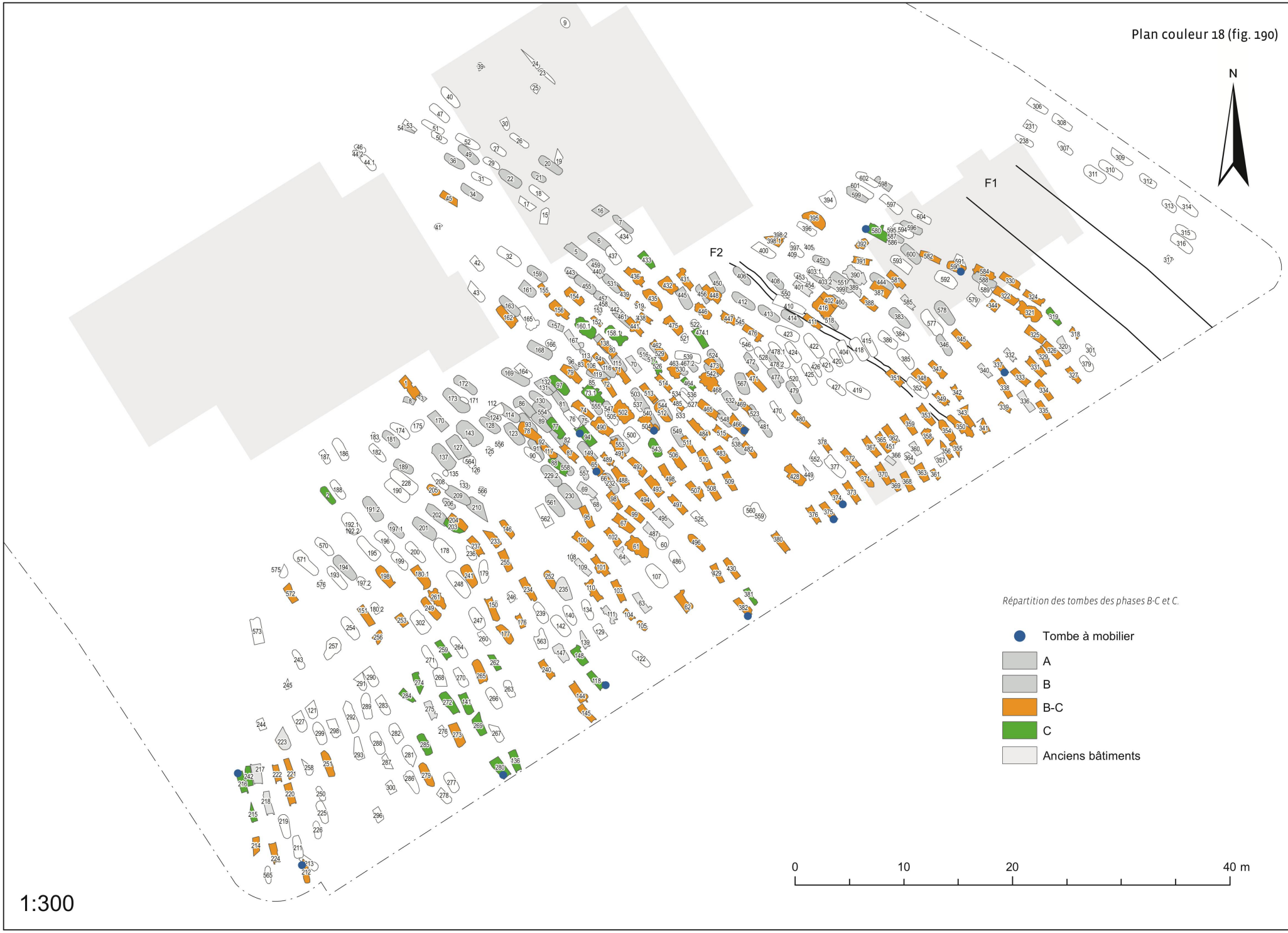


Plan couleur 16 (fig. 183)



Plan couleur 17 (fig. 184)




Plan couleur 18 (fig. 190)
N
F1
F2
Répartition des tombes des phases B-C et C.
Tombe à mobilier
A
B
B-C
C
Anciens bâtiments
0
10
20
40 m
1:300